REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET A. ERNOUT

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME VIII

(60e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1934

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ÉMILE CHATELAIN

La *Revue de Philologie* vient d'être frappée d'un nouveau deuil : un de ses anciens directeurs, M. Émile Chatelain, est mort à Paris, le 26 novembre, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Qu'on nous permette ici de saluer sa mémoire.

Formé à la savante école de Jules Quicherat, Émile Chatelain avait hérité de lui sa connaissance impeccable du latin et son goût de la poésie. Rompu à toutes les difficultés de la prosodie et de la métrique, il maniait le vers latin avec une habileté prestigieuse et que les générations suivantes ont tout entière perdue. Un anniversaire, le mariage d'un ami, une date mémorable lui étaient prétexte à écrire de petits poèmes charmants, dans les mètres les plus divers, où se donnaient libre cours son esprit d'observation et sa bonhomie malicieuse. A ses larges qualités d'humaniste, il joignait une connaissance de la paléographie qui faisait de

lui un incomparable technicien. Tout jeune encore, il avait parcouru les grandes bibliothèques d'Europe pour en rapporter les planches qui devaient constituer ce précieux recueil intitulé la *Paléographie des classiques latins*, ouvrage qui a révélé à des générations d'étudiants l'origine des textes qu'ils expliquaient, et qui, aujourd'hui encore, n'a été ni dépassé ni remplacé. Puis ce furent ses recherches sur l'écriture onciale ; ses études des notes tironiennes qui renouvelèrent notre connaissance de la tachygraphie dans l'antiquité. Je ne parle pas de la publication du Cartulaire de l'Université de Paris, qu'il entreprit avec Henri Denifle, et dont l'édition, longtemps suspendue, va reprendre sous la direction de M. Samarand ; je ne parle pas non plus des préfaces dont il enrichit les facsimilés des manuscrits de Lucrèce ; des collations innombrables de manuscrits qu'il faisait, pour ainsi dire, en se jouant, mais avec une sûreté impeccable, des notes discrètes et sûres qu'il publiait soit ici même, soit dans la *Revue des Bibliothèques*. Et s'il connaissait la lettre, il n'ignorait pas l'esprit : quand on fit, dans une grande Académie étrangère, accueil à un fragment de Plaute qui n'était qu'un faux habile, il sut démontrer l'inauthenticité du document avec des arguments qui n'étaient pas tous tirés de l'écriture.

Ceux qui ont suivi son enseignement à l'École des Hautes Études garderont le souvenir aimable de ces leçons d'où tout dogmatisme était banni, toute morgue exclue. Le jeudi matin, Émile Chatelain arrivait souvent couvert encore de la poussière des incunables de la bibliothèque de la Sorbonne, dont il a publié un excellent catalogue ; et dans le cabinet de l'École qui lui servait en même temps de secrétariat, il causait familièrement avec ses auditeurs, au milieu de clichés sur verre, de photographies, de facsimilés qu'il commentait sans méthode apparente, mais avec le souci de noter le trait distinctif, l'abréviation caractéristique, la marque qui permettait de dater ou de localiser le manuscrit étudié. Puis après la leçon, c'était la conférence avec son grand ami et collaborateur Bernard Haussoullier, où tous deux s'occupaient de la *Revue de Philologie*. Accueillants aux jeunes l'un et l'autre, ils se plaisaient à demander à leurs élèves des articles, des comptes rendus, de façon à faire connaître leurs noms ; ils tenaient aussi à assurer à la *Revue de Philologie* cette collaboration internationale dont elle est fière encore. Quand l'âge et la maladie ne lui permirent plus de continuer à diriger la *Revue*, à laquelle il avait donné ses soins depuis 1880, en compagnie d'abord de Ch. Thurot et d'Othon Riemann, il ne cessa pas de s'y intéresser activement ; il

tint encore, malgré sa fatigue, à rédiger lui-même la notice nécrologique de son vieil éditeur et ami, M. C. Klincksieck. C'est, je crois bien, la dernière page qu'il ait écrite. La *Revue de Philologie* le voit disparaître avec regret, et n'oubliera pas la collaboration affectueuse que durant de longues années il lui apporta si généreusement.

A. Ernout.

RECHERCHES SUR L'ŒUVRE LITTÉRAIRE DE PÉLAGE

I

Le nom de Pélage est resté fameux dans l'histoire de la pensée chrétienne. Interprète d'une doctrine morale qui en regard de la puissance divine, ne laisse pas absorber l'autonomie et l'entière responsabilité de la personne humaine, il s'oppose dans notre esprit et dans notre souvenir à saint Augustin, « le docteur de la Grâce ». Cependant l'intérêt qui, pendant des siècles s'est porté sur les conséquences théologiques des idées pélagiennes, a fait négliger d'ordinaire la physionomie réelle de leur auteur. On aimerait pourtant à savoir le but qu'il poursuivait exactement ; on voudrait connaître les principes essentiels de son activité religieuse. Il semble que si l'on remontait à l'examen direct de ses œuvres, si l'on retrouvait l'expression première et authentique de sa pensée, on se ferait de l'ensemble de son action une idée moins arbitraire.

Mais que nous reste-t-il au juste de Pélage ? Nous voudrions au cours de cette étude établir l'inventaire de ses écrits ; on verra que la liste en est beaucoup plus longue que ce que l'on imagine d'ordinaire et que son œuvre, pour être restée en partie méconnue, ne laisse pas de réserver un champ insoupçonné aux recherches des historiens et des littérateurs [1].

Il ne faut pas dissimuler que l'identification des œuvres de Pélage présente certaines difficultés ; elle en présentait déjà pour les contemporains, et saint Jérôme et saint Augustin eurent fort à faire pour convaincre leurs lecteurs que Pélage était bien l'auteur de certains textes qu'il désavouait [2]. La plupart de ses écrits

---

1. Garnier, *Dissert.* VI, c. 2 (**PL 48**, 587-622).
W. Teuffel, *Gesch. der Römisch. Literat.*, § 443.
Schanz-Krüger, *Gesch. der Römisch. Literat.*, 1920, t. IV, 1, vol. 2, § 1202 (*Handb. der Kl. Altertums, VIII*, IV, 1).
Otto Bardenhewer : *Gesch. der altkirlichen Literatur*, Fribourg-en-B., 1924², t. IV, p. 505-510.

2. Sur l'authenticité du *de Natura* : Augustin, *Ep.* 177, 6 ; sur les lettres d'édification et de consolation *ad viduam*, Aug., *de gestis Pel.*, 19. Cf. Jérôme, *à Ctési-*

ont paru sans aucune suscription[1] ; transmis d'une manière anonyme, ils étaient adressés à des amis qui en connaissaient la provenance sans que l'auteur eût besoin de mettre son nom en lumière.

Plus tard, qnand des condamnations solennelles eurent frappé Pélage, il fallut préserver de la destruction les écrits du maître; on s'avisa qu'il était facile de placer ces textes, déjà dépourvus de toute indication d'origine ou de destination, sous le patronage d'un nom vénéré. C'est ainsi que les *Commentaires* sur saint Paul, plus tard attribués à Primase ou à saint Jérôme, parvinrent entre les mains de Cassiodore sous le nom du pape Gélase[2]; Bède, qui connaissait en même temps que la lettre à Démétriade un traité *de la Constance* et un commentaire du *Cantique des Cantiques* attribue le tout à Julien d'Eclane[3]. D'autres œuvres, nous le verrons bientôt, firent l'objet d'imputations capricieuses ; on utilisa sans hésitation ni scrupule les noms de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Athanase et du pape Sixtus, aussi bien et mieux que ceux d'obscurs évêques de Bretagne, comme Fastidius, ou que celui de Fatavius, voire Fatalis, ou de l'énigmatique Ctésiphon. Mais, par une ironique revanche de l'histoire, c'est, de préférence à tout autre, sous le nom de saint Jérôme que les copistes du moyen âge nous ont conservé la majeure partie des traités pélagiens. A saint Jérôme donc revinrent la Lettre à Démétriade, la lettre à Célantia, les Commentaires sur les Épîtres de saint Paul ; à saint Jérôme, la plupart de ces lettres d'édification où se reconnaissent, sitôt que l'on en est averti, les marques décisives du style et des idées de Pélage et qui se pressent, encore aujourd'hui négligées, dans le trentième tome de la *Patrologie* de Migne, parmi les *opera supposititia* du solitaire de Bethléem.

Si donc on veut s'y retrouver dans ce lot d'écrits dont la provenance a été dès le début embrouillée à dessein, il importe de procéder avec une méthode particulièrement rigoureuse. Il faut prendre garde en effet qu'autour de Pélage, ses contemporains

---

phon, *ep.* 133, 11, et *Dial. adv. Pelag.*, III, 16. Par contre, Jérôme (*ep.* 143, 2) affecte d'attribuer à Anianus de Céléda le traité du Libre Arbitre qu'il sait être de Pélage.

1. Augustin, *de gestis*, 19 : libros exhortatorios vel consolatorios ad quandam viduam, cujus nomen non erat expressum.

Souter, *Pelagius's Expositions*, I, p. 5 : It is probable that originally this brief and unassuming work was issued without anthor's name.

2. Souter, *ibid.*, p. 15-16.

3. Bède, Comment. *in Cant. Cantic.* (**PL 91**, 1066-1077). Cf. Brückner, *Julian von Eclanum*, Text. und Unters., 15, 3, p. 74-75.

croyaient pouvoir distinguer deux ou trois partisans fidèles qui étaient prêts à lui fournir le cas échéant le concours de leur science, de leur style ou de leur signature. Nous ne saurons jamais quels sont les *dictatores* mystérieux auxquels Orose et Jérôme attribuent — calomnieusement sans doute — les passages les plus éloquents de leur adversaire [1]. Nous ne conaissons presque rien d'Ananius de Céléda et nous ignorons tout de « Ctésiphon » [2]. Nous pouvons être exposés à confondre les écrits de Célestius — s'il nous en reste — ou de Julien d'Eclane avec ceux de leur maître [3]. Ce sont autant de raisons qui nous obligeront à n'avancer qu'avec la plus extrême prudence, en allant du connu à l'inconnu, et, en faisant aussi souvent que possible, les recoupements nécessaires.

II

Utilisons d'abord un témoignage officiel de l'auteur. Dans une lettre justificative adressée au pape Innocent [4] (écrite au début de l'année 417), Pélage allègue et revendique comme renfermant l'expression exacte de sa pensée sur la grâce :

1° Une longue lettre de trois cents lignes, adressée au saint évêque Paulin (de Nole), lettre qui remontait déjà à une douzaine d'années ;

2° Une lettre plus courte adressée au saint évêque Constance ;

3° Une lettre adressée à Démétriade, vierge consacrée au Christ ;

4° Un traité récent « en faveur du libre arbitre » [5].

De ces écrits, les deux premiers sont perdus ; le troisième subsiste en entier et saint Augustin nous a conservé dans son *de gratia Christi et de peccato originali* sept ou huit fragments du quatrième [6]. Une découverte particulièrement heureuse de

---

1. Orose, *Apol.*, 29. Jérôme, *ep.* 143, 2.

2. Jér., *ep.* 143, 2 : Anniani pseudo diaconi Celedensis [celemnensis ?].
Anianus a traduit en latin des œuvres de saint Jean Chrysostôme : **PG 58**, 974. Cf. Baur, *Rev. d'Hist. ecclésiastique*, VII, 252. Louvain, 1907. Ctésiphon, destinataire de la lettre de saint Jérôme, *ep.* 133, paraît être le même personnage que l'*armiger* désigné par Orose (*Apol.*, 2).

3. Saint Augustin a attribué à Célestius un livre de *definitiones* : « Neque ab illius abhorrent ingenio. » (*De perfect. justitiae*, **PL 44**, 291-318 ou **CSEL, 42**, 1-48). Sur Julien d'Éclane, voir A. Brückner, *Julian von Eclanum*, Leipzig, 1897, et *Die vier Bücher Julians v. AE an Turbantius.* (Neue Studien z. Gesch. d. Theol. u. Kirch., Berlin, 1910.) A. d'Alès : *Julien d'Éclane, exégète* (*Recherches de Science religieuse*, VI, 1916, p. 311-324).

4. Augustin, *de gratia Christi et pecc. orig.*, I, 38-45.

5. Il faut naturellement ajouter à cette liste la profession de foi (*libellus fidei*) jointe par Pélage à sa lettre justificative. (**PL 45**, 1716 et **48**, 488-491.)

6. August., *de grat. Chr.*, I, 5, 8, 43, etc. ; II, 30.

M. Souter a permis de compléter l'un des ces extraits et, du même coup, a confirmé d'une façon éclatante l'exactitude absolue des citations de saint Augustin [1].

Mais dans sa lettre au pape Innocent, Pélage avait pris soin de ne mentionner que des ouvrages dont l'orthodoxie lui paraissait inattaquable ; il décline la responsabilité d'autres livres qu'il n'a pas trouvé le moyen de revoir [2] et passe sous silence au moins trois autres de ses écrits dont on ne saurait davantage contester l'authenticité :

1° Les *Expositiones* ou Commentaires sur treize Epîtres de saint Paul. Ce travail nous a été conservé en différentes versions, attribuées à Primase, au pape Gélase ou à saint Jérôme. Le texte original a pu être restitué avec certitude grâce aux manuscrits de Reichenau et de Baillol [3].

2° Les *Testimonia* ou *Eclogae*, collection méthodique de textes empruntés à l'Écriture Sainte et dont nous devons à saint Jérôme une analyse assez détaillée [4].

3° Un traité *de Natura* que deux disciples de Pélage, Timase et Jacques, avaient communiqué à saint Augustin et dont ils garantissaient l'origine. Saint Augustin a laissé de cet ouvrage une critique très serrée accompagnée de nombreuses citations [5].

Nous ne connaissons plus aujourd'hui des deux derniers écrits que ce que nous en laissent savoir les comptes rendus de Jérôme et d'Augustin, mais nous avons la chance de pouvoir lire dans des conditions d'intégrité parfaite le texte très étendu et très important des *Commentaires* sur saint Paul [6].

Avant de pousser plus avant nos recherches, nous pouvons dès maintenant formuler certaines conclusions relatives aux textes qui viennent d'être rassemblés ici et qui serviront de première base à des rapprochements ultérieurs :

---

1. Souter, *Journal of theological Studies*, XII, 1910-1911, p. 32-35. La fin du fragment du ms. Paris 653, f° 41-42 : « O vocem temerariam »... concorde littéralement avec le texte donné par Augustin, *de grat. Chr.*, I, 43 : « Hoc enim quod tu de apostolo intellegi cupis, omnes ecclesiastici viri... — consuetudinem virtutum vincit exemplo. » L'autre fragment (discussion sur Gal. V, 17 : *Caro* concupiscit...) et une réfutation de saint Jérôme ont été publiés dans *Proceedings of the British Academy*, II, 1905-1906, p. 437-438. Observations critiques de G. Mercati, *J. T. S.*, VIII, 1906-1907, p. 526 sq.

2. *Apud* Aug. *de grat. Chr.*, I, 2 : quos dicit inemendatos sibi fuisse subreptos aut omnino suos negat.

3. Souter, *Pelagius's Expositions*, Introduc. Cambridge, 1922, p. 34-60 et 201-213.

4. Jérôme, *Dialogi adversus Pelagianas sub persona Attici catholici et Critobuli haeretici*. (**PL 23**, 495-590.)

5. Augustin, *de natura et gratia*. (**PL 44**, 247-290 ; **CSEL 60**, 231-299).

6. Remarquable édition de M. Alexandre Souter dans la collection *Texts and Studies*, IX, Cambridge, 1926.

a) La doctrine théologique et morale énoncée dans les ouvrages ci-dessus est substantiellement la même, homogène et logique, paraissant subordonner l'influence mystique du Christ à la valeur de ses enseignements[1], mettant au premier plan l'accomplissement intégral des préceptes divins, la réalisation de la foi par les œuvres, l'importance de l'exemple, le respect de l'Écriture Sainte, le rôle de la volonté personnelle dans l'accomplissement du devoir, l'obligation universelle d'éviter le péché, de tendre à la perfection et la possibilité effective d'y parvenir[2].

b) Le style des *Commentaires*, comme il convient à des explications rapides, est simple, très clair, presque négligé dans sa sobriété ; le style de la Lettre à Démétriade offre un caractère littéraire beaucoup plus marqué : c'est une œuvre écrite avec art qui recherche les effets d'éloquence. Les fragments du *de Natura* et du traité du Libre Arbitre, tout en présentant un aspect didactique, sont rédigés avec plus de soin que ne l'étaient les notes relatives aux Épîtres.

c) On ne peut s'attendre à trouver dans les écrits en question exactement la même langue[3] : séparés du Commentaire sur saint Paul par un intervalle d'au moins une dizaine d'années, les autres textes ne s'adressent pas tout à fait à la même classe de lecteurs. Notons cependant qu'ils présentent certaines prédilections de vocabulaire (*forma*, *utique*), certaines habitudes de syntaxe et de stylistique, qu'ils recèlent en un mot des *phrases-types* dont nous pourrons faire notre profit pour identifier d'autres écrits de Pélage.

Ce sont notamment des répétitions très caractéristiques, un emploi particulièrement fréquent des adverbes en *-ter* (*jugiter*, *indesinenter*), l'usage des apostrophes emphatiques et des exclamations ; un procédé de construction qui consiste à séparer l'adjectif ou le génitif du nom auquel il se rapporte ; la fixation du verbe à l'avant-dernier mot de la proposition ; l'énoncé de propositions successives introduites par *dum* ; la conduite de l'argumentation en *quanto magis*, etc.

Demetriade, c. 1 (**PL 30**, 15 c) : Scribendum tamen est ad Demetriadem, virginem Christi, virginem nobilem, virginem divitem.

---

1. *Apud* Aug. *de gratia Christi*, I, 8, 11 et 43.

2. Lettre à Démétriade, 3. Cf. Jérôme, *Dial.*, I, 27, 32 : « posse hominem sine peccato esse et dei mandata facile custodire si velit. » Voir aussi les objections d'Augustin dans *de gestis Pel.* et *de gratia Christi* ou *de bono viduitatis*, c. 22, critique d'autant plus intéressante qu'elle est antérieure à la polémique violente et s'adresse à Juliana, mère de Démétriade et protectrice de Pélage.

3. Sur la grammaire de Pélage, dans le Commentaire sur saint Paul, voir observations de Souter, I, 80, 115 ; sur la syntaxe, en particulier, p. 83.

Ibid., c. 20 (34, c) : Summa tibi scientia sit, notitia summa...

Ib., c. 16 (30, d) : O caecam insaniam ! o profanam temeritatem.

Fragment du *Libre Arbitre* (texte retrouvé par Souter : *Journal of Theological Studies*, XIII, 1910-1911, p. 34) : O vocem temerariam, immo sacrilegam... Quam impudenter falsa, quam imperite absurda, quam impie sacrilega defendunt !

Traité *de Natura* (*apud* Augustin : *de Natura et gratia*, c. 52) : O ignorantiae caecitas ! o imperitae mentis ignavia !

Expositiones in epistulas : Rom. V, 4 (Souter, p. 42) : Scimus homines propter aurum ultro se ad bestias deputare, quod tamen in aeternum non poterunt possidere. Quanto magis nos exemplo apostolorum in tribulationibus gaudere debemus, quae quidem, cum sint temporales, aeternam salutem adquirunt et a doloribus liberant sempiternis, cum etiam multi propter spem parvae salutis et curam corporis maximos sustinuerint cruciatus nec tamen perfectam potuerint consequi sanitatem...

Demetriade, c. 3 (18, d) : Vide quid Christiani facere possunt, quorum in melius per Christum natura et vita instructa est, et qui divinae quoque gratiae iuvantur auxilio.

Libre Arbitre (*apud* August. *de gratia Christi*, 43 et fragment Souter *ad fin.*) : per Christum qui credentibus sibi primo omnia per baptismum peccata dimittit, deinde imitatione sui ad perfectam incitat sanctitatem et vitiorum consuetudinem virtutum vincit exemplo.

Ibid. (*apud* Aug. *de gratia Chr.* 8) : Adiuvat enim nos deus per doctrinam et revelationem suam, dum cordis nostri oculos aperit ; dum nobis, ne praesentibus occupemur, futura demonstrat ; dum diaboli pandit insidias, dum nos multiformi et ineffabili dono gratiae caelestis illuminat...

Même construction, ch. 11 : dum nos terrenis cupiditatibus deditos... succendit ; dum revelatione sapientiae in desiderium dei stupentem suscitat voluntatem ; dum nobis suadet omne quod bonum est.

III

Les œuvres qui s'offrent maintenant les premières à notre investigation sont deux lettres de direction morale, très belles l'une et l'autre, où la partie édifiante l'emporte de beaucoup sur la partie théologique et spéculative : une *lettre à Célantia*, qui figure aujourd'hui dans la correspondance de saint Jérôme et dans celle de Paulin de Nole et un traité *de Vita christiana*, adressé à une veuve, très vraisemblablement nommée Livania [1].

La lettre à Célantia [2] trace les règles de conduite de la femme

---

1. D'après Mercator, *Commonit. Caelest.*, IV, 3. (**PL 48**, 102.)

2. Celantia ou Celentia [Cellancia, Celana]. Jérôme, *ep.* 148. (**PL 22**, 1204 ; **CSEL**, **56**, édit. Hilberg.)

mariée comme la lettre à Démétriade définissait les devoirs de la vierge consacrée au Seigneur. Allégée de la grande dissertation dogmatique qui formait le préambule de la Lettre à Démétriade, elle énonce en des formules très semblables les mêmes recommandations. Nous nous bornerons à citer quelques-uns seulement des rapprochements de style et d'expression que l'on pourrait relever.

La Loi divine s'adresse à tous indistinctement :

Célantia, 5 : Hoc itaque duplex diversumque praeceptum... aequo omnibus iure mandatum est. Non virgo, non vidua, non nupta ab hoc imperio liberata est. In quovis proposito, in quovis gradu aequale peccatum est vel prohibita admittere vel iussa non facere.

Demetriade, 10 : Serva generale mandatum. Dixi idemque repeto : in causa iustitiae unum debemus. Virgo, vidua, nupta, summus, medius et imus gradus aequaliter iubentur implere praecepta.

L'Écriture Sainte doit être « le miroir » de nos actes :

Célant., 15 : Ad omnem igitur actum, ad omne verbum, ad omnem etiam cogitatum haec sententia retractetur, quae tibi quasi speculum quoddam paratum et ad manum semper positum qualitatem tuae voluntatis ostendat atque etiam vel de iniusto opere coarguat vel de iusto laetificet.

Demetr., 23 : Optime uteris lectione divina, si tibi eam adhibeas speculi vice, ut ibi uelut ad imaginem suam anima respiciat et vel foeda quaeque corrigat vel pulchra plus ornet.

Nous nous plaignons sans raison des rigueurs de la Loi divine :

Célant., 15 : En totum illud arduum divinae legis totumque difficile, en ob quam dura imperia domino reclamamus et dicimus nos vel difficultate vel impossibilitate mandatorum premi.

Demetr., 16 : In os domini reclamamus et dicimus : « durum est ! arduum est ! non possumus, homines sumus, fragili carne circumdamur ! » O caecam insaniam ! o profanam temeritatem [1] !

Mais ce qui est plus important encore que des rencontres de détail, si frappantes qu'elles soient, c'est le ton général de la lettre, l'allure même de l'exposé, la maîtrise de la composition, l'art de choisir et de reprendre à distance une même citation de l'Écriture pour en faire le leit-motiv moral et littéraire de tout le développement. Ici le texte s'organise autour d'un ou deux principes fondamentaux et le thème exhortatif trouve sa formule,

1. Cf. encore, sur les pensées secrètes du cœur : *Cel.*, 7, *Demetr.*, 26 ; — contre la médisance, *Cel.*, 16, *Demetr.*, 19 ; sur la fausse humilité, *Cel.*, 20, *Demetr.*, 20 ; sur l'orgueil de naissance, *Cel.*, 21, *Demetr.*, 22, etc.

mentionnée à deux reprises, dans l'appel du Seigneur : « Venez à moi vous qui êtes fatigués... »

Une allusion à la phrase de saint Paul recommandant aux fidèles de briller par l'exemple, *sicut luminaria in mundo*, semble anticiper sur un développement considérable de la Lettre à Démétriade, comme au début de la lettre, le rappel d'une pensée de Job venait faire écho à l'un des passages les plus notoires du traité de la Vie Chrétienne : *Nulli hominum nocui, juste vixi cum omnibus* [1].

Ce traité *de Vita christiana*, d'une incontestable valeur littéraire, d'une fougue sincère et généreuse, peut être considéré comme l'un des témoignages les plus éloquents que nous ait laissés le IVe siècle sur l'idéal de la morale chrétienne. Mais il soulève un problème d'authenticité extrêmement délicat dont la solution intéresse en même temps l'identification de tout le reste de l'œuvre pélagienne [2].

Dans le cours de sa lettre, voulant insister sur l'état d'innocence et de pureté morale qui est la condition préalable de tout sacrifice et ayant pris pour thème certains versets d'Isaïe et de saint Paul, l'auteur avait dépeint la noble fierté de celui qui dans la paix d'une bonne conscience a seul le droit d'élever les mains vers Dieu et de lui dire :

> Tu connais, Seigneur, combien sont saintes, combien innocentes et combien pures de toute fraude, de toute injustice et de tout vol, les mains que j'élève vers toi ; combien justes, sans tache et affranchies de tout mensonge, les lèvres par lesquelles j'implore ta miséricorde [3] !

Scandalisés d'une formule dont ils affectaient de réprouver l'in-

---

1. Texte de *Phil.*, II, 13 : *Cel.*, 23, *Demetr.*, 15-17 ; texte de Job, XXVII, 6 : *Cel.*, 7, *Vita*, 6.

2. *De vita christiana*, **PL 40**, 1031-1046. Il y a toute une littérature sur cet ouvrage : 1° *Dissertatio* de Galland, **PL 50**, 380-384 ; 2° Caspari, *Briefe, Abhandlungen...*, p. 352-375 ; 3° Dom G. Morin, *Revue Bénédictine*, XV, 1898, 480-493 (surtout 491-492) : *Revue d'Hist. Ecclésiast.*, V, 1904, 258-264) ; 4° K. Kunstle, *Theolog. Quartalschrift*, **82**, Jg 2, 1900, p. 193-204 ; 5° J. Baer. *de operibus Fastidii* (dissertatio inauguralis). Norimberg, 1902.

L'attribution traditionnelle à Fastidius est fondée sur une indication assez obscure de Gennadius (*de viris ill.*, 56) et sur la suscription d'un manuscrit du Mont-Cassin 232 (XI-XIIe siècle). Les autres manuscrits désignent saint Augustin. (Nombreux détails dans Caspari, p. 353-354.)

3. *Vita*, 11 (**PL 40**, 1042) : Ille autem ad deum merito extollit manus, ille preces bona conscientia fundit, qui potest dicere : « Tu enim nosti, Domine, quam sanctae, quam innocentes, quam purae sint ab omni fraude et iniuria et rapina, quas ad te expando manus ; quam iusta, quam immaculata labia et ab omni mendacio libera, quibus tibi, ut misereris, preces fundo. »

Texte exactement identique donné par saint Jérôme (*Dial.*, III, 14).

solence pharisaïque, les accusateurs de Pélage, s'emparant de ce passage *isolé*, dont ils ignoraient peut-être le contexte, ainsi que de deux fragments empruntés à une lettre aujourd'hui perdue, en firent un très vif reproche à l'auteur. Atteint déjà d'une manière indirecte par la condamnation qui à Carthage avait frappé Célestius, serré de près par des ennemis tenaces dont on dirait qu'ils se sont relayés contre lui [1], Pélage, qui voulait à tout prix rester en communion avec l'Église, crut plus prudent de se disculper. Au concile de Diospolis, il désavoua son texte en termes catégoriques : « Ce n'était pas dans ses livres et il n'avait jamais rien dit de tel... » [2].

Nous ne pouvons savoir de quelles restrictions mentales s'accompagnait ce désaveu : peut-être que Pélage contestait surtout l'interprétation que l'on avait brodée autour de sa phrase : *reliqua vero quae subiecerunt*... En tout cas ce passage, qui déjà dans son texte original avait été recueilli et critiqué par saint Jérôme, parvint d'autre part à la connaissance de saint Augustin, mais dans la teneur même où il avait été soumis à l'appréciation des évêques de Palestine, c'est-à-dire dans une traduction grecque. Augustin, le rétablissant dans son texte latin [3], s'indigne comme si Pélage « après la prière du Seigneur » avait voulu nous enseigner une prière plus parfaite [4]. — L'expression employée par saint Augustin est un peu singulière : on a pu se demander si la paraphrase emphatique dont il s'agit n'aurait point été précédée dans le propre texte de Pélage d'un commentaire sur l'oraison dominicale. Or le *de vita christiana* ne contient aucune allusion à la prière du Christ [5]. — Faut-il admettre que Pélage, employant deux fois le même thème oratoire, l'aurait inséré dans un autre

1. A Rome, son enseignement avait soulevé de vives discussions (Aug., *de gestis* : « disputationes notissimas »). A Jérusalem, l'accusation, inspirée sans doute par Jérôme, est soutenue par Héros et Lazare, évêques gaulois en exil. Aug., *ibid.*, 2, 4 et 62 : « quae in libello contra eum dato Heros et Lazarus, episcopi Galli, posuerant. »

2. Cité par Augustin, *de gestis*, 16 : « Reliqua quae vero subiecerunt neque in libris nostris sunt neque talia unquam diximus... Anathematizo quasi stultos (qui sic tenuerunt) non quasi haereticos, si quidem non est dogma. »

3. Augustin, *de gestis*, 16 : Ille ad deum *digne* elevat manus, *orationem* bona conscientia *effundit*, qui potest dicere : « Tu nosti, Domine, quam sanctae *et* innocentes *et mundae* sint ab omni *malitia* et *iniquitate* et rapina, quas ad te *extendo* manus ; *quemadmodum* iusta *et munda* labia et ab omni mendacio libera, quibus *offero* tibi *deprecationem*, ut *mihi* miserearis. »

On remarquera que les anaphores de l'original ont disparu dans la « version » d'Augustin.

4. Aug., *de gestis*, 16 : post orationem domini et salvatoris nostri, docens quem ad modum debeant sancti orare.

5. Caspari, p. 370.

livre à la suite du *Pater*? Encore qu'une telle reprise n'aurait eu en soi rien d'impossible, il y a, croyons-nous, une explication plus satisfaisante.

Cédant à une association d'idées qui lui était suggérée par une argumentation de saint Jérôme où celui-ci, reprenant article par article l'oraison dominicale, s'était servi des paroles du Seigneur pour confondre la « superbe » de son adversaire, saint Augustin, qui par ailleurs était tout nourri de la lecture de Tertullien, a naturellement rapproché le fragment qu'on lui proposait d'une page du *de Oratione* qui est, avec le psaume 25, la source première de la phrase pélagienne[1]. Le texte de Tertullien, — tout comme la critique de Jérôme — venait après une longue explication de l'oraison dominicale : les deux textes en se superposant dans sa mémoire lui ont suggéré une allusion qui dans sa brièveté un peu obscure constitue un reproche et non l'indication d'une référence[2].

D'ailleurs ni saint Jérôme[3] dont on aurait peut-être lieu de craindre la partialité, ni saint Augustin, dont la polémique est beaucoup plus loyale, n'ont réellement admis le démenti de Pélage. Saint Augustin voulut en avoir le cœur net : il fit reprendre la lecture des livres d'exhortation et de consolation que Pélage avait adressés à une veuve dont le nom n'était pas désigné et l'on y retrouva en effet le texte litigieux. A la vérité, ce n'était pas des mains mêmes de Pélage que ses anciens disciples, passés depuis à l'école d'Augustin, tenaient le livre et l'auteur n'y avait jamais fait allusion devant eux ; mais, depuis plus de quatre ans qu'ils l'avaient en leur possession, ils n'avaient jamais entendu personne en contester l'origine[4]. *Pour Augustin, l'authenticité de ces lettres était aussi certaine que l'authenticité du Commentaire de saint Paul*, dont Pélage s'était gardé de faire mention : il n'y avait aucune raison, si celui-ci désavouait les Lettres, de ne pas rejeter aussi le Commentaire[5].

---

1. Jérôme, *Dial.*, III, 15. Psaume 25 (26), v. 6-10. Tertullien, *de oratione*, c. 13 : Ceterum quae ratio est, manibus quidem ablutis, spiritu vero sordente orationem obire? Quando et ipsis manibus spiritales munditiae sunt necessariae, ut a falso, a caede, a veneficiis, ab idololatria ceterisque maculis... purae alleventur... C. 14 : Nos vero non attolimus tantum, sed etiam expandimus...

2. C'était en somme l'explication proposée par Dom Morin, *Rev. Bénédict.* 1898, p. 492, et que J. Baer a eu tort de rejeter (*loc. cit.*, p. 12).

3. Jérôme, *Dial.*, III, 16 : quae duo capitula orationis et laudis, soles cum tuis, iurare discipulis non esse tua, cum perspicue in eis styli tui splendor eluceat... Et quis ille tanti erit ingenii, ut leporem tui sermonis possit imitari? (Ironique.)

4. Aug., *de gestis*, 16 : Adfirmabant autem illi, qui protulerant codicem, ante ferme quattuor annos (donc, vers 411-412) se istos tanquam Pelagii libros habere coepisse nec unquam utrum ejus essent ab aliquo se audisse dubitari.

5. *De gestis*, 39 : Sunt enim quaedam expositiones epistulae Pauli quae scribitur

Il suffit du reste de lire le *de Vita christiana* pour se rendre compte que le fragment qui nous occupe ne saurait en aucune manière constituer un passage rapporté, inséré là par un copiste distrait ou un faussaire habile. Il fait partie intégrante du texte ; il en est indétachable, étant l'aboutissement logique et oratoire de tout ce qui précède, la péroraison naturelle d'un développement préparé au long de deux chapitres, où l'auteur s'applique à montrer les caractères du véritable sacrifice spirituel, le « sacrifice de louange »[1].

Ainsi, quoi qu'il en soit du désaveu formulé par Pélage, nous savons que dès 415 on avait distingué comme un des textes les représentatifs de la nouvelle doctrine un passage qui ne pouvait provenir que du *de Vita christiana* : et ce livre tout entier aussi bien que le passage que l'on en a extrait est une œuvre de Pélage.

C'est une œuvre de Pélage comme le montre l'énumération des Justes de l'ancienne Loi : Abel, Enoch, Noé, Abraham, Loth, dont la nomenclature et l'éloge correspondent d'une façon frappante avec la liste donnée dans la Lettre à Démétriade[2] ; c'est une œuvre de Pélage, car seul l'homme qui avait écrit le Commentaire sur saint Paul ou qui s'en était assimilé complètement la doctrine pouvait reprendre une argumentation identique, soit qu'il veuille faire comprendre la longanimité de la justice divine, soit surtout qu'il conteste l'efficacité des cérémonies judaïques et qu'il proclame de toutes ses forces l'inanité de la foi sans les œuvres et sans l'observance des commandements[3].

---

ad Romanos... Oportet ut illam expositionem perversam... *aut suum neget* aut corrigere atque emendare non dubitet.

1. Voir chapitre 9, *ad fin.*, citation de *Ps.* 49, 14 : « Sacrifica sacrificium laudis. » Le texte discuté ne vient qu'à la fin du ch. 11.

2. *Vita*, 7 ; *Demetr.*, 5 et 6.

3. Sur la « patience » de Dieu : *Vita*, 4 ; *Exp. Rom.*, II, 4 (éd. Souter, p. 19-20) ; sur l'idée qu'il y a pour les pécheurs une certaine « somme » de péchés qu'ils ne peuvent dépasser : *Vita*, 4 : « esse autem certum peccatorum modum atque mensuram » (Exemple de Sodome et des Amorrhéens) ; *Exp. Rom.*, IX, 17 (p. 76) : quod unusquisque modo et fine peccatorum sŭorum impleto puniatur, sicut Sodomitae et Amorraei. — Cérémonies judaïques, *Vita*, 13 : « Justificari hominem » Apostolus « per fidem sine operibus legis » dicit, sed non de illis operibus, de quibus alterum apostolum audio dicentem : « fides sine operibus mortua est » (Jac., II, 20). Paulus enim apostolus de operibus legis locutus est, hoc est de circumcisions carnali et neomenia et sabbato... *Exp. Rom.*, III, 28 (Souter, p. 34) : Sine quibus operibus legis apostolus iustificari hominem per fidem dixisse credendus est? scilicet circumcisionis vel sabbati et ceterorum hujusce modi, non absque justitiae operibus, de quibus beatus Jacob dicit : « fides sine operibus mortua est ». *Vita*, 15, Pélage citant *I Tim.*, V, 10 : « Vidua... si filios educavit » ajoute la glose : [quod subintelligitur deo] ; dans le Commentaire sur saint Paul (Souter, p. 495) : [Subauditur deo.]

Il y a dans le *de Vita* la même vigueur méthodique et précise que dans la Lettre à Démétriade, le même art de choisir un mot ou une phrase de l'Écriture pour en extraire toute sa substance didactique et morale[1], le même souci de marquer les grandes lignes du développement. Pélage a, à un très haut degré, le sentiment de la composition : il procède par contrastes ou par reprises et de cette succession de diptyques ou d'esquisses. à chaque fois plus approfondies, finit par se révéler avec une émouvante grandeur l'image idéale qu'il veut proposer à notre admiration[2].

Un procédé de rhétorique revient ici avec affectation : l'anaphore, la réitération intentionnelle des mêmes expressions[3]. Les exclamations, les interrogations oratoires sont nombreuses[4]. Le style, moins souple et moins fleuri que dans la Lettre à Démétriade, semble avoir plus d'emphase et de force.

IV

Si le *de Vita christiana* est de Pélage comme tant d'indices littéraires tendent à le faire admettre, cette identification entraîne sur-le-champ de vastes conséquences. Le *de Vita christiana* en effet ne se présente pas dans la littérature de son temps comme un livre isolé ; il se rattache à une collection d'ouvrages théologiques et moraux du plus haut intérêt. Ce sont les trois livres, conservés sous le nom du pape Sixtus, qui découverts au XVIe siècle par Solanius, ont été réédités en 1890 par C. P. Caspari[5] : le *de divitiis*, le *de operibus fidei* et le *de castitate*[6]. Tous

---

1. *Vita*, *praef* : unde prius exordium sumam, justius non invenio quam ut primum de *Christiano* ipso vocabulo disputem et cur quis christianum nuncupetur exponam. C. 10. explication du texte : « propter *innocentiam*. » Cf. *Demetriade*, 12 : Consideranda vis ipsa verborum est...

2. C. 5 : Mort du juste, opposée à la mort du coupable ; c. 9 : le chrétien exemplaire et le chrétien scandaleux ; c. 11 : la prière de l'impie et la prière du juste. L'iniquité des spoliateurs est peinte à trois reprises : c. 3, 11 et 12 ; œuvres et vertus du chrétien parfait : c. 1, 6, 9 et enfin après ces trois ébauches, c. 14 : « Christianus est qui... ».

3. Anaphores : c. 3, *ad f.* : Merito... (3 fois) ; c. 8 : Nemo... (5 fois) ; c. 9 : Deum diligit (7 fois) ; c. 10 : Quisquis... (5 fois) ; nihil (3 fois) ; c. 11 : Quid... (5 fois) ; c. 10 : Nemo, inquam, sensu proprio se decipiat et illudat, nemo se vana existimatione seducat ; c. 14 : Nemo igitur alterum decipiat, nemo seducat.

4. C. 3, *ad f.* : O indignum nefas ! O scelestum facinus ! O nimium et non ferenda crudelitas ! Cf. Caspari, p. 295, n. 5 et p. 381.

5. C. P. Caspari : *Briefe, Abhandlungen und Predigtem aus den zwei Jahrhunderten des Kirlichen Altertums und dem Anfang des Mittelalters*. Christiania, 1890. A défaut de cette édition, on pourra se reporter, avec beaucoup de réserve, au texte donné par Solanius et reproduit dans *Bibliotheca Patrum*, VII, p. 803-844, Lyon, 1677.

6. Les titres complets sont : *tractatus de divitiis ; epistola de malis doctoribus*

ces traités procèdent d'une inspiration identique, présentent les mêmes modes de composition et d'argumentation, les mêmes tours oratoires, le même vocabulaire et la même grammaire. Nous ne reprendrons pas ici la démonstration excellente de Caspari pour établir l'unité d'origine de ces trois livres ni l'analyse de J. Baer pour marquer les relations qui les unissent au *de Vita christiana*[1]. Ce à quoi Caspari ne pouvait songer — ne disposant pas d'une édition savante des *Expositiones*, — c'est à relever les analogies pourtant très remarquables qui existent entre ces traités et le Commentaire sur saint Paul[2].

Le *de Divitiis* énonce sur l'illégitimité des fortunes et le devoir de renoncement aux biens temporels la même théorie que le commentaire pélagien sur les deux Épîtres aux Corinthiens et l'Épître aux Éphésiens[3].

Leur auteur soutient que les biens temporels devraient être également répartis, comme le sont les richesses spirituelles :

de Div. (p. 35) : ad ipsa mysteriorum sacramenta veniamus et consideremus si vel illic... aliqua possit inaequalitas reperiri.

Exp. (p. 190) : Omnibus discipulis qui aderant aequaliter tradidit sacramenta.

Exp. (p. 197) : quorum ergo spiritalia et caelesta communia sunt, hi debent terrena et carnalia communiter possidere.

Il démontre que l'exemple d'Abraham ne peut faire loi pour des chrétiens :

de Div. (p. 38) : Interrogo te : cujus morte reparatus es? cujus cruore, cujus passione liberatus es?

---

et operibus fidei et de iudicio futuro; epistola de castitate. Il faut joindre à cet ensemble, le traité (très mutilé) dit *de possibilitate non peccandi* (p. 114-119) et la Seconde Lettre : « *Humanae referunt litterae...* » (p. 14-21). Au contraire, la Première Lettre : « *Honorificentiae...* » est un apocryphe qu'il faut distinguer formellement des ouvrages précédents.

1. Caspari a réuni toute une documentation, p. 278-329. J. Baer, *loc. cit.*, p. 13-31. Remarquer aussi les mêmes invectives contre les juges iniques et spoliateurs : *Vita*, 3 ; *de divit.*, 6 (p. 31-32). Cependant Caspari, tout en marquant les très nombreuses relations qui unissent les traités dits de Sixtus et *de Vita christiana* (p. 375-382) n'a pas osé les attribuer au même écrivain ; il relève dans *de Vita* « einen populäreren Character » (p. 382), de même qu'il trouvait plus *distingué* le ton de la Lettre à Démétriade : « Pelagius schreibt, so zu sagen, vornehmer » (P. 372, n. 1).

2. Caspari a pourtant signalé (p. 361-362, note) un des rapprochements que nous avons mentionnés plus haut (p. 19, n. 3).

3. Comparer *de divitiis*, c. 9 et 10 et *Exp. I Cor.*, I, VII et XIII ; *de divit.*, 20 et *II Cor.*, XI, 13 et *Eph. I*, 18. Ce n'est pas à cause des persécutions que le Christ a prescrit la pauvreté à ses disciples : *de divit.*, 10 (p. 41) ; *Exp. I Cor.*, XIII, 4 (Souter, p. 203, l. 18).

Exp. I Cor., 1, 13 (p. 132) : Numquid Abraham cruci fixus est pro vobis aut in nomine Iob baptizati estis ?[1].

Le *de Castitate* n'est dans certaines de ses pages les plus personnelles qu'une amplification du schème didactique esquissé par Pélage à l'occasion de la première Epître aux Corinthiens[2]. Mais nous nous arrêterons plutôt au *de Operibus*, puisque aussi bien par son étendue, sa vigueur de raisonnement et de polémique, sa beauté oratoire, ce traité doit être considéré comme un des chefs-d'œuvre de Pélage.

L'idée généreuse qui inspirait les développements les plus véhéments du *de Vita christiana*, cette conviction que la foi sans les actes, la foi vaine et stérile et même quelquefois la foi criminelle qui veut couvrir et racheter par la prière des lèvres des actions d'injustice, une telle foi n'est qu'un leurre si elle exclut l'observance réelle des commandements et la pratique de la charité[3] ; cette idée, qui semble avoir été le grand ressort de Pélage dans son apostolat[4], s'exprime dans le *de Operibus* avec une éloquence et une ironie qu'avivent encore la nécessité de confondre des contradicteurs et l'indignation que lui suggèrent les propos de ces « mauvais docteurs » et de ces hypocrites qui propagent une doctrine corrompue[5].

L'argumentation du chap. XII, 2 (p 77) *de Operibus*, spécifiant les péchés qui interdisent « l'accès du royaume » n'est qu'une reprise de *Exposit. I Cor.*, VI, 9 (p. 155). Remarquer l'analogie du commentaire sur : *et his similia...*

L'invective contre les « mauvais docteurs » qui cherchent à plaire et à corrompre (*de Op.*, p. 73-74) vise les mêmes individus et presque dans les mêmes termes que *Exp. II Cor.*, XI, 14 (p. 293).

---

1. *De Cast.*, 6 (p. 133) : Aut numquid minus debent christiani Christum quam Moysen Iudaei imitari ? Sur la non-validité dans la Loi nouvelle des exemples tirés de l'Ancien Testament : *de divit.*, 9 (p. 37-38) ; *de castitate*, 11 (p. 149) et *Exp. I Cor*, VII, 3 (Souter, p. 160). Cf. *de div.*, 18 (p. 59) ; *Exp. Gal.*, I, 7 (p. 308).

2. Voir surtout, *de Cast.*, 3 et 4 (p. 126-127) et 14 (p. 155) et *Exp.* (p. 159). On retrouve, *de Cast.* (p. 137) la comparaison du médecin qui permet au malade l'usage des fruits les moins malsains (*Exp.*, p. 159, l. 15). Cf. c. 3 (p. 132) et *I Cor.*, VII, 5 (Souter, p. 162) : exemple d'Abimelech.

3. *Vita*, 12 et 13. *Exp. Rom.*, III, 28 (p. 34), *Gal.*, III, 10 (p. 319), *Eph.*, IV, 6 (p. 372) et passim, *de op.*, 6 et 7 (p. 74-79). On se demande sous l'empire de quel préjugé Loofs a pu écrire : « Das *sola fides justificat* hat vor Luther keinen so energischen Vertreter gehabt als Pelagius. » *Realencyklop.*, XV, 753.

4. Confirmé par le témoignage de saint Augustin : *de gestis*, 50 *ad f.* ; « vehementes et quodam modo ardentes *ad bonam vitam* exhortationes ejus ».

5. *De op.*, 5 (p. 74) : et ita fit, ut, dum nimia humanae cupiditate gloriae diligi se etiam a vitiosis expetunt, vitia et peccata defendant.

Comme dans le Commentaire sur saint Paul, il compare leur théorie séduisante et perverse aux mensonges de l'éternel tentateur[1]; comme dans le *de Vita christiana* il montre, avec une indignation vengeresse, les effets pernicieux d'une doctrine obligeante et accommodante qui permettrait à de prétendus chrétiens de pécher en sûreté de conscience, *securi et liberi*, pourvu qu'ils aient la foi[2] !

V

Nous sommes donc en possession de sept traités complets et étendus où sont bien marquées les caractéristiques intellectuelles et littéraires de Pélage. — Or il se trouve que par une conséquence du souci très prononcé qu'a Pélage d'inculquer ses idées à l'aide des mêmes formules ou de formules très voisines, le *de Divitiis* et le *de Castitate* contiennent l'un et l'autre un paragraphe semblable, renfermant en quelques lignes un certain nombre de préceptes, classés dans le même ordre, et qui forme une sorte de liste des interdictions imposées à la conscience du chrétien, comme si l'auteur avait voulu condenser sous une forme brève et facile à retenir les règles fondamentales de la discipline évangélique.

de Divitiis, 19 (p. 60) : Iubemur enim non mentiri, non maledicere, non periurare, sed nec iuste quidem iurare, nulli malum pro malo reddere, inimicos diligere, pro persecutoribus et calumniatoribus nostris instanter orare ; non licet nobis ablata repetere, non saecularia iudicia adire, non vicem iniuriam inrogantibus repensare. Prohibemur etiam cum fornicatoribus aut ebriosis aut maledicentibus aut rapacibus cibum capere ; non licet nobis otiosum saltem proferre ex ore sermonem.

de Castitate, 10 (p. 144) : Praecipitur nobis non mentiri, non maledicere, non malum pro malo reddere, non iurare quidem vel juste; iubemur etiam inimicos diligere et odientibus nos benefacere et pro calumniantibus et pro persecutoribus nostris orare. Non licet nobis saecularia iudicia adire, non ablata repetere, non vicem iniuriam inrogantibus repensare ; quin potius verberanti alteram maxillam praebere,

---

1. *De op.*, 16 (p. 97) : Adhuc enim antiqui serpentis malitia viget, adhuc diabolus isto grassatur in mundo, adhuc hodie omnis anima similis Evae seducitur... Quotiescumque enim ad evacuandam dei definitionem hujuscemodi praedicationem audio, toties antiqui serpentis sibilum recognosco. — *Exp. in II Cor.*, XI, 3 (p. 289) : Serpens Evam de deo mentiendo seduxit, adfirmans solo terrore deum comminatum esse mortem, non etiam inlaturum. Ita et pseudo-apostoli adserebant... per quorum imitatores etiam nunc serpens similiter quosdam seducit, femineos mores habentes, gehennam propter solum terrorem adserens nominari.

2. *De op.*, 3 (p. 70) : ut sub obtentu fidei *liberius securiusve* delinquerent. *Ib.* (p. 99) : ut securius liberiusqus peccemus. *Vita*, 2 et 13 : ergo securi peccamus et liberi. *Exp. II Tim.*, IV, 3 (p. 521) : ut securi delinquant.

et auferenti tunicam pallium cedere. Non licet autem etiam cum fornicatoribus aut cum avaris aut cum maledicentibus aut cum ebriosis aut cum rapacibus cibum capere[1].

Cette sorte de sommaire des obligations essentielles d'un chrétien ne se rencontre que dans les écrits de source pélagienne : nous le retrouvons, légèrement développé mais identique en substance, dans un long et brillant traité dédié « à une épouse du Christ » et que le moyen âge attribuait tantôt à saint Athanase et tantôt à saint Jérôme : « Éloge de la Virginité »[2] :

Virg. laus, 7 (**PL 30**, 167) : Ipse tibi praecepit, ut non maledicas, non mentiaris, non detrahas nec detrahentes auscultes, ut omnino non iures, non concupiscas, non invideas, non sis tepidus, non sis avarus ; ut nulli malum pro malo reddas, ut inimicos tuos diligas, ut pro maledicentibus et persecutoribus ores, ut percutienti maxillam alteram praebeas, ut in iudicio saeculari non litiges ; ut, si quis tua voluerit auferre, gratanter dimittas ; ut nec iracundiae nec zeli nec livoris malum intra pectus admittas ; ut crimen avaritiae fugias ; ut omnis iactantiae ac superbiae malum caveas, ut humilis et mitis Christi exemplo vivas, malorum consortia in tantum devitans, ut cum fornicatoribus atque avaris aut maledicentibus aut invidis aut obtrectatoribus aut ebriosis aut rapacibus cibum non capias.

Faut-il inscrire encore au compte de Pélage cet éloge de la Virginité ? L'insertion d'un passage isolé pourrait, comme cela s'est rencontré en d'autres cas, résulter d'une copie ou d'une interpolation[3]. Mais ici c'est tout l'ensemble, c'est la doctrine entière de la lettre qui exprime déjà avec une ampleur pareille et une éloquence égale les principes d'édification que Pélage devait reprendre quand il s'est adressé à Démétriade, à savoir que la personne qui se voue au Seigneur lui offre par excellence une victime de choix : *hostiam viventem*, *sanctam*, *deo placentem*[4] ; que la consécration de la virginité serait illusoire si elle n'était accompagnée de l'observance des commandements qui s'adressent à tous[5], et que, plus encore que dans l'intégrité de son corps, la

---

1. Texte très abrégé dans la *Seconde Lettre* pélagienne (Caspari, p. 19) : non licet mentiri, non licet maledicere, non licet iurare, non licet malum pro malo reddere, non licet adulari, non licet personas accipere, non inimicum odisse quem amare praecipitur... Allusion probable dans *Vita*, 6 et très nette dans *de operibus*, 14 (p. 91-92).

2. *Virginitatis laus*, Traité dédié, d'après Erasme, *ad Mauritii filiam*. Pseudo-Jérôme, **PL 30**, XIII, 163-175 et Pseudo-Athanase, **PG 28**.

3. C'est, croyons-nous, le cas dans la *Première Lettre*, de Caspari (p. 5).

4. *Virg.*, 1 et 16 ; *Vita*, 9 *ad f.* ; *Demetr.*, 1.

5. *Virg.*, 3 et 7 ; *Celant.*, 22 ; *Demetr.*, 10.

vierge doit être pure par l'innocence totale de son âme[1]. Et de fait, cet écrit, traité de la vie virginale, nous apparaît en tous points comme un premier essai de la Lettre à Démétriade ; avec la Lettre à Célantia, code de morale conjugale, avec les dernières pages du *de Vita christiana*, règlement de la viduité chrétienne, il constitue le premier élément d'une trilogie morale.

Comme dans le *de Vita*, l'auteur veut inculquer que la sainteté de la vie doit être une réalité et non une apparence trompeuse, une réalité féconde qui par l'exemple merveilleux des vertus suggère même aux infidèles le respect et la vénération :

Vita, 9 : Tales convenit esse Dei cultores et servos... ut quisquis eos viderit stupeat et admiretur et dicat : « Vere hi homines Dei sunt, quorum talis est conversatio ». Ita se homo Dei exhibere debet et agere, ut nemo sit qui eum non velit videre, qui non audire desideret, nemo non, cum viderit, Dei esse filium credat,

Virg., 12 : Ita te exhibe... ut, qui te viderit, admiretur et dicat : « Quae est haec nova inter homines gravitas ? quae pudoris verecundia ?... Caeleste hic aliquid in corpore humano refulget ; puto quod habitet in quibusdam hominibus Deus. » Et, cum te filiam Christi cognoverit, majore stupore tenebitur et cogitabit qualis iste dominus sit, cujus talis ancilla est.

Comme dans le *de Operibus*, il pense que c'est le fait même de la désobéissance qui constitue la gravité et l'essence du péché et non pas l'importance matérielle du délit, et, dans les deux ouvrages, il en donne comme preuve et presque dans les mêmes termes la faute commise par Adam[2] ; comme dans la Lettre à Célantia, il reconnaît la difficulté héroïque des renoncements qu'impose l'ascétisme chrétien :

Virg., 1 : Grande est et immortale et paene ultra naturam corpoream, frenare luxuriam et concupiscentiae flammam adolescentiae facibus aestuantem animi virtute restinguere et spiritali conatu vim genuinae oblectationis excludere vivereque contra humani generis legem, despicere coniugii solatia, dulcedinem contemnere liberorum, et, quaecumque praesentis vitae commoda sunt, pro nihilo spe futurae beatitudinis computare.

Célantia, 28 : Magni hoc animi signum et perfectae virtutis indicium

---

1. *Virg.*, 8 et 9 : *Demetr.*, 12 et 24. — Le joli passage sur les « fiancés de la terre », *Virg.*, 10 (Migne, 171 c), se retrouve dans *Demetr.*, 24 (Migne, 38 c).

2. *Virg.*, 6 : non propter arboris fructum sed propter mandati contemptum. Ergo non agitur de qualitate peccati sed de transgressione mandati. *De op.*, 13 (p. 90). Même exemple : non enim actum est de qualitate peccati sed de transgressione mandati.

est : renuntiare subito expertae voluptati, fugere notas carnis illecebras et calentis adhuc aetatis flammas fidei ardore restinguere[1].

C'est enfin, après beaucoup d'autres rapprochements que l'on pourrait faire, une preuve véritablement cruciale de voir l'auteur emprunter, cette fois presque littéralement, à son propre Commentaire sur saint Paul les réflexions que lui suggère le verset XII, 34 de la Première Épître aux Corinthiens : *Innupta cogitat quae Dei sunt...*

Virg., 7 : Nuptam viro placere adserit cogitando quae mundi sunt ; innuptam vero Deo, eo quod nulla illi cura sit saeculi. *Dicat ergo mihi*, quae virum non habet et tamen quae mundi sunt cogitat, cui placere desiderat? nonne incipiet illi nupta praeponi, *quia* illa cogitando *quae mundi sunt* complacet vel marito? *ista* vero nec marito, quem non habet, *potest* placere nec Deo.

Expos. in I Cor. (Souter, p. 169) : Nuptam viro placere adserit cogitando quae mundi sunt ; innuptam vero Deo, eo quod illi nulla cura sit saeculi. Quae *ergo* virum non habet et tamen quae mundi sunt cogitat, cui placere desiderat? nonne incipiet illi nupta praeponi, *quae* cogitando *mundana* complacet vel marito, *cum haec* nec marito, quem non habet, *possit* placere nec Deo?

Il ne s'agit pas là d'une rencontre accidentelle ; un développement inséré dans la Lettre à Démétriade montre l'importance que Pélage attachait à ce texte de saint Paul, et, dans sa brièveté, le chapitre qui y fait allusion, était pour ses lecteurs un rappel de son Éloge de la Virginité dont (en les résumant) il confirmait une fois de plus les enseignements essentiels[2].

VI

Dans le même volume de la *Patrologie* de Migne qui contient les œuvres « apocryphes » de saint Jérôme, séparée par quelques écrits, pour nous sans intérêt, de l'Éloge de la Virginité, se trouve une Lettre *sur la science de la loi divine* que Johannes Olivarius, éditeur de Prosper d'Aquitaine, attribuait à Célestius et dont Bellarmin de son côté a justement remarqué l'esprit Pélagien[3].

---

1. *Demetr.*, 18 : quanto illud difficilius, quanto durius, ut de castitatis labore taceam, abstinere a vino carnibusque ipso quoque oleo et vilem sine his cibum... vix capere, fracta jejuniis vigiliisque membra, fomenta balnei contemnere, necessarias res negare corpori et vim quamdam inferre naturae.

2. *Demetr.*, 12. Ce paragraphe résume en quelque sorte les ch. 7, 8 et 9 de *Virg. laus.*

3. **PL 30**, 105-116. Pseudo-Jérôme, VII : *Instituit amicum in scientia divinae legis.* Olivarius, cité par Migne (PL 51, 615). Bellarmin, *de scriptor. ecclesiast.* Paris, 1644 (p. 151). Indication intéressante de Oudin : *Comment. de script. eccle-*

Nous avons la conviction absolue qu'il s'agit d'une œuvre authentique de Pélage.

Ce n'est pas la doctrine caractéristique exprimée en certaines pages qui nous fait nous prononcer ainsi. Que l'intervention de la volonté propre et la connaissance précise et consciente des commandements divins soient nécessaires dans l'œuvre du salut [1] ; que la « vocation » du Christ s'adresse également et indistinctement à tous les hommes et qu'une prédestination reposant sur un choix arbitraire et inéluctable de Dieu paraisse comme une pure injustice[2], ce sont là des principes incontestables de la doctrine pélagienne. Leur auteur les a formulés en plusieurs circonstances mais ses disciples aussi, un Célestius, un Julien d'Éclane, voire Arnobe le Jeune ont pu les reprendre et les défendre après lui. Les idées d'un réformateur sont le bien commun de tous ses partisans : ce qu'il était plus difficile d'assimiler que des théories, c'est ce qui est « l'homme même », c'est le génie littéraire et le talent de la composition. L'auteur a réussi à introduire sans disparate ni violence, dans la contexture bien ordonnée d'un développement non seulement logique mais parfois véhément et large, la substance des recommandations édifiantes et même la teneur des formules verbales que l'on rencontre si souvent dans les écrits que nous venons d'étudier[3] : il allègue les mêmes citations[4] et les mêmes faits bibliques[5], emploie des arguments pareils et, — comme par exemple dans la Lettre à Démétriade, — construit sa péroraison en détaillant et en définissant la portée de chacun des mots de la devise qu'il énonce[6]. Il n'est à notre connaissance aucun livre qui, dans la trame ininterrompue de son exposé, renferme un plus grand nombre de points que l'on puisse, suivant les cas, rapprocher d'un endroit similaire du *de Operibus*, de l'éloge de la Virginité ou de la Lettre à Démétriade[7]. Nous sommes en présence d'un écrivain auquel sont familiers tous les procédés de style et de composition de Pélage et qui, puisant indistinctement dans ses œuvres, fait, pour ainsi dire d'instinct, la synthèse de ses

---

siast. antiq., I, 829 : « in quibusdam adscripta erat ad Ctesiphontem. » L'attribution à Faustus de Riez (d'après Schönemann et Vallarsi) est dénuée de valeur. Observations importantes de Caspari (p.-392-397).

1. *De lege*, 4.
2. *De lege*, 7.
3. Caspari, p. 395 (note 7 très détaillée).
4. C. 6, Jac. IV, 4 : « amicus mundi » ; c. 8 : I Joh. II, 15 : « Nolite diligere mundum. »
5. Voir ci-après, p. 28.
6. Cf. dans *Démétr.*, 15, le commentaire détaillé de *Phil.* II, 15.
7. Remarquer c. 4 : immaculatam hostiam. Cf. *Supra*, p. 24, n. 4.

moyens littéraires et de ses idées. Un imitateur se serait trahi par quelque maladresse ; ils aurait sans doute inséré telles quelles des phrases d'emprunt : il n'aurait pas su enchasser et adapter dans son texte avec autant de convenance et de force les témoignages de l'Écriture et l'énoncé habituel des exhortations pélagiennes. Il aurait fait, comme plus loin nous pourrons en voir des exemples, une *marquetterie* et non une œuvre.

Toute une dissertation très étudiée sur la nature spécifique du péché — dissertation qui est à rapprocher d'un texte que nous avons déjà signalé dans le traité de la Virginité — s'apparente d'une façon très étroite à un développement du *de Operibus* [1]. Mais si la doctrine est la même, les exemples sont différents, ou du moins ne sont pas tout à fait étudiés au même point de vue : au lieu d'examiner — après l'exemple d'Adam, cité dans les deux textes — le cas d'Onan, d'Esaü, de Marie, sœur de Moïse, des fils d'Aaron, du prêtre Héli, de Jonathas, il étudie ici l'histoire de Loth, de Séméias, de Judas, d'Ananie et Sapphire. Il mentionne dans les deux ouvrages Saül, Josaphat et Oza mais, s'attachant à suivre un plan différent, il commente leur action en d'autres termes et ne les nomme pas dans le même ordre [2].

Comme il le fera dans la Lettre à Démétriade, il proclame que la connaissance de la Loi divine est la condition préalable de l'accomplissement des préceptes et rappelle que la gravité de la faute se mesure à la dignité de celui qu'on offense :

De Lege, 4 : Respondebimus oportere prius nosse quid jussum sit, quidve prohibitum, ut scientes utrumque servemus ; alioquin ante scientiam mandati impossibile est nosse quid fiat.

Demetr. 9. Impossibile est enim ei quemquam placere, cui quid placeat, ignorat ; fierique potest ut etiam obsequendi voto offendat, cui quomodo obsequi debeat, autea non didicit, et, ut majus est, voluntatem domini facere quam nosse, ita prius est nosse quam facere.

De Lege, 5. Quanquam leve numquam sit, Deum etiam in exigua contemnere, qui non tantum ad qualitatem peccati respicit, sed ad personae contemptum. Propter quod homini non solum intendendum est, quale sit quod jubetur, sed quantus ille sit, qui jubet.

Celantia, 6 : Et sane nescio an possimus leve aliquod peccatum dicere, quod in Dei contemptum admittitur, estque ille prudentissimus qui non tam considerat quid jussum sit, quam illum, qui jusserit, nec quantitatem imperii sed imperantis cogitat dignitatem.

Demetr. 16. Nec aliqua praecepta ejus quasi vilia munuscula ac parva contemnere, sed imperantis in omnibus majestatem adspicere. Nul-

1. C. 4 et 5. Cf. *de op.*, 13 (p. 90). *Supra*, p. 25, n. 2.
2. *De lege*, 5 ; *Virg.*, 6 ; *de op.*, 13-14 (p. 90-92).

lum quippe mandatum Dei contemptibile nobis videri potest, si eius semper cogitemus auctorem.

— Il nous redit que la Loi et l'enfer sont les mêmes pour tous :

De Lege, 6. Et, cum omnibus aequaliter legis data sit gratia, gehenna seu cœli regna promissa sint, alii de divitiis, alii de virtutibus meditantur.

De divit. 6 (ad fin.), p. 33. Numquid non omnibus, qui Christiani dicuntur, eadem lex christianitatis data est? aut forte duplici et diversorum praeceptorum genere continentur, uno quo alios ad misericordiam pietatisque officia sit necesse constringi, altero quo alii ad impietatis crudelitatisque facta dimittantur? Aut tepidior his gehennae praeparatur ignis, ...illis vero calidior ?

De Cast. 17 (p. 165). Numquid non unus omnibus Deus ? aut non omnes Christiani eiusdem iudicis expectant adventum ? aut forsitan mitior alio alios vel acrior ignis expectat, ut alii tantum solliciti sint et alii tantum securi.

— Exploitant un thème moral toujours impressionnant, celui-là même qu'illustrera Bossuet, il déplore la brièveté des biens terrestres et de la vie : nous ne sommes en effet que des passants sur terre.

De Lege, 8. Nemo ad brevitatem temporis, nemo ad naturae respicit conditionem, nemo considerat, nemo retractat vana esse omnia, quae aliquo fine clauduntur.

De Castitate, 4 (p. 131) sur la brièveté de l'amour : Quid prodest diligi, quod semper haberi non poterit? quid prodest expeti, quod, quamdiu potiri possit, incertum est? sed etiam si toto hujus vitae tempore teneatur, breve est omne quod quandoque finitur.

Demetr, 29. Quid porro non breve et incertum et casui non serviens ? quale istud bonum est, quod semper timeas amittere ?... Et, si vita nostra tendatur per mille annos, ...quale hoc, quaeso, diu est, quod fine deletur ?

De Lege, 9, Nemo in deteriori et extranea patria plus eligit possidere quam in sua. De his tantum sollicitudinem habere debemus et curam, quae nobiscum transferre possumus. Ambiant terrena gentiles, quibus caelestia non debentur; concuspicant praesentia qui futura non credunt : christianis divitiae et haereditas sit divinitas Christi.

De Divitiis, 19, ad f. (p. 64). Nemo enim de India aut de Arabia aut de Aegypto negotiandi causa adveniens, Romae vel quocumque alio loco exiguo tempore moraturus, aut domos sibi ibidem aut possessiones comparet aut aliqua quae esse immobilia videantur, nisi aut aurum aut argentum aut mercium species aut quaecumque secum ad patriam propriam ferre sufficiat. Ita ergo et nobis in hoc peregrinationis tempore illa tantum desideranda sunt, illa quaerenda... quae nobiscum simul ad caelestia possunt regna transire et in quibus valeamus perpetuae hereditatis locupletatione gaudere.

Parfois, même quand il s'agit d'un sujet différent, — dans le premier cas, la grâce, dans le second, la foi — l'analogie d'expression est frappante :

De Lege, 2. Nolo quisquam ignorantiae titulo gratiam Dei temere faciat ingratam, ne fidem suam vertat in scandalum et fiat ei *causa salutis interitus et perditionis occasio.*

De Operib. 3 (p. 70). Pro nefas ! ut per hoc, fidem scilicet, mortis causa miseris malae intelligentiae vitio ministretur, per quod bene sentientibus aeternitatis vita confertur et *interitus perditionisque materia* humanae imperitiae sit illud, quod divina clementia praestitit, ut esset *salutis occasio.*

Obligés de limiter des rapprochements qui pour ainsi dire affleurent de tous les chapitres, nous nous arrêterons au texte brillant qui peu, avant la fin de la lettre, conformément à l'ordonnance accoutumée des écrits de Pélage presse irrésistiblement le disciple ou le lecteur et cherche à l'entraîner et à l'émouvoir par la considération des sanctions qui au Jour suprême apporteront à chacun la rétribution de ses œuvres. En termes différents, mais toujours en employant les mêmes procédés littéraires, avec la même structure de phrases et avec une égale maîtrise dans le maniement des textes terrifiants de la Bible (semblables, mais non identiques), Pélage, rivalisant avec lui-même[1], recommence la description des angoisses et des catastrophes qui accompagneront le jugement dernier.

De Lege, 7. Ecce si umbrato repente de caelo solis claritas nostris adspectibus denegetur, et productis in nostram humilitatem nubibus pluviae terris immineant ; si commotis, ut assolet, elementis in rotam sui currus tonitrua concitentur, et hinc inde fulgorum jacula palpebris terribiliter objecta coruscent, quanquam in consuetudine ista contingant, pavemus, contremiscimus et proni ad terram deposita superbia cervices submittimus. *Quid faciemus* in illa die miseri, quando revoluto caelo cum angelicis virtutibus igneus dominus totus adveniet, quando cadentibus desuper stellis sol in tenebras et in sanguinem luna mutabitur ? quando montes sicut cera liquescent ; quando terra ardebit et arescent flumina et maria siccabuntur et contra rerum naturam consumpto divinitus humore ariditatem in aquis ignis operabitur ; quando peccatores dicent montibus : « Cadite super nos », et collibus : « Tegite nos » ; quando vocabunt homines mortem et vocata non veniet, etc...

C'est le même développement qu'on peut lire, dans la conclu-

1. C'était, semble-t-il, un de ses grands succès oratoires et moraux. Cf. Augustin, *de Nat. et grat.*, 82 : verberentur terroribus et praemiorum laudibus erigantur.

sion du *de Divitiis* et au seuil des grandes prosopopées qui remplissent les derniers chapitres du *de Operibus*; c'est le même tableau, plus sobre mais identique au fond qui est indiqué dans la Lettre à Célantia[1] ; c'est lui qui sera repris avec un sentiment tragique, dont le souvenir tout récent des invasions barbares souligne et redouble l'horreur, dans la péroraison à Démétriade :

Demetr. 30, Recens factum est, et quod ipse audisti, cum ad stridulae buccinae sonum Gothorumque clamorem lugubri oppressa metu domina orbis Roma contremuit... Permista omnia et timore confusa ; omni domui planctus et aequalis fuit per cunctos pavor... Si ita mortalis timemus hostis humanam manum, *quid faciemus* cum clangore terribili tuba intonare de caelo coeperit et ad illam archangeli vocem omni buccina clariorem totus simul remugiet mundus? cum viderimus super nos non manu facta arma concuti, sed et virtutes caelorum commoveri etc...

VII

Il serait bien difficile de nier la connexion qui existe entre tous les écrits que nous avons cités ; nous pouvons même, apportant une précision plus grande, observer que, lorsque vers 413 ou 414, Pélage a composé sa lettre à Démétriade[2], il a utilisé des textes qui proviennent visiblement de ses traités de la Vie chrétienne, de la Virginité et de la Loi divine[3] ; or, ces ouvrages sont tous les trois antérieurs à 410[4] et deux d'entre eux au moins contiennent des passages qui sont *directement* inspirés du Commentaire sur saint Paul[5]. L'unité de l'œuvre pélagienne nous semble suffisamment garantie par de telles concordances et, fort des documents recueillis, de tous les renseignements qui en découlent

---

1. *De divit.*, 20 (p. 65). Même citation que dans *Demetr.* : II, *Petr.*, III, 10-12. *De op.*, 18 (p. 102) : *Quid faciemus*, dum ille advenerit dies, cum adstantibus angelis, archangelis, potestatibus et caeteris caelestis militiae turbis (turmis ?)... omnium occulta pandenda sunt, etc... *Celant.*: 31-32.

2. Date probable des lettres de Jérôme et d'Augustin à l'occasion du même événement : Jérôme, *ép.*, 130 (postérieure à la mort d'Héraclianus, en 413); Augustin, lettre de félicitations à Proba (*ép.*, 150).

3. On peut mettre en parallèle : *Demetr.*, 5 = *Vita*, 7 (Justes de l'ancienne Loi ; *Demetr.*, 12 = *Virg.*, 7 et 8 (devoirs d'une vierge) ; *Demetr.*, 30 = *de lege*, 7 (Jugement dernier).

4. En automne 416, le *de Vita* était « ante quattuor ferme annos » en possession d'anciens disciples de Pélage (Aug., *de gestis*, 19) ; le traité de la Virginité se réfère (c. 16) à des décisions récentes (*nuper*) de la discipline romaine, prises vers 404 sous le pontificat d'Innocent (Lettre à Victrice, c. 12). Cf. Mansi, III, 1036 et 1133 (Synode des Romains, canon I). Le *de lege* remonte à un temps où le nom de *monachus* n'était pas encore très bien accrédité chez les Latins (c. 9, *ad. f.*). Le Commentaire sur saint Paul a dû être écrit dans les toutes premières années du ve siècle (vers 402-405).

5. *Vita*, 13 = *Exp. Rom.*, III, 28 ; *Virg.*, 7 = *Exp.*, I. Cor., VII, 34.

et qui concernent moins les idées de Pélage que ses moyens d'expression littéraires et les formules qui sont la marque propre de sa personnalité, nous allons poursuivre notre exploration et nous risquer encore, avec des chances d'erreur que nous croyons aussi limitées que possible, à attribuer à notre auteur des écrits que l'on a jusqu'à ce jour négligés.

Pour ne pas prolonger une discussion qu'il serait peut-être fastidieux de poursuivre jusqu'en de minutieux détails, nous nous contenterons de mentionner rapidement les livres ou les lettres que la confrontation des textes nous a amené à restituer à Pélage. Ce sont :

l'*Exhortatoria* [1] pseudo-hieronymienne « à Pammaque et Océanus » (?) : *Qui Aethiopem invitat...* et la lettre sur la véritable Pénitence [2] : *Ad te surgo hominem...*, dont le style âpre et mécanique, tout chargé d'antithèses ou d'anaphores et la brutalité voulue dénotent encore la gaucherie du réformateur novice ;

la lettre pseudo-ambrosienne de reproches à une religieuse qui fréquentait « le siècle » [3] : *ad virginem devotam*, dont le ton déclamatoire et violent marque la même inexpérience ;

la lettre *de ferendis opprobriis* [4], plus nourrie et moins emphatique, dont la sérénité résolue révèle l'énergie de l'apôtre qui a pris son parti des outrages du monde ; la *Consolatio* [5], adressée

---

1. **PL 30**, XXXII, 239-242. Sur ce texte, Dom Morin, *Rev. Benedict.*, XIII, 1896, p. 339. On remarquera, c. 2, une théorie bien pélagienne de l'endurcissement volontaire des pécheurs : « non quia non possunt, sed impossibilitatem voluntas naturae inimica superduxit » ; c. 4, le développement : *alii... nos...* à mettre en parallèle avec *de lege*, 6 : *illos... nos...*, et la phrase : « Stulti sumus si unum probavimus credentium salvatorem et non unum iudicem fore credamus », à rapprocher de *de cast.*, 17 (p. 165) : « Numquid non unus omnibus deus ? aut non omnes christiani eiusdem iudicis expectant adventum ? », voir plus haut, p. 29. Cf. *Exp. Eph.*, IV, 4 (p. 362). C. 5, le proverbe : « nostro nos mucrone confodimus » se retrouve dans *Démétr.*, 25 : « nostroque nos, ut dici solet, jugulat gladio ».

2. **PL 30**, XXXIII, 242-245. Plus exactement : *ad quemdam qui in saeculo paenitebat.* Remarquer les anaphores, c. 1 et 3 : « Paenitentem hominem dico... » ; c. 4, sur la présomption abusive des pécheurs, cf. *de op.*, 16 (p. 99) ; c. 6, la péroraison : *tunc .. tunc...* Cf. *Celant.*, 31.

3. **PL 17**, 579-584 : *Audi, filia...* Remarquer, c. 2 ; Ecce devota quae nos sequitur... Cf. *Vita*, 9 : « O christianum, dei servum, cuius tam mali actus... C. 2 (582 *b*) : Virgo potes esse corpore... Oculi autem tui obcaecati... aures tuae... Ubi sanctitas ? ubi verecundia ? ubi... (cf. *Virg.*, 7 et 12). C. 3 (584 *a*), le précepte : Ora sine intermissione.

4. **PL 30**, XLI, 282-288 : *Diversorum opprobria...* Remarquer, c. 3 : utinam ob domini mei nomen, etc... (cf. *de lege*, 6 : Dicat unusquisque quod velit : ego... judicavi melius esse confundi coram peccatoribus) ; c. 9 : Nam satis iniquum et impium est... (= *de div.*, 9, p. 39 : Nam satis iniquum est... Même exemple du Christ). C. 15, la formule : « Crescat in nobis quotidie... à rapprocher de *Virg.*, 16 : Crescat tibi cum annis gratia,...

5. **PL 30**, IV, 55-60 : *Si Deus ac Dominus noster...* Remarquer, c. 2, (56 *d*), l'image : agricola quoque de ubertate... reprise dans *Démétr.*, 28 : sic durus agricola...

« à une vierge exilée » sorte de traité (incomplet) sur l'injustice et l'envie auxquelles sont exposés les gens de bien, lettre dont le ton douloureux et frémissant semble trahir les mêmes déboires que certains passages du *de Operibus*[1] ;

la *Lettre à Marcella*[2], dissertation émue sur les adversités temporelles dont, seule, la foi aux rémunérations futures peut apaiser l'amertume.

Enfin, deux lettres très inégales de style et d'étendue, mais dont la seconde est le complément certain de la première, adressées par l'auteur en voyage « aux filles de Gérontius » : l'une, sur le mépris des héritages : *de contemnenda hereditate* ; l'autre sur la véritable Circoncision : *de vera circumcisione*[3]. Malgré la différence apparente des sujets, le préambule et les allusions de la deuxième lettre montrent suffisamment la corrélation des deux textes[4]. Mais le second est presque une « somme » de l'idéal auquel tendait Pélage ; il est en tous cas l'un de ses chefs-d'œuvre et celui de ses traités qui nous apporte les renseignements les plus neufs et les plus concrets sur sa théologie de la Trinité[5], sur sa conception de la « grâce » divine qui s'étend, — et s'étendait même sous l'ancienne Loi —, à tous les hommes sans partialité de race ni prédestination[6] ; sur la façon sévère dont il interprète les allégories et les exemples de la Bible ou dont il magnifie l'abnégation du Christ[7] ; sur sa morale familiale et

---

1. C. 3 et 4 : Cum illa (invidia) non tam humanas amicitias quam solam dei amicitiam persequatur. Cf. *de op.*, c. 1, p. 68 et surtout, c. 17, p. 101.

2. **PL 30**, III. *Ad Marcellam exhortatur ut adversa toleret : Magnam humilitati...* Remarquer, c. 6, sur l'utilité providentielle des épreuves : unde et tu beatissima, cui donatum est non indurari... c. 7, la rémunération suprême.

3. **PL 30**, II, 45-50. *Ad Geruntii filias, de contemnenda hereditate : Cuncti mei sensus ; de vera circumcisione*, **PL 30**, XIX, 189-210. La suscription de Terentia (Teresia) peut avoir été suggérée par une allusion de la première lettre à la femme de Paulin ; c. 5 : Paulinus noster nuper... cum sua matre familias.

4. *Circ.*, I : Superiore epistula... quam et ad tuum et sororis tuae nomen misi. Allusion rapide — *rapide transcurri* — à la circoncision dans la première lettre (c. 3, 47 B) et au texte de Josué : cultellos petrinos, reprise dans la seconde, c. 13 et 20. Allusions au *gladius femoralis* des Levites (*de hered.*, 3, 47 *b*, et *Circ.*, 19, 207 *d*) et au tombeau acheté par Abraham aux enfants de Heeth (*de hered.*, 5, 48 *b*, et *Circ.*, 15, 203 *a*).

5. Les livres que, d'après Gennadius (*de vir.*, 42), Pélage avait écrits : *studiosis viris necessarios tres de fide Trinitatis libros*, n'ont pas été retrouvés. Sur la réalité de l'Incarnation, contre les Ariens et les Manichéens, *Circ.*, 6 et 7 : « O caecitas ! o ignorantia veritatis ! » A rapprocher de *Exp. I Cor.*, II, 8, p. 138.

6. C. 12 : nec justificationem gentis esse, sed vitae. Pélage dit que la bénédiction accordée ou refusée à Esaü ne pouvait avoir d'influence pour ses descendants (c. 11).

7. Exemples d'Abraham (c. 10), de Job (c. 11) et de Joseph (c. 13) ; parallèle d'Abraham et de saint Pierre (c. 17). Glorification du Christ, dans son humilité métaphysique (c. 8), dans sa carrière humaine et historique (c. 18 et 19).

sociale[1], sur la théorie austère et généreuse qu'il professe d'un renoncement nécessaire et complet aux biens, aux pouvoirs et aux bonheurs terrestres[2]. Cette étude de Pélage n'offre pas avec ses autres œuvres des rapprochements d'une précision littérale aussi nette que certains des textes énumérés plus haut[3], mais elle présente assez de passages caractéristiques pour que l'on puisse, en de nombreux endroits, y souligner la marque de l'écrivain et surtout pour y retrouver son souci constant de la composition qui, malgré l'ampleur inusitée de l'exposé, malgré des digressions dont il se rend compte et s'excuse[4], l'incite à noter selon son habitude les étapes de son développement, à récapituler, dans un chapitre nerveux et substantiel, les résultats acquis au long d'une dissertation plus prolixe et enfin à conclure par une péroraison originale et émouvante[5]. Elle est un témoignage, et non l'un des moindres, du même génie littéraire et religieux qui s'exprime avec éclat dans le *de Operibus* ou dans la Lettre à Démétriade.

VIII

Lorsqu'on passe de la lecture des traités précédents à celle du *de induratione cordis Pharaonis*[6], on éprouve un sentiment de surprise. Elle est déjà singulière en effet dans sa fatalité l'histoire de ce « traité pélagien inédit du commencement du ve siècle » qui, après avoir été matière de discussion entre les théologiens de l'époque carolingienne, au temps d'Hincmar de Reims, s'est trouvé oublié, méconnu, échappant à l'attention des savants jusqu'au jour où Dom Germain Morin, dans un article de la *Revue Bénédictine* en signala l'existence et en annonça la publication

---

1. C. 20. Cf. *de contemnenda hereditate*, c. 1 et 2, sur la justice.

2. C. 21 : « Anne est aliquid tam durum, tam ferreum quam repugnare naturae ?... » Toute cette péroraison est très remarquable. Cf. *supra*, p. 26, n. 1.

3. Noter sur la beauté d'un hommage raisonnable et volontaire, c. 22 : his mercedibus invitamur, quos oportebat et cogi, dum velle nos ambit. quod poterat et jubere. Cf. *Demetr.*, 3. L'apostrophe (c. 11) : « Ubi es, in sola carne circumcisa Judaea ? » se rapproche de la déclamation sur l'*Épître aux Romains*, II, 2 (Souter, p. 24-25) : « Qui enim in lege requiescis, o Judæe, cur transgrederis legem ? Cependant, l'explication du *pourquoi* de la circoncision physique (*Circ.*, 2 et 13) est assez différente de *Exp. Rom.*, II, 26 (p. 26). Allusion à la nudité d'Isaïe, c. 10 (198 *d*) et à la nourriture de Jean-Baptiste, c. 14 (202 *b*) comme dans *de lege*, 6 (111 *c*).

4. C. 5. Sed ignosce quod in alium tramitem expositionis sensus dei verbo copiosior excessit.

5. C. 16 (récapitulation) et 21 (conclusion).

6. Plusieurs manuscrits en Angleterre : manuscrit d'Eton, XI-XIIe s. (décrit par Dr. James : *Catalog. of. the Mss. in the library of Eton College*, p. 10. Cambridge, 1908). En France, ms. de Metz : Salis 26 (très incomplet).

prochaine [1]. Promesse vaine, puisqu'au moment où le texte, scrupuleusement relevé sur les manuscrits, allait paraître dans le second volume des *Anecdota Maredsolana*, les épreuves d'imprimerie se trouvèrent dispersées par suite de l'invasion de la Belgique en 1914. D'un travail « qui avait coûté tant de temps, de voyages et d'argent » à l'auteur, il ne reste que des feuillets détachés et incomplets dont la confiance de Dom Morin a bien voulu nous laisser prendre connaissance.

Une pensée logique et en pleine possession de ses principes, mais un peu lente et fatigante dans le méandre de ses explications et de ses répétitions, y expose sur les cas concrets de Pharaon et d'Esaü, sur le problème paulinien des « vases d'honneur et d'ignominie », bref sur les épineuses questions de la prédestination des élus et de la vocation universelle des hommes, la pure doctrine de Pélage. Mais il y a un contraste choquant entre la fermeté des idées et l'insuffisance extrême de la forme.

Quelles que soient les défectuosités que l'on peut imputer aux conditions déplorables de la tradition manuscrite — et il convient assurément de rejeter sur les copistes la responsabilité de certains solécismes [2] —, il n'en reste pas moins que ce texte est hérissé d'anacoluthes et d'incorrections qu'un écrivain soigneux n'aurait jamais laissé passer [3]. L'étrangeté du vocabulaire, le négligé et l'anarchie de la syntaxe produisent une déception lorsqu'on se rappelle la langue classique et les périodes éloquentes de la Lettre à Démétriade. Ici foisonnent des expressions familières ou techniques, des ellipses [4]. Les phrases inorganisées, enchevêtrées, se prolongent à coup de relatifs et se tordent, pour ainsi dire, pour emmagasiner dans la trame interminable d'une seule poussée verbale des idées très distinctes.

Pourtant le *de indurațione* n'est pas l'œuvre d'un esprit vul-

---

1. *Revue Bénédictine*, XXVI (1909), p. 167-188).

2. Au lieu de : « Ex *ipsorum* hujus personam inducere Paulus probatur », il faut lire : « ex ipsius ore... » Au lieu de : « *de* ea quae clara sunt difficillima exponantur », lire : ad ea quae clara sunt, difficillima exponantur.

3. Incorrections : « Quaeramus qualis *erat* vita Pharaonis ? » Confusion de *ubi* et de *quo*. Anacoluthe : evacuetur *cor* ejus omni sanctificatione, *quod mox vacantem* invenerit immundus spiritus. Cf. *de div.* (p. 59, c. 9) : intuendum est *quod* hi quibus moris est, etc... *ut* obliviscantur. Il faut noter que Dom Morin a tenu à conserver tous les solécismes et irrégularités des mss. que Caspari et Souter se sont au contraire employés à corriger. Cf. la leçon *primatus* et non *primatum* (*de op.*, 13, p. 90, n. 10).

4. *Promittere* suivi de l'infinitif présent ; préposition *de* suivie d'un infinitif. Expressions comme : *in secundis ; vicinus cum...* Locution nominale elleptique : *perversae fidei* (sous-entendu : *viri*). Cf. : et *ex contumeliae* vasa honoris... fecisse probatur.

gaire ; son auteur pouvait éprouver de la difficulté à s'approprier une élocution rebelle, à trouver la formule correcte, juste et définitive, mais il savait poser avec assurance les principes d'une discussion ; il était habile à ménager ses arguments, ses exemples et ses textes, à revenir enfin plusieurs fois sur les thèmes ou les propositions qui constituent en quelque sorte l'infra-structure de son exposé. Mais ce talent plutôt rare dans les écrits du ve siècle de s'attacher avec force à une idée principale [1], de la faire reparaître habilement après digressions, c'est, nous le savons, un des mérites de Pélage, et, même dans les faiblesses de cette élocution encore mal décantée, ne semble-t-il pas que l'on retrouve les anaphores, les répétitions de mots ou d'idées qui sont familières à l'auteur des *Exhortatoriae* et du *de Vita christiana* [2] ?

Pélage, avons-nous vu, s'est plaint qu'on lui ait soustrait divers écrits avant qu'il les ait corrigés : *quos dicit inemendatos sibi fuisse subreptos* [3]. L'opuscule relatif aux Vases d'honneur et d'ignominie et à l'endurcissement du cœur de Pharaon ne serait-il pas de ce nombre ? Nous aurions ainsi le « premier état » d'un traité de Pélage, le brouillon très imparfait d'une étude qu'il se proposait de remanier et qu'il aurait débarrassée de ses incorrections, parée d'une éloquence plus classique. On s'explique mieux ainsi les défectuosités du texte. Saisie immédiatement sous la dictée de l'auteur, écrite en abrégé, l'improvisation de Pélage prêtait à toutes les altérations ultérieures que la mauvaise interprétation des signes sténographiés devait suggérer à l'ignorance des copistes. Jérôme et Orose, qui se sont peut-être trouvés en possession de semblables ébauches, ont raillé l'impuissance littéraire de Pélage et ils ont attribué à la collaboration d'inspirateurs anonymes, mieux au courant des règles de l'art, les œuvres comme la Lettre à Démétriade dont ils étaient obligés de reconnaître l'élégance et la pureté de style [4].

---

1. « Hoc versat multis-modis et sermone diuturno », observe saint Augustin à propos d'un autre texte (*de nat. et grat.*, 8).

2. Remarquer (p. 183) la phrase : Quid adhuc quaeritur ?

3. Voir plus haut, p. 12, n° 2.

A noter au début du *de Circumcisione* une déclaration curieuse . « Quod si non placeant polita, formidat animus cogitare quid judicii mereantur informia. » Il s'agissait de la première lettre aux filles de Gerontius, *de contemnenda hereditate*, composée hâtivement et au cours d'un voyage.

4. Orose, 29. Tibi imputare non debeamus,.. sed illis dictatoribus tuis qui miserum sensum miserrimo sermone conscribunt et te legendum cachinnis quasi titulum confusionis exponunt.

IX

Ainsi, dans la série d'écrits nombreux et importants que nous venons de rassembler, malgré des différences imputables les unes à des circonstances fortuites, les autres à la diversité des genres et à l'évolution littéraire de l'auteur, nous avons retrouvé les marques d'un caractère original et les preuves d'une unité puissante qui se manifestent autant par la vigueur d'un style robuste, mais un peu limité dans le choix de ses effets, que par la cohésion logique des idées.

Ces qualités, auxquelles Pélage a dû sans doute une grande part de son succès, ne laissaient pas de présenter un inconvénient. Si l'art de cet auteur est homogène au point où nous l'avons dit, s'il a ses méthodes et ses tours caractéristiques, il devait être tentant pour un disciple de s'en approprier les formules. Le fait s'est produit plusieurs fois et il sera instructif d'étudier quelques-unes des imitations ou des contre-façons les plus typiques qui nous sont parvenues.

La *première Lettre* que contient le recueil de Caspari[1], la lettre *Honorificentiae tuae*, est un exemple frappant de l'emprise qu'ont exercée sur des esprits peu originaux les axiomes moraux de Pélage. Au milieu de confidences assez naïves sur les incidents qui lui sont arrivés en voyage, sur des affaires de famille et sur ses projets religieux, l'auteur, écrivant à un membre de sa famille demeuré en pays barbare ou lointain, lui envoie tout un lot de recommandations. Rien n'y manque, ni le paragraphe de prescriptions morales que nous avons vu figurer dans le *de Divitiis*, le *de Castitate* et le traité de la Virginité[2], ni la formule : *Nemo sinceritatem tuam fallat, nemo decipiat*[3], ni les citations usuelles des écrits pélagiens[4]. Copiées avec gaucherie par un disciple consciencieux et borné, nous trouvons une enfilade de pensées et de phrases qui sont détachées tour à tour du traité de la Virginité, du *de Divitiis*, du *de Vita christiana*[5]. Mais dans ces formules

1. Caspari, p. 1-13.
2. *Supra*, p. 23-24.
3. Cf. *Vita*, 10 et 14 ; *Virg.*, 12 ; *de cast.*, *ad f.*, p. 166. Voir plus haut, p. 20, n. 3.
4. P. 5 : Christianus est qui numquam mentitur, numquam maledicit, etc... Citations de *I Joh.*, 2, 6 et *Jac.*, *II*, 10.
5. P. 5, cf. *Vita*, 6 (qu'est-ce qu'un chrétien ? le *nom* et la réalité). P. 13 : « Filios deo educa. » Voir *supra*, p. 19, n. 3. P. 7, sur la faute excusable d'Adam : « Immo illi magis parcendum fuerat, qui adhuc rudis erat... (= *Virg.*, 6, *ad f.*) P. 10, commentaire sur « Melius est dare... (= *de div.*, c. 15, p. 51.) Les recommandations, p. 13 ». Esto sanctus, innocens, misericors, pudicus... sont inspirés de la lettre *de ferendis opprobriis*, 16, 17 (**PL 30**, 287).

hachées et écourtées que reste-t-il du dynamisme oratoire de Pélage ? quel mouvement de pensée peut-on reconnaître dans cet amalgame maladroit ? Où sont la suite et l'ordonnance ou, tout au moins, l'unité de but qui donnaient même aux œuvres les plus imparfaites de Pélage tant de force et de personnalité ?

Toujours dans la même collection, Caspari a publié une lettre d'exhortation à la vie ascétique[1] : *Magnum cumulatur...* Le caractère composite de l'œuvre se reconnaît à l'intercalation d'une phrase d'allure augustinienne[2] et à une citation — bien suspecte — de *sanctus Hieronymus*. Mais la lettre n'est dans son ensemble qu'un démarquage et un abrégé du *de divina lege* et la conclusion est copiée textuellement sur celle d'une autre *exhortaria* de Pélage[3]. Dom Morin, d'autre part, a remis à jour un *excarpsum de epistula sancti Fatali* qui est un véritable centon de pensées édifiantes où des « filons » pélagiens empruntés au *de Vita christiana* et à d'autres écrits se confondent au hasard avec des phrases de saint Augustin et de saint Césaire d'Arles[4].

Un ouvrage qui offre plus d'intérêt que les compilations serviles dont nous venons de parler est la lettre dite « de saint Jean Chrysostôme » qui, retrouvée par le même Dom Morin, a été par lui attribuée à Arnobe le Jeune[5] : *Miror quem ad modum, venerabilis filia...* C'est une longue et curieuse dissertation sur la Patience, adressée à une jeune femme Grégoria qui s'entendait mal avec son mari.

L'imitation des lettres à Célantia et à Démétriade est flagrante[6] ; l'auteur, nourri des doctrines et des écrits de Pélage reprend l'allusion classique à la voie large et à la voie étroite ; il rappelle et commente le précepte essentiel tant de fois invoqué : *si vis ad vitam venire, serva mandata.* Il se garde d'oublier la formule : *Nullus te seducat...*[6] et dans un paragraphe analogue sur la brièveté et l'inévitable évanouissement des biens de la vie, il reprend littéralement l'interrogation de Pélage : *Quale, quaeso, diu est, quod fine deletur* ?[7]

---

1. P. 171-178. Voir observations. p. 389-397.
2. P. 172. Nemo enim venit ad illum (Deum) nisi cui ille porrexerit manum.
3. La phrase : « Dicat unus quisque... » (p. 176) reproduit exactement *de lege*, 6, col. 111. La conclusion : « Unum dico, unum cupio... » est prise sur l'*exhortatoria* : qui Aethiopem... (**PL 30**, 242).
4. *Revue Bénédictine*, XV, 1898, p. 480 sq.
5. G. Morin. *Études, textes, documents*. Maredsous, 1913 (p, 308-392).
6. C. 14 : voie large et voie étroite. C. 17 : « Serva mandata. » « Nullus te seducat », *ibid.*, sur préceptes positifs et négatifs, cf. *Celantia*, 5.
7. C. 20 (p. 430) : Pro nihilo enim ducitur jam omne quod non est, et quod ita esse desiit, ut nullo censu, nullo omnino possit reparari pecunia. Sed esto, nos per trecentorum annorum spatia posse subsistere et ad postremum diem, finiendo

Comme son maître il cherche à ramener à un principe fondamental le développement de sa lettre ; on voit qu'il s'est assimilé les périodes et les tours éloquents de la Lettre à Démétriade, mais il utilise aussi des procédés plus élémentaires de rhétorique que l'on rencontre surtout dans les premiers écrits de Pélage et que celui-ci n'a employés que rarement après le *de Vita christiana* : les accumulations de synonymes, les anaphores multipliées, les exclamations emphatiques [1].

Tous ces apocryphes pélagiens d'une valeur si inégale sont une confirmation indirecte de l'authenticité des écrits qu'ils imitent ; ils nous apportent une sorte de contre-épreuve.

La juxtaposition dans un même *compendium* de phrases pélagiennes puisées à des sources différentes, la reproduction intentionnelle dans un écrit comme celui d'Arnobe des tours habituels et de la technique littéraire de Pélage nous fournissent mieux qu'une présomption de l'unité du *Corpus* que nous avons constitué. On ne songe point à plagier un modèle vulgaire et l'imitation même indiscrète est un témoignage rendu à la supériorité de l'auteur original.

Mais aussi l'on ne saurait prendre trop de précautions avant de proclamer l'authenticité de tel ou tel écrit. Lorsque Caspari a voulu attribuer la lettre *Honorificentiae* à l'auteur du *de Divitiis* [2], il n'a pas songé que l'authenticité certaine des *phrases* isolées ne prouvait rien quant à l'authenticité de l'ensemble. C'est pourtant cette erreur de critique qui retarde depuis quarante ans la démonstration de l'unité de l'œuvre littéraire de Pélage, car la lettre *Honorificentiae* contient des détails qui sont incompatibles avec l'histoire de Pélage [3]. Pour nous, il est indifférent que cette lettre soit de Fastidius ou d'Agricola et qu'elle aille ou non grossir « l'œuvre littéraire et théologique du vieil évêque breton [4] », mais nous nous refusons à y reconnaître la main de celui qui a écrit le *de Vita christiana* et la Lettre à Démétriade.

---

vitam, illud, quod viximus, amputare : quale, quaeso, diu est quod fine deletur ? Cf. *supra*, p. 29.

1. Anaphores, c. 3, p. 388 : *Patientia*... (4 + 9 fois). Exclamations, c. 4 et 5, p. 390 ; c. 8 : *O te beatam*...

2. Caspari, p. 278-282 et 303-311.

3. L'auteur, père d'une petite fille qu'il destine à l'état religieux, a rencontré en Sicile une dame très noble « clarissime », qui l'a converti à Dieu et détourné de poursuivre un voyage ou pélerinage en Orient (p. 12).

4. *Revue d'Histoire ecclésiastique*, V, 1904 (p. 238).

X

On pourrait plutôt se demander si, cédant à la tendance facile d'imputer à notre auteur tous les « apocryphes » de saint Jérôme ou les anonymes latins de la fin du IVe siècle, nous n'avons pas été trop accueillants. Nous ne le croyons pas ; nous n'avons admis que des œuvres dont l'authenticité s'appuie sur un faisceau de corrélations littéraires et grammaticales et de vraisemblances morales très sérieuses.

Nous avons écarté la Lettre à *Titianus*[1] (ou Tyrasius) bien qu'une attestation déjà ancienne parût la rattacher à tout un groupe d'écrits de Pélage et, malgré une indication de Bellarmin, pourtant judicieux et perspicace à l'ordinaire, nous avons rejeté la lettre ou l'homélie *de duobus filiis frugi et luxurioso*[2]. Faute de preuves décisives, nous n'avons pas cru retenir une lettre pseudo-basilienne « sur les adversités », pourtant intéressante à divers points de vue[3], non plus que la lettre qui figure encore dans la collection traditionnelle des Lettres de saint Jérôme : *de sollemnitatibus et sabbatis et neomeniis*[4]. Nous réservons pour une étude ultérieure le très curieux *Commentaire interlinéaire* sur Job[5] qui rappellerait à bien des égards le Commentaire sur saint Paul.

La liste des œuvres que nous estimons pouvoir maintenir au terme de notre inventaire est déjà assez riche pour éclairer d'un jour nouveau le génie de Pélage[6]. Nous allons reprendre ici l'énumération de ces textes en les donnant dans l'ordre qui nous paraît chronologiquement le plus satisfaisant.

---

1. **PL 30**, XL, 288-292. Mention dans une lettre du chartreux Guisgon (Migne, **PL 30**, 307).

2. **PL 30**, XXXV, 248-254. Bellarmin, *de scriptor. eccles.*, Paris, 1644, p. 151.

3. Lettre *Quemadmodum navis*, **PG 31**, 1687-1704. Attribuée à Victor de Cartenne sur la foi de Gennadius, c. 67. Cette lettre qui n'a jamais été écrite en grec, paraît présenter des points de contact avec le *de induratione*, la Lettre à Marcella et à Démétriade. Cependant, le style ne semble pas avoir la vigueur et la densité des dissertations de Pélage.

4. Jérôme, *ep.* 169 (Édition Hilberg, **CSEL**, 56). Remarquer les expressions : c. 2 : « Nemo vos seducat in esca... » ; c. 3 : rationabiles causas ; c. 4 : non *obdurantes* corda vestra.

5. Il s'agit du *Commentaire interlinéaire* publié dans **PL 23**, 1407-1475. Manuscrit unique du VIIIe siècle, à Léninegrade (?) anciennement Saint-Germain, 211, Ne pas confondre avec le commentaire attribué, à tort paraît-il, au prêtre Philippe : **PL 26**, 619-802, ni avec celui de Julien d'Éclane, étudié par A. Vaccari. Le véritable commentaire du prêtre Philippe, dédié à Neetarius (Ms. *Vatic. Regin.*, 111) n'a pas été donné dans Migne (communication de Dom Morin).

6. Dans cette liste, *neuf* ouvrages, parmi lesquels le *de divina lege*, l'éloge de la Virginité et le traité de la Circoncision, sont pour la première fois formellement rattachés à Pélage.

1° Lettre *exhortaria* à deux personnages sur le renoncement au siècle : *Qui Aethiopem invitat* — (**PL 30**, XXXII. 239-242.)

2° Lettre sur la véritable pénitence : *Ad te surgo hominem* — **PL 30**, XXXIII, 242-245).

3° Lettre *ad virginem devotam*, sur la fréquentation des gens du siècle : *Audi, filia* — (**PL 17**, 579-598).

4° Commentaire sur saint Paul : *Expositiones XIII epistularum Pauli.* (Édition Souter, Cambridge, 1926).

5° *Liber de induratione cordis Pharaonis* (analysé par Dom Morin, *Revue Bénédictine*, XXVI, 1909, p. 167-188).

6° Traité *de Divitiis* : « *Mirarer quorumdam...* » (Édition Caspari, *Briefe, Abhandlungen...*, p. 25-67. Christiania, 1890).

7° Traité ou *Epistola de malis doctoribus et operibus fidei et de iudicio futuro* : « *Quantam de purissimae...* » (Édition Caspari, p. 67-113).

8° *Consolatio ad virginem in exsilium missam* : « *Si Deus ac dominus noster...* » (**PL 30**, IV, 55-60).

9° Traité *de divina lege* ou *institutio ad amicum in scientia divinae legis* : « *Praesumptionem meam...* » (**PL 30**, VII, 105-116).

10° *Virginitatis laus* ou *exhortatio ad sponsam Christi* : « *Quantam in caelestibus...* » (**PL 30**, XIII, 163-175 ; **PL 18**, 78 sq et **PG**, **28**, 1557).

11° Traité ou *Epistola de castitate* : « *Quanquam illius christianitatis...* » (Caspari, p. 122-187).

12° *Liber de Vita christiana*, attribué à Fastidius : « *Et ego peccator et ultimus...* » (**PL 40**, 1031-1046).

13° Lettre *de ferendis opprobriis* : « *Diversorum opprobria...*» (**PL 30**, XLI, 282-288).

14° Lettre *de contemnenda hereditate*, adressée aux filles de Gérontius : « *Cuncti mei sensus...* » (**PL 30**, II, 45-50).

15° Traité *de vera circumcisione*, suite de la lettre précédente : « *Superiore epistula...* » (**PL 30**, XIX, 188-210).

16° Lettre à Célantia : « *Vetus scripturae...* » (**PL 22**. 1204-1212 et **CSEL 29**, 436 et **56**, 329-356).

17° Lettre à un jeune homme de famille consulaire : « *Humanae referunt litterae...* » (Caspari, p. 14-21).

18° Traité (incomplet) *de possibilitate non peccandi* : « *Qualiter religionis...* » (Caspari, 114-119).

19° Lettre à Marcella : « *Magnam humilitati...* » (**PL 30**, III, 50-55).

20° Lettre à Démétriade : « *Si summo ingenio...* » (**PL 30**, I, 15-45 et **PL 33**, 1099-1120).

21° *Libellus fidei*, profession de foi adressée au pape Innocent (**PL 45**, 1716 et **48**, 488-491).

Il faut en outre tenir compte des ouvrages disparus que nous ne connaissons plus que par des extraits :

1° Le Livre des *Témoignages* (*apud* Jérôme, *Dialog.* I. **PL 23**, 495-510).

2° Le *de Natura* (*apud* saint Augustin, *de Natura et Gratia*, **PL 44**, 247-290 ou **CSEL 60**, 231-299).

3° Le traité du *Libre Arbitre* (Augustin, *de grat. Christi et de peccato originali* : **PL 44**, 359-410 ; **CSEL 42**, 123-206, et fragments de Souter : *Proceed. of the British Academy*, II, 1905-1906, p. 437-438 et *Journal of Theological studies*, XII, 1910-1911, p. 32-35).

4° Fragments des Lettres à Livania (*apud* Augustin, *de gestis*, 16; Jérôme, *Dial*, III, 16, et Mercator, *in Commonit. Celestii*, IV, 3. (**PL 48**, 102 et 596-598).

5° Fragments d'un *de Amore*, commentaire du Cantique des Cantiques, cités par Bède (**PL 91**, 1066-1077), ou mieux, *Augustin. op.*, édit, Bénédic. t. X, 2e part. append. p. 117-118)[1].

Cette énumération donnera au moins une idée du rôle considérable que Pélage a tenu dans l'activité littéraire chrétienne au temps des « grands docteurs latins » du IVe siècle.

G. DE PLINVAL.

---

1. Attribués aussi à Julien d'Éclane. Brückner, *Julian von A E.*, 1898 (*T, U*, 15, 3), p. 74-75.

DIODORE, XIV, 84, 3 [1]

A l'été de 394, lorsque Konon et Pharnabaze eurent vaincu devant Knide la flotte lacédémonienne, exploitant sans tarder leur succès, ils cinglèrent vers les îles de la côte asiatique ; Xénophon et Diodore racontent comment les cités des îles et de la côte soumises à Sparte lui firent défection, chassant leurs garnisons et leurs harmostes. Le récit de Xénophon est peu détaillé [2], mais Diodore donne les noms d'un certain nombre des villes qui accueillirent les vainqueurs (XIV, 84, 3-4) : Φαρνάβαζος δὲ καὶ Κόνων μετὰ τὴν ναυμαχίαν ἀνήχθησαν ἁπάσαις ταῖς ναυσὶν ἐπὶ τοὺς Λακεδαιμονίων συμμάχους. Καὶ πρῶτον μὲν Κῴους ἀπέστησαν, εἶτα Νισυρίους καὶ Τηίους· μετὰ δὲ ταῦτα Χῖοι τὴν φρουρὰν ἐκβαλόντες προσέθεντο τοῖς περὶ Κόνωνα· παραπλησίως δὲ μετέβαλον Μυτιληναῖοι καὶ Ἐφέσιοι καὶ Ἐρυθραῖοι, τοιαύτη τῆς μεταστάσεως σπουδή τις εἰς τὰς πόλεις ἐνέπεσεν, ὧν, αἱ μὲν ἐκβαλοῦσαι τὰς φρουρὰς τῶν Λακεδαιμονίων τὴν ἐλευθερίαν διεφύλαττον, αἱ δὲ τοῖς περὶ Κόνωνα προσετίθεντο, καὶ Λακεδαιμόνιοι μὲν ἀπὸ τούτου τοῦ χρόνου τὴν κατὰ θάλατταν ἀρχὴν ἀπέβαλον. Diodore, dans son énumération, suit l'ordre chronologique des événements : πρῶτον μὲν Κῴους —, εἶτα Νισυρίους καὶ Τηίους, μετὰ δὲ ταῦτα Χῖοι. Il est clair que cet ordre chronologique est en même temps un ordre géographique : la flotte des Alliés s'est naturellement présentée d'abord devant les villes voisines du lieu du combat ; à mesure qu'elle avançait, le mouvement de défection à Sparte s'étendait. Or on a accepté sans étonnement la mention d'un nom qui doit paraître inadmissible à qui veut bien penser à la situation géographique des villes citées par Diodore : il s'agit de Téos (Τηίους). Après la bataille, la flotte a libéré la grande

1. J'ai déjà, dans cette Revue, 1926, 66, proposé une correction à Diodore (XVIII, 56,3). — La correction que je justifie dans les pages suivantes a été communiquée par moi à W. Ruge, auteur de l'article *Teos*, qui doit paraître prochainement dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa.

2. *Hell.*, IV, 8,1 : πρῶτον μὲν τοίνυν Φαρνάβαζος καὶ Κόνων ἐπεὶ ἐνίκησαν τοὺς Λακεδαιμονίους τῇ ναυμαχίᾳ, περιπλέοντες καὶ τὰς νήσους καὶ πρὸς τὰς ἐπιθαλαττιδίας πόλεις τούς τε Λακωνικοὺς ἁρμοστὰς ἐξήλαυνον καὶ παρεμυθοῦντο τὰς πόλεις ὡς οὔτε ἀκροπόλεις ἐντειχίσοιεν ἐάσοιεν τε αὐτονόμους· οἱ δ' ἀκούοντες ταῦτα ἡδοντό τε καὶ ἐπῄνουν καὶ ξένια προθύμως ἔπεμπον τῷ Φαρναβάζῳ.

île de Kos, voisine de Knide au Nord ; aussitôt après, elle s'est portée vers Nisyros, île voisine de Kos et de Knide, au Sud de la première ville, à l'Ouest de la seconde. Avec Nisyros, Diodore nommerait Téos, et c'est seulement ensuite — μετὰ δὲ ταῦτα — qu'il place le soulèvement de Chios ; or la ville de Téos est fort éloignée de Nisyros et de Kos, puisqu'elle est située sur la côte de l'Ionie du Nord, entre Éphèse et Érythrai. Ce n'est donc pas son nom qu'on s'attendrait à trouver étroitement uni à celui de Nisyros, et l'on peut se demander si le texte de Diodore n'est pas altéré.

Or le mot Τηίους est une correction, fort légère à la vérité. Les manuscrits donnent Νισιαίους ou Νισυαίους — καὶ Τίους. « Lege confidenter Νισυραίους καὶ Τηίους », dit Palmerius, et Wesseling l'approuve en ces termes : « Prius postulabant membranae, quae Νισυαίους edunt, posterius res ipsa et itineris progressus ». La leçon Τηίους est dès lors passée dans toutes les éditions de Diodore et les historiens l'ont acceptée sans sourciller[1]. Mais je crois que la position géographique de Téos nous détourne plus qu'elle ne nous y invite, de placer son nom à cet endroit du texte et qu'on ne saurait accepter la leçon Τηίους que si on était dans l'impossibilité de trouver une ville, dont le nom s'écartât peu de Τίους et qui fût située dans la région de Knide, Kos et Nisyros.

Il faut, je pense, rétablir Τηλίους. La petite île de Télos est située face à la péninsule knidienne ; Nisyros l'a pour voisine au Sud. De l'acropole de Télos, la vue s'étend sur Nisyros, Knide, Kos et Halikarnasse[2].

Télos est située à mi-chemin entre Kos et Rhodes. On sait, par des inscriptions rhodiennes, que, vers 100 avant notre ère, elle était incorporée, comme les îles de Chalké et de Symé, au terri-

---

1. Par exemple, Ed. Meyer, *Geschichte d. Alt.*, V, 239 ; Scheffler, *De rebus Teiorum*, 24 ; W. Judeich, *Kleinasiatische Studien*, 79 ; H. Swoboda, dans Pauly-Wissowa, s.v. *Konon* (1912), 1328 ; Pistorius, *Beiträge zur Geschichte von Lesbos* (1913), 104.

2. Cf. L. Ross, *Reisen auf den gr. Inseln*, IV, 44. — L'île a conservé son nom antique, Tilos. Sur l'acropole, située sur la côte Nord, face à Nisyros et à Knide, à une demi-heure de la mer, voir surtout L. Ross, *loc. cit.*, 42/45 ; Dawkins et Wace, *Annual Br. School Ath.*, XII (1905/1906), 159/163, avec photographies des murs en bel appareil (fig. 6-10) ; cf. aussi Th. Bent, *JHS*, VI (1885), 233/235 ; intéressantes photographies dans G. Gerola, *Annuario Scuola Ital. Atene*, II (1916), 13/19 et fig. 12 à 16. — Outre la ville, les seuls restes antiques de l'île, riche en ruines médiévales (cf. Gerola, *loc. cit.*), semblent être ceux d'un fort, sur la côte Est, à 2 heures de la ville, destiné à protéger contre les pirates la riche plaine de Livadia (Dawkins et Wace, *loc. cit.*, 163) ; sur la situation et le rôle de ces tours, fréquentes dans l'Archipel, cf. Ormerod, *Annales Arch. Anthr. Liverpool*, XI (1924), 31 sqq. : A. Bon, *BCH*, 1930, 179/194.

toire de Rhodes[1]. Mais on a trop facilement admis que cette sujétion remontait à une très haute époque et n'avait jamais connu d'interruption[2]. Van Gelder, dans son histoire de Rhodes, a soutenu vigoureusement cette thèse[3], mais avec des arguments ruineux. Dès le VIIe siècle, on verrait Télos unie à Lindos. Mais de ce que des Téliens ont participé avec des Lindiens à la fondation de Gela, on ne saurait conclure que Télos fut unie ou soumise à Lindos[4] ; les traditions sur les origines de Gela montrent aussi, associés aux Rhodiens, les Crétois d'Entimos[5]. Dans les listes des tributs attiques, les Téliens apparaissent en 429 et en 420-417. L'indépendance de l'île, qui est ainsi attestée à cette date, ne serait qu'un état passager ; Athènes aurait alors seulement, et pour peu de temps, détaché Télos de Rhodes, dit-on. En tout cas, même si, auparavant, Télos était rattachée à une des villes rhodiennes — ce que je ne vois aucune raison d'admettre — et en a été séparée seulement par les Athéniens, l'île n'a pas fait partie de l'état rhodien créé en 408, elle est restée cité indépendante, et cela pendant au moins deux siècles. En effet, le texte de Diodore la montre, en 394, agissant en maîtresse de ses destinées. D'autre part, Van Gelder n'a pas pris garde que la numismatique attestait l'indépendance de Télos au IVe siècle.

Les monnaies de Télos, toutes en bronze, sont très rares ; comme E. Babelon ne les a pas mentionnées dans son *Traité des*

---

1. *IG*, XII 1,644,29 sqq. Cf. M. Holleaux, *Rev. Phil.*, 1893, 184.

2. Blinkenberg, *La chronique du temple lindien*, p. 54 : « Télos, qui faisait partie de l'État rhodien » ; G. Gerola, *loc. cit.*, 13 : « fin dal secolo VII a. C. apparisce legata con Rodi ».

3. *Geschichte der alten Rhodier* (1900), p. 65 : « politisch gehörten sie [diese Inseln] schon früh zu Rhodos » ; 75 ; 181 : ces îles faisaient partie de l'état rhodien « höchst wahrscheinlich schon lange bevor es zum Synoikismos kam » ; 183 : « Auch Telos gehörte wahrscheinlich schon sehr früh zur Insel Rhodos ». « Für die Geschichte und die Staatsaltertümer von Telos, vgl. man jetzt Bent, *JHS*, VI, 1885, 233 sq. », écrit van Gelder, p. 184. On a là un exemple de la manie, trop répandue, de citer, non point le meilleur travail sur une question, ou le plus détaillé, mais celui qui en a traité — ou est censé l'avoir fait — le plus récemment. Bent n'a pas dit un seul mot de l'histoire ni des institutions de Télos ; il a écrit deux pages sur l'aspect général de l'île, l'acropole, la nécropole et a publié une épitaphe. Sa description ajoute des détails nouveaux (pour la nécropole), mais ne peut prétendre à remplacer celle de l'admirable voyageur qu'était Ludwig Ross, dont les pages sur Télos constituent encore l'essentiel de nos connaissances.

4. D'ailleurs Van Gelder reconnaît aussitôt que, beaucoup plus tard, les inscriptions semblent mettre Télos en rapport, non avec Lindos, mais avec Kamiros (cf. page 47 et note 4).

5. Cf. Blinkenberg, *La chronique du temple lindien* (1912), p. 59/60 ; Hiller von Gaertringen, Pauly-Wissowa, *Suppl.* IV, s.v. *Rhodos*, p. 755.

monnaies[1], qui comporte la description du monnayage de cette région aux ve et ive siècles, je citerai celles qui me sont connues. Pendant longtemps, on n'a connu qu'un bronze, portant au droit la tête de Zeus, au revers un crabe avec la légende ΤΗΛΙ, publié par Pellerin, décrit après lui par Eckel, *Doctr. Num.*, II, 606 et Mionnet, III, 430, 289[2]. Imhoof-Blumer a su réunir une petite série de bronzes de Télos[3] du ive siècle[4]; le revers porte toujours le crabe et les lettres ΤΗΛΙ, le droit la tête d'Athéna[5], soit tournée à droite[6], soit de face[7]; deux portent aussi, à côté ou au-dessus du crabe, un nom de magistrat : ΑΡ... ΣΟΣ[8] et ΕΧΕ — [9], et l'une porte en outre, près de la tête d'Athéna, l'inscription remarquable : ΔΑΜΟΚΡΑΤΙΑΣ[10]. A ces quatre monnaies[11], il faut ajouter deux exemplaires conservés au Cabinet des Médailles : l'un de la collection de Luynes, porte la tête de Zeus à droite[12], l'autre, de la collection Waddington, celle d'Athéna à droite; au-dessus du crabe, l'éditeur signale la légende ΤΗΛΙ[13]; de plus, au-dessous, j'ai reconnu la présence de lettres, début d'un nom de magistrat[14], que je lis : ΧΑΛ, ou peut-être ΧΛΑ. Le monnayage de Télos prouve, en même temps que l'indépendance de la ville, qu'à cette époque ses relations étaient bien plutôt dirigées vers Kos, vers qui d'ailleurs regarde son port, que vers Rhodes, puis-

---

1. Elles ne sont pas citées non plus dans l'introduction de *BMC, Caria and Islands*.

2. C'est, je pense, celle qui est conservée au Cabinet des Médailles sous le n° 1188.

3. Il a aussi rejeté l'attribution à Télos des monnaies avec la tête d'Hermès et la mouche, qui viennent de Telmessos de Lycie : *Zeitschrift für Numismatik*, I (1873), 151/152; *Monnaies grecques*, p. 328; cf. *BMC, Lycia*, XLIX; 86; *Inv. Waddington*, 3178/3179.

4. Naturellement, la datation ne peut être qu'approximative, comme il arrive en numismatique quand on n'a d'autre indice que le style.

5. Le sanctuaire principal de l'acropole était consacré à Athena Polias et Zeus Polieus; voir surtout L. Ross, *Hellenika*, p. 64; cf. *SEG*, III, 715; 718; 719.

6. *Zeitschr. f. Num.*, I, 151; Pl. IV 19. Au Cabinet des Médailles, n° 1188^a^.

7. *Griechische Münzen*, p. 378, n. 459 et 460.

8. *Ibid.*, n. 459; Pl. X 17.

9. *Ibid.*, n. 460. Imhoof remarque que les inscriptions de Telos font connaître les noms Ἐχέδαμος, Ἐχελάϊδας, Ἐχέμαχος.

10. *Ibid.*, n. 459. Imhoof la date des environs de 300 (v. Bechtel, *Dialektinschr.*, III, 3495). Cf. le statère de Cyzique avec l'inscription Ἐλευθερία (voir là-dessus K. Regling, *Zeitschrift für Numismatik*, 41 (1931), 42, note 2).

11. Citées, après Imhoof, par Head, *Hist. Num*^2^., p. 642.

12. J. Babelon, *Cat. Coll. de Luynes*, III, 2734; Pl. CI. Au revers, pas de légende au-dessous du crabe; le coin a pu la porter, gravée au-dessus du crabe, dans la partie non frappée sur le flan.

13. E. Babelon, *Inventaire Coll. Waddington*, 2815.

14. Les deux déjà connus par Imhoof sont cités par R. Münsterberg, *Num. Zeitschrift*, 1913, p. 64.

qu'elle avait adopté, comme type monétaire, non la rose rhodienne ou la tête d'Hélios, mais le crabe de Kos[1].

Van Gelder a traité pêle-mêle des inscriptions de Télos[2], les considérant toutes comme celles d'un dème de Rhodes[3]. Il me paraît au contraire qu'il faut les séparer en trois groupes :

1) les documents où paraît le damiurge (*IG*, XII 3, 34/35), dont l'éponymie témoigne peut-être d'un lien de dépendance envers Kamiros[4] ;

2) le décret des Τήλιοι, où paraît comme éponyme un ἱερεύς, qui est peut-être le prêtre d'Hélios à Rhodes (*IG*, XII 3, 30 = Bechtel, *Dialektinschr.*, 3486 = Michel, *Recueil*, 429)[5].

A cette époque, Télos fait sans doute partie de l'état rhodien. Mais ces documents ne sont pas antérieurs au IIe siècle.

3) les décrets de proxénie ou d'évergésie, rendus par le δᾶμος indépendant, sur la proposition des prytanes : *IG.*, XII 3,29 = *Inscr. Br. Mus.*, 342 = Bechtel, 3487 = Michel, 430 (proxénie pour Arion de Ptolémaïs)[6] ; Ἐφ. Ἀρχ., 1924, p. 44, n° 16 = *SEG*, III, 716.

L'écriture date très nettement ces décrets de la première partie

---

1. Peut-être aura-t-on des renseignements nouveaux sur l'histoire de Télos, si les inscriptions trouvées à l'Asklepieion de Kos, de 1902 à 1905, sont publiées un jour ; R. Herzog a annoncé qu'il y avait découvert un document, par lequel des juges-arbitres de Kos régleraient les difficultés nées à Télos de l'édit d'Alexandre sur le retour des bannis (*Arch. Anz.*, 1903, 196 ; 1905, 11 ; *Abhandl. Berl. Akad.*, 1928, VI, p. 45 ; Hiller von Gaertringen, *IG*, XII 3, *Suppl.* (1904), p. 276).

2. Elles sont réunies par Hiller von Gaertringen dans *IG* XII 3, 29-85 ; en partie, par Bechtel, *Dialektinschr.*, 3486-3494. De nouvelles ont été publiées par Chaviaras, Ἐφ. Ἀρχ., 1922, 42-47 et reproduites dans *SEG*, III, 715-735.

3. *Loc. cit.*, 183 : « Die Telier waren also ein Demos des rhodischen Staates. Darum liest man auf den telischen Inschriften *GDI*, 3487 und *IG* XII 3, 30 : Ἔδοξε τῶ δάμω. Das kann hier nicht meinen « das souveräne telische Volk ». Jeder Zweifel verschwindet, wenn man auf dem nähmlichen Inschriftsteine daneben liest : Ἔδοξε Τηλίοις (*IG* XII 3, 30) ». Le malheur est qu'il s'agit de deux documents et de deux pierres distinctes, d'époques différentes, qui portent, l'une ἔδοξε Τηλίοις (*IG* XII 3, 30 ; *GDI*, 3486), l'autre ἔδοξε τῶι δάμωι (*IG* XII 3, 29 ; *GDI*, 3487).

4. Comme on l'admet généralement (cf. Van Gelder, *loc. cit.*, 183) et comme il est possible ; mais il est possible aussi que Télos ait eu un démiurge éponyme dès l'époque de son indépendance, comme sa voisine Knide, comme Nisyros indépendante (ajouter Ἐφ. Ἀρχ., 1913, p. 8, n° 2 ; IIIe siècle), comme Astypalaia (cf. Busolt-Swoboda, *Gr. Staatskunde*, 507). Je discute ailleurs des opinions téméraires, émises, il y a peu, sur les damiurges de Rhodes et autres lieux.

5. Voir Hiller von Gaertringen, *ad IG* XII 3, 30. Michel, après Bechtel, dit à tort : IIIe siècle ; Swoboda, *Die gr. Volksbeschlüsse*, 119, pense que le décret *IG* XII 3, 30 a été rendu vraisemblablement par Télos indépendante.

6. Swoboda, *ibid.*, 119, a bien vu que la ville était alors certainement indépendante ; de même, P. Francotte, *La Polis grecque* (1909), 200, note 5, qui critique Van Gelder. Je tiens d'autant plus à signaler cette juste remarque de Francotte, qu'elle est une des rares observations exactes de son mémoire sur *L'organisation des cités à Rhodes et en Carie*, confus et bourré d'erreurs.

du IIIe siècle [1]. On voit qu'on n'a pas de document attestant la dépendance de Télos envers Rhodes avant le IIe siècle, et que les listes des tributs attiques, le texte de Diodore correctement rétabli, les monnaies, les inscriptions témoignent de son indépendance depuis le milieu du Ve siècle jusqu'au milieu du IIIe. Je ne crois pas que l'histoire de Nisyros [2], de Symé [3], de Chalké, de Karpathos, de Kasos, telle qu'elle est reconstituée par Van Gelder, soit établie sur des fondements plus solides, et il me semble que l'histoire des possessions insulaires de Rhodes est à refaire.

Louis ROBERT.

---

1. Voir Hiller von Gaertringen, *ad IG* XII 3, 29 [après cela, il n'y a pas à tenir compte des dates indiquées, d'après l'écriture des reproductions épigraphiques, dans Michel (IIe siècle) et Swoboda, *loc. cit.*, 84 (IIe ou Ier siècle)], et Ἐφ. Ἀρχ. 1922, p. 44, fig. 5.

2. Cf. M. Holleaux, *REG*, 1917, 102 sqq.

3. Le récent article *Syme*, dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa, à côté de détails oiseux, ne donne autant dire rien sur l'histoire et les institutions de l'île.

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE[1]

XXXII. — Épigramme de Kolophon.

Près d'une des nécropoles de Notion (ou Kolophon ἐπὶ θαλάσσῃ), R. Demangel et A. Laumonier ont copié l'épitaphe d'un enfant de trois ans tombé dans un puits[2]. Les parents ont fait longuement raconter le fatal accident de leur fils en 21 pauvres vers. Après les éditeurs[3], plusieurs philologues, W. Crönert[4], W. Morel et A. Körte[5], W. Peek[6], ont apporté des corrections à ce texte.

---

1. Cf. *Rev. Phil.*, 1927, 97/132; 1929, 122/158; 1930, 25/60. *Ibid.*, 1929, 133/134, j'ai montré qu'une inscription agonistique (Μουσεῖον, IV, 80; *Ath. Mitt.*, 1885, 278; actuellement dans la cour du Musée de Smyrne), copiée soi-disant à Omerlü, station du chemin de fer de la vallée du Méandre proche d'Aydin (Tralles) et attribuée par les uns à Tralles, par Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, I, 190, n. 73 à Hérakleia du Salbaké (cf. Cardinali et Link, cités dans mon article), devait être attribuée à Antioche-du-Méandre, d'après la similitude avec une inscription que j'ai restituée, copiée aux environs des ruines d'Antioche par Sterrett, *Epigr. Journey*, n. 5. Il m'a échappé, comme à Cardinali et à Link, que Ramsay, dans un addendum, II, p. 786, avait fait le même rapprochement et indiqué l'attribution exacte. Cette attribution est confirmée par une note du Μουσεῖον, IV, p. 87, qui nous a échappé à tous : la pierre n'a jamais été à la station de Ὁμουρλού (Omerlü) près d'Aydin, comme on l'avait imprimé d'abord, mais à celle de Ὀρσουμλού (Korzumlu), qui est à quelques kilomètres des ruines d'Antioche. — P. 137, note 6, la correction ἐν ταῖς [λοι]παῖς τῆς πόλεως γ[ρείαις], dans l'inscription de Thyatire *IGR*, IV, 1271, a déjà été faite par E. Ziebarth, *Rh. Mus.*, 51 (1896), 635. Je publierai des inscriptions nouvelles copiées à Thyatire en septembre 1932, ainsi qu'une tête d'*archiereus* impérial avec couronne à portraits. — Un curieux hasard a sauvé de la destruction la dédicace de Panamara que j'ai expliquée *ibid.*, 147, et en a fait parvenir en mes mains une photographie que je publierai ; elle confirme mon interprétation. — Sur le décret de Kallatis, p. 150, cf. Ad. Wilhelm, *Anzeiger Akad. Wien*, 1928, 139. — *Ibid.*, 1930, 25, même interprétation dans Kubitschek, *Denkschr. Wien*, 57 (1915), *Abh.* 3, p. 96 (*Die Kalenderbücher von Florenz, Rom u. Leyden*). — P. 26, ma correction [Δ]ία Πατρῷον de l'inscription d'Aphrodisias *REG*, 1906, 108, n. 24 : [Ἀπόλλω]να Πατρῷον est à la fois confirmée et rendue inutile par la copie de Kubitschek et Reichel, *Anzeiger Ak. Wien*, 1893, p. 12 (du tirage à part), n. 13 : Δία Πατρῷον.

2. La pierre était alors déposée dans une maison de Giaurköy. Ce village, détruit en 1922 (cf. *BCH*, 1923, 374, note 1), a été repeuplé en partie par une cinquantaine de familles de mohadjirs de la région de Serrès et porte maintenant le nom de Ahmet alibey. On y conserve des inscriptions provenant du Klarion, qui seront publiées avec toutes celles qui furent trouvées dans les fouilles de 1913.

3. *BCH*, 47 (1923), 378/380, avec photographie.

4. Dans la réédition *SEG*, IV, 573.

5. *Hermes*, 65 (1930), 225.

6. *Philologus*, 87 (1931/32), 238/240. *Ibid.*, 232/33, n° 9, ce critique a étudié une épigramme de Philippes (*BCH*, 1923, p. 85, n° 3), sans connaître les conjectures

Si j'en parle à mon tour, c'est que je puis remplacer certaines des conjectures qui ont été proposées par de nouvelles lectures; j'ai en effet récemment retrouvé la pierre dans la réserve du Musée des antiquités de Smyrne[1] et j'ai pu, grâce à la parfaite obligeance de Selahettin bey, directeur du Musée, l'étudier à loisir; il m'est agréable de renouveler mes plus vifs remerciements à Selahettin bey pour l'amabilité avec laquelle il a encouragé mes études dans son beau musée.

Quand on entendit le bruit de la chute de l'enfant, la nourrice se mit à courir; elle se jette aux pieds d'Alexandre, oncle de l'enfant (vers 10) :

κεὐθὺς Ἀλεξάνδρῳ πρὸς γούνατα πρόσπεσε Νάννη[2].

L'homme, sans tarder, saute dans le puits :

κοὐκ ἔτ' ἔμελλ' ἐνυδρῶν, ἐνπηδᾷ δ' εἰς φρέαρ εὐθύς (v 12).

Les premiers éditeurs ont hésité entre deux tournures : ἔμελλεν ὑδρῶν et ἔμελλ' ἐνυδρῶν; Crönert préfère la seconde; Peek adopte ἐνυδρῶν et renvoie à Hesychius : ἐνυδρώθη· ὑδρωπικὸς ἐγένετο[3], et il commente : « der Oheim bleibt nicht im Bade, sondern springt nach dem φρέαρ ». Je ne vois pas en quoi la glose d'Hesychius[4] peut éclairer le sens de ce passage. Le verbe m'a toujours paru suspect; de fait, il n'y a qu'une fausse lecture; le texte est très banal et sans difficulté; j'ai lu sur la pierre : κοὐκ ἔτ' ἔμελλεν ἰδών.

Le poète fait raconter ainsi à l'enfant la suite de l'histoire :

ὡς εὗρέν με κάτω βεβυθισμένον ἐξήνεν[κ]εν ἐκο... ω.

« Après βεβυθισμένον », écrivent les premiers éditeurs, « il est impossible de restituer la fin du vers, bien que la plupart des lettres soient certaines. L'original imité portait peut-être ἔκφερε. On peut croire à une faute du lapicide ou du poète. » Crönert,

---

de von Wilamowitz, Hiller von Gaertringen et Crönert dans *SEG*, II, 424 (paru en 1924).

1. Elle est maintenant exposée dans la cour du Musée.

2. Selon les premiers éditeurs, Νάννη est vraisemblablement la mère; pour Peek « die Mutter ist offenbar die v. 9 genannte Νάννη »; d'après le *SEG*, Νάννη est la nourrice; cette dernière opinion me paraît probable, d'autant qu'aux vers 9-11 :

ἔτρεχεν ἡ Νάννη καὶ σχείζει τόν γε χιτῶνα,
ἔτρεχε γ'ἡ μήτηρ κτλ.
κεὐθὺς Ἀλεξάνδρῳ πρὸς γούνατα πρόσπεσε Νάννη,

je crois lire, l. 10 : ἔτρεχε κἡ μήτηρ.

3. Peek écrit ὑδρωτικός; ce doit être une faute d'impression.

4. Citée dans le *Thesaurus* d'Estienne et dans le *Lexicon* de van Heerwerden.

jamais à court d'explications, imagine que le graveur, ayant trouvé, sur le manuscrit de l'épigramme, ἐξήνεγκεν corrigé en ἐξεκόμισσε, a transcrit les deux mots. Peek a estimé, à juste titre, que l'hypothèse des éditeurs était peu vraisemblable. Sur la photographie, dit-il, on croit lire d'abord ΕΚΟΥΗΝΩ, puis, plutôt, ΕΚΟΥΙΝΙΩ. On n'y peut reconnaître aucun mot grec, dit-il; nul doute qu'on ait ici le nom de l'enfant, et ce nom, c'est — *Equinius*[1]. Point besoin de critiquer cette invraisemblable affirmation. Ma lecture, certaine, et d'ailleurs proche de celle de Peek, donne : ΕΚΟΦΙΝΩ. Alexandre a remonté le corps du bambin dans une corbeille. Le hasard d'une lecture m'a fait rencontrer un cas tout à fait analogue. Marc le Diacre, dans la Vie de Porphyre de Gaza, (éd. Grégoire-Kugener, chap. 80-83), raconte un miracle dû aux prières de l'évêque de Gaza[2]. Trois enfants étaient tombés dans un puits ; un homme, y étant descendu par les cordes qui servaient à la manœuvre des seaux, (κατελθεῖν τινα διὰ τῶν σχοινίων τῶν κάδων), trouva les enfants sans blessures, mais portant en divers endroits du corps des marques cruciformes miraculeuses[3] ; pour les remonter, on fit descendre une corbeille, une grande corbeille où purent loger ces enfants de 6 à 7 ans (πέμψαντες σπυρίδαν μεγάλην · ἐπέτρεψεν (*sc. episcopus*) τοὺς τρεῖς ὁμοῦ ἀνενεχθῆναι · μικροὶ γὰρ ἦσαν ὡς ἀπὸ ἐτῶν ἓξ ἢ ἑπτά) ; l'homme les y installa solidement (δεξάμενος δὲ ὁ κάτω τὴν σπυρίδα καὶ δεσμήσας ἀσφαλῶς ἐκάθισεν τοὺς τρεῖς), et on tira la corde en chantant un hymne. Σπυρίς et κόφινος désignent un couffin : sur ces deux mots, v. Moulton-Milligan, *Vocab. gr. Testament*, 357.

Vers 7/8, l'enfant n'a plus d'espoir de vivre :

ἐγὼ δὲ οὐδ' ἐλπίδ' ἀνεῖχον[4]
ζωῆς τῆς κατ' ἐμαυτὸν ἐν ἀνθρώποισ[ι μιγ]ῆναι.

Cette restitution des éditeurs est repoussée par Crönert, qui écrit : [φαν]ῆναι, et par Morel qui, approuvé par Peek, supplée :

---

1. « Darin kann gewiss kein griechisches Wort stecken. — Kein Zweifel also, das wir hier den Namen zu suchen haben. Ich denke, es war Equinius. Die Verschreibung erklärt sich aus der Minuskelschrift der Vorlage, wo Ἐκουίνιον leicht zu Εκουινιω verlesen werden konnte. Der Name steht ausserhalb des Metrums. » Le mot, quel qu'il soit, que nous avons en fin de vers, est en effet hors du mètre.

2. Il n'importe pas que cet épisode appartienne à la Vie primitive rédigée par Marc ou soit un remaniement postérieur, développant le récit d'un miracle analogue raconté par Théodoret (cf. Grégoire, p. CIII et p. 134).

3. Pour ce détail, cf. F. J. Dölger, *Antike u. Christentum*, I (1929), 204/205.

4. Lecture de Körte ; celle de Crönert est plausible elle aussi : ἐλπίδαν (vulgarisme) εἶχον ; ἐλπίδ' ἂν εἶχον, Dem. et Lau.

ἀνθρώποις [ἐπιβ]ῆναι. J'ai lu sur la pierre : ἀνθρώποισι μιγῆναι. — A la ligne 7, οὐκ m'a semblé plus probable que οὐδ'.

Vers 21 : ἀλλ'ἤδη τριέτη Μοῖρα [κάλυ]ψε κακή. Ce complément de Crönert est confirmé, contre celui des éditeurs et de Peek : [με μάρ]ψε ; on voit très nettement la barre supérieure droite d'un Υ ; on la reconnaît d'ailleurs sur la photographie.

XXXIII. — Épigramme de Tipasa.

Une épigramme, trouvée dans un des cimetières chrétiens de Tipasa, sur la côte de l'Algérie, est venue récemment accroître le petit nombre des inscriptions grecques trouvées dans l'Afrique du Nord[1]. La défunte était une étrangère : cf. vs. 3 : θανῖν ἐπὶ ξείνης κληροδοθῖσα ; mais je ne crois pas que les éditeurs aient reconnu quelle était sa patrie[2]. Ils pensent qu'elle était venue d'Asie Mineure[3] :

vs 3. ἐκ γῆς Ἀντολίης πέφυκα κτλ..

C'est possible, mais le terme Ἀντολίη ne désigne pas ce que nous appelons l'Anatolie, l'Asie Mineure, mais, de façon bien plus générale, l'Orient, le Levant.

Le vs. 4 donne le nom de la morte :

Μάξιμα Τριπολιτίο(υ) τριακοντοῦτις ἐνθάδε κῖμαι.

Dans le second mot, les éditeurs ont cru retrouver le nom du père et ils ont supposé que le lapicide avait oublié la lettre Υ à la fin du mot. Mais, puisqu'on en est à corriger le texte inadmissible ΤΡΙΠΟΛΙΤΙΟ, il vaudrait mieux que la correction fît réapparaître un nom authentique, ce qui n'est certainement pas le

---

1. Elles sont réunies presque toutes dans l'ouvrage de W. Thieling, *Der Hellenismus in Kleinafrika* (1911), 32 sqq., 205 ; pour les inscriptions chrétiennes, v. P. Monceaux, *Rev. Arch.*, 1903, II, 64/90, 240/256, complété par Thieling, *loc. cit.*, 55 sqq., 205 ; celle de Tipasa est la plus longue. Quelques-unes sont reproduites dans *IGR*, I, 927 sqq. ; 1507-1508. Depuis 1911, on a trouvé quelques textes, notamment à Carthage, Hadrumète, Lambiridi, Césarée. Ce ne sont pas des textes nouveaux que les trois inscriptions — une de Carthage, deux de Cirta — récemment publiées comme inédites par A. Dain, *Inscriptions grecques du Musée du Louvre, les textes inédits* (1933), nos 176-178 ; on les trouve déjà au *Corpus Inscriptionum Latinarum* VIII, n° 12.493, p. 620d, 620b et dans Thieling, *loc. cit.*, p. 34, n° 15 ; p. 40, nos 59 et 57 ; voir mon compte rendu de la publication de A. Dain dans la *Revue Archéologique*, 1933, II, p. 141.

2. E. Albertini et L. Leschi, *CRAI*, 1932, 85.

3. *Ibid.*, p. 88.

cas d'un nom d'homme tel que Τριπολιτιου. Comme, dans l'inscription, les *sigma* sont courbes, il me paraît clair que, en corrigeant une légère erreur du lapicide, extrêmement fréquente, entre C et O, il faut rétablir : Τριπολῖτις. Maxima était originaire de Tripolis, soit Tripolis de Lydie[1], soit Tripolis de Phénicie[2].

Louis Robert.

---

1. Sur cette ville, voir J. Keil et A. von Premerstein, *IIIe Reise in Lydien* (1914), p. 52. Monnayage abondant à l'époque impériale : *BMC, Lydia*, CXLIX-CL, 364/378. Épitaphe à Rome d'un citoyen de Tripolis de Lydie, *IG*, XIV, 1093 : Κύιντος Ἰούλιος Μίλητος προλιπὼν Ἀσίας Τρίπολιν πατρίδαν πόλιν ἀγνήν.

2. Cf. *OGI*, 587, note 1. Aux époques hellénistique et romaine, monnayage abondant : J. Rouvier, *Journal Int. Arch. Num.*, VI (1903), 17/46. A Amorgos, sous l'Empire, un Σύρος Τριπολίτης (*IG*, XII 7, 257). Étant donné le grand nombre des Phéniciens et des Syriens commerçant à Délos (cf. P. Roussel, *Délos, colonie Athénienne*, 89 ; 252 sqq ; *BCH*, 1931, 447) et enterrés à Rhénée (sur les stèles de Rhénée, cf. P. Roussel, *loc. cit.*, 25, note 1), le Δωρίων Τριπολίτης de *CIG*, 2322^b40 doit être originaire de Tripolis de Phénicie. Τριπολῖται de Phénicie parmi les éphèbes attiques : *IG*, II², 1028, 163-164. A Telmessos de Lycie, épitaphe de Ῥοῦφος Διονυσίου Τριπολείτης τῆς Φοινίκης : *TAM*, II, 80. — Dans l'épitaphe de Syracuse *SEG*, III, 6 : — πατρίδος Τριπόλεως, on ne sait de quelle Tripolis il s'agit. De même pour le Τριπολίτης mort en Pamphylie, *ABS*, XVII, 244,28.

NOTES SUR QUELQUES GLOSES LATINES

CONNUM

La glose *connum proximum* (*C. G. L.* V, 13, 28) a été discutée à plusieurs reprises et, pour l'expliquer, on a proposé différentes hypothèses, plus ou moins arbitraires : *citimum proximum*, *cominum proximum*, *connum pro cunnum*, etc. Je pense que nous avons affaire à un passage, mal compris, d'Isidore (*Orig.* XVII, 7, 34) : *conus... Huius lignum cedro pene proximam habet uirtutem.*

Également chez Isidore, on trouve un *conum* (à corriger en *annum* ?), expliqué par *rotunditas* (*Orig.* XVIII, 7, 2). Je crois qu'il s'agit du mot grec κῶνος.

CRIANOSSON

Ce mot est glossé par *breuis dictio in magna* (*C. G. L.* V, 352, 29). Bücheler a proposé de lire χρεῖαν, usum. Il s'agit plutôt d'une phrase entièrement grecque : χρεῖαν ὅσον, c'est-à-dire πρὸς τὴν χρεῖαν ὅσον.

EPYPPIA

Epyppia maccos equorum (*C. G. L.* V, 65,4) n'a pas encore été expliqué. On a proposé de corriger *epyppia* en *epiphora* « mucus equorum » (?). Mais *ephippia* paraît être une leçon sûre. On pourrait par contre, lire *saccos* pour *maccos*, c'est-à-dire *ephippia* « couvertures des chevaux ».

MULLITIONES

Mullitiones ardianum serretum siue constitutionis (*C. G. L.* V, 605, 1) pourrait être compris comme *mollitiones* : *arcanum*, *secretum...* ; *mollitiones* serait pour *molitiones*, cf. *molliri conari est et aliquid commora* (= *cum mora*) *agere* (*C. G. L.* V, 84,24). Le sens du mot serait ici « intrigues, complots ».

OFFULA

Offula pena uel persecutio (*C. G. L.* V, 125, 35). Cf. Pétrone, *Sat.* 58 : *crucis offla* « gibier de potence » (trad. Ernout).

SAPPUS

Sappus caedos (*C. G. L.* III, 418, 65). Les deux mots sont inconnus. En roman, on a restitué un **sappus* « grenouille » (*R. E. W.* 7593). Il est possible que nous ayons ici le prototype des formes romanes, bien que l'on ne puisse dire ce que c'est que *caedos*. Il est impossible de croire que **sappus* vient de gr. σήψ, mais il n'est pas exclu que lat. **sappus*, gr. σήψ et alb. *shapë* « lézard » aient la même origine.

SULIUNT

Suliunt furient iracundiae (*furent iracunde*, *C. G. L.* V, 393, 24). *suliunt* est sans doute tiré de *exsuliunt*, *insuliunt*, etc., comme on a refait un *sculpo*, à la place de *scalpo*, d'après *insculpo*, etc.

Al. Graur.

PLUTARQUE, *DE PYTHIÆ ORACULIS*, 409 B-C [1].

Les trois dialogues pythiques de Plutarque, auxquels Paton a consacré jadis une édition spéciale [2], ont reparu en 1929 dans le tome III de la nouvelle publication des *Moralia* chez Teubner [3], — volume qui a été signalé aux lecteurs de cette Revue par P. Chantraine [4]. C'est en préparant une nouvelle édition de l'un de ces trois dialogues, le *De Pythiæ oraculis* [5], que j'ai été amené à étudier la signification du passage indiqué ci-dessus, qui est important à la fois pour fixer la date de composition de l'ouvrage et pour illustrer un chapitre de l'histoire de Delphes. L'interprétation que je défendrai ici a été proposée depuis longtemps, mais elle a trouvé des contradicteurs ; si je crois bon d'exposer les arguments, en partie nouveaux, qui me paraissent l'appuyer, c'est parce qu'elle a été méconnue, ou implicitement écartée, par le dernier éditeur du texte, Sieveking.

L'un des interlocuteurs du dialogue, Théon, a pris la parole au chap. XIX, pour la garder jusqu'à la fin de l'ouvrage. Il s'efforce principalement d'expliquer pourquoi la Pythie, dont presque

---

1. En dédiant cet article à M. E. Bourguet, je ne ferais que lui rendre ce qui lui appartient : non seulement sa thèse latine m'a fourni la plupart des éléments du présent travail, mais encore il m'a suggéré par lettre deux importantes remarques que l'on trouvera plus loin. Qu'il me soit permis d'ajouter que ce sont là mes moindres sujets de reconnaissance à son égard.

2. Plutarchi pythici dialogi tres, Berlin, Weidmann, 1893.

3. Ce volume a été établi par Paton (dont la mort a interrompu le travail), Pohlenz et Sieveking ; c'est ce dernier qui s'est chargé des dialogues pythiques (cf. p. VII et p. XXXIV).

4. *Revue de Phil.*, 3e série, IV, 1930, p. 286-288. — P. Chantraine a eu raison d'écrire : « Un des grands progrès de la nouvelle édition est constitué par la brève rubrique où sont fournies les données essentielles à l'intelligence du texte », mais encore faut-il que les indications données dans cette rubrique ne risquent pas d'égarer le lecteur, comme cela précisément me paraît être le cas à la page 58. (Dans ce compte rendu de P. Chantraine, par une faute vénielle, le nom de l'ancien éditeur des *Moralia*, Bernardakis, a été privé du second *r* auquel il a droit).

5. Comme le souhait en a été exprimé en 1920 (B. Latzarus, *Les idées religieuses de Plutarque*, p. 2), il ne serait sans doute pas inutile de republier les trois dialogues pythiques « solidement établis et pourvus de tous les éclaircissements que permettent les progrès de l'histoire des religions, de l'épigraphie... ».

tous les oracles étaient autrefois rendus en vers, préfère maintenant s'exprimer en prose ; il soutient que ce changement n'est pas du tout un signe de décadence, comme certains le prétendent, et il conclut, aux chap. XXIX et XXX, en proclamant avec ardeur sa foi en Apollon Pythien et en son oracle :

« Et c'est lui (le langage de la Pythie) qui a rempli d'offrandes et de présents, barbares et grecs, le sanctuaire prophétique, et qui l'a embelli des constructions et des aménagements amphictioniques. Voyez plutôt de vos yeux combien d'édifices se dressent qui n'existaient pas auparavant et combien d'autres, ruinés et détruits, ont été restaurés ! Comme les arbres vigoureux font surgir de nouvelles floraisons, Delphes, de même, fait grandir et croître avec elle la Pylaia [1], qui, grâce aux ressources venues d'ici, s'orne de sanctuaires, de lieux de réunion [2], de fontaines, et prend un aspect et un développement qu'elle n'a jamais connus auparavant dans un espace de mille ans. Ceux qui habitent près du Galaxion [3] en Béotie reconnurent la présence du dieu à une abondance extraordinaire de lait :

> « De toutes les brebis jaillissaient à grand bruit,
> Comme des sources coule une eau délicieuse,
> Des flots de lait ; en hâte on emplissait les jarres ;
> Dans les maisons, plus d'outre ou d'amphore inutile ;
> Les seaux de bois et les jarres, tout était plein. » [4]

Mais à nous, ce sont des signes plus magnifiques, plus forts et plus clairs que ceux-là qu'il nous prodigue, en créant, pour

---

1. Ce faubourg de Delphes était situé à l'Ouest du sanctuaire d'Apollon, sur l'éperon rocheux détaché de Rhodini, à l'endroit nommé Θυῖαι ou Θύστιον ; le nom des habitants de Pylaia, Πυλαῖοι, a été gravé au Ier siècle ap. J.-C. au-dessus d'une antique dédicace à Poseidon et Athéna : cf. E. Bourguet, *Mélanges Perrot*, p. 25 sqq., et *Les Ruines de Delphes*, 288-290 et 310.

2. De ces συνεδρίων, le plus important devait être l'édifice destiné aux séances du Conseil amphictionique, qui, à cette époque, croit-on, « était situé sur l'emplacement du cimetière actuel (église du prophète Elie). » (E. Bourguet, *Les Ruines de Delphes*, p. 289).

3. Le sanctuaire d'Apollon Galaxios (cf. le nom Γαλαξίδωρος porté par des Thébains, notamment chez Plutarque, *Mor.*, 577 A) était peut-être tout voisin de Thèbes et de l'Isménion (sur lequel cf. *Guide de Grèce*, 1932, p. 202), d'après Wilamowitz, *Hermes* XXXIV, 1899, 224, selon qui « la région riche en sources qui est située au sud-est de Thèbes s'appelait Galaxion. » Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une hypothèse ; cf. *Pauly-Wiss.*, *s. v.* Γαλάξιον. — Est il besoin de remarquer que pour Plutarque cette ἀρθονία καὶ περιουσία γάλακτος explique évidemment l'étymologie de Γαλάξιον ?

4. Ces vers ont été rangés parmi les « fragments douteux » de Pindare par M. Puech : Pindare, *Coll. des Univ. de France*, IV, p. 235, n° 2 (à cet endroit, vers 3, τόν est une faute d'impression pour τοί, de même, sans doute, que ταὶ chez Wilamowitz, *Hermes*, XXXIV, 1899, 224).

ainsi dire, d'un sol auparavant desséché, pauvre et désertique, l'abondance, la magnificence et la gloire [1] ».

A ces mots fait immédiatement suite le passage dont il sera question plus spécialement ici :

Καίτοι φιλῶ μὲν ἐμαυτὸν ἐφ' οἷς ἐγενόμην εἰς τὰ πράγματα ταῦτα πρόθυμος καὶ χρήσιμος μετὰ Πολυκράτους καὶ Πετραίου, φιλῶ δὲ τὸν καθηγεμόνα ταύτης τῆς πολιτείας γενόμενον ἡμῖν καὶ τὰ πλεῖστα τούτων ἐκφροντίζοντα καὶ παρασκευάζοντα [2]... · ἀλλ' οὐκ ἔστιν [3] τηλικαύτην καὶ τοσαύτην μεταβολὴν ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ γενέσθαι δι' ἀνθρωπίνης ἐπιμελείας, μὴ θεοῦ παρόντος ἐνταῦθα καὶ συνεπιθειάζοντος τὸ χρηστήριον.

La dernière édition Teubner de 1929 porte en note : « ὁ καθηγεμών Plutarchus ipse videtur esse, cf. Hirzel, Dialog, II, p. 205, n. 1 ; 700 e, 792 f, 794 b. » [4]

Il est bien vrai que l'opinion très ancienne d'après laquelle le mot καθηγεμών désignerait ici l'empereur Hadrien [5] a été combattue en 1895 par Hirzel [6], à l'endroit cité, pour les raisons

---

1. Sur les motifs d'espérance et les illusions de Plutarque, voir la thèse latine de M. Bourguet, *De rebus delphicis imperatoriæ ætatis*, et surtout la conclusion, p. 94 sqq. (des mots de l'*Amatorius*, ch. XIII, 756 B, cités par M. Bourguet, p. 97, on rapprochera ce que dit Sérapion au chap. XVIII du *De Pythiae orac.*, 402 E : ... τὴν δ'εὐσεβῆ καὶ πάτριον μὴ προΐεσθαι πίστιν).

2. Ici une lacune de 25 lettres environ dans le manuscrit E, de 30 lettres dans B. (Mais la longueur de la lacune n'est pas un indice certain pour la restitution : en un autre endroit du *De Pythiæ orac.*, 396 B, dans une citation d'Homère : και<ροσέ>ων, pour quatre lettres omises, il est laissé un blanc de sept lettres environ dans E, et de dix lettres dans B ; aussi Paton nous semble-t-il avoir tenu un trop grand compte de la dimension des lacunes, dans ses tentatives de restitution).

3. Après ἔστιν les manuscrits portent les mots ἄλλως ὅτι, dont Reiske a proposé la suppression.

4. Le passage 700 E (Εὐθύδημον τὸν συνιέρεα) nous apprend seulement que Plutarque a été prêtre d'Apollon, ce que l'on sait par ailleurs ; en 792 F se trouve la phrase si souvent rappelée : ἱκανά σοι, ὦ Πλούταρχε, τέθυται κ.τ.λ., qui suffirait pour nous apprendre, comme l'a montré M. Bourguet, que Plutarque a exercé, outre le sacerdoce, au moins une autre fonction (cf. *infra*, p. 61, note 5) ; mais je ne parviens pas à comprendre pourquoi le passage 794 B est cité ici : il y est question de charges exercées par Euphanès, auquel est dédié le traité *An seni resp. gerenda sit*, mais non par Plutarque.

5. Au XVIIIe siècle déjà, c'était celle d'un traducteur de Plutarque, Ricard, qui a accompagné sa traduction de notes parfois intéressantes (*Les Œuvres morales de Plutarque*, Paris, 1786, tome V) ; elle fut soutenue également par Heinze (*Sachlicher Commentar zu Plutarchs pythischen Schriften*, Progr. de Marienburg, 1878, p. 22), par Schmertosch (*De Plutarchi sententiarum quæ ad divin. spectant origine*, Leipzig, 1889, p. 24, note 2), par Gurlitt (*Ueber Pausanias* p. 461) ; elle a été implicitement acceptée par M. Bourguet, *De rebus delph. imper. ætatis*, p. 74, et par W. Weber, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, Leipzig, 1907, p. 192 sqq.

6. Hirzel, *l. l.*, cite comme étant de son avis Hertzberg, *Geschichte Griechenlands unter der Herrsch. der Römer*, II (1868), 166, note 17, alors que Hertzberg

suivantes : s'il s'agissait de l'empereur, on attendrait ἡγεμόνα, et non pas καθηγεμόνα ; ce mot, accompagné de ταύτης τῆς πολιτείας, réduirait l'activité du maître du monde à des proportions bien modestes ; enfin l'expression δι' ἀνθρωπίνης ἐπιμελείας, si elle visait Hadrien, rangerait ses entreprises parmi celles des simples mortels, tandis qu'elle s'applique beaucoup mieux à Plutarque, qui fut précisément ἐπιμελητής. Le καθηγεμών dont parle ici Théon, c'est donc Plutarque lui-même [1].

Il n'est pas besoin de savoir ce que les fouilles de Delphes nous ont appris de nouveau pour penser que ces arguments sont peu convaincants. Sans doute le mot καθηγεμών n'est-il pas synonyme de ἡγεμών [2], bien qu'il y fasse penser tout naturellement et qu'il soit possible que l'auteur l'ait choisi précisément pour cette raison. Τὸν καθηγεμόνα ταύτης τῆς πολιτείας [3] γενόμενον ἡμῖν, écrit Plutarque, et pourquoi lui refuserait-on le droit de ne considérer l'empereur, à ce moment, que dans son rôle de restaurateur de Delphes, — rôle qui, aux yeux du prêtre d'Apollon

---

écrit à cet endroit : « Aus Plut. *de Pyth. oracul.* c. 29, sehen wir, dass (wenngleich Plutarch die betreffenden Aüsserungen seinem Freunde Theon in dem Mund legt) unser Schriftsteller mit andern Beamten des Apollo lebhaft um die Herstellung des alten äussern Glanzes von Delphi bemüht gewesen ist. » Le sujet de ἐγενόμην, à ses yeux, est donc bien Plutarque, que ne saurait désigner, par conséquent, le mot καθηγεμών, comme le veut Hirzel. — Cette dernière opinion n'a été admise, à ma connaissance, que par Wyttenbach, Muhl (*Plutarchische Studien*, Progr. Augsburg, 1885, p. 46), Hirzel et Sieveking.

1. Hirzel ajoute : « La manière dont Plutarque se tiendrait ainsi à l'arrière-plan de son dialogue, sans se nommer, répond bien à une habitude que nous avons déjà constatée chez lui. » Cette remarque est juste, mais trouve aussi bien son application si Plutarque est considéré comme le véritable sujet de φιλῶ.

2. On peut penser cependant, à l'inverse de Hirzel, que καθηγεμών est plus flatteur que ἡγεμών, qui ne serait ici que le terme banal pour désigner l'empereur ; cf. ci-dessous, p. 60-61. Quant au sens propre de καθηγεμών ici, c'est évidemment celui que donne le *Thesaurus* dans ces termes : « auctor, suasor, impulsor : quia qui suadet et impellit, est velut dux viæ. »

3. M. Bourguet, *De rebus delph.*, p. 82, rapproche les mots ταύτης τῆς πολιτείας d'un fragment d'inscription publié par lui, *ibid.*, p. 81, où il pense que πολιτείας et πολειτείαν font allusion aux nouveaux citoyens, « qui, suburbio addito, in Delphorum numerum adscripti sunt » ; pour ma part, j'aimerais beaucoup mieux les rapprocher d'un passage d'une lettre de Delphes à Hadrien, dont M. Bourguet dit précisément (*ibid.*, p. 86) que, si elle ne peut être attribuée à Plutarque, elle est du moins conforme à son esprit :... τὴν ὑπ[ὸ] σοῦ [τῷ Πυθί]ῳ Ἀπόλ[λωνι λαμπρῶς πεπολε]ιτε[υμέ]νην πόλιν (Bourguet, *ibid.*, p. 85, l. 21-22). Autrement dit, tout en pensant que la politique d'Hadrien à Delphes a visé, tout comme à Athènes, à créer un nouveau quartier bien à lui (cf. Weber, *Unters. zur Gesch. des Kaisers Hadrianus*, 193, qui admet l'interprétation de M. Bourguet pour ταύτης τῆς πολιτείας ; cf. aussi l'inscription de la Porte d'Hadrien à Athènes), je ne crois pas que dans la phrase de Plutarque ταύτης τῆς πολιτείας puisse désigner expressément les nouveaux citoyens delphiques de Pylaia ou le droit de cité qui leur est conféré ; le mot πολιτεία me paraît s'appliquer ici plus généralement à l'ensemble des mesures prises par l'empereur pour la restauration de Delphes.

Pythien, constituait un plus grand titre à sa reconnaissance que le bon gouvernement de tout le reste du monde[1] ? D'ailleurs les mots qui suivent : καὶ τὰ πλεῖστα τούτων ἐκφροντίζοντα καὶ παρασκευάζοντα n'ont vraiment un sens plein que s'ils s'appliquent à quelqu'un qui, chargé de beaucoup d'occupations plus importantes encore, trouve cependant le temps d'étudier lui-même dans le détail les projets de restauration de Delphes, — ce qui est évidemment le cas pour l'empereur beaucoup plus que pour Plutarque. Mais, dit-on, les mots δι' ἀνθρωπίνης ἐπιμελείας prouveraient que Plutarque parle d'un épimélète ordinaire ; pour une personnalité quasi divine comme celle de l'empereur, ils seraient presque injurieux. Une telle objection disparaît, si l'on remarque que, par ces mots, Plutarque entend à la fois les soins qu'il a donnés à cette entreprise, avec Polykratès et Pétraios, et les directives fournies par l'empereur, suprême « épimélète » : celui-ci ne peut tout de même pas être mis sur le même plan qu'Apollon Pythien[2], auquel Plutarque songe ici et que sa foi lui représente comme le véritable auteur de cette renaissance.

Hirzel voudrait, cependant, que ce καθηγεμών fût Plutarque lui-même. L'invraisemblance d'une pareille opinion semble évidente. Quelle singulière façon ce serait, de la part de l'auteur, de se faire adresser d'aussi grands éloges par les personnages de son propre dialogue ! Pour qu'un tel manque de goût fût admis, il faudrait au moins en citer d'autres exemples. En quoi Plutarque mériterait-il, plus que les autres prêtres et épimélètes, le titre de καθηγεμών qu'il se ferait ainsi généreusement attribuer par Théon ? Ce titre d'ailleurs (et ceci est une remarque que je dois à M. Bourguet) « a sans doute une acception laïque, mais c'est

1. Non pas, certes, que Plutarque fût insensible aux bienfaits immenses de la paix romaine, dont il fait précisément un très bel éloge au chap. XXVIII du *De Pythiae orac.*, 408 B ; mais la sollicitude d'Hadrien pour Delphes est quelque chose de très particulier, une faveur spéciale toute différente de la sollicitude générale qu'il doit accorder, comme empereur, à toutes les provinces de l'Empire.

2. Tout porte à croire que Plutarque, à l'égard des empereurs, se tenait bien éloigné de cette basse adulation dont témoignent beaucoup de documents officiels ; cf. Bourguet, *De reb. delph.*, p. 86 : la seconde lettre des Delphiens à Hadrien (*ibid.*, p. 87) n'est nullement dans le style de Plutarque. — La flatterie que contient le mot καθηγεμών (voir la note suivante) n'est exprimée que par une allusion délicate, puisque ce terme est à double entente et qu'il s'applique fréquemment à des hommes (cf. par ex. Plut. *Mor.*, 1048 E, 1110 E, etc...). Cf. K. Scott, *Plutarch and the Ruler Cult*, travail dont a rendu compte M. Puech, *Rev. ét. gr.* XLIV, 1931, 358 et dont M. Marouzeau, *Année philologique*, 1930, p. 84 résume ainsi la conclusion : « Plutarque a exprimé à plusieurs reprises un blâme sévère à l'égard du culte dont on honore le souverain. La vraie gloire pour le prince consiste non dans la déification, mais dans la vertu et la justice. »

surtout une ἐπίκλησις divine[1]. Jamais Plutarque, directement ou indirectement, ne se serait appliqué à lui-même une telle ἐπίκλησις. »

Dès maintenant, je crois, nous pouvons donc tenir pour certain que le mot καθηγεμών ne saurait désigner Plutarque, — et pour probable, qu'il vise l'empereur alors régnant. Mais quel est le véritable sujet de φιλῶ et de ἐγενόμην ? Est-ce Théon ou Plutarque ? C'est ici que peuvent intervenir utilement les renseignements précieux que nous ont apportés les inscriptions de Delphes, et dont la plupart ont été exposés dès 1905 par M. Bourguet dans sa thèse *De rebus delphicis imperatoriæ ætatis*.

Une dédicace, qui était connue bien avant les fouilles, nous apprend que les Amphictions dressèrent une statue d'Hadrien à Delphes, ἐπιμελητεύοντος ἀπὸ Δελφῶν Μεστρίου Πλουτάρχου τοῦ ἱερέως[2]. M. Bourguet a prouvé que le mot ἐπιμελητεύοντος n'est pas ici le simple synonyme de ἐπιμεληθέντος : le rapprochement d'autres inscriptions contemporaines nous montre que Plutarque (né à Chéronée, mais pourvu du droit de cité delphique[3]) a rempli la charge d'épimélète des Amphictions[4], — et cela à plusieurs reprises, et jusque dans sa vieillesse, comme nous pouvons le conclure d'un passage de son œuvre[5]. M. Bourguet a montré d'autre part que l'épimélète, dont les fonctions embrassaient

---

1. M. Bourguet cite la dédicace delphique, Courby, *Fouilles de D.*, II, *La Terrasse du Temple*, p. 81, en note : [Ἀγα]θῇ [τύχῃ]. Βάσ(βιος) Αὐρ(ήλιος) Νικόδουλος Ἑρμῇ καθηγεμόνα σύνναον Φοίβῳ στῆσε[ν] ἐπ' εὐσεβί[α]. texte qui doit dater de la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. d'après le nom du dédicant (cf. *De rebus delph.*, p. 16). On rapprochera volontiers cette ἐπίκλησις d'Hermès de celle qui lui est donnée chez Aristophane, *Plutus*, 1159 : ἡγεμόνιος. L'épithète était appliquée aussi à Dionysos (*Syll*³ 694, l. 46 ; cf. *Syll*³ 633, note 4), à Artémis (*Syll*³ 559, l. 36 : καθαγεμόνι τᾶς πόλιος) et, comme nous l'apprend Plutarque lui-même, à Aphrodite (*Thésée*, XVIII, où le rapprochement des mots καθηγεμών et συνέμπορος fait penser à ce passage du *Phédon*, 108 *b* : καὶ οὔτε ξυνέμπορος οὔτε ἡγεμὼν ἐθέλει γίγνεσθαι).

2. *CIG* 1713 (*Syll*³ 829 A). Sur l'identification (certaine) de ce Μέστριος Πλούταρχος avec l'écrivain, cf. *Syll*³ *ibid.*, note 4. Cette dédicace est certainement antérieure à 129, cf. Weber, *Unters. zur Gesch. des Kaisers Hadrianus*, p. 194. On a proposé de la dater de l'année 120 à cause de l'indication, plus que suspecte, fournie par la chronologie d'Eusèbe (*Syll*³ 829, note 1 : cf. ci-dessous, p. 65, note 6) ; peut-être vaut-il mieux penser que les Amphictions ont élevé cette statue à l'empereur pour le remercier des dispositions prises par lui en leur faveur, c'est-à-dire en 125, date que propose M. Bourguet pour la lettre *De rebus delphicis*, p. 78-79.

3. Ce qui explique les mots ἀπὸ Δελφῶν de la dédicace citée plus haut.

4. *De reb. delph.*, 48-49.

5. *An seni resp. gerenda sit*, XVII, 792 F : καὶ μὴν οἶσθά με τῷ Πυθίῳ λειτουργοῦντα πολλὰς Πυθιάδας · ἀλλ' οὐκ ἂν εἴποις « ἱκανά σοι, ὦ Πλούταρχε, τέθυται καὶ πεπόμπευται καὶ κεχόρευται, νῦν δ' ὥρα πρεσβύτερον ὄντα τὸν στέφανον ἀποθέσθαι καὶ τὸ χρηστήριον ἀπολιπεῖν διὰ τὸ γῆρας. » Cf. Bourguet, *op. cit.*, p. 55-56.

normalement les quatre années d'une Pythiade, mais pouvaient être renouvelées plusieurs fois, avait la garde et la gestion des ἱερὰ χρήματα, c'est-à-dire du trésor d'Apollon[1] ; une partie de ces sommes était consacrée *sacro peribolo ornando et reparando*[2], et nous voyons par exemple un épimélète, d'ailleurs ami de Plutarque, Soclaros[3], signaler sa charge par la construction ou la restauration de la maison de la Pythie, de la bibliothèque et du στρουκτώριον[4]. Mais la célébration des jeux pythiques est à cette époque la principale affaire qui relève des Amphictions : c'est également l'épimélète qui paraît en être chargé[5].

Il serait intéressant de pouvoir identifier les deux personnages cités par Plutarque : Πολυκράτης et Πετραῖος. Le premier, malheureusement, nous est inconnu par ailleurs, mais il n'en est pas de même pour le second, en qui il faut certainement reconnaître Λεύκιος Κάσσιος Δερκίου υἱὸς Πετραῖος Ὑπαταῖος : connu par plusieurs inscriptions, il fut épimélète des Amphictions entre 102 et 114 ap. J.-C. et deux fois agonothète des jeux pythiques, pour ne mentionner que ces seuls titres[6].

Quand nous lisons : « Je m'applaudis, pour ma part, d'avoir consacré à ces entreprises un zèle efficace, avec Polykratès et Pétraios », nous devons nous demander en quelle qualité Théon, qui est censé prononcer ces paroles, a pu collaborer avec ces personnages à la restauration de Delphes, et nous ne trouvons absolument rien de ce côté[7], tandis que nous savons de science

---

1. C'est ce que montre la dédicace des Amphictions, Bourguet, *op. cit.*, p. 52 (*Syll*[3] 874 A).

2. Bourguet, *ibid.*

3. Interlocuteur des *Quæst. conviv.* et du *De sollertia anim.* ; cf. aussi *Amatorius*, II, 749 B : Σώκλαρον ἐκ Τιθόρας ἥκοντα τὸν Ἀριστίωνος. Voir *Syll*[3] 823, note 1.

4. *BCH* XX, 1896, 720 sq. et XXIII, 1899, 574 (*Syll*[3] 823 A, B, C). Cf. *Syll*[3] 813.

5. Cf. *Quæst. conviv.*, VII, 5, 1, 704 D : ἐν Πυθίοις Καλλίστρατος τῶν Ἀμφικτυόνων ὧν ἐπιμελητής, et *De def. oracul.*, II, 410 A : ὀλίγον πρὸ Πυθίων τῶν ἐπὶ Καλλιστράτου. — L'épimélète Pétraios fut δὶς ἀγονωθέτης τῶν μεγάλων Πυθίων (*Syll*[3] 825 C) ; cf. *Quæst. conviv.*, V, 2, 674 F : ἑστιῶντος ἡμᾶς Πετραίου τοῦ ἀγωνοθέτου.

6. *BCH*, XX, 1896, 723 ; Bourguet, *De rebus delph.*, 55 (*Syll*[3] 825 A, B, C). — Voir aussi la fin de la note précédente.

7. Le nom de Théon revient assez souvent dans les *Moralia* (voir l'Index de l'édition Didot). Hirzel, *Der Dialog*, II, 207, note 1, pense que la manière dont Théon est introduit dans le *De Pythiæ oraculis*, II, 395 C par ces simples mots : ὁ Θέων, montre qu'il s'agit d'un ami de Plutarque, bien connu à l'époque, et il l'identifie à l'interlocuteur du *De facie orbis lunæ*, originaire d'Egypte (939 C) et grammairien. Schmertosch, au contraire, croit que Théon est ici un personnage fictif, entièrement imaginé par Plutarque (*De Plut. sentent.*, 25, en note), et il cite à l'appui de son opinion *Mor.*, 271 E : τοῖς δ'ὀνόμασι τούτοις ἄλλως κέχρηνται κοινοῖς

sûre : 1° que les travaux dont il est question relevaient de l'épimélète des Amphictions, et 2° que Plutarque et Pétraios ont tous les deux rempli cette charge [1]. Il semble donc désormais nécessaire d'admettre que Théon n'est ici que le « prête-nom » de Plutarque [2] et que celui-ci, emporté, dans cette fin de l'ouvrage, par son ardeur religieuse, oublie un moment la fiction du dialogue, — ou, bien plutôt, que, parfaitement conscient de cette équivoque, il n'a pas jugé bon de la dissiper, sachant bien que ses lecteurs ne s'y laisseraient pas prendre et espérant même peut-être que les plus cultivés y reconnaîtraient une heureuse imitation d'habitudes chères à Platon [3].

Si nous avons admis que le mot καθηγεμών désigne l'empereur alors régnant, nous n'avons pas encore précisé si l'opinion ancienne, qui nomme Hadrien, nous paraît légitime. Il est vrai qu'Hadrien n'est pas le seul empereur dont la ville sainte ait eu à se louer ; du vivant même de Plutarque, Domitien [4] et Trajan [5] s'étaient signalés par leurs bienfaits à son égard ; Domitien même

---

οὖσιν, ὥσπερ ... οἱ φιλόσοφοι Δίωνα καὶ Θέωνα παραλαμβάνουσιν. Rien en tout cas, ni dans les œuvres de Plutarque, ni dans les inscriptions, ne nous permet de supposer qu'un Théon ait joué un rôle quelconque à Delphes.

1. Évidemment ils n'ont pas pu la remplir ensemble, puisqu'il n'y avait qu'un seul épimélète, mais la préposition μετὰ peut signifier simplement que leurs efforts, sans être simultanés, tendaient au même but. Il est aussi loisible de supposer que le sacerdoce longtemps exercé par Plutarque (sans parler de son autorité personnelle et de la réputation dont il jouissait) lui permit de faire profiter de ses conseils et de son appui d'autres épimélètes, dans les intervalles où lui-même était éloigné de cette charge.

2. Cf. B. Latzarus, *Les idées religieuses de Plutarque*, 1920, p. 11, note 5. — Il est bien certain que, de tous les interlocuteurs du dialogue, celui qui expose le plus longuement et le plus exactement les idées mêmes de Plutarque, c'est Théon ; cf. Hirzel, *Der Dialog*, II, 207 sq. : « Theons Principat. »

3. Je dois encore cette remarque à M. Bourguet. On connaît l'admiration toute particulière de Plutarque pour Platon et l'on sait « qu'il a constamment sous les yeux ce grand modèle, qu'il se flatte peut-être d'égaler » (à ces mots de M. Bourguet j'ajouterai que l'imitation de Platon est encore plus flagrante dans le *De Pythiæ oraculis* que dans les autres dialogues de Plutarque, mais ce n'est pas ici le lieu de le montrer). Or les équivoques, les invraisemblances, les anachronismes et toutes les irrégularités de ce genre se rencontrent fréquemment dans les dialogues platoniciens, de caractère plus poétique qu'historique (cf. Hirzel, *Der Dialog*, I, 177-182) : en mettant le passage en question dans la bouche de Théon, alors qu'il parlait de lui-même, Plutarque se flattait sans doute d'imiter la liberté de ces négligences volontaires et de donner ainsi à son dialogue une allure plus platonicienne, même dans le détail. On peut même se demander si, au cours de tout le dialogue, Théon n'est pas un simple pseudonyme de Plutarque. C'est la conclusion que suggèrent les remarques de Schmertosch citées ci-dessus, p. 62, note 7, et que je défendrai ailleurs.

4. Bourguet, *op. laud.*, 65-69 (cf. *Syll*[3] 821).

5. Bourguet, *ibid.*, 69-72. C'est vers 116 ap. J.-C. que C. Avidius Nigrinus, légat de Trajan, procéda à une nouvelle délimitation du territoire sacré (Wescher, *Étude sur le monument bilingue de Delphes*, 1868 ; *Syll*[3] 826 et 827 ; cf. P. Roussel, *BCH*, LVI, 1932, p. 11, note 2).

avait contribué à la restauration du temple d'Apollon[1]. Mais les lettres impériales adressées aux Delphiens, dont plusieurs ont été retrouvées, permettent de mesurer assez exactement les degrés de cette bienveillance, et, pour comprendre que les mots τὰ πλεῖστα τούτων ἐκφροντίζοντα καὶ παρασκευάζοντα s'appliqueraient assez mal à Trajan ou à Domitien, tandis qu'ils conviennent parfaitement à Hadrien, il suffit de comparer les lettres de ces trois empereurs[2]. Comme ses prédécesseurs, Hadrien confirma à Delphes la liberté et l'autonomie dont elle jouissait, mais il fit bien plus. Il s'occupa dans le détail de la composition de l'Amphictionie et de l'organisation des jeux pythiques[3]. Il vint lui-même à Delphes à deux reprises[4]. Il accepta deux fois le titre d'archonte de la ville sainte[5], et un décret des démiurges de Delphes, rendu précisément sous son premier archontat, accorde le droit de cité Γ. Ἰουλίῳ Πούδεντι φρουμενταρίῳ λεγιῶν(ο)ς πρώτης Ἰταλικῆς στρατιώτῃ ἐπὶ τῶν ἔργων ὄντι τῶν κατασκευαζομέ[ν]ων ὑπὸ τοῦ κυρίου Καίσαρος Τρα[ϊαν]οῦ Ἁδριανοῦ Σεβαστοῦ[6]. Que ce décret date de 120 environ ou de 125[7], il fut rendu, selon toute probabilité, du vivant de Plutarque, dont la mort ne doit pas être antérieure à 127[8]. Comment ne pas rapprocher ces travaux entrepris sur l'initiative d'Hadrien de ceux dont parle Plutarque et qui avaient pour principal objet d'orner et d'enrichir le quartier de Pylaia? Comment ne pas remarquer aussi que les termes du décret : κατασκευαζομένων ὑπὸ τοῦ κυρίου Καίσαρος... ne sont guère éloignés de ceux de Plutarque : τὰ πλεῖστα τούτων... παρασκευάζοντα? Les

1. Il ne faudrait cependant pas s'exagérer l'importance de ces travaux d'après la dédicace latine *BCH* XX, 1896, 717 (*Syll*³ 821 A) : cf. Bourguet, *op. laud.*, 65 et *Les Ruines de Delphes*, p. 267-270.

2. Lettre de Domitien : Bourguet, *op. laud.*, 67 (*Syll*³ 821 C) : lettres de Trajan : Bourguet, *ibid.*, 70 ; lettres d'Hadrien : Bourguet, *ibid.*, p. 72, 74, 77, 78, 81, 82. — Que les lettres ou fragments de lettres d'Hadrien aient été retrouvés en beaucoup plus grand nombre, ce n'est certainement pas fortuit, et cependant nous ne possédons qu'une partie de cette correspondance ; cf. Bourguet, *op. cit.*, 84 : « Si omnia quæ scripsit ad Delphos haberemus, civitatem ab eo unice dilectam celebrare possemus. »

3. Bourguet, *ibid.*, 78-79.

4. La première au moins de ces deux visites eut lieu du vivant de Plutarque, en 125 : cf. Kéramopoullos, *BCH*, XXXV, 1911, p. 495) ; la seconde, vers 130 : cf. Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, 1881, p. 60).

5. Bourguet, *op. cit.*, 43 (*Syll*³ 830) ; Colin, *Fouilles de Delphes*, III, 2, n° 102 (*Syll*³ 836).

6. Bourguet, *op. cit.*, 43 (*Syll*³ 830), lignes 4-9.

7. Le premier archontat delphique d'Hadrien paraît bien dater de 120 environ (Bourguet, *ibid.*, 32), mais l'on a voulu parfois faire coïncider ces deux archontats avec les deux visites de l'empereur à Delphes, — ce qui placerait le décret des démiurges en 125 : cf. Colin, *Fouilles de Delphes*, III, 2, p. 111-112.

8. Cf. Christ, *Griech. Litter.*⁴, 675.

Delphiens témoignèrent à l'empereur une reconnaissance ardente par les statues qu'ils lui élevèrent [1], par des monnaies bien significatives [2], et aussi par leurs lettres, où les remerciements prenaient parfois le ton d'une excessive adulation [3], mais où ils pouvaient lui dire en toute vérité : ὥρθωκας τὴν πόλιν [4]. C'est donc avec raison que M. Bourguet a pu caractériser ainsi le zèle d'Hadrien pour la ville d'Apollon Pythien : « ... ex iis quæ novimus rebus delphicis non summatim studuisse sed in singulis atque etiam tenuissimis videtur constitisse. » [5] On ne pourrait en dire autant d'aucun autre empereur.

Quant à l'opinion personnelle de Plutarque sur Hadrien, elle ne peut faire de doute. L'on ne doit pas tenir grand compte du fait que les Amphictions élevèrent une statue à l'empereur à un moment où Plutarque était épimélète, — bien que ce magistrat fût probablement beaucoup plus qu'un simple exécuteur des décisions du κοινὸν ἀμφικτιονικόν. D'après une tradition, il est vrai fort suspecte, la faveur d'Hadrien aurait fait de Plutarque un gouverneur d'Achaïe en 119/120 [6]. Si cette indication est erronée, elle a été inspirée du moins par une juste compréhension des sentiments de Plutarque et de ceux d'Hadrien : aucun empereur ne pouvait être plus conforme aux vœux de l'écrivain que celui-là, « imperator Græcis eximie dilectus et Græciæ amantissimus » [7], et, à son tour, le prêtre d'Apollon, authentique représentant de l'hellénisme le plus ancien, ne pouvait que plaire à cet « archéologue couronné. »

Il paraît donc nécessaire de revenir à l'ancienne opinion, aban-

---

1. *BCH* XX, 1896, 724 (*Syll*³ 829 B). D'autres furent élevées par les Amphictions, Plutarque étant épimélète (*Syll*³ 829 A), par les Grecs réunis à Platées (*Syll*³ 835 A), par le prêtre d'Apollon Aristotimos « δόγματι Ἀμφικτυόνων καὶ Δελφῶν » (Keramopoullos, *BCH* XXXV, 1911, 492 ; *Syll*³ 835 B).

2. Ces monnaies portent, d'un côté, l'effigie d'Hadrien et, de l'autre, le temple de Delphes, reconnaissable notamment à l'E ; cette représentation « prouve l'importance du culte restauré et la beauté de l'édifice » (*BCH*, XX, 1896, 724 ; *ibid.*, pl. XXVII, 10, 11 et 12).

3. Bourguet, *op. laud.*, 87.

4. Bourguet, *ibid.*, 85, l. 27. Cette lettre est de 125.

5. Bourguet, *ibid.*, 72.

6. Eusèbe, Chron., a. Abraham 2135 = 120 ap. J.-C ; éd. Schœne, II, p. 164 et 165 : Πλούταρχος Χαιρωνεὺς φιλόσοφος ἐπιτροπεύειν Ἑλλάδος ὑπὸ τοῦ αὐτοκράτορος κατεστάθη γηραιός. Cette assertion n'a sans doute pas plus de valeur que celle de Suidas, d'après qui Trajan aurait élevé Plutarque au consulat (Sur les développements que devait prendre cette « légende de Plutarque », voir le livre ancien de Gréard, 1866, p. 4 sqq.). — A. Croiset, *Hist. de la Litt. gr.*, V, 489 admet comme possible que Trajan et Hadrien « aient recommandé aux gouverneurs d'Achaïe de prendre ses conseils, quand ils en auraient l'occasion ».

7. Bourguet, *op. laud.*, 73. Sur le philhellénisme bien connu d'Hadrien, voir Henderson, *The life and principate of the emperor Hadrian*, 1923, 105 sqq.

donnée à tort par Hirzel et Sieveking : soit que l'on veuille supposer que la lacune faisant suite au mot παρασκευάζοντα renfermait le nom d'Hadrien[1], soit que l'on préfère penser que Plutarque a trouvé plus délicat d'adresser cet éloge à l'empereur sans le nommer expressément, c'est bien lui que désigne assez clairement le mot καθηγεμών, et il s'ensuit que le *De Pythiæ oraculis* a été composé par Plutarque dans les dernières années de sa vie, après 117[2].

Si cette opinion est fort ancienne, il nous semble qu'elle reçoit des documents retrouvés à Delphes une éclatante confirmation ; ce qui n'était jusque-là qu'une hypothèse très vraisemblable devient, à notre avis, une certitude. Sans doute les philologues d'autrefois qui avaient proposé cette interprétation seraient-ils bien étonnés d'apprendre que certains de leurs successeurs ont cru devoir l'écarter précisément au moment où les découvertes épigraphiques en démontraient la justesse.

R. FLACELIÈRE.

---

1. C'était l'opinion de Ricard ; cf. ci-dessus, p. 58, note 5.

2. Cette conclusion s'accorde très bien avec ce que Hirzel lui-même a écrit sur la date *relative* des trois dialogues pythiques (*Der Dialog*, II, p. 189-208), qui auraient été composés dans cet ordre : 1) le *De defectu oracul.* ; 2) le *De E delphico* ; 3) le *De Pythiæ oraculis*. Ce dernier ouvrage semble être en tout cas (bien loin que l'on se rallie à l'opinion surprenante qui a été exprimée par Bétolaud dans sa traduction des Œuvres Morales, II, 364, note 2) le seul des trois qui se termine par une véritable conclusion d'ensemble sur Delphes. Quant aux autres passages du *De Pythiæ oraculis* dont on a voulu tirer des indices pour la date du dialogue (ch. V, 396 E et ch. IX, 398 E), c'est encore Hirzel (*ibid.*, II, 205, note 1) qui a montré l'impossibilité d'en rien conclure, — et ce n'est pas ici le lieu d'y revenir.

NOTES ET DISCUSSIONS

Albrecht von Blumenthal, *Die iguvinischen Tafeln*, Text, Uebersetzung, Untersuchungen ; VIII-92 pp. in-8°. Stuttgart, Kohlhammer, 1931.

Après un long temps d'arrêt, les études ombriennes semblent devoir à nouveau susciter l'intérêt. M. von Blumenthal vient de publier une nouvelle édition des Tables Eugubines, et M. Giacomo Devoto, dans son dernier ouvrage, s'en est beaucoup occupé. Souhaitons que ces travaux dissipent les obscurités qui si souvent nous arrêtent dans la lecture de ce texte difficile, et félicitons les chercheurs de leur beau courage. Car il en faut pour labourer à nouveau un terrain pauvre, ingrat, dangereux, que les récoltes précédentes semblent avoir épuisé. Les difficultés en effet ne viennent pas de la grammaire proprement dite : depuis les travaux de Bréal, Bücheler, von Planta, Buck, la grammaire osco-ombrienne est fixée dans ses grandes lignes, et les formes se laissent presque toutes ranger sans peine dans les cadres ordinaires. Si quelques formes sont sans correspondant dans les autres langues de la famille indo-européenne, ni la valeur ni l'emploi n'en demeurent inexpliqués. La partie qui demeure la plus obscure des textes osco-ombriens, c'est le vocabulaire. Nous n'avons pour déterminer le sens des mots que le secours de la comparaison, soit avec le contexte, soit avec le vocabulaire des autres langues, c'est-à-dire l'étymologie. Ce sont deux ressources assez aléatoires.

Expliquer le texte par le contexte, c'est souvent éclairer *obscurum per obscurius* ; quant à l'étymologie, si elle permet souvent, une fois connu le sens d'un mot, de mesurer les diverses étapes qu'il a parcourues depuis le sens original de la « racine » jusqu'au sens que ce mot a pris dans la langue considérée, elle est souvent inutile, et plus dangereuse encore quand on l'invoque pour fixer le sens d'un mot inconnu. Elle autorise des rapprochements plus spécieux que réels, et donne une apparence de démonstration scientifique à ce qui n'est que pur jeu d'imagination. Or, c'est un fait que le vocabulaire ombrien présente dans les documents qui nous le font connaître, quantité de termes qui n'ont de correspondant exact ni dans les autres dialectes ita-

liques, ni dans les autres langues indo-européennes. Chaque éditeur les explique de son mieux, mais chacun à sa manière. M. von Blumenthal se sépare à plusieurs reprises de ses devanciers. Nous apporte-t-il plus de certitude ? Comparons, pour prendre un exemple, la traduction qu'il nous donne du début de la Table *Ia* avec la traduction correspondante de Buck :

Tables Eugubines	Trad. de Buck.	Tr. de v. Blumenthal.
Este persklum aves anzeriates enetu | pernaies pusnaes.	Istud sacrificium avibus observatis inito anticis posticis.	Istud sacrificium avibus observatis inito anticis posticis.
Preveres Treplanes | Iuve Krapuvi tre buf fetu.	Ante portam Trebulanam Iovi Grabovio tris boves facito.	Ante portam Trebulanam Iovi Grabovio tres boves facito.
Arvia ustentu, | vatuva ferine feitu, heris vinu heri puni, | ukriper Fisiu, tutaper Ikuvinu feitu. Sevum | kutef pesnimu arepes arves.	*Frumenta* ostendito, *exta in ferculo* facito, vel vino vel *posca*, pro arce Fisia, pro civitate Iguvina facito. Totum *murmurans* precator adipibus *frumentis*.	*Exta* ostendito, *hostias ictu* facito, vel vino, vel *mola*, pro arce Fisia, pro civitate Iguvina facito. Totum *caveri iubens* precator adipibus *extis*.

On voit apparaître les différences. Pour Buck, qui suit Bücheler, *arvia* est un dérivé de *arva* ; M. v. Blumenthal, reprenant l'interprétation de Huschke et O. Müller, défendue par Bréal, rattache *arvia* à *arvina*. Pour *vatuva*, Buck, prudemment, indique que l'étymologie en est inconnue ; pour *ferine*, tout en en faisant le locatif d'un substantif **feriō*, apparenté à *ferō*, il reconnaît qu'il est possible d'y voir l'ablatif instrumental d'un homonyme qui appartiendrait à la famille de *feriō*. C'est à cette dernière hypothèse qui se rallie M. von Blumenthal. Si *ferine* veut dire « ictū », il en résulte qu'il faut voir dans *vatua* « eine bestimmte Gattung von Opfertieren » : pour en expliquer le sens, il suffit de le rapprocher d'une racine **u̯ā-* attestée par skr. *á-vā-taḥ* « non lésé »[1] ; quant à la formation, le latin fournit heureusement un pluriel neutre *artua* à côté de *artus* ; dès lors, rien n'est plus simple que de découper *va-tu-a*. Le mot *puni*, pour Buck, signifie *posca*, pour M. v. Blumenthal, qui adopte

1. Cf. Boisacq, *Dictionn. étymologique de la langue grecque*, s.v. ἄτη.

ici une explication due à M. Thurneysen [1], il signifie *mola*. Pour le premier, il s'analyse **pō-ni-* (l'élément *-ni-* étant considéré comme pouvant se substituer à *-no-*, *-nā-*) ; pour le second, *poni* est l'ablatif d'un thème en *-i* *pon(n)i-*, où l'*n* géminé résulte de l'assimilation d'un ancien *-ln-*, et qui, par conséquent, se dénonce comme identique au latin *pollin-* <**polnin-* «farine ». — Enfin, *kutef*, pour M. Buck, veut dire « murmurans », pour M. von Blumenthal « caueri iubens ». Tous les deux y voient du reste un participe présent d'un verbe qui serait en latin **cautēō*, dérivé de *cautus*, l'adjectif verbal de *caueō*. Mais M. Buck en fait un verbe d'état, synonyme de *caueō*, qui du sens de « *cauens* » aurait passé à l'acception dérivée « murmurans » ; M. von Blumenthal y reconnaît un causatif qui ne peut avoir qu'un sens transitif, et qui dès lors ne peut signifier que quelque chose comme « *caueri iubens* ». Et si *kutef* a ce sens, il en déduit que *taçez*, issu de **taketos*, et qui d'ordinaire est traduit par *tacitus*, doit signifier à son tour « *taceri iubens* » ou « *postquam taceri iussit* », ce qui ne saurait faire de difficulté étant donné que *tacēre* peut être lui aussi intransitif et transitif, et signifier « schweigen » et « verschweigen ».

Je me garderai bien de prendre parti et d'opter pour l'une ou l'autre des interprétations. Mais on voit tout de suite que si les traductions proposées par M. von Blumenthal sont plus appropriées au caractère même du texte et à la cérémonie rituelle qu'il décrit — et sur ce point je n'ai aucune compétence pour porter un jugement — elles comportent, en ce qui concerne l'étymologie, une part d'arbitraire aussi grande, sinon plus, que les explications de ses prédécesseurs. Sans doute essaie-t-il de démontrer par un examen détaillé et par l'étude comparative de tous les passages où figure le mot *arvia*, que le sens d' « entrailles » est celui qui convient le mieux, et qu'après le sacrifice des trois bœufs, il est essentiel d'examiner si les *exta* sont sans défaut. Mais on cherche en vain l'explication du rapport supposé entre ombr. *arvia* et latin *aruīna*. Ce dernier, qui par sa forme se dénonce comme étant un mot populaire, a toutes chances d'être emprunté. La finale m'a conduit à lui supposer une origine étrusque ; M. J. B. Hofmann déclare mon hypothèse « unbegründet » ; sans aucun amour propre d'auteur, j'avoue que ni les explications qu'il donne dans la 3e édition du *Latein. etymologisches Wörterbuch* de Walde, ni celles de M. F. Muller dans

1. *Indog. Anz.*, IX, 185.

son *Altitalisches Wörterbuch* ne me paraissent fondées davantage. Les noms qui désignent des denrées comestibles sont de ceux qui s'empruntent : la charcuterie romaine est pleine de noms d'emprunts, comme *botulus*, *offa*, *omasum*. En outre *aruina* ne désigne pas les entrailles, mais la graisse qui se trouve entre la peau et la chair, *durum pingue quod est inter cutem et uiscus*, dit Servius, *in Aen. 7,627*, d'après Suétone. C'est avec l'*aruina* que l'on fait la graisse d'armes :

Pars leues clipeos et spicula lucida tergent
Aruina pingui subiguntque in cote securis

dit Virgile, ad loc. Rien donc, ni dans la forme, ni dans le sens, n'autorise à poser

ombr. *arvia* = lat. *aruīna* = *exta*.

Pour *vatuva*, même obscurité. M. F. Muller renonce à l'expliquer. Dans son dictionnaire, sous l'article *u̯ă-to-s*, *u̯ă-tes* « gebogen », auquel il rattache lat. *uatius*, il note : dial. : vl. hierher umbr. vatuva *uatuo* « exta », wenn « Schenkelstücke » vgl. gr. μηρίον, « Schenkelstück », μηρός « Schenkel ». Mais sous l'article suivant, *u̯ăts(o)-* « Gefäss », il ajoute : Falls vatuva *uatuo* « Pfanne » bedeutet (so Bücheler Umbr. 63), könnte es hierher gehören (zum suffix *-uo-* Buck Gr. 189 : sehr unsicher ; s. *o u̯ătos*. — Il faut beaucoup de complaisance pour tirer de l'adjectif sanskrit *ávātaḥ* « non lésé » la possibilité d'un substantif désignant la « victime rituelle ». Et du reste, l'idée de « dommage » est-elle impliquée dans le concept de la victime offerte aux dieux ? *Hostia* n'a pas d'étymologie ; si *uictīma* en a une, c'est celle qui rapproche le mot de ombr. *eveietu* « uoueto » et du groupe de got. *weihan* « consacrer ». C'est prêter au sacrifiant une sensibilité hors de saison que d'imaginer qu'il ait pu désigner la victime par « la lésée ». Et que dire de la formation ? Comment expliquer la dérivation en *-va* ? *Artua* apporte-t-il une justification ? Si on examine les faits latins, on est en droit d'en douter. De la racine **ar-* « ajuster », il a existé un substantif verbal en *-tu-*, du type qui a fourni les « supins », *artus*, *-ūs* « ajustement, jointure ». Appliqué au corps humain, et employé surtout au pluriel, il a désigné, par une spécialisation toute naturelle, les « articulations ». Englobé dans les noms qui désignent les parties du corps, il s'est trouvé en contact avec deux mots avec lesquels son sens l'apparentait étroitement : *genua* « les genoux », et *ossua* « les os » ; et cette parenté sémantique a entraîné, secondairement, la création analogique *artua*, favorisée par le fait que les autres

parties du corps sont pour la plupart désignées par des neutres (*crura*, *femora*, *bracchia*, *pectora*, *terga*, *uiscera*, *membra*). Mais cet *artua* n'a jamais eu en latin qu'une vie précaire ; il n'est attesté, semble-t-il, que dans le seul exemple de Plaute, *Men.*, 855 :

> *Ita mihi imperas,ut ego huius membra atque ossa atque artua Comminuam*

où le contexte démontre à première vue que *artua* est amené comiquement par *membra* et *ossa* ; la place en fin de vers souligne du reste le caractère exceptionnel de la formation. Or, si le sens de vatuva n'est pas mieux fixé, il devient impossible de préciser celui de ferine qui l'accompagne. L'ablatif-locatif d'un substantif **feriō* **ferinis*, correspondant au type latin *legiō legiōnis*, avec degré réduit du suffixe aux cas obliques, n'est qu'une possibilité plus ou moins lointaine. Pour ma part, en dehors des doutes que m'inspire la formation, qu'il me paraît aussi difficile de dériver de *ferō* que de *feriō*, elle me paraît incompatible avec le sens concret « *ictus* » ou « *ferculum* » qu'on lui donne dans les deux cas.

Prenons enfin le dernier terme, kutef. MM. Buck et v. Blumenthal s'accordent pour y voir le participe présent d'un verbe **cauteō*, dénominatif de l'adjectif en *-to-*, *cautus*, du verbe latin *caueō*. L'étymologie est admise à la fois par F. Muller, qui rapproche de **kauteo* : lat. *cautus* le type *fateor* : **fa-to-s* (gr. φᾰτό-ς), et par Walde-Hofmann qui écrit : *kutef* « *cautens » (« vorsichtig », d.i. « still », synonym mit *tases* « tacitus », Osthoff, *Curt. Stud.*, 9,275, v. Planta 1,330). Si kutef doit être mis exactement en parallèle avec *tases*, on s'étonne que l'ombrien ait recouru à un participe présent d'un verbe dérivé de l'adjectif en *-to-* au lieu d'employer simplement cet adjectif : *cautus* eût mieux répondu à *tacitus*, semble-t-il, que **cautens* ; et l'on cherche vainement la différence du sens qui justifie la différence de forme. Il est vrai que, pour M. von Blumenthal, « kutef *zeigt durch seine Bildung als Causativum, dass es nicht intransitiv, sondern transitiv ist* » [1]. Mais sur quoi se fonde cette affirmation ? Les causatifs en **-eyō* se caractérisent en latin par le vocalisme *o* du radical, *doceō*, *foueō*, *moneō*, *noceō*, *torqueō*, *torreō*, etc. ; rien de pareil pour les dérivés d'adjectifs : *albus*, *albeō*, etc. Si kutef s'apparente à *cautus*, rien n'autorise à y voir un cau-

1. P. 49, l. 8 et suiv.

satif; dès lors, le sens proposé par M. von Blumenthal tombe, comme aussi celui qu'il tire, par une analogie audacieuse, de *tases* « taceri iubens ».

Je ne veux pas pousser plus loin cette critique. Le jugement négatif que je porte sur les hypothèses de M. von Blumenthal ne m'empêche pas de reconnaître tout ce qu'il y a dans son étude de subtilité, d'érudition, d'invention. Il est possible que ses suggestions doivent retenir l'attention, et qu'elles amorcent de nouvelles recherches; il est possible aussi que les doutes que j'ai exprimés sur les combinaisons étymologiques qu'il propose soient levés par de nouvelles découvertes. J'ai voulu seulement montrer par un exemple nouveau la fragilité des combinaisons étymologiques, quand elles se contentent d'à peu près morphologiques et sémantiques. Une étymologie n'est bonne et sûre que lorsqu'elle aboutit à constater une identité.

A. ERNOUT.

LE CENS ROMAIN AUX 3e ET 2e SIÈCLES AV. J.-C. [1]

M. Piganiol vient d'attirer l'attention sur les conséquences qu'entraînent, au point de vue de l'histoire économique et sociale, les constatations numismatiques de M. Mattingly. Sur un sujet pour lequel les monnaies sont notre principale source d'information, la seule contemporaine, il est en effet naturel de tenir compte avant tout de l'avis des numismates de profession. Les idées nouvelles exprimées par M. Mattingly obligent à reconsidérer, pour le IIIe et le IIe s. avant l'ère, les problèmes relatifs à l'organisation centuriate romaine.

Je pars de l'époque la plus tardive, celle de Polybe et de Scipion Émilien (168-129 av. J.-C.). C'est celle pour laquelle nous avons sur la situation économique de l'Italie, par rapport au monde hellénistique, les renseignements les plus nombreux et les plus sûrs.

---

1. A propos des publications suivantes :

PIGANIOL, *Un document d'histoire sociale romaine* (dans les *Annales d'Hist. Econ. et Soc.*, mars 1933, p. 113 sqq.).

H. MATTINGLY, *The first age of Rom. Coinage*, dans le *Journ. of. Rom. Studies*, 1929, p. 19 sqq.

Fr. HEICHELHEIM, *Wirtshaftl. Schwank. der Zeit v. Alexander b. Augustus*, Iéna 1930.

Tenney FRANK, *The public finances of Rome* 200-171 (dans l'*Amer. Journ. of Philology*, 1932, p. 1 sqq.)

L'essentiel est de se mettre d'accord sur ce que représente alors, en Italie, une fortune de 100.000 deniers et de 10.000 deniers par exemple. Tout le reste dépend de là.

Le chiffre de 100.000 deniers, 400.000 sesterces, nous est donné expressément, au Ier s. av. J.-C., comme chiffre du cens équestre. Je demeure convaincu que Belot avait vu juste, que l'identité du cens équestre et du cens de la 1re classe est démontrée par le rapprochement des textes de la loi agraire de 111 et de la loi *repentundarum* maintenant fixée en 108[1], que les Romains du dernier siècle de la République n'ont jamais connu d'autre *census maximus* que le cens de 100.000 deniers, 1 million d'as. Mais je remarque expressément que cette question est indépendante de celle que j'examine en ce moment. L'essentiel est, encore une fois, de préciser ce que représente une fortune de 100.000 deniers.

J'ai essayé ailleurs de montrer que, convertie en propriété foncière, ce chiffre correspond à peu près au domaine envisagé par Caton dans son traité d'agronomie, domaine de 60 hectares s'il s'agit de terres de première qualité (olivettes), de 200 hectares s'il s'agit de pâturages[2]. Cela suffit pour qualifier un Romain d'homme riche, mais non pas de personnage opulent. Ce n'est pas encore ce qu'on appelle, dans la plupart des États modernes, la « grande propriété ». C'est loin du *latifundium*. Paul-Émile, qui n'était pas considéré comme très riche « pour un Romain », laissa en mourant (162 av. J.-C.) 360.000 deniers[3].

Dans ces conditions, la fortune de 10.000 deniers, 100.000 as, qualifiait tout juste un paysan aisé, ayant une dizaine ou une douzaine d'hectares.

Quant au cens de 400 deniers, au-dessous duquel le Romain n'était plus apte au service légionnaire, nous pouvons le regarder comme équivalent au patrimoine minimum de 2 *jugera* (1/2 hectare)[4].

Se représenter les choses autrement, c'est supposer entre l'Italie et le monde hellénistique, au milieu du IIe s., un décalage que, pour ma part, je me refuse nettement à admettre. Nous sommes fort mal renseignés, mais nous avons pourtant des données, par exemple, sur le prix du blé ou le prix des esclaves (indiqué par la rançon des prisonniers de guerre), et ce sont là des

1. *Corpus Inscr. latin.*, I, 583, XVI. 585, XXXVII-XXXVIII (édit. 1918, p. 447, 460). — Carcopino, *Autour des Gracques*, p. 209, 230.
2. E. Cavaignac, *Popul. et Capital*, p. 97 sqq.
3. Plut., *P. Emile*, 39.
4. Les catégories de 10.000 et les 400 deniers sont indiquées par Polybe, VI, 23, 19.

éléments importants[1]. Nous savons aussi qu'un couple de bœufs valait 150 deniers[2], etc. Tout cela atteste que l'équilibre était alors établi entre les deux parties du monde méditerranéen.

Or, il devient ainsi impossible d'admettre, *pour cette époque*, une échelle comme l'échelle servienne : 100.000 as, 70.000 as, 50.000, 25.000, 11.000 as. De pareilles échelles, partout et toujours, n'ont d'intérêt que pour la masse moyenne des contribuables, ceux qui importent à la fois par le chiffre de leur avoir et par leur nombre. On n'imagine par le censeur romain, dans les conditions économiques ci-dessus définies, bloquant toutes les fortunes supérieures à 100.000 as (10.000 deniers) en une seule catégorie, et découpant minutieusement les classes inférieures.

Une échelle comme celle qu'avait indiquée P. Guiraud répond bien mieux à la réalité économique : 100.000 deniers, 30.000 deniers, 10.000 deniers, 5.000 deniers (plus les 400 deniers de Polybe)[3]. Cette échelle est empruntée, je le veux bien, à un texte de Tite-Live qui peut être anachronique. Il est plus que probable que l'annaliste auquel il est emprunté (ou plutôt Coelius Antipater) a transporté au temps de la guerre d'Hannibal un état de choses qui était celui de son temps. Mais nous pouvons appliquer le renseignement à la seconde moitié du IIe s. Livrés à nous-même, nous imaginerions pour cette époque une échelle plus simple : 100.000, 50.000, 10.000, 1.000. Il vaut mieux garder celle qui s'appuie sur un texte.

La distribution centuriate nous est donnée, comme on sait, par un texte du *De republica* de Cicéron[4]. Cicéron le place au temps de Scipion Émilien, et il est trop proche de cette époque pour qu'on lui attribue un grossier anachronisme. Il atteste que la correspondance entre centuries et tribus, (que les annalistes ont reportée jusqu'à l'époque d'Hannibal) existait en tous cas au temps d'Émilien. La première classe, outre les 18 centuries de chevaliers, comptait alors 70 centuries, 35 de *juniores* 35 de *seniores*. Et l'ensemble des centuries était de 193. J'ai démontré ailleurs, que dans ces conditions, on ne pouvait imaginer que deux combinaisons :

1re classe.....	88 centuries	4e classe	14 centuries
2e —	70 —	5e —	2 —
3e —	14 —	Prolétaires....	5 —

1. Cf. Cavaignac, *Pop. et Cap.*, p. 94, 100.
2. Polybe, XXXI, 24.
3. Tite-Live, XXIV, 11.
4. Cic., *De rep.*, II, 22.

ou bien :

1re classe.....	88 centuries	4e classe	10 centuries
2e —	70 —	5e —	10 —
3e —	10 —	Prolétaires....	5 —

J'ai indiqué aussi que le principe général appliqué par les censeurs était celui de toutes les organisations censitaires : la part d'influence politique de chaque classe proportionnée à la part de charges publiques qu'elle supporte[1]. Il s'ensuit qu'en appelant x, y, z, u, le nombre des membres de chaque classe, on peut établir l'équation suivante :

$$\frac{100.000\ x}{88} = \frac{30.000\ y}{70} = \frac{10.000\ z}{14} = \frac{5.000\ u}{14}$$

ou

$$\frac{100.000\ x}{88} = \frac{30.000\ y}{70} = \frac{10.000\ z}{10} = \frac{5.000\ u}{10}$$

(je laisse de côté la 5e classe, qui sans doute ne payait plus le *tributum*). Dès lors on pourrait se faire une idée de l'effectif proportionnel des différentes classes, si l'on avait un des chiffres.

C'est ici qu'interviennent les heureuses observations faites par M. Piganiol à propos de la proportion des différentes armes dans la légion, telle qu'elle résulte des indications de Polybe[2]. L'historien grec nous dit que, sur un effectif normal de 4.200 hommes, il y avait 1.200 vélites (les plus pauvres) et 3.000 autres légionnaires. Il indique en outre que les citoyens ayant plus de 10.000 deniers, les seuls pourvus de la cuirasse complète, étaient en minorité dans la légion[3]. Les proportions des armes étant données par des considérations tactiques, je n'hésite pas à admettre que les censeurs fixaient les conditions pécuniaires de manière à assurer les effectifs nécessaires, et à déduire de là les conséquences statistiques.

Les vélites avaient été introduits en 211. A ce moment Rome mobilisait, contre Hannibal, une vingtaine de légions. Il fallait donc *au moins* 24.000 vélites, soit, avec les *seniores*, une classe de 35.000 hommes environ. La proportion $\frac{3.000}{1.200}$ donne, pour les classes supérieures, près de 100.000 hommes *au moins* (je laisse

1. Cf. *Journal des Savants*, 1911, p. 247 ; 1913, p. 110.
2. Piganiol, *l.c.*, p. 119.
3. Polybe, VI, 23.

à part les cavaliers). Mais le minimum ne devait pas être dépassé de beaucoup. On ne comptait alors que 200.000 ou 250.000 citoyens[1], et, dans un moment où la république devait assurer, presque avec les seules ressources nationales, des flottes de 100 ou 150 quinquérèmes, on doit supposer la classe la plus pauvre, celle qui était réservée au service naval, encore nombreuse.

Rapprochons le chiffre 100.000 de l'échelle donnée ci-dessus : je choisis l'échelle

$$88,\ 70,\ 14,\ 14,\ 2$$

qui me paraît la plus vraisemblable, mais on peut, si l'on veut, appliquer le raisonnement avec l'autre

$$88,\ 70,\ 10,\ 10,\ 10.$$

En tous cas, nous avons maintenant, outre l'équation.

$$\frac{30.000\ y}{70} = \frac{10.000\ z}{14} = \frac{5.000\ u}{14},$$

l'équation

$$y + z + u = 100.000$$

On peut donc résoudre, et l'on trouve des effectifs de

35.000 pour la 2e classe
21.000 — 3e —
42.000 — 4e —

En se servant de la proportion pour calculer l'effectif de la 1re classe, on trouve environ 150.000. Le chiffre de vélites correspondant à 100.000 est d'environ 40.000.

A l'époque de Polybe, le nombre total des citoyens dépassait 300.000[2]. En majorant en conséquence les chiffres trouvés plus haut, on aurait le tableau suivant :

1re classe....	23.000 citoyens	4e classe ...	63.000 citoyens
2e —	52.000 —	5e — ...	60.000 —
3e —	32.000 —	6e — ...	92.000 —

Mais il n'est pas licite de procéder aussi simplement. A l'époque de Polybe avait déjà commencé à se manifester le phénomène social qui allait provoquer les tentatives des Gracques : l'effondrement des classes moyennes. Nous ne sommes pas en état de mesurer numériquement ce phénomène, mais il est certain.

---

1. Tite-Live, XXVII, 36; XXXIX, 37.
2. Plut., *P. Emile*, 38.

Au surplus, on se doute qu'il ne s'agit pas de précisions qui, en tous cas, variaient d'un lustre à l'autre. Je voulais simplement donner, en gros, un aperçu de la distribution correspondante aux réalités économiques et politiques de l'époque. On voit, par exemple, dans quelle mesure se justifie le mot de Polybe : « A Rome, on trouve naturel que les décisions les plus importantes soient prises par un petit nombre de riches ». Les deux premières classes, qui disposaient de 158 voix sur 193 dans l'assemblée centuriate, pouvaient représenter entre le quart et le cinquième des citoyens.

Ce qui ressort, maintenant, des études de M. Mattingly, c'est que cette organisation ne pouvait être très antérieure à l'époque de Polybe. J'en verrais volontiers l'origine dans la réforme des censeurs de 179, indiquée en termes sibyllins par Tite-Live[1]. En tous cas la date conviendrait parfaitement.

Auparavant, nous n'avons que l'échelle servienne, donnée en as de cuivre :

100.000 75.000 50.000 25.000 11.000.

M. Piganiol y retrouve l'échelle du temps de Fabius Pictor, l'échelle de 209. Soit. Mais j'avoue ne pouvoir admettre qu'elle ait été *introduite* à cette date. Fabius Pictor n'a pu être assez impudent pour attribuer au roi Servius une institution qu'il avait vu s'établir sous ses yeux ! Il faut au moins supposer qu'elle remontait à une ou deux générations antérieures, et qu'il l'avait toujours vu fonctionner. Je me rallierai volontiers, pour l'introduction de cette échelle, à la date proposée par M. Mattingly pour la stabilisation de l'as par rapport au quadrigat : le lendemain de la 1re guerre punique, 241 ou années suivantes[2].

La question essentielle, là aussi, est de se faire une idée de ce que représentaient à cette date, *en valeur*, les unités monétaires. On se doute que les renseignements sur ce sujet ne surabondent pas. Nous en avons un pourtant, pour 250 : un texte de Varron conservé par Pline[3]. Il donne les prix suivants :

1 modius (8 litres + ε) de blé	1 as
1 congius (3 litres 1/2) de vin	—
10 livres rom. (3.270 gr. équivalent de $3^{1}1/_{3}$)	—
12 — — (4 kilos) de viande	—

1. Tite-Live, XL, 51.
2. Mattingly, *l. c.*, p. 29.
3. Pline, *Hist. Nat.*, XXVIII, 17.

Bien entendu, Varron, habitué aux prix de son temps, considère ceux-là comme extraordinairement bas. Mais il serait anormal d'admettre une baisse simultanée pour tant de denrées diverses. Les prix ainsi conservés étaient tout simplement les prix de l'époque. Il est remarquable qu'ils équivalent à peu près au cinquième des prix de l'Orient hellénistique à la même date[1]. De même, on nous dit que le prix du bœuf était de 100 as, ce qui oriente vers la même proportion[2]. Bref, l'état économique de l'Italie romaine, vers 250, apparaît analogue à celui que Polybe a constaté, un siècle plus tard, dans la vallée du Pô[3].

Dans ces conditions, une échelle comme l'échelle servienne est parfaitement admissible. A en juger par le seul prix du blé, les prix, par suite des changements monétaires ou économiques, auraient sextuplé à Rome entre l'époque envisagée ici et le temps des Gracques. La base de calcul est un peu étroite, mais la considération des prix de l'Orient hellénistique nous oriente vers le même résultat. Nous avons dit qu'au temps de Polybe l'équilibre était établi entre l'Italie romaine et l'Orient : or, au IIe siècle, les prix, en Orient, avaient légèrement monté. Bref, un citoyen possédant 100.000 as (10.000 didrachmes campaniens), vers 241, était aussi riche qu'un citoyen possédant 100.000 deniers au temps de Polybe ; la classe définie par 11.000 as aurait été, au temps de Polybe, définie par un peu plus de 10.000 deniers, etc.[4].

On nous donne aussi la distribution des centuries correspondant à cette échelle servienne. Elle était plus rigoureusement conforme au principe, chaque centurie représentant, dans la règle, une même quantité de richesse. L'égalité entre *juniores* et *seniores* était pourtant une première entorse à la règle : mais la correspondance avec les tribus, entorse plus grave, n'était pas encore admise, et devait rencontrer des résistances[5]. La répartition était :

1re classe (avec les centuries équestres proprement dites)	98 cent.	*Report*..	138 cent.
2e classe.....	20 —	4e classe....	20 —
3e —	20 —	5e —	30 —
		6e —	5 —
A reporter....	138 cent.	Total..	193 cent.

1. Cf. les tableaux à la fin du volume de Heichelheim, *l.c.*
2. Aulu-Gelle, XI, 1.
3. Polybe, II, 15.
4. Le rapport du denier du IIe siècle au quadrigat est de 10 à 16 (Mattingly *l.c.*, p. 32).
5. Tite-Live, I, 43, 16.

Un mot sur la répartition en tribus.

Le censeur reçoit la déclaration de tous les Romains âgés de plus de 17 ans, avec leur nom, leur âge, leur fortune, leur tribu. Les trois premiers éléments,

Nous en déduisons l'équation suivante :

$$\frac{100.000\,x}{98} = \frac{75.000\,y}{20} = \frac{50.000\,z}{20} = \frac{25.000\,u}{20} = \frac{11.000\,v}{30}$$

Cette fois, nous avons un des chiffres, au moins pour une époque voisine (225) : Polybe dit qu'à cette date on comptait 23.000 chevaliers *romains et campaniens*, sur 273.000 citoyens environ[1]. Mais on voit qu'il compte en bloc les citoyens complets (seuls compris dans les centuries) et les citoyens sans suffrage. Parmi ces derniers, les Campaniens comptaient 4.000 chevaliers et 30.000 fantassins[2]. Il faut encore ajouter les gens d'Arpinum et de quelques autres municipes qui ne reçurent la cité complète qu'en 187[3]. Combien d'autres? Il y a là bien certainement une inconnue. Je prendrai pour le nombre des chevaliers romains pro-

---

bien évidemment, ne dépendent aucunement de lui. Il n'a qu'à enregistrer et à inscrire que tant de Romains appartiennent à la 1re classe, tant à la 2e, etc. Puis, il répartit les voix centuriates entre les classes au prorata de la somme de richesse qu'elles représentent, sauf à donner autant de centuries aux *juniores* (jusqu'à 46 ans) qu'aux *seniores*. Ceci est d'ailleurs une dérogation au principe, qui perd de son importance à dater du moment (168) où le *tribulum* cesse d'être payé.

Reste la tribu qui, dans la règle, est héréditaire, mais sur laquelle le censeur exerce pourtant une certaine action, car il a, en cas de nécessité, le pouvoir de *tribu movere*.

Or, la tribu étant, au temps de Polybe, à la base du recrutement (Pol., VI, 20), il est important que les citoyens *astreints au service légionnaire* soient répartis à peu près également entre les tribus ; sinon, il en résulterait une inégalité des charges militaires bien plus sensible à la population que l'inégalité des votes.

Il importe donc assez peu que les 35 tribus soient inégalement représentées dans la 1re classe, dans la 2e, etc., à condition que, *pour l'ensemble des citoyens ayant plus de 400 deniers*, l'égalité soit obtenue. Les censeurs visaient certainement à la maintenir, quand il y avait incorporation de nouveaux citoyens, création de colonies, etc.

Quant à la catégorie inférieure, il aurait été juste, *en vue des comices où l'on votait par tribus*, de chercher pour elle aussi l'égalité. Mais cette condition ne pouvait être réalisée en même temps que la précédente que par le plus grand des hasards. Nous pouvons même être assurés que l'égalité en question n'existait pas entre tribus urbaines et tribus rustiques, et que la catégorie des prolétaires était plus nombreuse dans les premières. Si nous supposons, pour fixer les idées, 300.000 citoyens, dont 200.000 astreints au service légionnaire, nous pouvons assigner environ 6.000 de ceux-ci à chaque tribu, mais, sur les 100.000 prolétaires, en admettant que chacune des 31 tribus rustiques en contînt en moyenne 2.000, il en restera 10.000 pour chacune des 4 tribus urbaines. Avec les 6.000 légionnaires par tribu, cela fait environ 64.000 citoyens habitant Rome : le chiffre n'est certainement pas invraisemblable pour le IIe siècle, si l'on songe qu'au siècle suivant le nombre des participants aux distributions frumentaires montera jusqu'à 320.000 (Suét., *César*, 41 ; Dion Cassius, XLIII, 21). Encore une fois, ces chiffres ne sont donnés que pour fixer les idées et faire comprendre le mécanisme des institutions.

1. Polybe, II, 24.
2. Tite-Live, XXIII, 5.
3. Tite-Live, XXXVIII, 36.

prement dits le chiffre 15.000, qui ne peut être loin du maximum : encore une fois la précision absolue importe peu.

De ce chiffre on déduit immédiatement les autres, grâce à l'équation ci-dessus :

1re classe	15.000	citoyens
2e —	4.000	—
3e —	6.000	—
4e —	12.000	—
5e —	30.000	—
Total.....	65.000	citoyens

C'est là le total des citoyens qui payaient le *tributum*[1], mais

1. Il y a lieu ici de dire quelques mots de la question de l'impôt :

1° Si nous supposons tous les citoyens d'une classe réduits à la fortune *minima* de la classe, pour obtenir une première approximation, nous déduisons des chiffres établis ci-dessous les quantités de richesse suivantes pour chaque classe :

1re classe	100.000 as	15.000 citoyens	1.500.000.000 d'as
2e —	75.000 —	4.000 —	300.000.000 —
3e —	50.000 —	6.000 —	300.000.000 —
4e —	25.000 —	12.000 —	300.000.000 —
5e —	11.000 —	30.000 —	300.000.000 —
	Total de la fortune :		2.700.000.000 d'as

Le *tributum*, qui semble avoir été de 1 pour 1.000, représenterait donc près de 300.000 as, ou 30.000 didrachmes campaniens (600.000 deniers au IIe siècle). Mais, bien entendu, il faudrait multiplier par un certain coefficient pour avoir le chiffre réel. Durant la guerre d'Hannibal, on a calculé que le *tributum* payé était monté à 900.000 deniers par an (Tenney Frank, *l. c.*, p. 2). Guiraud admet que les hommes mobilisés étaient taxés comme les autres (*Ét. Écon.*, p. 91).

2° Pour l'impôt naval payé en 214 (Tite-Live, XXIV, 11), taxe extraordinaire et perçue d'avance, il n'est pas douteux qu'elle ne put être payée que par les hommes non mobilisés, en gros les *seniores*, de même qu'on en exempta la 5e classe. On exigea que chaque sénateur entretînt 8 matelots, chaque citoyen de la 1re classe 7, chaque citoyen de la 2e, 5, chaque citoyen de la 3e, 3, et chaque citoyen de la 4e classe, 1. Reste à savoir quelle fraction k de chaque classe supporta cette charge. On pourrait la calculer s'il était sûr qu'il s'agissait d'armer 100 quinquérèmes, 42.000 marins. Je donne toujours le calcul à titre d'exemple :

$$\left(\frac{15.000}{k}\times 7\right)+\left(\frac{4.000}{k}\times 5\right)+\left(\frac{6.000}{k}\times 3\right)+\left(\frac{12.000}{k}\times 1\right)=42.200$$

donnerait pour k la valeur

$$3{,}7$$

(en négligeant les quelques marins fournis par les 300 sénateurs). L'impôt aurait donc été payé par un peu plus du quart des citoyens riches, ce qui correspond bien à la proportion des *seniores*.

3° Pour la cavalerie, Tite-Live dit (I, 43) que le cheval d'armes coûtait 10.000 as, et que son entretien représentait 2.000 as par an : cette dernière dépense était la seule charge qui incombât aux veuves. Comme Varron (*De ling. lat.*, VII, 38) indique 1.000 as pour le prix du cheval aux époques anciennes, nous en déduisons que les chiffres de Tite-Live se rapportent au IIe siècle, et qu'au IIIe on peut fixer à 200 as par an les frais d'entretien du cheval. La charge totale pour 1.800 chevaux serait de 360.000 as, 36.000 didrachmes campaniens, équivalant à environ 70.000 deniers du IIe siècle. Elle représenterait environ la 13e partie du *tributum* (d'après nos statistiques, les veuves ne devraient guère représenter plus de 1/20 de la population).

non pas de ceux qui servaient dans les légions. Je crois que Cicéron nous a conservé le cens qui, dans l'organisation « servienne », qualifiait pour le service légionnaire : c'est le chiffre de 1.500 as au-dessous duquel on était considéré comme prolétaire[1]. Nous n'avons pas d'indication directe pour le nombre de citoyens complets qui y correspondait. Les Romains estimaient pouvoir former les 4 légions annuelles (15.000 à 20.000 hommes) en demandant 6 campagnes[2], soit avec la cinquième des *juniores* (17 à 46 ans) appelés à servir, — un peu plus même, car il s'agissait dans la règle des classes les plus jeunes, donc les plus nombreuses : le calcul donne, pour les Romains légionnaires, un total d'environ 80.000 hommes, sensiblement plus de 100.000 en ajoutant les *seniores*.

Si l'on demande pourquoi l'on n'avait pas abaissé davantage la qualification censitaire, nous rappellerons qu'il fallait que la classe inférieure fût suffisante pour équiper les flottes de la première guerre punique. Dans cette guerre, les Romains avaient armé des flottes de 200, 300 quinquérèmes et plus, manœuvrées, au moins pour une bonne part, par des citoyens romains. Or si nous avons estimé que, sur 23.000 chevaliers, il y avait 15.000 chevaliers, complets, la proportion correspondante, sur 273.000 Romains et Campaniens, serait de 180.000 citoyens complets.

Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de préciser à ce point. L'essentiel est de donner une approximation raisonnable de la réalité, et de vérifier qu'on ne se heurte pas à des invraisemblances choquantes.

Pour l'époque antérieure à 241, il résulte des travaux de M. Mattingly que nous n'avons plus de base d'appréciation. Nous ne savons même pas si, au temps d'Appius Caecus et de Curius Dentatus, le cens était déjà évalué en as de cuivre, ou seulement en propriété foncière. J'appellerai néanmoins l'attention sur une coïncidence curieuse. On connaît l'anecdote de Curius Dentatus, refusant les 50 *jugera* qu'on lui offrait après la conquête du Samnium, et disant qu'un citoyen devait se contenter de 7 *jugera*[3]. D'où les anecdotiers ont-ils tiré ces chiffres ? Il est curieux que le rapport $\frac{50}{7}$ est celui qui existe entre les 11.000 as et les 1.500 as de l'organisation servienne. Les chiffres serviens semblent être la traduction en monnaies des chiffres de Curius Dentatus.

1. Cic., *De rep.*, II, 22.
2. Pol., VI, 19; cf. Cavaignac, *Rev. de Phil.*, 1914, p. 76 sqq.
3. Val. Max., IV, 3, 5.

A mon humble avis, le passage des 50 *jugera* aux 7 *jugera* se rattache au passage de la phalange à la légion manipulaire, qui est, nous dit-on, contemporaine des guerres samnites (326-291). Le chiffre de 50 *jugera* serait celui qui qualifiait les anciens phalangites, désormais englobés dans les manipules.

On nous dit donc que, jusqu'aux guerres samnites, les Romains combattaient en phalange, comme les Grecs et les Etrusques [1]. Or, pour qualifier un phalangite, le chiffre de 50 *jugera* est plausible. Ces 12 ou 13 hectares produisaient 150 hectolitres de blé environ, soit un revenu annuel de 75 hectolitres (150 médimnes) en tenant compte de la rotation biénnale. C'est encore inférieur au revenu qui qualifiait l'hoplite athénien jusqu'à Marathon (200 médimnes). Il est admissible qu'au temps des guerres gauloises Rome comptât 8.000 ou 9.000 de ces phalangites.

On voit quel est le résultat des travaux de M. Mattingly. Un état de choses qu'on croyait pouvoir reléguer au ve siècle s'est maintenu pendant tout le IVe siècle. La situation économique qu'on jugeait être celle du temps des guerres samnites existait encore au temps des guerres puniques. Et des réformes qu'on pensait pouvoir dater de 220 ne sont pas antérieures à 179. Par contre, nous acquérons une idée plus nette des conditions sociales caractéristiques de l'époque immédiatement antérieure aux Gracques (133-121), et c'est une compensation.

E. CAVAIGNAC.

---

1. *Ineditum Vaticanum*, 3.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Studies presented to F. Ll. Griffith, Egypt Exploration Society, Oxford University Press, 1932, XII-504 pp., in-4°, 74 planches.

Ce magnifique volume abondamment illustré, hommage d'estime et de reconnaissance, s'ouvre sur un beau portrait du jubilaire, que ses amis et admirateurs seront heureux de posséder. Au début, la table des matières contient les huit sections suivantes : Histoire ; Textes et Philologie : A Hiéroglyphes et hiératique ; B démotique, copte, arabe, ancien nubien ; C grec ; Art, archéologie et science ; Religion ; Anthropologie ; Histoire de l'Égyptologie. A la fin, la bibliographie des travaux du savant égyptologue par Mme Nora Griffith — non compris les comptes rendus uniquement analytiques — remplit dix pages (485-494). Ces indications données, on se sent plus à l'aise pour confesser, en parodiant une phrase célèbre, qu'il faudrait la compétence encyclopédique du Professeur Griffith touchant l'Égypte, pour rendre compte dignement des *Études* offertes au Professeur Griffith. On s'excuse ainsi, d'avance, si, par endroits, cette analyse n'est qu'une sèche énumération ; du moins citera-t-on tous les auteurs et, autant que le permettra le manque de caractères spéciaux, le titre de tous les articles.

H. Gauthier (p. 3), d'après un document nouveau, conclut à l'existence de *Les deux rois Kamôse*. G. Jéquier (p. 9) renseigne sur Neit, Apouit, Oudjebten, *Les femmes de Pepi II*, dont il a déblayé les tombeaux à Saqqarah. J. G. Milne (p. 13), dernier écho — peut-être ! — à l'article de Wilcken : *Alexanders Zug in die Oase Siwa*, dans *Arsinoe and Ammon*, date non pas de Sôter, mais de Philadelphe, l'extension du culte d'Ammon sous l'influence de la sœur-épouse Arsinoé. H. Thompson (p. 16) complète à l'aide de documents démotiques, connus ou inédits, la liste des *Eponymous priests under the Ptolemies*, liste donnée par Plaumann dans l'article *Hiereis* du Pauly-Wissowa, pour Alexandrie, et dans *Ptolemaïs in Ober-Aegypten*, pour Ptolémaïs. Le regretté C. Wessely, traitant *De Callimacho Bibliothecario*, décrit l'activité et la méthode du Cyrénéen comme bibliothécaire et établit par d'ingénieux calculs le contenu des 120 volumes des fameux Πίνακες.

A. A. Boeser (p. 43) propose une interprétation nouvelle d'un signe hiéroglyphique contesté. J. Černý (p. 44) donne une transcription en hiéroglyphes et une version anglaise de *The abnormal hieratic tablet Leiden I 431*, avec un long commentaire et quelques additions à la liste des textes écrits dans cette écriture de transition vers le démotique, datant des 25e et 26e dynasties. A. de Buck (p. 57) discute quelques traductions antérieures et propose *Some new interpretations in Sinuhe*. W. E. Edgerton, (p. 61) dans *Obsolence of the imperative mood in Egyptian*, étudie la disparition de ce mode à partir du Nouvel Empire, attestée surtout à l'époque romaine et en copte, où l'infinitif le remplace. R. O. Faulkner (p. 69) donne *Some notes on the « Teaching of Amenemmes I to his son »*, examen de

plusieurs passages de ce texte fameux. A. H. Gardiner (p. 74) publie une reconstitution de *The Astarte Papyrus*, lamentables restes d'un vieux conte égyptien, dont tous les personnages étaient des dieux, avec traduction et commentaire. W. Golénischeff (p. 86) compare des cas de *Parallélisme symétrique en ancien égyptien* dans la construction des phrases. Ch. Kuentz (p. 96) confronte *Deux versions d'un panégyrique royal*, composition littéraire rythmée qu'il traduit et commente avec un soin délicat. Fr. Lexa (p. 116) apporte *Quelques corrections, compléments et remarques, sur ma traduction de l'enseignement de Ptahhotep*. Al. Moret (p. 119) offre la première édition d'un texte mutilé : *La dédicace du temple d'Aménophis III à Louxor*. T. E. Peet (p. 122) fait une étude de lexicographie sur *The Egyptian words for « money », « buy » and « sell »*, accompagnée de deux petits textes. A. W. Shorter (p. 128) présente, avec traduction et commentaire, la première publication de *The statue of Khāemuas in the British Museum*, « fils favori de Ramsès II, grand prêtre de Ptah et fameux dans la légende postérieure comme le plus grand des sorciers d'Égypte ». W. Wreszinski (p. 133) étudie deux signes hiéroglyphiques.

W. E. Crum (p. 137) transcrit et traduit, d'après plusieurs manuscrits, des contes relatifs à *A Nubian prince in an Egyptian monastery*. R. Engelbach (p. 149) fait connaître *A Coptic memorial tablet to a young girl*, gracieuse inscription funéraire, qui mérite d'être rapprochée d'épitaphes de l'*Anthologie*. S. R. K. Glanville (p. 152), vu la date de son texte, intéressera tous les papyrologues avec *A demotic contract of the third century from the Fayyum*, vente et cession d'une maison dans l'an 4 d'Evergète. Certains papyrus grecs magiques sont trop mêlés d'éléments coptes pour que les papyrologues ignorent l'article de O. Lange (p. 163), *Ein Faijumischer Beschwörungstext*, conjuration copte du VIIe siècle, avec appel à une divinité anonyme qui doit mettre en branle des démons pour la satisfaction du dévot. N. J. Reich (p. 166) trouve *A hitherto unknown term in Egyptian for « stonecutter »* sur une étiquette bilingue de momie, terme qui préciserait le sens du mot λαξός[1]. Le regretté W. Spiegelberg (p. 171) a découvert dans *P. Berl. démot. 13640*, qu'il publie, annote et commente, des éléments *Aus der Geschichte vom Zauberer Ne-Nefer-Ke-Sokar*. W. Till (p. 181) expose une méthode *Zur Vokalisation des Koptischen*. E. Zyhlarz (p. 186) publie et commente deux textes des XIe et XIIe siècles : *Neue Sprachdenkmäler des Altnubischen*.

A christian stele from Qau el Kebir, de H. I. Bell (p. 189), inscription funéraire du *Bristish*, est curieuse à la fois par la façon de marquer la date (25 mars 601), date que de déduction en déduction l'auteur a trouvée comme un problème, et par la mention inusitée du *Trisagion*. C. Bonner (p. 203), en partant d'un passage des *Actes apocryphes de Jean* mentionnant les méfaits de ὁ δαίμων ὁ προσπαραμένων τῷ βαλανείῳ, a réuni çà et là des textes qui attestent la croyance aux *Demons of the Bath*. C. C. Edgar (p. 209) a revu utilement quatre lettres adressées à l'ingénieur Cléon. *Four Petrie papyri revised* : ce sont *P. Petr.* II, 4, 9 = III 42 C 2 ; II, 4, 8 = III 42 C 1 ; II, 4, 1 = III 42 C 3 et II, 4, 6 = III 42 C 11. S. Eitrem (p. 214) a tiré de sa collection, *Two greek papyri*, une liste de noms propres avec des abréviations énigmatiques (mil. IIe siècle) et une

1. La reproduction de l'étiquette de momie est sur la planche 70 et non sur la planche 71*b*.

quittance de taxe d'exportation émanant de la douane de Philadelphie (déb. IIIe siècle). Il y ajoute une interprétation du mot Ἑρμῆς, qui revient sur plusieurs reçus ; d'après lui, Ἑρμῆς = οὐδέν. Th. Hopfner (p. 218) extrait des matériaux fournis par les *Anecdota Atheniensia* de Delatte des renseignements sur les *Mittel- und neugriechische Lekano-, Lychno-, Katoptro- und Onychomantien :* conditions physiques et morales du devin et de son médium, instruments en usage, heures et lieux favorables à l'opération, buts visés, préliminaires des rites (cercle magique, hexalpha, pentalpha, etc.), description des pratiques. Tout cela nous ramène à la magie égyptienne et à la babylonienne, source des autres. On trouvera les mêmes renseignements et plusieurs figures semblables dans *La Catoptromancie grecque* de Delatte. A. S. Hunt (p. 233) a lu sur *The Warren magical papyrus*, au recto, sur la colonne I, un formulaire d'incantation pour charme d'amour — relevant peut-être de la lychnomancie — et sur la colonne II, qui semble relever de l'hydromancie (φιάλη), une formule d'appel (ἐλθέ) et de congé (ἀπόλυσις) des démons, en présence d'un médium (παῖδα) et une autre formule servant à déterminer si une personne vivra ou mourra ; au verso, sur la colonne I, quatre horoscopes, deux de 219, le 3e de 217 (daté grâce au calcul par J. K. Fotheringham), le 4e de 244 et sur la colonne II des *nomina barbara* καρδιοειδῶς surmontant un croissant où sont encloses les voyelles, avec, en dessous, les voyelles πτερυγοειδῶς et une formule magique. P. Jouguet (p. 241) réimprime et corrige une *Inscription de Déir Chelouit*, tirée des *Lepsius Denkmäler*, dont il commente surtout le nom propre Παμοντεκῦσις et la formule εἰς αἰῶνα. V. Martin (p. 245) transcrit et commente *A Greek papyrus letter to a student*, du IIIe siècle, surprenante par les idées et le style — et l'absence du nom de l'envoyeur —, mais si malheureusement tronquée, qu'on ne sait si le préambule annonçait un éloge ou un blâme de la conduite de l'étudiant. A. D. Nock (p. 248), *Herodotus II 81* est une note sur la chronologie de l'orphisme et du pythagorisme. W. Thompson (p. 249) étudie dans *On some Greco-egyptian bird and beast names* les mots rares suivants ἄχμων, βαιή, βάρβαξ, Ἕρμακον, νέρτος, πτύγξ, ἄνθος, ἔποψ, τοὺς ὄντας, πάν.

L. Borchardt (p. 257) décrit et commente *Eine Holzschachtel mit Darstellungen einer ländlichen Szene in Nubien*. Le décor de la boîte représente un palmier avec ses fruits, à droite un flûtiste dont la musique fait hurler un chien, tandis que de l'autre côté de l'arbre des enfants nus s'ébattent et que s'envole un oiseau. G. Botti (p. 263) examine *Il cofano N 1969 del Museo civico di Bologna*. Sur la partie antérieure, on voit la scène de la pesée des âmes avec les personnages obligatoires : Osiris, Thot, Horus et le défunt ; de côté, au-dessus des représentations du défunt, à droite, Nofirtoum et Isis, à gauche Thot et Maat ; sur la partie postérieure, « Nout sur le sycomore, qui offre le pain et l'eau de la seconde vie au défunt. J. H. Breasted (p. 267) étudie *Assyrian relief sculpture and the influence of egyptian art*. G. Brunton (p. 272) a écrit *The predynastic town site at Hierakonpolis*, et J. Capart (p. 277) *Le naos du décret de Canope*. N. de G. Davies (p. 279) publie, reproduit et traduit les textes du tombeau de *Tehuti : owner of tomb 110 at Thebes*. E. Drioton (p. 291) examine *Une statuette de la mère d'Imouthès*, gracieux bronze du Louvre avec inscription. H. Junker (p. 297) donne des *Bemerkungen zur Kerma-Kunst* et V. Loret (p. 304) une étude sur le signe hiéroglyphique : jonc des marais. R. L. B. Moss (p. 310) traite de *Two middle-kingdom stelae in the Louvre*, M. A. Murray (p. 312) d'un signe hiéroglyphique et P. E. Newberry (p. 316) des différents sens d'un autre. G. A. Reisner

(p. 324) examine *The position of early grave stelae* et G. Rœder (p. 332) *Der « Torso Simu » einer Priesterin aus Saïs*, du musée de Bucarest, avec étude comparative des statues de femmes du même genre. M. Rostovtzeff (p. 341) considère *The Sumerian treasure of Astrabad again*, dont il donne de jolies reproductions. A. Scharff (p. 346) écrit un article sur *Eine archaische Grabplatte des Berliner Museums und die Entwickelung der Grabplatten in frühen alten Reich*. G. Steindorff (p. 358) tire des textes une notice intitulée *Nubien, die Nubier und die sogenannten Trogodyten*. W. Struwe (p. 369) montre que le sens de *Die Hermotybier* (une des deux classes de guerriers de l'Egypte pharaonique tardive, cf. Hérodote IX, 32) serait « les gens du papyrus », par allusion à leur pays d'origine, à l'ouest du delta. G. A. Wainwright (p. 373) étudie *A pair of constellations*. Th. Whittemore (p. 384) a trouvé dans la collection Matossian à Alexandrie *Two coptic cloths* du IVe siècle, petits tapis où sont tissées deux scènes pastorales, bergers, chèvres, chien, à l'ombre d'une vigne chargée, dans un encadrement rectiligne entouré d'une bordure de pigeons et de festons de vigne avec des grappes. H. C. Winlock (p. 388) a écrit *Pearl shells of Sen-Wosret I*.

Ch. Boreux (p. 315), *A propos de quelques bustes égyptiens*, cherche dans la collection du Louvre et publie quelques bustes qui, semblables à ceux de Coré dans les tombes grecques, symboliseraient l'idée de la vie sortant de la mort, comme les végétaux sortent de la graine enfouie dans le sol. H. Kees (p. 402) avec *« Apotheosis by drowning »*, prenant son point de départ dans Hérodote II, 90, montre, d'accord avec Griffith et contrairement à l'opinion de Spiegelberg et von Bissing, que la croyance à la divinisation par la noyade dans le Nil ou l'enlèvement par un crocodile n'est pas d'origine ancienne, mais est un effet « de la bigoterie d'époque tardive ». P. Montet (p. 406) étudie, d'après ses fouilles, *Les Dieux de Ramsès Aimé d'Amon à Tanis*. H. Ranke (p. 412) envisage *Istar als Heilgöttin in Aegypten*, à propos de l'envoi, à titre de prêt, d'une statuette d'Istar par le roi de Mitanni à son gendre Aménophis III. A. H. Sayce (p. 419), dans *The Egyptian background of Genesis I*, s'oppose à ceux qui croient à une influence assyro-babylonienne sur le début de la *Genèse*, auquel il trouve des points de contact avec la vieille cosmogonie hermoupolitaine. H. Schaefer (p. 424), *Djed-Pfeiler Lebenzeichen, Osiris, Isis* est une étude de signes hiéroglyphiques. K. Sethe (p. 432) a écrit *Kosmopolitische Gedanken des Aegypten des Neuen Reiches in Bezug auf das Totenreich*.

Dans les deux dernières sections sont rangés les auteurs et les articles suivants : J. W. Crowfoot (p. 437), *Popular rites in the Northern Sudan : their place and significance*. H. Frankfort (p. 445), *Modern survivors from Pount*. K. S. Sandford (p. 454), *Palaeolithic man in Nubia and Upper Egypt*. C. G. Seligman (p. 457), *Egyptian influence in Negro-Africa*. W. R. Dawson (p. 465) *An eighteenth century discourse on hieroglyphs*. S. de Ricci (p. 474) *An album of drawings by Sir J. G. Wilkinson*. W. M. Flinders Petrie (p. 477), *Forty-five years ago*. J. T. Quibell (p. 480), *Loose ends*.

Paul Collart.

J. U. Powel. *New chapters in the history of greek Literature. Third series. Some recent discoveries in greek poetry and prose of the classical and later periods*, Oxford, The Clarendon Press, 1933, 268 pp. in 8°.

La valeur et le succès des deux premiers volumes de cette collection faisaient désirer vivement l'apparition du troisième. Il n'est pas indigne de

ses devanciers. S'il est vrai qu'on souscrit volontiers au regret exprimé par M. P. dans sa *Préface*, de ne pas voir sur la couverture et dans la liste des auteurs le nom de M. Barber, empêché par d'autres travaux, il faut ajouter que tous les collaborateurs de ce volume ont rempli leur tâche avec une science scrupuleuse et avec la plus séduisante distinction. On ferait grand tort à ces savants de dire qu'ils ont écrit une œuvre de vulgarisation. En aucun pays le « grand public » n'est capable de s'intéresser à la métrique des lyriques grecs, au scénario problématique des fragments tragiques ou comiques retrouvés sur papyrus, aux compléments ingénieux et divers qui s'efforcent de changer en texte suivi des lambeaux d'élégie ou d'épigrammes, aux hypothèses contradictoires qui prétendent reconstituer des scènes épisodiques de romans perdus. Non, les savants anglais ne s'adressent pas au grand public ; leur ambition est de faire sortir du domaine un peu étroit des spécialistes les trésors secrets qu'épigraphistes et papyrologues ont arrachés aux pierres, aux papyrus, aux parchemins et dont ils ont joui les premiers, en avares. Ces trésors, les nouveaux commentateurs les fourbissent avec les procédés les plus récents et les plus subtils, ils les étalent amoureusement, ils les font scintiller sous les yeux des lecteurs. Leur érudition est si habile à se dissimuler qu'on oublie leurs longues recherches et qu'on se demande s'ils n'ont pas autant de plaisir à nous montrer ces joyaux que nous à les contempler. Juste récompense de leur labeur.

M. Bowra s'est chargé de présenter en 61 pages les nouveaux fragments des anciens poètes lyriques et élégiaques. Outre des détails sur la biographie, la langue, la métrique de ces poètes, on trouvera dans son article un texte prudent de beaucoup de fragments et une traduction délicate. On admirera la simplicité émouvante des confidences de Sappho, qui coulent brûlantes de son cœur dans le nôtre, l'ardeur rageuse des poèmes politiques d'Alcée, le charme de ses poésies intimes, la limpidité éblouissante de ses strophes dédiées aux dieux et aux héros, la grâce de Corinne dans la versification des légendes locales. J'avoue moins goûter le fragment d'Ibycos ; je le sacrifierais volontiers pour avoir en entier, avec le nom de l'auteur, l'exquis *Epithalame d'Hector et d'Andromaque*, qu'on retrouve ici avec plaisir. Pindare, avec des nuances, reste le Pindare des Épinicies dans ses *Péans*, dans ses *Dithyrambes*, dans ses *Hyporchèmes*, mais la simplicité délicieuse de ses *Parthénies* est une révélation. Bacchylide est élégant et orné dans ses *Scolies*[1] ; Archiloque exhale sa haine avec une vigueur vengeresse, Tyrtée sa foi patriotique avec une fermeté virile ; Anacréon, malgré tous les efforts, reste dans la pénombre.

M. Pickard-Cambridge (pp. 68-155) s'occupe des fragments tragiques, dont beaucoup ont déjà paru dans les *Fragmenta tragica papyracea* de Hunt et le *Supplementum Euripideum* de von Arnim. Les textes étudiés — avec quelle érudition et quelle conviction ! — sont : l'inscription irritante d'Aexone, qui pose, entre autres, le problème de la *Téléphie* de Sophocle, les fragments de la *Niobé*[2], de *Tantale*, des *Limiers*, et de quelques pièces contestées de Sophocle. Une étude sur les jumeaux dans la tragédie

1. M. B. n'a pu connaître ni l'attribution de *P. Oxy.* 426 à un *Péan* de Bacchylide par Br. Snell (*Hermes*, 1932, pp. 1-13), ni *P. S. I.* 1181 à propos duquel on a prononcé le nom de ce poète.

2. G. Vitelli et M. Norsa viennent de publier un fragment de la *Niobé* d'Eschyle. *Bull. Soc. Arch. Alex.*, n. 28 (1933).

sert d'introduction aux fragments de la *Tyro* de Sophocle, de l'*Antiope*, des deux *Mélanippe*, de l'*Hypsipyle* d'Euripide, Une autre étude sur l'amour illicite précède les fragments des *Crétois* et de *Sthénébée*. Les débris d'*Alexandros* et de *Phaéthon* sont ensuite étudiés et, pour finir, les restes des pièces douteuses : *Pirithoüs* (Critias ou Euripide), *Médée* (Néophron ?), *Hector* (Astydamas), *Dineus* et *Iphigénie*, sans attribution. Plusieurs fois l'auteur met en garde contre la fantaisie aventureuse des compléments de von Arnim.

A M. Platnauer est échu l'examen des fragments comiques (pp. 156-180). Épicharme, Pseudo-Épicharme et Sophron [1] ne restent guère pour nous que des noms. A propos des débris de la comédie ancienne sont évoqués, pas toujours avec certitude, les noms d'Aristophane avec son *Gérytadès*, de Cratinos avec l'argument du *Dionysalexandros*, d'Eupolis avec les *Dêmes*, de Phrynichos avec *Cronos*. De la comédie moyenne, il n'y a que le papyrus de Berlin, passage d'une pièce indéterminée d'Alexis, l'oncle de Ménandre. Ménandre lui-même, magistralement étudié par M. Murray dans le t. 2, n'est ici représenté que par des bribes du Μισούμενος, du Κόλαξ, du Γεωργός et de pièces incertaines.

M. Bowra a repris la plume pour consacrer quelques pages émues (181-185) à Erinna, qui pleure dans *La Quenouille* la mort de sa chère Baukis, tandis que M. P. a gardé pour lui (pp. 186-210) l'élégie, l'épigramme et les poètes lyriques, bucoliques, dithyrambiques d'époque tardive. Il a donc dans son lot les bribes d'un ἐπικήδειον de Parthénios, les épigrammes nouvelles de Posidippos [2], de Léonidas de Tarente, d'Antipater de Sidon et d'un poète inconnu, Amyntas, l'*Hymne à Déméter* de Philicos, quelques poèmes anonymes, un fragment bucolique et des bribes de dithyrambes.

Enfin M. Rattenbury a écrit une étude tout à fait attachante (pp. 211-257) sur le roman, à propos des restes d'une vingtaine de nouvelles perdues et retrouvées partiellement sur des papyrus. Non seulement cette notice contient, comme toutes les précédentes, le texte et une traduction de nombreux fragments, non seulement elle est une récapitulation et une mise au point des études antérieurement parues, mais elle abonde en suggestions originales. On ne peut pas — M. R le dit avec raison — se passer du livre d'Erwin Rohde, quand on veut étudier le roman grec ; on ne pourra pas non plus se dispenser de connaître les vues lucides de M. R. sur les origines du roman grec, sur la durée de sa floraison, sur l'évolution qui le fait passer du genre historico-sentimental au genre bourgeois et érotique, pour aboutir aux épîtres amoureuses d'Aristénète et consorts [3].

Des additions de M. P. sur Hésiode et Lysias étudiés dans les précédents volumes, et de M. Mountford sur le fragment musical de *P. Cairo Zénon* terminent le volume, qui est pourvu, comme les autres, d'un très commode *Index*. Dix-sept images, reproductions de reliefs ou de vases

---

1. G. Vitelli et M. Norsa viennent de publier des fragments de Sophron, *Studi ital. di filol. class.* X (1933) et plusieurs fragments de Cratinos vont paraître dans les *Mélanges Bidez*.

2. Pour celui-ci, cf. *New chapters*, t. I, p. 107 ; M. P. n'a pas pu connaître l'article de W. Schubart : *Posidippus redivivus*, dans les *Symb. philolog.*, offerts à O. A. Danielsson, 1932, p. 290.

3. M. R. a laissé échapper ou n'a pas cru authentiquement attribué le texte publié par C. Gallavoti : *Frammento di Antonio Diogene* ?, tiré peut-être de Τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα, roman qu'il cite p. 229, n. 1 (*Studi ital. di filol., class.* VIII, 217).

forment un excellent commentaire aux fragments tragiques, l'image et le texte s'expliquant l'un par l'autre.

On reviendra avec autant de plaisir que de profit à ce joli volume. Déjà on jette un regard circulaire sur les dernières publications de papyrus et d'inscriptions pour deviner de quels côtés l'heureux directeur de la publication ira chercher la matière du tome IV, que dès maintenant on espère.

Paul Collart.

Hermann Throm, *Die Thesis. Ein Beitrag zu ihrer Entstehung und Geschichte*, Paderborn, Schöningh, 1932, 198 p. in-8°.

C'est le t. 17 des *Rhetorische Studien* que dirige le Dr Drerup. Cette collection était le cadre tout désigné pour « *une contribution à la genèse et à l'histoire* » de la thèse, sujet austère d'une dissertation inaugurale soutenue en 1928. Après des remarques préliminaires sur les circonstances et la bibliographie de son travail (p. 6-7), M. T. expose brièvement la façon dont le problème se pose à ses yeux et fait choix d'Aristote — naturellement — « *comme guide de son enquête* » (p. 8-10). L'ouvrage se divise en trois parties : la première (p. 11-79) est une étude générale sur « *l'objet et le but de la rhétorique et de la dialectique* » ; la deuxième (80-159) est une étude spéciale sur « *la thèse dans le système rhétorique* » ; la troisième (p. 160-189) est une étude chronologique sur « *l'histoire de la thèse* ». Une conclusion de trois pages, en forme de résumé, suit immédiatement et trois index très commodes — sujets, auteurs anciens, critiques modernes — terminent le volume.

La première partie est entièrement aristotélicienne, remplie par les définitions du Stagirite et les discussions auxquelles elles donnent lieu, notamment sur les rapports de la dialectique et de la rhétorique et sur le rôle de la rhétorique dans la dialectique. Le dernier chapitre est consacré à définir le domaine de la thèse comme διαλεκτικὸν πρόβλημα. Le centre du livre est consacré à l'exposition des idées d'Hermagoras de Temnos et de Cicéron, aux définitions et apports des rhéteurs postérieurs. Mais l'essentiel, si je ne me trompe, dans la pensée de l'auteur, est une discussion du système de Jaeneke, qui tendrait presque à identifier les conceptions de la thèse chez Hermagoras et chez Cicéron, alors que Cicéron, d'après M. T., fait, si l'on ose dire, cavalier seul avec sa conception de la rhétorique philosophique. La dernière partie, histoire de la thèse antérieurement à Aristote, puis chez les Péripatéticiens, les Académiciens, les Stoïciens et Cicéron, est certainement ce qu'il y a de moins rébarbatif dans le volume. Car il faut le dire, à la décharge de M. T., toute son érudition, toute son ardeur de conviction ne pouvaient réussir à ensoleiller un tel sujet. Elles l'ont aidé à l'exposer fidèlement, nettement, non sans vivacité, elles ne l'ont pas toujours garanti — d'ailleurs, le sujet y prête fatalement — de l'abus des termes techniques et de la phraséologie pompeuse.

Paul Collart.

Dr Carl Wendel, *Die Überlieferung der Scholien zu Apollonios von Rhodos (Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen Philologisch-historische Klasse. Dritte Folge*, Nr 1, Berlin, Weidmann, 1932, 124 p. in-8°.

Depuis 1928, les travaux de Gillies en Angleterre, Wifstrand en Suède, Fränkel en Allemagne, Delage en France donnent à penser qu'Apollonios

de Rhodes est de nouveau à la mode parmi les philologues. M. W., directeur de la bibliothèque universitaire de Halle s/S. est donc dans le mouvement : il se rattache au cercle de Fränkel, avec lequel il a, sinon collaboré, du moins travaillé en liaison, et surtout à L. Deicke, mort en 1914, dont il a eu les papiers en main et dont il a approfondi les recherches et la doctrine. Un travail minutieux d'études paléographiques et critiques comme celui de M. W., dont la base est fournie par la lecture et l'examen comparatif de nombreux manuscrits et de lexiques, perd beaucoup à être résumé. Aussi doit-on déclarer, avant d'en faire l'analyse, qu'il sera un instrument de travail précieux, indispensable à qui voudra désormais voir de près les *Argonautiques*. On conseillerait bien aux gens pressés de lire seulement la vue d'ensemble, l'histoire des scholies d'Apollonios, que l'auteur a donnée à la fin de son livre, tant elle est claire et même agréable. Mais le conseil serait mauvais, car on perdrait du même coup la substance essentielle du livre et les indications de la méthode.

M. W. note, dans une introduction documentée, les résultats justes ou erronés auxquels sont parvenus ses prédécesseurs, depuis Lascaris et H. Estienne (qu'il appelle, on ne sait pourquoi, Henricus Stephanus, quand il laisse aux autres leur nom originel) jusqu'à L. Deicke, dont il est le continuateur. Deicke a établi que les scholies d'Apollonios nous avaient été transmises dans quatre recensions différentes : *Laurentiana*, *Parisina*, *Ambrosiana*, *Florentina*. Partant de là, M. W. a étudié ces recensions et leurs représentants. Ce sont : pour la *Laurentiana*, 7 mss avec le texte et 2 sans le texte ; pour la *Parisina*, 6 mss avec les scholies complètes, sans le texte, 2 mss avec le texte et les scholies abrégées, 6 mss composites, 2 mss qui n'ont que les prolégomènes, 1 ms avec des scholies isolées ; pour l'*Ambrosiana*, 7 mss ; pour la *Florentina*, 8 mss. Il examine ensuite les rapports des recensions entre elles au moyen de rapprochements nombreux pour le texte, les erreurs, les lacunes. Muni de ces renseignements il construit sa théorie de l'archétype et expose ses observations sur la tradition indirecte : les byzantins du 12e s. Eustathe et Tzetzès, *Etymologicum genuinum* — chapitre bourré de rapprochements et de faits — Oros et Methodios, dont le Περὶ ἐθνικῶν et le *Lexique étymologique* sont les principales sources de l'*Etymologicum genuinum*, enfin les œuvres qu'on a prises à tort pour des agents de transmission de la tradition indirecte : scholies de Denys le Périégète, scholies du *Protréptique* de Clément d'Alexandrie, mythographes, commentateurs de Virgile, Orphée, Valerius Flaccus, Varron d'Atax. Pour finir, et avant de conclure, M. W. indique le résultat de ses recherches sur les anciens commentateurs du poème, exploités par leurs successeurs : Théon, Lucillos de Tarrha. Sophocleios et Eirénaios. Il serait malaisé de consulter cet ouvrage dont la documentation est fragmentaire, si M. W. n'avait pris la peine de dresser les précieux index des passages des *Argonautiques* étudiés, des mots glosés, enfin des sujets traités. C'est un mérite de plus à son actif.

Paul Collart.

O. Guéraud, ΕΝΤΕΥΞΕΙΣ *Requêtes et plaintes adressées au roi d'Égypte au IIIe siècle avant J. C.* II, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1932, 129-296 pp.

L'unanimité des éloges qui ont accueilli le premier fascicule de cette magistrale publication a sans doute incité l'auteur à redoubler d'efforts. Avec une diligence dont tout le monde lui saura gré, il ne nous a fait attendre

qu'un an ce second fascicule, aussi riche de contenu que le premier. On y trouvera les nos 52-113 de la collection, classés par ordre de sujets, et quatre textes en appendice. Sont entièrement inédits : 56, Plainte à propos d'un bail de terre ; 61, Achat d'un κτῆμα ; 62, Affaire de bail ; 63, Procès à propos de baux ; 64, Jouissance des fruits d'une palmeraie ; 65, Partage d'un vignoble 67, Partage de terrains et d'immeubles ; 68, Contestation sur le bornage de deux tenures ; 72, Plainte pour coups ; 73, Plainte pour violences ; 76-77, Plaintes pour coups ; 78, Violences contre un porteur d'eau ; 80, Incursion avec violences dans un Isieion ; 81, Plainte d'une femme pour coups et blessures ; 85, Négligence de l'épistate Deinias ; 86, Intimidation de témoins ; 87, Saisie injustifiée au nom du fisc ; 88, Saisie injustifiée d'un âne par le fisc — qui fait songer à la lettre - *enteuxis* de Senchons à Zénon dans *P. Mich. Zénon* 29 ←; 89, Retard dans le paiement au fisc du φόρος d'un verger ; 90, Infidélité dans un versement de grain au fisc ; 92-93, Fragments sur des sujets incertains ; 94, Demande de restitution ; 95, Plainte περὶ ὑπαρχόντων ; 96, Plainte sur un contrat ; 97-99, Apostilles d'une plainte ; 100-103, Fragments δ'ἐντεύξεις avec procès-verbal ; 104-105, Procès-verbaux au dos d'une ἔντευξις ; 106-108, Fragments δ'ἐντεύξεις sur des sujets incertains ; 109, Plainte sur le prix d'une vache ; 110, Affaire de cautionnement ; 111, Affaire de coups ; 112-113, Fragments. — En appendice : A, Paiement de fermage, que M. G. semble enclin, avec raison, à rattacher aux *Archives de Zénon* ; B, Ὑπόμνημα pour une demande de restitution ; C, Plainte de forme indéterminée sur un sujet imprécis ; D, Fragment juridique incertain.

On peut prédire que, de même que *P. Enteuxeis* 14 et 15 ont déjà attiré l'attention et le commentaire minutieux du Dr Schönbauer (*Archiv.* X 3/4, p. 177 sqq), de même que tous les ans un ou deux textes, une ou deux questions jettent l'émoi dans le monde des papyrologues (Ex. dans ces derniers temps : PSI 1160 et la question du Sénat alexandrin, ou Alexandre à l'Oasis de Siouah ou le Testament de Ptolémée le Jeune), de même deux au moins de ces *Enteuxeis* — 61 et 86 — vont provoquer un vif mouvement d'intérêt chez les papyrologues et les juristes. On peut prédire également que tout le monde sera d'accord pour reconnaître, à propos de ces deux textes, comme à propos de tous les autres, que la science et la prudence de M. G. sont inattaquables. Dès qu'il ne sent plus le terrain ferme sous ses pas, il cesse d'avancer et indique avec autant de perspicacité que de circonspection les pistes sur lesquelles on pourra, selon lui, s'engager pour aboutir. On admirera, par surcroît, les Index très complets, lucides et commodes.

Un si beau livre est du plus heureux augure pour la collection qu'il commence ; c'est aussi un gage certain de la belle carrière qui s'ouvre devant le jeune papyrologue, pour la plus grande joie de son maitre, P. Jouguet, et de tous les disciples de ce maître, heureux du succès d'un des leurs.

Paul Collart.

W. L. Westermann — C. W. Keyes, *Tax lists and transportation receipts from Theadelphia*, New-York, Columbia University Press, 1932, xi-219 p. in-4°, 2 planches.

C'est le second volume des *Columbia Papyri*. Ces papyrus sont — on s'en félicite — le fief spécial des deux auteurs : M. W. a publié, en 1929, le premier volume de la série, *Upon slavery in ptolemaic Egypt*, tandis que M. K., à la même époque, publiait dans l'*American Journal of Philology* des textes littéraires de la collection, dont des fragments homériques.

Le mode de publication est le suivant : pour chacun des six documents qui composent ce *P. Columbia 1*, une introduction copieuse analyse le texte, montre et souvent élucide les difficultés du sujet, signale et commente les rapprochements avec les textes similaires et, le cas échéant, expose dans des tableaux les renseignements tirés du document. Tout l'essentiel du travail est là. Viennent ensuite le texte lui-même, puis les notes en général succinctes qui comprennent l'apparat critique et les renvois fréquents d'un des six textes à l'autre ou à quelque papyrus antérieurement publié. En outre le n° 4 est entièrement (19 colonnes d'une vingtaine de lignes !) et exactement traduit.

Le n° 1 est un rapport financier des *praktores argyrikôn*, copie du journal de ces fonctionnaires plutôt qu'original. Il date de 134/35 et contient pour chaque contribuable, inscrit par ordre de présentation au bureau des *praktores*, en 14 colonnes d'environ 30 lignes (8 pour 1*a*, 6 pour 1*b*) les versements effectués pour la capitation et les taxes de répartition de la 19e année d'Hadrien, pour l'impôt des digues avec frais additionnels et frais de quittance de la 18e année, pour les arriérés de la capitation de la même année, enfin pour les arriérés de quelques taxes de la 17e année. En marge se lit la référence à la colonne du grand livre de la banque où les contribuables sont inscrits alphabétiquement, ce qui a permis aux éditeurs de reconstituer ce grand livre, d'après les principes indiqués par Preisigke dans son article : *Zür Buchführung der Banken* (*Archiv*. IV).

Le n° 2 nous apporte les restes du second des deux rouleaux qui formaient le grand livre de la banque de Théadelphie en 128/29. Le rouleau devait comprendre 67 ou 68 colonnes ; il nous en reste 9, numérotées νδ-ξβ, dont 7 seulement bien conservées. Nous avons ainsi, pour les lettres II-X, la liste alphabétique des contribuables qui acquittent par versements partiels la capitation à 44 drachmes, avec quelques taxes accessoires en général payées lors du premier versement. Un scribe avait inscrit d'avance dans les colonnes, en écriture large et soignée, onciale mêlée d'éléments cursifs, en ménageant les blancs nécessaires pour indiquer les versements, les noms, des contribuables avec ceux du père, du grand-père et de la mère, comme il se doit. Un autre scribe — ou peut-être le même — a noté en cursive plus fine la série des paiements et un troisième a ajouté quelques notes marginales. D'après le calcul des éditeurs, il y aurait en tout sur le territoire de Théadelphie, 748 hommes soumis à la capitation, ce qui suppose, selon eux, une population indigène d'environ 3.000 habitants.

Le n° 3, malgré quelques différences notées dans l'introduction, est un document analogue. Il nous reste 10 colonnes de 30 lignes environ de ce rouleau provenant de la banque de Théadelphie, où étaient consignés par ordre alphabétique des noms — lettres H-M — les versements destinés à payer la capitation et les taxes de répartition pour la première moitié d'une année placée entre 134 et 145, d'après le calcul des éditeurs.

Le n° 4 contient, pour la durée du 23 février au 1er mars 155, la série des reçus en forme d'*hypomnèma* adressés par les intéressés aux banquiers publics qui leur ont payé leur dû. Ce sont : 1° des âniers et chameliers chargés de transporter le grain public des greniers locaux aux docks d'embarquement ; 2° un nauclère qui a transporté par eau de ce même grain ; 3° des policiers qui ont touché leur traitement mensuel. Il en reste 19 colonnes d'une vingtaine de lignes, qui appartiennent au même document que *P. Berlin 11652* publié par Frisk *Bankakten aus dem Faijum*.

Le n° 5 est une liste d'âniers, avec le nombre des ânes qui, à raison de 3 artabes par bête, les 10 et 11 d'un mois non dénommé d'une année com-

prise entre 135 et 145, ont transporté du grain d'un grenier anonyme des districts de Polémon ou de Thémistès jusqu'aux docks d'embarquement.

Enfin le n° 6, en 13 colonnes, dont 11 en bon état, préparées d'avance par un copiste, comme celles du n° 2 (lettres A-H) contient un relevé dressé par les sitologues des petites taxes en nature (blé, orge, lentilles, avec conversion possible), payées les 14, 15, 16 d'un mois perdu, sous Hadrien ou Antonin. C'était, à coup sûr, une mauvaise année pour l'agriculture : sur 102 contribuables 50 seulement se sont complètement acquittés, 30 partiellement et 22 n'ont rien versé.

On regrette évidemment que ni les textes grecs ni les index ne soient accentués et que les références soient compliquées par une numérotation des lignes spéciale pour chaque colonne au lieu d'une numérotation suivie, mais on doit rendre hommage à la science paléographique des éditeurs, à leur érudition, à leur zèle et au soin qu'ils ont pris de rendre leur ouvrage facile à consulter par des index copieux.

Paul Collart.

Dr. G. Goldschmidt, *Manuscrits d'Allemagne, d'Autriche, de Danemark, de Hollande et de Suisse* (t. IV du *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*), Bruxelles, 1932, xxvi-448 p. in 8°.

Voilà le dernier tome du *Catalogue* entrepris par l'*Union Académique Internationale*. La *Préface* ne manquera pas d'intéresser vivement les lecteurs, non seulement à cause de son contenu, mais aussi à cause du ton de vive allégresse qui en vivifie et égaie ce contenu austère. L'auteur a bien raison de constater au début le grand mouvement d'intérêt qui porte actuellement toute une partie du monde savant vers l'histoire des sciences occultes : astrologie, magie, mantiques, alchimie. Et il n'a pas moins raison de signaler aux naturalistes, aux médecins, aux philosophes, aux juristes, aux linguistes, etc., les points qui pourraient les intéresser spécialement dans les traditions alchimiques. Après ce légitime plaidoyer *pro domo*, M. G. rappelle le projet primitif de Leo Allatius, bibliothécaire du cardinal Barberini et, ensuite premier bibliothécaire de la Vaticane. Il commence alors l'histoire, palpitante sous sa plume, des manuscrits alchimiques allemands, des œuvres qui y sont contenues et, le cas échéant, de leurs auteurs, des copistes — une dynastie parfois ! — qui les ont transcrits, de la parenté des manuscrits entre eux, des princes férus de livres d'alchimie et des grands personnages qui les ont fait copier ou acheter, enfin des avatars subis par ces textes, avant d'aboutir au havre des bibliothèques publiques, où ils ont parfois sombré (cf. p. XVII).

Voici la liste des 24 manuscrits du présent catalogue : six autrichiens, tous des *Vindobonenses*; deux hollandais de Leyde; douze allemands (en y comprenant un *Vratislavensis*) de Cassel, Gotha (2), Göttingen, Wolfenbüttel (2), Halle, Hanovre, Leipzig, Münich, Kœnigsberg ; un suisse de Berne ; trois danois de Copenhague. Suivant l'habitude de cette collection, après une description générale du manuscrit et la bibliographie, chaque feuillet est minutieusement décrit, recto et verso, avec ses particularités (titres complets, blancs, premiers et derniers mots, notes marginales) et les renvois aux pages des éditions. Le catalogue des manuscrits est suivi de celui des papyrus alchimiques : les trois papyrus de Leyde édités par Leemans en 1885, le papyrus de Stockholm édité par Lagercrantz en 1893. M. G. a pu se contenter ici d'une description et d'une analyse sommaires avec la courte bibliographie. En appendice sont données : 1° « *La diatribe*

de Th. Reinesius », médecin et humaniste du XVIIe s., dont le texte couvre les premiers feuillets du *Gothanus A 242*, « *diatribe* » éditée pour la première fois ; 2° une étude sur les rapports du *Parisinus 2327* et du *Marcianus 299*, continuation du *Catalogue* II 341-358, par O. Lagercrantz. Il s'agit d'un traité « de Comarios, philosophe et grand-prêtre » qui se trouve à la fois dans les deux manuscrits susdits. Comme les éditions de Berthelot et de Reitzenstein, et la traduction de Berthelot ne satisfont pas M. L., il republie le texte du *Parisinus* d'après une photographie, le traduit, le commente en détail et en rapproche des passages parallèles. Des index indispensables et denses terminent le volume.

Si M. G. n'accepte pas qu'on déclare sa tâche ingrate, puisque lui-même (p. X.) la trouve « belle, pleine d'attrait », il permettra du moins qu'on le félicite, lui et M. L., de l'avoir si heureusement accomplie.

Paul Collart.

C. O. Zuretti, *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*. VIII : *Alchemistica signa*, Bruxelles, Secrétariat administratif de l'U. A. I., 1932, VIII-84 p., in-8°, 17 planches.

C'est une vraie tristesse de voir paraître ce livre encadré de noir : l'auteur est mort le 16 octobre 1931. On a trop loué ici même la science probe et modeste, le labeur infatigable et désintéressé du professeur Zuretti pour ne pas joindre ses hommages et ses regrets à ceux que MM. Bidez et Delatte expriment avec une si profonde conviction dans la *Préface* du volume.

L'ouvrage comprend : 1° P. 1-24, une liste de 1332 signes alchimiques avec leur interprétation en regard, tirés de sept manuscrits : *Marcianus 299*, *Vaticanus 1174*, *Bononiensis 3632*, *Scorialensis III Y 14*, *Laurentianus 86, 16*, *Vaticanus 1134*. 2° P. 24-72, une étude personnelle, modèle de pénétration scrupuleuse, sur l'origine et les transformations de chacun de ces signes. 3° P. 73-84, un index des mots dont les signes se trouvent dans la première partie. Il sera précieux aux paléographes. 4° Des planches très nettes qui permettent des vérifications et témoignent de la science paléographique de l'auteur.

Il est intéressant de constater, grâce à ces tables et à ces planches, que en dehors des signes proprement techniques, les alchimistes ont eu recours, pour leurs abréviations, à des principes qui guidaient déjà les scribes des papyrus égyptiens. Bien plus, certains signes sont voisins ou même identiques : par exemple 317, 430, 1052 sont un sigle connu de ἐστί dans les papyrus et 1212 est une abréviation de κυάμος, qui se retrouve dans les comptes de sitologues sur papyrus. On peut dire que cet opuscule sera d'une utilité féconde.

Paul Collart.

C. O. Zuretti, *Catalogus codicum astrologorum Graecorum*. XI, 1 : *Codices Hispanenses*, Bruxelles, M. Lamertin, 1932, VIII-288 p., in-8°.

La *Préface* du livre, due encore à la plume de Zuretti, est suivie d'un bref et émouvant hommage de M. Cumont à la mémoire du collaborateur diligent qui était, de plus, son ami. Tous les lecteurs du volume s'uniront à lui dans le sentiment douloureux de la perte causée par la mort du savant italien.

La méthode de publication reste naturellement la même que dans les précédents volumes de la collection. C'est, d'abord (p. 3-127), la description folio par folio des quinze manuscrits astrologiques de l'Escurial : les titres de toutes les divisions, les premiers et les derniers mots de chaque page sont reproduits. Ce sont, ensuite (p. 131-271), les extraits des manuscrits et c'est évidemment là que se porteront l'intérêt des spécialistes et la curiosité amusée des profanes. On peut leur signaler les extraits du manuscrit 1, où ils trouveront des renseignements sur la valeur pratique particulière des sept jours de la semaine, sur l'interprétation du tonnerre selon les différents mois (βροντολόγιον), sur le calendrier des travaux agricoles, d'après les signes du zodiaque (περὶ γεωργίας) et même, si l'on peut dire, sur le calendrier-matrimonial, d'après les mêmes signes (περὶ γάμου). Les parieurs aux courses tireront des indications précieuses d'un extrait des *Mystères* d'Apomasar : περὶ ἡνιόχων τίς νικήσει. On lira aussi dans les livres du même Apomasar toute sorte de conseils sur le moment où il convient de commencer une entreprise (περὶ καταρχῶν), tandis que Théophile et consorts seront des guides pertinents pour tout ce qui concerne la guerre : les chefs, les stratagèmes, les sièges, etc. Tous les textes sont publiés avec un apparat critique, souvent copieux. Le livre se termine par des index infiniment commodes : index des manuscrits, de leurs dates, de leurs copistes et de leurs possesseurs, des éditeurs et des faiseurs d'extraits, des auteurs astrologiques, des noms propres cités, et par une table des matières où sont relevés, pour faciliter les recherches, les titres des moindres subdivisions. Quelle admiration, quelle reconnaissance récompenseraient un tel amour de la science, un tel esprit de sacrifice pour la communiquer !

Paul Collart.

M. Hombert, *Bulletin papyrologique, V, (1930)*, Extrait de *Byzantion*, t. VI, f. II (1931), p. 722-736.

Notre collègue belge continue avec le plus heureux zèle ce travail ingrat de bibliographie, qui consiste à signaler annuellement les publications et articles papyrologiques et à en extraire, au moins autant pour les autres que pour soi-même, tous les renseignements qui concernent l'époque byzantine. Cette année le t. III des Papyrus russes-géorgiens lui a fourni des glanes abondantes. On ne peut que le féliciter de son labeur, et, par égoïsme, l'engager à persévérer.

Paul Collart.

Hans Schaefer, *Staatsform und Politik ; Untersuchungen zur griechischen Geschichte des 6. und 5. Jahrhunderts*, Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1932, VI-283 p., in-8°. Prix : 11 Marks.

Les termes de la langue politique ne gardent pas une valeur fixe et évoluent sous l'influence des événements. Cette conception à laquelle l'histoire moderne nous a habitués, peut trouver aussi son application dans l'antiquité. Hans Schaefer a voulu la vérifier et son attention s'est portée sur un certain nombre de termes, touchant pour la plupart aux relations internationales (ξένος, πρόξενος ; σπονδαί, συμμαχία, συνοικισμός, πολιτεία, εὐνομία, ἰσονομία, αὐτονομία, ἀριστεύειν, πρωτεύειν, διαλλακτής. ἡγεμών, προστάτης). C'est d'ailleurs assez tard dans le cours de l'exposé (p. 236) que l'auteur indique l'idée qui le guide. En outre, de telles recherches, portant à la fois sur la vie des mots, sur l'histoire politique et sur l'histoire des idées, sont moins

neuves que ne semble le croire H. Schaefer (qui mentionne bien l'étude de B. Keil sur Εἰρήνη, mais non pas celle de Caldwell, *Hellenic conceptions of peace*, qui l'a suivie de peu).

La conclusion générale de Schaefer, ou, pour parler plus exactement, la formule à laquelle il revient à plusieurs reprises, se résume à peu près ainsi : les États grecs, dans leurs rapports réciproques, seraient passés de la forme *agonale* (ce vocable baroque semble désigner une sorte de rivalité sportive) à la forme *politique* (qui correspondrait à peu près à la notion moderne d'impérialisme). Mais cette interprétation reste bien souvent diffuse et, plus d'une fois, paraît ne s'appuyer que sur des rapprochements verbaux (par exemple ce qui est dit de ἀγών, d'ἀντίπαλος pourrait aussi bien s'appliquer à nos notions de *lutte* et d'*adversaire* ; — p. 253 : le προστάτης d'un sanctuaire n'est jamais, même dans les exemples allégués, identique avec le προστάτης τῆς Ἑλλάδος).

Démontrer une thèse de cet ordre, présenterait bien des difficultés, et l'auteur est loin de les avoir toutes surmontées. Aussi les résultats de son étude restent-ils souvent dans le vague. Pour nous en tenir à la notion d'ἡγεμονία, Schaefer considère que l'*hégémonie*, d'abord purement militaire et politiquement désintéressée, a perdu son sens lors des luttes entre Sparte et Athènes, et que seuls les souverains « du Nord », Jason de Phères Philippe, puis Alexandre ont su la ressusciter et la faire servir à l'unité de l'hellénisme. Mais d'abord, le sentiment panhellénique était-il plus vif au VIe siècle qu'à la fin du Ve ? Et surtout, n'est-ce pas faire bon marché de toute la tradition littéraire, — dont Isocrate est l'aboutissant le plus brillant, — que de supposer que seuls les actes internationaux traduisent l'état d'esprit des Grecs et de rejeter comme trop individuel tout ce qui s'accompagne d'une expression « littéraire » ?

Nous touchons là aux défauts qui déparent le volume de Schaefer et empêchent ses recherches d'aboutir à des résultats certains. La chronologie n'est qu'approximative ; le titre de l'ouvrage semble le limiter au VIe et au Ve siècle ; en fait, il est fort peu question du VIe siècle et, par contre, on descend souvent jusqu'au début de la période hellénistique ; en outre de fréquents retours en arrière provoquent des rapprochements parfois factices et surtout contredisent l'évolution que l'auteur prétend trouver dans les faits. En excluant tout ce qui n'est pas « document historique » au sens le plus étroit du mot, et en groupant les remarques sous des titres presque lexicographiques, Schaefer s'est condamné à un exposé plus d'une fois incomplet et à des redites qu'il souligne lui-même.

Enfin il y a des erreurs, soit de fait, soit d'interprétation, dont il nous faut signaler quelques-unes. P. 40 : le décret IG II² 20 concernant Evagoras ne lui donne nullement le titre d'εὐεργέτης et date d'ailleurs de 393/2 (et non pas de « 409 environ ») ; Isocrate IX 54 et le prétendu Démosthène XII 10 (en réalité *Lettre de Philippe*) ne parlent que du droit de cité et ne fixent pas de date. — P. 110 : Solon aurait tenu les thètes à l'écart de la communauté politique ; toute la tradition sur les réformes soloniennes rend cette affirmation bien suspecte. P. 120 : il y aurait eu égalité de droits entre les bénéficiaires des coups d'État de 411 et de 404 (très contestable, car les Cinq-Mille et les Trois-Mille n'avaient nullement les mêmes privilèges réels que les Quatre-Cents et les Trente). P. 139 : IG II² 10 est placé en 405 ; en réalité il s'agit du décret de 401/0 en faveur des métèques dévoués à la démocratie (d'ailleurs toute cette période est bien gauchement étudiée par Schaefer qui n'aperçoit pas les tendances qui s'opposaient alors et les compromis plus ou moins heureux qui intervenaient entre elles). — P. 173,

note 4 : des démocratis seules auraient adhéré à la seconde confédération athénienne (en fait, Jason et Alkétas en ont fait partie). P. 207 : la situation des Grecs en 480, que nous connaissons au moins dans ses grands traits, est expliquée en s'appuyant sur le VIe siècle qui est bien plus obscur pour nous. — P. 225-226 : de fréquentes confusions verbales font interférer Corcyre et Corinthe, de façon d'autant plus fâcheuse qu'il s'agit de leur conflit au sujet d'Épidamne. — P. 240 : Xénophon, *Hell.* V, 4, 34-47, ne dit nullement (ce que prétend Schaefer) qu'Athènes *après 386* devait suivre les ordres de Sparte en matière militaire ; y a-t-il erreur de référence ou d'interprétation ? — P. 271 : l'auteur fait, de façon bizarre, la leçon à Lycurgue et à tout le IVe siècle qui n'auraient pas compris la notion de προστάτης.

Schaefer reproche à Hasebroek de s'être laissé hypnotiser par l'idée que la politique grecque s'expliquait par le souci de la τροφή. Il semble bien que lui-même ait été entraîné par des idées préconçues plus arbitraires encore. Il nous avertit que toute la première partie (p. 13-143) est la reproduction d'une « dissertation » présentée à Leipzig en 1929 et que ses recherches sont une préparation à une histoire de la politique grecque à l'égard de la Perse au IVe siècle. Nous prendrons donc le présent travail pour un simple essai, et souhaiterons que le suivant soit plus clair et mieux composé. En attendant, nous avons un recueil de documents plus ou moins habilement classés et qui laisse place à une étude plus exhaustive et plus synthétique de la pensée politique en Grèce.

Georges Mathieu.

Max Muehl, *Untersuchungen zur altorientalischen und althellenischen Gesetzgebung* (*Klio*, Beiheft XXIX, Neue Folge, Beiheft 16), Leipzig, Dieterichsche Verlagsbuchhandlung, 1933, 107 p. in-8°.

Le problème des influences qu'ont exercées l'un sur l'autre l'Orient et la Grèce, est toujours ouvert. M. Muehl l'examine en se plaçant au point de vue de l'histoire du droit. Il étudie l'œuvre des anciens législateurs grecs (Lycurgue, Dracon, Solon, Zaleucos, Charondas, auteurs du code de Gortyne) et les recueils de droit oriental (Hammourabi, prescriptions anciennes de *l'Exode* et du *Deutéronome*, lois hittites et assyriennes, code égyptien dit de « Bocchoris »). De son exposé, clairement ordonné ressortent des ressemblances intéressantes entre certaines prescriptions de l'une ou de l'autre de ces législations. L'auteur tend à conclure à une influence du droit oriental sur le droit grec ; mais il ne le fait pas sans quelque hésitation ; s'il admet que les rapports commerciaux, les voyages (admis par lui comme historiques) de Lycurgue et de Solon, l'action (bien plus incertaine) des Hittites et des Étrusques ont transporté en Grèce et en Grande Grèce bien des conceptions orientales, il reconnaît qu'en plus d'un cas il peut y avoir rencontre fortuite plutôt qu'emprunt. Ces réserves sont fort sages et on doit d'autant plus y insister que les divers droits orientaux ne s'accordent pas toujours et que notamment la législation hittite occupe à plusieurs égards (par exemple vu la rareté de la peine de mort) une place à part dans l'ensemble du droit antique. Du moins M. Muehl a-t-il posé nettement le problème et réuni les premiers éléments d'une enquête que l'avenir enrichira sans doute et rendra plus probante.

Georges Mathieu.

Platone, *Apologia di Socrate*, introduzione testo critico e commento di G. Cammelli, Napoli, L. Loffredo 1932, petit in-8, 129 pages.

M. Cammelli publie une édition classique de l'*Apologie*, qui même hors de l'Italie rendra après beaucoup d'autres de bons services. L'introduction écrite d'une plume alerte étudie successivement l'accusation, les accusateurs Mélétos, Anytos et Lycon, les motifs religieux et politiques du procès de Socrate, ces derniers plus réels ou, en tout cas, plus aisés à comprendre, le déroulement du procès, la défense. Un dernier paragraphe envisage l'*Apologie de Socrate* du point de vue historique. On s'est souvent demandé si l'Apologie reproduit fidèlement la défense réelle de Socrate ou si elle est tout entière une invention de Platon. La question ainsi posée n'a pas de sens. M. Cammelli a raison de conclure à peu près comme N. Valgimigli dont il a largement utilisé le beau livre *Apologia di Socrate*, que Platon ne pouvait ni reproduire littéralement le discours du maître, ni l'altérer profondément : ces deux nécessités ne s'excluaient pas mais s'unissaient harmonieusement dans l'esprit et le cœur du disciple.

Le texte grec résulte de l'examen scrupuleux des variantes que présentent les trois principaux manuscrits : le *Bodleianus 39* (B), le *Venetus* 4,1 (généralement désigné par le sigle T mais que M. Cammelli appelle M), le *Vindobonensis* 54. L'apparat a été allégé autant qu'il semblait possible. Page 36d la leçon εἰ δεῖ γε τιμᾶσθαι n'est pas seulement tirée comme il est indiqué, de la version arménienne, elle est également donnée par le *Coisl.* 155 (voir l'édition Croiset).

Le commentaire explicatif, très développé, et qui verse parfois dans la paraphrase, donne une foule d'indications utiles à l'intelligence nuancée du texte. On pourrait peut-être lui reprocher de ne pas se préoccuper toujours assez de l'explication littérale. En 17a M. C. écrit : « l'οὖν ha qui valore ristrettivo limitativo di γε » ; la note est inexacte le texte contient en réalité la particule composée δ' οὖν « ce qu'il y a de sûr c'est que..., ;- en 30c ὡς ἐμοῦ οὐκ ἂν ποιήσόντος... la construction de ἄν avec le participe futur est insolite et pose un problème. Il faudrait au moins le signaler en note. Cobet a corrigé en écrivant ποιήσαντος ; — en 36b M. C. écrit ὅτι μαθὼν ἐν τῷ βίῳ... ; la convention orthographique moderne exige ὅ τι μαθών, le mot est un pronom, non une conjonction ; en 37b la construction de πολλοῦ δέω avec des infinitifs futurs n'est pas usuelle ; le texte a parfois été corrigé.

P. Chantraine.

G. Cammeli, *Note Critiche alle Coefore* extrait des *Studi ital. di Filol. classica* N. S. XI (1932), pp. 81-109.

Le texte d'Eschyle offre d'innombrables difficultés tant pour la critique verbale que pour l'interprétation proprement dite. On comprend qu'il sollicite l'ingéniosité des philologues qui s'appliquent à tirer du texte traditionnel le sens le plus satisfaisant ou à le corriger. Après d'autres M. Cammelli s'est consacré à l'étude des *Choéphores* et publie les notes critiques qui lui semblent éclairer ce texte obscur. Un de ses mérites est de ne pas vouloir à tout prix chercher du neuf mais de se mettre honnêtement en présence de la leçon des manuscrits, des explications et des corrections proposées puis de dégager ce qui lui paraît le plus plausible.

Il faudrait beaucoup de place pour reprendre les divers passages qu'il a envisagés et en discuter avec lui. Pour le premier vers de la tragédie (qui ne nous est conservé que par les *Grenouilles* d'Aristophane 1126 et 1138), Ἑρμῆ Χθόνιε, πατρῷ' ἐποπτεύων κράτη, M. C. n'accepte pas l'interprétation de M. Mazon (*R. E. Gr.* 32 [1919], p. 376); il voit dans les πατρῷα κράτη la puissance héréditaire des Atrides sur laquelle Oreste appelle la protection d'Hermès Chthonien.

P. Chantraine.

Dr. F. X. Bill, *Beiträge zur Lex Porsoniona*, Emsdetten (Westf.), H. und J. Lechte, 1932, in-8°, 104 pages.

Il a déjà été beaucoup écrit sur la loi de Porson. M. F. X. Bill qui a bien étudié la bibliographie du sujet (il omet pourtant quelques ouvrages français comme le Manuel de métrique de Louis Havet qui consacre à cette loi quelques paragraphes importants et il n'a pas connu la thèse récente de M. Descroix, *Le trimètre iambique des iambographes à la comédie nouvelle*) n'a pas craint de lui consacrer un nouveau mémoire. Cette loi présente la particularité de n'avoir jamais été signalée par les métriciens anciens, mais d'avoir été découverte en 1802 par le philologue anglais Porson qui l'a formulée dans le « Supplément » à la préface de son édition d'*Hécube*. Voici en quels termes M. Bill l'énonce à son tour : si dans un trimètre iambique les trois dernières syllabes constituent un mot de forme crétique, la syllabe précédant ce mot doit être brève si elle appartient à un polysyllabe.

L'auteur s'est essentiellement proposé d'étudier la loi de Porson hors de la tragédie et de la comédie classique. Voici les résultats de son enquête. La règle est respectée dans la tragédie postclassique, dans le *Rhésos*, dans l'*Alexandra* de Lycophron (mais non dans les fragments de ses drames satiriques. D'une manière générale la loi de Porson est souvent observée dans les drames satiriques (dans les Ἰχνευταί une seule exception) mais souvent aussi violée (dans le *Cyclope*) : ces indications coïncident avec celles que M. Descroix donne dans sa thèse. Chez les iambographes grecs et latins, la loi semble se vérifier dans les suites de trimètres (encore dans l'Épode XVII d'Horace) ; au contraire, là où le trimètre est employé dans des distiques les exeptions sont nombreuses. Enfin Sénèque et Pétrone se soumettent en général à la règle. En conclusion M. Bill montre que la loi de Porson évite que le trimètre ne reçoive une fausse coupe et met en valeur la césure existante. Il ajoute la remarque que les hexamètres dactyliques présentent une particularité comparable : si le cinquième pied est spondaïque ou si le vers comporte une ponctuation bucolique, le quatrième pied n'admet généralement pas la substitution du spondée au dactyle.

Cette bonne dissertation contient en appendice une vie de Porson qu'on lira avec intérêt.

P. Chantraine.

A. Dain, *Les Manuscrits d'Onésandros*, Paris, les Belles-Lettres, 1930, in-8° 174 pages.

Ce livre est sorti de la conférence de paléographie grecque que M. Dain dirige à l'École des Hautes-Études. L'auteur a voulu montrer sur un exemple choisi comme il est possible de suivre l'histoire d'un texte et d'en établir ainsi une édition rigoureusement scientifique. L'expérience porte sur le Στρατηγικός d'Onésandros. La tradition du Στρατηγικός est représentée par vingt-deux manuscrits que l'auteur a étudié sur les originaux ou sur des photographies (trois manuscrits de la fin du xvie siècle, connus par des recensions anciennes, ont échappé à ses recherches). M. Dain a procédé à une étude approfondie de tous ces manuscrits, il les décrit, il en suit l'histoire de bibliothèque en bibliothèque. Or cette étude établit d'une manière irréfutable que seuls quatre manuscrits byzantins doivent être pris en considération pour l'établissement du texte (un cinquième fournit une paraphrase qui ne peut être utilisée directement). Quant aux copies de

la Renaissance elles remontent toutes à nos manuscrits médiévaux et ne doivent pas, par conséquent, entrer en ligne de compte. Le travail de M. Dain donne les résultats suivants : un premier groupe est formé par un *Neapolitanus* N, un *Vaticanus* V, un *Parisinus* P. Ces trois manuscrits présentent entre eux d'étroits rapports que l'auteur a réussi à préciser. D'autre part, le *Laurentianus* L constitue une source indépendante et particulièrement précieuse. Tous ces manuscrits remontent à un même archétype.

Le livre embrasse l'histoire de la tradition manuscrite dans son ensemble et il en marque les trois étapes. La première période qui répond à l'activité littéraire du VIe siècle nous est complètement inconnue. La seconde période répond à la renaissance byzantine ; elle peut être limitée en gros par les années 950 et 1050 ; elle est représentée dans notre tradition par les manuscrits que nous avons signalés plus haut. Enfin un nouveau groupe de copies se situe de la fin du XVe siècle à l'année 1585. Celles-ci ne valent pas pour l'établissement du texte mais présentent pourtant des traits notables qui sont indiqués : ce sont des manuscrits de philologues ; leur nombre s'explique d'ailleurs par les circonstances. En Italie la guerre était passée à l'état d'habitude. L'attention des condottieri, qui se prétendent tous plus ou moins artistes ou humanistes, se tourne vers l'antiquité : les stratégistes deviennent à la mode. — Une particularité nette caractérise enfin la tradition étudiée. Dans les exemplaires les plus anciens le traité d'Onésandros a été transmis à l'intérieur de *corpus* d'écrivains militaires. On peut espérer que les recherches ultérieures de M. Dain sur les stratégistes nous feront mieux connaître la structure de ces groupes définis.

M. Dain critique avec des raisons péremptoires les éditions successives qui ont été données d'Onésandros. Il conclut que pour publier un texte le philologue doit utiliser un nombre très restreint de sources dont il doit se servir à l'exclusion de tout autre. Pour établir une édition convenable il faut d'abord au moins esquisser l'histoire de la tradition : « la critique d'un texte n'est pas seulement affaire de sagacité et d'ingéniosité, la critique est d'abord l'étude historique d'une tradition donnée ». La méthode éclectique préconisée entre autres par M. V. Martin est délibérément repoussée (p. 118). On remerciera l'auteur d'avoir donné à cette doctrine, qui n'est pas entièrement neuve, une netteté aussi éclatante. M. Dain reconnaîtra lui-même qu'il a choisi un cas particulièrement favorable à l'illustration de sa thèse. Le *corpus* des stratégistes dont nous ne pouvons pas reconstituer l'histoire plus haut que le IXe ou le Xe siècle offre un type de reproduction mécanique dont ce livre a analysé les procédés d'une manière définitive. Mais le cas des auteurs à classiques apparaît comme plus complexe. M. Dain avoue (p. 118) que pour Eschine, Apollonius de Rhodes, Xénophon, il convient d'employer une méthode éclectique chaque cas étant considéré isolément, non pas selon l'autorité ou le nombre des manuscrits, mais selon le contexte, la propriété des termes etc... En fait pour la plupart des écrivains classiques la découverte des papyrus a confirmé que le texte a subi des contaminations qui excluent l'hypothèse d'une transmission mécanique (M. Dain n'a sans doute pas pu utiliser et discuter l'article de M. Collomp, *L'éclectisme des papyrus et la critique textuelle, Rev. des Et. Gr.*, 42 [1929] p. 255). Les textes des orateurs, dès leurs premières éditions, ont souvent présenté de doubles rédactions ; le texte d'Homère, dont l'histoire apparaît plus compliquée encore, est conservé dans des papyrus et des manuscrits à variantes. D'autre part, il arrive qu'un manuscrit inférieur présente le même texte que des papyrus

antiques (voir en dernier lieu l'édition de l'*Anabase* par M. Masqueray dans la collection Budé). Le système proposé par M. Dain ne tient compte ni des éditions à variantes ni des contaminations. Il a choisi le problème le plus simple pour lui donner la solution la plus rigoureuse.

Signalons enfin un appendice où il est démontré que le nom de l'auteur du Στρατηγικός doit s'orthographier Ὀννήσανδρος, non Ὀνόσανδρος ; c'est sans doute le même personnage que celui dont nous trouvons le nom dans un inscription cypriote du premier siècle. — Un autre étudie les paraphrases du Στρατηγικός. M. Dain ne semble pas avoir consulté le livre de C. G. Lowe : *A Byzantine Paraphrase of Onasander*, Washington. N'ayant pu moi-même me le procurer je ne sais si cette lacune nuit à l'exposé de M. Dain.

P. Chantraine.

Herman Ljungvik, *Beiträge zur Syntax der spätgriechischen Volkssprache* (Skr. utg. av. K. Humanistika Vetenskaps-Samfundet i Uppsala 27, 3). Uppsala, Almquist et Wiksell, et Leipzig, Harassowitz, 1932, in-8°, VIII-110 pages.

M. Herman Ljungvik est un savant qui s'est spécialisé dans l'étude du grec de basse époque : nous lui devons une dissertation *Studien zur Sprache der apokryphen Apostelgeschichten*, et des notes précises sur la langue des papyrus parues dans la revue *Eranos*. Il s'est familiarisé avec les textes qu'il étudie par un commerce personnel et prolongé et il s'est mis au courant de la bibliographie la plus récente (p. ex. la sixième édition de la grammaire de Blass-Debrunner, le livre de M. Humbert, *La disparition du datif en grec*). L'ouvrage est rempli de références qui alourdissent parfois l'exposé, mais qui montrent que l'auteur s'est complètement informé de son sujet, sans jamais aliéner sa liberté de jugement.

Les cinq chapitres du mémoire touchent à des questions diverses, mais qui concernent toutes la langue populaire à l'époque post-classique. D'un double point de vue le sujet est bien choisi : d'une part, il permet de montrer que bien des particularités du grec moderne s'annoncent déjà dans la langue byzantine ou même dans celle des papyrus ; d'autre part (cf. p. 55), l'auteur nous donne une idée de ce qu'a pu être le « grec populaire » dont ni les inscriptions officielles, ni la littérature, purement aristocratique et intellectuelle, ne nous laissent à peu près rien entrevoir. Le grec ancien donnerait malaisément matière à un livre aussi riche que la *Lateinische Umgangssprache* de M. J. B. Hofmann. Dans certains papyrus il est possible d'observer le « grec populaire ». Mais des précautions restent à prendre. Le grec des papyrus égyptiens est parfois écrit par des illettrés ou des étrangers : il ne faut jamais oublier les indications de méthode données par Salonius dans son mémoire *Zur Sprache der griechischen Papyrusbriefen*.

Voici le contenu du travail de M. Ljungvik. Dans un chapitre sur l'article, il montre sur des exemples que la construction grecque moderne ὁ καλὸς ὁ ἄνδρας est déjà attestée dans les papyrus tardifs et dans les textes byzantins (l'auteur eût pu indiquer d'un mot que cet usage s'explique par une recherche d'expressivité) ; un second paragraphe signale l'omission de l'article devant l'infinitif après un certain nombre de prépositions (εἰς πρός, πρό, διά, περί : on aperçoit déjà chez Hérodote l'amorce de cette syntaxe (avec ἀντί). — Au sujet des pronoms, M. L. (p. 6) signale la répétition du pronom personnel dans les phrases du type τὸν δὲ πῶλον αὐτῆς ἀποστηλῶ σοι αὐτόν (encore un procédé nettement populaire), et étudie la fòr-

mûle ἐΐ τις ἄν qui arrive à jouer le rôle d'un simple relatif : il doit avoir raison, malgré M. Wackernagel, de n'attribuer au dorien αἴ τίς κα qu'une influence minime dans l'histoire de ce groupe : l'essentiel est que, dans le grec post-classique, εἴ τις est senti comme ne constituant qu'un seul mot (p. 11). — En définissant l'emploi de οὐ πᾶς au lieu de οὐδείς, l'auteur montre qu'il faut y voir une expression populaire, mais non, à proprement parler un sémitisme. — Les pages suivantes sont consacrées à l'histoire de la préposition διά, à l'emploi de ἕως au sens final, au flottement entre le subjonctif et l'infinitif après ὅπως, ἵνα et ὥστε, à l'emploi de l'impératif au lieu du subjonctif après ὅπως, ἵνα et ἐφ' ᾧτε.

Le dernier chapitre, qui est le plus long, décrit la coordination, en particulier par καί, l'usage de l'asyndète. L'auteur indique comme caractéristique de la langue populaire qu'elle aime à ranger les propositions successivement, sans énoncer le rapport logique qui les unit, ce rapport ressortant suffisamment du contexte. Mais il faut tenir compte aussi du fait que le grec, même littéraire, présente souvent une syntaxe de coordination là où nous attendons des subordonnées. Il en résulte une difficulté pour le traducteur qui doit s'appliquer à suivre fidèlement le mouvement de la pensée. Quant aux diverses significations de καί, explicatif, consécutif, etc..., il eût été bon de rappeler plus nettement que ces sens apparaissent dès les plus anciens textes et que cette particule n'est pas un simple équivalent du *et* français.

Fondé sur une étude approfondie des textes, le mémoire de M. L. précise ou rectifie sur plus d'un point les interprétations habituellement adoptées. Les papyrologues comme les linguistes devront y recourir. P. 87, la ponctuation proposée pour *Pap. Lond.* III 988 corrige une lecture fautive de Preisigke : ἰδοὺ σὺ οὐκ ἠθέλησας αὐτὸ ἐκπλέξαι · ἐς μεγάλα πράγματα ἀπήλθαμεν ; — p. 92 l'auteur écrit ainsi *Pap. Lond.* II 417 : γινώσκιν σε θέλω, κύριε, π[ερὶ] Παύλω τοῦ στρατιότη περὶ τῆς φυγῆς συνχώρησε αὐτοῦ τοῦτω τό ἄβαξ (= ἄπαξ) ; il est en effet tentant de voir dans συνχώρησε un impératif aoriste affecté des désinences de l'impératif présent (il existe d'autres exemples), non un infinitif comme font Wilcken et Deissmann en écrivant συνχωρῆσε (= συγχωρῆσαι.)

P. Chantraine.

Dr. H. Stürenberg, *Relative Ortsbezeichnung. Zum geographischen Gebrauch der Griechen und Römer*, Leipzig et Berlin, Teubner 1932, in-8°, 44 pages.

M. H. Stürenberg qui a publié en 1897 un mémoire sur la façon de désigner les deux rives d'un fleuve chez les Grecs et chez les Romains, profite des loisirs de la retraite pour reprendre, après plus de trente ans, l'étude de la terminologie géographique chez les Anciens. En proposant de nombreuses comparaisons avec l'allemand d'aujourd'hui, il passe en revue quelques passages d'auteurs classiques. Voici les titres des paragraphes : la Méditerranée, — ici et là, celui-ci et celui-là, — devant et derrière, — — *frons* et *tergum*, — dedans et dehors, — *citra* et *ultra*, — au-dessus et en dessous, — les rives des fleuves, — droite et gauche, — les points cardinaux. Il montre que chaque fois qu'une direction est ainsi indiquée, elle l'est par rapport à la position de celui qui parle ou qui écrit. C'est ce qu'il appelle avec un peu de pédantisme « la loi de la relativité de détermination topographique dans la langue de la géographie ancienne ».

Cette « loi » n'explique pas tout et il faut l'interpréter. Le point de vue de

celui qui écrit est souvent identifié avec celui des hommes dont il parle. Au début du traité de l'*Inde* d'Arrien on dit : τὰ ἔξω Ἰνδοῦ ποταμοῦ τὰ πρὸς ἑσπέρην... ἔθνεα Ἰνδικὰ ἐποικέουσιν. Ἀλλὰ οὔτε μεγάλοι τὰ σώματα καθάπερ οἱ ἐντὸς τοῦ Ἰνδοῦ ὡκισμένοι... L'auteur se place ici non à son propre point de vue, mais à celui des Indiens eux-mêmes et de l'armée grecque qui a franchi l'Indus. — On lira avec un intérêt particulier (p. 22 et suivantes) l'étude de l'emploi de ἄνω et κάτω qui n'indiquent pas toujours une différence de niveau ; ἄνω marque souvent la direction du nord, cf. la phrase typique d'Hérodote qui dit de l'Alys I, 72 : ῥέων ἄνω πρὸς βορέην ἄνεμον.

P. Chantraine.

A. Turyn, *De codicibus Pindaricis*, 88 p. in 8°, Cracovie, 1932, fascicule 11 de l'*Archivum Filologiczne*.

Ce mémoire de M. Turyn est un des travaux les plus utiles qui aient paru depuis longtemps sur Pindare. Malgré les mérites de l'édition de Schrœder, la préface même de cette édition et l'article de l'auteur dans le *Philologus* (1897, p. 78-96), laissent apercevoir clairement que celui-ci n'avait pas pu pousser son enquête sur la tradition aussi avant qu'il l'aurait souhaité. L'édition si précieuse des *scholies* que nous devons à Drachmann a confirmé cette impression. M. T., qui se propose de publier une édition nouvelle du poète, a commencé par un examen nouveau des manuscrits, dont il nous livre ici les résultats. Sans doute, les grandes lignes de la classification déjà établie ne sont pas bouleversées. La recension *ambrosienne* (A) reste toujours, pour les poèmes qu'elle nous a transmis, d'une supériorité indiscutable. Là où nous ne disposons que de la tradition vaticane (B et ses congénères), il reste aussi que cette tradition nous aide beaucoup mieux partout où elle est représenté par B que là ou il nous fait défaut. Mais sur l'ensemble des manuscrits *Vaticano-laurentins* (B, D, E, F, Φ L, et leurs copies), sur la classe que représente le mieux le manuscrit de Gœttingen, sur celle que M. T. appelle la *recensio contaminata* ζ, il nous apporte des observations nouvelles et des conclusions dont la majeure partie semble solide. J'aurais plus de réserves à faire sur les pages où il examine quelques morceaux des *Olympiques*, des *Pythiques* ou des *Néméennes*. Car, si utilement qu'on ait travaillé à la classification et à l'appréciation des manuscrits, quand on en vient à l'établissement du texte, il y a toujours des cas où le tact et le goût ne peuvent manquer d'intervenir dans le choix des leçons. Dans un bon nombre des passages qu'il discute, je suivrais volontiers M. T. ; je ne le suivrais pas dans tous. Pour ne citer qu'un exemple, malgré le texte d'Hésychius invoqué à l'appui, je crois que καταγχόμενος, dans la description fameuse du sommeil de l'aigle au début de la 1re *Pythique*, ne saurait être défendu contre κατασχόμενος, quoique M. Turyn qualifie cette dernière leçon de « *meram conjecturam a Callierge in fonte quodam contaminato repertam et inde ab editione Romana pervulgatam.* » L'aigle *étranglé* par la musique, non !

A. Puech.

Michele Pellegrino, *La poesia di S. Gregorio Nazianzeno* (Publicazioni della Università Cattolica del Sacro Cuore, série philologique, fascicule XIII), 109 p. in-8°, Milan, 1932.

Le mérite de cette étude est surtout dans un sentiment vif et juste des qualités qui donnent, à une partie tout au moins des poèmes de Grégoire de

Nazianze, une valeur durable. M. Pellegrino ne cherche nullement à défendre ceux où domine par trop la rhétorique ou l'intention didactique. Il s'attache principalement aux poèmes autobiographiques et aux méditations lyriques, et en montre l'inspiration sincère par d'assez bonnes analyses. C'est surtout par ce qu'ils ont d'humain, de presque trop humain parfois pour un évêque, que les premiers nous intéressent; l'âme si impressionnable de Grégoire y livre avec ingénuité ses mécomptes, ses colères ou ses tristesses; tous les critiques qui en ont parlé y ont goûté ce mérite. M. P. est plus original quand, à propos des méditations, il insiste sur l'élément proprement religieux, proprement chrétien, de la poésie de Grégoire. Au même point de vue, certaines de ses remarques sur quelques poèmes théologiques sont également instructives. Les chapitres consacrés à l'étude de la forme, métrique, langue et style, ne sont pas dépourvus non plus de bonnes parties, mais n'épuisent pas le sujet, tant s'en faut. Sans qu'elle apporte rien de vraiment neuf, sa dissertation se lit avec agrément.

A. Puech.

Symbolae philologicae O. A. Danielsson, *octogenario dicatae*, XII-390 pp. in-8°, Upsaliae, 1932, A. B. Lundequistska Bokhandeln.

Trente-six articles composent ce beau volume dont nous devons l'édition aux soins de M. Axel Nilson. Si la plupart des collaborateurs appartiennent, comme il est naturel, à la Scandinavie et au Danemark, d'autres pays d'Europe sont représentés et par de grands noms : MM. P. Kretschmer, Meillet, Nogara, W. Schubart, W. Schulze, Ernst Sittig, J. Wackernagel ont tenu à apporter leur hommage à l'illustre philologue d'Upsal. Comme il fallait s'y attendre dans un recueil dédié à l'éditeur du *Corpus inscriptionum etruscarum*, les articles sur l'étrusque sont assez nombreux : citons ceux de MM. Boëthius, *Gli Etruschi in Pompei* (1-13) ; Cortsen, *Zur etruskischen Sprachkunde* (43-61) qui est une critique très vive du livre de Trombetti ; P. Kretschmer, *Die Etruskerfrage u. die Inschrift von Magrè* (134-142) ; Bartolomeo Nogara, *Di un recipiente di bucchero di forma singolare ancora inedito proveniente da Chiusi* (231-236). Mais les articles de linguistique et de philologie classique y dominent : on trouvera notamment une importante étude de V. Charpentier sur l'expression homérique de sens obscur νυκτὸς ἀμολγῶ, une autre de M. E. Löfstedt sur des constructions parallèles en latin et en grec (emploi de *tempus* comme χρόνος avec le sens de « année », de *in primis* comme ἐν πρώτοις équivalant à *primum, primo*, de *eicere* comme ἐκβάλλω avec la valeur de *educere, ecferre*) ; une note de M. Meillet sur gr. ἀστήρ qui montre que ἄστρον a dû être refait sur le collectif ἄστρα et qui éclaire la forme du mot dans diverses langues indo-européennes ; une nouvelle étymologie de *ignosco* de M. Wackernagel, qui voit dans le verbe un composé **enu-gnosco* correspondant au sanskrit *anu-jñā*... Je m'excuse de ne pouvoir tout citer. Mais tout philologue classique se devra de lire et de consulter ce recueil, où il apprendra sûrement beaucoup.

A. Ernout.

Bruno Lavagnini, *Nuova antologia dei frammenti della lirica greca*, XI-297 pp. in-8°, G. B. Paravia, 1932.

Cette anthologie qui comprend des textes de quatorze poètes grecs, de Callinos à Simonide, donne les fragments plus importants qui nous soient parvenus des lyriques, en dehors de Pindare et de Bacchylide. Les extraits de

chaque auteur sont précédés d'une notice littéraire (*profili*) et suivis d'un appendice critique. Le commentaire qui accompagne le texte se contente le plus souvent de donner les équivalents attiques des formes dialectales : nous y apprenons par exemple que ἀμάχανον = ἀμήχανον (Saffo, p. 161, n. 2) ; les notes explicatives sont aussi d'un caractère bien élémentaire : à propos de l'épigramme XXXI de Théognis sur le vin du Taygète (p. 105), il est noté que le Taygète « è il monte famoso fra la Laconia e la Messenia ». Quelle que soit l'utilité de ces notes pour des débutants, c'est un abus de faire figurer un pareil livre dans une collection qui s'intitule « *Testi greci e latini con commento scientifico* ».

A. Ernout.

Carl Darling Buck, *Comparative grammar of greek and latin*, xvi-405 pp., in-8°, The University of Chicago Press, Chicago, Illinois, 1933.

Quiconque a pratiqué les Dialectes grecs, la Grammaire de l'osco-ombrien de M. Buck, ou la Grammaire latine qu'il a publiée avec M. Hale, retrouvera dans cette nouvelle grammaire comparative du grec et du latin les mêmes qualités qui ont fait le succès de ses précédents livres : érudition sûre et prudente, précision et clarté de l'exposition. M. Buck n'est pas de ceux qui s'arrêtent aux hypothèses incertaines pour les adopter ou seulement les discuter : préoccupé avant tout de faire œuvre pédagogique, il ne veut donner à son lecteur que des faits sûrs et des doctrines éprouvées. L'absence de toute discussion, la suppression de tout ce qui est douteux lui permettent de condenser dans un volume de 400 pages clairement imprimées non seulement tout ce que l'on sait de la phonétique et de la morphologie grecque et latine y compris la dérivation et la composition, mais de faire précéder cet exposé de chapitres sur la famille indo-européenne (p. 1-15), et sur les conditions générales du langage qui justifient la grammaire comparée (pp. 30-67 *general features of linguistic history*). Quant à l'exposé lui-même il est plutôt parallèle que comparatif, et il ne pouvait en être autrement. M. Buck marque bien dans sa préface qu'il n'y a pas de parenté spéciale entre le latin et le grec à l'intérieur de la famille indo-européenne : « But owing to the cultural relations, literary and other, between the two great peoples of classical antiquity, their languages are the common concern of the same body of scholars. For classical students each is the obvious and fitting complement of the other as a basis of comparison. Hence in treating the two together one avoids considerable repetition, and this I believe more than offsets the greater difficulties of arrangement. At least a common outline is the best introduction to the more intensive study of the historical development of either language. »

L'exposé de M. Buck est à la fois si sûr et si net qu'il ne prête guère aux remarques : on ne peut en général que l'approuver. Sa bibliographie est au courant des livres les plus récents et contient l'essentiel. Bref le livre sera pour les étudiants de langue anglaise un guide indispensable, et pour les professeurs un aide-mémoire précieux [1].

A. Ernout.

Georges Méautis, *L'âme hellénique d'après les vases grecs*, 192 pp. in-16 avec 45 illustrations hors texte, Paris, L'Artisan du Livre, 1933.

---

1. P. 367, n. 2, lire : dialectes indo-européens. P. 332, § 475, le second élément de *sacerdōs* est rapproché de *dō* « give » ; il appartient évidemment à la racine **dhē-*, qui a donné *faciō* en latin.

L'Artisan du Livre s'est donné pour tâche de faire connaître les grands aspects et les grandes figures de l'antiquité classique en les présentant sous une forme plaisante à l'œil : l'éditeur étant d'avis que l'érudition ne perd rien à dépouiller son caractère d'austérité pour revêtir une parure aimable. Les livres de M. Carcopino parus dans cette collection sont dans toutes les mémoires : celui de M. Méautis en forme la suite heureuse. L'auteur s'est proposé d'interroger les vases grecs, pour extraire des représentations qui y sont figurées ce qu'ils peuvent nous apprendre de l'âme hellénique elle-même, et du sens profond des mythes auxquels elle aimait croire. Sous les figures qui, à un examinateur superficiel, apparaissent purement imaginaires et conventionnelles, il découvre une religion, une mystique, une morale, et il nous montre quelle harmonie étroite et intime existe entre ces peintures de vases et les conceptions les plus hautes de la vie spirituelle en Grèce. Les reproductions, toutes bien venues et choisies avec une compétence sûre, illustrent excellemment un texte suggestif.

A. Ernout.

Henri Hubert. I, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène* ; II *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique* ; 2 vol. de xxvi-403, et xvii-368 pp. in-8° ; Paris, la Renaissance du Livre, 1932. Prix 40 fr. le volume.

Il faut remercier le zèle pieux des amis de Hubert, et en particulier M. Marcel Mauss d'avoir assuré la publication du livre que la mort prématurée de son auteur avait compromise ; il faut remercier M. Berr, directeur de la bibliothèque de synthèse historique, d'avoir rompu avec les habitudes de sa collection, en accordant deux volumes à un ouvrage qui, primitivement n'en devait comporter qu'un. Personne ne se plaindra de cette abondance : la matière est vaste, neuve, et Hubert l'a traitée avec toutes les ressources de son érudition, qui était prodigieuse, et de son intelligence, qui était puissante et pénétrante. Il n'ignorait rien des ressources que pouvaient lui offrir la préhistoire et l'histoire ; archéologie, ethnographie, linguistique lui étaient sciences également familières, et il en interprétait les données avec une critique toujours avertie qui n'admettait aucune affirmation qui ne fût appuyée d'une preuve, et qui ne perdait jamais le sens des réalités. Qu'on lise par exemple ce qui est dit de l'anthropologie, et de la notion de « peuple » et de « race », tome I, p. 33-39. En dehors de l'intérêt inhérent au sujet lui-même, tout philologue classique se devra de lire et d'étudier ces deux volumes. Bien qu'en dehors de la civilisation gréco-latine strictement définie, les Celtes ont à tous les moments de leur histoire, été en contact avec elle, et ont exercé sur elle leur influence comme ils ont subi la sienne. Leurs migrations, leurs invasions les ont portés à travers les pays méditerranéens jusqu'en Asie Mineure ; l'Italie les a vus à plusieurs reprises descendre dans ses plaines; et Rome leur a emprunté de nombreux termes de civilisation, notamment en ce qui concerne l'armement, la voiture et le charronnage. Les Gaulois installés dans la Cisalpine ont laissé des traces de leur établissement qui subsistent encore jusqu'à nos jours : et la toponymie garde le souvenir de leur séjour. Il faudra donc lire surtout le chapitre sur les Celtes en Italie (tome II p. 1-45) ; les Celtes dans le domaine oriental (*ibid.*, p. 46-81), bref, tout le tome II, où l'on trouvera entre autres, sous une forme condensée, la meilleure préparation à la lecture du *De Bello Gallico*, comme aussi, le meilleur tableau d'ensemble de la romani-

sation de la Gaule. Le livre de Hubert apporte un enrichissement à notre connaissance des faits, mais surtout à leur intelligence.

A. Ernout.

Union académique internationale. *Emploi des signes critiques, disposition de l'apparat dans les éditions savantes de textes grecs et latins.* Conseils et recommandations, 48 pp. in-8°, Paris, Champion, 1932.

Une courte mais substantielle préface renseigne le lecteur sur la façon dont cette étude a été conçue et réalisée. Issue d'un projet présenté en 1928 à l'Union Académique Internationale (U. A. I.) par l'Académie Royale de Belgique en vue de « l'unification des méthodes à suivre et des signes conventionnels à employer dans les éditions savantes », projet dû à M. Bidez, l'étude fut entreprise par un comité composé de MM. Bidez, A. Drachmann et K. Hude. Un premier essai fut alors rédigé et soumis au jugement des philologues compétents et des maisons d'édition qui s'intéressent spécialement aux publications de textes grecs et latins de l'antiquité classique. Leurs observations furent recueillies, examinées et utilisées pour une seconde rédaction de la brochure ; ce texte fut de nouveau soumis à la commission de l'U. A. I., qui proposa quelques modifications de détails, puis à la section de papyrologie du Congrès des Orientalistes de Leyde ; et ce n'est qu'après toutes ces épreuves que la brochure a vu enfin le jour.

Il est à peine besoin de dire qu'un travail préparé avec un soin aussi scrupuleux par des savants aussi compétents que MM. Bidez, Drachmann et Hude ne peut être qu'excellent. Bien composé, clair, succinct, il contient l'essentiel de ce que tout éditeur de textes classiques anciens doit savoir, et les règles qu'avec une sage prudence il se contente de proposer sans vouloir les imposer partout et toujours, ne peuvent être en général qu'approuvées : le chapitre II, qui concerne l'apparat critique, est excellent en tout point, et les prescriptions qu'il renferme devraient être adoptées, sauf cas exceptionnels, de tous les éditeurs et nous conduire à l'unification, si désirable, de la rédaction des apparats.

A. Ernout.

Othmar Meisinger, *Vergleichende Wortkunde*, Beiträge z Bedeutungslehre, xii-201 pp. in-8°, München, C. H. Beck'she Verlagsbuchh., 1932.

C'est une sorte de pendant à la *Vie des mots* de J. Darmesteter que présente M. Meisinger dans son petit livre sans prétentions scientifiques, et destiné surtout à fournir aux professeurs de l'enseignement secondaire en Allemagne (*vor allem dem Lehrer der Mittelschule* dit l'en-tête) un instrument de travail capable de nourrir les explications de vocabulaire qu'ils sont appelés à fournir. La bibliographie comporte des lacunes : ni Meillet ni Vendryes, ni Jespersen n'y figurent ; par contre, on y voit mentionnés des ouvrages comme ceux de Carnoy et de R. de la Grasserie qui auraient pu être omis sans inconvénient. Le français de M. Meisinger n'est pas très sûr : *Gaidoz* devient *Guidoz* (p. 164), *Mélanges, Mélanches* (p. 163), *oeil* est orthographié *oeuil* (pp. 56 et 187), *danse, dance* (p. 149), *souris, sourris* (p. 160). Il y a aussi telles expressions, citées d'après Nyrop (par ex. p. 86) que je n'ai jamais entendues.

Quelques étymologies sont présentées sous une forme inexacte : *brūma* ne remonte pas à *breuissuma* (p. 148), ni *uilla* * à *uicla* (p. 157). *Alumnus* ne remonte pas à un type grec * ἀλόμενος (p. 160). *Abies* et *abicula* (p. 161)

sont des fautes pour *apis* et *apicula*, *surex* en est une autre pour *sōrex* (p. 160). Malgré ces défauts le livre de M. Meisinger fournit beaucoup d'exemples typiques, capables d'intéresser les élèves aux problèmes du vocabulaire, et d'éveiller leur curiosité.

A. Ernout.

Roland G. Kent, *The sounds of latin*, a descriptive and historical phonology, 216 pp. in-8°. Language Monographs, N. XII, Sept. 1932, Baltimore, Waverly Press Inc., 1932.

Ce livre fait partie des monographies linguistiques publiées par l'active *Linguistic Society of America*, dont M. R. G. Kent est un des animateurs les plus zélés. Fait pour l'enseignement, il s'efforce avant tout de ne présenter aux étudiants que des faits bien contrôlés et sûrs : chaque paragraphe est suivi de notes comprenant les références, et les indications bibliographiques ; enfin l'exposé théorique est suivi de trente exercices d'application, subdivisés eux-mêmes en cours élémentaire et cours supérieur, qui permettent à l'étudiant de contrôler l'exactitude de ses connaissances. Des index nombreux (I Inscriptions que l'on peut dater ; II Sources anciennes ; III Termes techniques ; IV Mots latins) fournissent un précieux complément d'information ; le second, en particulier, qui donne la date des grandes inscriptions dont l'année se laisse préciser jusqu'à l'époque d'Auguste, est le programme de tout un cours. On reconnaît partout dans ce livre une grande expérience pédagogique : c'est avant tout un ouvrage d'enseignement qu'a voulu faire M. Kent, et on sent chez lui la volonté de donner à son lecteur toutes les preuves qu'il peut réclamer, tous les éclaircissements dont il peut avoir besoin. C'est une méthode excellente : le seul défaut qu'on soit tenté de lui reprocher à l'exposé, c'est de se morceler en une série de petits paragraphes distincts les uns des autres et de ne pas nous donner la vue d'ensemble qu'on attend du *système phonétique* du latin ; de ne pas distinguer non plus ce qui est conservation et survivance d'un état ancien de ce qui est vivant et vigoureux dans la langue. La phonétique latine est une construction ; M. Kent en a décrit et analysé minutieusement toutes les pierres ; mais il ne nous montre pas comment elles s'agencent et se combinent.

Quelques observations de détail : p. 82 le passage de *hemo* (*hemonem* dans Festus) à *homo* est-il phonétique ; ou ne s'agit-il pas d'une alternance ancienne ? L'osque et l'ombrien ont également le vocalisme *o* : osq. humuns, ombr. *homonus*. Même page : *modus* n'est pas issu de **medos*, mais a le vocalisme radical *o* régulier dans les thèmes en *-o/e-* ; le vocalisme *e* est celui du thème en *-es-* * *medos* génitif * *medeses* (cf. ombr. meĭrs, et de même l'opposition entre γένος et γόνος). Quant à *bonus* l'*o* provient, comme celui de *sonus*, de *soror*, etc., du *w* du *dw-* initial de * *dwenos* : * *swe* ; * *dwe-* * $k^{w}e$- > *so-*, *bo-*, *co-* ; la chute du *w* a pour effet de labialiser la voyelle (action qui a été entravé dans *bene*, où la présence d'un *e* dans la syllabe finale a maintenu l'*e* de la syllabe initiale). — P. 93, § 120 : je n'arrive pas à comprendre comment un ancien * *leudhro-* a pu aboutir phonétiquement à *liber*. C'est le seul exemple qu'on ait de *eu* > *ī* ; partout ailleurs la diphtongue aboutit normalement à *ū*. Pourquoi dans le cas de *liber* aurait-elle un autre traitement ? D'autant que la présence de la consonne labiale *b* tendait à préserver dans la syllabe précédente la voyelle labiale. *Lūcus* a gardé son *ū* ; quant au passage de *lubet* à *libet*, il est récent, et du reste il s'agit d'un *u* bref. Les dialectes italiques ont normalement *ou*

(osq. Luvfreis) ou o (fal- /*oferta*) ; l'ancien **leuksna* donne *lūna*, non **lĭna* ; de même on a *glūbo* de **gleubhō*. — p. 100 § 125 : *minumus* n'existe pas en dehors du témoignage tardif et des plus suspects d'Annaeus Cornutus (G. L. K. VII 150, 16) et la distinction entre *maxumus* et *minimus* est instructive. P. 106 § 128, si *bene* représente un ancien instrumental, il ne comporte pas à l'origine de *-d* final. — Même § : il est peu vraisemblable que l'*ă* de *mensa*, *porta*, *agricola*, *magna*, *castra*, *imperia* soit dû à l'extension, par voie analogique, de l'*ă* dû à l'abrègement iambique. L'abrègement iambique n'a jamais eu en latin le caractère de nécessité et d'universalité que supposerait cette extension : s'il a pu agir sur des formes adverbiales *benĕ*, *modŏ* que leur sens et leur emploi avaient détachées du système de la déclinaison, il n'a pas empêché les cas à voyelles longues de se maintenir : *modī*, *modō*, *bonī*, *bonō*, etc. Le pluriel neutre comportait en indo-européen une désinence qui tantôt se présente avec *ă* (skr. *yugā*), tantôt avec *ă* (gr. ζυγά, μῆρα, σταθμά) ; il en est de même pour le nominatif des thèmes en *-a* (*agricolă* a le même *ă* issu d'un ancien *-ə* - que ἱππηλάτα, etc). — Je n'ai pas trouvé, dans la bibliographie, les ouvrages de M. Juret. L'omission est-elle volontaire ?

A. Ernout.

J. Humbert, *Histoire illustrée de la Littérature latine*, VIII-396 pp. in-8°, Paris-Toulouse, Didier et Privat, 1932.

Nous n'avons pas en France d'histoire de la littérature latine qui corresponde à la monumentale Histoire de la Littérature grecque d'A. et M. Croiset : l'essai de Lamarre, si volumineux soit-il, ne saurait lui être comparé en quoi que ce soit. Aussi devons-nous nous contenter de manuels destinés surtout aux élèves de l'enseignement secondaire, quitte à recourir, pour plus ample information, à des ouvrages en langue étrangère, comme ceux de Teuffel et de Schanz. Sans prétendre combler cette lacune, le petit livre de M. Humbert peut rendre des services, même dans les Facultés. Il est clairement écrit, juste dans ses appréciations, et se préoccupe de situer exactement les écrivains dans leur milieu. L'illustration en est abondante (280 gravures) et bien choisie. On peut regretter seulement que la part faite aux ouvrages étrangers dans la bibliographie soit un peu maigre : pour les Annales de Tacite, seule l'édition de Jacob est signalée : n'est-ce pas injuste d'omettre Orelli, Nipperdey-Andresen, et Furneaux ? N'aurait-il pas fallu, à propos de Manilius, citer M. Housman ? Je sais bien que cette bibliographie s'adresse surtout à des élèves de langue française ; pourtant il est des ouvrages qu'il est difficile de laisser ignorer.

A. Ernout.

A. E. Giffard, *Précis de droit romain*, tome premier, 505 pp., in-12, Paris, Dalloz, 1932.

J'ai déjà signalé dans cette Revue le mérite de ce Précis. Sous une forme simple, il contient une foule de renseignements bien contrôlés, d'explications sûres et personnelles dont les juristes et aussi les philologues profiteront. Le titre II, *Histoire des sources du droit romain*, est un indispensable complément aux histoires de la littérature ; quant aux termes du vocabulaire dont le sens apparaît précisé ou corrigé dans le volume, ils sont innombrables. J'avoue que sur un point je ne comprends pas la traduction de M. Giffard : c'est à propos du texte de la loi des XII Tables *Aeris con-*

fessi rebusque iure iudicatis triginta dies iusti sunto, qu'il traduit, p. 97 : « De l'airain (un poids de bronze) ayant été avoué et des choses ayant été jugées conformément au droit, qu'un délai de trente jours s'écoule... » Le génitif *aeri confessi* ne peut évidemment se construire comme l'ablatif absolu *rebusque iure iudicatis*. Le problème est trop compliqué et trop obscur pour pouvoir se traiter dans un compte rendu : je me contente de renvoyer à l'étude de M. Axel Hägerström parue dans les *Symbolae philologicae O. A. Danielsson dicatae*, p. 113 et suivantes.

A. Ernout.

Zur Problem der Foruminschrift unter dem lapis niger I *Zwei neuere Lösunsvorschlage*, von Franz Leifer ; II *Deutungsversuch*, von Emil Goldmann (Klio, 27ste Beiheft, N. F. 14 Beih.) ; 90 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterichische Verlagsbuchh, 1932.

Trois interprétations nouvelles nous sont données dans cette brochure de la fameuse inscription du Forum. De ces trois essais de déchiffrements, deux, ceux de MM. Graffunder et Stroux nous sont exposés indirectement par M. F. Leifer ; seul M. Emil Goldmann, à qui nous devons déjà l'ingénieux et subtil commentaire de l'inscription de Duenos, et les contributions à la démonstration du caractère indo-européen de l'étrusque, a présenté personnellement le résultat de ses recherches. Dans la partie traitée par M. Leifer, l'exposé des hypothèses tient la plus large place, à juste titre. L'étude de Graffunder était restée jusqu'ici manuscrite, tandis que celle de Stroux, publiée déjà dans le Philologus LXXXVI, 1931, H. 4, 460 et s., est accessible à tous. Il faut rendre hommage aux trésors d'érudition et d'ingéniosité, à la fertilité d'imagination des trois chercheurs qui se sont attaqués à ce texte désespéré, à leur courage et à leur abnégation aussi : dans une interprétation, où presque tout est conjectural, il y a plus de critiques à récolter que de témoignages d'assentiment. J'avoue néanmoins que la présence simultanée de ces trois différentes tentatives d'explication dans un même livre fait apparaître avec un relief assez douloureux tout ce que ces lectures et ces restitutions ont d'incertain et d'arbitraire. Parfois même la préoccupation de trouver un sens à tout prix fait tomber l'auteur dans l'absurde. M. Leifer lui-même signale, p. 32 et s., les objections que l'on peut faire à Graffunder. Mais il ne suffit pas de dire que *iquom* pour *equom* est « bedenklich », et l'on attend une condamnation plus catégorique de l'hypothèse. Et si l'interprétation de M. Goldmann me paraît plus vraisemblable dans l'ensemble comme dans le détail, j'avoue que sa restitution des lignes 13-16 soulève chez moi toute sorte d'objections, et que notamment la conjecture *ouem masem, quoi hau uelod nequam est* « ouem marem, qui hau uillo (= uellere) nequam est », me paraît à tous égards impossible, pour des raisons de morphologie, de vocabulaire, de syntaxe, qu'il serait facile, mais trop long de développer, et que du reste tout lecteur au courant de la question ne manquera pas de trouver lui-même.

A. Ernout.

Dr Arthur Stein, *Römische Inschriften in der antiken Literatur*, 86 pp. in-8° ; Prague, Taussig et Taussig, 1932.

Le problème de l'utilisation des documents épigraphiques par les historiens latins n'a encore fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. Il faut donc savoir gré à M. Stein de l'avoir entreprise. Elle suppose beaucoup de lec-

tures, des recherches poursuivies à travers les textes comme à travers l'immense matériel fourni par le *Corpus*, et cela, pour aboutir à des résultats qu'à priori l'auteur pouvait prévoir assez maigres : il est évident en effet que, en raison des difficultés matérielles aussi bien que de la conception qu'ils se faisaient de l'histoire, les écrivains latins se sont généralement peu préoccupés de recourir aux inscriptions. M. Stein a étudié d'abord les inscriptions officielles et publiques (inscriptions religieuses, lois, sénatus-consultes, édits, discours des empereurs ; traités ; inscriptions honorifiques, trophées, monuments), puis les inscriptions privées (bornes, frontières, cippes, fastes, inscriptions funéraires, inscriptions sur objets mobiliers et sur murs). Son étude, faite avec un soin méticuleux, permettra de lire sous un nouvel aspect l'œuvre, non seulement des historiens, mais même des écrivains en général. Elle fait mieux comprendre la conception que le public et les auteurs se faisaient de la littérature épigraphique et de l'influence qu'elle a pu exercer.

A. Ernout.

B. L. Ullman, *Ancient writing and its influence*, VII-234 pp. in-12°, 16 pl., New-York, Longmans, Green a. Co., 1932. Pr. 1 $ 75.

Ce petit livre porte le numéro 38 d'une collection intitulée *notre dette envers la Grèce et Rome* (Our debt to Greece and Rome), publiée sous la direction de MM. Georges Depue Hadzsits et David Moore Robinson, et dont le titre indique clairement l'esprit et l'objet. C'est au problème de l'écriture que s'est attaqué H. Ullmann. Il l'a fait avec beaucoup de bonheur. Son exposé, simple, clair, bien ordonné, résume tout ce que l'on sait aujourd'hui de l'origine des alphabets méditerranéens dont sont issus les alphabets de nos langues modernes, et de la façon dont ils se sont transmis jusqu'à nous. Un dernier chapitre « Notre dette » montre ce que nous avons gardé de l'ancienne façon d'écrire, et les transformations que nous y avons apportées. L'auteur, à juste titre, insiste fortement sur l'importance de l'écriture, et les bienfaits que présente l'internationalisation, aujourd'hui à peu près réalisée en Europe et en Amérique, de l'alphabet. La civilisation suit les progrès de l'écriture : c'est un fait que M. Montelius a mis bien en lumière autrefois, à propos des civilisations antiques. Il est édifiant que M. Ullman arrive à la même conclusion en ce qui concerne la civilisation moderne.

A. Ernout.

Plauti *Mercator*, ed. P. J. Enk. ; tome I, Prolégomènes et texte, 98 pp. ; tome II, 220 pp. in-8° ; Leyde, A. W. Sijthoff, 1932.

La nouvelle édition du *Mercator* que donne M. Enk est faite avec un grand soin. Pour l'établissement du texte, il a contrôlé sur les facsimilés toutes les leçons de *C* et de *A* ; pour le commentaire, il s'est efforcé de ne laisser dans l'ombre aucune des difficultés que pose le texte de Plaute. Comme sa compétence en latin archaïque est certaine, et comme son information est sans lacune, il n'est pas douteux que son livre ne rende des services. Ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est même parfois sa richesse. Ainsi, à propos de l'expression *in' hinc dierectus* du v. 184, nous avons une dissertation de quatre pages sur *dierectus* (où du reste n'est pas cité l'article de Ramain, *Rev. de Phil.*, XXII, 297 sqq., qui méritait d'être mentionné), avec la reproduction *in extenso* de tous les passages de Plaute où

le mot figure, l'énoncé de toutes les hypothèses, même extravagantes, qui ont été faites sur ce mot, sans qu'une explication satisfaisante nous soit donnée de la forme — qui n'en comporte sans doute pas. Je crois qu'il aurait été facile d'abréger le commentaire sans en supprimer rien d'essentiel. Et cet abrègement eût sans doute aidé à la diffusion du livre. Si mes souvenirs sont exacts, cette édition du *Mercator* coûte plus de cent francs français : à quel budget d'étudiant, même de professeur, cette somme ne paraîtra-t-elle pas trop lourde ?

A. Ernout.

T. Macci Plauti, *Pseudolus*, ed. by Edg. H. Sturtevant, 122 pp. in-8°, New Haven, Yale University Press, 1932. Prix 10 sh. 6.

Cette édition que M. Sturtevant publie avec l'aide de trois de ses élèves est destinée aux *college freshmen* auxquels elle doit servir d'introduction à la connaissance de la comédie latine. Il ne s'agit donc que d'un livre élémentaire, qui n'a d'autre prétention que de donner aux jeunes étudiants un texte correct, avec de brèves annotations pour résoudre les plus grosses difficultés. A ce point de vue le livre, bien imprimé, clair, peut rendre des services. Mais c'est peut-être trop simplifier les choses que d'expliquer (v. 14) des formes comme *prohibessim*, *capsim*, *faxim* comme étant, du point de vue historique, des optatifs aoristes. Il n'y a rien dans *faxim* qui rappelle un thème d'aoriste.

A. Ernout.

H. E. Wilhelm, *De codice B Plautino*, 30 pp. in-8°, Würzbourg, C. Triltsch, 1932.

Courte dissertation inaugurale dans laquelle l'auteur étudiant les leçons que *B* est seul à présenter (sans tenir compte naturellement des fautes matérielles ou des variantes sans intérêt), s'efforce d'en déterminer la valeur et d'en fixer l'origine. Tout n'est pas d'égale qualité dans cette étude : on aura peine à suivre M. Wilhelm dans son essai de justification de la leçon de Most. 577

Ego hercle uero clamabo. — Ah, gere morem mihi

où il admet la possibilité de *clamabo* donné par *A* (?) *CD* en face de *clamo* donné par *B*. De même sa ponctuation de Men. 242

Ergo istuc : quaero certum qui id faciat mihi

n'est guère défendable, et le sens qu'il veut donner à *istuc* ne s'explique par aucun des exemples qu'il allègue. Mais ce qu'il dit de l'emploi de *hamus* et de *hamulus* donne à réfléchir, et sa correction *hamum pisca<to>rium* dans Sti. 289 est ingénieuse. Comme conclusion d'ensemble, on retiendra qu'un certain nombre de leçons spéciales à *B* paraissent être l'œuvre d'un correcteur de l'époque carolingienne, qui aurait su assez de métrique pour corriger des sénaires, ou même des septénaires ou des octonaires faux. Ceci n'est pas sans intérêt pour l'histoire ; malheureusement les preuves sont trop menues et trop rares pour entraîner une conviction sans réserves.

A. Ernout.

Carrie May Kurrelmeyer, *The economy of actors in Plautus*, 104 pp. in-8°, printed in Austria, 1932.

Cette dissertation inaugurale, écrite sur les conseils ou sous la direction de M. Tenney Frank, reprend le problème, déjà souvent traité, du nombre et de l'emploi des acteurs dans la comédie plautinienne. On sait que nous sommes là-dessus plus mal renseignés qu'en ce qui concerne la comédie grecque. Celle-ci employait trois ou quatre acteurs qui changeaient de rôle et de costume au cours d'une même pièce ; l'emploi des masques facilitait la transformation. En était-il de même en latin ? La question est complexe, en raison des changements introduits tant dans la structure de la comédie (complication de l'intrigue par la contamination par ex.) que dans le costume des acteurs (suppression probable des masques), ou dans les conditions mêmes des représentations théâtrales. Mme C. M. Kurrelmeyer a essayé de résoudre le problème en examinant dans les comédies de Plaute tous les indices qui semblent déceler un expédient destiné soit à permettre à un acteur de changer de rôle (sorties précipitées, arrivées tardives, monologues ou dialogues sans utilité pour l'action), soit à diminuer le nombre des personnages en scène (substitution d'un récit ou d'une description à l'action proprement dite ; omission de scènes attendues). D'une manière générale, si l'on omet les personnages muets comme ceux qui figurent dans la scène II de l'acte I du Pseudolus, trois à six acteurs peuvent suffire à tenir tous les rôles d'une comédie. Mais cette possibilité suppose, on doit le dire, des doubles, triples ou quadruples emplois bien singuliers. Et il est extraordinaire, surtout, que le même rôle ait été confié, au cours de la même pièce, à deux acteurs différents, comme le suppose Me Kurrelmeyer pour Amphitryon ou les Ménechmes. Cette étude, conduite du reste avec application et méthode, nous laisse encore dans l'incertitude sur bien des points.

A. Ernout.

Edgar B. Jenkins, *Index uerborum Terentianus*, IX-187 pp. in-8°, Chapel Hill, The University of North Carolina Press. Prix 14 sh. 6.

L'utilité d'un nouvel index de Térence n'est pas à démontrer. Ceux que nous avions jusqu'ici étaient vieillis, incomplets, malgré leur prétention d'être *locupletissimi*, logés dans des éditions devenues rares ; en outre, le renvoi aux actes et aux scènes en rendait la consultation malaisée. M. Jenkins nous donne un index complet fondé sur le texte des meilleures éditions (Kauer-Lindsay, avec les variantes d'Umpfenbach, Dziatzko, Fleckeisen, Tyrrel), et qui renvoie aux numéros des vers dans la pièce, sans considération d'acte ou de scène. On ne peut que lui faire une critique : le souci d'observer l'ordre alphabétique l'amène à présenter les formes casuelles ou verbales dans une succession qui étonne. Prenons par exemple l'article *fero*. L'index présente les formes dans l'ordre : *feram*, *ferant*, *ferantur*, *feras*, *ferat*, *feremus*, *ferens*, *ferent*, *ferentem*, *feres*, *feret*, *fero*, *ferre*, *ferres*, *ferret*, *ferri*, *fers*, *fert*, *ferte*, *fertur*, *ferundis*, *ferundum* (*est*), *ferunt* ; *laturum* (*esse*), *laturus* (*sit*), *latus* (*est*) ; *tetulissem* ; *tetulit* ; *tulerit*, *tulero*, *tuli*, *tulisse*, *tulit*. Ainsi pour commencer une première personne de singulier du futur ou du subjonctif actif ; puis une 3e pers. d'actif ; puis une 3e pers. de passif ; puis une 2e et une 3e pers. de sg. d'actif ; une 1re p. pl. de fut. actif ; un pcp. présent ; une 3e pers. pl. de fut. actif, etc. Le classement adopté sépare des formes qui vont normalement ensemble, et en rapproche d'autres qui n'ont rien de commun entre elles. N'eût-il pas été plus commode et plus logique de classer ensemble les formes appartenant aux mêmes temps, aux mêmes modes, aux mêmes voix, en distinguant les

thèmes d'infectum et de perfectum ? Je ne vois pas ce que nous gagnons à ce classement strictement alphabétique, et je vois par contre ce que nous y perdons.

M. Jenkins a soin de nous donner le nombre des emplois de chaque mot, et dans la courte, mais dense préface qu'il a jointe à l'index, il donne des statistiques intéressantes : il a compté dans Térence 3.439 mots différents dans 51.081 emplois (dont 1.490 d'enclitiques) : les mots les plus répandus sont aussi les termes les plus généraux (2.741 emplois de *sum* ; 1.932 de *ego*, 1.365 de *tu*, 1.279 de *hic*, 989 de *qui*, 876 de *quis*, 851 de *is*, 617 de *ille*, 538 de *et*, 531 de *facio*, 509 de *in*). *Dico*, *res*, *nunc*, *uideo*, *do*, *uolo*, *fio*, *scio*, *omnis*, *ago*, *possum*, *pater*, *habeo*, *animus*, *homo*, *credo* se rencontrent aussi fort souvent. Ces constatations brutes permettent déjà de se faire une idée du vocabulaire de Térence, et des concepts très simples qu'il comporte en abondance. Il faut espérer que la publication de l'index de M. Jenkins suggérera à quelqu'un, à lui-même peut-être, d'étudier de façon plus approfondie le vocabulaire de Térence : il y a là matière à une recherche intéressante.

A. Ernout.

Leslie Webber Jones a. C. R. Morey, *The miniatures of the manuscripts of Terence prior to the thirteenth century* ; I The Plates ; II The Text ; 2 vol. in-folio de 796 pl. et XI-247 pages + 27 pl. Published for the Department of Art and Archaeology of Princeton University ; Princeton University Press, 1930-1932. Prix 20 et 12 $.

Ces deux volumes inaugurent une collection que se propose de publier le Department of Art and Archaeology of Princeton University, et qui aura pour but la reproduction de manuscrits illustrés du moyen âge. La seconde publication sera celle du Psautier de Stuttgart dont le facsimilé a déjà paru, semble-t-il, et dont le texte est sous presse ; la troisième sera celle du Psautier d'Utrecht. L'ouvrage de MM. Leslie Webber Jones et C. R. Morey réjouira le cœur des philologues et des historiens de l'art. Il y a longtemps que les uns et les autres attendaient une étude comparative complète des manuscrits illustrés de Térence : les reproductions partielles contenues dans le facsimilé de l'*Ambrosianus H. 75 inf.* publié par E. Bethe à Leyde en 1933 laissaient déjà deviner tout l'intérêt et toute l'importance d'une pareille publication. Mais les difficultés matérielles et pécuniaires semblaient devoir la retarder indéfiniment ; les éditeurs ont vaincu les unes et les autres, et nous présentent aujourd'hui, grâce au puissant concours de la *Frick art reference library of New-York* l'étude intégrale que l'on souhaitait. Le premier volume de planches comprend la reproduction des miniatures des 13 manuscrits suivants : C : Vaticanus Latinus 3868, saec. IX ; B : Basilicanus H. 19. saec. X ; P : Parisinus latinus 7899, saec. IX ; O : Bodleianus Auct. F. 2, 13, saec. XII ; J : Parisinus Latinus 7900, saec. X ; F : Ambrosianus Latinus H. 75 inf., saec. IX/X ; N : Leidensis Vossianus 38, saec. X ; Tur. : Turonensis Latinus 924, saec XII ; Ld : Leidensis Lipsianus 26, saec X ; Zp : Parisinus Latinus 7903, saec. XI ; S : Vaticanus Latinus 3305, saec. XI-XII ; K : Parisinus Latinus 16235, saec. X ; H : Parisinus Latinus 12322. saec. X. Nous ne possédions jusqu'à présent que des reproductions de *C*, de *P* et de *F* dues respectivement aux soins de MM. E. Bethe, H. Omont, G. Jachmann, plus des reproductions fragmentaires de quelques miniatures : on voit le progrès réalisé. Les éditeurs ont sagement arrêté leur publication au XIIIe siècle : à ce moment, le lien traditionnel qui avait

jusque-là maintenu si fortement l'air de famille entre les illustrations des différents manuscrits, est rompu par l'avènement d'un nouvel art, et les œuvres qui viendront par la suite ne seront plus d'aucun secours pour l'étude de l'art de l'illustration antique. De même les textes parus après le XIIIe siècle sont défigurés par les conjectures et les corrections d'humanistes, et le secours qu'ils apportent pour la connaissance de la tradition est d'ordinaire médiocre.

Les miniatures sont reproduites scène par scène, de façon que le lecteur ait sous les yeux les diverses manières dont le même sujet a été traité par chaque enlumineur : il est joint à chaque planche l'indication précise de la source, en même temps qu'une légende explicative. En outre, les planches concernant chaque comédie sont précédées d'une liste des personnages, et d'une analyse de la pièce, qui est une traduction libre des arguments dus à Sulpice Apollinaire. Ainsi l'historien de l'art pourra-t-il utiliser le volume de fac-similés sans être obligé de recourir au volume de texte. Celui-ci comprend, lui, une description complète et détaillée de toutes les miniatures, une étude comparative de celles-ci, des recherches pour en fixer la provenance d'après les indications fournies par les manuscrits, les notes, les marques de bibliothèques, le style des miniatures elles-mêmes. « A l'exception d'un manuscrit illustré dans l'Ouest de la France à la fin du Xe ou au commencement du XIe siècle par un artiste qui avait le don de la caricature,... les miniatures de tous les mss. descendent d'un archétype écrit et illustré au Ve siècle de notre ère, et la descendance de ce ms. se laisse tracer de siècle en siècle jusqu'à ce que finalement elle aboutisse à deux mss. du XIIe siècle, l'un d'un artiste anglais de la fin de ce siècle, l'autre, d'un artiste tourangeau de la même date. » Un tableau généalogique, p. 195, synthétise les résultats en ce qui concerne l'illustration ; comme un autre stemma, p. 24, résume le classement « textuel » auquel conduit cette nouvelle étude.

Il est inutile d'insister sur l'importance des résultats acquis : nous avons affaire à un travail qui inaugure une ère nouvelle dans l'histoire du texte de Térence. M. L. W. Jones, qui s'est chargé de la partie critique et paléographique, M. C. R. Morey qui a étudié les miniatures, ont fait l'un et l'autre une œuvre neuve et durable.

A. Ernout.

Ettore Bolisani, *Lucilio e i suoi frommenti*, 440 pp. in-8°, Padoue, Stab. Tip. del Messaggero, 1932. Pr. 30 L.

Il est difficile actuellement de se procurer un Lucilius. Le texte établi par Marx est épuisé ; épuisés sont aussi les *Fragmenta poetarum romanorum* de Baehrens ; seule reste la ressource des *Poetarum romanorum ueterum reliquiae* de Diehl, qui ne fournit qu'un choix (599 vers ou fragments de vers sur un total de 1378). En rééditant le texte complet d'après Marx, et en le présentant sous une forme maniable, M. Bolisani nous a déjà rendu un service. Il a fait plus. Il a lu et étudié avec soin le commentaire touffu de Marx, les études enchevêtrées de Cichorius, il les a résumés, clarifiés, pour en tirer les éléments de préfaces qui indiquent brièvement le contenu supposé de chacun des trente livres de satires, et de discrètes annotations qui s'efforcent de résoudre les innombrables difficultés que soulève le texte. Une préface résume ce qu'il faut savoir de la vie et de l'œuvre de Lucilius ; des deux appendices, l'un contient les testimonia des anciens sur Lucilius, l'autre signale les principales difficultés du texte : un index historicus

donne les noms propres cités par le poète. Enfin une bibliographie très réduite signale les éditions principales et les études les plus importantes, selon M. Bolisani, dont Lucilius a fait l'objet depuis un siècle. Qui dit choix dit arbitraire, et il serait facile de chicaner l'auteur sur des omissions qui paraissent surprenantes ; mais il va sans dire que quiconque voudrait faire une étude approfondie de Lucilius ne saurait s'en tenir à la bibliographie de M. Bolisani : en ce qui concerne la métrique notamment, elle est des plus pauvres.

L'auteur a joint au texte une traduction : il fait observer dans sa préface que la seule traduction qui ait paru avant la sienne est celle (en français) de Corpet, qui date de 1845, et qui est faite sur le texte vieilli de Dousa. Que Lucilius n'ait pas tenté beaucoup de traducteurs, la chose se conçoit : les fragments misérables qui nous en restent ne fournissent le plus souvent que des sens partiels, incomplets et obscurs. Et l'on peut se demander si une telle traduction est utile : Lucilius n'est guère lu que des philologues de profession. Cette réserve exprimée, je dois dire que la traduction de M. Bolisani est faite avec le souci de dégager du texte un sens acceptable, quand c'est possible : si on peut la discuter dans le détail, elle contribuera à faciliter la lecture d'un auteur que tant de raisons contribuent à rendre obscur [1].

A. Ernout.

Hellfried Dahlmann, *Varro und die hellenistische Sprachtheorie* (Problemata, Heft 5), 90 pp. in-8°, Berlin, Weidmann, 1932.

L'étude de M. Dahlmann, qui a été présentée comme dissertation inaugurale à la Faculté de philosophie de l'Université de Kiel en 1930, a pour objet d'examiner le plan, les sources, et l'originalité du *De lingua latina* de Varron. Qu'une pareille étude soit nécessaire, quiconque s'est préoccupé de grammaire ne l'ignore pas. Nous avons maintenant, grâce à l'édition de Goetz et Schoell un bon texte du traité varronien, et grâce à M. Funaioli un recueil des fragments de grammairiens qui va jusqu'à Tibère, et où Varron tient une large place (pp. 179-371) : l'examen de la pensée varronienne se trouve donc facilité.

On sait que les parties du traité qui nous sont parvenues traitent de deux questions essentielles : 1° l'*étymologie* (livres V-VII) ; 2° l'*analogie* et l'*anomalie* (livres VIII-X). L'emploi même de ces termes, ἀναλογία, ἐτυμολογία, ἀνωμαλία montre dans quelle dépendance Varro se trouvait vis-à-vis des Grecs. Mais les Grecs dont il dépend, c'est en grande partie, sinon exclusivement par lui que nous les connaissons, un peu comme c'est par Plaute et Térence que nous connaissons le mieux la comédie moyenne et la comédie nouvelle. D'où la conséquence nécessaire pour le critique de trier — dans la mesure du possible — ce qui dans l'ouvrage de Varron lui appartient en propre de ce qu'il doit à ses devanciers. Ceux-ci sont surtout les stoïciens,

---

1. N. de corection. Depuis que cet article a été composé, M. Bolisani m'a envoyé un article paru dans les Atti e Memorie de la R. Acad. de Padoue, 1933 (XI), v. XLIX, pp. 1-27, intitulé : *Quae Vergilius e Lucilio vel hauserit vel sumpserit*. Sans doute, à mon avis, l'auteur a-t-il fait à Lucilius la part trop belle, et bien des imitations ou réminiscenses qu'il croit retrouver de son poète dans Virgile sont-elles plutôt de simples rencontres d'expression sans valeur probante. Mais le soin même qu'il a pris à les relever est un témoin du soin minutieux avec lequel il a préparé son édition.

dont Chrysippe ; et il faut penser aussi aux érudits de l'école d'Alexandrie qui n'ont pas manqué non plus aussi, au cours de leurs études sur la langue grecque, et notamment sur la langue d'Homère, d'examiner nombre de problèmes touchant l'origine du vocabulaire et la grammaire. Mais si la théorie est grecque, les exemples sont latins : les étymologies proposées par Varron concernent des mot italiques, comme les déclinaisons et les conjugaisons qu'il examine sont latines aussi. C'est une distinction propre au verbe latin que celle — fondamentale — qu'il établit entre l'*infectum* et le *perfectum* (je ne vois pas ces mots dans le Register de M. Dahlmann ; ils valaient pourtant la peine d'être signalés). Sans doute Aelius Stilo a-t-il fourni beaucoup à Varron ; mais ce que nous avons de lui est bien peu de chose (Funaioli, pp. 51-56), et son activité semble s'être surtout portée sur l'histoire et le sens des mots (étymologie). Faut-il attribuer à Varron seul le mérite de la découverte ? J'ai bien peur que la question ne doive demeurer sans réponse. On le voit, l'étude de M. Dahlmann ne satisfait pas toute notre curiosité, et sans doute ne le pouvait-elle pas. On regrette pourtant qu'elle ait passé à côté de certains problèmes sans s'y arrêter. Elle fournit pourtant une bonne contribution à l'histoire des doctrines grammaticales à Rome, pour lesquelles l'étude d'ensemble reste encore à faire.

A. Ernout.

Otto Regenbogen, *Lukrez, seine Gestalt in seinem Gedicht, Interpretationen*, 88 pp. in-8°, Leipzig, Teubner, 1932.

Ce livre inaugure une nouvelle série des *Neue Wege zur Antike*, qui porte le titre général de *Interpretationen*. L'objet qu'elle se propose est de « *interpretatorische Anregung vermitteln, und damit vor allem der Wissenschaft und der erzieherichen Wirkung des Altertums durch die Schule dienen* ». Si je comprends bien le sens de cette formule, il s'agit de donner des directives générales pour l'interprétation des grandes œuvres de l'antiquité, et d'en dégager la valeur éducative. Je ne sais si l'étude de M. Regenbogen répond exactement à cette définition ; nous n'avons là rien qui corresponde, *mutatis mutandis*, à l'*Étude sur le poème de Lucrèce* de C. Martha par exemple. Sur cinq chapitres, M. R. en a consacré trois à l'étude des *prooemia* : et si c'est là une question importante pour l'exégèse de Lucrèce, encore ne domine-t-elle pas toute l'interprétation du poème. M. R. s'est attaché, dans la conclusion, à dégager les contradictions essentielles entre le tempérament de Lucrèce et la doctrine qu'il enseigne : l'observation est intéressante, mais elle n'est pas neuve.

A. Ernout.

M. Tulli Ciceronis *ad Atticum Epistularum libri XVI*, rec. H. Sjögren, Fasc. tertius, libros IX-XII continens, 210 pp. in-8°, Göteborg, Eranos' Förlag, 1932.

Voici le troisième et avant-dernier fascicule de cette édition des lettres à Atticus qui honore la *collectio scriptorum ueterum Upsaliensis* où figurent de bons ouvrages comme le Columelle de M. V. Lundström et le Salluste de M. A. W. Ahlberg. Il est superflu de faire l'éloge d'un travail que recommandent tant d'éminentes qualités. En ce qui concerne les livres IX-XII, M. Sjögren, dans un important article publié dans les mélanges Danielsson[1],

1. Symbolae philologicae O. A. Danielsson octogenario dicatae, Upsala, 1932.

pp. 316-348, a signalé lui-même les principales nouveautés qu'il apporte dans l'établissement ou l'interprétation du texte. On y retrouve la même connaissance de la tradition manuscrite, et de la littérature relative à la correspondance cicéronienne, le même souci de ne juger qu'après avoir mûrement examiné tous les aspects du point litigieux. Même si l'on n'adopte pas la solution proposée par M. Sjögren, on ne peut que rendre hommage à la façon dont il la défend.

A. Ernout.

Aug. Rostagni, *Virgilio minore*, saggio sullo svolgimento della poesia virgiliana, VIII-390 pp. in-8°, Torino, Chiantore 1933.

M. Rostagni est partisan de l'authenticité de l'*appendix Virgiliana*. Nous le savions déjà par les articles qu'il a publiés sur cette question dans la *Rivista di fillologia*, et dont le présent volume n'est qu'une refonte élaborée, corrigée et augmentée. Cet appendice, il le prend dans les termes mêmes où le définit la biographie de Suétone — Donat, négligeant la *Copa*, le *Moretum*, les *Elegiae in Maecenatem* etc., qui ne figurent que dans les biographies postérieures, et à titre d'additions suspectes. — L'objet de son livre est de nous montrer comment les pièces ainsi considérées, *Catalepton*, *Culex*, *Ciris*[1] permettent de rendre compte de l'évolution du talent de Virgile, et comment ces premiers essais, avec tout ce qu'ils ont encore de gauche et d'hésitant, laissent prévoir ce que sera le poète dans sa maturité. Il ne s'agit pas d'éplucher méticuleusement les textes pour savoir si tel mot, telle particularité métrique peuvent être ou non attribués à Virgile, mais d'examiner d'une manière plus large l'histoire du développement d'un génie à son début, en montrant les influences qu'il a pu subir (Lucrèce, Catulle, la doctrine épicurienne), tout en dégageant les traits qui annoncent déjà la personnalité du futur auteur de l'Énéide. Le livre pourrait en quelque sorte s'intituler « Introduction à la lecture de Virgile ». C'est un mérite suffisant pour qu'il puisse intéresser tous les admirateurs du poète.

A. Ernout.

Estudios Virgilianos, Homenaje de la Compañia de Jesus en el Ecuador al poeta latino en el bimilenario de su nacimiento, 245 pp. in-8°, Quito Editorial Ecuatoriana, 1931.

En publiant cet hommage à Virgile, la Compagnie de Jésus de l'Équateur continue une tradition brillante : et le père Luis Mancero, dans sa préface, rappelle avec une juste fierté les noms des jésuites illustres, dont plusieurs français, qui contribuèrent à l'exégèse du poète. Éducateurs avant tout, les jésuites ont trouvé dans Virgile l'écrivain latin le plus propre à nourrir l'intelligence comme à former le cœur : aussi l'ont-ils toujours étudié avec un soin pieux. Le livre qu'ils lui consacrent est un bel exemple d'humanisme.

A. Ernout.

K. Straubergs, *Horaz*, Studien z. Entwickelungsgesch. d. römischen Dichtkunst d. Augustäischen Zeit; Acta Universitatis Latviensis, Ser. I, 4, pp. 161-304.

---

1. M. Rostagni n'ose se prononcer sur l'authenticité de l'*Aetna* ; le chapitre qu'il consacre à ce poème porte pour titre *Parentesi pseudovergiliana ? l'Aetna*.

Cette étude, d'abord publiée en letton, figure dans les travaux de l'Université de Riga : il faut se féliciter de voir l'antiquité classique entrer d'une façon brillante dans le champ de ses recherches. M. Straubergs joint à la connaissance approfondie de la littérature relative à Horace, un jugement personnel dont on ne peut que louer la sûreté et la pénétration. Son exposé est un modèle de clarté. On lira surtout avec profit les chapitres relatifs aux imitations d'Horace. M. Straubergs a bien montré notamment les thèmes semblables et les procédés d'expression communs qu'on relève chez Lucrèce et chez Horace. Il signale qu'Horace, malgré l'influence visible que Lucrèce a exercée sur son œuvre, malgré son épicurisme aussi, ne cite jamais son prédécesseur. « Peut-être, dit-il, cette omission doit-elle être mise en rapport avec la tendance générale, à l'époque de la restauration religieuse et nationale entreprise par Auguste, à ne jamais parler de Lucrèce. » Je croirais plutôt, pour ma part, que le silence d'Horace est d'origine littéraire : partisan des modernes, Horace ne pouvait approuver l'archaïsme, réel ou artificiel, d'un Lucrèce. Son art est à l'opposé de celui du poète du *De Rerum Natura*, autant que son épicurisme superficiel et facile est éloigné du besoin de savoir qui tourmente si tragiquement l'âme de son devancier.

A. Ernout.

Ladislaus Strzelecki, *Quaestiones Verrianae*, 116 pp. in-8°, Varsovie, Nakładem. Towarzystwa Naukowego Warszawskiego, 1932.

Les différences de classement et de rédaction que présentent les articles du *De verborum significatu* de Festus ne sont pas sans avoir attiré l'attention des érudits. O. Mueller a signalé le problème dans son édition ; plus récemment, MM. Hoffmann et Reitzenstein l'ont examiné, et ont apporté, naturellement, des solutions différentes ; M. Strzelecki le reprend à son tour pour se rallier à l'opinion de Reitzenstein[1], pour qui « sauf de rares additions dues à Festus lui-même, tous les articles de son dictionnaire remontent à Verrius » (p. 2).

Chemin faisant, il compare dans un premier chapitre, le texte de Festus avec l'abrégé qu'en a donné Paul Diacre, et montre toutes les maladresses, les inconséquences, les ignorances de l'abréviateur ; il examine ensuite les sources auxquelles Verrius a puisé (v. en particulier le stemma de la p. 38, et les tables synoptiques des pages 39 et 62) ; ses procédés de travail et de composition (v. les conclusions de la page 80), l'ordre dans lequel il cite ses auteurs (p. 82), etc. Toutes ces questions sont examinées par M. Strzelecki avec une minutieuse diligence, et quiconque désormais voudra mieux connaître l'origine du *De verborum significatu*, et la façon dont il s'est constitué et nous est parvenu, devra recourir à cette dissertation prudente et bien informée.

A. Ernout.

Sénèque le Rhéteur, *Controverses et suasoires*, nouvelle éd. revue et corrigée par H. Bornecque ; 2 vol. de xix-480 et 576 pp. in-12 ; II, Cicéron a) *Rhétorique à Hérennius*[2] ; b) *De l'invention* ; c) *Discours pour Sestius, contre Vatinius, pour Célius, sur les provinces consulaires* ; trad. nouvelle

1. *Verrianische Forschungen*, Breslau, 1887.

2. Ou plus exactement, comme l'indique la couverture : ouvrage longtemps attribué à Cicéron.

de H. Bornecque ; 3 vol. de xx-288 pp., iii-280 pp. ; 350 pp. in-12 ; Paris, Garnier frères, 1932.

La collection des « classiques Garnier » se rajeunit. Elle a emprunté la présentation des textes édités par l'Association G. Budé, texte latin en face du texte français, imprimé dans le même caractère : la seule différence est que le texte latin, au lieu d'être au recto, se trouve au verso, c'est-à-dire à gauche. Autant que j'en puis juger par le prospectus, le travail de renouvellement est déjà fort avancé et sera vite achevé. M. Bornecque y publie, avec sa compétence habituelle, une réédition des Controverses et Suasoires qu'il avait éditées une première fois, il y a trente ans. Il s'est chargé aussi, avec une abnégation méritoire, de la traduction de deux traités techniques de rhétorique ; et il donne en un volume dense, quatre discours de Cicéron qui datent d'une même époque et se rattachent aux mêmes événements. Comme la collection s'adresse surtout au grand public, tout ce qui est appareil érudit en a été strictement écarté. Mais M. Bornecque est un spécialiste de la rhétorique ancienne[1] ; et cela, malgré tout, apparaît dans ses livres.

A. Ernout.

M. Manilii, *Astronomica*, rec. A. E. Housman, editio minor, 181 pp. in-8°, Cambridge, University Press, 1932. Pr. 10 sh. 6.

Après avoir achevé la publication de l'editio maior, dont le dernier fascicule a paru en 1930, M. Housman nous donne maintenant en un seul volume le texte de Manilius. Pas de notes explicatives, mais un apparat critique fort clair (chaque variante figure sur une ligne indépendante), et du reste réduit à l'essentiel, sans que soient mentionnées les divergences d'orthographe ou les leçons qui sont sans intérêt, soit pour le sens du poème, soit pour l'histoire de la tradition. La préface indique les passages dans lesquels M. Housman a modifié le texte qu'il avait précédemment publié, soit pour préférer une leçon des manuscrits à une autre, soit pour renoncer à une conjecture au profit d'une leçon des manuscrits ou inversement, soit pour remplacer une conjecture par une nouvelle. Comme dans tous les ouvrages de M. Housman, on sent ici une pensée toujours en travail, qui veut arriver à la pleine intelligence du texte, et qui ne se satisfait pas de solutions faciles ou approximatives. Là où il met une croix — et il en reste encore un bon nombre dans le texte qu'il publie — le lecteur peut être sûr que ce n'est pas sans avoir épuisé toutes les possibilités de correction ou d'interprétation. Aussi, sans que la couverture porte cette fois la mention *in usum editorum*, quiconque s'intéresse à la critique des textes s'instruira à lire cette édition dont l'aspect modeste et réservé recouvre tant de recherches et d'efforts patients. Efforts et recherches d'autant plus louables qu'ils s'exercent sur une matière ingrate. La tradition manuscrite de Manilius est incertaine et trouble ; et quant à l'auteur lui-même, il rebute

1. Dans le *pro Sestio*, ch. LXVII, 140, la phrase : *Atque hunc tamen flagrantem inuidia propter interitum C. Grachi* (sic) *semper ipse populus Romanus periculo liberavit* est traduite par : « *Et pourtant, malgré l'impopularité que lui eût valu* (sic) *la mort de C. Gracchus, le vrai peuple romain l'acquitta toujours lorsqu'il fut l'objet d'accusation criminelle.* » J'avoue que je n'arrive pas à comprendre le subjonctif : eût valu. M. Bornecque a-t-il voulu écrire : « quelque impopularité que lui eût value ? »

souvent par l'étalage d'une érudition puérile, par les impropriétés et les obscurités de sa langue, par l'abondance des réminiscences ou des imitations. C'est un désert aride et morne qu'anime trop rarement la rencontre de passages assez bien venus.

Quant aux corrections proposées au texte, satisferont-elles toujours le lecteur? Le fait même que M. Housman lui-même a changé plusieurs fois d'avis est édifiant à cet égard. Mais il est bon que, de temps en temps, un éditeur de sa trempe secoue l'apathie des philologues et leur montre tout ce qu'a de trompeur leur indifférente sécurité vis-à-vis, sinon de tous les textes, au moins de certains textes. S'il ne nous apporte pas la certitude, M. Housman nous apprend à nous méfier et à ouvrir l'œil, *wait and see*.

A. Ernout.

Paul Jünghannes, *Die Erzählungstechnik von Apuleius Metamorphosen und ihrer Vorlagen* (Philologus Supplementband XXIV, H. 1), 184 pp. in-8°, Leipzig, Dieterich, 1932.

L'étude de M. Junghanns se compose de deux parties : l'une, « analytique », qui étudie les différences de la technique dans Lucien et dans Apulée (pp. 4-120) ; l'autre « synthétique », qui examine les Métamorphoses en tant qu'œuvre d'art originale ; ainsi donc les influences subies par l'auteur latin, et la contribution personnelle qu'il apporte. L'ouvrage se compose surtout d'analyses qu'il est difficile de résumer, et de rapprochements qui ne prêtent guère à la critique. Mais il dénote une connaissance approfondie des Métamorphoses, et il fournit sur Lucien et ses sources, sur ses procédés de composition, sur le caractère populaire de la légende de la métamorphose des renseignements qui pourront servir à l'éclaircissement des deux textes.

A. Ernout.

Henning Mørland, *Die lateinischen Oribasiusübersetzungen* (Symbolae Osloenses fasc. supplt. V), 202 pp. in-8°, Oslo, A. W. Brøgger, 1932.

Depuis le mémoire qu'Hermann Hagen a publié en 1875 sous le titre *De Oribasii versione latina Bernensi commentatio*, et réimprimé en 1879 dans son recueil *Zur Geschichte der Philologie und zur römischen Litteratur* (p. 243-311), les traductions latines d'Oribase, le médecin grec de l'empereur Julien, n'ont été l'objet d'aucune étude d'ensemble. M. Ant. Thomas a publié dans les Mélanges L. Havet de pénétrantes *Notes lexicographiques sur Oribase* (pp. 503-528), mais, comme il le dit lui-même, sans avoir « la prétaccion de relever toutes les particularités lexicografiqes notables de la traduccion d'Oribase ». La bibliographie dressée par M. Mørland ne cite, en dehors de ces deux travaux, aucun article ou livre qui ait été consacré spécialement à son auteur. Pourtant, les esquisses de M. Hagen et surtout de M. Thomas laissaient déjà prévoir tout l'intérêt que présenterait une étude complète de ces textes, si riches en indications de toute sorte, et dignes d'intéresser aussi bien les historiens de la médecine que les latinistes et les romanistes. Il faut donc savoir gré à M. Henning Mørland d'avoir choisi son sujet ; il faut remercier aussi MM. Einar Löfstedt et Gunnar Rudberg d'avoir contribué à la mener à bien.

Le nom de M. Löfstedt est à priori un garant que le travail est bien fait ; l'examen du livre confirme cette opinion. La bibliographie, copieuse et précise, montre que M. Mørland est au courant de toute la littérature concer-

nant le latin vulgaire, et spécialement les textes médicaux (Mulomedicina Chironis, Anthimus, livresde recettes, Marcellus Empiricus, etc. [1]). Quant aux problèmes que posent les textes, l'auteur les a examinés sous tous leurs aspects : tradition manuscrite, chronologie, original grec, langue et vocabulaire, provenance et date de ces traductions. Le chapitre le plus considérable est, naturellement, celui qui concerne la langue (pp. 51-186) ; mais il ne pouvait être écrit avec sûreté et profit qu'une fois résolus les problèmes relatifs à la tradition du texte, à ses sources, aux rapports des traductions entre elles. M. Mørland confirme la suggestion, déjà indiquée par M. A. Thomas, que l'œuvre a dû être composée à Ravenne ou dans les environs ; là où il apporte une conclusion vraiment neuve, c'est en affirmant, après une solide démonstration, que les deux traductions, que l'on considérait auparavant comme distantes de plusieurs siècles, sont sensiblement contemporaines, qu'elles sont issues d'un même cercle médical, et qu'elles doivent dater du temps de la domination des Gots en Italie. En dehors de ces propositions d'ordre général, l'étude de M. Mørland est riche en observations de détail : j'ai noté entre les autres formes *subglutius, suggluttius* « singultus » (p. 93 ; cf. Meyer-Lübke, *Roman. etym. Wört.* 7943 qui cite seulement *subglutiare*) qui subsiste dans le picard *souglout* « hoquet » ; *caribaria* (p. 96) inconnu du *Thesaurus linguae latinae*, auquel remonte sans doute le fr. *charivari* (cf. toutefois le *Dict. étymol. de la langue française* de M. O. Bloch) ; *nascentia* substantif au sens de « abcès » (Meyer-Lübke, 5831) ; le datif après certains comparatifs et superlatifs, et après *iuvare* (cf. fr. *aider à*) ; *septembrius, octobrius* qui jusqu'à présent n'étaient attestés que par les dérivés romans de ces formes ; dérivés en *-ōsus* (*impetōsus, ripōsus, stuporōsus, vulnerōsus, sanitōsus*), *en -ivus* (*reparativus*), *-inus* (*humaninus*), etc., inconnus aux dictionnaires; *mollare* « mollire » (p. 140) ; *eventare* (p. 141) ; les parfaits *solsi* et *morsi*, etc.

Le livre de M. Mørland devra figurer en bonne place à côté de travaux de MM. Sigerist et A. Thomas auxquels il apporte des compléments et des confirmations d'un grand intérêt.

A. Ernout.

Mlle Hélène Wuilleumier, *Étude sur l'emploi et la signification des signa* (Extr. des Mémoires présentés par divers savants à l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XII, IIe p.), 138 pp. in-4°, Paris, imprimerie Nationale, et F. Klincksieck, 1932.

Étude bien informée, bien conduite, qui éclaircit d'une manière, semble-t-il, définitive la question souvent discutée des *signa* ou sobriquets, de leur origine, de leur extension, de leur importance sociale. Mlle Wuilleumier connaît bien les travaux de ses devanciers ; elle les complète heureusement par ses recherches personnelles : elle montre en particulier par une interprétation convaincante des documents épigraphiques que la diffusion des signa aux IIe et IIIe siècles de notre ère est en rapport avec le développement des collèges religieux dans l'Empire romain, et qu'elle est souvent le reflet des aspirations mystiques de cette époque. Son mémoire apporte ainsi une contribution non négligeable à la connaissance du sentiment religieux, et de ses diverses manifestations.

1. Je n'ai toutefois pas vu les éditions du Pseudo-Apulée, etc., de Howald-Sigerist, et d'Anthimus de Liechtenhan parues dans le Corpus Medicorum latinorum. Est-ce une omission volontaire?

L'onomastique s'enrichit aussi, grâce à elle, d'un précieux répertoire (pp. 72-137). Je chicanerai toutefois l'auteur sur certaines étymologies : préoccupée de trouver dans les signa le reflet d'une croyance religieuse ou philosophique, elle a forcé dans ce sens l'explication de quelques noms : il est impossible par ex. de dériver *Thoraci* de Θοραῖος, et *Serpullius* n'a rien à faire avec le serpent, mais est à rapprocher de l'innocent serpolet (cf. Ἑρπυλλίς etc.).

A. Ernout.

Lesslie Webber Jones, *The script of Cologne from Hildebald to Hermann*, xi-98 pp. et 100 planches in-f°; The mediaeval Academy of America, Cambridge, Mass., 1932.

Le livre est dédié à M. Edward Kennard Rand : juste hommage rendu à l'animateur des études de paléographie latine en Amérique, qui a publié sur l'écriture de Tours[1] un ouvrage modèle, et dont M. Jones, du reste, s'est fort légitimement inspiré. Comme M. Rand, M. Jones a vu les manuscrits lui-même ; il a noté personnellement les traits qui lui ont paru distinctifs (réglage, assemblage des cahiers, signatures, abréviations, ponctuation), et sur ce point il complète ou rectifie heureusement le livre de H. Foerster. Son examen a porté sur 28 manuscrits qui lui permettent de suivre l'histoire de l'écriture à Cologne depuis la fin du viiie jusqu'au commencement du xe siècle. Durant ce laps de temps, il distingue sept périodes : 1, la période ancienne d'Hildebrand (785-800) ; 2, la période moyenne du dit (801-810) ; 3, la dernière période (811-819) ; 4, le régime de Hadebald ; 5, le régime de Günther ; 6, le régime de Willibert ; 7, le régime de Herrmann. Sans prétendre épuiser le sujet, l'étude de M. Jones nous fournit une base solide pour les recherches ultérieures. Car sa documentation apparaît faite avec une rigueur irréprochable. La description qu'il donne des manuscrits montre qu'il n'a négligé aucun élément d'information ; les index détaillés qu'il y a joints témoignent de son souci de ne rien laisser inexpliqué. Enfin une illustration abondante de cent planches bien choisies, reproduites en grandeur nature, permet au lecteur de contrôler lui-même par l'image l'histoire dont M. Jones vient d'écrire les chapitres. Nous avons affaire à une belle minuscule caroline, qui, d'abord soumise assez étroitement à l'influence irlandaise, se rapproche de plus en plus du type continental, et notamment de l'écriture pratiquée à Saint-Martin de Tours. L'évolution ne nous étonne pas, mais il est instructif d'en avoir une preuve aussi méthodiquement donnée.

A. Ernout.

Ajalmar Hedfors, *Compositionnes ad tingenda musiva*, hrsg., übers. u. philol. erkl., 226 pp. in-8° + 1 pl., Upsala, Almqvist et Wikselles, 1932.

Cette dissertation inaugurale est mieux que l'œuvre du débutant. A la connaissance approfondie du latin vulgaire, M. Hedfors joint en effet une compétence de chimiste qui lui permet d'examiner en technicien le fond même du texte qu'il édite. Il s'agit d'un traité sur les procédés de teintures employés dans la « mosaïque ». Ce traité, conservé par un seul manuscrit de la Bibliothèque de Lucca, a été signalé pour la première

1. A. Survey of the Manuscrits of Tours, Cambridge, Mass. 1929. The Mediaeval Academy of America. Studies in the Script of Tours, I.

fois par Mabillon et M. Germain en 1687 dans leur Museum Italicum. Depuis il a été publié par Muratori en 1739 puis par Pelizzari, en 1915, et il a suscité des études partielles qui sont loin d'avoir résolu toutes les questions qu'il pose. Il s'agit sans doute d'une adaptation d'un original grec, transcrit en latin à une date tardive qui se laisse mal déterminer, mais qui, en tout cas, ne peut descendre au delà du VIIIe siècle. La langue en est obscure et difficile en raison de son incorrection et de son caractère technique. La traduction et le commentaire de M. Hedfors sont un modèle d'application érudite, les index (pp. 220-226) suffisent à montrer tout ce que son travail apporte de neuf aux latinistes comme aux romanistes.

A. Ernout.

Mario A. Pei, *The language of the eight-century texts in northern* France, xx-405 pp. in-8°, New York City Department of romance languages of the College of the city of New York 1932.

Le travail de M. Mario A. Pei qui recouvre en partie celui de Mlle Jeanne Vielliard [1] est fondé sur l'étude des documents publiés par Tardif et par Lauer et Samaran. La langue dans laquelle ils sont écrits est incorrecte et barbare, et représente le dernier stade du latin avant l'apparition des premiers textes en langues romanes. A ce titre ils présentent un intérêt certain, quelque opinion que l'on ait sur le degré de créance qu'il faut accorder à cette langue, et sur la nature de ses rapports avec la langue parlée [2]. Il est démontré que ces textes n'ont avec celle-ci aucun rapport réel : les scribes qui les composent usent de formulaires et s'efforcent de suivre une tradition depuis longtemps fixée. Aussi est-il difficile d'attribuer toujours à l'influence du parler contemporain les fautes dont ils fourmillent. Mais néanmoins l'étude de ces documents, si elle est faite avec critique, peut fournir des renseignements précieux, notamment sur la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire. Le livre de M. Mario Pei est bien informé ; mais venant après tant d'autres, il n'apporte évidemment que peu de neuf. Peut-être, au lieu de suivre l'ordre traditionnel, phonétique morphologie, syntaxe, vocabulaire, et d'énumérer laborieusement tout ce qu'il a jugé digne de remarque, aurait-il mieux fait de retenir seulement les faits nouveaux et caractéristiques et de dégager ce qui est particulier à ces diplômes. L'étude eût gagné en intérêt ce qu'elle eût perdu en dimensions

A. Ernout.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3e neu bearb. Aufl., Lief. 3-12, pp. 129-768, Heidelberg, C. Winter, 1930 et s.

La publication de la troisième édition du dictionnaire étymologique de M. Meyer-Lübke se poursuit avec une grande régularité : le 3e fascicule commençait par le mot *burdus* (n° 1405, p. 129), le douzième se termine par le mot *vĕrbascum* (n° 9218). Pour donner une idée de l'importance des additions, il suffira d'indiquer que dans la précédente édition *burdus* était à

1. *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, xx-262 pp. in-8°. Paris, Champion, 1927.

2. Sur cette question Ferdinand Lot : *A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ?* Bin du Cange, 1931, pp. 136 et suivantes.

la page 105, *verbascum* à la page 703. Il est inutile de faire l'éloge d'un instrument de travail qui, dès son apparition, est apparu comme indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du latin comme des langues romanes ; et on est heureux de pouvoir en prédire l'achèvement à brève échéance.

A. Ernout.

B. L. Ullman, *Classical authors in mediaeval florilegia* ; reprinted from Classical Philology, 1928-1932.

Sous ce titre M. Ullman a réuni un certain nombre d'articles qu'il a publiés dans la Classical Philology, et qui traitent successivement de : I° Tibulle dans les florilèges du moyen âge (Cl. Ph. XXIII, 1928, pp. 128-174) ; II° la tradition du texte et l'auteur du *Laus Pisonis* (Cl. Ph. XXIV, 1929 pp. 109 - 132); III° Pétrone dans ces florilèges du moyen âge (Cl. Ph. XXV, 1930, 11-21) ; IV° le texte de Pétrone au xvie siècle (ibid., pp. 128-154); V° Valérius Flaccus dans les florilèges (Cl. Ph. XXVI, 1931, pp. 21-30); VI° les auteurs classiques dans certains florilèges du moyen âge (Cl. Ph. XXVII, 1932, pp. 1-42). On sait l'importance qu'ont les florilèges dans la constitution du texte de certains auteurs, soit qu'ils soient seuls à nous en avoir conservé des passages, soit qu'ils représentent une tradition différente de celle que représentent les manuscrits *integri*, et souvent plus ancienne. Ils ne sont pas moins intéressants par les renseignements qu'ils nous donnent sur la culture au moyen âge, sur le degré de connaissance qu'on y avait de l'antiquité classique, sur l'utilisation qu'on en faisait. A-t-on tiré de leur étude tout le parti qu'on pouvait ? M. Ullmann ne le pense pas ; il souhaite en terminant, qu'on entreprenne, comme une tâche urgente et nécessaire la réédition de Vincent de Beauvais, œuvre longue et difficile sans doute, mais que pourrait accomplir une coopération internationale d'érudits. Une fois rétabli le texte authentique de Vincent, il y aurait à s'occuper de ses rapports avec les florilèges existants, et en général avec les manuscrits dont il a pu se servir. Mais n'est-ce pas là une entreprise qui regarde avant tout l'Académie médiévale d'Amérique ? Je crois que si elle agréait la proposition de M. Ullmann, elle serait plus qualifiée que toute autre pour en assurer la réalisation.

A. Ernout.

Greece and Rome, Vol. I n° 3, Mai 1932, pp. 129-192 ; Vol. II, n° 4, Octobre 1932, pp. 1-64.

La nouvelle revue classique publiée par la *Classical Association* entre dans sa seconde année ; et d'après la préface de M. G. Macdonald, le succès qu'elle a rencontré dépasse toutes les prévisions. Nous nous en réjouissons. Outre que ce succès est une preuve de la vitalité des études classiques en Angleterre, *Greece and Rome* a su se donner une physionomie originale et séduisante. C'est une revue de large humanisme, qui écarte systématiquement les recherches de pure érudition, et qui s'efforce d'extraire des études antiques tout ce qu'elles ont d'essentiel pour la culture de l'homme. La variété des articles y est grande, le ton dépourvu de pédanterie ; les jugements portés sont souvent neufs, et s'expriment de toute indépendance d'esprit ; les lecteurs sont tenus au courant des grandes découvertes de l'archéologie et de l'épigraphie. Enfin on y publie des fragments significatifs d'auteurs peu connus et peu lus dans les classes de traductions, même des jeux (mots croisés, acrostiches, etc.). La

Revue peut atteindre ainsi le nombreux public de ceux qui, sans faire personnellement œuvre de science, ont reçu une bonne culture classique et sont désireux de l'entretenir. En particulier elle doit rendre de bons services aux professeurs de l'enseignement secondaire qu'elle empêchera de se rouiller. Conformément aux habitudes de la Clarendon Press, la présentation matérielle est impeccable.

A. Ernout.

Mnemosyne, *Noua Series*, vol. LX, p. II-III, pp. 113-230 ; 231-336, 1932.

Le fascicule II du tome LX de la Mnemosyne contient entre autres deux articles relatifs au vocabulaire latin : l'un de M. K. van der Heyde sur l'emploi de *flumen*, *fluvius*, *amnis* ; l'autre de M. F. Muller Jzn sur l'étymologie et l'histoire de *properare*, et des mots de la même famille. On a plaisir à voir les philologues et les linguistes se tourner vers des études de ce genre, où il y a encore tant à découvrir. Le fascicule III contient un index du *de Paenitentia* de Tertullien, précédé d'une «recensio nova» de ce traité ; l'un et l'autre sont dus à M. J. G. Ph. Borleffs dont on connaît la compétence sur le sujet.

A. Ernout.

Revista istorică romană, vol. I, fasc. 1, 112 pp. in-8°, Bucarest, 1931.

Sous le patronage de l'Institut d'histoire nationale de l'Université de Bucarest, et sous la direction d'un Comité qui comprend MM. Bratianu, Cantacuzino, Cartojan, Giurescu, Lambrino, Panaitescu et Rosetti, vient de se fonder une *Revue historique roumaine*. L'histoire de la Roumanie est assez riche pour alimenter une revue, et les noms des membres du comité directeur nous garantissent que le mot « histoire » y sera interprété dans le sens le plus large. Les articles pourront être rédigés en roumain, français, anglais, italien ou allemand ; les articles en roumain seront accompagnés d'un résumé dans l'une de ces autres langues. Le premier numéro comprend les articles suivants : D. Russo, *Une lettre d'Eugène Vulgaris adressée à Jean Zanetti, traduite en roumain par Petru Stamidiati en 1819*, pp. 7-31 ; G. D. Triantaphyllopoulos, *Sur les sources du code Callimaque*, pp. 32-49 ; G. I. Brătianu, *Les origines des monnaies roumaines de Moldavie et de Valachie*, pp. 50-62 ; S. Lambrino, *Empereur pré-byzantin figuré sur une coupe en terre cuite*, pp. 63-74. Le reste de la revue est occupé par des comptes rendus, pp. 75-87 ; des notices bibliographiques, pp. 88-108, et une chronique, pp. 109-112. La présentation matérielle est excellente ; et la Revue, qui constituera un précieux instrument de travail, mérite d'être encouragée.

A. Ernout.

Symbolae Osloenses, *auspiciis Societatis graeco-latinae*, edd. S. Eitrem et Gunnar Rudberg, fasc. X, 179 pp. in-8°, Oslo, A. W. Brøgger, 1932.

Le dixième fascicule du périodique que dirigent avec tant d'autorité MM. Eitrem et Rudberg, est une nouvelle preuve de la vitalité des études anciennes dans les pays scandinaves : la philologie, l'histoire, la numismatique y sont représentées par des contributions également intéressantes. En voici le sommaire : Gunnar Rudberg, *Zum hellenischen Frühlings-und Sommergedicht*, pp. 1-15 ; Leiv Amundsen, *A latin papyrus in the Oslo collection*, pp. 16-30 ; S. Eitrem, *Zur Apotheose*, pp. 31-56 ; Ragnar Ullmann,

Quelques remarques sur Polybe, III, 64, et Tite Live, XXI, 40-41, pp. 57-60 ; Eiliv Skard, *Studien zur Sprache der Epistulae ad Caesarem*, pp. 61-98 ; Heinrik Henriksen, *Remarques sur l'emploi de l'ablatif et du génitif de qualité chez Tacite*, pp. 99-106 ; Hennig Mørland, *Zwei Wörter*, pp. 107-108 ; S. Pantzerhielm Thomas, *De nonnullis operibus anaglyphis artificii Romani*, pp. 109-145 ; Hans Holst, *Numismatica*, pp. 146-147 ; Gunnar Rudberg, *Zu Monumentum Ancyranum*, pp. 148-152 ; S. Eitrem, *Varia*, pp. 153-156. M. Leiv Amundsen a composé des index pour les dix fascicules déjà parus. — Je n'ai pas la compétence qu'il faut pour rendre compte d'un recueil aussi varié ; mais les articles concernant la grammaire et la philologie, dont je puis mieux juger, m'ont paru tous excellents. Les études de MM. Eiliv Skard et Henrik Henriksen analysent avec autant de finesse que de pénétration des procédés de style extrêmement délicats ; et M. Henning Mørland élucide ingénieusement le sens de *admolentum* et de *orbiculus* en latin vulgaire médical. La revue est d'une haute tenue scientifique et fait honneur à ceux qui la dirigent.

A. Ernout.

Wiener Studien, XLIX. Bd, Jahrgang 1931, I^{s} u. II^{s} Heft, 167 pp. in-8°, Wien, Oskar Höfels, 1932.

Le recueil de 1932 est aussi varié que les précédents, et témoigne de la vitalité des études classiques en Autriche. Les *Abhandlungen* comprennent 9 articles : J. Mesk, *die Antigone des Euripides*, 1 ; O. Danninger, *Ueber das εἰκός in den Reden des Thukydides*, 12 ; K. Horna, *Zur Epikurischen Spruchsammlung*, 32 ; E. Bürgi, *Ist die dem Hermogenes zugeschriebene Schrift*, περὶ μεθόδου δεινότητος *echt* ? II, 40 ; Franziska Porstner-Rösel, *Die Litotes bei Plautus, Terenz, u. Cicero*, 69 ; M. Schuster, *Sachliche u. sprachliche Bemerkungen zu Petrons Märchen*, 83 ; A. Kappelmacher, *Echte u. unechte Predigten Augustins*, 89 ; E. Lehrle, *Die Bedeutung der lat. Vorsilbe re*, 102 ; A. Biedl, *Nochmals zur Familiengeschichte der Memmien*, 107. — Les *Miszellen* sont composés de dix notes plus brèves (pp. 115-163) ; j'y signale entre autres l'article de M. Michel Pokrowsky, qui revient encore une fois sur le caractère d'Euclion, le héros de l'Aulularia, celui de Hauler, sur les fragments des Histoires de Salluste dans le ms. d'Orléans, celui de K. Weyman, aujourd'hui disparu, sur les passages semblables ou comparables qu'on trouve dans les Bucoliques de Virgile et chez les autres poètes.

A. Ernout.

Grèce (*Les Guides Bleus*), édition refondue et revisée par Yves Béquignon, 1 vol. in-16 de xcii-659 pages, avec 118 cartes et plans et 16 illustrations, Paris (Hachette), 1932.

Les noms de B. Haussoullier et G. Fougères figurent justement en tête de la Préface de ce guide : ils affirment la tradition hautement scientifique d'une œuvre qui, autant que le voyageur, oblige à la reconnaissance tous ceux qui s'occupent de l'Antiquité. Plus de sept ans passés continuement en Grèce, des fouilles, des voyages répétés jusque dans les parties les moins fréquentées de la péninsule et des îles, les relations suivies avec les équipes d'archéologues étrangers qui travaillent aux côtés de la nôtre, et la rédaction des comptes rendus qui, tous les ans, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, embrassent l'ensemble des recherches et des découvertes, désignaient M. Y. Béquignon, secrétaire général de l'École

française, pour « refondre » le « Guide Fougères », dont la seconde édition remontait à 1911. Il suffit d'ouvrir le volume pour s'apercevoir de l'étendue de la tâche et avec quel bonheur (quel labeur aussi !) elle a été menée à bien.

Deux sections de plus, entièrement originales, sur la Nouvelle-Grèce : Acarnanie, Étolie, Épire (p. 455-478), Macédoine et Thrace, îles orientales de la Mer Égée (p. 551-630). Et par là, une vision bien plus complète de l'hellénisme, et comme une invite vers la côte asiatique. Stratos, Dodone, les environs de Jannina, d'une part, invitent à varier les itinéraires ; de l'autre, l'antique Thessalie, l'Athos et les îles (Thasos, Samothrace, Mytilène, Chio, Samos), chacune dotée d'un croquis, plan ou carte d'une clarté parfaite. On pourra se rendre compte de la nouveauté et de l'utilité du travail en rapprochant le grand plan de Salonique et le croquis de la p. 569 (d'après E. Hébrard), Arc de Galère et Église Saint-Georges, si suggestif de l'ancien urbanisme helléno-romain. Le chapitre sur la Crète (25 pages au lieu de 16) apporte aussi beaucoup de nouveau, en particulier sur Mallia et Gournia ; et la carte de la grande île rassure par le développement considérable des voies carrossables réalisé depuis 20 ans.

Mais là ne se borne pas l'enrichissement du volume. Délos, par exemple, s'adjuge 20 pages au lieu de 10. Les mouillages, indiqués à part et avec plus de précision, éviteront des déceptions au voyageur novice qui risque de « ne pas comprendre ». Une Bibliographie, à la fois sobre et au courant (comme sur tous les sites importants). Puis un développement plus sûr et plus nourri sur les Compétaliastes et leur Agora. Plus de précisions sur l'Agora du Sud et ses dépendances. Directions plus claires pour la visite du « Hiéron ». — Le même effort, à la fois d'ensemble et de détail, se remarquera sans peine en mainte occasion, et à propos des sites les plus anciennement classiques aussi bien que des fouilles plus récentes de Corinthe, l'Isthme ou Sparte. Situations précisées, mesures de monuments rectifiées ; sans parler des indications pratiques et des itinéraires nouvellement étudiés pour l'automobile ou le bateau à moteur. En un mot, tout ce que peut désirer un « périégète » conscient.

M. Béquignon n'a pu faire entrer tant de matière en un volume aussi maniable et léger que grâce à une typographie très fine et variée (d'ailleurs parfaitement lisible), qui fait grand honneur aux *Guides Bleus* [1]. Grâce aussi à certains resserrements descriptifs, qui ne nuiront pas au voyageur : car il est visible que les progrès de la recherche archéologique ont pénétré jusqu'au grand public qui peut dès lors comprendre plus vite et raisonner de lui-même ses enthousiasmes. Si les charmantes lignes de G. Fougères sur les « Korés » de l'Acropole sont maintenues, l'Hermès de Praxitèle consent à ne plus être (peut-être) qu'une copie, dont on discutera librement dans la jolie lumière qui emplit son abri provisoire. Que l'on ne croie pas d'ailleurs à de la sécheresse : l'auteur citera au besoin, avec une jolie aisance, deux vers de Math. Régnier (p. 360), aussi bien qu'il réfute d'un mot une hypothèse aventureuse. De toute façon, l'impression dominante est celle de la plénitude.

---

1. Les fautes d'impression m'ont paru plus que rares. On corrigera cependant, p. 338 « ... d'autres déesses d'origine *chrétienne* » (lire : *chthonienne*, malgré l'évocation d'Aphrodite Ourania ?). Dans la carte de Délos (p. 512), le Lac Sacré, aujourd'hui comblé, devrait être simplement tracé. Mais ses hachures bleues sont évocatrices de souvenirs...

Et maintenant, il ne reste plus qu'à faire, ou refaire, le beau voyage. On se prend à penser qu'on n'a pas assez vu, et qu'il est devenu bien plus facile de voir davantage. Et repartant avec le nouveau guide, on ne rompra pas avec son passé, mais on se sentira plus ferme et même — plût au ciel ! — rajeuni.

Jean Bayet.

Erich Swoboda, *Octavian und Illyricum* (*Verein klassischer Philologer in Wilen : Parerga, Heft I*), Wien, Verlag Oskar Höfels, 1932, in-8°, 96 p.

M. Swoboda étudie en grand détail les événements politiques et les opérations militaires dont l'*Illyricum* fut le théâtre pendant les années 35-33, à la veille d'Actium ; le sujet avait été traité déjà par G. Veith dans les *Schriften der Balkankommission* de 1914, mais sur beaucoup de points un nouvel examen critique des textes conduit M. Swoboda à des conclusions qui contredisent celles de son devancier. Le premier chapitre établit le bilan de la situation politique au début de cette période de trois ans : dans le conflit qui met aux prises les deux moitiés occidentale et orientale du monde romain, l'*Illyricum* joue un rôle capital ; par sa position géographique il constitue pour l'Italie une grave menace ; Octavien ne peut écarter le péril qu'en mettant la main sur la région avant que ses adversaires aient pu l'utiliser comme base d'opération pour une attaque contre la péninsule. Le deuxième chapitre porte sur l'année 35 : sur l'ordre d'Octavien une armée de 50.000 hommes attaque la Pannonie et s'empare de *Siscia*. Contrairement à G. Veith et à J. Kromayer, M. Swoboda se refuse à croire qu'il pût s'agir dès cette date d'une offensive de grand style contre les Daces afin d'atteindre le cours moyen du Danube ; il explique les mouvements de l'armée d'Octavien par la nécessité d'assurer son ravitaillement en occupant la vallée de la Save. Le troisième chapitre a pour objet l'exposé des opérations de 34 et de 33 ; ce qui rend difficile l'interprétation des témoignages d'Appien et de Dion Cassius, c'est que dans les textes le mot *Illyricum* n'a pas toujours le même sens ; il ne désignait d'abord que la Dalmatie romaine ; il a été pris ensuite dans une acception de plus en plus large, à mesure que progressait la conquête romaine ; du jour où Octavien, s'avançant en Pannonie, eut atteint le Drin, l'*Illyricum* a cessé d'être dangereux pour l'Italie. Le chapitre quatrième et dernier revient sur la question de la guerre des Daces, et fait valoir de nouveaux arguments pour montrer que de fortes raisons de politique générale et de stratégie empêchaient Octavien de penser dès 35 à marcher contre le Danube. Sa seule préoccupation à cette date était de dégager les abords immédiats de l'Italie, en vue de sa lutte décisive contre Antoine.

Maurice Besnier.

Gunnar Mickwitz, *Geld und Wirtschaft im römischen Reich des vierten Jahrhunderts n. Chr.* (*Societas Scientiarum Fennica, Commentationes humanarum litterarum*, IV, 2). Helsingfors, Akademische Buchhandlung, 1932, in-8°, 232 pages.

M. Mickwitz est un élève de M. Gummerus, qui l'a initié aux difficiles problèmes de l'histoire économique de l'antiquité. Dans cette dissertation inaugurale présentée à la Faculté de philosophie d'Helsingfors, il examine la question de savoir si au IVe siècle de notre ère il y eut réellement dans l'Empire romain, comme on l'admet d'ordinaire, un retour à l'économie

primitive, aux échanges en nature, ou si au contraire le régime de l'économie monétaire, des échanges en argent, s'est continué comme aux époques précédentes. En général les érudits contemporains ont fondé leur conviction sur des raisons d'ordre théorique, et sur un petit nombre de textes littéraires et juridiques dont ils se sont exagéré la portée. M. Mickwitz verse au débat une masse considérable de documents jusqu'alors inutilisés. C'est aux papyrus d'Égypte qu'il demande de nous renseigner sur la pratique réelle de ce temps, comparée à celle des siècles antérieurs. Un appendice d'une quarantaine de pages met sous nos yeux le résultat de sa patiente et minutieuse enquête. Plus de huit cent papyrus sont analysés et classés méthodiquement selon qu'ils concernent des fermages de terres, des locations de maisons, des prêts, des salaires ; sous chacune de ces rubriques les textes sont classés par ordre chronologique, depuis le début de l'ère chrétienne jusqu'au VIIe siècle ; et de chacun d'eux l'auteur extrait en quelques mots les renseignements précis qu'il contient sur la nature et le taux des redevances stipulées. Les différents chapitres du livre développent les conclusions qui se dégagent de ces copieux tableaux ; incidemment M. Mickwitz y donne d'intéressants détails sur la circulation des monnaies et les crises économiques en Égypte, sur les réformes monétaires d'Aurélien et de Dioclétien, sur l'Édit du maximum, et sur tous les points particuliers dont il a dû se préoccuper pour arrêter les grandes lignes de sa thèse. Cette thèse, c'est qu'il est impossible d'admettre qu'il y ait eu au IVe siècle un bouleversement complet des rapports antérieurs. Dans l'ensemble les document attestent que les échanges ont continué à se faire en argent, comme sous le Haut-Empire. Il n'y a qu'une seule exception : c'est en nature que l'État paie ses fonctionnaires et lève les impôts ; cette anomalie s'explique par l'importance sociale, à la fin du IIIe siècle et au début du IVe, de l'armée et de la bureaucratie, bénéficiaires du mode nouveau de perception et de rétribution. Mais les graves inconvénients de ce régime ont amené les contribuables pressurés à se mettre sous la protection des grands propriétaires fonciers, et ceux-ci, jusqu'alors désarmés en face du pouvoir central, sont devenus par cela même assez puissants pour lui tenir tête. Il est remarquable que la disparition de la levée des impôts en nature est à peu près exactement comtemporaine de la reconnaissance officielle du *patrocinium* ; la constatation d'un lien étroit entre ces deux faits qui n'avaient pas encore été rapprochés l'un de l'autre est l'une des données les plus neuves du livre. M. Mickwitz croit pouvoir affirmer finalement que les systèmes des échanges en nature n'a été mis en vigueur dans le monde romain que pour une partie restreinte des relations économiques, et pour un temps limité. Ses vues contredisent celles d'Ed. Meyer et de M. Rostovtzeff, pour qui le IVe siècle serait une époque de transition, préparant l'avènement de l'économie médiévale, que caractérise la prédominance des échanges en nature. Mais cette conception de l'économie médiévale est vivement contestée par MM. Dopsch et Pirenne ; pour eux, à l'époque mérovingienne et peut-être même à l'époque carolingienne, les paiements en argent jouent encore un rôle important ; il n'y a pas à s'en étonner, si l'on admet, avec M. Mickwitz, qu'ils n'ont pas cessé d'être la règle au IVe siècle.

Maurice Besnier.

The Catholic University of America. Patristic Studies. Vol. XXIX. *Vergil in the Works of St Ambrose*, A dissertation... by sister Mary Dorothea Diederich, M. A. Washington, 1931. Un vol. in-8 de XVI-130 p.

L'œuvre de saint Ambroise paraît avoir attiré d'une façon spéciale l'attention du petit groupe laborieux dont le prof. Deferrari dirige les travaux, à l'Université catholique de Washington. Déjà sept dissertations y ont eu pour objet, soit l'édition de divers traités, soit l'étude de certains aspects du style ambroisien. — La sœur M. D. Diederich s'est attachée à repérer les réminiscences de Virgile dans les opuscules exégétiques et moraux de saint Ambroise, ainsi que dans ses *Lettres*. Il est manifeste qu'Ambroise, qui avait reçu une excellente formation classique, savait son Virgile par cœur ; il en avait l'imagination et la mémoire toutes pleines. Il lui arrive de le citer littéralement ; mais bien plus souvent il utilise, il adapte à son sujet, il transpose les expressions virgiliennes, il les entrelace à des tours bibliques à des imitations d'autres auteurs, et rehausse par elles la trame de son propre style. La sœur Diederich cite quantité d'exemples plus ou moins piquants de ces imbrications verbales. Certains tours de Virgile, par exemple le *remigium alarum* reviennent jusqu'à dix fois chez Ambroise. Celui-ci ne néglige ni les *Bucoliques*, ni les *Géorgiques* ; mais c'est surtout l'*Enéide* qu'il met à contribution. La sœur Diederich compte, au total, 418 imitations certaines, dont 220 se réfèrent à l'*Énéide* ; 248 imitations seulement probables, dont 183 apparentées à l'*Enéide*. Elle n'a pas voulu grossir ses listes à tout prix et elle a rangé dans les *doubtful Imitations* tous les cas où la brièveté de tour, la banalité du lieu commun, le ressouvenir possible de tel auteur autre que Virgile, lui paraissaient rendre la dépendance incertaine. Le résidu des cas non douteux est considérable, et l'on y voit à quel point, chez les hommes cultivés du IVe siècle, Virgile était passé en sang et en nourriture.

P. de Labriolle.

Textkritiska Studier till Arnobius, av Gerhard Wiman (Svenskt Arkiv för humanistika Avhandlingar med unterstöd av institutioner och enskilde i Göterborg utgivet Genom Vilh. Lundström), Göteborg 1931, Eranos Vorlag. Un vol. in-8 de VI-69 p.

Depuis l'édition d'Arnobe que Reifferscheid donna au *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum* en 1875, un gros effort philologique s'est poursuivi sur le texte de l'*Adversus Nationes*, qui est venu jusqu'à nous dans un manuscrit unique et fort gâté, le *Code Parisinus* 1661, du IXe siècle. Des savants tels que Meiser, Löfstedt, Brakmann, Kistner, Carl Weymann, W. Kroll ont proposé quantité d'améliorations de détail. C'est à ce point qu'une édition nouvelle, où il serait tenu compte dans la mesure requise de ce travail critique, aurait toutes chances d'être accueillie avec faveur. — M. Wiman suggère à son tour des remarques intéressantes sur plus de soixante passages du virulent pamphlet d'Arnobe. Il y décèle beaucoup d'ingéniosité et une connaissance approfondie de la langue de son auteur. L'index des pages 68-69 permettra de relever rapidement certains emplois curieux que fait Arnobe des mots, ceux qu'il crée et ceux dont il renouvelle le sens.

P. de Labriolle.

The Catholic University of America. Patristic Studies. Vol. XXVIII. *The Life of the North Africans as revealed in the Sermons of saint Augustine.* A dissertation by sister Marie Madeleine Getty Washington 1931. Un vol. in-8 de XV-159 p.

Si incomplète que nous soit parvenue la collection des *Sermons* de saint Augustin, elle forme néanmoins une masse imposante de près d'un millier de pièces en y comprenant les 363 sermons de l'édition bénédictine, les *Enarrationes in Psalmos*, les *Tractatus in Evangelium Iohannis*, et les textes publiés par Michel Denis, par Fontani, par Frangipane, et en dernier lieu par dom Morin.

Il est naturel de supposer que l'éloquence toute familière d'Augustin reflète de curieux aspects de la vie africaine au début du ve s. Deux thèses latines, celle de J. Vérin en 1869, celle de A. Degert en 1894, n'ont eu déjà d'autre objet que de recueillir les traits épars et les allusions que l'évêque a semés çà et là dans ses homélies.

L'étude de la sœur Marie-Madeleine Getty, forme le tome XXVIII des *Études Pastristiques* que dirige à l'Université Catholique de Washington le professeur Roy J. Deferrari. Elle est établie sur une base plus large que les deux essais qui viennent d'être mentionnés, et les rend à peu près inutiles.

La sœur Getty a exclu de son enquête un certain nombre de questions qu'elle a considérées comme suffisamment élucidées : par exemple les mentions diverses relatives au culte chrétien (relevées par Dom Leclercq dans l'article *Afrique* du *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*) ; les hérésies africaines (magistralement exposées, par Paul Monceaux dans sa grande *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*) ; les divinités païennes, dont la sœur Mary Daniel Madden a analysé, dans la même collection, (vol. XXIV) les formes cultuelles, survivantes à l'époque d'Augustin.

Elle divise en cinq chapitres la matière qu'elle s'est réservée : les *Occupations* et les *Métiers* (agriculture, commerce, professions libérales) ; les *Distractions* (le théâtre, le cirque, et autres divertissements) ; la *Vie quotidienne* (les esclaves, la naissance, le mariage, les funérailles, etc.) ; la *Société chrétienne en général* (le nombre des fidèles, les rapports entre chrétiens et païens ; la bienfaisance chrétienne...) ; enfin les *Pratiques superstitieuses*. — Sa méthode n'a rien d'ambitieux. Sous chaque rubrique, la sœur Getty traduit les passages qui s'y rapportent et donne en note le texte latin. Quand elle a épuisé ainsi son répertoire de fiches, elle résume en quelques pages de conclusion les résultats acquis et les données les plus intéressantes. Il faut donc considérer ce travail comme un répertoire commode, plutôt que comme une étude achevée et mise au point. L'auteur, eût dit Cicéron « voluit alios habere parata, unde sumerent qui vellent scribere historiam. » Une thèse de ce genre correspond assez exactement à un de nos bons « Diplômes d'Études Supérieures ».

Dans sa sécheresse même, elle offre des éléments d'intérêt. Par exemple, les exhortations d'Augustin laissent voir à plein la frénétique passion de ces Africains du Nord pour les jeux scéniques. Le Sermon 241,5 prouve que la descente d'Énée aux Enfers et son entretien avec Anchise étaient figurés au théâtre ; par quels procédés techniques, Augustin ne le dit pas. Le Sermon 210, 8 signale le cas de certains chrétiens « deliciosi potius quam religiosi » qui transformaient le jeûne en instrument de jouissance « ut immoderatam differendo augeant aviditatem ». Le Sermon 21,6 indique en quelques mots la procédure de la *manumissio* d'un esclave dans l'Église. Le Sermon 70,2 fournit une preuve nouvelle de l'odieux souvenir qu'Augustin avait gardé de sa vie d'écolier. *L'Énarr. in Ps.* 90,4 indique qu'il était possible dès cette époque de trouver certaines villes entièrement peuplées de chrétiens : les mœurs, au surplus, n'y étaient guère bonnes, et le chrétien de stricte observance s'y attirait des railleries mortifiantes. Nombreux aussi sont les rap-

pels des pratiques astrologiques, des incantations, des sortilèges dont les chrétiens eux-mêmes faisaient usage dans les incertitudes et les difficultés de la vie.

Le butin documentaire amassé par la sœur Getty n'est donc pas insignifiant. A parler franc, on l'eût espéré plus abondant encore. Mais Augustin a plus de souci de multiplier les exhortations morales, les considérations mystiques, les paraphrases de l'Écriture Sainte, que d'évoquer les formes contemporaines, pour nous seuls pittoresques, de la vie de son temps et de son pays.

La sœur Getty a eu l'idée opportune de joindre à son étude un *Index Verborum*, où elle a relevé les mots qui lui ont paru mériter de l'être. Augustin répète volontiers qu'il se soucie peu des scrupules des grammairiens et des délicatesses des puristes, pourvu qu'il se fasse comprendre des auditoires qu'il endoctrine. On est donc bien aise de pouvoir examiner le lexique dont il use dans les passages dont la sœur Getty a fait état. Or sur les trois cent vingt-cinq mots ainsi retenus, c'est tout juste si l'on en rencontre une douzaine qui tranchent quelque peu sur le vocabulaire usuel. Par ex. *mariambulus* (« qui marche sur la mer » : Augustin oppose aux exercices du funambule la marche miraculeuse de saint Pierre sur les flots, *Adtende Petrum nostrum, non funiambulum, sed, ut ita dicam, mariambulum*) ; *itoria* (sous-entendu *pecunia*), somme d'argent qu'un ami, partant en voyage, laissait à ceux qui lui avaient fait conduite, pour qu'ils se donnent du bon temps ce jour-là : ce mot a été étudié par Wölfflin dans l'*Archiv für lat. Lexic. und Gramm.* VIII, 139 et x, 187 ; dom Wilmart veut qu'on le rétablisse au début du traité d'Optat, *Contra Parmenianum*, où le manuscrit de Petrograd donne *itoriam*, alors que l'éditeur Ziwsa écrit *storiam* : *Journal of theological Studies*, 1918, p. 73 et s.); et encore *arrepticius* (saisi par l'Esprit) ; *circissarius* (amateur de cirque), *elephantiosus* (lépreux), *entheca* (fond de réserve, économies, — très rare en ce sens) ; *linificus* (associé à *lanificus*), *neire* (*sermo* 37, 14 « Videte quomodo *net*, immo videte quomodo *neiat*. Dum omnes instruantur, grammatici non timeantur ». Cette forme populaire n'est pas signalée dans le dictionnaire de Georges) ; *proscholus* (sous-maitre, dans un école) , *stomachabundus* (de mauvaise humeur : déjà dans Aulu-Gelle, *Nuits Att.* XVII, 8, 6).

C'est à peu près tout. Hardi en théorie, Augustin est réservé en pratique, et n'éprouve qu'exceptionnellement le besoin d'emprunter des expressions « vulgaires » pour exprimer sa pensée. Tel est, d'ailleurs, le cas de la plupart des « Pères » latins. On s'en doutait déjà, mais il est bon de le redire, car les vieilles illusions de Rönsch, dans son *Itala und Vulgata*, gardent encore une vie tenace.

Pierre de Labriolle.

Anne de Marquets poétesse religieuse du XVIe siècle, thèse présentée à la Faculté de l'École supérieure des Arts et des Sciences de l'Université Catholique d'Amérique, par Sœur Marie Hilarine Seiler, Washington, 1931, un vol. in-8° de xx-144 p.

Anne de Marquets, née à Marques, près d'Eu, en 1533, fut religieuse dominicaine au Monastère royal de Poissy. Le fameux Colloque de Poissy, en 1561, donna le branle à ses facultés poétiques. Elle célébra en vers la sciences des champions catholiques. Les nouvelles idées littéraires pénétraient jusque dans ce couvent de religieuses cloîtrées. Elle s'inspira des théories de la Pléiade dans le choix des cadres variés où elle enferma son

inspiration : odes, sonnets, « pasquins », et dans sa versification même. C'est dans ses quatre cent quatre-vingt *Sonnets spirituels* qu'elle a donné la mesure de son talent. La sœur Marie Hilarine Seiler convient, au surplus, qu'Anne de Marquets « ne s'élève pas beaucoup au-dessus de la médiocrité ». Mais elle a pensé avec raison que cette moniale, qui fut fort admirée de son temps, qui connu Dorat et Ronsard, et qu'effleurèrent les souffles de l'humanisme, méritait l'étude consciencieuse dont cette thèse offre les résultats.

P. de L.

Norman H. Baynes *Constantine the Great and the christian Church* (The Raleigh Lecture on History, British Academy, 1929). London.

Cette « lecture » d'un des spécialistes les plus qualifiés de l'histoire du IVe siècle, est une thèse avouée, franchement, vigoureusement et persévéramment soutenue d'un bout à l'autre de l'ouvrage. L'auteur y réagit contre les théories diverses de toute la série des critiques modernes qui, rejetant la donnée traditionnelle de Constantin empereur chrétien, veulent ne voir en lui qu'un politique habile, utilisant la force nouvelle de l'Église comme moyen de gouvernement sans adhérer à ses dogmes avec la foi d'un vrai croyant. Aussi bien ces historiens, pour défendre leur interprétation, sont-ils forcés de rejeter de nombreux textes qui nous montrent Constantin serviteur dévoué de la vérité chrétienne, adversaire déterminé de l'hérésie et parlant le langage d'un fidèle convaincu ; bien des difficultés de détail ont permis de les déclarer apocryphes, et des auteurs catholiques, comme Mgr Batiffol, n'ont pas été les derniers à pratiquer des coupes sombres dans cette littérature parfois en effet suspecte à force d'être bien pensante. Mais n'y a-t-il pas, dans ces éliminations successives et qui finissent par faire presque table rase d'une part si considérable de notre documentation historique sur le règne de Constantin, quelque arbitraire ? C'est toute la revendication de M. Norman H. Baynes, qui en vient à reprendre à son compte ces lignes de Boissier, auxquelles on ne saurait dénier le mérite du bon sens et de la finesse psychologique : « Constantin parlait volontiers, il aimait à écrire : il semble donc que nous n'ayons, pour le connaître, qu'à étudier avec soin ce qui nous reste de lui, et que, dans ses lois, dans ses discours, dans ses lettres, nous saisirons aisément les principaux traits de sa figure. Par malheur, quand nous avons affaire à ces grands personnages, qui jouent les premiers rôles de l'histoire, et que nous essayons d'étudier leur vie et de nous rendre compte de leur conduite, nous avons peine à nous contenter des explications les plus naturelles. Parce qu'ils ont la réputation d'être des hommes extraordinaires, nous ne voulons jamais croire qu'ils aient agi comme tout le monde. Nous cherchons des raisons cachées à leurs actions les plus simples ; nous leur prêtons des finesses, des combinaisons, des profondeurs, des perfidies dont ils ne se sont pas avisés. C'est ce qui est arrivé pour Constantin ; on est tellement convaincu d'avance que ce politique adroit a voulu nous tromper que, plus on le voit s'occuper avec ardeur des choses religieuses et faire profession d'être un croyant sincère, plus on est tenté de supposer que c'était un indifférent, un sceptique, qui, au fond, ne se souciait d'aucun culte et qui préférait celui dont il pensait tirer le plus d'avantages. » (*La fin du paganisme*, 4e éd., Paris, 1903, I, pp. 24-25) [1].

Ce qui n'empêche d'ailleurs M. Norman Baynes de s'accorder avec un cri-

1. Norman H. Baynes, *op. cit.*, p. 35-36.

tique aussi radical et aussi redoutablement armé que M. H. Grégoire [1] pour rejeter l'historicité de l'Édit de Milan, où il ne voit qu'un procès-verbal préparé d'avance par Constantin de son entrevue avec Licinius, et d'admettre qu'il a pu y avoir des phases assez différentes dans l'évolution religieuse du fondateur de l'Empire chrétien. La conception, justifiée par les arguments fort sérieux que l'auteur présente, d'un Constantin croyant sincère n'exclut pas l'hypothèse, vérifiée plus d'une fois en d'autres cas au cours de l'histoire, que cette évolution ait commencé par la politique. On peu parfaitement penser, — sans peut-être d'ailleurs avoir le moyen de le démontrer, — que le facteur politique ait été prédominant, ou du moins très étroitement associé au facteur religieux, chez Constantin en 313, puis dans la lutte contre Licinius, et que l'empereur soit venu ensuite à une foi de plus en plus positive, dont on retrouve l'affirmation dans les écrits qui lui sont attribués et dont on lui a peut-être trop contesté la paternité.

Jacques Zeiller.

Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte... — Romanistiche Abteilung. — *Generalregister zu den Bänden I-L* bearbeitet von Erich Sachers. — Weimar, Hermann Böhlaus. Nachfolger, 1932, in-8° de xii-955 pages.

La Table générale de la *Zeitschrift* consacrée au Droit romain s'étend jusqu'au tome L, publié en 1930. Elle intéresse, non seulement les historiens du droit, mais aussi les philologues — et c'est pourquoi nous la présentons ici en insistant fortement sur l'utilité qu'elle leur offrira. Elle est divisée en trois parties ; *Table des sources*, *Table des matières*, *Table des auteurs*. Dans les deux premières surtout, les philologues trouveront de précieuses indications sur lesquelles nous appellerons tantôt leur attention. Mais l'ouvrage débute par un *Index alphabétique des principales sources littéraires* de l'Antiquité et du Moyen Age (p. ix-xii), qui leur permettra de contrôler si la Revue renferme des références à l'auteur dont ils s'occupent.

I. — La *Table des Sources* contient les renvois d'abord aux Sources de l'Antiquité orientale (Égypte, Babylonie, Assyrie, Sumer, Hittites, Israël, Sassanides, Inde) (p. 1-12), puis aux Sources gréco-romaines, transmises « littérairement » parmi lesquelles la seconde place (après les sources juridiques) est réservée aux sources non-juridiques (p. 423-530) de *Achilleus Tatios* à *Zosimos*. L'abondance des citations d'auteurs littéraires dans les 50 premières années de la *Zeitschrift* est telle que les renvois à Cicéron ne remplissent pas moins de 20 pages, et ceux à Démosthène, 10 colonnes. — L'ouvrage passe ensuite aux Index des Inscriptions (p. 530-563), de la numismatique (p. 563), des Papyrus, Diptyques, Ostraka (p. 564-643).

Pour les Sources du Moyen Age la même division est observée : I. dans le domaine germano-romain, sources juridiques, puis sources non-juridiques (p. 657-658) ; II. dans le domaine byzantino-oriental, sources juridiques, puis sources non-juridiques (p. 697-699).

Enfin viennent les Sources canoniques.

La dernière Section concerne les Sources des temps modernes, toutes uniquement juridiques.

II. — La *Table des Matières* est naturellement pleine de mots que les philologues ont intérêt à connaître ; elle est assez détaillée pour qu'y

1. H. Grégoire, *La « conversion » de Constantin* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1931, p. 231-270).

soient précisés les sens particuliers de mots nombreux, comme *actio*, *cautio*, *damnum*, *familia*, *iudicium*, *ius*, *lex*, *mancipatio*, *nexum*, *-us*, *tollere liberum* ou pour qu'y soient repérées les étymologies de certains mots, *furtum*, *parricidas* etc. La Table donne aussi des références à des articles qui ont pu échapper aux auteurs d'histoire littéraire, tels les articles sur Cicéron (quant au Procès de Roscius *comoedus*, voir à ce nom), sur le Droit romain chez les poètes, chez Plaute et chez Térence (la référence à ces trois sujets doit être cherchée p. 839, vol. 2), sur Isaios, voire sur les rapports de la Rhétorique et du Droit ou sur le « Schreibmaterial » de la littérature juridique des Romains. Le mot *Interpolationen*, remarquablement traité, renseignera les philologues sur les termes que les romanistes suspectent. L'article *Papyrusberichte* très détaillé est aussi de première importance.

III. — Dans la *Table des Auteurs* figure d'abord l'*Index des collaborateurs*. L'*Index des travaux signalés dans les Comptes rendus* (toujours très soignés dans la *Zeitschrift*) qui suit constitue une bibliographie des principales études consacrées aux Droits de l'Antiquité ; elle remplace pour partie la Bibliographie des travaux publiés sur le Droit romain en langue germanique, qui manque encore à côté des bibliographies italienne (P. de Francisci) et française (P. Collinet). — Après les *Nécrologies* se trouve un court paragraphe sur les *Nouvelles diverses*.

L'*Appendice à la Table des Sources* comprend la rectification des citations fautives de sources, les *Addenda et Corrigenda*.

Les philologues ne pourront que féliciter, avec nous, M. Erich Sachers du zèle qu'il a mis à dresser cette Table copieuse et la Direction de la *Zeitschrift* d'avoir publié si rapidement cet énorme volume qui était devenu indispensable.

Paul Collinet.

Arthur Christensen, *Les Kayanides* (Det Kgl. Danske Videnskaberne Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser, XIX, 2), — Copenhague, Bianco Lunos Bogtrykkeri, 1932, in-8°, 166 pages.

Cette étude n'intéresse que de très loin la philologie classique. Elle est tout entière consacrée à un des problèmes les plus importants de la tradition légendaire et religieuse de l'Iran ancien : l'historicité de la dynastie des Kayanides. En un français limpide et avec une parfaite connaissance des sources, M. Christensen analyse d'abord le titre de *kavi*, qui a servi à former le nom des Kayanides, et en vérifie l'emploi dans les Gāthās et dans les Yašts de l'Avesta. Pour comprendre le sort ultérieur du titre et qu'il ait pu désigner constamment, à partir du moyen-iranien, une succession de héros légendaires, il faut se rendre compte de ce que l'époque sassanide savait du passé de l'Iran. M. Christensen distingue ici la tradition religieuse et la tradition nationale. Il montre, sur l'exemple de Krsāspa, les transformations variées que subit la figure du héros dans chacune des traditions, et comment le Bundahišn d'une part, le Xvadāy-nāmag (source du Šāh-Nāmeh), de l'autre, ont modelé la légende des Kayanides en y mêlant des souvenirs mythiques ou des faits authentiques. L'étude, qui touche, chemin faisant, à une foule de questions connexes, apporte une importante contribution à l'histoire religieuse de l'Iran, aussi bien par ses conclusions positives que par les hypothèses, très discutables mais suggestives, que l'auteur propose sur la chronologie de certaines parties de l'Avesta.

E. Benveniste.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Demostene, *L'orazione per la corona*, introd. e comm. di P. Treves ; 258 pp. in-8° ; C. Signorelli, Milan, 1933. Pr. 10 L.

Suidae *Lexicon* edd. Ada Adler, pars III ; XVI-632 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1933. Prix br. 40 M., rel. 42 M.

H. Drexler, *Plautinische Akzentstudien, Registerband* ; 72 pp. in-12° ; M. et H. Marcus, Breslau, 1933. Pr. 2 M. 40.

Studi Etruschi, vol. VII ; 507 pp. in-8° ; Firenze, Rinascimento del Libro, 1933. Pr. 135 L.

David M. Robinson, *Excavations at Olynthus*, pl. VII, The terra-cottas of Olynthus found in 1931 ; 111 pp. in-4° + 61 pl. ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1933. Pr. 10 $.

J. E. Harry, *Greek tragedy, emendations, interpretations a. critical notes*, vol. I, *Aeschylus a. Sophocles* ; 222 pp. in-8° ; New-York, Columbia, Univ. Press, 1933.

Dr. Jur. Max Kase, *Restituere als Prozessgegenstand* ; 197 pp. in-8° ; Munich, C. Beck, 1933.

Dr. Aug. Bludau, *Die ägyptischen Libelli u. die Christenverfolgung des Kaisers Decius* ; 79 pp. in-8° ; Fribourg en Brisgau, Herder et Co., 1931.

Alfred Heuss, *Die völkerrechtlichen Grundlagen d. römischen Aussenpo-. litik i. republikanischer Zeit* ; 120 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1933. Pr. br. 7 M. ; rel. 8 M. 50.

Wilh. Kroll, *Die Kultur d. ciceronischen Zeit* : II *Religion, Gesellschaft, Bildung, Kunst* ; 193 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1933. Pr. br. 7 m. 20 ; rel. 8 M.

Ilse Schnelle, *Untersuchungen z. Catulls dichterischer Form* (Philologus Supptbd. XXV, H. III) ; 88 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1933 Pr. br. 5 M. 60 ; rel. 6 M. 80.

Jan van Gelder, *De Woordherhaling bij Catullus* ; 176 pp. in-8° ; N. V. de Zuid-hollandsche Boek-en Handelsdrukkerij, La Haye, 1933.

A. Scholte, *Publii Ovidii Nasonis ex Ponto liber primus, commentario exegetico instructus* ; 180 pp. in-8° ; Amersfurt, J. van Amerongen, 1933.

Stanislas Lyonnet, *Le parfait en arménien classique* (Coll. linguistique publiée par la Soc. de linguistique de Paris, t. XXXVII) ; 188 pp. in-8° ; Paris, Champion, 1933.

Transactions of the American Philological Association, vol. XLIII, 1932 ; Wesleyan University, Middletown, Connecticut, U. S. A.

G. de Budé, *Epictetus et Theophrastus* ; 24 pp. in-8° ; Le Puy-en-Velay, Imprimerie La Haute-Loire, 1933.

E. de Ruyt, *Les récents travaux archéologiques de Rome* (Extr. des « Études classiques », t. II, 4, pp. 417-440).

E. Slijper, *Les origines de la fable d'Enée* : extr. des Mélanges Salverda de Grave.

A. Degrassi, *Istria archeologica*, nov. 1918-déc. 1932; extr. de Aevum, VII, fasc. 2-3.

A. Levi, I *Le dottrine filosofiche della scuola di Megara*; extr. des R. C. de la R. Acad. Naz. dei Lincei, Sc. mor., hist. et philol., sér. VI, vol. VIII, pp. 463-499; II *Sulla metafisica del pitagorismo antico*; extr. de Athenaeum, XI, 3.

W. A. Heidel, *A suggestion concerning Plato's Atlantis*; extr. des Proceedings of the Amer. Acad. of arts a. sciences; vol. 68, 6.

Eug. Manni, *Romulus e parens patriae nell' ideologia politica e religiosa romana*; extr. de il Mondo classico, III, 1933.

H. Janne, *L'Amphitryon de Plaute et M. Fulvius Nobilior*; extr. de la R. belge de philol. et d'hist., t. III, 3.

E. Malcovati, *Note su Cornelio Nepote*; extr. de Athenaeum, XI, fasc. 1.

Hier. Markowski, *De Galliis, Hispaniis, Germania in indice rerum gestarum divi Augusti laudatis*; extr. de Eos, XXXIV, 1932-3.

Edm. Stein, *De Celso Platonico Philonis Alexandrini imitatore*; extr. de Eos, XXXIV, 1932-3.

Joroslaw Ludvíkovský, *Dobrovského Klasická humanita* (L'humanité classique de J. Dubrovský); Travaux de la Fac. des Lettres de l'Un. Komenský à Bratislava; 1933, 160 pp. in-8°.

S. Eitrem, *Das Ende Didos in Vergils Aeneis*; extr. de la « Festschrift, Koht »; Oslo, 1933, pp. 29-41.

G. Furlani, *Le categorie e gli ermeneutici di Aristotele, nella versione siriaca di Giorgio delle Nazioni*; R. Acad. dei Lincei, sér. VI, vol. V fasc. I.

Edgar H. Sturtevant, *A comparative grammar of the hittite language*; 320 pp. in-8°; Linguistic Soc. of America, Univ. of Pennsylvania, Philadelphia, 1933.

Adolf Kleingünther, ΠΡΩΤΟΣ ΕΥΡΕΤΗΣ, *Unters. z. Gesch. einer Fragestellung*; 155 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich, 1933. Pr. br. 10 M.; rel. 11 M. 50.

Walter Arend, *Die typischen Scenen bei Homer* (Problemata, H. 7); VIII-182 pp. in-8° + 1 carton; Berlin, Weidmann, 1933. Pr. br. 12 M.

Otto Rieth, *Grundbegriffe der stoischen Ethik* (Problemata, H. 9); X-209 pp. in-8°; Berlin, Weidmann. Pr. br. 14 M.

Herbert Weir Smith, *Catalogue of the manuscripts of Aeschylus*; 62 pp. in-8°; repr. from Harvard Studies in Classical Philology, vol. XLIV, 1933.

Platon, *Œuvres Complètes*, VIII, 1; *La République*, l. IV-VII, texte ét. et tr. par E. Chambry; 186 pp. doubles; Paris, Les Belles Lettres, 1933. Pr. 30 fr.

Aristote, *Le second livre de l'Économique*, par B. A. van Groningen; 218 pp. in-8°; Leyde, A. W. Sijthoff, 1933. Pr. br. 7 fl. 90; rel. 8 fl. 90.

Karl Preisendanz, *Papyrusfunde u. Papyrusforschung*; xvi-372 pp. in-8°; Leipzig, K. W. Hiersemann, 1933.

Dr. J. Sykutris, *Die Briefe der Sokrates u. der Sokratiker* (St. z. Gesch. u. Kultur des Altertums, XVIII, 2); 125 pp. in-8°; Paderborn, Schöningh, 1933. Pr. br. 6 M. 80.

Paul Gallay, *Langue et Style de saint Grégoire de Nazianze dans sa Correspondance*; 112 pp. in-8°; J. Monnier, 1933.

A. D. Nock, *Conversion, the old and the new in religion from Alexander the Great to Augustine of Hippo*; xii-309 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press, 1933. Pr. 15 sh.

Plaute, *Comédies*, t. II, *Bacchides, Captiui, Casina*; texte ét. et tr. par A. Ernout; 234 pp. doubles en majeure partie; Paris, Les Belles Lettres, 1933. Pr. 30 fr.

Einar Löfstedt, *Syntactica, Studien u. Beiträge z. Historischen Syntax der Lateins, II : Syntaktisch-Stylistische Gesichtspunkte u. Probleme*; xiii-492 pp. in-8°; Lund, C. W. K. Gleerup, 1933. Pr. 100 fr.

A. C. Juret, *Système de la syntaxe latine*, 2e éd. entièrement refondue; 466 pp. in-8° (Public. de la Fac. des Lettres de Strasbourg, F. 34); Paris, Les Belles Lettres, 1933. Pr. 50 fr.

G. Kar, *Thoughts on the mediaeval lyric*; 98 pp. in-8°; Oxford, Basil Blackwell, 1933. Pr. 5 sh.

Properce, *The Elegies of Propertius*, ed. with an Introd. an a Comment. by A. E. Butler and E. A. Barber; lxxxiv-408 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press. Pr. 22 sh.

Dr. Franz Josef Dölger, *Antike u. Christentum, Kultur- u. Religionsgesch. Studien*, B. IV, H. 2; pp. 81-152; Münster i. Westfalen Aschendorff, 1933. Pr. 5 M.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3e n. bearb. Aufl., Lief. 14; Heidelberg, C. Winter, 1933. Pr. 2 M. 50.

Lillian M. Wilson, *Ancient textiles from Egypt in the University of Michigan Collection*; 77 + xxiii pl. in-4°; Ann Arbor, Univ. of Michigan Press, 1933.

Thomas Fitzhugh, *Aristotle and the aryan voice*; xviii-78 pp. in-8°; Charlottesville, Univ. of Virginia, Anderson brothers, U. S. A. Pr. 3 $.

C. Lucilii *Saturarum reliquiae*, ed. N. Terzaghi; vii-pp. in-8°; Firenze, F. Le Monnier, 1934. Pr. L. 15.

Hygini *Fabulae rec., proleg., comment. append.* instr. H. I. Rose M. A.; xxxi-216 pp. in-8; Leyde, A. W. Sijthoff, 1933. Pr. br. 10 fl. 50; rel. 11 fl. 50.

Willy Theiler, *Porphyrios u. Augustin* (Schr. d. Königsberger Gelehrter Ges., Geistenswiss. Kl. 10, 1); 72 pp. in-4°; Halle a. Saale, Max Niemeyer, 1933. Pr. 7 M.

Erik J. Holmberg, *Zur Geschichte des cursus publicus*; 160 pp. in-8°; Uppsala, A. B. Lundequistska Bokhandeln, 1933.

H. Vroom, *Le psaume abécédaire de St. Augustin et la poésie latine rythmique* (Latinitas Christianorum primaeva, ed. cur. Jos. Schrijnen);

66 pp. in-4°; Nimègue, Dekker, v. d. Vegt, W. v. Leeuwen, 1933. Pr. 1 fl. 75.

Fred. W. Shipley, *Agrippa's building activities in Rome*; 97 pp. in-8°; Washington Univ. St., New Series, Language a. Literature, N° 4, 1933.

Symbolae Osloenses, fasc. XII; 101 pp. in-8°; Oslo, Brøgger, 1933.

G. Sanna, *Per una bibliografia dell' età romana imperiale*; estr. d. Rivista *La Nuova Italia*, 1933; 7 pp. in-4°.

Ruris facies vespere; accedunt tria carmina laudata; Amsterdam, Acad. royale néerlandaise, 1933.

I. Cazzaniga, *De Niobes Aeschyli fragmento super edito* (estr. d. R. Ist. di Sc. e L., R. C., LXVI, pp. 843-852); Milano, U. Hoepli, 1933.

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIV.

LA FAÇON DE DÉSIGNER LES FIGURES DE RHÉTORIQUE DANS LA *RHÉTORIQUE A HÉRENNIUS* ET DANS LES OUVRAGES DE RHÉTORIQUE DE CICÉRON

Cette étude est la première d'une série sur la langue de la rhétorique en latin.

Je commence par Cicéron, parce que tous ceux qui ont eu à consulter ou à traduire ses ouvrages de rhétorique savent quelles difficultés leur a souvent opposées la fluidité de la langue. Le même terme technique a des sens très différents, même dans des phrases voisines[1]. A une même idée correspondent plusieurs mots ou plusieurs périphrases. Pour traduire le grec ἀναδίπλωσις, on trouve *conduplicatio*, *geminatio uerborum*, *duplicare uerba*, *duplicata uerba geminata uerba*. La période se dit *ambitus*, *circuitus*, *circumscriptio*, *complexio*, *comprensio*, *conclusio*, *constructio*, *continuatio*, *conuersio*, *cursus*, *orbis*, *perihodus*[2], et tous ces mots, sauf *ambitus*, *circuitus*, *comprensio*, *orbis* et *perihodus*, expriment jusqu'à cinq autres idées techniques.

Ce phénomène n'a rien qui doive surprendre ; il fallait créer la langue de la rhétorique à Rome et il était nécessaire de procéder par tâtonnements, par approximation, si l'on me passe cette expression. C'est ce que l'on verra bien en étudiant la manière dont Cicéron exprime l'idée rendue en grec περίοδος[3].

On comprend donc que, à plusieurs reprises, et tout récemment encore, un des hommes qui connaissent le mieux Cicéron, le P. Laurand, ait réclamé la composition d'un dictionnaire complet des œuvres de rhétorique. En effet, jusqu'à présent, pour se guider, en dehors des éditions[4], des travaux de détail[5], et des

1. V. par exemple le mot *ratio* dans le *de Inventione*, 1, 17, 18 et 19.
2. Cf. *Orator*, 208 et 228.
3. Je me permets de renvoyer à mon article dans les Mélanges Paul Thomas.
4. Surtout l'édition du *Brutus* de Martha, celle de l'*Orator* de Sandys, et les *Morceaux choisis des ouvrages de rhétorique* d'Émile Thomas.
5. En ce qui concerne le sujet traité ici, les études de Monse (Progr. du Gymnase de Waldenburg. i. Schl.).

ouvrages généraux, comme le *Thesaurus* des Cinq Académies, on ne peut guère consulter que quatre études : le *Lexicon technologiae Latinorum rhetoricae*, d'Ernesti (1797), l'ouvrage que Volkmann a consacré à la rhétorique des Grecs et des Romains, la thèse française de Causeret, enfin le *Handlexikon* de Cicéron composé par Merguet. Tous quatre peuvent rendre service. Mais le premier est vieilli. Le second ne donne pas tous les termes ; en outre son impression particulièrement dense le rend difficile à consulter. La thèse de Causeret, sans être aussi défectueuse qu'on s'est plu à l'écrire, présente un double inconvénient : elle aussi est incomplète, et, en même temps, embrasse trop de choses, étudiant la langue de la rhétorique et de la critique littéraire, non seulement chez Cicéron, mais chez tous les rhéteurs, tous les déclamateurs et tous les grammairiens ; d'autre part, elle synthétise trop, rapprochant, sans en avertir suffisamment, les mots de sens voisin, comme *solutus* et *dissolutus*, *ornare* et *exornare*, etc. Enfin, dans le *Handlexikon*, on ne trouve que les mots les plus importants.

Si j'ai porté d'abord mon attention sur les figures de rhétorique, c'est que le sujet forme un tout nettement délimité. D'autre part, l'étude, m'a-t-il semblé, aide bien à comprendre la formation de la langue technique à Rome.

On ne s'étonnera d'ailleurs pas que, à l'exemple de Causeret dans sa thèse et pour les mêmes raisons, j'aie, aux ouvrages de rhétorique de Cicéron, ajouté la *Rhétorique à Hérennius*.

Cette étude se divisera en deux parties inégales :

1° Termes généraux employés pour désigner les figures.
2° Termes employés pour désigner chaque figure.

Nous avons suivi l'ordre alphabétique des mots latins. Les mots grecs entre parenthèses sont ajoutés par nous [1], à moins qu'ils ne soient accompagnés d'une référence.

---

1. Pour gagner de la place, nous avons, à l'exemple de Merguet, dans son *Handlexikon*, désigné les différents ouvrages par les abréviations suivantes :

B = *Brutus* ;	O = *Orator* ;
D = *de Oratore* ;	*Opt* = *de optimo genere oratorum* ;
H = *Rhétorique à Hérennius* ;	P = *Partitiones Oratoriae* ;
I = *de Inuentione* ;	T = *Topiques*.

De plus, pour les passages cités, nous nous sommes bornés, toujours comme Merguet, à l'indication du livre (le cas échéant) et du §, abstraction faite des chapitres. Cette numérotation se rapporte à la Collection Garnier pour la *Rhétorique* et le *de Inventione*, à la Collection Guillaume-Budé pour les autres ouvrages.

H 1, 5, 9 ; 3, 7 veut dire : *Rhétorique à Hérennius*, §§ 5 et 9 du livre I, § 7 du livre III.

O 14, 125 veut dire : *Orator*, §§ 14 et 125.

1° TERMES GÉNÉRAUX

Nous croyons, ici, devoir observer une fois pour toutes que nous avons laissé de côté les mots qui ne sont pas spécifiquement techniques, c'est-à-dire qui, pour être appliqués à la rhétorique, n'en conservent pas moins leur sens courant. C'est ainsi, par exemple, que, dans deux endroits seulement, nous pouvons affirmer que *ornamenta* correspond au grec σχήματα, au lieu d'admettre la traduction « ornements ». De même pour *conformatio*, proprement « tour donné à la pensée ».

Conformationes sententiarum B 140 ; *c. uerborum* D 3, 208.

Exornatio déterminé par *sententiarum* H 4, 18, par *uerborum* H 4, 18. — Au pluriel H 4, 16. Déterminé par *sententiarum* H 4, 46, 56, par *uerborum* H 4, 42, 46, 56, 58, par *sententiarum aut uerborum* H 4, 11, 18, 56.

Figurae Opt. 14 (introduit par *tamquam*), 23.

Flores O 65. Déterminé par *uerborum sententiarumque* D 3, 96.

Formae Opt 14 *f. sententiarum orationisque* (σχήματα B 69) B 69.

Formae et lumina (σχήματα O 181), introduit par *tamquam* et déterminé par *orationis* O 181.

Immutationes uerborum (τρόποι B 69) B 69.

Lumina (σχήματα O 83) D 3, 205 O, 83. Déterminé par *dicendi* D 2, 119, par *orationis* (= *uerborum*) O 135. par *sententiarum* D 3, 201 B 275 O 85, 95, par *uerborum singulorum* et *collocatorum* O 134, par *uerborum simplicium coniunctorumque* P 19.

Ornamenta (σχήματα T 34) O 83 T 34.

Donc, dans la *Rhétorique à Hérennius*, un seul terme, que ne reprend pas Cicéron. Il se sert, lui, de sept mots différents : trois apparaissent dans le *De Oratore* (*conformationes*, *flores*, *lumina*) ; il s'en ajoute deux dans le *Brutus* (*formae*. *immutationes*), un dans l'*Orator* (*ornamenta*), un enfin dans le *de Optimo genere dicendi* (*figurae*).

Pour rendre l'idée de figures, les mots sont eux-mêmes figurés. Rien ne traduit σχήματα. La racine de *immutationes* rappelle celle de τρόποι. Comme l'écrit Causeret, « les figures dans le discours, ce sont les fleurs dans la prairie, les couleurs et les lumières dans un tableau, les joyaux et les brillants dans la parure ; elles donnent du relief, de l'éclat et un ton particulier (c'est moi qui ajoute les quatre derniers mots) ; de là, pour exprimer l'idée de « figures », ces termes ingénieux et élégants.

2° TERMES EMPLOYÉS POUR DÉSIGNER CHAQUE FIGURE

Abscissio « réticence », variété de la *significatio*, H 4, 67.

Abusio (κατάχρησις O 94 « catachrèse »), H 4, 45 O 94.

Abuti (cf. *abusio*) *uerbis* H 4, 45 D 3, 169 O 94 P 17.

Addubitare quid potius aut quo modo dicas (διαπόρησις ou ἀπορία) O 137.

Adiunctio, figure consistant à rattacher plusieurs mots ou membres de phrase à un seul verbe, placé soit au commencement, soit à la fin de la phrase (ἐπίζευξις, συνεζευγμένον) H 4, 38 D 3, 106.

Adiungitur iteratum uerbum, « anaphore » O 135.

Adnominatio, « paronomase » H 4, 29, 30, 31, 32.

Aduersa contrariis referre O 65.

Aequalitas « balancement » *uerborum* P 21.

Alia plane narratio (ἀλληγορία O 94) O 94.

Anteoccupare quod uideas opponi, figure consistant à prévenir une objection (πρόληψις) O 138. De même *anteoccupatio* D 3, 205.

Ascendere a minoribus ad maiora, « gradation ascendante » (κλῖμαξ) P 12. De même *ascendere gradatim ab humilioribus ad superiora* P 54.

Audere libentius quid = παρρησία O 138.

Auertere : *ab eo quod agitur auertere animos*, « détourner les esprits de la question » ; cf. *inductio* O 138.

Breuitas, « brachylogie » H 4, 68. De même *distincte concisa breuitas* D 3, 202. Sens analogue du mot dans *similitudo per breuitatem* H 4, 59, 60.

Cadere, avec *pariter* ou un synonyme, donne une périphrase qui correspond au grec ὁμοιόπτωτον : *cadens similiter* H 4, 28 ; *cadentia similiter uerba* H 4, 18, 32 ; *uerba quae cadunt similiter* D 3, 206 O 135, 220 ; *eodem pacto cadentia uerba* O 84 ; *uerba quae eundem referunt in cadendo sonum* O 38.

Casus. 1. *quod in multis casibus ponitur* (πολύπτωτον) D 3, 207 ; de même *ejusdem nominis casus saepius commutantur* O 135. 2. *casus in exitu similes* (ὁμοιόπτωτον) O 164.

Circumitio, « périphrase » H 4, 43.

Circumscriptio. Même sens. D 3, 207.

Coercere (« réduire au silence ») *interpellatorem* O 138.

Commendatio, figure consistant à avertir l'auditeur de ce dont il doit se défier, D, 3, 205.

Comminatio (ἀπειλή) D 3, 205.

Commorari. V. *haerere*.

Commoratio (ἐπιμονή) H 4, 58. De même *commoratio una in re* D 3, 202.

Communicatio (« quasi cum iis ipsis apud quos dicas deliberatio » ἀνακοίνωσις), D 3, 204.

Commutare : *uerba leuiter commutata ponuntur* (παρονομασία) O 135. — V. aussi *inflexus*.

Compar (ἰσοκῶλον) H 4, 27.

Comparare : *comparare similitudines* (παραβολή) O 138 ; *uerba uerbis comparantur quae similiter cadunt* (ὁμοιόπτωτον) O 220.

Complexio, figure qui consiste à commencer et à terminer un membre de phrase par le même mot (συμπλοκή) H 4, 20.

Conciliatio (= captatio benevolentiae, παρασκευή) D 2, 216; 3, 205.

Conclusa similiter (ὁμοιοτέλευτα) O 84.

Conclusio « résumé », H 4, 41, 56.

Concursio, v. *impetus*.

Conduplicatio (ἀναδίπλωσις) H 4, 38.

Conferre culpam in aduersarium O 137.

Conformatio, « prosopopée » H 4, 66.

Conicere : *in idem uerbum conicitur oratio*, figure qui consiste à ramener le même mot à la fin de plusieurs membres de phrases successifs (ἀντιστροφή) O 135.

Coniunctio, emploi du même sujet pour plusieurs verbes, H 4, 38.

Contentio (ἀντίθεσις) H 4, 21, 58 D 2, 205.

Continenter unum uerbum non eadem sententia ponitur, employer le même mot à peu de distance, avec des significations différentes, O 135. — Cf. *ponitur*.

Continuata plura uerba tralata = allégorie, D 3, 166. De même *plures continuae tralationes* O 94.

Continuatum, accumulation de courtes phrases, D 3, 207.

Contraria comparantur O 38. *Contraria opponuntur* O 164, 166. *Contraria referenda* O 168. *Contrariis relata contraria* O 135, 175. *Contrariorum relatio* O 166. Toutes ces périphrases à correspondent ἀντίθετα.

Contrarium. 1. (ἐναντιότης) H 4, 25, 27, 56 ; 2. (ἀντίθετον) D 3, 207 ; *contrarium contrario opponitur* O 220.

Conuersio : 1. Figure qui consiste à amener le même mot à la fin de plusieurs membres de phrases, H 4, 19. De même *conuersio eiusdem uerbi in extremum* D 3, 206 ; 2. Renversement des termes (ἀντιμεταβολή) D 3, 207.

Conuertere in hilaritatem risumue (χαριεντισμός) O 138.

Correctio, rectification (ἐπανόρθωσις) H 4, 36 D 3, 203, 207. De même *corrigimus nosmet ipsos quasi reprendentes* O 135.

Declinare a proposito et deflectere sententias, faire une digression, O 137. De même *declinare aliquantum a proposito* O 138.

Declinatio : 1. « prétérition » D 3, 207 ; 2. digression P 52.

Declinatio breuis a proposito, courte parenthèse D 3, 205.

Definire : 1. *definire similiter extrema* (ὁμοιοτέλευτα) O 65. De même *similiter definita* O 175 ; 2. *Cum transegeris iam aliquid, definire*, arrivé à la fin du développement, le résumer d'une façon précise O 137.

Definitio (ὅρος) H 4, 35.

Deflexum. V. *immutatum*.

Deliberare : *saepe cum iis qui audiunt, nonnumquam etiam cum aduersariis quasi deliberare* (ἀναχοίνωσις) O 138.

Deminutio, « litote », H 4, 50.

Demonstratio, « hypotypose » H 4, 68.

Denominatio, sorte de métonymie, H 4, 43.

Denuntiare quid caueant, mettre l'adversaire sur ses gardes, O 138.

Deprecari, appel à la pitié, O 138. De même *deprecatio* D 2, 339 ; 3, 107, 205.

Describere hominum sermones moresque O 138.

Descriptio (ἀπογραφή, ὑπογραφή) H 4, 51 D 3, 205.

Desinere similiter, ὁμοιοτέλευτα H 4, 28. De même *desinentia similiter uerba* H 4, 5, 32 et *quæ similiter desinunt* D 3, 206, O 135.

Dicere : *alia dicentis ac significantis dissimulatio* D 3, 203. *Contra ac dicat accipi ac sentiri uelle* (εἰρωνεία) O 137. De même *aliud dicitur, aliud intellegendum est* D 3, 166, *alia dicuntur ac sentias* D 2, 269, *non ut dictum est intellegitur, sed ut sensum est* D 3 168 et *alia dici, alia existimari* P 22.

Digestio, μερισμός, διαίρεσις, D 3, 205.

Digredi, employé absolument, « faire une digression » D 2, 80, 312, 319.

Digressio « digression » D 2, 312 ; 3, 205 et 207 P 15.

Diiunctio, « disjonction », figure qui consiste à séparer par plusieurs mots deux termes qui se construisent ensemble, H 4, 38 D 3, 207. De même *disiunctio* T 56.

Dinumeratio, figure qui consiste à bien distinguer les parties d'une énumération, D 3, 207.

Disiunctum, « anaphore » H 4, 37. De même *disiunctio* H 4, 38.

Dispertire : *ut aliud alii tribuens dispertiat*, figure qui consiste à bien distinguer les différents aspects d'une chose et à les examiner successivement O 138,

Dissimulantia (εἰρωνεία) D 2, 270.

Dissimulatio (d°) D 2, 269, 272, 275, 289. V. *dicere*.

Dissipatio, opposition au moyen de particules, D 3, 207.

Dissolute (ἀσυνδέτως) : *cum demptis coniunctionibus dissolute plura dicuntur* O 135.

Dissolutiones (ἀσύνδετον) P 21. De même *dissolutum* H 4, 41 D 3, 207.

Distincte concisa breuitas. V. *breuitas*.

Distinctio : *eiusdem uerbi crebrius positi quaedam distinctio*, figure qui consiste à employer plusieurs fois le même mot avec des nuances de sens différentes, D 3, 206.

Distributio (comme *diuidere*) H 4, 47 D 3, 203.

Diuidere in partes, établir des divisions O 137.

Diuisio, sorte de dilemme, mais qui peut avoir plus de deux branches, H 4, 52.

Dubitatio, comme *addubitare*, D 3, 205.

Ducere : *ducitur ab eodem uerbo oratio*, « anaphore » O 135.

Duplicare uerba (ἀναδίπλωσις) O 135. De même *duplicata uerba* P 20, 21, 54.

Effictio « portrait », H 4, 63.

Effrenatio, degré supérieur de la παρρησία D 3, 205.

Exclamatio H 4, 22 D 3, 207 B 234, *exclamatio uel admirationis uel questionis* O 135.

Exemplum « rapprochement » (παράδειγμα, voir I 1, 49) H 2, 46 ; 4, 5, 56, 62 I 1, 49 D 3, 205 B 167. De même *exemplis uti* O 138.

Expeditio, figure consistant à passer en revue les divers sens possibles dans un cas donné et à les écarter tous, sauf un, H 4, 40.

Expolitio, figure consistant à s'arrêter sur la même idée, tout en ayant l'air d'exprimer des idées différentes, H 3, 54, 58, 62.

Expositio. V. *percontatio*.

Exsecrari O 138. De même *exsecratio* (ἀρά) D 2, 288 ; 3, 205.

Exsuperatio « exagération », un des aspects de la *significatio* H 1, 10 ; 4, 67.

Exsuscitatio, sous-variété de l'*expolitio*, « *cum et nos commoti dicere uideamur et auditoris animum commouemus* » H 4, 55, 56.

Extenuatio, « litote » D 3, 202. De même *extenuare* O 137.

Familiaris : *ut* (*orator*) *fiat eis apud quos dicat f.* = *captatio beneuolentiae* O 138.

Fictae personae loquuntur « prosopopée » P 55.

Frequentare multa aceruatim, accumuler à la file un grand nombre de mots rendant la même idée, O 85.

Frequentatio, figure consistant à réunir en un faisceau les preuves répandues dans tout le discours ou les soupçons jetés sur l'adversaire, H 4, 52, 53.

Geminata uerba (ἀναδίπλωσις) P 21, 72. De même *geminatio uerborum* D 3, 206.

Gradatim sursum uersum reditur, « gradation descendante » O 135. *Quae ascendunt gradatim ab humilioribus ad superiora*, « gradation ascendante » P 54.

Gradatio (*in qua non ante ad consequens uerbum descenditur quam ad superius descensum est*) H 4, 34 D 3, 207.

Haerere una in re in eademque commorari sententia (κατὰ τοῦ αὐτοῦ Julius Victor, Halm 433, 33) O 137.

Hilaritas (χαριεντισμός) O 139. De même *in h. impulsio* D 3, 205 et *in h. risumue conuertere* O 138.

Illusio (διασυρμός, χλευασμός) D 3, 202.

Imago (εἰκών) H 4, 62 I 1, 49 D 2, 265, 266 ; 3, 207.

Imitatio rerum ac uitae, uel in personis, uel sine illis (μίμησις, χαρακτηρισμός) D 3, 204. De même *imitatio uitae naturarumque* O 139.

Imminutio, emploi d'une forme syncopée (?) D 3, 207.

Immutare uerba « faire une métonymie » P 17. *Immutata uerba* D 3, 169 *mutata uerba* O 92, *immutatio* D 3, 167, 207 O 94, métonymie. Cf. *inflexum*.

Immutatum uerbum atque deflexum paronomase D 3, 206.

Impetus : *in eadem uerba impetus et concursio*, figure impliquant la reprise du même mot au début et à la fin de membres de phrase (παραπλόκη, κοινότης) D 3, 206.

Implorare P 47.

Improuisum quiddam, emploi d'un terme inattendu, D 3, 207.

Impulsio. V. *hilaritas*.

Inducere personam aut rem, « prosopopée » I 1, 99. De même *muta quædam loquentia inducere* O 138.

Inductio erroris, figure par laquelle on induit l'auditeur en erreur en le détournant de ce qui est en question, D 3, 205.

Inductio ficta personarum, « prosopopée » D 3, 205.

Inflexio atque immutatio uerborum P 19. V. *inflexum*.

Inflexum immutatumque uerbum D 3, 108 désigne deux formes de métonymie, la première *Afri* pour *Africa* ou *Roma* pour *Romani*, la deuxième *Ceres* pour *fruges*. De même *inflexum commutatumque uerbum* D 3, 168.

Intellectio, « synecdoche » H 4, 44. De même *cum intellegi*

uolumus aliquid, aut ex parte totum aut ex toto partem D 3, 168.

Interpellatio, « interruption » D 3, 205.

Interpretatio, συνωνυμία H 4, 38.

Interrogare : *interrogamus nosmet ipsi* (ἀτόφασις) P 47. — *Interrogando urgere*, harceler l'adversaire de questions (ἐπερώτησις, Julius Victor, Halm 433, 33) O 137.

Interrogatio, ἐρώτημα, H 4, 22.

Interruptum, ἀποσιώπησις D 3, 207.

Iracundia D 3, 205. De même *irasci* O 138.

Irrisio H 1, 10. De même *irridere* O 137.

Iterare uerba, employer plusieurs synonymes, O 135 ; cf. *iterata uerba* P 54 et *iterata saepius uerba* P 21. — *Iterare quod dixit*, « reprendre une idée » O 137.

Iteratio, reprise d'une idée D 3, 203.

Iteratio uerborum, cf. *iterare uerba* H 4, 38 O 85.

Laesio, attaque personnelle, D 3, 205.

Licentia, παρρησία, H 4, 48, 49, 50.

Loqui : *muta loquuntur*, « prosopopée » T 45. De même *fictae personae et muta loquuntur* P 55.

Mederi « se justifier » O 138.

Mortuos ab inferis excitare, « prosopopée », T 45.

Mutata uerba V. *immutare*.

Notatio, ἠθοποιία H 4, 63, 65.

Obiurgare, ἐπιτίμησις ou ἐπίπληξις O 138. De même *obiurgatio* D 3, 205.

Obsecratio D 3, 205.

Occultatio, « prétérition » H 4, 37.

Optare = εὐχή O 138 P 47. De même *optatio* D 3, 205.

Ordo, figure consistant dans la place des mots, D 3, 207.

Par entre dans un grand nombre de locutions qui correspondent au grec ἰσόκωλον : *par pari refertur* O 220 *paria paribus adiuncta* O 175 *paria paribus redduntur* O 164 *paria paribus referre* D 3, 206 O 65 P 72 *paria paribus relata* O 84 *paria paribus respondent*, P 21 *uerba uerbis quasi dimensa et paria respondent* O 38.

Pariter. V. *Terminare*.

Percontari = ἐρώτημα, ἐρώτησις P 47.

Percontatio expositioque sententiae suae, poser des questions à l'adversaire, et, en y répondant, exposer son propre sentiment D 3, 203.

Percursio, « allusion rapide » D 3, 202.

Permissio = *cum ostendemus in dicendo nos aliquam rem totam tradere et concedere alicuius uoluntati* H 4, 39 D 3, 207.

Permutatio = *oratio aliud uerbis aliud sententia demonstrans* H 4, 46.

Peruersio, une des espèces de la *transgressio* H 4, 44.

Ponitur continenter unum uerbum non eadem sententia (*sententia* voulant dire « sens ») H 4, 21.

Ponitur idem uerbum modo in hac modo in altera re, variété de la *traductio* H 4, 21.

Praecisio, « suspension » H 4, 41.

Praemunire ante = πρόληψις, προδιόρθωσις O 137. De même *praemunitio ad id quod aggrediare* D 3, 204.

Praeterire : *aliquid praetereuntes cur id faciamus ostendimus* O 135.

Progressio = gradation ascendante, D 3, 206.

Promissio = promettre de dire la vérité, D 3, 205.

Pronominatio = antonomase, H 4, 42.

Proponere quid dicturus sis O 137. De même *propositio quid dicturus sis* D 3, 203.

Purgatio D 3, 205.

Ratio : *in distributis supposita ratio* = explication jointe à chaque point du développement, D 3, 207. — *Ad propositum subiecta ratio* = donner la raison de ce que l'on avance, D 3, 207.

Ratiocinatio, « série de questions que l'orateur se pose à lui-même, de façon que la réponse qu'il donne à chacune l'entraîne à se poser la question suivante « (Émile Thomas) H 4,23.

Reditus ad propositum = retour à l'idée principale, D 3, 203.

Referre : *quod de singulis propositis dictum refertur ad singula* = zeugma, D 3, 207. — *Idem uerbum ad extremum refertur*, ramener à la fin de la phrase un mot employé auparavant O 135. — *Relata contrarie uerba* = ἀντίθετα D 2, 263.

Relatio = hypallage, D 3, 207. — *Relatio contrariorum* = ἀντίθετον O 166.

Relinquere ac neglegere aliquid (παράλειψις Julius Victor, H 433, 35) O 137.

Repetitio = anaphore, H 4, 19. De même *repetitio crebra eiusdem uerbi a primo* D 3, 206.

Reprensio = rectification D 3, 207.

Respondere sibi ipsi quasi ad interrogata = αἰτιολογία O 137. De même *responsio sibi ipsi* D 3, 207.

Respondere : *uerba uerbis quasi dimensa et paria respondent* = ἰσόκωλα O 38.

Reticentia = ἀποσιώπησις. D 3, 205. De même *aliquid reticere se dicere* O 138.

Reuocare se ipse, se rappeler soi même à la question, O 137.

Reuocatio uerbi, figure consistant à employer le même mot à la fin d'un membre de phrase et au début du suivant, D 3, 206.

Rogatio = ἐρώτησις, D 3, 203.

Seiunctio ab eo quod est dictum, figure par laquelle on abandonne un développement, D 3, 203.

Sententia = « sentence », règle de conduite pour la vie pratique. H 4, 7, 24, 25, 27, 65.

Sentire : *aliter sentias ac loquare*, cf. *intellectio* D 2, 269.

Sermocinatio, sous-variété de l'*expolitio*, « cum alicui personae sermo attribuitur » H 4, 54, 55, 65.

Significatio = *res quae plus in suspicione relinquit quam positum est in oratione* H 4, 67 D 2, 268, De même *significatio màior quam oratio* O 139 et *plus ad intellegendum quam dixeris significatio* D 3, 202.

Simile = παραβολή H 2, 46 ; 4, 56, 60, 61.

Similia similibus referuntur (πάρισα) P 72. De même *quae sunt inter se similia* D 3, 206.

Similitudo : 1. un des aspects de la *permutatio*, « *cum translationes plures frequenter ponuntur a simili oratione ductae* » H 4, 46. — 2. = *simile* H 1, 10 ; 4, 59, 60, 61, 62 I 2, 25, 67 D 1, 240 ; 2, 265 ; 3, 205 B 143 O 138. — V. *comparare*.

Subicere : *rem dicendo subicere oculis* = hypotypose. O 139.

Subiecta : *ad propositum subiecta ratio*, comme *subiectio* 1. D 3, 207.

Subiectio.

1. figure consistant à accompagner immédiatement une proposition de ses preuves, H 2, 28 ; 4. 24 ;

2. figure consistant à poser à l'adversaire une série de questions et à profiter immédiatement des réponses favorables à la cause que l'on défend, H 4, 33, 34 ;

3. cf. *subicere* : *rerum quae geruntur sub aspectum paene subiectio* D 3, 202.

Summutare uerba pro uerbis (ὑπαλλαγή O 93) O 93.

Superlatio = hyperbole, H 1, 10 ; 4, 44.

Supplicare O 138.

Supra : *rem supra ferre quam fieri possit* = hyperbole, O 139.

Supralatio ueritatis atque traiectio = hyperbole, D 3, 203.

Terminare pariter extrema = ὁμοιοτέλευτα O 38.

Tollere uerba incredibiliter = hyperbole, P 17.

Traductio, figure consistant à répéter adroitement le même mot H 4, 20.

Traductio atque immutatio in uerbo = métonymie + hypallage, D 3, 167.

Traicere uerba = hyperbate, O 229, 231.

Traiectio

1. = transposition. Déterminé par *sententiarum* H 4, 39; par *uerborum* (hyperbate) H 4, 18, 29, 44 O 230;

2. v. *supralatio*.

Transferre sous-ent. *uerba* (μετωνυμία O 93) O 93.

Transferre uerbum ou *uerba* = employer les mots métaphoriquement. — *T. uerbum* D 3, 155, 164, 169. — *T. uerba* D 3, 149, 157, 163, 167 O 65, 81, 176, 202 P 17. — *Quae similitudinis causa ex aliis uerbis transferuntur* D 3, 49.

Transgressio, forme la plus large de l'hyperbate, H 4, 44. De même *transgressio uerborum* D 3, 207.

Transitio

1. « digression » H 1, 14.

2. « transition » H 4, 35.

Translatio = métaphore, H 4, 45, 46, 61 D 2, 262; 3, 156, 158, 160, 165,169 O 81, 85, 94, 134 T 32. — De même *t. uerbi* D 2, 261; 3, 155 T 31, ou *t. uerborum* D 3, 197.

Translatum uerbum H 4, 15 D 3, 152, 155, 157, 158, 159, 161, 163, 164, 167, 169, 170, 201 B 274 O 80, 92, 186, 201 Opt. 4 P 20, 53, 72.

Versare multis modis eadem = présenter la même idée sous plusieurs formes, O 137.

Vox quaedam libera = παρρησία D 3, 205.

Urgere interrogando, v. *interrogare*.

Que nous apprend l'examen de cette liste ? D'abord, comme nous l'avions annoncé, le même terme peut avoir deux sens très différents : tel est le cas de *contrarium*, *conuersio*, *declinatio*, *disiunctio*, *similitudo*, *subiectio*, *transitio*. Mais, si l'on fait abstraction de la *Rhétorique à Hérennius*, la liste se réduit à *disiunctio*, *conuersio*, *declinatio*, *subiectio*.

De même, peu de figures sont désignées par plusieurs termes techniques différents. Dans la *Rhétorique à Hérennius*, nous citerons *disiunctio*, *disiunctum* et *repetitio*, qui, tous trois, désignent l'anaphore. Chez Cicéron, *correctio* et *reprensio* sont synonymes; de même *declinatio* et *digressio*, *traiectio uerborum* et *transgressio uerborum*; *interruptum* et *reticentia* correspondent au grec ἀποσιώπησις, « qui, nous dit Quintilien (9, 2. 54), est appelée par Cicéron *reticentia*, par Celsus *obticentia*, par quelques-uns *interruptio* ». La périphrase se dit *circumitio* dans la *Rhéto-*

rique, *circumscriptio* chez Cicéron ; la litote *deminutio* dans la *Rhétorique*, *extenuatio* chez Cicéron ; *simile* de la *Rhétorique* est remplacé chez Cicéron par *similitudo*.

Par contre, nombreux sont les cas où l'on trouve parallèlement, pour désigner la même figure, soit un terme abstrait et une forme verbale, soit un terme abstrait et deux ou plusieurs périphrases, soit deux ou plusieurs périphrases.

1° Terme abstrait et Forme verbale.

Abusio HO *abuti* DOP.
Deprecatio D *deprecari* O.
Digressio DP *digredi* D.
Exsecratio D *exsecrari* O.
Extenuatio D *extenuare* O.
Interrogatio H *rogatio* D *percontari* P.
Iracundia D *irasci* O.
Irrisio H *irridere* D.
Obsecratio D *supplicare* O.
Optatio D *optare* OP.
Purgatio D *mederi* O.
Responsio sibi ipsi D. *Respondere sibi ipsi* O.

Sauf deux exceptions (*abusio* et *digressio*), l'expression est plus concrète chez Cicéron que dans la *Rhétorique*, et dans l'*Orator* (46) ou les *Partitiones* (46 ou 45) que dans le *De Oratore* (55).

2° Terme abstrait et Terme abstrait précisé.

Breuitas H *distincte concisa breuitas* D.
Commoratio H *commoratio una in re* D.
Exclamatio HDB *exclamatio uel admirationis uel questionis* O.
Repetitio H *repetitio crebra eiusdem uerbi a primo* D.
Transgressio H *transgressio uerborum* D.

Donc, ici, tendance analogue à celle qui a été signalée plus haut. En outre, l'expression est rendue plus précise et plus facile à comprendre.

3° Terme abstrait et une Périphrase.

Communicatio D *saepe cum iis qui audiunt... quasi deliberare* O.
Complexio H *in eadem uerba impetus et concursio* D.
Conciliatio D *ut (orator) fiat eis apud quos dicat familiaris* O.
Correctio HD *reprensio* D *corrigimus nosmet ipsos quasi reprendentes* O.

Demonstratio H *rem dicendo subicere oculis* O.
Descriptio H *describere hominum sermones moresque* O.
Dissolutum H ou *dissolutio* D *demptis coniunctionibus dissolute plura dicuntur* O.
Distributio HD *diuidere in partes* O.
Dubitatio D *addubitare quid potius aut quo modo dicas* O.
Intellectio H *cum intellegi uolumus aliquid, aut ex parte totum aut ex toto partem* D.
Occultatio H *aliquid praetereuntes* O.
Relatio D *summutare uerba pro uerbis* O.
Reticentia D *aliquid reticere se dicere* O.
Simile H *comparare similitudines* O.
Traductio H *eiusdem uerbi crebrius positi quaedam distinctio* D.
Toujours même tendance à l'expression de plus en plus concrète.

4° Terme abstrait et plusieurs Formes verbales ou Périphrases.

Adnominatio H.

Immutatum uerbum atque deflexum D.
Verba leuiter commutata ponuntur O.

Anteoccupatio H.

Praemunitio ad id quod aggrediare D.
Anteoccupare quod uideas opponi O.
Praemunire ante O.

Compar H.

Pour les périphrases, voir *par·*

Conformatio H.

Inducere personam aut rem I.
Inductio ficta personarum D.
Muta quaedam loquentia inducere O.
Fictae personae et muta loquuntur P.
Muta loquuntur T.
Mortuos ab inferis excitare T.

Conduplicatio H.

Geminatio uerborum D.
Duplicare uerba O.
Duplicata uerba P.
Geminata uerba P.

Contrarium H.

Relata contrarie uerba D.
Pour O, voir *contrarium* et *contraria*.

Conuersio H.

Conuersio eiusdem uerbi in extremum D.
In idem uerbum conicitur oratio O.

Declinatio P.

Declinare a proposito et deflectere sententias O.
Declinare aliquantum a proposito O.

Disiunctio, disiunctum, repetitio H.

Repetitio crebra eiusdem uerbi a primo D.

Adiungitur iteratum uerbum O.
Ducitur ab eodem uerbo oratio O.

Dissimulatio
et *Dissimulantia* D.

Pour les périphrases, voir *dicere*.

Hilaritas O.

Ad hilaritatem impulsio D.
In hilaritatem risumue conuertere O.

Immutatio DOP.

Immutata uerba D.
Inflexum immutatumque uerbum D.
Mutata uerba O.
Transferre O.
Immutare uerba P.

Iteratio D.

Iterare uerba O.
Iterare quod dixit O.
Iterata uerba P.

Licentia H.

Vox quaedam libera D.
Audere libentius quid O.

Progressio D.

Ascendere a minoribus ad maiora P.
Quae ascendunt gradatim ab humilioribus ad superiora P.

Significatio HD.

Plus ad intellegendum quam dixeris significatio D.
Significatio maior quam oratio O.

Subiectio D.

Rerum quae geruntur sub aspectum paene subiectio D.
Rem dicendo subicere oculis O.

Superlatio H.

Supralatio ueritatis D.
Rem supra ferre quam fieri possit O.
Tollere uerba incredibiliter P.

Translatio HDT.

Pour les périphrases, voir *transferre*, *translatio* et *translatum*.

Sauf pour *declinatio* et *hilaritas*, nous relevons ici la marche que nous avons déjà signalée.

5° La Figure est exprimée par deux Périphrases.

Grec ἀποστροφή.

Inductio erroris D.
Ab eo quod agitur auertere animos O.

Grec πάρισα.

Quae sunt inter se similia D.
Similia similibus referuntur O.

Grec πολύπτωτον.

Voir *casus* 1.

Grec πρόθεσις.

Voir *propositio*.

Grec χαρακτηρισμός.

Imitatio rerum ac uitae D.
Imitatio uitae naturarumque O.

6° La Figure est exprimée par plusieurs Périphrases.

Grec ἀλληγορία.

Continuata plura uerba tralata D.
Plures continuae tralationes O.
Alia plane narratio O.

Grec ἰσόκωλον.

Voir *par* et *respondere*.

Grec ὁμοιόπτωτον.

Cadens similiter H.
Cadentia similiter uerba H.
Verba quae cadunt similiter DO.
Eodem pacto cadentia uerba O.
Verba quae eundem referunt in cadendo sonum O.
Casus in exitu similes O.
Verba uerbis comparantur quae similiter cadunt O.

Grec ὁμοιοτέλευτα.

Desinere similiter H.
Desinentia similiter uerba H.
Quae similiter desinunt DO.
Conclusa similiter O.
Definire similiter extrema O.
Similiter definita O.
Pariter extrema terminantur O.

Nous pouvons voir maintenant comment s'est constituée la langue de la rhétorique en ce qui concerne les figures.

Comme, pour les désigner, les Grecs ne se servent guère que de termes abstraits, l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* les imite : il y a chez lui très peu de périphrases (*abuti uerbis*, *cadens similiter* et *cadentia similiter uerba*, *desinere similiter* et *desinentia similiter uerba*, *ponitur continenter unum uerbum non eadem sententia* et *ponitur idem uerbum modo in hac modo in altera re*). Ces termes abstraits, il les forme généralement en traduisant avec plus ou moins d'exactitude les éléments dont se compose le mot grec (*adnominatio*, *abusio*, *translatio*) ; quelquefois, il les crée, mais alors ils sont si peu clairs qu'il doit les expliquer (par exemple *contentio*, *diuisio*, *expeditio*, *expolitio*, *exsuperatio*, *intellectio*, *ratiocinatio*, *repetitio*).

Cicéron, lui, dès l'abord, sent combien les termes abstraits sont obscurs pour les Romains et peu conformes au génie de la langue latine. Dans le *de Oratore*, aux termes grecs désignant les différentes figures, correspondent 50 fois un seul mot et 41 fois une périphrase. Dans l'*Orator*, ces chiffres sont devenus 3 (*abusio*, *hilaritas*, *simile*) et 71.

Si nous considérons les termes abstraits, pour nous borner aux plus caractéristiques, ceux en *-io*, Cicéron a rejeté, sans doute parce qu'il ne les trouvait pas clairs, la majorité de ceux que l'on trouve dans la *Rhétorique à Hérennius* : *abscissio*, *adnomina-*

tio, *circumitio*, *commoratio*, *complexio*, *conclusio*, *conduplicatio*, *conformatio*, *coniunctio*, *definitio*, *deminutio*, *demonstratio*, *denominatio*, *disiunctio*, *diuisio*, *effictio*, *expeditio*, *expolitio*, *exsuperatio*, *exsuscitatio*, *frequentatio*, *intellectio*, *interpretatio*, *interrogatio*, *irrisio*, *notatio*, *occultatio*, *permutatio*, *peruersio*, *praecisio*, *pronominatio*, *ratiocinatio*, *superlatio*, *transitio*.

Il a repris *abusio*, *adiunctio*, *commoratio*, *contentio*, *conuersio*, *correctio*, *descriptio*, *diiunctio*, *distributio*, *diuisio*, *exclamatio*, *gradatio*, *permissio*, *repetitio*, *significatio*, *subiectio* (introduit par *paene*), *traductio*, *traiectio*, *transgressio*, *translatio*.

Il a créé *circumscriptio* (pour remplacer *circumitio*), *commendatio*, *comminatio*, *communicatio*, *conciliatio*, *concursio*, *declinatio*, *deprecatio*, *digestio*, *digressio* (pour remplacer *transitio*), *dinumeratio*, *dissipatio*, *dissolutio*, *distinctio*, *dubitatio*, *effrenatio*, *expositio*, *exsecratio*, *extenuatio* (pour remplacer *deminutio*), *geminatio*, *illusio*, *imminutio*, *immutatio*, *inflexio*, *interpellatio*, *iteratio*, *laesio*, *obsecratio*, *optatio*, *percontatio*, *percursio*, *progressio*, *promissio*, *purgatio*, *relatio*, *reprensio*, *rogatio*, *seiunctio*, *subiectio*, *supralatio*, pas un ne figurant dans l'*Orator*. Tous d'ailleurs, ne sont pas également clairs ; exemple, *percursio*, ou encore *communicatio*, qu'il doit lui-même expliquer.

Quant aux périphrases, elles sont très variées, pour deux raisons : Cicéron vise à la plus grande clarté et à la plus grande exactitude possibles ; en outre, soucieux de l'élégance, il désire éviter les répétitions. Elles sont de forme très différente, généralement ingénieuses, pas toujours très claires (*erroris inductio*). Comme l'indique M. Causeret [1], auquel nous renvoyons pour les exemples, « il y a deux parts à faire dans les périphrases dont Cicéron s'est servi pour traduire les termes de la rhétorique grecque : ou bien il se contente de faire comprendre l'idée qu'exprime tel ou tel mot grec, mais ne cherche pas à traduire le mot lui-même, ou bien il s'attaque au terme même et essaie de le rendre tant bien que mal ».

Dans les cas très rares où l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* en avait employé, quatre fois Cicéron les a reprises (v. *abuti*, *cadens*, *continenter* et *desinere*) ; mais, deux fois, il les a modifiées dès l'*Orator* (v. *cadens* et *desinere*).

Ajoutons, pour ne pas sembler avoir négligé ce point, que les figures mentionnées par l'auteur de la *Rhétorique* et par Cicéron ne coïncident pas, il s'en faut. D'ailleurs, comme l'avait déjà vu

1. *Op. cit.*, p. 21 et 22.

Quintilien[1], les idées de Cicéron même ont évolué sur ce point.

Mais c'est là une question de fond, et c'est de la forme que nous avons voulu nous occuper aujourd'hui. Sous ce rapport, sans revenir sur les conclusions auxquelles nous sommes arrivé, à savoir élimination progressive des termes abstraits chez Cicéron, il faut noter, dans la *Rhétorique à Hérennius*, l'absence complète, dans les ouvrages de Cicéron, l'absence presque complète de mots grecs. C'est que l'auteur de la *Rhétorique* est, on le sait, l'adversaire résolu des Grecs. Quant à Cicéron, il a voulu, sous ce rapport aussi, rendre la science latine indépendante de la science grecque. Au contraire, nous aurons l'occasion de montrer les grammairiens et les rhéteurs après Cicéron, Rutilius Rufus, Caecilius, Cornificius, Visellius, Quintilien lui-même, donnant la préférence aux termes abstraits et aux mots grecs, soit sous leur forme grecque, soit purement et simplement transcrits en caractères latins.

Henri Bornecque.

---

1. *I. O*, 9, 3, 90.

APHRODITE AINÉIAS A LEUCADE

L'unique attestation de ce titre mystérieux d'Aphrodite nous est fournie par Denys d'Halicarnasse [1] : dans un récit dont on a exagéré le caractère fastidieux, l'auteur passe en revue les principales étapes du périple légendaire d'Enée, c'est-à-dire, selon une sage méthode, les lieux où subsistent, archéologiques ou cultuelles, quelques traces du passage des Troyens fugitifs.

A presque toutes ses escales, Énée fonde un sanctuaire en l'honneur de sa mère Aphrodite ; mais si à Ainéia, à Cythère, à Onchesmos, Aphrodite reste anonyme, elle porte le titre d'Ainéias [2] à Leucade, dans l'île entre le canal et la ville, au promontoire d'Actium où elle s'associe aux Grands Dieux, à Ambracie, et au sommet de l'Elyme (*sic !*) où son fils lui consacre un autel. Notons en passant que, si l'on excepte Ainéia de Macédoine, c'est seulement en ces lieux qu'un culte héroïque est rendu à Enée.

Devant la précision du récit de Denys, nous ne pouvons le taxer de fantaisie et de crédulité ; bien que ce soit un unique témoignage littéraire, il nous faut admettre l'existence d'un culte local d'Aphrodite, sous l'ἐπίκλησις d'Ainéias.

Par bonheur, il est possible de mettre ce texte en rapport, au moins en ce qui concerne Leucade, avec un témoignage archéologique.

En 167, Leucade, qui depuis le milieu du IIIe siècle, avait remplacé Stratos à la tête de la ligue des cités acarnaniennes et frappait des monnaies fédérales au type d'Apollon Actios et du taureau humain Acheloos, est détachée par les Romains de la Confédération et proclamée, en théorie, autonome. Un type nouveau apparaît sur les didrachmes attiques d'argent frappés alors.

---

1. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, I, 50 et 53.

2. Nous ne nous risquerons pas à résoudre l'énigme du nom : les explications proposées nous paraissent peu satisfaisantes. D'aucune façon, Ainéias ne peut signifier « mère d'Enée » et nous ne voyons guère d'assimilation possible avec « Zeus Agamemnon ». Notons qu'à Céphallénie existe un culte de Zeus Ainéios sur le mont Ainos, attesté depuis le *Catalogue hésiodique* ; ce n'est là peut-être qu'une coïncidence.

Cf. Strabon X, 456 ; Schol. Apoll. Rhod. II, 297 et Head : *Historia nummorum*, p. 428.

Nous en possédons plusieurs variantes, qui ne diffèrent que par des détails [1]. Toutes ces monnaies portent l'image d'une divinité féminine debout, d'apparence hiératique, vêtue d'un long chiton, les cheveux curieusement relevés au sommet de la tête en un chignon très large à forme de turban ; de sa main droite la divinité, en un geste rituel, tend un objet allongé, qui n'est pas un sceptre, mais un aplustre ; au-dessus de sa tête figure toujours un croissant. Trois animaux l'escortent tour à tour : un cervidé, le plus souvent à sa gauche ; derrière elle une colombe, juchée sur un pilier très haut et très mince, ou sur un mât cannelé ; un autre oiseau, bien plus gros, où l'on a voulu voir soit un cygne, soit une chouette, mais dont le bec recourbé et acéré nous semble plutôt désigner un rapace. La statue et ses attributs sont entourés d'une couronne, non pas sans doute de lauriers, mais de myrtes. Au revers, sous l'inscription ΑΕΥΚΑΔΙΩΝ et le nom du magistrat monétaire figure un avant de galère, parfois orné d'une petite silhouette de cheval.

Nous sommes ici, sans conteste possible, en présence d'une statue de culte archaïque : le costume, la coiffure, l'attitude raidie le confirment ; mais statue de quelle divinité ?

On voit tout de suite pourquoi le *British Museum Catalogue* l'identifie à Artémis : à première vue, l'interprétation est plausible. Le cerf et le croissant accompagnent normalement Artémis Séléné et Artémis Chasseresse. Bien que particulière protectrice des eaux douces, stagnantes ou vives, il n'est pas inhabituel de la voir présider à la navigation [2]. Enfin, dans une île où Apollon Actios est la principale divinité, il ne serait pas étonnant de lui voir joindre Artémis.

Pourtant, il n'est aucun texte, aucune inscription qui signale l'existence à Leucade, d'un culte d'Artémis, et c'est un silence étonnant si cette divinité y a eu un type assez particulier et une notoriété suffisante pour prendre la place d'Apollon Actios sur les monnaies, et l'on ne saurait alors expliquer cette apparition soudaine au moment où l'île devient autonome sous contrôle romain. Enfin, si le myrte ou le laurier, si l'épervier ou la

---

1. Head, *l. c.*, p. 330. — *British Museum Catalogue of Greek Coins*, VI, pl. 29. Macdonald : *Greek coins in the Hunterian Collection*, II, p. 25 et 115.
Les exemplaires sont malheureusement très usés, ce qui rend incertaine l'interprétation des détails.

2. C'est surtout vrai de l'Artémis ionienne qui emprunta ce caractère à la Vierge-Mère minoenne à Ephèse, cf. Picard : *Ephèse et Claros*, p. 375, à Siphnos et Rhodes, s. v. Hésychius. Mais on trouve parfois Artémis associée à Poseidôn en Grèce propre, à Sparte : Pausanias : III, 14. 2, et à Eleusis : Pausanias : I, 38. 6.

colombe[1] sont parfois les attributs d'Artémis à origines préhelléniques, combien plus souvent le sont-ils d'Aphrodite, dont le culte à Leucade est attesté par Denys d'Halicarnasse ?

Nous voyons un rapport entre son témoignage et les monnaies que nous venons de décrire, et nous *conjecturons*, après Curtius[2], que nous sommes en présence d'une image d'Aphrodite Ainéias.

*
* *

L'Ainéias unit manifestement des traits d'Artémis et d'Aphrodite. Elle est d'abord divinité ouranienne : l'autel que lui dédie son fils à l'Eryx est bâti *sur la cime*. L'épervier ou la colombe, surtout juchés au sommet d'une colonne ou d'un mât, a toute sa valeur primitive d'émanation céleste. Quant au croissant lunaire dont le sens est clair, remarquons qu'à Zacynthe, où il figure sur les monnaies où est attesté un culte de Sélènè sur le mont Elatos[3], on trouve, sinon une Ainéias, mais des jeux éphébiques, une course où s'unissent les noms d'Énée et d'Aphrodite[4]. Des dédicaces à l'Ourania existent en d'autres points du territoire de l'Ainéias, à Ambracie et à Ségeste[5].

En ce qui concerne le cervidé associé à la statue[6], il figure également dans le culte de la Laphria à Patras[7], à Céphallénie[8] — Britomartis ? —, en Elide[9], où il symbolise, sous une forme édulcorée, la puissance de la Chasseresse sur les bêtes sauvages.

Par une liaison naturelle, la divinité céleste est en même temps divinité marine. Non seulement Aphrodite, *déesse puissante à Chypre*, protège Énée son fils comme elle devait protéger son chantre, mais elle porte l'aplustre, emblème monétaire commun aux puissances maritimes. Nous croyons voir dans cette fonction l'explication de la liaison unique de l'Ainéias et des Grands Dieux d'Actium : les Cabires deviennent rapi-

---

1. Artémis au laurier : Pausanias, III, 24, 8 — au myrte : Pausanias. III, 22, 12 — à la colombe (épervier ?) sur le mât, cf. Picard : *l. c.*, p. 490-496.
2. Curtius : *Studien zur Geschichte von Korinth*. Hermes, X, p. 243.
3. C. I. Gr. 1934 — Babelon, *Traité des Monnaies*, II, 1, p. 903.
4. Denys d'Halicarnasse, *ibid.*
5. Ambracie : C. I. Gr. 1798, 1799 — Ségeste. C. I. Gr. 5543.
6. A Psophis, métropole de Zacynthe, où Pausanias vit les ruines d'un sanctuaire de l'Erycine — VIII, 24, 2 — appelée Ainéias par Denys, le type de la biche cornue Cérynite, protégée d'Artémis, est fréquent sur les monnaies. Cf. Babelon : *l. c.*, II, 1, p. 876 sqq.
7. Pausanias, VII, 18, 8.
8. Héracléides — F. H. G. Müller II, p. 217, frg. 17. Anton. lib. Trans, 40.
9. Pindare, *Olymp.* III, 51.

dement protecteurs des voyages en mer ; au début du IIe siècle, comme tels, on les identifie aux Dioscures[1], tandis que les Pénates de Rome sont réputés conserver leur caractère chthonien. — Nous ne saurions nous étonner de voir l'Aphrodite marine des promontoires et des îles figurer à l'avers d'une proue de navire.

Enfin, si l'Ainéias est l'Aphrodite amante d'Anchise dans l'île où Sapphô se tua de désespoir d'amour[2], une couronne de myrtes entoure l'image de la déesse à la colombe.

On s'aperçoit qu'il est impossible de l'identifier exactement à aucune divinité hellénique. Si vraiment nous sommes en face de l'Ainéias, il faut reconnaître qu'elle unit les caractères de l'Artémis Sélènè, de l'Artémis Chasseresse, de l'Aphrodite Ourania, de la Pélagia, de la Paphienne.

Or, il nous paraît historiquement impossible qu'un semblable type divin soit une création, soit le produit d'une supercherie religieuse à fins politiques, à la date de 167. En outre, une croyance, même politiquement avantageuse ne peut, pas plus à cette époque que de nos jours, se créer subitement de toutes pièces ; elle doit avoir ses racines, si faibles soient-elles, dans le passé : nous ne croyons voir d'épiphanies que parce que nos connaissances sont incomplètes. Enfin surtout, elle ne choisirait pas, pour se manifester, une représentation monétaire si évidemment archaïque sous forme d'une statue de culte pourvue d'attributs insolites, qui interdisent de l'assimiler exactement à aucune divinité reconnue officiellement.

Nous *postulons* que sous le titre d'Ainéias se cache une déesse fort ancienne[3], de peu de renom, qui, céleste et marine, présidait à la navigation dans ces parages difficiles : l'archaïsme de la statue, le caractère composite et non hellénique des attributs paraissent une présomption non négligeable[4].

Rien d'impossible à celà : Leucade est une terre de vieille civi-

---

1. Chapouthier, *B. C. H*, LIII, 1929, p. 67.

2. Servius, *in Aen.* III, 279, rapporte que Ménandre, dans sa comédie sur Leucade, attribuait la fondation du sanctuaire d'Aphrodite à Phaon de Lesbos. Or Strabon, X, p. 162, nous a conservé les vers de Ménandre : il ne saurait s'agir que du temple d'Apollon au promontoire méridional. Le δέσποτ' ἄναξ auquel Phaon dédie le τέμενος ne peut être Aphrodite !

3. Il faut noter que sur deux monnaies de Leucade, antérieures à 330, apparaît une tête qui pourrait représenter Aphrodite : la déesse porte un collier et des boucles d'oreilles ; son visage a les traits pleins et le demi-sourire ; au revers de l'un de ces types figure un trident.

Cf. *British Museum Catalogue*, Pl. XXVIII, 5, et XXXVII, 6.

4. Faut-il voir la même divinité, considérée sous le seul aspect d'Artémis, à Zacynthe, à Céphallénie ?... et que dire de la nymphe « troyenne » Ségesta dont le profil, sur les monnaies, s'accompagne d'étoiles ?

lisation préhellénique qu'avant les Corinthiens, les Minoens fréquentèrent ; c'est un ὁρμητήριον naturel à qui de Grèce, veut gagner l'Italie. Les survivances cultuelles y abondent : à Actium, tout près, dans le culte commun d'Apollon Actios, le rite préhellénique du taureau *consacré aux mouches*[1] n'est-il pas observé ? à Leucade même, l'ordalie postérieurement apollinienne du saut à la mer est-elle sans relations avec la Passion de Britomartis-Dictynna, chasseresse, ouranienne, amoureuse et marine[2], comme l'est Aphrodite Ainéias ?

Il nous faut maintenant, si l'on veut bien admettre cette hypothèse, justifier l'apparition de l'Ainéias sur les monnaies de Leucade vers 167. Nous croyons pouvoir l'expliquer par les mêmes faits qui justifient le développement des légendes troyennes dans la voisine Acarnanie.

Les premiers rapports des Romains et des Leucadiens furent strictement hostiles : jusqu'en 197, Leucade fut le rempart de l'indépendance[3] ; après une défense héroïque, les assiégés furent vaincus. Mais depuis cette date, les rapports s'améliorent et les Acarnaniens se montrent fidèles. Bien plus, toute une vague de courtisanerie prouve qu'ils cherchent à faire croire, à la fois que Rome jamais n'a oublié ses origines troyennes, et qu'elle a toujours pour ces mêmes raisons, entretenu de bons rapports avec l'Acarnanie[4]. L'existence, que nous ne pouvons que conjecturer, d'un culte d'Aphrodite Ainéias était certes un argument profitable, surtout si on l'identifiait à l'Erycine, protectrice vénérée des Romains[5].

Ce n'est pas là, nous espérons le montrer un fait unique : la légende d'Énée, — il serait superflu d'en faire la preuve, — n'a sans doute aucune racine populaire : c'est l'œuvre de savants exégètes. Déjà l'historiographie sicilienne suivie par les premiers annalistes romains, avait, utilisant des légendes locales interprété l'aventure de Pyrrhus ; dans un but intéressé, elle avait déjà, pour prouver la venue d'Énée sur le sol latin, ranimé de troublantes analogies cultuelles. Mais au début du IIe siècle, c'est de la reconstitution d'un itinéraire complet et précis qu'on

1. Clément d'Alexandrie, *Protrept*, II, 34 P., d'après Héracleidès.
2. Cf. Picard, *Les origines du polythéisme hellénique*, I, p. 85-86.
3. Tite-Live, XXXIII, 17, 2-14. Sur tous ces faits, voir Holleaux : *Rome, la Grèce et les Monarchies hellénistiques*, chap. I et II.
4. C'est le moment, semble-t-il, où l'on répand la fausse tradition d'une intervention romaine en Italie, en 240, et d'un traité avec Séleucos.
5. Le premier sanctuaire de l'Erycine à Rome absolument certain est dédié en 217. Il est possible qu'elle ait eu un culte auparavant.

se préoccupe. Seuls, à notre avis, peuvent en être les auteurs, les fouilleurs d'archives pergaméniens, déjà entraînés[1] à ce travail de chartistes et bibliothécaires à gages du souverain ami du peuple romain.

Mais ce qui nous paraît surtout intéressant, c'est que pour rendre plus vraisemblable ce voyage d'Enée, ils en ont puisé les matériaux dans les incompréhensibles survivances des cultes préhelléniques[2], n'inventant que peu, interprétant souvent, renouant parfois, à leur insu, de réelles relations ethniques ou religieuses, ils sont allés chercher le héros Anios dans son sanctuaire du Lac, ils ont rajeuni la tradition d'un Teucer crétois, échafaudé avec un inégal bonheur, une légende arcadienne d'Énée ; enfin, pensons-nous, à la faveur d'une heureuse homonymie, profitant d'une épithète cultuelle mystérieuse, ils ont identifié l'Ainéias des matelots leucadiens à la divine protectrice des nouveaux conquérants. A leur instigation sans doute, lorsque Leucade autonome et repentie doit trouver un type monétaire, au milieu du IIe siècle, c'est à l'antique divinité, *non hellénique*, *par conséquent troyenne*, qu'elle fait appel.

Le périple d'Énée, — nous souhaitons le montrer dans un travail futur, — apparaîtrait ainsi non seulement à Leucade, mais ailleurs aussi, — comme une geste savante, utilitaire et tardive voilant des croyances préhelléniques. Autant que le permettent les pauvres documents dont nous disposons, nous espérons retrouver, pour chacune des étapes des Troyens fugitifs, la preuve d'une méthode identique, décelant à la fois ses auteurs et l'époque à laquelle elle fut appliquée.

Roger TEXIER.

---

1. Il est possible de montrer que leur activité s'est d'abord exercée au profit de la famille des Attalides, puis au profit des principales familles romaines. Les lexicographes nous mentionnent, pour toute la période de 250 à 150, une foule d'auteurs de Κτίσεις, et d'histoires locales, qui ne sont malheureusement plus pour nous que des noms. Bien des autorités citées par Denys dans son voyage d'Énée ne remontent pas plus haut.

2. La méthode, à vrai dire, n'est pas nouvelle. On avait de tout temps attribué à des Pélasges, à des Phéniciens, à des Troyens ou Achéens anonymes, plus rarement à des Argonautes, les fondations lointaines de colonies ou les survivances cultuelles inexplicables. Les multiples traditions divergentes sur la fondation de Rome même en sont un évident exemple.

NOTE SUR LES DIPLÔMES HONORIFIQUES DU IVe SIÈCLE A PROPOS DE LA TABLE DE PATRONAT DE TIMGAD

Parmi les documents émanant des municipalités de l'empire romain, les tables de patronat constituent un groupe important. Ces diplômes, gravés sur une plaque de bronze, reproduisent parfois le procès-verbal de la séance au cours de laquelle un sénat local a désigné son nouveau patron ; le plus souvent ils sont rédigés selon une formule stéréotypée [1].

Quelques tables du IVe siècle s'apparentent entre elles tant par la forme extérieure que par le texte de l'inscription et le *signum Christi* qui le précède. Elles furent offertes à Lupicinus, gouverneur de la Sénonie, et à Hyginus, gouverneur de la Maurétanie Césarienne, par des cités soumises à leur administration [2].

Une autre table de patronat du même type découverte à Timgad a été publiée en 1913 [3]. Elle a fait l'objet d'une minutieuse étude de M. J. Carcopino, et je n'aurais pas eu la présomption d'y revenir, si lui-même ne m'y avait encouragé.

Le plus élevé des honneurs municipaux est offert par la colonie de Timgad [*A*]*elio Iuliano fl*(*amini*) *p*(*erpetuo*) *pr*[*a*]*esida*[*li*], *ob reparationem civitatis*. Ce personnage figure comme flamine perpétuel sur l'Album de Timgad (1.36). On sait qu'il n'y avait pas d'incompatibilité entre l'exercice du flaminat, sacerdoce essentiellement politique, et la confession de la foi chrétienne [4].

Aelius Julianus apparaît encore sur une inscription du règne de Valentinien et Valens (364-367), qui commémore la restauration du Capitole de Timgad, à laquelle il a présidé comme curateur pour la seconde fois de sa cité. (C. I. L. VIII 2388.) L'en-

1. Dessau, 6095-6117 ; Cagnat, *Cours d'Épigraphie*, 4e éd., p. 330.
2. Dessau, 6116 et 6117 ; Cagnat, *Les tables de patronat de Cl. Lupicinus*, *Bull. Soc. archéol. de Sens*, XXXIII, 1925.
3. Cagnat, *Bull. du Comité*, *1913*, p. LXIII ; Carcopino, *La table du patronat de Timgad*, Alger, 1913 (extr. de la *Rev. Afric.*, n° 288, 1913). Voir reproduction photographique dans Cagnat, art. cité, note 2.
4. Jullian, *s. v. flamen*, Daremberg et Saglio.

treprise avait été nécessitée par l'état de délabrement dans lequel était tombé l'édifice.

Le problème que posait le terme de *praesidalis*, M. C. Jullian l'a résolu[1] en y reconnaissant le titre honorifique dont il est question dans ce texte du Code Théodosien (XII, 1, 4, Mommsen) : *Sublimitas tua nullum omnino faciet praesidatus praerogativa laetari, nisi qui cunctos in patria gradus egressus per ordinem venerit.*

Quelle est cette *praerogativa praesidatus* et dans quelles conditions peut-elle être acquise ?

Le personnage crée *praesidalis* par diplôme impérial est considéré comme ayant rempli les fonctions de gouverneur de province (C. Théod. VII, 23, 1, *honorariis codicillis... ex praeside factus*). S'il est un décurion, il passe de ce fait dans la classe sénatoriale : il y gagne des honneurs particuliers, et d'importants avantages matériels : au sein de la curie, il a droit à un siège, alors que les décurions demeurent debout (C. Théod. XII. 1, 4) ; mais surtout il échappe aux multiples obligations qui pesaient alors si lourdement sur leur classe : C. Théod. VIII, 5, 23 *qui in provinciis codicillis comitivae et praesidatus aut rationum epistulis honorariis nixi ab omnium se civilium et publicorum officiorum ministerio removerunt.*

On comprend que cet honneur ait été fort recherché et que des abus se soient produits, grâce à des protections, voire à la corruption, si communes dans la hiérarchie administrative du Bas-Empire. Le rang de *praeses* n'était pas le seul qui pût être décerné par un diplôme : on créait de la même façon des préfets du prétoire, des proconsuls, des vicaires, des consulaires, des rationales, des comtes, etc. Un chapitre entier du Code Théodosien (VI, 22, *de honorariis codicillis*) réglemente l'octroi et l'effet de ces titres honorifiques.

Par la constitution de Constantin, citée plus haut, l'accès au présidat est limité aux décurions qui ont exercé successivement dans leur cité toutes les charges réservées à leur ordre. Le même empereur décide que les diplômes obtenus à prix d'argent seront tenus pour nuls et non avenus, leurs détenteurs relégués au rang de curiales (C. Théod VI, 22, 1 *curiis restituti*). Pour ceux-là qui doivent à la faveur impériale d'en jouir sans avoir rempli la condition prescrite, il reconnaît l'exemption du duumvirat, de la curatelle et du flaminat de province, mais non de toutes les charges publiques. Constance précise que leur dignité nouvelle

1. *Revue des études anc.*, 1914, p. 132.

ne les affranchit pas du *munus exactionis* (C. Théod. VI, 22, 3). Enfin ils ont à payer de fortes sommes à l'occasion de leur élévation (id. 2). Des constitutions plus récentes fixent le rang de ces dignitaires *honoris causa*, en donnant la préséance à ceux qui ont effectivement occupé le poste dont ils portent le nom.

Dans le cas d'Aelius Julianus, nous constatons qu'il s'était largement acquitté de ses devoirs civiques, puisqu'il avait été deux fois curateur. Les frais que cette charge lui avait occasionnés sont attestés par le texte de la table du patronat, et si nous n'y trouvons pas énuméré tous les degrés de sa carrière municipale, c'est qu'ils sont implicitement contenus dans le titre de *praesidalis*.

Un mot encore sur la forme probable de ces diplômes. D'un passage de la constitution de Constantin (C. Théod. VI, 22, 1, *si... idem vel superna codicillorum impressio vel scribtura adstipuletur interior*), il résulte qu'ils comprenaient deux textes identiques, l'un gravé à l'intérieur du document fermé et cacheté, l'autre reproduisant le premier sur l'une des faces extérieures. Il faut se les représenter à la façon des diplômes militaires ; ces deux catégories d'actes émanaient de la chancellerie impériale et étaient établies selon les prescriptions légales[1]. L'institution des diplômes militaires remonte au Ier siècle : nous en possédons de nombreux exemplaires. Aucune fouille ne nous a encore livré de ces *codicilli honorarii*, dont l'usage paraît s'être répandu surtout dans le Bas-Empire.

A cet honneur qu'il tient de l'empereur, Aelius Julianus en a vu s'ajouter un second, dont le document que nous avons fait foi : le sénat et le peuple de Timgad l'on désigné pour patron, à cause des dépenses qu'il a faites pour la restauration de la ville : *ob reparationem civitatis*. L'octroi du titre de patron est sa récompense. Ce dernier trait marque l'évolution du patronat municipal dans le monde romain.

Sous la République et dans les premiers temps de l'Empire, une cité choisit un patron en raison de la protection qu'elle peut attendre de lui. En échange de ses services, en particulier de ses interventions en matière juridique, elle entre dans sa clientèle[2]. La cité peut être pérégrine ou alliée, elle peut être de droit romain et avoir rang de municipe ou de colonie. Le patron qui défend sa cause auprès du gouvernement ou devant les tribu-

1. Paul, sent. V 35, 6 Huschke.
2. Voir le texte de l'accord, généralement joint à un contrat d'hospitalité, Dessau, 6095 et suiv.

naux est toujours un personnage influent, généralement un sénateur. Nous discernons en particulier son rôle, soit comme avocat, soit comme accusateur, dans les procès de concussion jugés par la *quaestio de pecuniis repetundis* ou, depuis Tibère, par le Sénat [1].

L'absolutisme croissant des empereurs a progressivement éliminé l'activité des patrons. La juridiction sénatoriale disparaît au IIIe siècle au profit des tribunaux impériaux. Les cités s'adressent directement au maître par le moyen d'une délégation. D'ailleurs elles ne trouveraient plus à Rome de personnage assez puissant pour les appuyer efficacement.

Dès lors le patronat perd le caractère d'un contrat où les obligations de chacun sont nettement définies. Il est conféré en reconnaissance des services rendus (Dessau, 6109 (222) *ob multa et egregia eius in singulos universosque merita*, etc.). Les cités l'accordent plus libéralement, Canusium a trente-neuf patrons (C. I. L. IX 338, en 223), Timgad, douze. Il devient le prix décerné aux plus généreux de leurs citoyens, tel que fut Aelius Julianus. La table de patronat de Timgad illustre ainsi l'affaiblissement de cette antique institution.

Denis Van Berchem.

---

1. *Lex Iulia repetundarum* ; Pline, Lettres III, 4, 3 et 5 ; etc. Dessau, Gesch. d. röm. Kaiserzeit II p. 51.

HENRI ESTIENNE ET LONGUS

Mme Hulubei [1], au cours d'une étude sur les *Bucoliques* d'Henri Estienne a fait, récemment, une constatation toute nouvelle : dans les *Eglogues* [2] I (*Chloris*) et II (*Rivales*), Estienne a imité de très près les *Pastorales* de Longus, et justement, le passage du premier livre qui nous est conservé par le seul *Laurentianus*. La comparaison des deux églogues latines et de leur modèle ne donne pas tous les résultats qu'on pouvait attendre : elle ne répond pas — nous le verrons — à des questions qu'on espérait voir résolues. Elle a pourtant son intérêt.

I. — Le Bain de Daphnis.

La première églogue est une réplique du *Bain de Daphnis*. Estienne nous montre une pastourelle et un chevrier qui paissent leurs troupeaux côte à côte, et ne se quittent pas. Chloris, un jour d'été, voit son compagnon se baigner dans la rivière : elle est, dès lors, profondément troublée, perd le repos et le sommeil, et, ne sachant ni quel mal la tourmente ni quel dieu l'a blessée, elle exhale des plaintes naïves.

Mais le bain de Daphnis n'est pas la seule cause de sa souffrance : les baisers de son compagnon ont été à la fois plus doux que le miel et plus cuisants qu'aiguillon d'abeille, et Estienne, nous le verrons, amalgame à sa manière deux tableaux de son modèle.

L'imitation n'est pas tout d'abord aussi littérale qu'elle sera par la suite ; mais la méthode, d'un bout à l'autre, est la même : Estienne copie et amplifie ; il prend à peu près tout au modèle grec, sauf sa concision. Longus écrit (I, X, 1, 1) ἔπραττον δὲ κοινῇ πάντα : Estienne développe ce thème à la façon d'un écolier : « si l'un d'eux voulait dormir..., s'il voulait prendre le frais..., s'il allait boire à la rivière... ». Il n'emprunte pourtant pas aux

1. Cf. Compte rendu de l'Académie des Inscriptions, 5 février 1932.

2. *Moschi, Bionis, Theocriti, elegantissimorum poetarum Idyllia aliquot, ab H. Stephano latine facta. Eiusdem carmina non diuersi ab illis argumenti.* Venise, Alde, 1555, in-4°.

Pastorales l'épisode qui précède le Bain de Daphnis : dans le roman grec, le jeune chevrier poursuivant un bouc, tombe dans une fosse à loup; Chloé, aidée d'un bouvier, le tire de là, sans blessure, mais couvert de boue : il se baigne, Chloé le voit, et c'en est fait de son repos.

Longus est, ici, bref à son ordinaire : Estienne exploite le thème qu'il lui fournit : Chloris s'éloigne, revient; sa pudeur, tour à tour, cède et résiste, ses yeux se détournent, puis reviennent au spectacle troublant, et, pour plus de piquant, Estienne ne lui fait pas admirer seulement, comme Chloé, des cheveux noirs et des membres brunis par le soleil [1], mais un nez camard et de grosses lèvres (v. 27); Chloris, comme Chloé, admire une beauté qui lui semble nouvelle (v. 30-32), et c'est l'œuvre d'Amour

cuius et ignotis fuerat transfixa sagittis [2].

L'imitation se poursuit avec quelques enjolivements :

v. 42 *Quid faciat uirgo, quid dicat rustica, quae nec*
Arma quibus petitur nouit, nec, qui petit, hostem

rappelle d'assez près : Ὅ τι μὲν οὖν ἔπασχεν οὐκ ᾔδει νέα κόρη καὶ ἐν ἀγροικίᾳ τεθραμμένη καὶ οὐδὲ ἄλλου λέγοντος ἀκούουσα τὸ τοῦ ἔρωτος ὄνομα (I, XIII, 3, 4).

Chloé, dans son trouble profond, n'a plus souci de son troupeau. Longus se borne à dire : τῆς ἀγέλης κατεφρόνει ; Estienne traduit, d'abord, ...*curam deponit ouilis* (v. 44) ; mais il se jette aussitôt dans une amplification : Chloé ne donne pas d'herbe à ses brebis, quand elles arrivent, pas de paille quand elles sont malades, elle n'a cure du petit que sa mère oublie, elle ne mène pas ses bêtes à l'abreuvoir après la pâture, elle les enferme à l'étable quand elles meurent de soif. Longus qui n'a pas songé à ces développements assez puérils nous décrit surtout le mal qui tourmente sa pastourelle ; Estienne marche, naturellement, à sa suite :

XIII, 6, 1 τροφῆς ἠμέλει, νύκτωρ ἠγρύπνει. | 50 *Iam non illa cibum potis est,*
non carpere somnum.

Après deux vers de développement, qui montrent l'instabilité de Chloris, Estienne revient au texte :

XIII, 6, 3 εἶτα ἐκάθευδεν, εἶτα ἀνεπήδα. | 53 *Et somnum captat, surgit*
mox excita somno.

1. *Pastor.*, XIII, 2, 1 : ἦν δὲ ἡ μὲν κόμη μέλαινα... τὸ δὲ σῶμα ἐπίκαυτον ἡλίῳ.
2. Ce trait répond à *Pastorales*, I, VII, fin : ἐνὶ βέλει...

Un vers d'amplification, puis Estienne n'a garde d'omettre la comparaison de Chloé avec la génisse piquée du taon :

XIII, 6, 4 Οὐδὲ βοὸς οἴστρῳ πληγείσης τοσαῦτα ἔργα.	55-6 *Numquam tam uarios oestro percussa iuuenca Irrequieta dedit, nec, tanto tempore, motus.*

τοσαῦτα est bien le texte qu'Estienne a sous les yeux : autre raison de ne pas écrire τοιαῦτα, comme font Hirschig et Hercher : ἔργα n'est évidemment pas très satisfaisant ; mais on ne voit guère ce que *motus* pourrait suggérer de meilleur : ni ὁρμαί ni ὀργαί ne sont tentants ni plausibles.

Estienne reprend, ici, des notations qui, chez Longus, précèdent cette comparaison :

XIII, 6, 2 νῦν ἐγέλα, νῦν ἔκλαεν.	57 *Quin et cernere erat ridentem et cernere flentem.*

Vient alors un étrange commentaire de ὠχρία τὸ πρόσωπον, ἐρυθήματι αὖθις ἐφλέγετο. Estienne a imaginé que la pâleur de Chloé venait de la crainte, et le rouge de la honte :

59 *Saepeque prodebat magnum pallore timorem*
Prodebatque suum persaepe rubore pudorem.

La paraphrase, ici, s'égare de façon singulière. Ne nous étonnons pas que sa manie d'amplification lui fasse ajouter :

58 *Quotque dies horas, tot habebat et illa colores.*

Le commentaire n'est d'ailleurs pas sans habileté : deux vers préludent assez bien à l'imitation du monologue de Chloé [1] :

70 *Fallor an ista grauem portendunt omnia morbum,*
An ualeo et morbi deludor imagine falsa ?

(Ces vers sont inspirés du commencement du monologue : Νῦν ἐγὼ νοσῶ μὲν, τί δὲ ἡ νόσος ἀγνοῶ).

XIV, 1, 1 ἀλγῶ καὶ ἕλκος οὐκ ἔστι μοι.	72 *Saucia sum, nec signa tamen sunt uulneris ulla*
XIV, 1, 2 λυποῦμαι, καὶ οὐδὲν τῶν προβάτων ἀπόλωλέ μοι.	74 *Quin et sollicitis semper nunc fluctuo curis.... Non ullae morbo nobis periere capellae.*

1. *Pastor.*, I, XIV.

Le passage qui suit — toujours amplifié — reprend un trait que nous avons déjà noté (vers 57) :

81 *Ploro, sed lacrymas risus mox siccat obortus.*

Estienne se tient, dès lors, encore plus près du modèle :

XIV, 1, 3 κάομαι, καὶ ἐν σκιᾷ τοσαύτῃ κάθημαι.	83 *Ardeo quum tanta tamen undique contegar umbra.*
XIV, 2, 1 πόσοι βάτοι με τολλάκις ἤμυξαν καὶ οὐκ ἔκλαυσα.	84-5 *O quoties mihi crura rubi sentesque notarunt :* *At non hos gemitus tunc edere puncta solebam.*
XIV, 2, 2 πόσαι μέλιτται κέντρα ἐνῆκαν, ἀλλὰ ἔφαγον.	86-7 *Improba apis quoties mihi fecit acumine uulnus :* *Tunc tamen et Cereris fuit et mihi cura quietis.*

Ἀλλὰ ἔφαγον a choqué les éditeurs : *importunissimum est*, dit Cobet ; Naber proposait καὶ οὐκ ἔφυγον, Tournier ἀλλ' οὐκ ἀνέκραγον. Le manuscrit qu'Estienne avait sous les yeux portait probablement, lui aussi, ἀλλὰ ἔφαγον : ce détail était-il rendu moins abrupt par l'addition καὶ ἐκάθευδον (*et mihi cura quietis*) ? ou bien encore ἔφαγον se serait-il substitué à une périphrase telle que σίτου μοι ἐμέλησε) (*et cereris fuit cura*) ; voir plus haut τροφῆς ἠμέλει? Il serait assez aventureux de le supposer. De toute manière, les conjectures de Naber et de Tournier ne sont pas confirmées par les vers d'Estienne.

XIV, 2, 2 τουτὶ δὲ τὸ νύττον μου τὴν καρδίαν πάντων ἐκείνων πικρότερον.	88-89 *Ergo quidquid est quo nunc contacta recessi* *Omnibus estque rubis et api crudelius omni.*

Longus est, au gré de son imitateur, beaucoup trop concis : Estienne reprend l'idée du mal qui brûle et glace : Chloris se défendait de la canicule sous un hêtre, sous un orme, ou dans une source fraîche : contre l'ardeur qui maintenant la brûle, rien ne la défend plus (vers 90-5) ; un peu de bois ou des toisons épaisses la préservaient du froid : contre ce froid qui la pénètre, ce sont des moyens impuissants (v. 96-102). Et reprenant sous la même forme la conclusion qu'il imitait plus haut (82-89), Estienne ajoute (103-104) :

Ergo quodcumque hoc frigus, quicumque uel aestus
Omnes certe hyemes omnes superatque calores,

L'imitation, de nouveau, sans s'éloigner du texte, le paraphrase et en change quelque peu l'ordonnance ; mais, ici encore, aucun détail n'est omis :

XIV, 2, 4 Καλὸς ὁ Δάφνις, καὶ γὰρ τὰ ἄνθη· καλὸν ἡ σῦριγξ αὐτοῦ φθέγγεται, καὶ γὰρ αἱ ἀηδόνες. Ἀλλ' ἐκείνων οὐδείς μοι λόγος.	105-112 *Quid tum si pulcher Daphnis? flores quoque pulchri :* [*Sunt etiam pulchrae uiolae pulchrique hyacinthi* *An non pulchra rosa est, an non et lilia pulchra?* *Nec rosa purpura est nec candida lilia curae,*] *Sed Daphnin curo pulchris ex omnibus unum.* *Quid tum si argutum cantat tua fistula, Daphni?* *Et Philomela sonos tenui dat gutture dulces.* *Cur ergo mihi sola placet tua fistula, Daphni?*

Les *Pastorales* nous montrent en deux tableaux successifs : I, le tourment de Chloé après le bain de Daphnis ; II, la souffrance de Daphnis après le baiser de Chloé. Estienne ne copie que le premier de ces tableaux ; mais il le « contamine » avec le second : Chloris s'est laissé prendre « je ne sais combien de baisers » (*Oscula nescio quot concessi inuita roganti*, v. 124) : Estienne va prêter à sa bergère les impressions du Daphnis de Longus [1] :

XVIII, 1, 1 Χείλη μὲν ῥόδων ἁπαλώτερα καὶ στόμα κηρίων γλυκύτερον.	119-120 *Mollitie superare rosas mihi uisa labella* *Et tunc melle mihi uisum est os dulcius omni*
XVIII, 1, 2 Τὸ δὲ φίλημα κέντρου μελίττης πικρότερον.	121-2 *At me apis ipsa tamen pupugerunt oscula more* *Occultosque meis morsus fixere medullis.*
XVIII, 1, 7 ... τήκεται ἡ ψυχὴ καὶ ὅμως πάλιν φιλῆσαι θέλω.	123 *Quod me laesit amo, cupioque haec oscula rursum.*

1. *Pastor.*, I, XVIII.

XVIII, 1, 3 πολλάκις ἐφίλησα ἐρίφους, πολλάκις ἐφίλησα σκύλακας ἀρτιγεννήτους.	124-5 *Oscula saepe prius dederam lactentibus haedis,* *Atque recens natis catulis dederam oscula saepe.*

Le copiste, ici, amplifie de nouveau son modèle : parmi ces chevreaux, il en était un plus folâtre que tous les autres, et que Chloris aimait prendre dans ses bras : les baisers qu'elle lui donnait ne lui ont jamais causé semblable piqûre ; Estienne dépeignait plus haut un mal qui brûle et glace à la fois ; il reprend cette idée en quatre vers dont le dernier conclut :

136 *Ergo igni et glacie permixta haec oscula credo.*

Toute cette paraphrase fait évidemment regretter la brièveté du modèle : Chloris oublie et son troupeau et sa mère et son père ; elle a oublié le nom de ses brebis et ne se rappelle plus que celui de la chèvre Simaetha qu'elle préférait aux autres parce que Daphnis l'aimait entre toutes. Ces 28 vers où *Le baiser de Chloé* est devenu *Le baiser de Daphnis* font l'impression d'une sorte d'interlude, car Estienne reprend ensuite le thème du bain et de la beauté de Daphnis. Un vers de transition nous y ramène :

XIII, 2, 5 τὸ λουτρὸν ἐνόμιζε τοῦ κάλλους αἴτιον.	146 *Nam quod pulcher ita est, hoc debet fluminis undis.*
XIV, 3, 3 ὦ πονηρὸν ὕδωρ, μόνον Δάφνιν καλὸν ἐποίησας, ἐγὼ δὲ μάτην ἀπελουσάμην.	147-8 *Pessimae aquae, solum facitis cur Daphnida pulchrum ?* *Cur hoc dignari Chlorin renuistis honore ?*
XIV, 3, 1 Εἴθε αὐτοῦ σῦριγξ ἐγενόμην ἵν' ἐμπνέῃ μοι εἴθε αἴξ ἵν' ὑπ' ἐκείνου νέμωμαι.	149-152 *O utinam subito fieri tua fistula possem* *Nec calamos inflare meos te, Daphni, pigeret ;* *O utinam possem fieri tua, Daphni, capella :* *Si tua, Daphni, capella forem, pastor meus esses.*

Après ce passage, où le modèle était suivi d'assez près, Estienne donne un peu plus libre cours à son invention personnelle : Chloris imagine que son troupeau, s'il savait en quel danger la met sa souffrance, abandonnerait le pâturage et s'atta-

cherait à ses pas ; elle voudrait savoir si le mal qu'elle éprouve tourmente aussi les autres jeunes filles, et quel remède on a pu découvrir ; enfin, elle veut aller trouver sa mère pour lui confier son mal[1] ; mais pourra-t-elle lui en avouer la cause ? Osera-t-elle nommer Daphnis ? Sa rougeur ne l'accusera-t-elle pas ? Elle renonce donc à se confier à sa mère et se résigne à mourir de son mal,

181-2 *O Chlori, o Chlori, infelici sorte puella,*
Incerto morbo, certa sed morte peribis.

Et, comme la Chloé de Longus, elle accuse la cruelle indifférence des Nymphes :

XIV, 3, 4 οἴχομαι, Νύμφαι φίλαι, οὐδὲ ὑμεῖς σώζετε τὴν παρθένον τὴν ἐν ὑμῖν τραφεῖσαν.

183-4 *Et nos, o Nymphae, mea maxima numina, Nymphae,*
Nil curatis opem perituraе ferre puellae.

Son troupeau viendra leur reprocher cet abandon ; il troublera leurs danses et leurs jeux, il ne respectera plus le clos de leur sanctuaire (186-193).

XIV, 4, 2 Τίς τοὺς ἀθλίους ἄρνας ἀναθρέψει ;

194 *Cui pascendum illud moritura relinquere possim ?*

XIV, 4, 1 Τίς ὑμᾶς στεφανώσει μετ' ἐμέ ?

197 *Aut cupiet uestrum sertis decorare sacellum ?*

Et, pour terminer, Estienne reprend encore le thème du mal ignoré :

XVIII, 1, 8 ὦ νέσου καινῆς, ἧς οὐδὲ εἰπεῖν οἶδα τὸ ὄνομα[2].

205-6 *Sic uirgo quae cuius erat certissima praeda.*
Haud de ipso simplex uel nomine norat amorem.

* * *

II. — Les Rivaux.

Le même passage conservé par le seul manuscrit de Florence contient une dispute entre Daphnis et le berger Dorcon : le vainqueur recevra pour prix un baiser de Chloé ; ὑπὲρ κάλλους ἔρις,

1. Estienne a lu de près les *Pastorales*, et pas seulement ce livre premier qu'il imite ; son vers 172 : *Aut quibus accedam pedibus...* est une réminiscence de II, 22 : ποίοις ποσὶν ἄπειμι παρὰ τὸν πατέρα καὶ τὴν μητέρα.

2. Cf. XIII, 5, 4.

dit le texte [1] ; mais il est aussi question de la supériorité d'un bouvier sur un chevrier, d'un berger cossu sur un pastoureau « qui n'a pas même de quoi nourrir un chien ». Dorcon, le premier, dans une courte tirade, fait le compte de tous ses avantages : Daphnis lui répond point par point [2]. Estienne, dans ses *Rivaux*, met en scène deux bergers, Ménalcas et Amyntas, qui se disputent l'amour de Galatée ; mais, ici, les plaidoyers ne sont plus tout d'une teneur : c'est, de bout en bout, une stichomythie où attaques et ripostes se heurtent en distiques. L'Amyntas d'Estienne est le Dorcon de Longus ; le Daphnis et la Chloé des *Pastorales* ont pris le nom de Ménalcas et de Galatée ; l'enjeu de la lutte n'est plus un baiser : le fidèle et doux Ménalcas a, tout pauvre qu'il est, gagné le cœur de la bergère : Amyntas s'offre comme un parti plus sortable (vers 57-8). Nous relèverons plus loin quelques inventions personnelles d'Estienne ; on va voir qu'elles sont peu de chose auprès des imitations : il n'est pas un seul détail de l'agôn des *Pastorales* qu'Estienne n'ait traduit ou paraphrasé :

Past. I, XVI, 2, 3 ... Καὶ ἔστι πένης.	5 Amyntas. *Quid Galatea, tibi fuerit* CUM PAUPERE *certi ?*
XVI, 1, 1 ... μείζων εἰμὶ Δάφνιδος.... 2 οὗτος δέ ἐστι μικρός [3].	30 A. *Corpore tanto ego te procerior exto, Menalca....*
XVI, 1, 3 καὶ λευκός εἰμι ὡς γάλα ... οὗτος δέ ἐστι... μέλας ὡς λύκος.	35 Menalcas. *Tu niger es : contra candore ego lilia uinco.*
XVI, 4, 3 ... μέλας, καὶ γὰρ ὁ ὑάκινθος ἀλλὰ κρείττων ... ὁ ὑάκινθος κρίνων.	35 M. *Sum niger, et nigrae uiolae sunt atque hyacinthi. Primos in sertis tamen ambo merentur honores* [4].
XVI, 2, 1 ...ἀγένειος ὡς γυνή.	38 A. *Tu uero imberbis, tanquam sis femina, non uir.*

1. I, xv, 4, 2.

2. De façon assez libre, d'ailleurs : l'ordre des arguments n'est pas identique dans l'attaque et dans la riposte.

3 Daphnis ne répond pas à ce trait ; la forme amébée des *Rivaux* exige une réponse : *Paruus ego, et parua est Galatea ; at semper, Amynta | Aequales commune iugum subiere iuuenci.*

4. Ici, Estienne se souvient à la fois de Longus et de Théocrite, *Id.* x, X, 28-9 : καὶ τὸ ἴον μέλαν ἐστὶ καὶ ἁ γραπτὰ ὑάκινθος, Ἀλλ' ἔμπας ἐν τοῖς στεφάνοις τὰ πρᾶτα λέγονται.

XVI, 4, 3 ἀγένειός εἰμι, καὶ γάρ ὁ Διόνυσος· . . .ἀλλὰ κρείττων καὶ ὁ Διόνυσος Σατύρων.	39 M. *Imberbis, quid tum? deus est imberbis Apollo,* *Barbatis tamen est Satyris praestantior ille.*

Le contexte exclut l'hypothèse d'une variante sur le nom de la divinité, car Dionysos est, ici, mieux en sa place. Apollon ne lui a sans doute été substitué que pour le mètre.

XVI, 5, 3 ἐμοῦ μὲν φιλεῖς τὸ στόμα, τούτου δὲ τὰς ἐπὶ τοῦ γενείου τρίχας.	45 M. *Ori imo laeui magis oscula fixa iuuabunt,* *Nam barba amplexus semper terit aspera molles.*
XNI, 1, 4 καὶ ἔθρεψε μήτηρ, οὐ θηρίον... εἰ δ', ὡς λέγουσι, καὶ αἶξ αὐτῷ. γάλα δέδωκεν...	45 A. *Huic Galatea dedit (si nescis) ubera capra,* *At pulchrae pulchrum me lactauere papillae.*
XVI, 3, 3 Ἐμὲ αἶξ ἀνέθρεψεν, ὥσπερ τὸν Δία...	47 M. *Juppiter et mammas suxit, Galatea, capellae :* *Ergo mihi est eadem nutrix summoque Tonanti.*
XVI, 5, 2 καὶ προγένειος[1] ὡς τράγος.	51 M. *... namquid* *Barbato a capro differt barbatus Amyntas?*
XVI, 2, 2 νέμει δὲ τράγους, ὀδωδὼς ἀπ' αὐτῶν δεινόν.	53-4 A. *At uero haud gregis est pastor maleolentis Amyntas,* *Ipsi grege a proprio contagia foetida ducis.*
XVI, 3, 4 ...ζῶ δὲ οὐδὲν ἀπ' αὐτῶν, ὅτι μηδὲ ὁ Πάν, καίτοι γε ὢν τὸ πλέον τράγος.	55 M. *At non semicaper capri Pan spirat odorem.*
XVI, 1, 1 κἀγὼ μὲν Βούκολος, ὁ δ' αἰπόλος τοσοῦτον κρείττων ὅσον αἰγῶν βόες.	57 A. *Non mauis uxor dici, Galatea, bubulci,* *Quam uili hircorum pastori nupta manere?*

1. Il paraît bien, malgré les lexiques, que προγένειος ne se dise pas seulement du menton, mais de la barbe. Cf. Théocrite, III, 9. Ainsi l'entend Estienne, avec raison.

XVI, 3, 3 ... νέμω δὲ τράγους τῶν τούτου βοῶν μείζονας.	59 M. *Non mauis pingues hircos, Galatea, uidere,* *Quam uaccas quae nunc uix haerent ossibus istas?*

Si fidèle que soit son imitation, Estienne ajoute pourtant des détails ou des « thèmes » ; il enjolive le modèle dont la sobriété doit lui sembler trop sèche ; il s'ingénie à élargir le débat que Longus bornait, à peu près, à la χάλλους ἔρις. Dans la lutte entre Daphnis et Dorcon, l'honnêteté des deux rivaux reste hors de cause, tandis que Ménalcas et Amyntas affirment tour à tour leur supériorité sur ce point[1]. Estienne ajoute aussi, de son crû, un développement sur la façon d'aimer des pauvres et des riches : ceux-ci, au dire d'Amyntas, gardent mieux leur foi parce qu'ils le peuvent s'ils le veulent, tandis qu'un amant pauvre ne saurait rien offrir d'assuré. Et quels gages de son amour peut-il donner ? — Les Dieux, répond Ménalcas ; mais son rival affirme que les parjures des amants n'émeuvent point les Dieux. Ménalcas — on s'en doute — n'a point de peine à riposter : le riche est dédaigneux et volage :

Munera cui sunt multa solet dare munera multis,
et uagus errat amor[2]...

Ces additions au modèle sont souvent d'un assez joli tour, et c'est à la fin de l'églogue qu'Estienne marque le mieux son indépendance[3]. Il trouve des réparties qui ne manquent pas de verve : lorsqu'Amyntas demande ce que deviendrait Galatée si Ménalcas était congédié, celui-ci riposte assez adroitement :

Sed quid amica prior tua si sit ab urbe reuersa,
Improbe, quid faciet tibi tunc contempta puella[4] ?

Estienne a voulu faire un débat plus dramatique que celui de Longus ; la lutte, dans le modèle grec, reste en paroles : les deux bergers d'Estienne veulent conclure à coup de fourches et de pierres ; un loup survient fort à propos : *ita rixa timore dirempta est !*

---

1. V. 25. A. *Te probitate aequo....* ; v. 27. M.... *mihi tu probitate secundus.*
2. V. 11-12.
3. Encore ne délaisse-t-il Longus que pour d'autres : p. ex. v. 63-64 :

Verum plus dominus mihi fidit quam pater isti.
Bisque die hic numerat uaccas, nunquam ille capellas.

Cf. pseudo-Théocrite, VIII, 15, et Virgile, *Ecl.*, III, 34.
4. V. 67-8.

*
* *

Estienne a donc eu sous les yeux un exemplaire complet des *Pastorales* : nous excluons l'hypothèse de poèmes latins qui auraient servi d'intermédiaires, car Estienne aurait, en ce cas, suivi ces modèles d'aussi près que ceux-ci auraient imité le texte grec : une imitation directe est beaucoup plus vraisemblable, et ce qui nous l'a fait tenir pour assurée, c'est l'allusion d'Estienne aux manuscrits de Longus qu'il a eu en main. Le *Laurentianus* était-il un de ces manuscrits ? Dans une note au *De rebus hispanicis* d'Appien[1], il dit avoir vu deux exemplaires des *Pastorales* : « dans l'un de ces manuscrits, chaque livre portait pour titre Λόγου ποιμενικῶν : dans l'autre on lisait Λόγγοῦ ». Si la mémoire d'Estienne est vraiment fidèle, ce qu'il dit de la graphie Λόγου ne répond pas exactement à ce que nous lisons aujourd'hui dans le manuscrit de Florence : avant le προοίμιον (ἐν Λέσβῳ θηρῶν), on lit : Λόγου ποιμενικῶν π. Δ. κ. Χλ. ; au folio 25 (verso) : Λόγου ποιμενικῶν λόγος δεύτερος ; au folio 29 (verso) : Λόγου ποιμενικοῦ λόγος τρίτος ; au folio 35 (fin du verso) : τέλος Λόγου ποιμενικῶν. Il ne peut y avoir, dans le *Laurentianus*, un en-tête du IVe livre, car entre le folio 32 et le folio 33 il manque (depuis très longtemps, puisqu'il a disparu avant cette numération) un folio qui contenait la fin du livre III et le commencement du livre IV[2]. Λόγου se lit donc bien *aujourd'hui* quatre fois dans le *Laurentianus*, mais non au début de chaque livre : Estienne a-t-il une légère défaillance de mémoire, ou bien aurait-il vu le manuscrit avant la perte du folio manquant, et n'aurait-il pas, dans l'observation citée plus haut, tenu compte de la cinquième graphie Λόγου qui se trouve à la fin du roman ? La chose est possible, bien que nous ne sachions ni où ni quand le manuscrit A aurait pu venir entre ses mains[3]. On a vu, d'autre part, qu'un autre manuscrit manié par Estienne portait en tête de chacun des quatre livres la graphie Λόγγου : ceci ne répond à aucun des manuscrits que nous possédons. De toute manière, la comparaison des deux églogues d'Estienne avec le texte des *Pastorales* n'est pas de nature à nous faire mettre en doute l'unité de famille

1. Genève, édition gréco-latine, 1557, in-8°, p. 227.

2. Le folio 32 se termine par ἐφρόντιζε βαδίζων καθ' αὑτόν (XXXII, 1, 2), et le folio 33 commence par : καὶ ἦν κενὸν πένθος (VIII, 1, 1).

3. On sait qu'il était à la Badia avant de venir à la Laurentienne. L'Abbaye des Bénédictins a été supprimée en 1809 ; on s'explique bien que, cette année là justement, P. L. Courier ait pu en prendre connaissance. Il dit lui-même, dans son Avant-propos : « χθὲς δὲ καὶ πρῴην εἰς τὴν ἐκεῖ Λαυρεντιάνην μετήνεκται. »

des manuscrits de Longus. Est-il possible d'aller plus loin, et les deux églogues latines peuvent-elles suggérer des variantes ? Nous ne le croyons pas. Une traduction d'Amyot peut, à la rigueur, suggérer de pareils essais de conjecture : ils seraient singulièrement aventureux quand il s'agit d'une imitation en vers où l'auteur paraphrase, enjolive, et n'a pas fait serment de fidélité à un texte qu'il ne cite même pas.

Si ce n'est pas le *Laurentianus* qui a donné à Estienne le modèle de ses deux églogues, il faut supposer qu'il a eu en mains un manuscrit complet des *Pastorales* qui ne nous est pas parvenu. Sa disparition n'aurait rien qui pût surprendre, si nous songeons à l'incroyable indifférence avec laquelle les moines ont trop souvent [1] traité les manuscrits.

Il était surprenant qu'Estienne n'eût rien dit du manuscrit de Longus dont il s'était servi [2] : on comprend mieux que quatre ans après la publication de ses *Eglogues*, lorsque parut la traduction d'Amyot (1559), il n'ait pas fait connaître l'existence d'un manuscrit sans lacune, n'ayant pas révélé ses sources en 1555, il ne pouvait le faire ensuite sans s'accuser lui-même [3]. Il paraît donc avoir voulu se donner le mérite de l'invention : la réticence peut sembler puérile, car ce mérite usurpé ne lui peut

---

1. On constate encore cette indifférence au commencement du XIXe siècle : les moines de la Badia avaient fait ou laissé disparaître vingt-six manuscrits des plus rares, dont un Plutarque contenant une *Vie* inédite. M. R. Gaschet (*La Jeunesse de P. L. Courier*, p. 198) qui rappelle ce fait et qui, dans l'affaire de la tache d'encre, croit à la préméditation de Courier, pense que cette désinvolture des moines à l'égard des manuscrits aurait pu « engourdir la conscience de Courier ».

2. La manière vague dont il parle, dans sa note au *De rebus hispanicis* d'Appien, de deux manuscrits de Longus, tend bien à faire croire qu'il ne tient pas à révéler ses sources.

3. Des trois hypothèses qu'a faites Mme A. Hulubei, celle-ci est, évidemment, la plus simple et la plus probable. On ne peut admettre qu'Estienne, trouvant un texte incomplet, se soit diverti à le compléter, car l'épisode de Dorcon commence bien au chapitre XV, mais il se complète et s'achève après la lacune ; l'hypothèse, d'autre part, mettrait en question la date du manuscrit (XIIIe siècle) ; il n'y faut pas songer. — Plus séduisante est la deuxième explication : Estienne aurait égaré les cinq feuillets dont parle le *Vaticanus* 1348, et l'exemplaire ainsi mutilé serait la source des manuscrits incomplets du XVIe siècle. Cette explication se heurte à une assez grave difficulté : la lacune, dans le V_3 et le P_3 est un peu moins étendue que dans les autres manuscrits ; elle ne commence qu'au chapitre XIII ; il semble donc que les cinq feuillets manquants aient été, non pas perdus, *mais gâtés*, et qu'avant de les rejeter on pût lire encore les lignes qui nous ont été conservées par V_3 et P_3. D'autre part, Fulvio Orsini a en main dès 1553 le manuscrit incomplet qu'il copie ; il donne, au f° 76 du V_3, la date exacte de sa copie : μεταγεγραμμένον... ἔτει ἀπὸ Κυρίου γενέσεως χιλιοστῷ πεντακοσιοστῷ πεντηκοστῷ τρίτῳ μηνὸς μαιμακτηριῶνος ιθ'. On ne saurait faire à Estienne un procès où nous manqueraient des faits et des dates précises. De toute façon, cette partie du premier livre des *Pastorales* était prédestinée aux mésaventures.

être assuré pour longtemps ; sa ruse naïve peut, à la rigueur, faire illusion à ses contemporains [1] ; mais un jour doit nécessairement venir où la vérité sera découverte. Comment ne s'en avise-t-il pas ? On hésiterait à interpréter ainsi sa conduite si, un an auparavant, sa manière de publier ce qu'il appelait : *Les odes d'Anacréon de Téos,* n'avait pas été pareillement suspecte ; il serait hors de propos d'en parler ici longuement pour un procès de moralité. Rappelons seulement que ce manuscrit « fabuleusement ancien » dont il parlait se trouvait à Louvain, et non en Italie, comme il le faisait ou laissait croire pour dérouter les chercheurs. Il n'avait garde de donner la première pièce, non plus que quelques autres, dont l'origine tardive était évidente, et ce n'est qu'en 1560 qu'il les ajouta en appendice dans son édition des *Lyriques grecs.* Il semble bien qu'il ait créé volontairement le préjugé d'authenticité que les hellénistes, et Robertellus le premier, ont dû travailler à détruire. Les bonnes mœurs ne régnaient pas alors en philologie : le domaine s'est heureusement assaini, et les vers d'Horace : *aetas parentum peior auis tulit Nos nequiores* ne trouvent pas ici leur application.

Georges Dalmeyda.

---

1. Ses poèmes, réimprimés en 1556, ont bien, comme le constate Mme A. Hulubei, passé pour des originaux, puisqu'aucun écrivain du XVIe siècle ne parle des emprunts faits par Estienne au romancier grec.

NOTES ET DISCUSSIONS

LE TEMPLE D'AGHOURMI DANS L'OASIS D'AMMON

Der Orakeltempel in der Ammonsoase, v. G. Steindorff, Herbert Ricke und Hermann Aubin. *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, t. 69, p. 1 et suivantes.

L'oasis de Siwa, l'antique Ammoniaké, est devenue aujourd'hui aisément accessible. D'Alexandrie à Mersa Matrou, de Mersa Matrou à Siwa l'automobile peut suivre assez exactement le chemin qui fut celui d'Alexandre [1]. Sur le roc qui porte le pittoresque village d'Aghourmi, au milieu des maisons modernes, se dressent les misérables ruines du temple où le fils de Philippe fut salué fils d'Ammon. Les anciens voyageurs [2], Browne et Fr. Hornemann, à la fin du XVIIIe siècle, Cailliaud, Drovetti, Minutoli, dans le premier tiers du XIXe, avaient cherché le glorieux sanctuaire dans les restes plus apparents du village voisin d'Oumabéda. C'est à l'anglais James Hamilton que revient le mérite d'avoir découvert en 1853 le monument d'Aghourmi, aperçu par Minutoli, et d'avoir reconnu que c'était là l'acropole décrite par Diodore. L'allemand Gérard Rholfs (1869) comprit le premier que les maisons d'Aghourmi recouvraient les θεμέθλια Ἄμμωνος (Pind. *Pyth.* IV, 28). Après Rholfs, d'autres sont venus, mais l'expédition la plus importante fut celle du baron Curt von Grunau en 1899 : il avait avec lui l'égyptologue G. Steindorff : celui-ci publia une relation de ce voyage [3]. Cet aimable récit est aussi sans doute ce que nous avons maintenant de plus solide sur l'histoire de l'oasis. C'est donc une bonne fortune si en 1932, grâce

1. Sur l'itinéraire moderne, cf. E. Breccia, *Con Sua Maestà il Re Fuad all' oasi di Ammone*, Le Caire, 1929, p. 1. 11, et la carte. Pour la Bibliographie, voir l'Appendice Bibliografica. On ajoutera, sur la langue des habitants actuels de l'oasis, qui parlent un dialecte berbère, le livre de E. Laoust, *Siwa*. Paris, 1932. *Publications de l'Institut des Hautes-Études marocaines*, tome XXIII.

2. Je résume l'introduction de l'article de la *Zeitschrift*.

3. G. Steindorff, *Eine archäologische Reise durch die libyschen Wüste zur Amonsoase Siwe* (Peterman's *G. Mitteilungen*, 1901, Heft, VIII, mit einer Karte von Dr B. Hassenstein). Pour les autres publications, voir E, Breccia, *op. laud.*

à M. Pierrakos, un hellène d'Égypte bien connu, et qui est en train de ressusciter les vieux crus du Maréotis, Steindorff a pu refaire en quelques jours par l'automobile le trajet qui lui avait coûté jadis plusieurs semaines. Cette fois, ce fut si l'on veut une promenade, mais une promenade qui ne laisse pas d'avoir eu des résultats importants pour les historiens. M. G. Steindorff n'était pas seul ; la compagnie invitée par M. Pierrakos paraît avoir été très nombreuse. Pour l'étude des ruines l'égyptologue avait avec lui l'architecte Herbert Ricke et l'historien médiéviste Hermann Aubin. Ajoutons que M. Hermann Aubin a pu revenir à Siwa en janvier 1933, avec d'autres compagnons, et qu'il a spécialement étudié les aménagements de la source sacrée, la ἱερὰ κρήνη de Diodore. Les trois savants allemands, unis dans la recherche, se sont aussi associés pour nous donner les résultats de leur travail dans un article de la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*. Sans m'arrêter aux détails d'une laborieuse exploration sur le terrain encombré de constructions modernes, j'indiquerai les importantes conclusions que le mémoire nous propose.

M. Herbert Ricke a pu faire un relevé à peu près exact des ruines, et ce qui l'a frappé c'est que le premier temple était construit sur un plan qui n'avait rien d'égyptien. Le Saint des Saints, le σηκός de Diodore, s'ouvrait sur une cour et il était flanqué à gauche (c.-à-d. à l'O.) d'une grande salle rectangulaire qui s'ouvrait aussi sur la cour, à droite d'un étroit couloir qui contournait à l'extérieur l'angle E de la cella et s'achevait peut être avant d'atteindre le milieu du mur postérieur. Ce n'est que plus tard qu'une nouvelle cour aurait été ajoutée en avant de la première, celle-ci partagée en deux en transformée en deux salles couvertes. Alors seulement l'édifice aurait présenté cette disposition de cours et de salles en enfilade qui caractérise le temple égyptien. Je laisse de côté bien des détails étudiés par M. Herbert Ricke, mais cette constatation capitale n'est-elle pas favorable à l'hypothèse d'un culte libyen primitif transformé plus tard sous l'influence égyptienne ?

Les inscriptions et les scènes de la cella, lues et analysées par M. G. Steindorff, ont confirmé l'impression que M. Ricke a éprouvée en étudiant l'architecture. Elles sont en général, les unes et les autres fort mutilées et il a fallu toute l'expérience du directeur de la *Zeitschrift* pour en établir le sens. Les divinités représentées seraient non seulement Amon, Mout, et Chonsou — la triade thébaine — mais aussi Tefnout, Harsaphès et un dieu à tête d'animal qui pourrait être le crocodile Souchos. Ce mélange ne laisse pas de surprendre. A cette place,

dans un temple purement égyptien, on attendrait d'autres images, par exemple la barque divine contenant l'idole du dieu : « On dirait que le prince, inspirateur du monument, a chargé de la décoration de la cella un égyptien médiocrement instruit de l'iconographie des chapelles, en lui donnant pour toute indication de le représenter lui-même avec son suzerain égyptien et les dieux principaux, Amon et Mout. La gaucherie des images et des textes suggère même l'idée que le décorateur aussi bien que le maître de l'œuvre, n'étant ni l'un ni l'autre égyptiens, n'avaient que d'insuffisantes notions des reliefs rituels et de l'écriture hiéroglyphique ».

Le nom du prince local paraît se lire aisément. Il s'appelait Setherdis, celui que donne Seth, nom formé naturellement sur le nom de Seth, dieu du désert, comme Amnerdis, que les Grecs appelaient Ἀμυρταῖος, est formé sur le nom d'Amon [1].

Mais quel était le suzerain ? M. Steindorff a lu dans le cartouche pour le nom de *Nesout bit* (roi de la Haute et Basse-Égypte) : Maât-Khnoum-Ré, ce qui suggère pour le nom de fils de Ré : Hgrw ou Hkrw : il s'agirait donc du célèbre pharaon de la 29e dynastie (mendésienne), que les Grecs appelaient Ἄχωρις, l'allié des Athéniens et d'Évagoras (392-380). Les inscriptions et les reliefs n'étaient pas très anciens quand Alexandre put les voir. A Oumabéda, avec le nom du prince Ounamoun, c'est celui de Nectanebo II que l'on rencontre.

Tels sont les faits. Ils ont amené M. Steindorff à réviser ses vues sur l'introduction dans l'oasis du culte d'Amon et de l'influence égyptienne. Il avait autrefois pensé qu'au temps de la 18e dynastie des colons égyptiens étaient venus à Siwa de l'oasis de Bahrieh et du Fayoum. Il met aujourd'hui cet événement à une date beaucoup plus récente. On ne peut concevoir, dit-il, au temps de la 18e dynastie, une domination égyptienne dans l'inaccessible Siwa, et ce n'est que bien plus tard que l'Amon thébain est devenu un dieu prophétique : « Certainement on trouve en Égypte des traces d'oracles depuis le début du N. E. ; mais c'est au temps de l'Égypte décadente, depuis la 20e dynastie, que les prêtres de l'Amon thébain ont cherché à s'approprier ce moyen de domination et ont fait de leur dieu un oracle de premier rang. De Thèbes, l'oracle serait passé à Napata

1. M. Steindorff pense avoir retrouvé le nom ancien de l'oasis dans les épithètes données à Amon, non pas au temple d'Aghourmi, mais dans celui d'Oumabéda : Amon le grand Seigneur du Ciel qui réside dans Tȧ. D'autres indications géographiques comme « Champ des palmes », où l'on croyait voir le nom de l'oasis ammonienne, s'appliquerait à l'ensemble des oasis de l'Ouest.

et beaucoup plus tard il aurait atteint l'oasis libyenne[1]. » Hérodote ne dit-il pas (II, 42) que les Ammoniens sont des colons des Égyptiens et des Ethiopiens ? Cet établissement serait d'une date où l'Égypte et l'Éthiopie étaient unies. Avec Lepsius, M. Steindorff le placerait sous la 25e dynastie : il préciserait même davantage et songerait à Taharqa, que Strabon (XV, 1,6 ; C., 687) présente comme un conquérant, et qui serait allé à l'Ouest jusqu'aux colonnes d'Hercule (689-664). Ainsi Amon arrivait en Libye dans le temps où se fondait ou allait se fonder Cyrène, qui devait répandre la gloire du dieu et de son oracle dans le monde méditerranéen. Les rapports entre l'Éthiopie et l'oasis seraient confirmés par la pierre sacrée, le bétyle, qui dans le sanctuaire principal personnifiait la divinité, *umbilico maxime similis*, dit Quinte-Curce, *smaragdo et gemmis coagmentatus*[2]. M. Reisner n'a-t-il pas trouvé à Napata, dans le temple d'Amon, un omphalos que Griffith et d'autres ont rapproché de la pierre de Siwa et de l'omphalos de Delphes[3] ?

Sans doute les savants explorateurs ne donnent pas leurs conclusions comme définitives. Leur séjour a été trop court et leurs moyens d'investigation insuffisants. Ils admettront certainement que leur opinion soit discutée. Une objection se présentera tout d'abord. Il est bien vrai que Taharqa ou Téarcon a laissé chez Strabon et ses sources le souvenir d'un pharaon conquérant. Avouons cependant que ce que l'on sait de son règne difficile, tout entier occupé par ses luttes contre les Assyriens, n'est pas très favorable à l'hypothèse d'une expédition belliqueuse vers l'ouest. Mais après tout l'expédition ne fut peut-être pas belliqueuse et l'histoire des dynasties éthiopiennes est assez mal connue pour laisser le champ ouvert à diverses hypothèses. Si Amon et ses dévots ne sont venus à Aghourmi que dans le début du VIIe siècle, on s'explique mieux les remaniements relativement tardifs constatés par M. Ricke dans le plan du temple et

1. Sans doute, on voit dès la 18e dynastie le dieu Amon désigner le Roi. Cf. la grande inscription de Thoutmôsis III, sur le mur extérieur sud de sa chapelle, dans le grand temple de Karnak : K. Sethe, *Urkunden den 18e dynastie*, IV, p. 156. Ce texte est traduit en allemand par M. Sethe dans un fascicule à part, *Uebersetzung*, p. 76. Mais les véritables oracles ne sont habituels que plus tard. Voir A. Moret, *Un jugement de Dieu au cours d'un procès sous Ramsès II. CR Acad. Inscr.*, 1917, p. 159, et pour les oracles d'Aménophis I, Blackmann, *Journal of Egyptian Archeology*, XII (1926), p. 176-185 ; J. Černy, *Le Culte d'Aménophis I chez les ouvriers de la Nécropole Thébaine*, *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XXVII (1927), p. 159 et suivantes, notamment, p. 177-183.

2. Curt., IV, 7, 23 ; Diod. XVIII, 50, 6.

3. Ll. Griffith, *Journal of Egyptian Archeology*, III, p. 245.

les particularités relevées par M. Steindorff dans la décoration et les inscriptions.

Le rapprochement entre l'umbilicus de Quinte Curce et l'« omphalos » trouvé à Napata par M. Reisner est certes tout à fait séduisant. On n'oubliera pas pourtant que le monument nubien est d'époque assez basse (1er siècle de notre ère) et que cette question de l'omphalos est bien complexe. C'est Quinte-Curce qui nous invite à user de ce terme, *umbilicus* traduisant ὄμφαλος. Mais peut-être prête-t-il à l'équivoque, parce qu'il éveille avant tout l'idée du sanctuaire delphien.

L'omphalos est un monument bien défini qui se trouvait dans l'adyton du grand temple d'Apollon, et qui marquait le centre de la terre[1]. Les autres ὄμφαλοι sont, si je ne me trompe, des copies ou des imitations de celui de Delphes[2]. Il est possible qu'à l'origine celui-ci ait été un bétyle[3], comme il y en a eu dans tant de sanctuaires antiques, — et c'est contestable — au moins est-il de bonne heure devenu tout autre chose. En même temps que le signe du centre du monde, c'était un tombeau, du serpent Python selon les uns, de Dionysos selon les autres ; on a comparé sa forme à celle d'un *thesauros*, d'une tombe mycénienne à coupoles[4]. Ce qui le caractérise et manifeste son rôle prophétique c'est d'être revêtu de l'ἄγρηνον, filet de laine servant de vêtement aux devins. C'est aussi d'être associé à deux oiseaux et au serpent. C'est qu'avant d'appartenir à Apollon, l'omphalos appartenait à la terre, la première maîtresse du sanctuaire, et c'est pourquoi il sert de tombeau au démon né de la Terre, au serpent Python[5]. Le caractère tellurique des omphaloi, centres du monde, n'est pas constaté seulement chez les Grecs, mais aussi chez bien d'autres peuples[6].

---

1. F. Courby, *L'omphalos Delphique*, *C. R. Acad. d. Inscr.*, 1914, p. 257-270.

2. G. Karo, s. v. *Omphalos*, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, IV, 1. p. 200 *b*. Omphalos de Délos, dans A. J. Reinach, *Cockerell à Dèlos*, *Rev. Arch.*, 1912, II, p. 311.

3. W. H. Röscher, *Omphalosgedanke bei verschiedenen Völkern, besonders den Semistischen* (*Ber. d. Sächs. d. Gesellsch. d. Wissenschaften, phil. hist, Klasse*, 1918), que je n'ai pu consulter, est cité dans la note d'U. Wilcken, *Alexander's Zug in die Oase Siwa*, *Sitz, d. Preuss. Akad., phil. hist. Klasse* p. 583, n. 3.

4. Jane Harrisson, *Delphica*, dans *Journal of Hellenic Studies*, XIX, p. 225-251 et *Bulletin de Correspondance hellénique*, XXIV, 1900, p. 254-262. Il m'a été impossible de trouver au Caire plusieurs travaux importants sur la question tels que ceux de Mehringer, Rhodokanakis, Blümner, Röscher, cités par Déonna, *Revue des Etudes grecques*, 1915, p. 444-445.

5. Sur l'omphalos archaïque trouvé par le regretté F. Courby, dans l'adyton de Delphes (Cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1914, l. c.), on lit, après un signe qui pourrait bien être le fameux E des Delphiens, le mot ΓΑ.

6. Pour les Celtes, par exemple, voyez Loth, *Rev. Arch.*, 1914, II, p. 229-230.

L'idole, ξόανον, aniconique de Siwa lui était-elle comparable ? Évidemment la brève description de Diodore et de Quinte Curce ne nous permet pas de nous la représenter exactement. Nous savons que c'était un conglomérat d'émeraudes et d'autres pierres précieuses, ce qui suggère à M. Wainwright un rapprochement avec la colonne d'émeraude du temple d'Héraklès à Tyr, rapprochement qui lui paraît favorable à une théorie, que nous résumerons plus loin, mais qui, à notre avis, l'opposerait à l'omphalos delphique. D'ailleurs l'omphalos de Delphes, centre de la terre et tombeau, était, comme il est naturel, immobile tandis que si nous en croyons Quinte-Curce et Diodore celui d'Aghourmi était porté par les prêtres dans une barque sacrée[1].

Ce serait donc, jusqu'à nouvel ordre du moins, abuser du témoignage incertain des textes et des monuments que de chercher à Siwa l'influence delphique. On a pu se demander au contraire si l'Égypte n'avait pas inspiré Delphes et Th. Homolle a ingénieusement rapproché certaines représentations égyptiennes de l'omphalos apollinien[2]. Châsse de Dionysos, il serait comparable à la châsse d'Osiris. Nous remarquons que toutes les représentations signalées par Homolle sont tirées du livre de l'Am-Douât ou du Livre des Morts, du cycle de Râ ou d'Osiris, et qu'elles n'ont rien de particulièrement ammonien.

On a cru trouver le modèle de l'idole amonique de l'Oasis dans le temple thébain d'Amon. M. Daressy a le premier signalé un étrange petit monument trouvé par G. Legrain dans la favissa du temple de Karnack et il l'a minutieusement décrit comme une sorte de sac surmonté d'une tête d'Amon (elle a disparu) et placé sur un trône. L'ornementation du sac et du trône est très compliquée ; M. Daressy a rappelé le texte de Q. Curce[3]. Depuis, un monument analogue a été trouvé par M. Bisson de la Roque à Médamoud[4]. Le même objet est représenté sur un bas-

1. C'est ce qu'admet L. Borchardt, *Der Alexander-orakel* in *in der Amon-oase*, dans *Allerhand Kleinigkeiten, seinen Freunden und Bekannten zu seinem 70 Geburtstage uberreicht*, Privatdruck, 1933. G. Radet, dans ses *Notes critiques sur Alexandre* et dans son beau livre sur *Alexandre*, distingue le fétiche en forme d'omphalos et la statue machinée qui faisait les signes interprétés par le prophète. Il suit en cela G. Maspéro, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte*. Celui-ci indique aussi que l'umbilicus pourrait avoir en forme humaine. Peut-être adaptait-on seulement à l'omphalos une tête et des bras. Voyez le fétiche de Karnack, dont il est question ci-dessous, et qui, dans certaines représentations, nous apparaît surmonté d'une tête d'Amon.

2. Th. Homolle, *Revue des Études grecques*, XXXII, p. 338-358.

3. G. Daressy, *Une nouvelle forme d'Amon*, *Annales du Service des Antiquités*, IX, 1908, p. 64-69.

4. Bisson de la Roque, *Fouilles de l'Institut français*, t. III, 1re partie, *Médamoud*, p. 48-53, et pl. VI, E. Drioton, *ibid.*, 2e partie, p. 21 et fig 2.

relief de Medinet Habou, et qui date d'époque romaine[1], sur deux plaques de bronze découvertes par Daninos Pacha à Memphis, et qui dateraient de l'époque Saïte[2]. Enfin M. Wainwright l'a reconnu, entre Min et Râ, sur une stèle de Siout, dès la XVIIIe dynastie[3]. Tant que nous ignorerons la forme exacte de l'umbilicus de l'Oasis, nous ne pourrons savoir s'il reproduisait l'espèce de masse à deux renflements que M. Daressy a le premier décrite et dont il a le premier aperçu l'importance.

Quant à l'omphalos de Napata sa forme est semblable à celle de l'omphalos Delphien. Pour les assimiler l'un à l'autre on pourrait même faire état des deux oiseaux qui décorent l'exemplaire éthiopien et encadrent le cartouche royal. Remarquons toutefois que c'est là un motif assez courant et que les deux oiseaux semblent plus en relation avec le cartouche qu'avec l'omphalos. Toute cette ornementation paraît celle d'une étoffe, qui ne rappelle en rien l'agrênon, et qui habillait le fétiche nubien. Si l'umbilicus de l'Oasis reproduisait celui de Karnak, il semble qu'il n'ait rien eu de commun avec celui de Napata.

Cependant M. Wairwright a émis une intéressante théorie qui permettrait de rapprocher tous ces divers monuments. Selon lui, le fétiche de Karnak est un aérolithe habillé. Cette interprétation est appuyée sur des considérations mythologiques suggérées par la stèle de Siout, sur les rapports étroits entre Min dieu de la foudre (son emblème, selon M. Newberry, serait un foudre) et Amon, dieu du ciel et des tempêtes, sur leur nom commun de Kamouef. La forme irrégulière du fétiche de Karnak se concevrait alors parfaitement. Mais que sont les omphalos de Napata et de l'Oasis ? M. Wainwright croit que les omphalos, en général, sont les succédanés des aérolithes, que dans les succursales des temples où un aérolithe était adoré, celui-ci était souvent représenté par un omphalos. Ce principe ne se vérifierait pas seulement dans les pays égyptiens, mais dans tout le Levant, où l'on trouve souvent le culte de l'aérolithe ou bien celui du foudre, ce qui pour M. Wainwright est tout un. A Séleucie les monnaies au foudre sont au nom de Zeus Kéraunios, les monnaies à l'omphalos, au nom de Zeus Casios. A Emèse l'omphalos est donné comme une pierre tombée du ciel. Delphes avait son aérolithe (la pierre dite de Kronos, près de l'autel de

1. G. Daressy, *l. c.*, pl. II.

2. G. Daressy, *Une trouvaille à Mit-Raïnch*, *Annales du Service*, III, p. 139 et suiv. — Figures dans l'article de Wainwright cité ci-dessous.

3. G. A. Wainwright, *The aniconic form of Amon in the New Kingdom*, *Annales de Service*, XXVIII (1928), p. 175-189.

Chio) et son omphalos. « Donc à Séleucie l'omphalos représente la foudre, à Emèse, l'omphalos est un aérolithe, à Delphes l'omphalos a chassé l'aérolithe de la place d'honneur dans l'affection du peuple. » A Éphèse, l'image d'Artémis « tombée de Jupiter », était peut-être un aérolithe. Dans les temples de Perga, Pogla, Andeda en Pamphylie, cette image aurait été remplacée par un omphalos[1].

Si suggestive que soit cette ingénieuse doctrine, on ne peut pas dire qu'elle soit rigoureusement convaincante. Elle ne paraît guère conciliable avec le caractère tellurique de l'omphalos centre du monde. Si l'on met à part l'omphalos delphique et que l'on admette la théorie pour les aérolithes, le fétiche de Napata, celui de Siwa[2], et les bétyles en général, peut-être vaudrait-il mieux alors ne pas employer à leur propos le terme omphalos que l'on réserverait aux véritables omphalos, centres du monde. Mais il ne s'agit pas de discuter ici l'interprétation de M. Wainwright : je veux seulement la signaler aux lecteurs de la Revue de Philologie et remarquer qu'au point de vue qui nous occupe, si elle était acceptée, elle ne ferait qu'enlever de la force à l'argument inspiré par l'omphalos de Napata en faveur de l'origine nubienne de l'umbilicus de l'Oasis. Les cultes de Napata et ceux de Siwa ont pu tirer leur origine, indépendamment l'un de l'autre, du sanctuaire thébain.

La portée des indications que peut fournir le monument de Napata est donc très contestable. Restent pourtant pour étayer la thèse de M. Steindorff le texte d'Hérodote et les autres considérations qu'il fait valoir. Les fouilles qui ne manqueront pas d'être entreprises un jour dans le temple d'Aghourmi nous révéleront peut-être la forme exacte et la signification de l'umbilicus, et l'on pourra alors avec des éléments nouveaux se demander s'il vient d'Égypte ou de Nubie, si c'est une vieille idole libyque, s'il a quelque rapport avec les monuments de la Grèce. L'archéologie doit donc souhaiter que l'exploration des ruines soit un jour méthodiquement poursuivie.

Hélas ! il est bien à craindre, comme il arrive trop souvent,

---

1. Id. *ibid.*, p. 184-187.

2. Le rapprochement entre le fétiche de l'Oasis et la colonne d'émeraude du temple de Tyr (Hérodote, II, 44) confirmerait le caractère céleste, météorique, de ces monuments. Hérodote a vu deux stèles, l'une d'or, l'autre d'émeraude, et Sanchoniathon cité par Eusèbe, *Praep. Evang.*, I. X, p. 35 b dit que l'une était consacrée au feu, l'autre au vent. Plus loin le même auteur parle d'un aérolithe trouvé par Astarté et déposé par elle à Tyr. Sur le rapport entre l'émeraude et les aérolithes, Wainwright, *l. c.*, p. 186-187.

que ce ne soit au prix du pittoresque. Si l'on en juge par toutes les relations et par les excellentes photographies que les savants allemands ont publiées avec leur article, c'est encore un bien étonnant enchevêtrement de constructions que la forteresse d'Aghourmi. Mais M. Aubin nous affirme que déjà les habitants abandonnent leurs maisons, qui s'adossent aux murs antiques ou qui les recouvrent.

Ne nous faisons pas trop d'illusions ! il n'est pas certain que la pioche du fouilleur soit plus heureuse que la sagacité des critiques, et qu'elle nous révèle la solution de l'autre grand problème qui préoccupe les historiens et passionnera toujours les pèlerins de Siwa. Saurons-nous jamais ce qu'Alexandre est venu chercher dans cette région lointaine ? Les historiens modernes lui ont prêté des raisons liées à tout un système impérial inconnu des historiens anciens. Au moins pense-t-on généralement que le roi était venu à Siwa pour se faire proclamer fils d'Amon et que cette sorte de divinisation importait à sa politique. Wilcken[1] dans deux mémoires qui sont des chefs-d'œuvre de critique sévère, discriminant ce qui dans les textes remonte à Callisthène, contemporain d'Alexandre et témoin de son expédition, de ce qui est tradition postérieure, a fortement ébranlé cette théorie. Mais réduirons-nous l'importance de ce voyage jusqu'à croire qu'Alexandre n'ait voulu que consulter le Dieu sur l'issue de ses entreprises ? Non, sans doute, et M. Wilcken lui-même nous permet d'aller plus loin. Nous ne douterons pas qu'à l'oracle d'un des trois grands sanctuaires du monde méditerranéen, Alexandre ne soit venu demander la consécration de ses vastes projets de conquête, et que le lieu saint, qu'il voulait visiter en roi, ne fût admirablement choisi pour frapper l'esprit des peuples, plus sans doute celui des Hellènes, que celui des Égyptiens, qui n'attachaient pas une si grande importance au temple de l'Oasis. Nous ne douterons pas non plus que dans le Saint des Saints d'Aghourmi, où il fut seul introduit, comme déjà dans l'Apieion de Memphis, l'âme mystique d'Alexandre, qui se sentait au-dessus des mortels, n'ait dû recevoir comme un ébranlement. Arrien nous dit qu'ayant entendu la réponse qu'il désirait, il écrivit à Olympias qu'il lui ferait secrètement part de cet oracle. Il est bien difficile de penser que ce secret qui devait rester entre sa

1. M. Wilcken, *Alexander's Zug in die Oase Siwa*, *Sitz. d, Preuss Akad. d. Wissenschaften. Phil. Hist. Klasse*, 1928, XXX, p. 3-30 ; *Alexander's Zug zum Ammon, ein Epilog.* 1930, X, p. 3-20. Cette thèse a d'ailleurs été vigoureusement contestée. Voyez le beau livre de G. Radet sur *Alexandre*.

mère et lui n'ait eu aucun rapport avec le caractère divin des naissances royales. Quelque chose a pu lui être révélé de la théologie amonienne sur l'origine surnaturelle des rois. Il est bien vrai que, l'Égypte une fois quittée, il semble n'avoir rien retenu des idées égyptiennes. Mais nul ne pensera qu'en présence du dieu de l'Oasis, vers lequel il s'est senti porté par une sorte d'inspiration irrésistible, il soit resté insensible et froid. L'archéologie pourra nous révéler le cadre de ces scènes mémorables. Nous fera-t-elle pénétrer le sens de ces émotions décisives ?

Pierre Jouguet.

Wilamowitz-Möllendorff (U. von). *Der Glaube der Hellenen.* Berlin, Weidmann, 1931-1932, 2 vol., in-8°, VII-412 p. et XII-620 p.

Cet ouvrage, dont le second tome est posthume, est probablement le plus un qu'ait produit Wilamowitz : ni son genre d'esprit, ni le véritable objet de ses études ne s'étaient jamais bien prêtés à la composition d'un livre ; et, dans les livres mêmes qui étaient autre chose que des *Saturae*, il est significatif que les *Beilagen* en appendice ou les digressions en cours de route fussent parfois le plus intéressant et le plus substantiel. On sent qu'à l'extrême de sa vie et dans des conditions morales où il avait à surmonter le pessimisme par l'intelligence, il a tenu à exprimer ce qu'avait été pour lui, au cours d'une longue carrière, la leçon de l'hellénisme.

Le titre est significatif. Il ne s'agit pas précisément de la religion grecque. Et du reste, la conception qui est à la base de l'ouvrage est plutôt une conception d'humaniste que d'historien : un peuple privilégié a élaboré, dans l'ordre religieux, des idées, des sentiments, une *Weltanschauung* qu'on peut discerner à travers les monuments de toute sorte qui nous restent de lui ; il s'agit d'atteindre, par une intuition laborieusement conquise, l'élément le plus spirituel de cette pensée, celui que Wilamowitz considère comme le plus profond et le plus actif : la croyance — la croyance qu'on ne peut pas traduire en une formule, qu'on ne peut que rendre sensible par une série d'analyses. Elle n'a que des rapports contingents, ou secondaires, avec le culte. Ce qui est primordial, c'est un sentiment irréductible du divin qui peut s'attacher à différents objets ; ce sont des facteurs historiques qui décident si telle forme particulière qu'il a revêtue devient

objet de vénération pour la société (II 182) : née « dans le cœur de l'homme », la croyance est chose essentiellement individuelle (I 13, II 34, 79, etc.). En soi, elle est indépendante des « formes extérieures » qui sont nécessaires au maintien de l'unité spirituelle, mais qui ne se justifient que par une espèce de pragmatisme social (I 30 sq.).

Nous savons du moins ce qu'on peut trouver dans le livre et ce qu'on n'a pas à y chercher. Très peu de chose sur le sacrifice (quelques pages, I 287 sq., où l'interprétation est bien hâtive et plutôt simpliste) ; peu de chose même sur le rituel en général — encore qu'il y ait une belle page sur l'effet moral du culte (I 302) ; à peu près rien sur les modes populaires de la vie religieuse. Ces sujets-là n'intéressent pas Wilamowitz, même quand il en reconnaît l'importance (cf. I 36, 1), parce que son vrai sujet est ailleurs. Et c'est pourquoi, dans le domaine propre de l' « histoire des religions », on ne saurait le mettre en parallèle avec un Usener ou un Dieterich, voire avec un Rohde. Au-delà d'une certaine limite, on ne peut même pas dire qu'il s'intéresse à l'histoire en tant que telle, à l'histoire de l'homme : dans un livre où le cadre est pourtant celui d'un développement historique, on est assez déconcerté de voir conseiller au lecteur, s'il est un peu pressé, de sauter tout simplement le chapitre sur « les Dieux préhelléniques » (I 89) ; et, à plusieurs reprises, Wilamowitz trahit le désir impatient de sortir d'un passé un peu trop nébuleux et peut-être un peu trop barbare. Par ailleurs, son hostilité persistante à tout emploi de la méthode comparative ne s'explique pas seulement par une attitude critique ; elle a quelque chose de sentimental : on y sent une défiance qui procède d'une antipathie.

Il faut le prendre comme il est. Il est essentiellement un philologue, au sens le plus large et le plus élevé du mot. Ce qui veut dire d'abord qu'il excelle à découvrir, dans un merveilleux fonds d'érudition, les petites vérités significatives, celles qui révèlent un processus historique, un trait intellectuel ou moral, voire cette âme fugitive et éternelle d'hellénisme qu'il poursuit obstinément. D'autre part, le philologue est un homme qui, dans les textes, s'intéresse aux auteurs, aux états d'esprit ou aux états d'âme que les auteurs nous révèlent et qui ont souvent quelque chose de momentané ou de personnel : pour une grande part — pour une part fondamentale, après les introductions et avec les encadrements nécessaires — la matière du livre est fournie par la pensée religieuse des différents écrivains. D'une série de monographies, d'ailleurs fortement enchaînées, doit résulter une impression d'ensemble.

Peu importe après cela une définition générale du contenu de la « croyance ». Celle que tente Wilamowitz en tête de son ouvrage est d'une abstraction assez pauvre. Dire que l'aperception du divin se ramène à celle d'un κρεῖττον, ce n'est peut-être que traduire une tautologie en grec. Donner comme caractéristique de la croyance hellène le sentiment de la présence immédiate de ce divin, ce n'est indiquer, sans doute, qu'un des aspects ou un des moments de cette croyance. Ajouter que le divin immédiatement senti s'offre nécessairement à l'esprit du Grec sous une forme personnelle, c'est marquer en effet un des traits ou une des tendances de l'esprit du Grec à l'âge où nous le connaissons le mieux*; mais c'est arbitrairement qu'on verrait là un point de départ pour l'étude historique de la croyance. Et on n'est pas beaucoup plus avancé quand on apprend que le κρεῖττον a été successivement perçu (et pourquoi successivement ?) dans la nature extérieure et dans l'âme humaine. Voyons plutôt le corps même de l'ouvrage.

Si l'on veut suivre le développement de la « croyance des Hellènes », il convient de savoir comment ils se sont établis en pays grec, dans quel rapport ils sont avec le passé égéen et avec les civilisations voisines, et quelle idée nous pouvons nous faire de leur passé à eux, si mêlée qu'ait pu être leur constitution ethnique. Ainsi peut se définir — puisqu'aussi bien il n'existe pas de race pure (I 50) — la notion d'*urhellenisch*.

Nous n'avons pas à insister sur le tableau des « migrations des tribus hellènes » au cours du IIe millénaire av. J.-C. Disons seulement qu'il a chance d'être — avec la part de conjecture et de divination personnelle qui est inhérente à pareille tentative — le plus exact et le plus nuancé qu'on ait aujourd'hui (cf. I 56, sur la distinction d'un fonds crétois et d'un fonds carien ; 67, sur la distinction entre deux « couches d'immigrants » avant l'invasion dorienne, celle-ci étant elle-même plus complexe que la tradition ne la représente). — Mais la question capitale est évidemment celle des « influences égéennes » : dans quelle mesure la religion grecque participe-t-elle des religions qui, sur le même sol, l'ont précédée ? L'attitude de Wilamowitz est ici en réaction très nette contre une certaine opinion courante : d'après lui, l'influence de l'Égéide préhistorique aurait été étrangement surestimée ; et, là où il consent à la reconnaître, il se la représente comme très localisée ou tout extérieure. Même sur les Mycéniens — Hellènes immigrants — il est peu disposé à l'admettre : l'importation d'objets et d'images ne signifie pas néces-

sairement une action profonde (I 60). Il y a, sans doute, des représentations mythiques qui se sont transmises (la découverte d'Europe et celle de la Chimère à Midéa obligeraient déjà à l'avouer). Il y a aussi des noms caractéristiques qui se sont perpétués (Eileithyia-Eleusis, Athéna...), tel ou tel rite peut-être. Mais, quant à la « croyance des Grecs » et aux éléments qui l'ont constituée, rien d'essentiel. Ce qui été vraiment emprunté, à des dates diverses, ou les Hellènes le possédaient déjà, comme le culte des rivières pour lequel il y a eu fusion (I 93) ou, ils l'ont transformé de telle sorte selon leur génie qu'en vérité — on ne croit pas forcer ici la pensée de Wilamowitz — peu importe l'accident extérieur de l'emprunt. Ainsi pour Aphrodite, qui reste cependant la plus caractérisée comme « étrangère » (I 95 sq. ; cf. II 150, sur l'opposition entre l'Aphrodite grecque et l'asiatique) ; ainsi pour Apollon, qui suivant la thèse déjà ancienne de Wilamowitz est venu d'Asie, mais à qui Delphes et les Grecs ont bien fait perdre tout souvenir de son origine (II 30 sq., 168 sq.) ; Héraclès a cessé d'être dorien, voire même *urhellenisch* (I 89, II 20), mais c'est presque sous la forme d'une prétérition que nous en sommes informés. Athéna, elle, porte un nom qui n'est pas grec : c'est Wilamowitz lui-même, en même temps que Nilsson, qui l'a dénoncé comme « mycénien » ; et préhellénique aussi est le mythe de sa naissance (I 123) ; mais Homère suffit à nous garantir que « cette origine étrangère, au fond, ne signifie pas grand chose ». Et, là encore, est-il interdit de penser qu'il y ait eu « fusion » ? Pour une déesse aussi *echthellenisch,* Wilamowitz n'y consentira pas volontiers : ingénieusement, il retrouve un équivalent d'Athéna que les Grecs ont importé — l'Itonia et l'Aléa de la Grèce centrale (I 234 sq.). Quant au passé égéen de Delphes (II 28) et d'Éleusis (II 44), il n'en trouve aucune trace — sauf le narcisse, couronne des « deux déesses ».

Au fonds préhellénique, ainsi bien réduit, s'oppose l'apport authentique des Hellènes : Wilamowitz croit pouvoir le reconstituer en partant des conditions de vie qui ont dû être celles des tribus grecques, alors qu'elles étaient encore installées dans les Balkans. C'est toute une liste d'*althellenische Götter* qui nous est proposée, avec justifications et développements à l'appui. Nous reviendrons là-dessus ; mais nous pouvons dire tout de suite que l'intérêt de ce chapitre réside moins dans la tentative qui en est le prétexte que dans la fine analyse de certaines représentations religieuses (en particulier de celle de la Terre, I 202-210).

Les Dieux homériques sont un objet d'étude beaucoup plus positif. Wilamowitz fuyait trop la banalité pour vouloir le traiter d'un bout à l'autre. Ce qu'il s'est proposé ici, c'est d'abord de montrer comment, des conditions historiques que suppose l'épopée, résulte un élargissement du panthéon ; c'est ensuite de souligner certains traits de la conception homérique — proprement ionienne — du monde et de l'homme : on retiendra à ce propos des pages brillantes sur le sentiment de la liberté humaine (I 351 sq.) ou sur la personnalité de Zeus qui se définit alors non seulement comme celle du dieu suprême, mais comme celle d'un Dieu universel — par opposition à un Iahwè farouchement national (Wilamowitz ne craint pas de voir dans le Père des Dieux et des hommes un pressentiment du Dieu Père du christianisme, I 334). — Au reste, pour ce qui est de l'interprétation des figures divines, entendons que les Dieux homériques, au fond, ne sont bien compris que rétrospectivement, à travers la conception que la Grèce s'en est faite après Homère : le chapitre qui leur est consacré, plutôt qu'il ne marque une étape dans le développement historique, est essentiellement une introduction au suivant, qui a pour objet les « Dieux panhelléniques ». Celui-ci est vraiment le cœur de l'ouvrage.

La préoccupation maîtresse dont Wilamowitz y témoigne en tant qu'historien, c'est d'avoir égard à la diversité, voire à l'hétérogénéité de représentations religieuses qu'on est toujours tenté de réduire à une unité schématique. Il s'agit d'abord — ceci n'est pas précisément une nouveauté — de distinguer plusieurs courants : croyance aux héros, culte du dieu delphique, mystères éleusiniens, religion dionysiaque — autant de phénomènes plus ou moins indépendants qu'il faut comprendre en eux-mêmes. Au reste, il ne sont pas d'une égale importance et n'affectent pas tous les mêmes parties de la Grèce. Le premier, pour lequel Wilamowitz ne dissimule pas une préférence sentimentale, atteste, dans l'Hellade d'Europe, un des éléments les plus profonds de la conscience grecque : le symbole d'Héraclès, qu'une vie d'efforts et de luttes a promu à la dignité divine, est comme une révélation hellénique. Et ce qu'il y aurait de trop tendu et de trop sec dans une telle conception de l'existence trouve sa contre-partie dans la religion dionysiaque ; de celle-ci le caractère le plus saillant, c'est qu'elle s'adresse à tous, y compris les femmes (II 67) ; et son produit le plus haut, la tragédie, manifeste éminemment ce que Dionysos apportait aux Grecs — « une exaltation de la puissance créatrice de l'âme » (II 79). La religion delphique n'a pas une signification moins profonde, mais

il semble qu'aux yeux de Wilamowitz, sa portée et sa valeur humaine soient autrement limitées ; il voit les raisons de son succès dans une propagande ancienne et organisée ; mais son action est essentiellement disciplinaire, et il est significatif qu'il n'y ait pas d'Apollon Pythien dans l'art (II 35). Quant aux mystères d'Éleusis, leur importance, pour la religion proprement hellénique, serait somme toute médiocre ; et l'idée de l'âme, qu'on y attendrait, en est absente (II 59). — Aussi bien l'unification spirituelle de la Grèce n'est pas encore complète dans la période qui prélude à l'âge classique, et que Wilamowitz étudie avec un intérêt particulier chez ses représentants littéraires : l'Est et l'Ouest — l'Asie Mineure et la Grèce continentale — opposent leurs conceptions du monde (voir, II 127, le résumé de ces contrastes). — Ce sont toutes ces diversités qui ont fait, au siècle de l'apogée, la richesse de la pensée religieuse, telle que Wilamowitz l'analyse suivant un plan en apparence capricieux, décrivant tour à tour la conception des différentes divinités, les tentations du mysticisme finalement surmonté par la Grèce, les attitudes diverses dont témoigne la littérature, et cela au fil des temps et selon l'esprit changeant des saisons de l'hellénisme. Le chapitre culmine en quelque sorte dans la dernière section, qui est consacrée à Platon ; et nulle part, sans doute, Wilamowitz ne saurait mieux faire sentir ce qu'il considère comme la plus haute croyance des Hellènes ; en quelques pages (II 246 sqq.), il extrait du platonisme l'essentiel : une conception du monde dont le pathétique reste intellectuel, et qu'animent à la fois la religiosité morale dont Socrate avait été l'initiateur, et le sentiment esthétique qui admet sans doute une hiérarchie entre les différents moments de la connaissance, mais qui se refuse à sacrifier la beauté de l'univers sensible où le Soleil — interprétation nouvelle et hardie — jouerait un rôle positif, et non plus seulement symbolique, « d'intermédiaire ».

Parvenu à la fin de la période classique, Wilamowitz ne s'arrête pas : il sait mieux que personne que l'hellénisme a encore eu de riches frondaisons ; et, en deux longs chapitres, il étudie son « déclin » à l'époque hellénistique — un déclin qui n'est pas sommeil ni atonie — puis sa « restauration » à l'époque impériale. On pourrait dire, peut-être, que l'objet essentiel du livre n'est plus là ; ou du moins l'intérêt, en quelque sorte affectif, que l'auteur y avait trouvé ; mais, par une revanche de l'esprit historique, ce sont peut-être ces chapitres qui sont le plus chargés de matière et d'enseignement.

Il y a une belle vigueur, une pensée à la fois ondoyante et sûre d'elle-même dans le tableau de l'époque hellénistique. Sous les formes où il avait prévalu, avec sa sévère richesse, l'esprit religieux de la Grèce est en recul marqué : un seul temple d'une seule divinité suffit à la ville neuve de Priène (II 349) ; l'art savant des sculpteurs de l'autel de Pergame ne laisse plus subsister, au lieu de la croyance, que le symbole (II 376). Et ce n'est pas une compensation à cette perte que des nouveautés comme la divinisation des princes (II 267 sq.) ou le culte de la Tychè (II 298 sq.) : l'un et l'autre ont surtout une signification négative et témoignent de l'« abaissement » de la croyance aux Dieux. Il y a un mysticisme spécial, celui qui se complaît dans les pratiques de la « superstition » ou dans la représentation du monde infernal, qui nous apparaît comme en marge, et moins comme l'antithèse que comme la contre partie du rationalisme régnant (II 321) — de certain rationalisme qui est une des formes de l'abdication des âmes. Les créations ou renouvellements où s'affirme la vitalité de l'hellénisme sont ailleurs : la philosophie, promue *magistra vitae*, devient religieuse par elle-même (II 278 sq.) ; d'autre part, les mystères dionysiaques, dans la carence de la religion traditionnelle, exercent une action profonde et, pour caractériser la *Stimmung* qu'ils entretiennent, pour faire sentir en particulier ce qu'a pu être à ce moment, pour ses fidèles, la personne du Bacchus sauveur, Wilamowitz n'hésite pas à transcrire, en guise de commentaire marginal, les formules pathétiques du 22e Psaume (II 384). — Là encore, au surplus, notons le radicalisme de Wilamowitz : il admet, naturellement, l'importation de divinités étrangères et qui, plus qu'à l'époque antérieure, restent étrangères (II 342) ; il accorde que le mysticisme populaire est redevable à l'Orient ; mais il ne s'agit pas là des parties nobles de la religion : en revanche, il ne reconnaît pas l'influence des cultes « barbares » sur les mystères dionysiaques (II 370, 3), et il expose la pensée religieuse des Stoïciens (II 290 sq.) sans y mentionner une influence orientale qu'il se refuse à voir même chez Posidonius (II 403).

Le dernier chapitre n'est ni moins dense ni moins suggestif ; toutefois, il a moins lieu de nous arrêter, d'abord parce que, pour une part, il est un tableau d'histoire générale, ensuite parce que l'histoire religieuse telle que Wilamowitz la considère fait abstraction, en principe, des phénomènes les plus importants de la religion dans le monde gréco-romain. On retiendra encore l'étude des différents écrivains : et par exemple, les pages consacrées à Plutarque (II 497 sq.) pourraient donner envie d'écrire le livre

qui nous manque encore. — Ce chapitre est resté inachevé : il y a quelque chose d'émouvant dans les notes que l'auteur avait laissées et que l'éditeur a transcrites — *disjecta membra* où la parole plus intime sonne parfois comme une confession. Dans la partie rédigée, aussi bien, Wilamowitz avait marqué le terme de son œuvre : l'orientation nouvelle de l'art, au IVe siècle, indique la fin de l'hellénisme (II 520).

On voudrait que l'expression de « beau livre » ne fût pas démonétisée : la richesse d'analyse et l'effort de synthèse la justifient pleinement ici. De l'une, nous n'avons pu donner qu'une lointaine idée ; pour ce qui est de l'autre, quelques observations ne sont peut-être pas superflues.

Les deux termes qui figurent dans le titre ont une égale importance. L'Hellène est, pour Wilamowitz, une réalité définie — complexe à coup sûr et variable dans le temps, voire à une même époque — mais relativement stable et continue. En principe, pareille conception échappe à la critique. Mais Wilamowitz est amené à faire de cette réalité quelque chose de substantiel, quelque chose qui ne s'explique pas intégralement par l'histoire, mais qui consiste, au fond, dans un *Volksgeist* irréductible. Ce *Volksgeist*, il faut le situer quelque part : et, comme notre horizon est aujourd'hui très reculé dans la préhistoire, on le situera chez les Hellènes d'avant l'invasion, chez les *Urhellenen*. C'est là qu'on trouvera cet élément fondamental, cette croyance grecque originelle qui a été déterminante dans la constitution de la religion grecque, qui sans doute s'est développée, compliquée, approfondie, mais par rapport à quoi les autres éléments sont secondaires ou adventices. Or c'est une gageure de nier, car en fin de compte cela revient à nier, qu'une civilisation aussi riche que la grecque soit une civilisation composite. C'en est une autre de prétendre gagner à tous les coups en polémiquant successivement, sur tels ou tels points, contre les partisans de l'influence égéenne. C'en est une encore de vouloir donner contenu et consistance — pour l'instant — à cet X que sont pour nous les Hellènes des Balkans et dont il est facile de tirer ce qu'on veut — à peu près comme on a déduit du Germain authentique, tour à tour, l'excellence du régime parlementaire et l'éminente dignité du dolichocéphale blond. Ces gageures, Wilamowitz était de taille à les tenir. Qu'il aït été convaincant, c'est une autre question. Tâchons de faire ici un départ nécessaire.

Les réactions sont souvent fécondes — à condition que la séance continue. Celle que mène Wilamowitz contre l'espèce d'enthou-

siasme suscité par les découvertes créto-mycéniennes vient peut-être à son heure. Il faut avouer que, dans certains cas, on n'a que de faibles indices d'une influence égéenne qu'on a peut-être affirmée un peu vite, ou d'un passé égéen dont on a peut-être grossi l'importance : il n'est jamais inopportun d'éveiller la critique. De plus, comme les *scholars* sont toujours tentés de confondre la civilisation avec certaines de ses manifestations classiques, on a nié par prétérition celle des Hellènes envahisseurs qui devaient tout de même bien en avoir une. A vrai dire, nous sommes bien démunis : il n'est cependant pas impossible qu'on atteigne, notamment par la comparaison avec d'autres peuples « indo-européens », quelques vérités de détail, mais non sans portée. Seulement, ce n'est pas la méthode de Wilamowitz ; et ce n'est pas non plus à ces résultats qu'il limite son ambition. Or, une fois qu'on est sorti des généralités négatives (absence de dieux de la mer : I 216 sq.) ou des vérités abstraites (Zeus, dieu « hellène » : I 224 sq.), de quoi dispose-t-on pour définir ou même pour entrevoir l'*ensemble* des croyances de l'*Urhellen* ? Qui tente l'entreprise se condamne à l'intuition ou à l'arbitraire. Pourquoi Hermès et Hécate, et ce ne sont que deux exemples, seraient-ils des divinités spécifiquement helléniques ? Au moment où Wilamowitz le soutenait pour le premier, Kretschmer, non sans apparence de raison, soutenait précisément le contraire ; et quant à la seconde, Nilsson avait déjà donné de bons motifs de la tenir pour asiatique.

L'attitude de Wilamowitz achève de se définir quand on voit dans quel esprit et suivant quels partis pris il a conçu l'objet même de son livre : de même qu'il conteste qu'il y ait eu, au fond, un véritable prolongement du passé égéen, de même qu'il limite les influences étrangères ou qu'il en restreint la portée, il répugne à admettre, en général, tout ce qui ternirait à ses yeux la pureté de la « croyance hellène ». De là sa tendance à négliger la religion populaire ; de là une certaine méfiance à l'égard des mystères et du mysticisme ; de là une conception d'ensemble qui est bien près de reconnaître dans l'esprit religieux du Grec une espèce de raison supérieure, élaborant d'elle-même les notions qu'un Wilamowitz peut avouer et où il peut se complaire : celle de l'âme par exemple, qui se serait constituée chez les Ioniens par un processsus purement rationnel (I 370 sq.) — nonobstant le mythe du jugement des morts que les Hellènes, aussi bien, auraient inventé tout seuls (182 sq.).

Ce qui est visé sous le nom de croyance, c'est en définitive une abstraction — abstraction vivante à coup sûr, mais qui est vivante

surtout dans l'esprit de l'auteur et qui, chez le Grec, ne correspond qu'à certains états d'âme momentanés et singuliers. Très significative est la page, qui est encore une belle page, sur l'adorateur dans le temple (II 104). Et non moins significative la place qui est faite à Platon comme incarnant la croyance grecque (il est entendu, aussi bien, que Platon est pur de tout orphisme : II 197, 251).

Or cette abstraction n'est pas reconnue comme telle : elle représente au contraire, pour Wilamowitz, l'élément essentiel et peut-être le principe moteur de la religion. Sa méthode même l'oriente en ce sens. Ce qu'il considère, quand il considère objectivement la religion, ce sont les Dieux et presque rien d'autre. On comprend que, dans l'étude des cultes locaux, comme on l'a faite d'ailleurs avec profit, la matière ait été répartie entre les divinités : le procédé peut se discuter, mais il est commode et, pratiquement, il n'y en a peut-être pas d'autre ; au surplus, ce n'est qu'un mode de classement. C'est bien autre chose quand on a en vue les « divinités panhelléniques » : étudier la religion en fonction d'elles, c'est vouloir définir, par une espèce de synthèse des différents cultes, la notion fondamentale de chacune — développement d'un noyau que les *Urhellenen* auraient transmis — c'est prêter une existence également substantielle à ces créations continuées que sont les Dieux, complexes fragiles et perpétuellement refaits ; c'est considérer les Dieux comme un principe et non pas comme un produit.

Wilamowitz a à dire là-dessus. Il répète volontiers que le culte suppose les Dieux (I 42). Mais les Dieux — ceux que nous connaissons, les Dieux proprement helléniques — sont-ils pour cela un *primum movens* ? C'est aussi une vérité, et reconnue de l'auteur, que le culte, pour une large part, est de la plus haute antiquité : si nous demandions comment les deux affirmations sont compatibles, on nous renverrait à l'axiome aristotélicien que le πρότερον φύσει n'est pas le premier dans l'ordre du temps (I 11). La croyance est quelque chose d'irréductible et de supérieur : son contenu peut différer suivant les moments, mais elle est toujours une libre affirmation de la conscience profonde du Grec. C'est pourquoi elle n'est pas seulement indépendante du culte : il la faut distinguer de la mythologie (I 127, 333, II 96), ou du moins d'une grande part de la mythologie, d'une part qui, à vrai dire, sera définie par des raisons subjectives, comme d'esprit non hellénique, comme création de la poésie, comme jeu de l'imagination. — Au total, un dualisme avoué : entre ce dualisme et celui de Bergson, il s'en faut qu'il y ait correspondance exacte ; il y a du moins une analogie qu'il est intéressant de relever.

En tout cas, le droit que se donne Wilamowitz, c'est de traiter la croyance comme un inconditionné. La conséquence, ce n'est pas seulement qu'il admet trop facilement les interprétations du sens commun, qui sont à l'occasion d'un naturalisme superficiel (par exemple pour le mythe de Démèter-Korè, II 52); c'est aussi qu'il se prive des interprétations objectives que le culte pourrait fournir (dans les déesses thesmophores, il veut toujours voir — traduction qu'on croyait condamnée — les ordonnatrices de la société, en particulier du mariage, II 45); et, trop facilement encore, il trouve dans une « conception profonde » qui lui agrée la racine même de tout un ensemble religieux (II 162). Nulle part le procédé ou la méthode n'est plus sensible qu'à propos d'Héraclès. A la conception que Wilamowitz s'en est faite, on ne saurait sans doute reprocher d'être *unhellenisch*, en ce sens que des Grecs l'ont déjà formulée ou suggérée. Mais faut-il admettre que c'est une croyance fondamentale de cet ordre qui a informé le mythe, provoqué le culte? D'aucuns observeront plus volontiers que l'image d'Héraclès accueilli dans l'Olympe, en tant qu'image, reproduit un schème qui n'est pas spécial au héros et, en tant qu'image d'Héraclès, s'explique comme la traduction d'un ensemble rituel où le service était accompli tantôt ὡς ἥρωι tantôt ὡς θεῷ — le drame de l'apothéose signifiant le passage requis entre la première condition et la seconde.

On discerne assez qu'une critique de ce genre n'atteint pas à l'essentiel, du moment qu'on adopte le plan de pensée qui est celui de l'auteur : en faisant de la croyance quelque chose de radicalement à part, quelque chose qui peut commander à l'occasion le reste de la religion, mais qui en soi apparaît comme un absolu, Wilamowitz opposait à un domaine de la nature sociale un domaine de l'intuition, ou de la révélation, ou de tout ce qu'on voudra du même ordre. Et c'est là une de ces affirmations dernières qu'on accepte ou qu'on refuse.

Louis Gernet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

R. Scoon, *Greek Philosophy before Plato*, in-8°, VI et 353 pages avec index, Princeton, University Press, 1928.

Deux parties dans cette étude : I. les systèmes grecs de philosophie jusqu'à l'époque de Platon ; II. Le développement de la philosophie grecque jusqu'à l'époque de Platon. La première nous donne, en neuf chapitres, ce que nous sommes habitués à trouver dans les manuels d'histoire de la philosophie grecque sur l'idée primitive du monde avant la philosophie, puis sur les divers philosophes, depuis Thalès, Anaximandre, Anaximène, jusqu'à Socrate et aux Atomistes, Je ne veux nullement dire que cet exposé manque d'originalité, encore moins de solidité dans l'analyse des textes. L'auteur connaît ses sources aussi bien que la littérature qui les concerne. Il prend parti entre les hypothèses que ces sources laissent ouvertes, et c'est son droit. Mais j'aurais aimé qu'il le fît parfois moins rapidement, et j'avoue avoir eu un choc en voyant que Scoon écrit sans aucune hésitation apparente cette très grosse phrase : « Parménide et Zénon d'Élée visitèrent probablement Athènes vers le milieu du ve siècle ; et Socrate, qui devait, dès cette époque, être intéressé par la philosophie, les rencontra à ce moment ». C'est là prendre à la lettre l'exposé de Platon au début du *Parménide* sans, apparemment, être troublé par les difficultés chronologiques ou par les libertés qui étaient permises à l'auteur d'un dialogue, c'est-à-dire à l'auteur d'une fiction littéraire. Les Sophistes sont assez justement caractérisés, non comme des philosophes, mais « comme des opportunistes en philosophie » (p. 119). Dans le développement de la pensée de Socrate, Scoon distingue trois périodes : dans la première, Socrate s'intéresse aux problèmes de cosmologie ; dans la seconde, il se tourne vers les λόγοι, essaie d'expliquer le monde par une méthode essentiellement intellectuelle et raisonnante, au lieu de suivre la vieille méthode des physiologues, et construit sa théorie des Formes ; dans la troisième, excité par la réponse de l'oracle de Delphes, il se consacre à sa mission de sauveur et s'occupe surtout de morale. Tout ce chapitre, où Scoon essaie de tenir compte de toutes nos sources de renseignements sur la doctrine socratique, tout en restant sagement critique à l'égard de chacune, est très intéressant comme effort de compréhension daus un sujet très difficile.

Mais, ce qu'il y a peut-être de plus neuf dans son volume, c'est cette idée de dédoubler son exposé et de faire succéder, à l'analyse des doctrines individuelles, cette étude générale sur l'évolution de la philosophie grecque dans la période préplatonicienne, qui constitue la deuxième partie (p. 233-335). Suivre, en effet, de penseur à penseur, les développements ou les variations de telle ou telle doctrine, c'est supposer que, dans la période étudiée, il y a vraiment quelque chose qui évolue, quelque chose d'un et continu. Dans le cas présent, c'est supposer qu'il y a, dans la période préplatonicienne, une pensée philosophique dont on peut faire l'histoire. Qui nous le prouve ? C'est à quoi Scoon répond dans son curieux chapitre V : *The History*

of Greek Philosophy (321 et suiv.). Nous pouvons, d'après lui, affirmer qu'un certain lien de continuité relie tous ces penseurs, parce que, d'abord, ils se réfèrent les uns aux autres, le plus souvent d'ailleurs, pour se combattre : ainsi Xénophane se moque de Pythagore, Héraclite de Pythagore et de Xénophane lui-même ; ainsi Parménide vise presque certainement Héraclite dans les hommes « à deux têtes », et c'est probablement la doctrine des Pythagoriciens qu'il expose sous le nom de « doctrine des mortels ». Et Scoon poursuit par l'allusion que fait Démocrite à Anaxagore ; par Aristote, qui connaît tous les penseurs précédents et semble regarder sa propre philosophie comme la consommation et l'achèvement de leurs efforts, et, naturellement par Platon. Mais, ici, déclarer « Plato mentioned a good many early thinkers » (p. 321), c'est formule bien maigre et bien insuffisante : on pouvait dire, aussi brièvement, mais avec plus de justice, qu'il est le premier à envisager historiquement ces systèmes antiques, et, en somme, qu'il est le créateur de l'histoire de la philosophie. Comme seconde preuve, Scoon fait appel au fait indéniable que, dès le début, la philosophie grecque s'est organisée en école : Milésiens, Pythagoriciens, Eléates, Atomistes. Mais il observe lui-même que ces deux preuves manquent de rigueur démonstrative. Les références de penseur à penseur sont bien peu nombreuses ; l'existence des écoles atteste que la philosophie préplatonicienne a eu « plusieurs centres de gravité », elle n'atteste pas qu'elle offre quelque unité et continuité. En fait, cette unité ne peut se démontrer rigoureusement : elle peut seulement devenir probable, si l'on ajoute, aux deux preuves précédentes, celle que constitue une interprétation des différents systèmes conduite de façon à rendre évidentes leurs relations mutuelles. C'est d'une telle interprétation que Scoon nous donne le modèle et comme l'essence dans ce qu'il appelle « une paraphrase métaphysique des systèmes comme tout ». Il y a là quelques pages très bien venues sur le rôle que joue, avant Héraclite et Parménide, l'idée d'une substance qui se transforme, répondant au besoin de concilier la stabilité et le changement ; sur la contradiction où cette idée aboutit avec les deux doctrines opposées d'Héraclite et de Parménide et sur le résultat de cette opposition, qui est de dissocier les deux notions : alors, à l'idée d'une substance qui se transforme, succèdent les deux concepts de matière et de force. La cause du changement est ainsi cherchée hors de la substance, et la matière se neutralise et se vide graduellement : la voie est ouverte à la conception aristotélicienne. Signalons, à la fin de ce chapitre, quelques pages intéressantes et justes sur l'utilité et la nécessité de l'histoire de la philosophie. Deux appendices : l'un sur les fragments de Philolaus, dont Scoon accepte l'authenticité ; l'autre, sur l'évolution du Pythagorisme. Les six premiers chapitres de la première partie avaient servi de thèse de doctorat devant les Facultés « of Arts and Sciences » de Columbia University.

A. Diès.

Perceval Frutiger, *Les Mythes de Platon, Étude philosophique et littéraire*, in-8, 295 pages avec index, Paris, Alcan, 1930.

Le sous-titre de cette étude en indique assez bien l'esprit : elle veut être à la fois philosophique et littéraire, c'est-à-dire qu'elle s'efforce de comprendre Platon tout entier et de rendre justice, en lui, au poète autant qu'au philosophe. N'est-il pas, au surplus, difficile de les séparer, puisque, aux yeux de Platon, « la métaphysique n'est autre chose que la plus

sublime des poésies »? Cependant, il est nécessaire de les distinguer, et c'est un des problèmes les plus importants, sinon le problème fondamental, de toute recherche sur les mythes platoniciens. Celle que nous livre Frutiger est conduite avec une volonté de plénitude et d'exactitude scientifique dont on ne saurait trop faire l'éloge.

Quelques pages d'introduction sur le problème et la méthode, puis trois parties. La première a pour but de dresser un inventaire des mythes platoniciens : réfutation des anciens critères, recherche d'un nouveau critère, revue des passages mythiques, revue des passages faussement considérés comme mythiques, tel est l'objet de ses quatre chapitres (p. 11-144). La seconde pose la question : « Dans quel dessein Platon est-il donc mythologue? » et s'efforce d'y répondre en nous donnant « l'interprétation philosophique des mythes ». Deux chapitres : examen critique des anciennes théories des mythes, rôle du mythe dans les dialogues de Platon (p. 147-225). La troisième étudie « l'aspect littéraire des mythes », et, pour cela, recherche « les sources des mythes platoniciens », puis, dans un chapitre final « Platon, le philosophe poète », essaie d'analyser les richesses et les procédés de l'art platonicien.

Relevant, dans les mythes, « de nombreux indices d'ordre littéraire et formel, » Couturat trouve, en ces indices, le critère objectif nécessaire « pour reconnaître les autres passages mythiques ». Le mot μῦθος est le premier, mais il a toute une série d'équivalents, et, par une telle multiplication de ses critères objectifs, Couturat en arrive à ne plus considérer comme scientifique dans le platonisme que la théorie des idées, dépouillée de tout ce qui est psychologie, morale, politique. Pour Hirzel aussi bien que pour Croiset, est mythique tout ce qui n'est pas exposé sous forme de dialogue. A ce compte, pour Hirzel, les *Lois* tout entières sont mythiques. Frutiger, lui, commence par dresser une liste des passages unanimement considérés comme mythiques. Avant d'en considérer les caractères communs, il tire, d'une série de définitions courantes du mythe, cette notion préalable, « que les mythes en général sont les produits spontanés d'une pensée enfantine qui ne sait pas encore distinguer l'objectif du subjectif, le réel de l'imaginaire ; que, d'autre part, ils font un usage constant de l'anthropomorphisme et du surnaturel ». Peut-on dire cela des mythes platoniciens ? Assurément, nous retrouvons chez eux l'anthropomorphisme et le surnaturel, mais comment prétendre qu'ils seraient les produits spontanés « d'une pensée inapte au maniement des concepts » ? Les mythes de Platon diffèrent donc profondément, quant à leur origine et à leur sens, des mythes qu'étudie l'histoire des religions. Si nous retournons à la liste des passages considérés comme mythiques, nous pourrons alors, avec Frutiger, en souligner les traits caractéristiques : « Symbolisme, liberté de l'exposé, imprécision prudente de la pensée volontairement maintenue en deçà de la franche affirmation, tels sont, à notre avis, les trois caractères essentiels des mythes platoniciens, telle est aussi la cause de la perplexité des critiques qui les interprètent ». Dire, en effet, où finit la vérité positive, où commence le symbole, est excessivement délicat. Aussi Frutiger se décide-t-il à prendre le mot dans un sens très large et à nommer mythique « outre les récits nettement légendaires, mais à l'exclusion des allégories, tout ce que le philosophe expose, soit d'une façon symbolique, soit en marge de la science véritable et sans l'aide de la dialectique, c'est-à-dire comme une probabilité, non comme une certitude ». Aux passages unanimement considérés comme mythiques, il ajoute donc : la naissance du monde et la théorie de la nature (*Timée* 29 *d*-92 *b*, sauf 51-*b*-52 *d*), la

décadence de la citée idéale (*Rép.* VIII, 545 *c*-IX, 576 *b*) ; l'origine de l'Etat (*Rép.* II, 369 *b*-374 *d*, et *Lois* (676 *a*-702 *a*) ; l'origine du langage (*Cratyle*, 388 *e* sqq) ; la condamnation du suicide (*Phédon* 61 *c*-62 *c*), la métempsychose (*ib.* 80 *d*-84 *b*) ; la théorie physique de la terre (*ib.* 108 *c*-113 *c*) ; la réminiscence (*Ménon* 80 *d*-86 *c*) ; la théorie des parties de l'âme (*Rép.* IV 434 *e*-441 *c*, et X 611 *b*-612 *a* ; *Phèdre* 246 *a* et suiv. ; *Timée* 69 *c*-72 *d*). D'autre part, il exclut du nombre des mythes plusieurs passages qu'y font rentrer Couturat, Willi, Deuschle, Ritter ou Jowett, etc. Ce sont : la preuve dialectique de la réminiscence dans *Phédon* 72 *e*-77 *a* (Couturat), la *République* et les *Lois*, mythiques dans leur ensemble aux yeux de Couturat et Willi ; le troisième discours de Socrate dans l'*Apologie* et la proposopée des Lois dans le *Criton* (Willi ; l'allégorie de la caverne dans la *République* (Couturat, Jowett) parce que l'allégorie ne fait que *doubler* l'idée abstraite par une image, elle ne l'y cache pas ; le Dieu créateur des Idées de *Rép.* X 595 *c*-597 *e* (Deutschle), parce qu'il n'y a pas là d'hypothèse mythique, mais « une simple figure de langage » (p. 106) ; la théorie non platonicienne de la sensation dans *Théétète* 156 *a*-157 *c* (Willi), parce que c'est un morceau de polémique philosophique ; la théorie de la connaissance dans Lettre VII 341 *c*-344 *d* (Howald et Willi), parce que et le sujet et la méthode de l'exposé sont rigoureusement scientifiques ; l'origine de la dialectique dans *Philèbe* 16 *b*-17 *a* (Ritter), parce que l'aspect mythique vient seulement de l'emphase avec laquelle Platon marque ce qu'il emprunte à ses devanciers ; l'allégorie des tonneaux, *Gorgias* 492 *e*-494 *a* (Willi et Friedländer), parce qu'elle ne fait que précéder, mais ne constitue pas la preuve cherchée en cet endroit : les discours du *Banquet* et du *Phèdre* (Jowett, Couturat, Willi), parce que tout y est dialectique, sauf, dans *Banquet*, le mythe d'Aristophane et celui de la naissance d'Éros, et, dans *Phèdre*, la vision eschatologique ; l'Idée du Bien dans *Rép.* VI (Ritter, Raeder), parce que ni l'aveu que l'essence du Bien échappe à toute définition véritable, ni la comparaison du Bien avec le soleil ne sont indices d'un mythe, mais, pour l'un, constatation des limites de notre connaissance ; pour l'autre, expression d'une conviction sérieuse, et, pour l'ensemble, non pas mythe, mais « mysticisme que connaissent plus ou moins tous les métaphysiciens lorsque leur pensée atteint l'absolu » (p. 122) ; l'immortalité de l'âme dans *Phédon*, *République* et *Phèdre* (Couturat et Teichmüller), car cette immortalité est restée jusqu'à la fin pour Platon une doctrine scientifiquement certaine.

A quoi servent les mythes ? Les réponses sont diverses, et Frutiger en fait la critique d'une façon détaillée (147-177). Ils ne servent ni à masquer l'incrédulité de Platon, ni à donner un fondement religieux à sa philosophie (Baur et Windelband), ni à mettre au niveau du lecteur ordinaire les vérités qu'établit l'exposé dialectique (Schleiermacher), ni à présenter une morale persuasive à ceux qui peuvent comprendre l'enseignement ésotérique (Hirzel, Teichmüller, Couturat), ni à exposer les opinions de Platon relatives au monde du devenir, domaine soustrait à la science démonstrative (Deuschle, Susemihl, Fischer, Forster), cette dernière théorie ne valant que pour la physique du *Timée*. Si Frutiger est si énergique dans ses démolitions, c'est que, à son avis, « les mythes platoniciens ne sont pas réductibles à une formule unique ». Aussi distingue-t-il trois groupes de mythes : mythes allégoriques, génétiques, parascientifiques. Encore a-t-il bien soin de nous prévenir qu'une telle classification « par critères fonctionnels » n'a rien de rigoureux, qu'elle ne vise qu'à grouper les mythes d'après le caractère dominant de chacun, sans aucunement nier que les différents types se compénètrent : elle offre donc surtout une utilité de

travail. Elle est cependant assez bien fondée et donne lieu à une série d'études très pénétrantes sur les différents mythes.

Je note surtout, à propos des mythes génétiques, la décision avec laquelle Frutiger intervient dans la discussion sur l'origine temporelle du monde dans le *Timée*. Pour lui, ce sont les philosophes de l'Académie qui furent dans le vrai dès le premier abord, en soutenant, contre Aristote, que l'interprétation littérale est fausse et injuste. Platon, pour expliquer le monde, le construit au lieu de le démonter. Il préfère la synthèse à l'analyse : « Au lieu de décomposer la réalité toute faite, il part d'une matière brute, purement hypothétique, sans autre qualité que l'existence nue et le mouvement désordonné, puis il en raconte l'organisation progressive, des quatre éléments jusqu'aux astres et aux animaux. Or, si le monde sensible est organisé, c'est, selon les principes du platonisme, parce qu'il est une image du monde intelligible, autrement dit parce qu'il est pénétré de rationalité. Mais, pour que le mythe puisse exprimer la même idée en la transposant sur le plan de l'action, un troisième facteur est nécessaire. Car la nature ne saurait se créer toute seule. Qui donc l'a fabriquée? Voilà pourquoi l'être intelligible se scinde en deux moitiés : d'une part le modèle éternel dont les choses sensibles sont la copie, d'autre part le démiurge qui est l'auteur de cette copie » (p. 295). Et Frutiger de retrouver avec raison ce dédoublement du monde idéal dans ce passage de *République* X (595*c*-597*e*), où Dieu nous est montré fabriquant l'idée du lit. Je suis, en tout cas, tout à fait d'accord avec l'auteur pour dire (p. 206) que le démiurge « est consubstantiel au monde intelligible, dont il ne se distingue qu'*in abstracto* ». Il représente simplement, nous dit Frutiger, l'idée du Bien de la *République* sous son aspect particulier de cause efficiente ; il personnifie le principe producteur du *Philèbe* (τὸ δημιουργοῦν) sous la forme d'un dieu anthropomorphique, d'un artisan divin (δημιουργός). J'ai essayé moi-même de montrer (*Autour de Platon*, p. 550 et suiv.) que le démiurge représente le côté sujet, l'Intelligence qui contemple et qui crée, alors que le monde intelligible est l'objet et l'exemplaire. Dans les mythes parascientifiques rentrent la théorie de la nature, du *Timée* ; l'eschatologie du *Gorgias*, du *Phédon*, de la *République*, du *Phèdre* ; la théorie de la réminiscence du *Ménon* (mais non sa preuve, qui est dialectique, dans le *Phédon*) ; la nature de l'âme, la condamnation du suicide dans le *Phédon*. Ce mot de *parascientifique* désigne « tout ce que Platon expose *à côté, en marge de la science*, telle qu'il l'entend ; tout ce qui est, pour lui, objet non pas d'ἐπιστήμη, mais de simple δόξα » (p. 210). Notons avec plaisir la fermeté que met Frutiger à maintenir la sincérité de Platon dans sa croyance à l'immortalité de l'âme : « Peu importe que l'auteur préfère, au gré de sa fantaisie, tantôt un détail mythologique, tantôt un autre, puisque la conviction qu'il exprime à l'aide de ces symboles reste, dans son fond, toujours pareille et toujours aussi ferme, quoique indémontrable » (p. 213), et disons avec lui, contre Zeller, que les mythes ne sont pas « un signe de faiblesse », à moins qu'on n'entende par là cette faiblesse inhérente à l'esprit humain, incapable à la fois de ne pas se poser certains problèmes, et aussi de leur donner une réponse strictement scientifique. La certitude qui s'affirme en pareil cas est mystique, et nous n'avons pas à nous plaindre que le mysticisme de Platon se soit enveloppé d'une poésie prestigieuse. Frutiger observe avec raison que le mythe, en ces matières, est inévitable, et nous ne gagnons certes pas à ce que, au lieu de se présenter dans cette forme vivante et gracieuse, il nous apparaisse sous l'austère et pédante prose de Kant.

La partie la plus agréable de la thèse de Frutiger est naturellement

la dernière, où il étudie « l'aspect littéraire des mythes » (p. 229-284). L'analyser en détail serait peut-être la gâter. Combien Platon reste ici dans la ligne de la littérature grecque précédente, poètes des théogonies et des cosmogonies, historiens comme Hérodote et Ctésias, rhéteurs et sophistes, et Frutiger va jusqu'à dire, Socrate lui-même ; quels emprunts précis il fait à la mythologie et aux légendes courantes, en particulier à l'orphisme ; c'est ce que Frutiger nous montre avec une érudition très informée, notant avec justesse le double mouvement par lequel Platon traduit les visions religieuses en doctrine spirituelle et la doctrine en visions qui l'illustrent. Il montre enfin, autant que cela peut se faire en quelques pages rapides, la perfection inimitable de ces mythes platoniciens : leur art de vraisemblance, leur unique cachet de naïveté, l'extraordinaire variété de leur style qui garde cependant, jusque dans les passages poétiques, cette qualité suprême, la mesure. Mais cette mesure s'anime et s'éclaire : l'image familière, le trait d'humour, l'imprévu, voilà ce qui fait l'une des plus grandes séductions de la manière platonicienne. « Le dialogue platonicien, où une pensée riche et forte s'unit harmonieusement à la sensibilité frémissante d'un poète, nous prodigue à la fois toutes les joies de l'esprit. L'antiquité classique, pourtant si féconde en chefs-d'œuvre, ne nous a rien donné de plus parfait, ni de plus précieux. » C'est ainsi que s'achève cette thèse de Frutiger. Il eût fallu beaucoup d'espace pour en discuter, à l'occasion, les théories particulières. J'ai mieux aimé en montrer l'ensemble, qui est largement et solidement bâti. Un tel travail ne peut manquer, soit par le positif qu'il apporte, soit par les objections qu'il suscitera comme par les suggestions dont il est plein, de faire avancer la critique platonicienne.

A. Diès.

A. Bielmeier, *Die neuplatonische Phaidrosinterpretation, ihr Werdegabg und ihre Eigenart*, in-8, 96 pages (Rhetorische Studien, herausgegeben von Dr E. Drerup, Heft 16). Paderborn, Schöning, 1930.

C'est un des problèmes de l'heure présente, de découvrir les sentiers divers qui conduisent de Platon et de ses élèves immédiats jusqu'au Néoplatonisme. Le Père Bielmeier, bénédictin de l'Abbaye de Metten, apporte à cette recherche une contribution des plus intéressantes. Il s'est limité au *Phèdre*, qui, assez vite délaissé par la critique ancienne sous prétexte qu'il était une œuvre de jeunesse, est tenu à bon droit par la critique moderne pour un des chefs-d'œuvre de Platon, peut-être pour le couronnement de sa philosophie et de son art d'écrivain. Nous ne trouvons, jusqu'au IIIe siècle après J.-C., aucun travail suivi sur ce dialogue, mais, à partir de là, se présente la série des commentateurs, Jamblique, Syrianus, Proclus. Nous n'avons conservé, de ces commentaires, que celui de Syrianus, et encore uniquement dans la transcription d'Hermias. C'est de ce commentaire d'Hermias, édité par Couvreur, que l'on peut partir utilement pour étudier la méthode et l'esprit de l'interprétation néoplatonicienne. Bielmeier a bien vu que la meilleure préface à une telle étude était de rechercher en quelle mesure les commentateurs néoplatoniciens héritent de la tradition antérieure et comment s'est peu à peu formée leur méthode d'exégèse. Son travail se divise donc en deux parties : 1) formation historique de l'exégèse néoplatonicienne du *Phèdre* ; 2) étude systématique de cette exégèse, de ses principes et de sa méthode. Des obstacles matériels ont empêché la première partie d'être imprimée dans toute sa plénitude, et nous sommes prévenus que tout ce qui concerne Philon, Plu-

tarque et le moyen Platonisme ne sera publié que plus tard, en articles de revue. C'est dommage, car, si précieuse que soit la seconde partie, le commentaire d'Hermias existe, et, si on le pratique un peu, on sera bientôt éclairé, au moins en gros, sur le système d'exégèse ; c'est donc la partie proprement historique du travail qui attirera surtout la curiosité des lecteurs. Heureusement, il en reste encore assez pour la satisfaire. Bielmeier étudie successivement Plotin et son cercle, Jamblique, Syrianus, Proclus et, finalement, les Byzantins.

Plotin entend bien n'être que l'interprète fidèle et le continuateur de Platon, mais il ne laisse pas de le spiritualiser à l'excès. Dans la question de l'immortalité et des diverses destinées des âmes, il interprète le *Phèdre* du point de vue de sa propre théorie de l'Ame du Monde, et il explique la chute des âmes individuelles comme une séparation d'avec cette Ame universelle. D'ailleurs, lorsque les âmes entrent en des corps matériels, l'Intellect ou Νοῦς, partie divine de l'âme, n'a point de part à cette incarnation : il demeure attaché à son principe : ainsi, dans le mythe platonicien, la tête du cocher reste non immergée, et ses regards planent au-dessus de la voûte du ciel. L'entrée dans le corps n'est pas chez Plotin un acte de volonté libre, mais une chute naturelle et fatale. L'échelle d'ascension des âmes est commentée à l'aide des degrés de l'ascension vers le Beau dans le *Banquet*. Plusieurs traits dispersés de son exégèse se retrouveront dans l'interprétation mythologique de ces successeurs : ainsi l'interprétation de la voûte du ciel en ciel intelligible. Avec Jamblique, la théurgie fait son entrée dans l'exégèse et la philosophie. Son influence sera prédominante sur les commentateurs. Bielmeier a découvert, dans Proclus *in Platonis theologiam* IV, 16, p. 215, la preuve que le commentaire de Jamblique au *Phèdre*, soupçonné par Couvreur, a bien existé : c'étaient des ὑπομνήματα dont ceux de Proclus au *Timée* peuvent nous donner quelque idée. Trouver le dessein unique de l'auteur et regrouper toute l'œuvre autour de ce centre, tel était l'effort et le programme de Jamblique commentateur. Cela eût été très beau, si Jamblique n'eût appelé si souvent à son secours l'allégorie et fait plier les textes à ses propres idées. Pour sauver la simplicité de l'âme, condition de l'immortalité, il verra, dans les parties de l'âme de simples facultés. De même, il enseignera que la métempsychose se fait seulement d'homme à homme et d'animal à animal, et Platon ne peut avoir parlé qu'allégoriquement du passage d'une âme humaine dans un corps de bête. Jamblique ne peut supporter que les hommes aient existé avant les Muses ; aussi, dans le mythe des Cigales, les Muses deviennent les sphères cosmiques, et les hommes ne sont plus que les âmes dans l'état de préexistence. Il sépare l'ἡνίοχος et le κυβερνήτης τῆς ψυχῆς ; le premier est le νοῦς ; le second, c'est l'Un de l'Ame, ἓν τῆς ψυχῆς, et cet Un est la faculté propre de l'enthousiasme. Hermias dépend en grand de ce commentaire de Jamblique, tant pour la méthode d'exégèse que pour de nombreux détails et des fragments entiers d'interprétation. Mais sa source principale est Syrianus, ce maître commun d'Hermias et de Proclus, dont Bielmeier dira plus loin avec justesse que, si l'on écrit un jour l'histoire de son action dans toute l'école néoplatonicienne, la gloire de Proclus pâlira sérieusement. Syrianus a certainement commenté le *Phèdre* à son cours, et nous retrouvons, même chez Hermias, avec telle ou telle objection de Proclus, les traces de ce dialogue entre maître et élèves que devenait souvent la leçon-commentaire. Hermias, dont Damascius nous dit, en somme, qu'il fut un bon élève, sans aucune originalité, mais retenant avec une mémoire imperturbable et ce qu'il avait entendu au cours de son maître et ce qu'il

avait lu dans les livres, a fait comme beaucoup d'autres élèves de ce temps ; il a recueilli ses cahiers de cours et les a publiés en les remaniant plus ou moins. Syrianus déjà utilisait Jamblique. Mais il est très probable que la part de Jamblique dans le commentaire d'Hermias ne vient pas seulement de cette source. Hermias a copié les leçons de Syrianus, mais il a copié aussi, en bien des endroits, le commentaire de Jamblique. Cela se voit au cumul des explications qu'Hermias apporte sur une même difficulté, et surtout au fait qu'Hermias laisse subsister côte à côte des explications contradictoires. En dehors d'Hermias, nous retrouvons quelques traces du commentaire de Syrianus au *Phèdre* dans le commentaire même de Syrianus à la *Métaphysique* d'Aristote : on voit qu'il s'appuyait sur le *Phèdre* pour combattre le moyen platonisme, qui transformait les Idées de Platon en accidents, ne voulant pas y voir des substances. Harless croyait à l'existence, dans la bibliothèque de Munich, d'un commentaire de Proclus au *Phèdre*. En fait, ce manuscrit n'existe pas, mais il est indubitable que Proclus a commenté, sinon tout le dialogue, au moins les parties essentielles. Il dépend, lui aussi, en grand, de Syrianus, mais il a sa manière propre, sur laquelle Bielmeier nous donne quelques détails significatifs. Au XIe siècle, Michel Psellos a sous les yeux le commentaire d'Hermias lorsqu'il explique le cortège des âmes et des dieux dans le *Phèdre*, et c'est une question de savoir si son platonisme ne contient pas surtout du néoplatonisme. Quant aux Scholies, on sait, depuis Cohn, que les scholies philosophiques sont toutes extraites d'Hermias, et de même la plupart des scholies mythologiques et géographiques.

Quant au contenu du commentaire, que Bielmeier étudie longuement, il nous présente, côte à côte, deux méthodes d'interprétation. L'une, proprement néoplatonicienne, est toute systématique et idéalisante. Elle cherche doctement le sens caché sous les images et les mythes platoniciens; elle divinise les concepts philosophiques et astronomiques; elle fait appel, avec une abondance indiscrète, à l'allégorie et à la symbolique, à la mystique des nombres, à l'étymologie ; elle fait un sort aux moindres expressions, et le νὴ τὸν κύνα de Socrate se voit conférer une profondeur de sens et une portée philosophique, théologique, mystique, dont on se contenterait de sourire, si la même exégèse, appliquée à νὴ τὴν Ἥραν, à μιαρέ (236 *e*), ἵσταται, (274 a) et combien d'autres mots aussi simples, ne devenait insupportable. Mais on trouve aussi chez Hermias une série d'explications plus sobres : pas mal de détails archéologiques, peu de remarques grammaticales, mais de bonnes observations en ce qui concerne la rhétorique, une ou deux variantes de textes intéressantes, et surtout beaucoup de renvois, très précieux, aux lieux parallèles d'Homère, des Orphiques ou des Pythagoriciens, que l'Index de Couvreur note soigneusement. Signalons pour finir, avec Bielmeier, que Hermias croit, comme tous les critiques anciens, à l'authenticité du discours de Lysias. On voit que le travail de Bielmeier est conduit avec conscience et méthode et rendra de sérieux services.

A. Diès.

Platon, *Œuvres complètes, t. V, 1re partie, Ion-Ménexène-Euthydème*, texte établi et traduit par L. Méridier, in-8, 197 pages, Paris, Les Belles-Lettres, 1931....; 2e *partie, Cratyle*, texte établi et traduit par L. Méridier, in-8°, 137 pages, Paris, les Belles-Lettres 1931.

La part réservée à M. Méridier dans l'édition complète des œuvres de Platon n'était pas la moins compliquée ni la moins délicate. Quatre dia-

logues, dont deux peuvent sembler au prime abord faciles, mais posent en fait des questions assez troublantes, alors que le troisième est la collection, faite à plaisir, des disputailleries d'école les plus subtiles et les plus sophistiques, et que le dernier est une suite d'étymologies à peu près intraduisibles et qu'il faut cependant, non seulement traduire, mais rendre intelligibles au lecteur moderne, c'était une tâche réellement ardue. Remercions M. Méridier de l'avoir acceptée sans en ignorer les périls, et de s'en être acquitté avec tant de conscience et de succès.

Une notice d'une vingtaine de pages (p. 7-28) pour l'Ion, d'une trentaine pour le Ménexène (p. 51-82) aussi bien que pour l'Euthydème (109-142) nous donne, pour chacun de ces dialogues, les renseignements et les éclaircissements indispensables. Ion est un rhapsode, mais le dialogue « ne touche qu'accessoirement à ce qui est la fonction essentielle du rhapsode : la récitation des poèmes homériques ». C'est qu'Ion prétend avant tout commenter Homère. Mais, comme le dit excellemment Méridier, son commentaire est plutôt « une paraphrase élogieuse » : il se vante d'avoir su « parer Homère avec art » (530 *d*). On s'étonne alors que Platon ait consacré tout un dialogue à la critique d'une occupation dont la portée philosophique est si courte. En réalité, l'objet du débat entre Ion et Socrate est de savoir si la virtuosité du rhapsode commentateur est dirigée par un art, et la critique de Socrate tombe autant sur les poètes que leur interprète : c'est aux poètes que Platon refuse « la τέχνη, c'est-à-dire la possession d'un ensemble de règles reposant sur une connaissance scientifique », pour ne leur accorder « qu'une sorte d'enthousiasme et de délire » dont ils ne sont pas maîtres et n'ont pas même conscience, et qui suppose plutôt « une perte momentanée de la faculté raisonnante » (p. 14). Tout cela est admirablement vu, aussi bien que les rapports de L'*Ion* sur ce point avec le *Ménon*, le *Phèdre* et les *Lois*, et que la façon dont cette critique des poètes s'insère dans la critique générale que le Socrate platonicien entreprend à l'égard de tous les conducteurs du peuple : « l'*Ion* prend place à côté des ouvrages où Platon passe en revue, l'un après l'autre, quelques-uns de ceux que juge sommairement l'*Apologie* : les hommes d'Etat dans le premier *Alcibiade*, les devins dans l'*Euthyphron*. Dans l'*Ion*, c'est le tour des poètes. Mais le philosophe n'a pas voulu s'en prendre directement à eux. Il s'est servi d'un détour, et c'est un simple rhapsode qu'il a mis en scène » (p. 17). Ayant ainsi retrouvé le véritable objet du dialogue, Méridier est à l'aise pour accepter l'authenticité, et pour la défendre en réfutant les principaux reproches que l'on fait à l'*Ion*. Les objections tirées de la langue et du style « portent à faux ou se réduisent à des appréciations arbitraires » ; celles qui touchent au plan et à la conduite du dialogue sont plus sérieuses. mais, même justifiées, elles prouveraient tout au plus « que Platon n'a pas fait montre ici de la même sûreté, du même art qu'ailleurs, faute explicable si l'*Ion* est une œuvre de début » (p. 19). Méridier fait d'ailleurs justice de l'incohérence et des contradictions qu'on découvre dans le dialogue, et, lorsqu'on parle, comme Wilamowitz l'a fait après Gœthe, de son allure de comédie et de son ton « aristophanesque », il a soin de corriger ce qu'une telle comparaison peut comporter de hâtif et d'injuste : « Il serait excessif, nous dit-il, de comparer aux charges d'Aristophane la railleuse et spirituelle fantaisie de Platon. Le ton est tout différent, et la plaisanterie, dans sa vivacité, garde le plus souvent une charmante légèreté de touche ». La date supposée de l'entretien se place entre 394 et 391. Mais il importerait davantage de pouvoir fixer la date réelle du dialogue. Les ressemblances qu'offraie *Ion* (530 c/d) avec

Xénophon, *Banquet*, 3, 5-6, et *Ion* 537 *a*/*b*, 538 c, avec le même *Banquet*, 3, 6-7, sont certainement des imitations, mais c'est Xénophon qui imite, et l'*Ion* a précédé son *Banquet*. Mais nous n'en sommes pas plus avancés, puisque nous ignorons la date de ce *Banquet* de Xénophon. Des allusions qui sont faites à Héraclide de Clazomène et à la situation d'Ephèse (541 *c*/*d*), Méridier incline à déduire ses points de repère : le dialogue n'a guère dû être composé avant 394 ni après 391.

Le *Ménexène* est une oraison funèbre encadrée par une conversation. Parce qu'on a souvent jugé le dialogue sur la seule lecture de l'oraison funèbre sans tenir compte de la conversation qui l'introduit et qui en explique la portée, on s'est étrangement mépris sur son compte. Toute une série de critiques modernes ont nié son authenticité, qui cependant est garantie par les allusions expresses d'Aristote. Les critiques anciens l'ont tour à tour louée ou blâmée en tant que pièce d'éloquence, sans se demander si les beautés que Platon y prodigue, et qui les enthousiasment ou les irritent suivant leur humeur, ne sont pas elles-mêmes une ironie nouvelle de ce Socrate platonicien, qui, nous dit le jeune Ménexène, « ne perd aucune occasion de plaisanter les orateurs ». Mais, pour qui lit l'oraison funèbre en se souvenant du prélude et de son ton de persiflage, pour qui replace le dialogue dans l'ensemble de l'œuvre platonicienne, la signification du *Ménexène* est claire : « Il est, — nous dit Méridier, — un épisode de la lutte engagée par son auteur contre la rhétorique, et comme le « drame satyrique » qui fait suite à la « tragédie » du *Gorgias*. Pour attaquer la rhétorique, pour faire voir la banalité pompeuse, le vide, les exagérations menteuses et le danger d'un genre faux par excellence — celui de l'oraison funèbre —, Platon a eu recours au pastiche : le *Gorgias* et le *Banquet*, sans parler du *Phèdre*, montrent assez l'art merveilleux qu'il savait déployer dans cet exercice ». Qui donc vise cette parodie ? Denys d'Halicarnasse disait : elle vise le Périclès de Thucydide. Mais, pour la forme, les deux oraisons funèbres n'ont de commun que « l'emploi de certains σχήματα devenus de règle dans l'éloquence d'apparat ». Pour le fond, certaines rencontres prouvent que Platon avait sous les yeux le texte de Thucydide, mais l'ensemble est bien différent : tout l'exposé historique du Ménexène manque dans Thucydide et, à part l'éloge de la démocratie, le *Ménexène* n'a rien qui réponde au développement que nous offre Thucydide sur les institutions et les mœurs athéniennes. Il fallait nous y attendre, observe Méridier, puisque l'oraison funèbre que nous débite Socrate a été composée, à ce qu'il nous affirme, des rognures mêmes de l'oraison funèbre que débita Périclès devant les Athéniens et dont lui-même était l'auteur. Nous dirions aujourd'hui que Platon l'a écrite « en marge de Thucydide ». D'autres ont pensé que l'oraison funèbre de Lysias était surtout visée, mais, à supposer qu'elle soit authentique, les rencontres entre elle et le *Ménexène* sont d'un ordre très général : « Platon s'attaquait ici à un genre d'éloquence dont le plan et la méthode, le contenu et la forme avaient été fixés par une tradition déjà longue. Rien d'étonnant, par suite, si toutes les productions de cette sorte — discours réellement prononcés, comme celui d'Hypéride ou simples exercices d'école — offrent entre elles un air de famille et même des ressemblances littérales, qui risquent d'être trompeuses. » Au lieu de dire que Platon parodie, ou le Périclès de Thucydide, ou Lysias, ou même directement Gorgias, comme quelques-uns l'ont supposé, Méridier préfère donc trouver dans le *Ménexène* une intention plus générale : « Platon, sans s'interdire des allusions ou des réminiscences particulières, a surtout cherché à reproduire, pour donner à sa cri-

tique toute la portée possible, l'esprit et les procédés de l'*épitaphios* en général » (p. 82). Le Ménexène parle de la paix d'Antalcidas et ne fait allusion à aucun événement postérieur. Nous sommes donc fondés à le dater de 386 environ.

J'ai dit que l'*Euthydème* nous présente une collection de sophismes, mais, si retors ou si outrés qu'ils puissent être, le dialogue ne nous les offre pas à l'état mort, pour ainsi dire, et comme des spécimens desséchés. Bien au contraire, ils vibrent et vivent, comme les traits lancés dans une mêlée ardente, et l'on dirait que les applaudissements des spectateurs leur donnent une âme et redoublent leur joie batailleuse. Car il y a, dans ce dialogue comme dans beaucoup d'autres dialogues de Platon, des auditeurs que nous pouvons encore appeler muets, parce qu'ils ne dialoguent pas, mais ils jouent ici un rôle aussi brillant qu'indispensable : ils sont, si l'on me permet ce nom, la claque, une claque non payée, mais payante et qui n'en est que plus consciencieuse et plus enthousiaste. Ce sont les élèves des deux sophistes, Euthydème et Dionysodore : ils suivent partout ces deux parangons de l'éristique, et les colonnes mêmes du Lycée semblent faire écho à leurs bruyants hourras, dès que leurs maîtres ont réussi un de leurs tours de force. Un bel ingénu, au penser droit et qui commence de s'éveiller, Clinias ; son amoureux, Ctésippe, dont l'ardente et insolente jeunesse rendra tout de suite aux sophistes injure pour injure et, bientôt, sophisme pour sophisme ; au centre de ce débat passionné, Socrate, qui modère la fougue de Ctésippe, remet en forme Clinias après les déroutants assauts et les crocs en jambes des maîtres disputeurs, l'exhorte à chercher la seule science que rien ne remplace, et montre à ses prétendus vainqueurs la vanité de leur victoire ; enfin, une conversation entre Socrate et son vieux camarade Criton, tirant la leçon finale de cette comédie. Car c'est une comédie, merveilleusement bâtie, extraordinairement vivante, et je ne saurais trop dire avec quel plaisir je l'ai relue dans la traduction si exacte et si souple de Méridier, ni avec quelle joie de comprendre j'en ai suivi l'analyse et le commentaire dans la notice qu'il y a jointe. Cette notice est un vrai chef-d'œuvre. Une analyse rapide, puis une série de pages serrées et cependant faciles, entraînantes, sur la valeur dramatique de l'*Euthydème*, les personnages, les différents tons et les attitudes, la composition ; une étude sur les deux maîtres d'éristique, sur leurs sophismes, les différents genres de tromperies qu'ils utilisent, le jugement qu'en fait Socrate ; sur les adversaires que Platon vise ici, les Mégariques, Antisthène ; sur les rapports entre cette polémique de l'*Euthydème* et les discussions que reprennent d'autres dialogues, *Cratyle*, *Théétète*, *Sophiste* ; tout cela nous amène finalement à dégager le sens général du dialogue. Je cite Méridier : « Le sens général de l'*Euthydème* est parfaitement net. Le problème posé au début, rappelé à la fin, est celui de l'éducation : c'est l'éducation de Clinias qui préoccupe les amis du jeune homme ; le thème proposé aux sophistes consiste à montrer comment il doit aimer la science et cultiver la vertu. C'est aussi l'éducation de ses fils qui cause la perplexité de Criton. Or deux méthodes sont en présence, qui s'attribuent également une valeur éducative. Mais, l'une, comme le montre la discussion, est entièrement vaine ; l'autre prouve son efficacité, puisque la dialectique de Socrate réussit en peu de temps à dégager la valeur exceptionnelle de la σοφία et les conditions qu'elle doit remplir. Les étonnants progrès réalisés par Clinias attestent la fécondité de la méthode » (p. 13). Deux problèmes sont discutés finalement, que toute introduction à l'*Euthydème* se doit de discuter, sinon de résoudre avec certitude. Quel est, d'abord, cet inconnu

dont Criton rapporte à Socrate les propos aussi aimables pour la philosophie que pour la sophistique, quel est ce logographe, que Socrate range dans les intermédiaires entre les hommes d'État et les philosophes, inférieurs aux uns comme aux autres, bien qu'ils s'estiment supérieurs à tous ? Aux yeux de Méridier, l'identification avec Isocrate est la plus vraisemblable de toutes celles qu'on a proposées, et cela nous vaut un sobre et clair paragraphe sur les rapports entre Isocrate et Platon (p. 136/8). L'autre problème est celui de la date du dialogue. Méridier penche à placer la date fictive de l'entretien vers 405, la date de composition du dialogue peu après celle du *Ménon*, c'est-à-dire quelques années après la fondation de l'Académie (387 ?).

A qui vient de traduire l'*Euthydème*, dont les subtilités sophistiques s'encadrent de scènes de comédie si merveilleuses, l'effort pour traduire le *Cratyle* doit paraître plutôt pénible. Songez qu'une grosse partie du dialogue, la plus grosse partie, pour mieux dire, est faite d'étymologies, qui, si elles ne sont pas toujours fabriquées pour le besoin de la cause, avec une violence plus ou moins désinvolte, n'ont en tout cas de sens et de sel pour le lecteur français qu'à la condition d'être expliquées en même temps que traduites ? Comment garder, cependant, à la traduction son mouvement et son naturel, si on doit l'alourdir par une série presque ininterrompue de parenthèses ? Le danger d'obscurité était le même à présenter la traduction directe et nue, ou à la présenter hérissée de commentaires et de gloses. Méridier s'en est tiré de façon élégante, en se contentant de donner à la suite, en italiques, le mot français et le mot grec, et d'expliquer éventuellement, par une note brève en bas de page, les étymologies les plus difficiles ou simplement les plus intéressantes soit par leur tendance philosophique, soit, en certains cas, par leurs rapports avec les théories ou les découvertes modernes. Ainsi sa traduction garde son aisance ordinaire et cependant rend immédiatement sensibles au lecteur les finesses ou les hardiesses de ces inductions linguistiques, qui sont souvent des tours de force parfaitement conscients, encore qu'elles s'accompagnent de tentatives et d'ébauches presque divinatrices. Méridier ne nous dit-il pas, en effet, à propos de la méthode que trace Socrate pour l'examen des noms primitifs et qui embrasse, en fait, l'ensemble du langage : « Avec une hauteur de vues, une lucidité et une fermeté admirables, Platon a esquissé ici la première philosophie du langage » ?

Je prends cette appréciation dans la Notice (p. 22). Cette Notice se divise en cinq sections : une analyse générale du dialogue, une étude des parties successives du dialogue, la caractéristique des personnages, et enfin l'essai de réponse aux deux questions : contre qui est dirigé le *Cratyle*, quelle est la date du *Cratyle* et sa place dans l'œuvre de Platon ? Le dialogue, on le sait, met en présence, dès le début, deux thèses opposées sur l'origine du langage : pour Cratyle, tous les noms sont justes par nature ; pour Hermogène, la justesse des noms n'est pas naturelle et immuable, elle n'est affaire que de convention et d'accord. Méridier explique excellemment par quel renversement de tactique Socrate, qui a semblé d'abord donner raison à Cratyle contre Hermogène, prouve ensuite contre Cratyle que tous les noms ne sont pas justes par nature, puis finalement « donne tort à ses deux interlocuteurs, en montrant que les noms, soit qu'on les suppose établis par une convention avec Hermogène, ou fixés par la nature avec Cratyle, ne sont pas toujours justes » (p. 15).

Dans ce cas, les noms sont des guides dangereux pour l'étude des choses : mieux vaut donc s'en passer et, pour faire la science, s'attaquer directe-

ment aux choses. Comment connaître les choses, comment faire la science, voilà donc la question essentielle. Aussi, dès le début du dialogue, a-t-on opposé l'une à l'autre et tout de suite rejeté les deux thèses qui rendent vain par avance tout effort pour bâtir méthodiquement la science, la thèse de Protagoras qui dit que rien n'est vrai à tous et que les choses sont à chacun ce qu'elles lui paraissent, et la thèse d'Euthydème, d'après laquelle toutes choses, même les plus contraires, sont vraies pour tous, à la fois et successivement. Aussi, dès le moment où Socrate paraissait soutenir contre Hermogène la thèse de la justesse naturelle des noms, a-t-il émis l'idée que les noms les plus anciens et les plus vénérables ont été institués sur l'hypothèse de la mobilité universelle, et attribué cette doctrine héraclitienne à Homère, Hésiode et tous les sages antiques (401 *b*-402 *d*), pour déclarer bientôt qu'une telle doctrine exprime peut-être moins la vraie nature des choses que le vertige des esprits qui l'imaginèrent jadis ou la soutiennent aujourd'hui (411 *b/c*). Ce n'est donc pas un hors d'œuvre, comme on l'a plusieurs fois prétendu, que le rapide et pressant débat qui termine le dialogue, quant Socrate oppose, à cette thèse de l'universel écoulement, la nécessité d'une connaissance stable et d'objets stables de cette connaissance (430 *b ad fin*). Il faut remercier Méridier d'avoir énergiquement souligné cette orientation permanente du dialogue : « Ainsi se découvre, nous dit-il, le véritable sens du *Cratyle*. Le dialogue est avant tout l'esquisse d'une théorie de la connaissance : l'étude linguistique qu'il présente n'en est que l'enveloppe et le prétexte » (p. 30). Il a marqué aussi nettement le lien profond qui unit la discussion finale à l'objet essentiel du dialogue : « On voit ici reparaître au grand jour la doctrine que Platon esquissait au début, en opposition avec les théories de Protagoras et d'Euthydème. Les choses, disait-il alors, ont leur nature propre, leur essence définie et stable, et leur forme (εἶδος) ; cette forme est but de connaissance et règle d'action, et c'est le dialecticien qui juge de l'appropriation des actes à cet εἶδος. Cette doctrine fondamentale a pu être perdue de vue à travers les longues discussions sur les étymologies, les noms primitifs, les éléments etc ; à la fin du dialogue, elle surgit de nouveau, avec une netteté et une force singulière, attestant que le problème du langage est jusqu'au bout resté pour Platon un simple aspect de problème de la connaissance » (p. 32).

J'ai tenu à relever ces indications, qui me paraissent fondamentales pour l'interprétation du dialogue. Mais il y a bien autre chose que cela dans la dense et riche notice du *Cratyle*. Tout ce qu'il y a d'essentiel dans les discussions linguistiques du dialogue y est analysé et jugé avec une attention minutieuse, une science informée et fine. Les hypothèses modernes sur le sens et le but du *Cratyle* sont connues et discutées avec un esprit libre, mais sympathique. Méridier ne pouvait connaître le travail de Weerts, mais il sait et dit sur quelles bases fragiles repose la thèse de Max Warburg, d'après qui la partie étymologique du *Cratyle* serait dirigée contre un disciple même de Platon, Héraclide du Pont. Ce n'est pas non plus faute de les avoir sérieusement pesées qu'il rejette les multiples tentatives qu'on a faites pour orienter, contre Antisthène, tout l'effort essentiel du dialogue. Il a raison de ne pas vouloir rétrécir indûment l'horizon du *Cratyle*, et, si nous devons nous attendre à ce que, dans les prochaines années, l'intérêt de la critique se porte de plus en plus sur ce dialogue et y projette des clartés plus décisives encore, nous pouvons dire aussi, dès maintenant, que l'édition de Méridier et sa notice si consciencieuse et si judicieuse auront largement servi à promouvoir ce progrès.

Le texte de ces quatre dialogues a été établi principalement sur les manus-

crits T, W, et F pour *Ion*, *Ménexène*, *Euthydème* ; T, N, et B pour le *Cratyle*. L'apparat n'a pas prétendu se charger de toutes les variantes, mais a retenu l'essentiel, aussi bien pour les manuscrits que pour les conjectures de la critique.

R. K. Hack, *God in Greek Philosophy to the time of Socrates*, in-8, VII et 157 pages, plus index. Princeton University Press, Cincinnati (Milford Oxford University Press), 1931.

R. Hack aborde, avec une préparation solide et une bibliographie aussi sûre et aussi complète que possible, un sujet très intéressant. Il avait publié dans les « Ricerche Religiose » (1926-1929), plusieurs articles sur l'origine des doctrines stoiciennes, sur Dieu et le Pneuma, et fut amené à remonter jusqu'aux antésocratiques, en constatant qu'il serait extrêmement difficile, sinon impossible, d'expliquer la place que tient, dans la préoccupation des philosophes grecs de Platon à Zenon, le problème de la Divinité suprême, si ce problème n'avait pas été soulevé avant Platon. Il est donc allé aux sources, dont il nous donne d'abondantes traductions d'après les *Vorsokratiker* de Diels, et, tout en pratiquant les auteurs et commentateurs modernes, tout en restant fidèle aussi aux orientations que sa pensée a reçues de Bergson, qui a, nous dit-il, révolutionné l'histoire de la philosophie, il s'est efforcé de juger par lui-même aussi objectivement que possible.

Il part de la croyance ou du sentiment que les Grecs ont eu dès l'origine : tout pouvoir qui se manifeste dans la nature est un dieu ou c'est divin ; tout dieu est un pouvoir : tous les dieux ou pouvoirs divins sont en relation mutuelle et l'un d'entre eux est au-dessus de tous les autres, est un pouvoir divin suprême ; c'est d'un dieu ou d'un pouvoir divin « cosmogénétique » que procède le divin univers actuel et tout ce qu'il renferme. Tout le développement de la philosophie grecque ne sera, d'après Hack, que le développement et la variation de ce thème. La pensée de Thalès et de Pythagore ne se distingue de la pensée grecque primitive qu'en ce qu'elle amalgame explicitement les deux derniers articlés de cette croyance et identifie pouvoir divin cosmogénétique et pouvoir divin suprême. Pour Thalès et pour Pythagore, comme pour tous les grecs, ce pouvoir cosmogénétique est essentiellemnet non-anthropomorphique. Mais ce n'est là qu'un terme négatif, qui n'expliquerait pas par lui-même pourquoi ces philosophes en vinrent à identifier ce pouvoir cosmogénétique l'un avec l'eau, l'autre avec le feu. Il faut, pour comprendre ces déterminations divergentes, nous rappeler que les Grecs avaient, pendant des siècles, confondu les dieux primaires et les pouvoirs divins originels, dans leur ensemble, avec le tout du divin univers et cependant les avaient identifiés individuellement avec telle ou telle partie de cet univers, ou avec tel vague pouvoir divin, comme le Chaos, d'où cet univers procédait. La philosophie grecque est donc née de cette identification du dieu suprême avec une substance divine manifestée dans l'univers actuel et qui produit l'univers soit par elle-même, soit en se combinant avec une substance plus vague et plus malléable, comme sera, par exemple l'ἄπειρον de Pythagore. Comme tous les philosophes, aussi bien que les autres Grecs, sont convaincus que la substance ultime de la divinité est ce qu'il y a de plus parfait, un dénivellement s'est établi ou plutôt existe dès l'origine dans cette substance du dieu suprême, et la distinction est toute spontanée entre la partie plus parfaite et une partie moins parfaite, sou-

mise à l'action de la première. Or, cette idée de perfection est essentiellement relative, et le simple jeu de la concurrence entre philosophes contemporains ou successifs amènera les différenciations qui créent les systèmes. L'opposition naturelle du philosophe qui vient en second consiste à contester la perfection du principe posé par le premier ; elle se traduit donc par le choix d'un terme où d'un principe essentiellement ou au moins fortement négatif. Ainsi Anaximandre, réagissant contre Thalès et son principe si nettement défini, nous dit que le dieu suprême est une substance indéfinie ou indéterminée. Mais cette attitude négative n'est jamais que partielle, elle ne vise qu'un point de la croyance générale au pouvoir cosmique divin et ne songe pas à contester à celui-ci le reste de ses attributs. L'un des plus constants, nous dit Hack, sera l'immutabilité, car, bien que le dieu suprême ait été primairement tout changement et toute vie ou bien source de tout changement et de toute vie, on en vint peu à peu à croire que ce qui ne change pas est plus près de la perfection que ce qui change. C'est de cette tendance que le système de Parménide procède, ou plutôt il en est l'aboutissement suprême. Des attributs vitaux, son dieu immuable ne garde plus que la pensée ; du complexe de l'existence mouvante du pouvoir divin primitif, il ne garde plus que l'Être ; de sa causalité, génératrice de tout changement et de toute production, il ne garde que la Forme, seule chose qui subsiste quand le dieu univers a été vidé de sa substance. Mais ces termes négatifs par lesquels se précisait l'idée de perfection ne resteront pas longtemps négatifs. Anaximandre contredisant Thalès, son indéterminé est le dieu suprême parfait ; cependant, avec Pythagore, c'est le déterminant ou la limite (πέρας) qui sera le parfait, et l'imparfait sera l'ἄπειρον. Ne nous demandons pas si de tels contrastes ne révèlent pas quelque discontinuité fâcheuse dans les déductions de Hack, et disons seulement qu'il va jusqu'au bout et réussit à faire rentrer dans son cadre tous les philosophes antésocratiques.

L'idée générale est assez acceptable : elle est, en somme, une protestation contre certaines tendances hâtives à rationaliser et, je dirais, laïciser radicalement les philosophes ou physiologues antésocratiques. Mais j'ai peur que l'idée de la divinité du Tout, bien que persistante, de fait, à travers le développement de la pensée antésocratique et de la philosophie grecque en général, ne soit trop vague pour expliquer ainsi toute les différenciations successives de cette pensée. Ou bien alors on est obligé de la compliquer et torturer et aussi de torturer, les formules les plus nettes par lesquelles s'exprime l'originalité des réactions et des créations. Je ne puis entreprendre la critique détaillée de tout le volume. Je note cependant que, dans le développement de son système, Hack a laissé tomber nécessairement tant de motif vraiment essentiels, que, par exemple, sur 154 pages de texte, Zénon et Mélissos obtiennent ensemble une demi-page, et, là-dessus, Zénon a pour sa part neuf ou dix lignes. A propos d'Empédocle, Hack renouvelle sa protestation contre la conception scientiste, peut-on dire, de la philosophie antésocratique. Il avoue l'influence d'Empédocle sur l'école médicale de Philistion, et le fait qu'Empédocle avait de vagues mais intéressantes notions sur l'adaptation organique et l'évolution, qu'il inventa une théorie de la perception et qu'il prouva la réalité de l'Éther ou Air par l'expérience de la clepsydre. Ce sont-là, nous dit-il, du point de vue de l'historien de la science, des contributions indéniables au progrès scientifique. Mais « si nous voulons juger droitement Empédocle, nous devons nous en tenir à son propre point de vue, et nous verrons alors que ses théories « scientifiques » des événements naturels étaient primairement des contributions à

la théologie, à la connaissance du Sphairos et des six grands dieux qui sont l'équivalent du Sphairos. Par son expérience de la clepsydre, l'intention d'Empédocle n'était pas de prouver que l'air est une réalité ; c'était de prouver que le divin Ether est une réalité, et que la notion Pythagoricienne du vide est fausse. De même, sa théorie de la perception avait pour but de montrer comment le dieu intérieur (feu, air, terre, eau) peut rencontrer et connaître le même dieu en dehors du sujet percevant ; et sa théorie des effluves était en accord parfait avec sa doctrine théologique, d'après laquelle l'Amour et la Haine sont constamment occupés à combiner et à séparer de petites portions des quatre autres dieux ». Parce que l'air est, pour Empédocle, divin comme il le sera pour tant de philosophes (et de savants !) hellènes, devons-nous dire vraiment que ses expériences sur l'air et sur le vide ont, comme caractère primaire, ce caractère théologique ? N'y a-t-il pas là une outrance ? Mais voici où l'outrance devient une falsification de sens. Hack nous dit que le pouvoir causal de l'Amour, au lieu d'être mécanique comme on le définit souvent, ressemble à l'influence qu'un être vivant exerce sur un autre être vivant ; l'Amour est la cause du mutuel et actif désir, et crée en Zeus, Héra, Nestis, Aidoneus, une aspiration à la parfaite unité qu'ils atteindront dans le Sphéros. Soit. Mais il continue : « Que veut dire un terme comme celui de mélange, quand Empédocle proclame qu'il n'y a ni naissance ni mort d'aucune chose mortelle, mais seulement mélange et séparation ? Si nous nous rappelons qu'Empédocle parle de « choses mortelles », son intention devient tout à fait claire : ce que nous appelons naissance et mort des choses mortelles est réellement mélange et séparation d'êtres immortels, et pourrait, sans rien perdre de sa précision, être désigné par les termes qui n'ont rien de mécanique, de mariage et de divorce. » (p. 101). Ainsi, par amour de son système, Hack en vient à vouloir effacer le sens obvie et l'originalité si marquante, si grosse de conséquences et de polémiques doctrinales, du principe même du mécanisme, et à faire rentrer de force psychisme et vitalisme dans la formule même qui les bannit le plus expressément. Après de tels tours de force, on peut s'essayer avec quelque succès à rethéologiser Leucippe et Démocrite, comme le fait Hack. Certes nous ne sommes pas obligés de prendre à la lettre les jugements d'Aristote, ni de Platon qui les inspire souvent, ce que semble oublier Hack, sur les philosophes qui les ont précédés. Mais pourquoi remplacer ce qu'on appelle, chez eux, préjugés par de nouveaux préjugés ? Je regrette que Hack ait ainsi gâté un travail consciencieux et une idée de départ vraiment intéressante. Lui qui polémique assez souvent, par ailleurs, contre Aristote, aurait bien fait de mettre, dans les inductions qu'il répète à sa suite, les mêmes précautions que lui. Là où Aristote dit en parlant de Thalès et des raisons qui *pourraient* l'avoir porté à choisir l'eau comme principe : λάβων ἴσως τὴν ὑπόληψιν ταύτην ἐκ τοῦ πάντων ὁρᾶν τὴν τροφὴν ὑγρὰν οὖσαν κ. τ. λ. Hack déclare : « The supreme god and the cosmogenetic god were one divine power, Water ; and Thales *supported his choice by strictly appropriate arguments* (c'est moi qui souligne). Nutriment is moist ; therefore Water is the source of all growth, etc. » Je sais bien que Hack n'est pas seul à laisser de côté les nuances de l'exposé aristotélicien. Alexandre d'Aphrodise les souligne lui de façon à nous prêcher la prudence dans nos développements sur ces vieilles doctrines, qui n'étaient parfois, dès l'époque d'Aristote, que des traditions. A propos de la réflexion qui termine cet exposé d'Aristote : Θαλῆς μέντοι λέγεται οὕτως ἀποφήνασθαι περὶ τῆς πρώτης αἰτίας (948 a 2). Alexandre nous dit : « Ce n'est pas sans raison qu'est mis ce λέγεται, puisque nous n'avons de

Thalès aucun écrit sur lequel nous pourrions fonder une certitude. » Je crois, que Hack a souvent négligé de pareilles nuances dans son interprétation. Nous ne sommes pas dépourvus de tout texte pour tous les philosophes antésocratiques, mais nous sommes toujours dépourvus d'un exposé suivi, et, sur ces fragments dispersés que nous essayons de relier par nos conjectures ou par d'autres textes, textes de doxographes qui sont, eux aussi, des conjectures le plus souvent, nous devrions toujours craindre de bâtir de trop grandes thèses. Celle de Hack est bien ambitieuse. Mais elle a aussi le tort d'effacer trop de distinctions et de trop simplifier l'état d'esprit de ces vieux penseurs.

A. Diès.

Frederic G. Kenyon, *Books and readers in ancient Greece and Rome*. Oxford, Clarendon Press, 1932, 136 p. in-8°, 9 fig.

Les ouvrages de Th. Birt (1882), de W. Schubart (1907), de V. Gardthausen (1911), de E. M. Thompson (1912) sur le livre dans l'antiquité sont toujours estimés et gardent leur valeur, malgré les années. Le chapitre III (*Schreibmaterial und Buchwesen*) de l'*Einführung* de W. Schubart, paru en 1918, avait remis les choses au point sur ce sujet et tout récemment encore le *Handbuch der Bibliothekswissenschaft* de Milkau avait repris la question de la librairie, notamment le chapitre V, *Zur Papyruskunde*, rédigé par K. Preisendanz. Le petit livre de M. K. nous apporte le dernier mot sur la fabrication et le commerce des livres et sur le monde des lecteurs dans l'antiquité gréco-romaine. On se doute bien d'avance que l'auteur d'une *Palaeography of greek Papyri*, l'éditeur des *Classical Texts from Papyri*, de Bacchylide, d'Hérondas, de la *Constitution d'Athènes*, le savant, qui, naguère encore (1927), publiait un travail intitulé *Ancient Books and Modern Discoveries* ne peut nous donner sur ces matières qu'un ouvrage très nourri, où la longue pratique des documents donne de l'aisance à l'érudition.

C'est, en réalité, un remaniement en quatre chapitres de trois conférences faites à *King's College*, sur l'invitation de l'Université de Londres. Rien n'est rébarbatif dans ces quatre chapitres, ni les considérations sur l'apparition de l'écriture en Égypte, en Mésopotamie, en Asie-Mineure, en Crète, en Grèce (dès l'époque homérique), ni les détails techniques, ni même les statistiques nombreuses. De bon cœur nous plaignons les lecteurs, qui devaient dérouler des *volumina* entiers pour y chercher, sans référence exacte, un vers d'Homère ou une expression de Thucydide —, une aiguille dans un tas de foin ! — et nous saluons avec eux l'apparition du *codex* plus commode à consulter. La grande nouveauté du livre de M. K., ce sont précisément les renseignements, qu'il doit à l'examen des inestimables papyrus Chester Beatty, touchant le duel du *volumen* et du *codex* et aussi du papyrus et du parchemin (ch. IV). Le christianisme aurait favorisé la création du *codex*, dérivé pour la forme des tablettes où l'on consignait des notes ; en tout cas, il l'aurait propagé en l'adoptant pour ses livres sacrés, parce qu'il lui permettait d'offrir plus de texte sous un plus petit volume. Tandis qu'à la fin du IIIe siècle le *codex* apparaît seulement dans la littérature profane, les chrétiens l'utilisaient déjà dès le IIe siècle.

Les autres chapitres du livre traitent des sujets suivants. Le premier est une histoire de la librairie en Grèce. Les livres dans la Grèce ancienne devaient êtres rares, instruments de travail et aide-mémoire aux mains des auteurs et de leurs interprètes. Longtemps les Grecs ont préféré pour l'en-

seignement l'audition et la mémoire à la lecture. Les livres, de plus en plus répandus aux ve et ive siècles, ne sont devenus très nombreux qu'à l'époque d'Aristote et surtout aux temps des grandes bibliothèques hellénistiques, qui ne nous ont pourtant pas gardé — tant s'en faut ! — toutes les œuvres de tous les écrivains. On s'en convaincra en parcourant Athénée, Stobée et Photius ou la liste des papyrus littéraires de Oldfather. C'est elle précisément que M. K. a pris comme base de certains calculs, mais, comme elle a vieilli de dix ans et que la papyrologie va vite, certains chiffres ne sont déjà plus tout à fait exacts. — Sur les matières portèuses d'écriture, sur la fabrication du papyrus, sur la confection des rouleaux, sur les habitudes des scribes appelés à les utiliser, M. K. a écrit un chapitre II particulièrement bourré de chiffres et de détails. — Au chapitre III est marqué le retard de Rome par rapport à la Grèce en ce qui concerne les livres et la lecture. Il fallut l'arrivée des esclaves grecs lettrés à Rome pour y établir, malgré le vieux Caton, le règne du papyrus, dans lequel Pline l'Ancien voit un instrument de civilisation. Dès l'époque d'Auguste et, à plus forte raison, sous ses successeurs, le goût réel ou affiché des livres, des beaux livres, devint dans la haute société romaine une passion, presque une manie.

En appendice, M. K. a eu l'ingénieuse idée de réunir les textes latins relatifs aux livres. En premier lieu, vient le passage connu de Pline l'Ancien, *Nat. Hist.* xiii, 11-12, concernant le papyrus, avec une utile traduction de ce morceau difficile. Catulle, Tibulle, Properce, surtout Martial sont mis à contribution. On aurait aimé y voir figurer Horace avec le début de l'*Épître* 20 du livre I, où le poète gourmande plaisamment son livre impatient de fuir la maison natale « pour s'afficher (j'atténue *ut prostes*), tout poli par la pierre ponce des Sosius ». Un index commode permet de prendre rapidement connaissance de points particuliers et des figures habilement choisies offrent une documentation bienvenue. On devine bien, par surcroît de mérite, que la présentation est irréprochable.

Paul Collart.

Francis H. Fobes, *Benner Greek*, The Snail's Pace Press. Amherst (Massachusetts), 1932, 12 p. in-16.

Mignonne et jolie plaquette dont le titre est un hommage au Professeur Benner. L'auteur essaie d'y reproduire en imprimerie — sans tenir compte des ligatures — l'écriture minuscule de la fin du ixe et du début du xe s. Une brève *Note* expose son dessein ; trois pages ensuite sont consacrées à reproduire, sous l'alphabet en capitales et en minuscules, les voyelles avec les différents signes de quantité, esprits et accents, en caractères de 12 et de 18 ; après quoi, viennent quatre pages de textes suivis en minuscule, successivement en 12 et en 18, avec des interlignes de 1 et de 2. Le travail a nécessité 261 caractères. Tentative heureuse, qui flattera sûrement le goût des amateurs.

Paul Collart.

W. Erichsen, *Faijumische Fragmente der Reden des Agathonicus Bischofs von Tarsus*. And. Fred. Host et fils. Copenhague, 1932, 50 p. in-8°.

C'est un cahier de quatre feuillets de papyrus opisthographes, acheté chez un antiquaire en 1928 par C. Schmidt et devenu en 1930 la propriété

de la Bibliothèque Royale de Copenhague, où il est conservé. Seules, les pages 1 et 8 sont incomplètes. Le texte lui-même est déjà connu par la publication de Crum : *Der Papyruscodex saec. VI-VII der Phillippsbibliothek in Cheltenham*; c'est l'*Apologie sur l'incrédulité* et un fragment de l'*Entretien avec Stratonicos*, provenant sans doute d'un florilège des discours et traités d'Agathonicos. L'importance de la trouvaille n'est d'ailleurs pas dans les œuvres de l'évêque de Tarse, mais dans le fait que les textes en dialecte fayoumique pur, comme celui-là, sont peu nombreux, ce dialecte ayant disparu de bonne heure, refoulé par ses voisins. M. E. donne le texte copte en colonnes, avec une version allemande en regard et le texte de Crum au bas des pages, pour permettre la comparaison. Un glossaire des mots coptes, particulièrement soigné et complet, une liste des mots grecs, une autre des noms de personnes et une troisième des noms de lieux et de peuples terminent le volume. L'utilité de ce petit travail et la reconnaissance des spécialistes récompenseront sûrement l'auteur de ses efforts.

Paul Collart.

Platon, *La République I-III*, texte et traduction par E. Chambry, introduction par Aug. Diès. Paris, Les Belles-Lettres, 1932. cliv-140 p. in-8°.

On peut dire que cette édition de la *République* (tome VI du Platon dans la *Collection des Universités de France*) était impatiemment attendue. On l'a confiée à deux savants, qui ont déjà fait leurs preuves brillamment dans la collection, l'un avec son édition du *Parménide*, du *Théetète* et du *Sophiste* l'autre avec son *Esope*.

La longueur inusitée de l'*Introduction* ne surprendra personne. Il s'agissait de présenter au public une des œuvres maîtresses de Platon : rude tâche, mais acte de foi agréable pour un platonicien de marque. Aussi sent-on circuler tout au long de ces pages une conviction fervente qui anime, qui agrémente même et allège un exposé et des discussions, où l'aridité et la pesanteur morne pouvaient s'épanouir. L'auteur est du nombre de ceux qui jugent que la philosophie et la politique de Platon ne se séparent que par accident. « Platon n'est venu en fait à la philosophie que par la politique et pour la politique. » Démonstration faite de ce principe, on passe à une division du dialogue en cinq parties, dont un prélude et une conclusion : I, II-IV, V-VII, VIII-IX, X. Chaque partie est ensuite étudiée, non pas seulement au point de vue de son contenu, de ses rapports avec le reste du système platonicien, mais encore en raison des discussions auxquelles elle a donné lieu ou des questions qui s'y rattachent, par exemple « le livre I et la critique, » « les *duo fere libri* d'Aulu-Gelle », « Platon et Aristophane », « le tyran dans l'histoire et la littérature grecques. » Pour finir, sont traitées les questions de date; toutes les hypothèses mises en avant sont examinées et, après cette discussion, la date moyenne de 375 est considérée comme « très recevable pour fixer au moins provisoirement un *terminus ante quem* ».

En ce qui concerne le texte, on peut parfois différer d'avis avec l'éditeur relativement au choix d'une leçon, sans que cette divergence condamne sa méthode. Quand un éditeur, qui ne se paie pas de mots, déclare qu'il a collationné lui-même sept manuscrits de la *République*, qu'après tant de savants, y compris Burnet, il a pu encore corriger quelques erreurs dans A, surtout quand on a eu occasion de voir avec quelle conscience il étudiait

à l'Institut de Papyrologie les quelques papyrus de la *République* mis à sa disposition, on peut avoir confiance en lui. Son texte est réfléchi, prudent, probe, exempt de fantaisies, qui ne sont pas forcément brillantes et sont presque toujours dangereuses.

Pour la traduction, il paraît évident que le grand principe — d'ailleurs excellent — de M. C., c'est de rendre avant tout le mouvement et les nuances du texte, fût-ce au prix de longueurs. On peut trouver qu'au § 330 c, la locution : *être attaché à l'argent*, ne devrait pas indifféremment traduire : σφόδρα ἀγαπᾶν τὰ χρήματα, ἀσπάζονται αὐτά, περὶ τὰ χρήματα σπουδάζουσιν, qu'au § 331 a : *ce sont là des paroles admirables*, affaiblit εὖ οὖν λέγει θαυμαστῶς ὡς σφόδρα, qu'au § 361 d, la traduction de la phrase : βαβαῖ ἦν δ' ἐγώ κ. τ. λ. est un peu compliquée ; mais Dieu nous préserve, pour la prose comme pour les vers, des traducteurs qui voient dans la littéralité la seule version adéquate d'un texte !

Les fautes d'impression m'ont paru très rares ; j'en signale quelques-unes, surtout pour prouver aux auteurs que je les ai lus attentivement jusqu'au bout : p. LXXVII, l. 22, *corespondent* pour correspondent : p. XC, l. 23, *grecque* pour grecques ; p. CXLVIII, l. 15, *civilisé eet* pour civilisée et ; p. 4, l. 11, *veulnt* pour veulent : p. 28, l. 15, *il* pour ils ; p. 33, l. 30, *confrondras* pour confondras.

C'est donc un bon livre de plus dans la collection ; on attendra d'autant plus impatiemment le tome VII.

Paul Collart.

A. Delatte, *La catoptromancie grecque et ses dérivés* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. XLVIII), Liège, Vaillant-Carmanne, Paris, E. Droz, 1932, 221 p. in-8°, XIII planches.

Quand, passionné et ahuri par la lecture du nouveau livre de M. D., on se demande à quel entraînement il faut se soumettre, non seulement pour acquérir cette formidable érudition, mais encore pour s'y trouver à l'aise, comme si on avait de longue date expérimenté soi-même dans les pays les plus divers les plus diverses pratiques des diverses divinations, il n'y a pour trouver la réponse à cette question, qu'à jeter les yeux sur la couverture du livre où sont énumérés les ouvrages « du même auteur ». M. D. est depuis longtemps un spécialiste des sciences occultes et du mysticisme. Il a promené sa curiosité dans la magie grecque, le pythagorisme, l'astrologie et l'histoire des religions. De là tout à la fois cet amas de connaissances toujours curieuses, souvent baroques, et l'aisance avec laquelle il les trie, les compare, les démêle pour les présenter au lecteur.

La *Catoptromancie*, dédiée à J. Bidez, se compose d'une *Introduction* (pp. 7-11) et de deux chapitres dans l'ordre chronologique inverse. Le premier, intitulé *Moyen Age et Temps modernes*, se divise en deux parties : *Occident* (pp. 13-121) et *Orient* (pp. 122-132) ; Le deuxième, consacré à l'*Antiquité*, comporte aussi deux divisions : *Les textes* (pp. 133-184) et *Les Monuments* (pp. 185-202). L'*Index alphabétique* n'est certes pas superflu (pp. 203-214), vu le nombre des auteurs mentionnés, des ouvrages cités, des pratiques décrites. La *Table des matières* (pp. 215-221) est utilement détaillée pour guider le lecteur dans le labyrinthe du livre. Les images des treize planches, accompagnées de titres — parfois indispensables — et de renvois aux pages, intéresseront autant les profanes que les initiés.

Le livre est à la fois une histoire de la catoptromancie en Europe, en Asie, en Afrique, et des catoptromants, théoriciens et opérateurs. La catoptromancie est la science — ou l'art ? — qui permet d'obtenir des révélations sur le passé, le présent ou l'avenir, à l'aide d'un miroir ou d'une surface polie, métallique ou autre. Ces révélations, selon les temps et les pays, le consultant les obtient lui-même au moyen de pratiques rituelles, que M. D. décrit avec abondance, ou bien il a recours à un opérateur, qui agit avec le concours d'un sujet visionnaire, grâce à des cérémonies, dont on nous donne tous les détails. Le médium n'est efficace que s'il se présente dans les conditions physiques et morales requises. Les rites s'accomplissent tantôt dans l'obscurité, tantôt à la lumière de cierges. Les plus fréquents sont la purification, le jeûne, des fumigations, des offrandes d'encens, des invocations, la récitation de prières, au nombre desquelles on trouve des passages de l'*Apocalypse* et de *l'Évangile de Jean*. Pour devenir divinatoire, le miroir doit être consacré selon un cérémonial variable, mystérieux et symbolique. Les bienfaits de la catoptromancie sont nombreux : elle dénonce les voleurs, découvre les trésors cachés, renseigne sur la guérison possible des malades, révèle au mari trompé l'auteur de son infortune et à une jeune fille curieuse l'image de son futur mari. Elle peut se combiner avec la cristallomancie, l'onychomancie, l'hydromancie, la pyromancie, la lécanomancie, l'oomancie etc. On y sent à chaque instant l'influence et le mélange de la magie gréco-égyptienne, de la sorcellerie byzantine, de la démonologie et des rites chrétiens (jeûne, confession, signes de croix, aspersion d'eau bénite). Une telle superstition est-elle encore pratiquée ? Il paraît qu'elle l'a été au moins jusqu'à la fin du siècle dernier[1], spécialement dans l'Europe centrale. Les médecins, les psychiâtres, les psychologues l'ont apparentée, qui à l'hypnotisme, qui aux automatismes sensoriels, qui au subconscient. Et la psychanalyse, bien entendu, s'en est emparée. On trouvera sur tous ces points des explications détaillées dans le livre de M. D. et l'on pensera qu'il y a de la magie dans son cas, puisqu'il a su rendre attrayants les détails compliqués et bizarres de cette ferveur dévoyée.

Paul Collart.

M. Hombert, *Bulletin papyrologique VI (1931-1932)*. Extrait de *Byzantion*, VII, fasc. 2, pp. 433-456.

L'auteur continue à glaner diligemment dans les recueils de papyrus et dans les ouvrages papyrologiques tout ce qui peut, à un titre quelconque, concerner l'époque byzantine. Papyrologues, hellénistes, historiens compulsent journellement et apprécient ce bulletin. Ils auront maintenant une raison de plus d'être reconnaissants à M. H. et à sa collaboratrice,

1. P. 112, n° 2, M. D. cite, d'après L. Bonneux, une pratique de catoptromancie employée dans l'Ardenne belge. J'ai entendu raconter dans mon enfance, dans le sud du département des Ardennes, que des jeunes filles dans la même intention recouraient à la même pratique. La formule, que je me rappelle, était un peu différente. Elle était faite de membres vaguement assonancés : « Aujourd'hui, premier vendredi du mois, je mets le pied droit sur l'antibois et prie Saint-Jacques et Saint-François de me faire voir en dormant l'époux que j'aurai de mon vivant. Si je dois me marier, qu'ils me fassent voir maison fleurie, table garnie, à mes côtés mon mari, si je ne dois pas me marier, table renversée, rivière débordée, bière à mes côtés. »

Mlle Préaux, dont le dépouillement portera désormais non plus seulement sur les travaux de l'année précédente, mais aussi sur ceux du premier semestre de l'année en cours. Heureuse innovation dont on se félicite et on les félicite.

Paul Collart.

Horst Rüdiger, *Sappho, Ihr Ruf und Ruhm bei der Nachwelt*. Leipzig, Dieterich, 1933, 203 p. in-8°.

On accuse les moines byzantins d'avoir fait disparaître les œuvres de Sappho, comme celles de Ménandre et d'autres écrivains plus ou moins érotiques. Des poèmes de la Lesbienne, il ne nous reste aujourd'hui que des miettes : débris épars dans les citations faites par des auteurs grecs, fragments rendus (et à rendre, on l'espère) par les papyrus d'Égypte. Mais le nom de Sappho est toujours resté « sur les lèvres des hommes ». La dixième Muse a piqué la curiosité de ses contemporains et de la postérité. Dès l'antiquité grecque, cette curiosité inassouvie, peut-être aussi les médisances des détracteurs et les railleries des poètes comiques, ont imaginé sur sa vie des détails de toutes les sortes qui se sont mêlés aux renseignements authentiques et les ont défigurés ou submergés. La littérature latine a recueilli cet héritage douteux et l'a accru par son apport. Les humanistes de la Renaissance et, après eux, les modernes, Allemands, Anglais, Italiens, Français, ont puisé leurs informations sur la Lesbienne dans ce trésor mi-véridique, mi-légendaire, sans se faire faute, eux aussi, de le grossir, qui par une allusion portant à faux, qui par une interprétation fantaisiste, qui par une hypothèse sans fondement, qui par de nouveaux traits inventés. Où est la vérité sur la poétesse ? Quelle est la solution de l'énigme ?

Le dessein de M. R. n'est pas précisément de le chercher, mais de faire une histoire de Sappho dans l'opinion de la postérité. D'ailleurs, comme il le déclare dans son *Introduction*, la crise économique l'a obligé à réduire son plan primitif, à l'amputer de deux parties : les survivances du vers sapphique dans la littérature allemande, l'étude des éditions et des traductions de Sappho en Allemagne. A la vérité, le livre qu'il nous donne aujourd'hui, partie de l'ensemble projeté, semble bien lui aussi, porter surtout sur la littérature allemande, s'adresser surtout au public allemand. Car s'il est exact qu'au long de ces 31 chapitres (*Introduction* et *Conclusion* comprises), les littératures grecque et latine la Renaissance, l'Angleterre, l'Italie et la France sont prises en considération, il paraît bien — on le montrera brièvement en ce qui concerne la France — que c'est d'une manière accessoire, superficielle, incomplète. L'ouvrage se termine par une courte bibliographie (pp. 169-170), par une série de remarques avec références (pp. 171-189), exclues par coquetterie sans doute du bas des pages et par une liste des noms de personnes avec quelques brèves indications (pp. 191-203). Auparavant, comme épilogue, M. R. avait traduit après beaucoup d'autres, la lettre de Sappho à Phaon dans les *Héroïdes* d'Ovide (pp. 162-167) et deux odes fameuses de la Lesbienne (p. 168), l'ode à Aphrodite, que cite Denys d'Halicarnasse et qui chante dans la mémoire de tout helléniste, et celle, aussi connue, où est décrit l'émoi causé par l'apparition de l'objet aimé, « admirables vers, imités par Théocrite, traduits par Catulle, vantés par Longin, traduits de nouveau par Racine. »

On cite à dessein ce jugement d'Alfred Croiset. En effet, si on se récuse pour affirmer que M. R. a ou n'a pas dénombré complètement les poètes,

critiques et écrivains allemands, anglais, italiens qui ont jugé, imité, critiqué Sappho, on peut, en toute sincérité, suspecter son savoir ou son impartialité en ce qui concerne la France, au moins pour le XIXe et le XXe siècles. On ne songe pas naturellement à lui faire un crime d'appeler H. Estienne tantôt Etiennes (p. 10) tantôt Etienne (p. 26) ou d'imprimer, en deux pages consécutives de son *Index*, que Mme Dacier est née Le Fèvre (p. 192), quand son père se nomme Lefèbre (p. 193) ; tout le monde a de semblables peccadilles sur la conscience. On lui pardonne même sans difficulté d'attribuer *Le Grand Cyrus* de Mlle Madeleine Scudéry et son surnom de Sapho à sa belle-sœur Mme Scudéry (p. 41), laquelle, vu sa modestie et son désir d'effacement, était bien incapable de porter un surnom aussi voyant et d'écrire autre chose que de jolies lettres à ses amis. Mais ce qu'on ne peut comprendre, c'est qu'ayant à parler de Sappho en France au XIXe et au XXe siècles M. R. cite uniquement et comme par gageure la *Sapho* de Lamartine dans les *Nouvelles méditations Poétiques* (et encore, à travers la traduction de Herwegh) (p. 114), un roman de Mme de Chabrillan, « *La Sappho* », paru « en 1860 » (p. 138), la *Sapho* d'Alph. Daudet « avec le sous-titre démonstratif : Mœurs parisiennes » (p. 139) et *Les Chansons de Bilitis* de Pierre Louys (p. 150 sq), dont il dit (p. 151) : « Le caractère du livre français était purement pornographique et Wilamowitz juge qu'un roman du même auteur (*Aphrodite*) est « en effet, une pornographie brillamment écrite. » On pourrait signaler à M. R. que dans ce genre de documentation « à coté », il a oublié une Sapho, celle de l'opéra de Gounod : « O ma lyre immortelle... ». Mais il vaut mieux lui dire que l'opinion sur Sappho en France au XIXe et au XXe siècles n'est représentée ni par l'élégie pseudo-antique de Lamartine, ni par le roman mort-né de Mme de Chabrillan, ni par l'intrigue fiévreuse d'Alph. Daudet, ni par le pastiche de P. Louys, destiné à ahurir le bourgeois français. Non, l'opinion française actuelle est représentée par deux œuvres et deux hommes que M. R. ne connaît pas ou ne cite pas : l'étude si prudente, si nuancée, si admirative d'Alfred Croiset au tome II de l'*Histoire de la littérature Grecque*, dont quelques lignes ont été citées plus haut et le plaidoyer si catégorique de Th. Reinach, *Pour mieux connaître Sappho*, dans les *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1911. Ignorance ou omission volontaire, les deux sont également regrettables.

Paul Collart.

Ture Kalen, *Berliner Leihgabe griechischer Papyri*, Uppsala Universitets Arsskrift 1932. Filosofi, Språkvetenskap och historiska Vetenskaper 1) Uppsala, Lundequistska Bh. VIII-363 p. in-8°, 3 planches.

Ce beau recueil de 25 textes, signé par M. K., est en réalité un ouvrage collectif, comme il s'en explique dans la *Préface*. Grâce à l'entremise du professeur O. Lagercrantz, savant éditeur du *Papyrus graecus Holmiensis*, 58 papyrus des Musées nationaux de Berlin, dont 8 littéraires, ont été prêtés à la Bibliothèque de l'Université d'Uppsala, de novembre 1920 à novembre 1925, pour servir aux exercices du Séminaire grec. Quatre de ces papyrus, les plus longs, ont été publiés en 1924 par K. Thunell, sous le titre *Sitologenpapyri aus dem Berliner Museum*. Ils sont repris ici en tête du recueil, réimprimés tels quels, mais des corrections et de nouvelles lectures sont proposées à la fin du volume dans les *Berichtigungen und Nachträge*. D'autre part, M. K. a jugé inutile de reprendre la traduction des textes 1, 2 et 4, donnée aux pages 42 et 55 du livre de Thunell et il

a remanié de fond en comble le commentaire, qui occupait jadis 50 pages (pp. 56-106) et qui en occupe maintenant 67 (pp. 43-110). C'est assez dire que, si M. Thunell a eu le mérite d'ouvrir la voie, M. K. l'a élargie, aplanie, nettoyée des erreurs qu'il est plus facile au second éditeur de corriger qu'au premier de ne pas commettre.

Viennent ensuite des textes inédits, d'époque romaine également, que nos collègues suédois ont déchiffrés et étudiés soit seuls, soit en collaboration. H. Ljungvik, qui a publié il y a quelque mois des *Beiträge zur Syntax der spatgriechischen Volkssprache*, est seul responsable — introduction de **5** mise à part, qui est de M. K. — des numéros suivants : **5**, début d'un rapport de Ploutiôn, cômogrammate de Théadelphie sur les impôts de transport (2 colonnes, 38 lignes, 158/59) ; **6**, liste des δημόσιοι de Théadelphie (3 colonnes, 84 lignes, 166/67) ; **7** recto, propositions d'Isidôros cômogrammate de Lagis et Tricômia, à Harpocratiôn, stratège des districts de Thémistès et de Polémôn, pour le remplacement de γεωργοί défaillants, c.-à-d. enfuis ou à bout de ressources (3 colonnes, 62 lignes, 162) ; **8**, verso de 7, liste d'entrées d'impôts en argent, vraisemblablement de Lagis et Tricômia (2 colonnes, 36 lignes, sans date) ; **9**, serment consécutif à une livraison de bois imputable au compte de l'annone, d'Hermoupolis Magna (10 lignes, 240) ; **10**, remise d'une décision d'envoi en possession émanant des chrématistes et relative à des biens situés au Fayoum (18 lignes d'un format très large, 120),

Ici commence la série des textes lus par Sv. Svensson et commentés par M. K. : **11**, début d'un rapport de sitologues de Théadelphie sur six jours d'exercice adressé à Phocion, stratège des districts de Thémistès et de Polémôn (20 lignes, 168) ; **12**, extrait de comptes émanant du βοηθός des sitologues d'Evhéméria, relatif aux versements d'Αὐτοῦς Πουνᾶ (24 lignes, 210) ; **13**, recto, description de parcelles cadastrales de Théadelphie (16 lignes, Hadrien) ; **14**, verso de **13**, fragment d'un rapport d'inspection sur des terrains non inondés de Théadelphie (20 colonnes, 51 lignes, Antonin ou Marc-Aurèle) ; **15**, déclaration mobilière et personnelle d'Isidora de Tebtynis, pour l'année 189 (26 lignes).

La lecture des textes suivants est de D. Tabachovitz, le commentaire de M. K. : **16**, cinq bulletins individuels, collés les uns aux autres, pour le recensement de 161 à Théadelphie (21, 19, 17, 19, 18 lignes) ; **17**, copie délivrée en 161, d'une κατ' οἰκίαν ἀπογραφή d'Arsinoé de 159/60 (24 lignes) ; **18**, pétition d'Hérôn, citoyen d'Alexandrie, et de sa sœur au cômogrammate de Lagis au sujet d'un déclassement de terrain (26 lignes, 163) ; **19**, proposition de bail de terre, émanant d'habitants de Kerkéséphis, rendue valable par la souscription du propriétaire (42 lignes, 221 ou 225).

Toute la fin du livre est de M. K. Elle se compose d'une édition des textes énumérés ci-après et d'un appendice, **20**, fragment de bail de terres situées dans l'Oxyrhynchite, trouvé à Hermoupolis Magna, sans doute domicile du propriétaire (37 lignes, 149) : **21**, *cheirographon* relatif à la vente d'un âne sur le marché de Cynopolite, trouvé à Hermoupolis Magna (20 lignes 309) ; **22**, début d'un bail en forme d'*homologie* (19 lignes, 155) ; **23**, proposition de sous-location d'un vignoble de Théadelphie, avec *stipulatio* (20 lignes, 252) : **24**, quittance du loyer d'un terrain à usage de jardin et de verger à Théadelphie (10 lignes, 169) ; **25**, quittance des sitologues de Théadelphie délivrée à Sabeina pour l'année 164 (14 lignes).

L'appendice (pp. 231-328) est consacré aux versements additionnels dans les livraisons en nature. Il est impossible d'entrer dans le détail de cette étude, qui ne comporte pas moins de 12 chapitres. Il s'y agit d'établir le

sens exact, les extensions de sens possibles, la proportion des petits impôts supplémentaires ou prétendus tels : διχοινικία, προσμετρούμενα. ἐπίμετρον, καθαρτής, κοσκινευτικόν, πόδωμα. K. Thunell, dans ses *Sitologenpapyri*, avait amorcé ce travail, dont on voit toutes les difficultés. Il faut raisonner sur des chiffres souvent douteux ou perdus, démêler les diverses artabes qui sont en cause, convertir des fractions d'une espèce d'artabe dans une autre. On ne peut parfois arriver qu'à des résultats approximatifs ou provisoires. Il m'est apparu, d'une part, que M. K. jonglait prestement avec toutes les difficultés mathématiques, d'autre part qu'il était inhabile à faire valoir dans sa conclusion (pp. 324-325) les résultats de sa minutieuse enquête — ou alors le succès n'aurait guère récompensé son labeur rebutant. L'*Index* des mots semble complet, celui des papyrus cités très détaillé ; les reproductions, grandeur nature, des textes 10, 13. 21, sont aussi bien choisies que réussies. En remerciant du beau cadeau qu'ils viennent de nous faire M. K. et ses collaborateurs, en les complimentant, comme ils le méritent, il faut souhaiter la publication prochaine par leurs soins du tome II des *Berliner Leihgabe griechischer Papyri*.

Paul Collart.

Karl Preisendanz, *Papyrusfunde und Papyrusforschung*. Leipzig, Hiersemann, 1933, xvi-372 pp. in-8°, 2 cartes.

Dans cet ouvrage dédié à K. Löffler et à R. Sillib, M. P. se fait l'historien de la papyrologie et des papyrologues. Il avait en 1931 publié le premier résultat de ses investigations dans ce sens, en collaborant au *Handbuch der Bibliothekswissenschaft* de Fr. Milkau avec un résumé très dense intitulé : *Zur Papyruskunde*. Voici, cette fois, une étude complète consacrée à la science qu'il représente avec distinction.

Il énumère fièrement dans son introduction les services que la papyrologie a déjà rendus comme science auxiliaire de beaucoup d'autres sciences et donne un aperçu, à vol d'oiseau, de son développement, depuis le jour où Pline l'Ancien étudiait, dans un passage fameux, la fabrication du papier primitif avec la moëlle du roseau d'Égypte.

L'invasion arabe a grandement entravé l'exportation du papyrus en Occident. Aussi le Moyen Age ne nous a-t-il légué qu'un nombre assez restreint de textes copiés sur papyrus. Ce sont des textes grecs : rares fragments littéraires et documents, et une unique lettre impériale de Byzance. Ce sont aussi des textes latins un peu plus nombreux : On nous cite et décrit quelques livres, surtout religieux ou juridiques, quelques documents de chancellerie mérovingiens, quelques autres de Ravenne, de rares *codices* et surtout les documents pontificaux conservés en Italie, en Allemagne, en France et en Espagne. Le total en est mince par comparaison avec la trouvaille faite en 1752 à Herculanum.

Le bruit en fut aussi considérable dans le monde savant que furent nombreux les échecs des chimistes et des spécialistes appelés à traiter les précieuses reliques. Heureusement, après la brutalité ignorante de Paderni, vint le zèle minutieux de Piaggio avec sa machine à dérouler. On compte aujourd'hui plus de 1660 numéros appartenant à un nombre inconnu de rouleaux. Tout ce qu'on peut dire d'utile sur l'*Accademia Ercolanese*, les déplacements des rouleaux, les pertes, les publications des textes jusqu'à Vogliano, les rouleaux latins, y compris la création et les destinées de l'*Officina* avec D. Bassi et Cantarella, M. P. l'a réuni dans un chapitre aussi détaillé qu'agréable. Il passe ensuite aux fouilles de Pompei, qui n'ont

donné que des tablettes de plomb et des tablettes de cire, auxquelles s'ajoute la petite récolte de triptyques de Vorösptak et de quelques exemplaires dispersés. Puis ce sont les papyrus, peu nombreux, écrits hors d'Égypte, et amenés par des hasards divers en Égypte, où on les a retrouvés. On leur adjoint les parchemins d'Avroman et les papyrus et parchemins de Doura.

Dès lors nous passons et nous resterons en Egypte. Les noms et les faits deviennent plus familiers. On sourit aux papyrus « turcs » de Bâle et au roman de la *Charta Borgiana*. On revoit, comme dans un défilé de cinéma, les voyageurs, acquéreurs et vendeurs de papyrus, à qui l'on doit la formation des premières collections d'Europe. Salt, Drovetti, Anastasy, Miacaut, Minutoli, Casati, Passalmqua etc. Le Vatican dès 1818 donne l'exemple, grâce au missionnaire A. da Pofi, à Belzoni, au cardinal Consalvi. Les trouvailles isolées se succèdent : Sérapeum, Memphis, Sakkara, Thèbes, Panopolis, Eléphantine. En même temps, on nous rappelle les papyrus qui les composent : archives de Ptolémée, procès de Glaucias, affaire des jumelles, fragment d'Eudoxos, dossier de Zoïs, malédiction d'Artémisia, textes des choachytes, des pastophores, *Aktenstücken*, bibliothèque magique, *tabellae defixionum*, papiers byzantins, premiers textes littéraires. Et, comme les bibliophiles dans une salle des ventes se disputent les vieux livres, on voit les musées d'Europe et les premiers amateurs se partager ces abondantes moissons. Le Vatican, Turin, le Louvre, le British Museum, Vienne, Leyde, Stockholm, Berlin, et Harris, et Bankes commencent, peut-on-dire, à faire monter les enchères. Etrangers à cette fièvre-là, mais atteints d'une passion fébrile, les premiers éditeurs se mettent à l'ouvrage ; Peyron, Petrettini, Letronne, Ang. Mai, Forshall, Reuvens, Lemans, Brunet de Presle, Egger, Schmidt, Parthey etc. Pourtant — il y a peut-être quelque ingratitude à le dire — la papyrologie n'est pas encore née, les papyrus sont toujours « un trésor mort » (p. 109).

Mais voici « les temps nouveaux », ère féconde ouverte par la grande trouvaille de Médinet el Fayoum en 1877-78, amas de textes littéraires et de documents qui se dispersent à Berlin, Londres, Paris, Vienne surtout, grâce à l'archiduc Rainer entouré de son trio de savants, Karabacek, Krall et l'admirable Wessely. Désormais (sauf pourtant de retentissantes et précieuses exceptions, comme les Archives de Zénon et les papyrus bibliques Chester Beatty), les papyrus ne sortiront plus des sables sous la pioche hasardeuse des chercheurs de sebakh ; les missions scientifiques européennes et américaines vont fouiller méthodiquement le sol et les kôms d'Egypte. Toute cette activité est rendue au vif par M. P. Son livre devient un foisonnement de faits, de noms, de dates, de descriptions. Il dénombre les fouilles, il présente les fouilleurs, il classe les papyrus, les ostraca, les parchemins, les tablettes. C'est un palmarès, un catalogue, presque un journal de fouilles. Tout le monde se reportera à ce commode, à cet habile exposé, et les papyrologues y trouveront toujours à apprendre. Pour finir, M. P. étudie en détail l'organisation et le fonctionnement du travail papyrologique en Allemagne, puis dans le reste de l'Europe et en Amérique, et il fait le recensement de toutes les collections de papyrus, nationales, provinciales, locales, officielles et privées, à la surface du globe. C'est l'*Almanach de Gotha* de la papyrologie et des papyrologues, mais un almanach qui dirait la fortune des familles et la valeur des différents membres. On se prend, par sympathie, à regretter l'absence de portraits. Pour être complet, il faut ajouter que l'ouvrage est suivi d'une riche bibliographie papyrologique (39 pages en très petits caractères), de deux cartes

des champs de fouilles (Fayoum et Vallée du Nil) par B. Weiss, enfin d'un index copieux et détaillé (30 pages imprimées très fin), œuvre du Dr Weihnacht.

On pouvait craindre que M. P., grand prêtre des grimoires, n'eût renoncé à la magie. Il n'en est rien. N'est-ce pas être magicien que de réaliser le rêve de tous les papyrologues ? Nous souhaitions de tous nos vœux une histoire de la papyrologie. La voilà, substantielle, belle à regarder, classique dès son apparition.

Paul Collart.

Rosa Sœder, *Die apokryphen Apostelgeschichten und die romanhafte Literatur der Antike*, 216 p. in-8° ; forme le fascicule III des *Würzburger Studien zur Altertumswissenschaft*, Stuttgart, 1932.

Les rapports entre les actes apocryphes des Apôtres et le roman grec ont été souvent signalés. Mad. Sœder en présente ici une étude qu'on peut dire exhaustive. Elle les ramène à cinq éléments principaux : Les voyages — les miracles (arétologie) ; — les prodiges (tératologie) ; — la tendance (religieuse, philosophique, politique, ethique) — l'amour. — Après un relevé des textes, elle passe en revue ces cinq éléments, et en recherche l'emploi dans la littérature religieuse et la littérature profane. Les exemples qu'elle compare sont abondants et bien mis en lumière. Le livre est dans l'ensemble judicieux et instructif. Dans sa conclusion, Mad. Sœder cherche — ce qui est plus compliqué — à établir une filiation entre les différents genres qu'elle a envisagés.

A. Puech.

Dornseiff Franz, *Die archaische Mythenerzählung. Folgerungen aus dem homerischen Apollonhymnos*. Berlin-Leipzig, Walter de Gruyter, 1933, in-8°, 103 p.

Voici, dans leur suite logique, les thèses soutenues par l'auteur. L'hymne homérique à Apollon que, depuis Ruhnken et sauf des résistances isolées, on est habitué à couper en deux morceaux — un hymne à Apollon Délien et un hymne à Apollon Pythien — forme bien un tout. L'étude de la technique littéraire et l'analyse des thèmes mythiques y dénoncent l'influence de la lyrique chorale. Spécialement, il est en étroit rapport avec la technique et les thèmes de Stésichore, à qui du reste il est postérieur de peu puisque sa partie delphique oblige à le situer dans la première moitié du vie siècle (entre le début des Pythiades et l'incendie du temple). Avec Stésichore aussi est en rapport la « signature » fameuse qui clôt la partie délienne et qui attribue la paternité de l'hymne à un poète aveugle de Chios. Stésichore serait devenu aveugle pour avoir raconté la légende d'Hélène à la manière d'Homère (frappé de cécité, lui aussi) : en fait, c'est par jeu qu'il a raconté lui-même cette histoire, et c'est par jeu aussi que l'auteur de l'hymne s'est représenté comme l'aveugle errant que, depuis Stésichore, on était convenu de voir dans Homère. — Et tout cela concorde, quant au temps et quant au lieu, avec la notice du scholiaste de Pindare, *Ném.*, II, 1, d'après laquelle Kynaithos, qui introduisit en Sicile la poésie homérique, serait l'auteur de l'hymne à Apollon — à condition de corriger la date impossible que donne ce texte et de la reporter quelque part vers 580. Du reste, on ne tiendra pas spécialement au nom de Kynaithos.

Toute cette argumentation, qui n'est pas toujours facile à suivre, n'est

pas non plus toujours assurée ; le point de départ, à savoir l'unité de l'hymne, ne paraît pas aussi bien établi que l'auteur s'en flatte. Reste la thèse générale, qu'on retiendrait plus volontiers, celle d'une influence de la lyrique chorale et du milieu silicien sur la poésie « homérique », dans la première moitié du VIe siècle.

A cette thèse générale, l'auteur a joint des considérations, qu'on ne peut s'empêcher de trouver un peu décousues, sur Homère (en particulier sur l'antiquité relative du chant de Démodocos), sur la poésie lyrique (en particulier celle de Stésichore où il se refuse à voir la gravité religieuse qu'on y aperçoit généralement, où il se plaît à souligner, au contraire, une note « burlesque »), voire sur la peinture des vases à figures noires où il reconnaît quelque chose du même esprit, par opposition à la peinture postérieure, contemporaine du sérieux d'un Pindare et d'un Eschyle. En somme, dans le « récit mythique à l'époque archaïque », il y aurait beaucoup plus de littérature qu'on ne l'admet — c'est-à-dire d'imitation, de procédés, de sous-entendus et de parodie ; et il y aurait aussi, au VIe siècle (mais c'est une veine qui se continue jusqu'à Callimaque) cet esprit de libre jeu et de « gaîté » « en regard duquel Offenbach apparaît comme un représentant plus authentique de l'hellénisme que maint humaniste avec son *éthos* sublime, comme on dit aujourd'hui en grec de cuisine d'après Nietzsche » (p. 69). Car ce livre a tout au moins le mérite d'une certaine verdeur.

Louis Gernet.

J. Marouzeau, *L'année philologique*, bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine, tome VI, 1931, publié avec la collaboration de Mlle J. Ernst, XX-459 p., in-8°.

Le recueil de M. Marouzeau continue à tenir tout ce que promet son titre, et davantage encore : la liste des périodiques dépouillés donne le vertige, et l'on est étonné qu'il soit possible de réunir une telle documentation avec tant d'exactitude. La partie texte de ce tome VI comprend 173 pages, la partie matières et disciplines, 286. Certains auteurs continuent à être en vogue, la célébration du bimillénaire de Virgile a en outre contribué à multiplier les études (la bibliographie de M. Marouzeau leur consacre vingt pages pleines, contre sept seulement à Homère, et trois à Horace). La littérature relative aux textes chrétiens et aux deux testaments est également abondante. On ne peut que remercier une fois de plus M. Marouzeau et sa collaboratrice de nous fournir le fil qui nous guide au milieu de cette masse luxuriante — et un peu inquiétante — de publications.

A. Ernout.

J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, 205 p. in-8°. Paris, Geuthner, 1933.

Quiconque s'occupe de grammaire et de linguistique n'a pas manqué de se heurter à des difficultés résultant de l'insuffisance et surtout de l'incertitude de la terminologie : d'une langue à l'autre, les termes varient pour désigner les mêmes phénomènes, ou inversement, les mêmes termes sont employés avec des sens divers, voire opposés. Bien des efforts ont été tentés en vue d'unifier le vocabulaire, et la liste des travaux préliminaires est imposante : la difficulté fondamentale est posée par la question du

sens : sur quoi se fonder pour décider que tel terme convient à l'expression de telle notion ? En publiant un relevé complet des termes employés en linguistique, et une définition exacte de leur valeur, M. Marouzeau a fait sortir le problème du domaine théorique : grâce à lui nous avons maintenant, groupés et définis, les matériaux essentiels de l'édifice futur. C'est sur eux qu'il faudra travailler, soit pour les modifier, soit pour y ajouter, soit pour en éliminer. C'est donc un service éminent que d'avoir constitué ce lexique ; et le mérite est d'autant plus grand que l'auteur s'est efforcé de n'omettre aucun terme, et que son information s'étend, dans l'espace, au delà du domaine indo-européen, et, dans le temps, remonte jusqu'aux grammairiens grecs et indiens. Chaque mot du lexique est accompagné de son correspondant allemand ; et les termes allemands sont en outre repris dans un index, avec renvoi aux mots français en face desquels ils figurent. Les définitions sont brèves, exactes et claires. L'ouvrage vaut à la fois par ce qu'il apporte dans le présent, et par ce qu'il amorce pour l'avenir.

A. Ernout.

Studi etruschi, I. Indici, volume I-V ; VII-149 p. gr. in-8° ; II. Volume VI, 634 p. in-8°. Firenze, Rinascimento del libro, 1932-XI.

L'Institut d'études étrusques manifeste la même heureuse activité. Il nous donne d'abord un volume d'index pour les tomes I à V des *Studi etruschi*, index divisé lui-même en cinq parties : 1° Index topographique ; 2° Index des auteurs modernes ; 3° Index des matières ; 4° Index linguistique ; 5° Index épigraphique. Toutes les précautions ont été prises pour que la consultation en soit facile et rapide, instructive aussi : ainsi les articles *Etruschi*, *Etrusco* de la p. 57 renseignent rapidement le lecteur sur la multiplicité des questions posées ; l'article *tomba* (p. 68) contient, pourrait-on dire, toute la matière d'une étude sur les sépultures étrusques.

Le volume VI des études est aussi copieux et aussi varié que les précédents ; outre les 634 pages de texte, il contient en hors-texte 35 planches et 2 cartes. La partie concernant l'histoire occupe le plus de place : elle comprend une étude de M. E. Magi sur les stèles et cippes de Fiesole ; une autre, en français, de M. P. Aebischer, sur le culte des eaux en Etrurie ; et deux études de topographie, l'une du territoire de Pistoia dans l'antiquité, due à M. Nieri Calamari, l'autre du territoire de Vetulonia, au moyen âge, de M. R. Cardarelli. Cinq mémoires sont relatifs à la langue : un sur des noms de divinités étrusques et en particulier sur *Fufluns*, de M. Devoto ; un autre, de Me E. Fiesel et de P. M. Groth, qui identifie le latin *tofus* avec l'étrusque *tupi* ; deux de M. Pallottino, relatifs l'un au texte de Zaghreb, l'autre au pluriel en étrusque ; enfin une importante étude toponomastique de M. C. Battisti sur *Tarracino-Tarraco* et quelques toponymes du nouveau Latium. Les articles de Me Fiesel et de M. Devoto, par une coïncicence remarquable, sont fondés sur l'alternance que l'on constate en étrusque entre *p* et *f* : de l'existence de formes comme *hufni*, *hupni*, *craufa*, *craupania*, M. Devoto conclut à l'identité de *fufluns/puplu-na*, et rapproche ainsi le nom du dieu étrusque du latin *populus* ; de même Me Fiesel ayant rencontré le groupe *tupiṣispeś* sur une peinture murale de la Tomba dell' Orco à Tarquinii qui représente le supplice de Sisyphe, en conclut que *sispeś* correspond à un génitif Σισύφου, *tupi* doit être un appellatif au nominatif désignant la « pierre », qui, passant en latin, a donné *tofus*. Hypothèse ingénieuse, mais fragile, car le sens de *tupi* n'est rien

moins que sûr, et d'autre part *tofus* ne désigne pas la « pierre », le « rocher » en général, mais une pierre de nature toute spéciale, et le cas de μάρμαρος, évoqué par les auteurs, n'est nullement comparable. L'article de M. Battisti enfin nous met en garde contre les identifications toponomastiques qui reposent seulement sur des homonymes plus ou moins spécieuses, et conclut avec sagesse que l'ère de l'étude d'un substrat « ausonien » ne lui paraît pas encore ouverte.

A. Ernout.

Prosopographia imperii romani sæc. I, II, III, pars I, consilio et auctoritate Acad. Litter. Boruss. iter. cur. edd. Em. Groag et Art. Stein, xvi-375 p. in-8°. Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1933.

Ce volumineux répertoire est indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Haut Empire romain, depuis la bataille d'Actium jusqu'à l'avènement de Dioclétien. Tous les personnages connus de l'ordre équestre ou sénatorial y sont cités, ainsi que les membres de leur famille, et avec eux, tous ceux qui, sans appartenir à ces ordres, jouèrent un rôle dans l'histoire ou dans la littérature ; et chacun de ces noms est accompagné, s'il se peut, d'une courte et dense biographie critique, qui renvoie aux sources épigraphiques ou littéraires, anciennes et modernes. Pour les empereurs, sans citer d'eux les actes publics qu'ils accomplirent durant leur règne, le répertoire mentionne tout ce qui touche à leur vie privée, à leur *cursus honorum*, à la date de leur naissance et à celle de leur mort, à leur famille. Les rois barbares sont également signalés, avec les événements les plus remarquables de leur règne. Enfin les Grecs de cette époque qui furent illustres à un titre quelconque figurent aussi dans le recueil. — La préface de la première édition est datée de 1896. Depuis cette date, de nombreux documents, papyrus et inscriptions notamment, ont été mis au jour et sont venus ajouter à la liste établie bien des noms nouveaux, et compléter ou corriger les renseignements que nous possédions sur les autres. Aussi cette nouvelle édition présente-t-elle un progrès considérable sur la première. Les éditeurs ont visé à condenser le plus possible les articles, mais ils ont fait profiter le livre de toutes les découvertes ; en outre, ils ont ajouté les *viri egregii*, ceux des *perfectissimi viri* qui ne sont pas mentionnés comme ayant exercé une charge de l'ordre équestre, et les affranchis qui ont exercé une fonction publique. Toutes les précautions ont été prises pour que le livre soit de consultation facile : emploi de caractères différents pour distinguer les familles sénatoriales des familles de l'ordre équestre, renvois constants d'un article à l'autre, du praenomen au gentilice, etc. Ce premier volume ne comprend que les deux premières lettres de l'alphabet : la lettre A comprend 1693 numéros et 344 pages ; la lettre B 178 numéros et 31 pages. Il faut souhaiter que la publication de cette œuvre considérable puisse s'achever dans le délai de deux ans que prévoient les éditeurs.

A. Ernout.

Anders Gagnér, *Studien zur Bedeutung der Präposition Apud* (Uppsala Univ. Arsskr., 1931, Filos. Språkv. o. hist. Vetensk. 3), xiii-178 p. in-8°. Uppsala, Lundequist, 1931).

La préposition *apud* est une des plus intéressantes et des plus difficiles du latin, tant par sa forme que par les différents sens qu'elle a pris au cours

de son évolution. M. A. Gagnér, qui déjà avait touché à quelques problèmes partiels qu'elle soulève, a repris la question dans son ensemble. Le sens fondamental de *apud* est celui de gr. παρά (suivi du datif) ; ce sens se confondait partiellement avec celui de *ad* et de *in*, d'où des emplois indifférents comme *apud patrem* et *ad patrem*, *apud forum* et *in foro*. Mais le sens de « près de » est voisin de celui de « avec » ; *ceno apud amicum* équivaut à *ceno cum amico*. De là le sens de sociatif qu'a pu prendre *apud* ; et par un nouveau développement bâti sur celui-là, le sens instrumental, attesté en latin vulgaire et dans les représentants romans (cf. pp. 127 et 130). A un dernier stade, il est même arrivé que *apud* ait pu introduire le nom d'agent complément d'un verbe passif (toutefois, les exemples où il s'agit du verbe *accompagner* me semblent peu probants ; l'emploi de *apud* en pareil cas peut provenir d'un mélange des deux constructions : « être avec quelqu'un » et « être accompagné de quelqu'un », d'où a pu sortir facilement la tournure mixte « être accompagné avec ». L'étude de M. Gagnér, nourrie de faits, appuyée sur d'abondantes lectures, se lit avec profit. J'ai moins aimé la partie étymologique dans laquelle il essaie d'expliquer *apud* comme étant issu de **ad-por*. Malgré l'ingéniosité déployée par l'auteur, l'hypothèse soulève tant d'objections et si fortes, qu'elle ne semble pas devoir être retenue.

A. Ernout.

Gonzales Lodge, *Lexicon Plautinum*, 2 vol. in-4° de xvi-917 pp. et viii-946 pp. Leipzig, B. G. Teubner, 1903-1933.

Voici enfin terminé ce monumental lexique de Plaute ; il faut tout d'abord féliciter l'auteur, M. G. Lodge, d'avoir pu mener sa tâche à bonne fin ; il faut aussi le remercier d'avoir, avec une abnégation qui ne s'est point rebutée, consacré la plus grande partie de sa vie à ce travail aussi minutieux qu'ingrat. Quand on songe qu'il a commencé à préparer son ouvrage en 1890, et qu'il a vu la fin de l'impression en 1932, on ne peut que s'incliner devant son effort. Et ce labeur, il l'a accompli à peu près seul : sans doute se plaît-il à nommer dans ses préfaces quelques collaborateurs occasionnels, en particulier M. Charles Knapp, qui a aidé à la rédaction des articles *et*, *etiam*, *que*, *quoque*, *sed*, *si*, *signum*, et à la correction des épreuves ; M. R. J. H. Gottheil qui a composé le dictionnaire des mots puniques ; MM. E. G. Sihler et G. E. Waters à qui sont dus les articles *dico*, *cum*, et *de*. Mais ces contributions, si louables soient-elles, sont peu de chose en comparaison de la part de M. Lodge. Il a eu toute la peine, il doit avoir tout le mérite.

C'est un lexique, et non un index qu'il a réalisé. On sait la différence entre les deux : l'index se contente de citer la forme avec un renvoi au texte, comme le fait l'*index uerborum Vergilianus* de Wetmore ; le lexique donne le mot dans la phrase où il figure, de manière que le lecteur puisse l'interpréter, sans recourir au texte ; en outre, le lexique distingue les différents sens, emplois, constructions grammaticales, etc., d'un même terme. Les deux systèmes ont les avantages et leurs inconvénients : l'index est plus lisible et plus commode pour une vérification rapide, mais il est sec comme un chiffre et demande à être interprété ; le lexique, plus volumineux et d'une lecture plus compliquée, fournit des exemples déjà classés et immédiatement utilisables : il permet de comparer entre eux les divers emplois d'un même mot ou d'une même forme. Mais il ne vaut que si le classement et l'interprétation sont impeccables, et il comporte toujours une

part d'arbitraire et par conséquent des possibilités d'erreur dans le classement ; de plus, bien souvent et malgré la longueur des citations, il ne dispense pas du contrôle par le texte. Le XIXe siècle a vu paraître nombre de lexiques : lexiques de Cicéron, de César, de Tacite auxquels s'attachent les noms de Menge-Preuss, Merguet, Meusel, Gerber et Greef ; sans compter le *Lexicon Livianum* de Füguer qui n'a jamais pu dépasser le premier tome ; le XXe siècle, au contraire, est le siècle des index : index de Catulle et de Virgile de Wetmore, index de Lucain de Mooney, index de Térence de Jenkins, etc. [1]. C'est que tout le monde n'a pas la patience de consacrer toute sa vie à la confection d'un lexique, et que les services que rend celui-ci ne correspondent peut-être pas toujours à la peine qu'il exige. Ajoutons aussi que les éditeurs reculent, à juste titre, devant les frais d'impression. La maison Teubner, avec un désintéressement louable, a poursuivi jusqu'au bout la publication des vingt fascicules du Lexique de Plaute. Mais, malgré le prix élevé de l'ouvrage, je doute qu'au point de vue financier, elle ait fait une bonne affaire et qu'elle soit prête à recommencer l'expérience. Aussi je crains qu'en signalant l'apparition de l'ouvrage de M. Lodge, je ne salue en même temps le dernier représentant d'une espèce disparue.

Poursuivie pendant plus de quarante années, la confection de ce lexique n'a pas laissé de se modifier et de se perfectionner en cours de route. Quand M. Lodge s'est mis à l'œuvre, il avait essentiellement à sa disposition deux éditions de Plaute : l'editio maior publiée après Ritschl par ses disciples, Goetz, Loewe et Schoell, dont quinze comédies seulement avaient paru, et l'édition avec commentaire donnée par Ussing de 1875 à 1886 : les textes publiés antérieurement par Ritschl et par Fleckeisen étaient vieillis et inutilisables ; et Leo, après avoir fait paraître en 1885 un spécimen d'édition contenant cinq comédies, s'était interrompu pour consacrer ses soins à la préparation de l'édition intégrale qui ne devait voir le jour qu'en 1896 chez Weidmann. Les deux éditions auxquelles pouvait recourir M. Lodge n'étaient pas sans défaut : celle des disciples de Ritschl avait abusé de la critique conjecturale : *nam cum Ritschelius textum paene rescripsisset, successores Ritschelium in emendando superritscheliaverunt*, dit non sans humour la préface du premier volume ; celle de Ussing, en dépit de ses nombreuses taches, était demeurée plus près des manuscrits : *Ussingii editio... multis quidem vitiis laboraverat, sed id una re praecipue salva ac sana fuerat, quod editor textum a manuscriptis praebitum accipere atque interpretari conari maluerat quam ad normam fictam perfectionis recensere.* Dans un premier dépouillement, l'auteur a donc recueilli les leçons fournies par ces deux textes, avec les variantes et les conjectures principales : *Ut ex compendiorum tabula quae sequitur apparebit, lectiones varias omnes, quae in editione maiore Ritscheliana locum habent in lexicon meum inclusi, atque emendationes quae in editionibus supra memoratis acceptae sunt. Multi fortasse hoc improbabunt, sed inter emendationes quas uiri clarissimi et doctissimi dignas existimaverant quae in textum acciperentur, invidiosum erat eligere ; tum etiam mihi quidem melius videbatur, si errandum esset, in meliorem partem errare.* Chemin faisant, Goetz-Loewe-Schoell, revenant à une conception plus saine de la critique des textes, se mettaient à publier, à partir de 1893, dans la collection Teubner, une *editio minor* de Plaute, dont le texte était aussi voisin que possible de la tradition manuscrite.

1. Voir le *Répertoire des Index et lexiques d'auteurs latins* de P. Faider, Paris, Les Belles Lettres, 1926.

M. Lodge l'utilisa à son tour. Puis l'année 1896 vit paraître les deux volumes de Leo dont les leçons vinrent enrichir, elles aussi, le lexique. Trois fascicules parurent ainsi. Etait-ce tout ? Pas encore. La *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis* publia de son côté un Plaute en deux volumes dû à M. Lindsay dont la préface est datée de 1903. A partir du 4e fascicule, M. Lodge ajouta aux autres témoignages celui de M. Lindsay. Bien mieux, voulant fournir à ses lecteurs une somme de renseignements aussi exacte et complète que possible, il n'hésite pas à faire réimprimer intégralement les fascicules 1 et 2 pour y insérer les leçons du nouveau texte ; pour le fascicule 3, il s'est contenté de recourir aux addenda : *sed opportunitate data, fasciculorum primi et secundi iterum imprimendorum, lectiones Lindsaianae additae sunt, ita ut absint pagina 193 usque ad paginam 288 tantum. Quae lectiones tamen magni momenti sunt in indice addendorum additae.* Fort heureusement, entre 1903 et 1932, il n'est pas paru de nouveau texte de Plaute ; sans quoi, on se demande avec inquiétude où M. Lodge eût été entraîné.

Voici donc une œuvre où l'auteur s'est entouré, avec un scrupule louable, au point de paraître peut-être excessif, de tous les secours valables de la tradition manuscrite et imprimée. En outre, comme on le verra par la bibliographie qui figure au début des deux tomes, tous les travaux importants concernant la langue et le vocabulaire plautiniens ont été dépouillés et mis à contribution. Pour moi qui n'ai cessé de manier ce lexique, au fur et à mesure de la publication des fascicules, qui, maintenant qu'il est terminé, l'ai toujours sur ma table de travail ou à portée de ma main, je ne saurais trop louer les services qu'il m'a rendus. Qu'il soit sans défauts, ou même sans lacunes, malgré sa richesse, non certes : et M. Lodge lui-même est un esprit trop critique, et trop modeste aussi, pour se dissimuler à lui-même les petites imperfections qu'on pourrait lui reprocher : par exemple, il manque l'indication des quantités ; les ἅπαξ εἰρημένα ne sont pas signalés ; on eût désiré aussi qu'un chiffre au début des articles indiquât le nombre des emplois de chaque mot ou de chaque forme. D'autre part, il fait trop souvent place à des conjectures ou à des graphies qui ne valaient pas l'honneur d'être nommées : ainsi le superlatif *minumus*, toujours écrit sous cette forme (e.g. tome II, 288) est de Ritschl, mais non de Plaute. On pourrait allonger cette liste des critiques : ce serait cruel et injuste. Il ne faut pas que les défauts qu'on peut relever dans ce travail gigantesque fassent perdre de vue ses qualités, qui sont de beaucoup supérieures. Il a un premier et immense mérite : c'est d'être. Les fautes qu'il présente sont légères, et tout philologue un peu averti y remédiera sans peine. Par contre, le lexique est venu combler une immense lacune. Il est la préparation indispensable à l'étude d'ensemble de la langue de Plaute qui nous manque encore et qu'il fait souhaiter plus que jamais.

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Werner Jaeger, *Paideia*, Die Formung des griechischen Menschen I^r B., VIII-513 pp. in-8°; Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1934. Pr. rel. 8 M.

Oribasii, *Collectionum medicarum reliquiae*, vol. IV, edd. J. Raeder; XII-336 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1933. Pr. br. 22 M., rel. 24 M.

Wilhelm Schmid u. Otto Stählin, *Geschichte d. griechischen Literatur*, I^r T., 2e B., Die griech. Literatur i. d. Zeit d. attischen Hegemonie vor d. Eingreifen d. Sophisten, von Wilh. Schmid; XII-781 pp.; Münich, C.H. Beck'she Verlagsbuchh., 1934, Pr. br. 28 M., rel. 32 M.

Ch. Ralle, *Initiation à l'art grec*; IV-306 pp. in-4° + nombreuses planches; Paris, A. Picard, 1934.

Aristoteles, *Poetik*, mit Einleitung, Text, Kommentar... v. Alfred Gudeman; VIII-496 pp. in-8°; Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1934. Pr. rel. 16 M.

Giuseppe Bonaccorsi, *Primi saggi di filologia neotestamentaria*; vol. I, Introduzione, Vangeli, Atti degli Apostoli; CLXVII-640 pp. in-8°; Torino, Societa editrice internazionale, 1933-XII. Pr. 25 L.

Svend Ranulf, *The jealousy of the gods and criminal law at Athens*; vol. II; 304 pp. in-8°; Copenhague, Levin et Munksgaard; Londres, Williams et Norgate Ltd., 1934.

M. Hombert, *Bulletin Papyrologique*, VII; extr. de Byzantion, VIII, 2 (1933).

Martial, *Épigrammes*, tome II. 1re partie, livres VIII-XII; tome II, 2e partie, livres XIII-XIV; texte établi et trad. par H. J. Izaac; XII-254 pp. doubles, et pp. 255-355; Paris. Les Belles-Lettres, 1934. Pr. 45 fr.

Bronislaus Gladysz, 1) *De extremis quibus Seduliana carmina ornantur uerborum syllabis inter se consonantibus*; 155 pp. in-8° (Eus supplementa vol. 17); Lwow, Société philol. polonaise et Paris, Les Belles-Lettres, 1931. 2) *Éléments classiques et postclassiques de l'œuvre de Bède, De arte metrica* (Eos, XXXIV, 1933, pp. 321-344). 3) *Einige Beitr. z. Gesch. d. lat. Hymnendichtung i. Polen* (Theolog. Quartalschr., 1930, fasc. IV, pp. 560-577).

Jotham Johnson, *Excavations at Minturnae*, vol. II Inscriptions, P.I, Republican Magistri; XII-138 pp. in-4°; Rome, The Internat. Mediterr. Research Assoc., et Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1933.

Otto Skutsch, *Prosodische u. metrische Gesetze d. Iambenkürzung* (Forsch. z. griech. u. lat. Gramm., hrsg. von P. Kretschner u. W. Kroll, X); 96 pp. in-8°; Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1934. Pr. 5 M. 50.

H. Drexler, *Die Komposition von Terenz' Adelphen u. Plautus' Rudens* (Philologus, Supptb. XXVI, 2); 114 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh., 1934. Pr. br. 6 M. 70; rel. 8 M.

Fr. Vivona, *Note critiche alle Epistole di Seneca* ; 52 pp. in-8° ; Rome, casa editr. Ausonia, 1932.

Ettore Paratore, *Il Satyricon di Petronio*, P. I Introduzione, 216 pp. in-8° ; P. II Commento, 448 pp. in-8° ; Firenze, Felice Le Monnier, 1933. Pr. 25 et 50 L.

Bickermann, *Chronologie* (Extr. de l'Einl, i. d. Altertumswissenschaft de Gercke et Norden, T. III, fasc. 5) ; 43 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1933. Pr. 2 M. 20.

Mnemosyne, Tertia series, vol. I, fasc. 1 ; 80 pp. in-8° ; Leyde, E. J. Brill, 1933. 4.

Hermann Strasburger, *Ptolemaios u. Alexander* ; 61 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich'she Verlagsbuchh., 1934.

Clarence Allen Forbes, NEOI *a contribution to the study of greek Associations* ; ix-75 pp. in-8° ; publ. by the Amer. Philol. Ass., Middletown, Connecticut, 1933 ; Lancaster Press Inc., Lancaster, Pa.

Robert J. Bonner, *Aspects of athenian Democracy* ; 200 pp. in-8°. Univ. of California Press, Berkeley, California, 1933. Pr. 2 $ 25.

Dr. Christian Voigt, *Ueberlegung u. Entscheidung*, Stud. z. Selbstauffassung des Menschen bei Homer ; 107 pp. in-8° ; Pan-Verlagsgesellschaft, Berlin, 1934. Pr. 4 M. 50.

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIV.

ADVERSARIA

1. A new Poet.

Scholia on Euripides *Troades* 1010 καθόλου νῦν παρὰ τὸ πρέπον ἡ Ἑκάβη δικαιολογεῖ ὥς φησι νι^κτ^ ὁ ποιητής, εἰσὶ δὲ αἱ τοιαῦται ἐπιχειρήσεις ἁμάρτυροι πίστεις. This contraction has beaten Schwartz and his bad angel Wilamowitz, whose efforts I do not reproduce. The compendium gives us the ribs of νικητᾶς, perispasis and all [1]. We therefore have a poet Nicetas, possibly Alexandrian, as the learned author of these notes would hardly have adduced a late writer. Fabricius-Harles ed. 1781, VI, 746 sqq. gives many Νικῆται, all late, and Pape one Νικητᾶς, a Christian. The word may join Φιλητᾶς and Ζεὺς κοσμητᾶς Paus. III, 17. 4 as an instance of the termination -ᾶς when it is not hypocoristic. We should like to know where Nicetas passed this just condemnation on Hecuba, in an epigram or in prose.

2. Καθά καθό καθότι = where.

Reading Pausanias the other day I became aware that he makes καθότι mean 'where', and I see that this did not escape Sir James Frazer, who in his note on VIII, 25. 12 collects passages, and remarks that this usage is wellknown to Liddell and Scott (to Stephanus and Sophocles also). Pausanias uses the word both independently = ἔνθα, or correlatively to κατὰ τοῦτο, e. g. VI, 20. 10 καθότι δὲ τῇ Ἀγνάπτου στοᾷ προσεχής ἐστιν ἡ πρῷρα, κατὰ τοῦτο εὐρεῖα γίνεται, and this is usual in the more primitive sense of 'according as', e. g. in Antiphon *de Herod. caed.*, 46 καθότι δ' ἂν ὑμεῖς ὀρθῶς γνῶτε, κατὰ τοῦτο σώζομαι, καθότι δ' ἂν ψευσθῆτε τἀληθοῦς, κατὰ τοῦτο ἀπόλλυμαι, a passage which shows how easily the secondary locative sense came out of the word. I have not found instances of καθότι 'where' in other authors.

Καθά is used by Pausanias in the same sense VIII, 42. 13 καὶ

---

1. Cf. Cod. Vat. graec. 1611 f. 94 v. συναγωγὴ ἐξηγήσεων εἰς τὸ κατὰ λουκᾶν εὐαγγέλιον γεγονυῖα παρὰ Ν^κ^Τ διακόνου τῆς... μεγάλης ἐκκλησίας... τοῦ τῶν σερρῶν, i. e. Nicetas of Serrae.

ἔνγε τῷ ὀρόφῳ ὀῆλα καὶ ἡμῖν ἔτι ἦν καθὰ ἀπερρώγεσαν αἱ πέτραι, and by Josephus *bell. Iud.*, V, 67, καθὰ τῷ βορείῳ κλίματι τῆς πόλεως χθαμαλὸς συνάπτων ὁ χῶρος ἐτύμως Σκοπὸς καλεῖται, and sim. 223 and 260.

Καθό = 'where' may be called common in Greek of the first and second centuries P. C., e. g. in Josephus *bell. Iud.*, III, 158 καθὸ λήγοντι τῷ ὄρει πλαγίῳ προσέκτισται IV, 482 μῆκος μὲν ὀγδοήκοντα καὶ πεντακόσιοι στάδιοι καθὸ δὴ μέχρι Ζοάρων... ἐκτείνεται V, 301 τῶν Ῥωμαίων ἐπιβάντων καθὸ παρέρρηξεν ὁ Νίκων, sim. 331; Pollux, II, 185 πλῆκτρον δὲ μηροῦ καθεῖται καθὸ ἡ κεφαλὴ τοῦ μηροῦ τῇ κοτυλῇ συνάπτει.

The lexica state that καθώς = 'when' in Biblical Greek, but I have not explored this word.

3. *Paus.*, VIII, 8, 1. κατὰ τὴν Νεστάνην ὑπόκειται μάλιστα μοῖρα μὲν καὶ αὐτὴ τοῦ πεδίου τοῦ Ἀργοῦ, χορὸς δὲ ὀνομάζεται Μαιρᾶς. It is usual to assume an omission after μάλιστα. Μοῖρα suggests that the word fallen out is Μαιρά. This place occurs again at 12. 7 κώμης ἐρείπια καλουμένης Μαιρᾶς, where if another omission has taken place it would be better to read καὶ χορὸς Μαιρᾶς than καὶ τάφος Μαιρᾶς. Of Μαιρά and μοῖρα one was nearly sure to go.

4. *Apollodorus*, *bibl.*, III, 161. κτείνας δὲ ὄφιν οὗτος ἀδικοῦντα τὴν νῆσον ἧς αὐτὸς ἐβασίλευσε. Obviously ἐξῆς or ἐφεξῆς.

5. *Semonides*, I, 3. ἐφήμεροι | αἰδὴ (ἄδηι) βοτὰ ζώομεν. Probably ᾗ δὴ 'as', and ζόωμεν, as in 17 Porson's ζόειν is accepted for ζώειν.

6. *Tyrtaeus*, I, 11 (pap. Berol.).

] ν κοίλῃς ἀσπίσι φραξάμενοι,

Supply κωλῇν, comparing 8. 23 μηρούς τε κνήμας τε κάτω καὶ στέρνα καὶ ὦμους | ἀσπίδος εὐρείης γαστρὶ καλυψάμενος. The word is used of human beings in Aristophanes, *Clouds*, 981 τὴν ἀσπίδα τῆς κωλῆς προέχων 1018 κωλῆν μεγάλην, where I see no reason but false symmetry for giving it the meaning of πόσθη. It is the familiar μεγάλη ἐπιγουνίς produced by drinking whey of ρ 225.

7. *Id.*, 15 [ὄκνου] ἄτερ μοίνηι πεισόμεθ' ἡγεμόνων.

μοίνηι is not only uncertain but new. And what can it mean? We require μώμῃ, Ionic sister to μώμῳ, 'rebuke'. This may be concealed in Hesychius' μωμφαί· μέμψεις, *sc.* μωφαί.

8. *Id.*, 22. ἐρώησουσιν ἐρεικόμενο[ι ⏑ ⏑ – ⏑. Obviously περὶ δουρί.

9. *Solon*, X, 5. λίης δ' ἐξάραντ' οὐ ῥᾴδιόν ἐστι κατασχεῖν / ὕστερον. Perhaps χείης for λίης : 'after lifting it out of a hole'? The lex. quote a metaphorical use of χεία from Pindar, and chi and lambda are letters that really are exchanged.

10. *Id.*, XXII, 2. μηδὲ μέγαιρ' ὅτι σ' εὖ τοῖον ἐπεφρασάμην. Bergk's λῷον is worse than nonsense for τοῖον. Keep τοῖον (= τοιοῦτο) and interpret σ' εὖ as σοὶ εὖ (K.-B., I, p. 239).

11. *Xenophanes*, I, 19. ἀνδρῶν δ' αἰνεῖν τοῦτον ὃς ἐσθλὰ πιὼν ἀναφαίνῃ / ὡς ἦ μνημοσύνη, καὶ τὸν ὃς ἀμφ' ἀρετῆς, *sc.* ἀναφαίνῃ[1]. Nothing can be worse than Diels' τόνος. In line 21 διέπειν is infin.-imperative, as αἰνεῖν 19.

12. *Id.*, III, 4. ἦισαν εἰς ἀγορὴν παναλουργέα φάρε' ἔχοντες
οὐ μείους ὥσπερ χίλιοι εἰς ἐπίπαν.

This should be read continuously as it stands. For ὡς, ὥσπερ = ἤ 'than' see Kühner-Gerth, II, § 540 Anm. 5 where this line is very properly quoted (there is a variant ἤπερ). Mr. C. L. Wrenn informs me that in 15th and 16th century English *as* was the equivalent of *than*, and one of the commentators has adduced the German *wie* for *als*.

13. *Theognis*, 309. ἐν μὲν συσσίτοισιν ἀνὴρ πεπνυμένος εἶναι ('A', ἴσθι cet.), πάντα δέ μιν λήθειν ὡς ἀπεόντα δόκει,
ἐς δὲ φέρειν ('CG', -οι cet.) τὰ γέλοῖα· θύρηφι δὲ καρτερὸς εἴης (εἴη 'AOK').

The character is the same throughout, therefore the persons of the verbs must be adjusted. In 309 the v. l. ἴσθι shews that εἶναι was understood to be 2 pers., therefore in 310 read δόκει as codd. Μιν is plural, τοὺς συσσίτους. Ἀπεόντα agrees with πάντα, as γινώσκοντα 669. In 311 read φέρειν with 'CG', and εἴης with all except 'AOK'. In public (θύρηφι) you are to be hard to them, since you know their character. The variants are accounted for by the unfamiliarity of the mediaeval scribes with the infinitive in this sense and the consequent glosses.

14. *Id.*, 719. A note in my 1882 Bergk says that Mr. H. L. Withers of Balliol College conjectured ἔλακον for ἔλαχον. The vulgate φροντίδες ἀνθρώπων ἔλαχον πτερὰ ποικίλ' ἔχουσαι gives no construction. The exchange of κ and χ is frequent : Aesch., *Choeph.*, 35 ἔλαχε, Soph., *Aj.*, 455 ἑκόντος ἔχοντος ; it is implied Soph.,

1. A similar omission Theognis 541,2.

Antig., 243 ὄκνον ὄχλον (= ὄχνον), 1094 λακεῖν λαβεῖν (= λαχεῖν), and has often been made the ground of conjecture (Aesch., *Choeph.*, 38 ἔλαχον, ἔλακον Turnèbe, Eur., *Ion*, 789 ἔλαβεν codd., ἔλαχεν Wecklein ἔλακεν Murray). The image is heightened, 'mens' cares cried with their spotted wings', producing a note like swans.

15. *Id.*, 799. ἀνθρώπων δ' ἄψεκτος ἐπὶ χθονὶ γίνεται οὐδείς.
ἀλλ' ὡς (ὡσεὶ 'A', ὃς 'KEL' ᾧ 'CG') λώιον [(λώιος 'K')
οὗ (ὃς 'K' ὃ 'O' ᾧ cet.) μὴ πλέονεσσι μόλοι.

This is difficult. The end, οὗ μὴ πλεόνεσσι μέλοι, is clear (ὃς is possible, but more likely an emendation). At the beginning if ἀλλ' ὡς could = ἀλλὰ καὶ ὡς (like ἀλλ' οὖν) it would stand, otherwise we must take ἀλλ' ὃς 'but he', with λώιος from 'K'. 'Even so it is better for him who...'.

16. *Id.*, 887-94. Spoken by Theognis in exile in Euboea (784). He heard the tocsin, and though his country was not in question thought it his duty, as he had a car, to see the battle. 'Αν' οὗς ἔχε is a tmesis, Aesch. *fr.*, 122 ἄκουε δ' ἀν' οὗς ἔχων (Hudson-Williams); παρέχειν is common.

17. *Id.*, 897. Κύρν' εἰ πάντ' ἄνδρεσσι καταθνητοῖς χαλέπαινεν
γινώσκειν ὡς νοῦν οἷον ἕκαστος ἔχει
αὐτὸς ἐνὶ στήθεσσι, καὶ ἔργματα τῷ τε δικαίῳ
τῷ τ' ἀδίκῳ, μέγα κεν πῆμα βροτοῖσι ἔην.

'If everything were as hard to mortal men as to distinguish the mind each has in his heart, and deeds according to justice and injustice, it were a great calamity to mankind'.

An elaborate way of expressing the difficulty.

Χαλέπαινεν = χαλεπὰ ἦν. Hesych. Χαλεπήνῃ· εἰς χαλεπότητα ἀγάγῃ. Usually of persons 'be hard, difficult' and so 'unkind'. Here of things as Z 399, ε 485. Cf. δυσχεραίνω of things from δυσχερής and ἐχθραίνω c. dat. from ἐχθρός.

Γιγνώσκειν c. dat. is easy, E 482 ἀσπίδι γιγνώσκων, Plat., *Protag.*, 342 B εἰ γνωσθεῖεν ᾧ περίεισι.

Bergk, who gaily changed Κύρν' to Ζεὺς to provide a subject, might have liked the reading of 'O' κῦρϊε μὴ.

18. *Id.*, 903. ὅστις ἀνάλωσιν τηρεῖ κατὰ χρήματα θηρῶν, 'he who with an eye on his expense hunts according to his income'. Κατὰ χρήματα recurs 933 κατὰ χρήματ' ἄριστον ἁπάντων/τὴν δαπάνην θέσ-

θαι. It is the same as οὐχ ὑπὲρ οὐσίαν [1]. Theognis was a sportsman, 1254, 1256, and he and his συγκυναγοί could spend a good deal on dogs, gear and trained slaves (ἀρκυωροί); Xen., *Cyn.*, II, 1 χρὴ ἐλθεῖν ἐπὶ τὸ ἐπιτήδευμα τὸ τῶν κυνηγεσίων... εἶτα δὲ... σκεψάμενον τὴν οὐσίαν, ᾧ μέν ἐστιν ἱκανή, ἀξίως τῆς αὐτοῦ ὠφελείας, ᾧ δὲ μή ἐστιν κτλ. Yet it has been supposed that κατὰ — θηρῶν is a tmesis 'hunting money down', though this is the reverse of what Theognis means, and even a Theron (voc.) has been summoned from nowhere. For the wording of Josephus *Ant. Iud.*, XVIII, 244 τὴν τήρησιν αὐτῶν ἀναλώσεως.

19. *Id.*, 1128. ὄφρα τε γῆς ἐπέβη δειμαλέους τε μυχούς (Ulysses). 'A' has δειλαλέους. Ulysses notoriously wandered over lands and the terrifying gulfs (of the sea); Eur., *H. F.*, 400 ποντίας θ' ἁλὸς μυχοὺς, Libanius, XII, 14 πάντας δὲ μυχοὺς θαλάσσης, and of the seagull ε 52 κατὰ δεινοὺς κόλπους ἁλός [2]. On A's accidental mistake (the early minuscule lambda is half a mu), δαιδαλέους has been invented, and as waves are not spotted or curved, houses and even beds have been brought in to account!

On the other hand everyone must see that we cannot have one and the same verb in the same line with two cases, and as μυχούς is solid γῆς must go; in other word it must be γᾶς. The plural of γῆ is notoriously shy, but we have γαιάων μ 404 θ 284 ξ 302 h. Apoll., 46, γεῶν Herod., IV, 198 γαῖαν Aesch., *Pers.*, 736, and an acc. pl. γέας Democritus, 299 (Smyth, *Ionic*, § 421).

20. *Id.*, 1129. The vulgate εἰ πίομαι πενίης θυμοφθόρου οὐ μελεδαίνω according to our notions gives the best sense, 'when I drink I care not for —', but πίομαι apparently cannot be present, nor εἰ take a future. The evidence is given by Veitch *Greek Verbs irregular and defective*, 1887.

Moreover ἐμπίνω is a well-known word, and the ἐλπίομαι of 'O' seems a relic of ἐμπ-, since, as just observed, the minuscule lambda is the first half of μ, and even in the vulgate εἰ π. is *perhaps* a descendant of ἐλ, which may have looked like the well-known ligature for ει.

21. *Id.*, 1133. Κύρνε παροῦσι φίλοισι κακοῦ καταπαύσομεν ἀρχήν.

---

1. Hyperides *pro Lycophr.* 16 ἱπποτροφῶν δὲ διατετέλεκα... παρὰ δύναμιν καὶ ὑπὲρ τὴν οὐσίαν τὴν ἐμαυτοῦ, Isocr. VII, 45 τοὺς δὲ βίον ἱκανὸν κεκτημένους, περί τε τὴν ἱππικὴν... καὶ τὰ κυνηγέσια... ἠνάγκασα διατρίβειν, Synes. *ep.* 105 ἱππομανεῖν πέρα τοῦ δέοντος.

2. Philo, *de mundi opificio*, 114 ὁμοῦ καὶ θαλάττης ἀναδειχθῆναι τοὺς μυχούς, *de agricultura*, p. 12 τὰ ἐν μυχοῖς θαλάττης ἀνωζητῶν.

Παροῦσι *sc.* while they are there, before they go. 'Let not the sun go down upon your wrath'.

22. *Id.*, 1202. τῆς ἄλλης μνηστῆς εἵνεκα ναυτιλίης. These words are all Greek, but a connection between them has never been found. The participle μνηστός only occurs in composition, ἀείμνηστος ἄμνηστος Θεόμνηστος; hence μνηστῆς must be the noun, 'bride', first found in the hymn to Apollo 208, much older than Theognis, and later regularly in Byzantine law. Genitives are ambiguous in Greek: μνηστῆς perhaps may be objective, 'for a bride', see some cases in K.-G., I, p. 335 (ε 345, ψ 68, Soph., *Phil.*, 43). No wife is known in Theognis' life, on the other hand there is nothing in what we do know to prevent him having had one (or two). He alludes to good women 1225 μαρτὺς ἐγώ), and remarks on marriage 457. His journeys were by land (Thebes, Sparta), or across the Euripus to Euboea; this ναυτιλία may have been to Sicily (783).

23. *Id.*, 1282. τῶν δὲ καλῶν παίδων ουτοσε τουτ' αδικων 'A' according to Mr. Hudson-Williams. Boissonade's οὐ τίσις οὐδ' ἀδίκων is so good that one may hope it is right. Tibullus, I, 9, 4 parcite cœlestes, æquum est impune licere numina formosis laedere vestra semel, Callim. *ep.* 27.3.

T. W. Allen.

LA COMPOSITION RHÉTORIQUE DU TROISIÈME LIVRE DE LUCRÈCE

Lucrèce n'aimait pas beaucoup être compté au nombre des rhétoriciens. Pour lui la poésie n'était que le miel posé sur le bord de la coupe contenant la médecine saine et amère. C'est la médecine plutôt que le miel qu'il veut offrir à nous, les lecteurs, pour restaurer notre santé. Cependant, si l'on suit avec attention les arguments sur la mortalité de l'âme présentés dans son troisième livre, on peut découvrir un ordre net et systématique dissimulé sous les raisonnements philosophiques et sous l'éclat de sa poésie, qui malgré lui est une révélation de son âme plutôt qu'une parure décorative. En effet on peut noter toutes les divisions et les subdivisions d'un discours de rhétorique [1].

Dans la partie introductive de son discours, l'*exordium*, l'orateur se présente à ses auditeurs. Il faut qu'il pose sous une lumière favorable. Il doit se montrer modeste avant tout. L'*exordium* a donc une fonction psychologique d'une très grande importance. Non moins psychologique est la *narratio*, dans laquelle l'orateur donne les circonstances du cas Il décrit incidemment les caractères de l'accusé et des autres personnes du procès. Cela lui donne l'occasion de montrer son pouvoir satirique et ses allusions spirituelles.

La *narratio* finie, les auditeurs sont bien disposés, après ces deux préparations psychologiques, à entendre l'argument de l'orateur. Il avance ce qu'il veut prouver, la *propositio*. La preuve, *argumentatio*, est divisée en deux parties, la *confirmatio* et la *refutatio*. Ni l'une ni l'autre n'est ordinairement une chose simple. Il doit en considérer successivement les différentes parties. Il en fait alors une *partitio*. Dans la *confirmatio*, il ras-

1. J'ai présenté le troisième livre de Lucrèce dans un cours fermé à l'Université de la Sorbonne pendant l'hiver de 1933-1934. Je profite de cette occasion pour remercier M. Charléty, Recteur de l'Université, et mon collègue, M. Ernout, qui m'ont confié ce cours qui fait partie de la préparation à la licence. J'espère aussi que les élèves qui ont suivi les conférences tireront quelque profit de ce sommaire de l'exposition que j'y ai présentée. Elle doit être lue à la lumière de l'édition d'Ernout et Robin (*Les Belles Lettres*, Paris, 1920-1927) dans laquelle l'heureuse combinaison de la philologie et de la philosophie a beaucoup contribué à l'interprétation de Lucrèce.

semble toutes les raisons qui établissent inébranlablement son affirmation. Tout est achevé. Mais non, il écarte dans la *refutatio* tous les points litigieux soulevés par son adversaire. Après un sommaire ou *recapitulatio*, il termine son cas.

Mais pas tout à fait. Il reste le grand final, la *peroratio*. Cette conclusion — encore une affaire psychologique — consiste dans le traitement de quelque τόπος ou *locus communis*, quelque idée générale relative aux vertus acceptées, aux principes ordonnés par les dieux. L'orateur a déjà prouvé sa proposition et il a démoli toutes les autres. Maintenant il l'attache à un *locus communis*, comme à un grand ballon qui monte triomphalement au ciel, emportant avec lui les sentiments et les jugements de tous les auditeurs.

On peut exagérer ce procédé de rhétorique. Je l'ai décrit un peu en plaisantant. Mais de la main d'un maître comme Cicéron le traitement n'est jamais artificiel. Il ne le montre pas seulement dans ses discours, mais aussi dans quelques unes de ses œuvres philosophiques, en particulier, d'une façon magistrale, dans le premier livre de ses *Disputationes Tusculanae*. C'est le même système qui se trouve sous l'argument de Lucrèce dans son troisième livre, comme, je pense, l'analyse suivante le démontrera.

EXORDIUM
(iii, 1-40)

1. (1-30). Invocation d'Epicure, qui a donné aux hommes les paroles de vie en bannissant leurs terreurs, en révélant un univers qui ne consiste que d'atomes et de vide. Dans une sorte de vision béatifique[1], le poète voit les remparts du monde se dissoudre en ne laissant rien que les atomes dans la mer du vide. Il voit en haut les calmes demeures des dieux, mais en bas nul Achéron ne se présente à ses yeux. Le moment de cette découverte lui apporte un sentiment d'adoration, « un frisson religieux »[2].

Cette invocation remplit les conditions qu'on demande d'un *exordium*. Le poète parle en toute humilité. Ce n'est pas lui qui parle. Il invoque son maître, voire son dieu, dont il suit les traces. A la fin il pousse le cœur du lecteur à vénérer le mystère révélé.

2. (31-35). *Recapitulatio*. Les sujets des deux livres précédents.

---

1. On peut comparer et opposer Cicéron, *Disp. Tusc.* i, 19. 43-45.
2. Bergson. *Extraits de Lucrèce*, Paris, 1884. *ad loc.*

3. (46-40). *Partitio.* Sujet du troisième livre : A. La nature de l'âme. B. la crainte de la mort et le vrai moyen de la bannir.

On peut inclure sous A les ll. 41-829 et sous B tout ce qui suit.

NARRATIO

(Homines Mortem Maxime Timere)

A. (41-43). La réalité de cette crainte de la mort.

Brillante réponse à la facile critique faite par Cicéron[1] de l'argument épicurien — critique déjà présentée sans doute avant le temps de Lucrèce — qu'aucune vieille ne croit plus aux fables du Tartare. C'est l'adversité qui montre l'homme réel sous ce masque[2]. Il suit une analyse pénétrante des vulgaires ambitions des hommes, qui sont toutes — même l'acte de suicide — dérivées de la crainte de la mort.

Avant la ligne 41, O et V donne l'excellent titre, pour lequel Q laisse un espace : Homines mortem maxime timere. Ces titres ne sont pas de Lucrèce, ni de Cicéron, son éditeur, ni de quelque copiste du haut moyen âge. Ils se trouvèrent dans l'archétype de tous nos manuscrits, un codex en capitales rustiques comme Lachmann le démontra[3]. Ils décèlent ordinairement — mais pas toujours — une connaissance exacte de l'argument ; parfois ils sont en grec (par ex. i. 44). On peut les attribuer à quelque ancien éditeur comme Probus. Mais ils ont subi beaucoup de corruptions et d'omissions dans le cours de la tradition. On ne devrait pas les imprimer dans le texte, comme le font Merrill (1917) et Diels, mais les reléguer à l'apparat critique, comme le fait Ernout.

B. (94-416). Définition et description de l'âme (*animus* et *anima*) (De animi et animae natura sensuque).

I. (94-97 + la plupart du passage omis)[4]. L'âme consiste en deux substances, *animus* et *anima*, qui sont de véritables parties du corps.

1. *a*) (94-97 +). Définition. L'*animus*, la partie dominante. *b*) (passage perdu). L'*anima*, élément disséminé dans tout le corps et subordonné à l'*animus*.

---

1. *Disp. Tusc.* i, 5. 10 ; 21-48.

2. 58 : *eripitur persona, manet res.* Manet res, admirable émendation de quelque humaniste (Pontano ?) pour *manare* (*O Q V*).

3. Je ne dis pas l'archétype *immédiat.* Mais qu'il dût exister quelque part un ancien manuscrit ancêtre d'*O Q V* (ce dernier, je pense, fit partie du même codex que *G*), écrit en capitales rustiques et contenant régulièrement 26 lignes sur la page, il n'y a pas de raison d'en douter. J'espère discuter ailleurs cette question.

4. La supposition d'une lacune est nécessaire. Elle contient plus, je crois, que la seule ligne suggérée par les éditeurs italiens (*quamvis multa quidum sapientum turba putaret — putarunt, putarit* —) et quelque chose de meilleur, j'espère, que la gauche invention de Diels (*at quidam contra haec haud naviter exposuerunt*), qui utilise la citation par Charisius du seul mot *naviter* qu'il trouve quelque part dans « Lib. iii ».

2. (fin du passage perdu, 98-105). Réfutation.

a) Cette théorie ne s'applique pas à l'*animus*. Car :

i) (106-111), quand une partie visible du corps est douloureuse, l'*animus* caché peut être joyeux. Et :

ii) (112-116), quand le corps perd connaissance pendant le sommeil, l'*animus* veille dans nos rêves.

b) Cette théorie ne s'applique pas non plus à l'anima[1].

i) (119-120). Bien que le corps subisse une perte d'une grande partie de sa substance, la vie demeure dans nos membres.

ii) (121-123). Inversement, quand le corps n'a perdu qu'un peu d'éléments de la chaleur, il perd en même temps toute la vie.

iii) (124-129). La nature de l'âme est donc composée de vent et de vapeur chaude.

3. (130-135). *Conclusion*. L'*animus* et l'*anima* sont de véritables parties du corps. Les musiciens doivent garder pour eux le nom d'ἁρμονία.

II. 136-140. L'*animus* et l'*anima* forment ensemble une seule substance. (ANIMUM ET ANIMAM CONIUNCTA ESSE).

1. (136-142). L'*animus*, le chef du corps et de l'âme est situé au milieu de la poitrine.

2. (143-144). L'*anima*, disséminée par tout le corps, est sous la direction de l'*animus*.

3. (145-158*a*). Bien que l'animus ait ses propres émotions, cachées de l'âme, ses réactions les plus fortes sont communiquées immédiatement à l'*anima* et au corps[2].

4. (158*b*-160). L'*animus* et l'*anima* forment donc une seule substance.

---

1. Il nous manque ici une définition de l'*anima*, mais elle fut donnée, d'après mon hypothèse, dans le passage perdu après la l. 97, et elle est répétée à les ll., 143 sqq.

2. Nous pensons naturellement aux célèbres vers de Sappho cités par les éditeurs, mais je ne pense pas que Lucrèce ait eu Sappho en tête à ce moment-là. Elle parle d'amour et lui de la crainte. Il décrit plutôt quelque cas observé par lui d'un homme tellement saisi par la crainte que son émotion eut des effets physiques. Nous voyons des descriptions semblables, par ex., à les ll. 170 sqq., 476 sqq. et à la fin du 6e livre. Lucrèce a l'esprit d'un médecin. Son traitement de l'amour à la fin du 4e livre est très médical. Si quelqu'un lui avait dit à propos de ce passage-ci : « Ah, quelle charmante imitation de Sappho ! » je pense que Lucrèce se serait mis fortement en colère. C'est Catulle (poème 51) qui reproduit les phrases de Sappho pour identifier avec la passion de la poétesse de Lesbos son amour d'une nouvelle Lesbia. Certes Lucrèce n'a guère fait une étude spéciale de Catulle pour trouver de belles tournures. Il est aussi douteux je pense (même après le brillant article de Tenney Frank dans *Classical Philology*, XXVIII [1933] 249-256) que Catulle ait vu et imité une partie du poème de Lucrèce.

III. (161-176). La nature et de l'*animus* et de l'*anima* est corporelle.

1. (161-167). L'âme produit les effets sur le corps qui supposent le contact, et le contact présente une substance matérielle.

2. (168-174) L'âme souffre avec le corps.

a) Exemple : coups d'une arme acérée[1].

3. (175-176). *Conclusion.* L'âme est matérielle, à cause de 2) et de 1).

IV. (177-230). L'âme (l'*animus* et l'*anima*) est composée d'éléments extrêmement fins et subtils[2].

1. (177-207). La célérité de la pensée[3] atteste une telle substance.

a) (189-199 *a*). Exemples. i). La substance et la célérité de l'eau contrastées avec celles du miel. ii). La substance et la mobilité des graines de pavot contrastées avec un tas de pierres ou d'épis.

b) (199 *b*,207). *Conclusion.* La vélocité d'une chose dépend de la légèreté de sa substance.

2. (208-230). Le peu d'espace occupé par l'âme démontre la ténuité de son tissu.

a) (211-215). Au moment de la mort, le corps aban-

---

1. On doit noter les différents effets produits par les différentes pauses (déterminées soit par des césures, soit par les diérèses) dans cette célèbre description d'un évanouissement. Je les marquerai ainsi : l. 170, *vitam* / : 171, *nervis* / : 172, *insequitur* / *languor*,/ : 173, *terra* / 174, *interdumque* / *quasi exsurgendi incerta voluntas*. Je ne vois qu'une pause dans ce dernier vers, c'est-à-dire après le trochée du second pied. Dans le troisième pied, l'élision empêche une césure et elle empêche également la diérèse après le quatrième. Dans les deux endroits, je pense, on ne doit pas couper la voyelle mais plutôt la faire sonner, en donnant un petit son à la voyelle suivante (*echthlipsis* plutôt qu'*elisio*). Le vers est admirablement onomatopeïque ou dans la belle phrase de M. Ernout (sur 297) c'est une « harmonie imitative ». Non seulement les mots mais la métrique décrivent l'effort hésitant d'un évanoui pour recouvrer la connaissance et pour se relever. Quelques grands éditeurs n'ont pas compris la force de ce passage. Lambin a marqué chaque ligne d'un obelus. Wakefield a donné une brève renommée à un certain J. Jones, « amicus meus », qui conjectura *saevus* pour *suavis*. Non moins drôles sont les suggestions de Lachmann et Munro. Mais après les commentaires de Heinze et d'Ernout, on laissera, espérons-nous, le texte intact.

2. Ernout dit bien qu'*animus* y comprend et l'*animus* et l'*anima*. Le poète dit seulement *animus*, parce que la première partie (1) concerne l'*animus*, tandis que la seconde partie (2) concerne l'*anima*.

3. Avant la l. 182, *O V* donnent le titre DE MOBILITATE ANIMI. C'est bon pour les vers qui suivent, mais ils forment une subdivision. Certes, la division qui commence à la l. 177 (comme indiquée chez Merrill [1917], Ernout et Diels) mérite un titre, qui fut probablement omis par le scribe.

donné par l'âme ne perd presque rien, ni dans l'aspect ni dans le poids.

b) (216-220). L'*anima*, par conséquent, qui occupe tout le corps, doit être d'une substance très fine. i) (221-227) : le bouquet d'un vin, l'haleine d'un parfum, la saveur d'un corps.

c) (228-230). *Conclusion.* L'*animus* et l'*anima* sont formés d'atomes aussi petits que possible et presque sans poids[1].

V. (231-257). La nature composite de l'âme.

1. (231-237). Ses trois éléments essentiels : *aura*, « l'haleine » ; vapor, « la chaleur » ; aer, « l'air[2] ».

2. (238-257). La quatrième substance sans nom. *a*) (243). Sa substance mobile et ténue. *b*) (245). C'est l'origine des mouvements sensitifs. *c*) (252). Ses douleurs se communiquent au reste du corps.

VI. (238-322). La nature et l'union des quatre parties de l'âme.

On dispute si la quatrième substance fait partie de l'*anima* ou seulement de l'*animus*, soit qu'il s'ajoute en lui aux trois autres, soit qu'il le constitue à lui seul (voyez Robin à la l. 231). Il me semble que la doctrine de Lucrèce est assez claire.

1) L'*animus* consiste en trois parties (237 : *iam triplex animi natura*) — chaleur[3], air, vent — auxquelles il faut ajouter la quatrième partie (241 : *quarta quoque his*).

2) Cet *animus* forme un membre spécial, dont nous connaissons la place. C'est dans la poitrine : *media regione in pectoris* (140). L'*anima* au contraire, est une espèce d'émendation de l'*animus*, ou plutôt c'est une substance semblable à l'*animus*, distribuée dans tout le corps. Elle est sous la domination de l'*animus* (143 sqq.). C'est quelque chose entre l'*animus* et le *corps*, que l'*animus* peut agiter. Mais l'*anima* partage-t-elle les quatre substances dont l'*animus* est composé ? Lucrèce répond plus loin à cette question. (Voyez la note à la l. 270).

1. (262-272). Elles sont des parties indivisibles d'une seule substance.

---

1. Avant l. 228 se trouve (*O, V*) le titre : TERTIAM ANIMAM ESSE MENTEM, qui semble être mal placé et dont le sens est obscur. *Q* laisse un espace comme d'habitude. Cette évidence, ajoutée à celle du *V*, qui s'y montre supérieur à *Q*, atteste la présence de ce titre dans l'archétype. On pourrait être tenté de corriger ainsi : PERQUAM PARVAM ANIMAM ESSE ET MENTEM. Mais voyez la remarque sur le § VI, 2.

2. Entre la foule de suggestions au sujet de la corruption de la l. 240, je préfère la correction de Giussani (*nedum quae mente volutat*), suivi par Merill, en changeant de plus *volutat* en *volutant*, ici un verbe neutre (comme par ex. *turbare* iii. 126, *depellere*, ii 217). Le sens du passage devient : « Ces trois substances (chaleur, vent, air) ne peuvent pas produire les mouvements qui produisent la sensation, et bien moins les choses qui ont lieu dans l'esprit. »

3. La conjecture de Lambin de *color* pour *calor* ne me semble pas nécessaire. Merrill retient *calor*.

a) (266-272). Exemple : Ainsi l'odeur, la chaleur et la saveur sont des parties inséparables d'une seule chair.

2. (273-281). La quatrième partie est la partie la plus intime, *anima animae*. *a*) (276-281) Exemple : Ainsi la substance de l'*animus* et de l'*anima* est la partie la plus intime du corps.

Ici Lucrèce dit clairement que l'*anima* possède les mêmes substances que l'*animus* et que la quatrième partie est ici comme là souveraine et inaccessible. Elle domine l'*anima* qui est disséminée par tout le corps tout comme l'*animus* domine et l'*anima* et tout l'organisme. Je pense donc que la doctrine de Lucrèce est homogène et claire, bien qu'il ait pu l'exprimer, peut-être, un peu plus amplement.

Observons maintenant une idée assez curieuse présentée par l'auteur des titres. Outre celui déjà mentionné (avant la l. 228) : TERTIAM ANIMAM ESSE MENTEM), nous trouvons dans celui qui précède la l. 2 62 (CONIUNCTIO ANIMI ET ANIMARUM) un contraste entre l'*animus* et non pas *anima* mais *animae*, et notez aussi le titre avant la l. 241 : QUARTAM SINE NOMINE ANIMAM. Selon l'annotateur ancien qui avait inséré ces titres, les parties de l'*animus* sont des *animae*, ce que Lucrèce ne dit nulle part. Je n'oserais donc pas toucher après tout le titre avant la l. 228, bien qu'il soit en tout cas mal placé. Il décèle la même incompréhension des idées de Lucrèce que montrent les autres titres. Dans ce cas, il est évident, encore une fois, que ce ne fut pas Lucrèce qui inventa ces titres. Peut-être le commentateur suivait-il une autre théorie épicurienne ou quelque interprétation spéciale de Lucrèce.

3. (282-322). Les autres trois qualités de l'âme.

a) (282-287). Leur unité est nécessaire.

b) (288-295). Mais les combinaisons de leurs éléments peuvent être différentes. (DE VARIETATE ANIMI) [1].

i) Un excès de chaleur produit la colère. ii) Un excès de vent produit la crainte. iii) Un excès d'air produit la tranquillité.

c) Exemples. (296-322).

i) (296-306). Parmi les animaux. α) Les lions et la chaleur. β) Les cerfs et le vent. γ) Les bœufs et l'air.

ii) (307-322). Parmi les hommes.

Bien que l'éducation puisse donner aux hommes un vernis uniforme elle laisse subsister l'empreinte première du caractère de chacun. α) L'un glisse plus promptement à la colère, tel autre est tenté plus vite par la cruauté ; tel autre accepte les choses plus humblement qu'il ne faut. β) Il y en a beaucoup d'autres exemples que le poète n'a pas le temps de classifier. γ) *Conclu-*

1. Ce titre est très bien. A la l. 288, *etiam* des manuscrits doit être corrigé, mais la conjecture de *etenim* par Tanaquil Faber n'est pas heureuse. La phrase *Est calor* etc. n'est pas une *conséquence* de ce qui précède, et ne continue pas non plus la même idée (*etiam*). Nous avons besoin d'un léger contraste. Je propose donc *autem*.

sion. La philosophie peut arriver à guérir suffisamment le reste de ces imperfections pour que nous puissions mener une vie digne des dieux[1].

VII. (323-325). L'âme et le corps sont indissolublement liés l'un avec l'autre.

1. (323-349). Ils ne peuvent pas être séparés sans périr l'un et l'autre, *a*). (327-332). Exemple : L'odeur et l'encens.

i) (333-336). Séparés, ils n'ont ni l'un ni l'autre le pouvoir de sentir[2].

ii) (337-343). Le corps séparé de l'âme ne peut ni naître, ni grandir, ni durer après la mort. *a*) (339). Exemple : Ce n'est pas comme l'eau séparée de la chaleur.

iii) (344-347). La séparation des éléments joints dès le début, même dans le ventre de la mère, est désastreuse.

(337-343) Mr. Ernout appelle à juste titre ce passage une « première esquisse d'un raisonnement qu'on retrouvera plus longuement développé 445-525. » La raison en est, je pense, qu'il n'est ici qu'un détail dans la *narratio*, tandis que là il forme une partie importante de l'*argumentatio*[3].

---

1. *Nobis* (321) est l'émendation (un peu plate) de Lachmann pour *noctis* (*O noctis Q V*). Le premier essai (Marul. Avanc.) fut *dictis* (aussi plat). Lambin proposa dans sa première édition *docta* et dans sa troisième *doctis*, accepté par Gifanius (2e édition) et Havercamp. Wakefield revient à *dictis*, qui dura jusqu'à Lachmann. Le *nobis* de ce dernier apparaît, à ma connaissance, dans toutes les éditions subséquentes. Je voudrais adopter la conjecture de Lambin, en interprêtant *doctis* non pas (avec lui) comme ' les sages ', mais comme ' ceux qui sont enseignés ' — nous tous, si nous profitons de l'enseignement de la vraie philosophie (forcément celle d'Epicure).

2. Marullus a fait une bonne correction (332) en transposant les mots *consorti fiunt* (le correcteur de *O* ne doit pas être cité — une main tout à fait moderne employant des chiffres arabes). Avancius fit un changement moins heureux (*consortia fiunt*. Ce savant, selon Lachmann, suivi avec un peu d'hésitation par Munro, devait ses meilleures choses à Marullus à qui il les déroba. Mais si Avancius avait à sa disposition quelque exemplaire corrigé par Marullus, il est difficile de croire qu'il aurait refusé cette belle correction-ci. Je pense pourtant qu'il y a lieu pour l'hypothèse qu'il aurait pu faire ses émendations indépendamment. En tout cas nous avons besoin d'une nouvelle étude de l'œuvre de ce maître, qui fit imprimer le premier, dans la première édition aldine, un texte lisible du poème de Lucrèce.

3. *Ipse* (340) s'accorde avec *umor*. Mais M. Ernout a bien observé de l'*ipsa* la leçon de Q : « *Fortasse recta* : *ad aquam*, per constructionem κατὰ σύνεσιν *alludere noluit poeta* ». Comment nous décider ? Voilà un cas où le témoignage du manuscrit fragmentaire *V* (de la même branche que *Q*) est décisif. Il lit, comme *O*, *ipse*. Il est clair que l'aide de *V* (que Heinze [p. V] ne consulta qu'en un seul cas) est importante. Diels a bien cité *V* et *C* dans son apparat.

Reposta (346). Emendation faite certainement par Avancius et acceptée par les éditeurs modernes. Marullus, suivi dans l'édition Giuntine, conjectura *reposti*, ce que Munro appelle faussement « without sense ». Ce dernier ne nota pas que Marullus changea *vitalis*, acc. (l. 345) en *vitales* (*nom.*) : *motus vitales mutua contagia discunt... reposti*. Deux éditeurs, Havercamp et Wakefield retiennent, je

iv) (348-349). *Conclusion.* — Puisque le salut des deux dépend de leur union, leurs natures aussi sont liées[1].

2. (350-358). Le corps seul n'a pas de sensations (De sensu corporis et animi). *a*) (350-353). L'évidence dans cette question est fournie par les faits. *b*) (354-358). Le fait est que le corps, après la mort, perd la sensibilité qui n'était pas sienne pendant la vie.

Le sens de la l. 358 a été beaucoup discuté, mais je ne crois pas qu'il s'y trouve aucune difficulté si l'on comprend bien le vers précédent[2]. Lambin, y attachant un de ses *oboli*, a athétizé cette ligne. D'autres éditeurs voudraient barrer ou l. 357 ou l. 358, et Merrill pense que Lucrèce en revisant son œuvre aurait biffé l'un ou l'autre. Mais le second ajoute quelque chose au premier. Lucrèce veut souligner d'abord que la sensibilité n'est pas une propriété du corps. Il la perd donc dans la mort, et en même temps beaucoup d'autres choses, à savoir l'effet et de l'*animus* et de l'*anima* et des quatre substances dont ils sont composés — chaleur, vent, air, et la quatrième substance sans nom. *Multa perdit,* dit Lucrèce à juste titre.

3. (359-369). Inversement, ce n'est pas l'*animus* mais les yeux qui sont les organes de la vue, et non seulement les portes de l'*animus*. Parce que : *a*) (363-366). La vision détruite par une lumière éblouissante a sa demeure dans les yeux qui souffrent. Et : *b*) (367-369). Si les yeux ne sont que des portes on pourrait améliorer la vision en enlevant ces jambages. (*Reductio ad absurdum*).

4. (370-395). Réfutation de la théorie de Démocrite. (Contra democritum de animo et anima). Démocrite déclara que les éléments du corps et de l'âme se juxtaposent en alternant l'un après l'autre dans un tissu entrelacé.

Mais : *a*) (374-390). Les éléments de l'âme étant plus fins et moins nombreux que ceux du corps, se disposent sur la surface non pas selon des intervalles réguliers mais selon ceux qui sont

---

pense à juste titre, *reposto*. C'est un vers équilibré, dont les deux moitiés ont presque la même signification, comme *Aen*, VI, 165 : *aere ciere viros Martemque accendere cantu*.

1. *Coniuncta causa* (348) est un terme légal. Voyez Shorey, *Classical Philology*, XXIV (1929), 300-304. Lucrèce employa des termes légaux de temps en temps. Cela devait convaincre ses lecteurs romains de la sûreté de ses arguments philosophiques.

2. Quant au texte, Ernout adopte bien la correction des Italiens *perdit cum* pour *perditum*. Le *quam* superflu à la fin dérive peut-être d'un *Quaere* (abrégé par un *q* majuscule portant une barre oblique à travers son trait descendant (*Q* ou *q*) marque d'un lecteur ou éditeur ancien. Il veut dire « cherchez le sens » ou cherchez quelque autre manuscrit pour une meilleure leçon. Mais le *q* avec le trait oblique est un ancien symbole pour *quam* (Voyez Lindsay, *Notae Latinae*, 1915, p. 215). Quelque ancêtre ancien de nos manuscrits — sinon leur archétype immédiat — résolut naturellement mais faussement ce *q* en *quam*. Pour une autre explication (moins attrayante à mon avis), voyez Lachmann *ad loc.*

mesurés par la grandeur des plus petits objets qui puissent affecter notre sensation[1].

i) (381-390). Exemple des objets très petits qui peuvent rester sur notre chair sans être sentis : un morceau de poussière, le duvet volant, les petits insectes, les moustiques *et cetera*.

ii) (390-395). Il faut une longue opération pour exciter les éléments de l'*anima* avant qu'ils puissent causer la sensation[2].

VIII. (396-416). La force dominante de l'organisme c'est l'*animus*.

1. (397-401). Sans l'*animus*, l'*anima* ne peut rester dans le corps.

2. (402-407). Mais l'*animus* peut rester, même quand une grande partie de l'*anima* est retranchée.

a) (408-415). Exemple : La pupille de l'œil peut rester même si une grande partie de l'œil est enlevée, mais si la pupille est endommagée, l'œil périt tout d'un coup.

3. (416) *Conclusion.*

L'animus et l'anima sont étroitement liés l'un à l'autre[3].

Dans cette partie que j'ai appelée la *narratio*, il y a quelques morceaux d'argumentation — et *probationes* et *refutationes* — mais en somme c'est une préparation psychologique pour le grand argument du troisième livre que la nature de l'âme soit mortelle. D'abord, Lucrèce a gagné notre sympathie par sa vive exposition de la réalité de la crainte de la mort ; le lecteur est porté à prendre sérieusement les arguments que le poète va présenter. Puis, suit une description scientifique de l'âme. C'est forcément une description plutôt qu'une narration, mais l'effet dans une argumenta-

---

1. Le titre qui se trouve devant 379 (CORPUS NON SENTIRE PER SE SINE ANIMI MOTU) est certainement mal placé. Il n'appartient pas non plus au passage devant lequel Diels le met (devant 381). Il réfère plutôt à 350 sqq., où nous avons trouvé un autre titre, plus général et moins satisfaisant.

2. *Ciendum* (391), brillante émendation d'Avancius pour *ciendo*. *Et quam in his intervallis* (394), non moins brillante émendation de Lachmann pour *et quantis intervallis* des manuscrits. La correction d'Avancius (ou de Marullus, selon Munro), acceptée par les éditeurs suivants (sauf Gifanius), — *et quam intervallis tantis* — donne le même sens. Elle est un peu plus violente que celle de Lachmann, mais elle n'introduit pas l'hiatus (*Et quam in his*) qui malgré l'exemple cité pour corroboration (1082 : *et dùm abest*), me semble un peu douteux.

3. La connexion de cette partie avec le sujet général (l'unité essentielle de l'âme et du corps) n'est pas claire. Il a déjà discuté l'*animus* comme la force dominante du corps et de l'*anima* (136 et 399). S'il veut maintenant comparer la dépendance du corps de l'âme avec celle de l'*anima* sur l'*animus*, il ne s'est pas exprimé assez clairement. C'est peut-être une de ses arrière-pensées, un nouveau développement d'un thème déjà traité, qu'il aurait mieux ajusté au contexte s'il avait mis la dernière main à son poème.

tion est le même. A vrai dire, la *narratio* d'un discours est en même temps une *description*. L'orateur veut non seulement exposer les faits mais aussi décrire les caractères des personnes en cause.

C'est donc une peinture de l'âme que Lucrèce présente avant de donner les preuves de sa mortalité. Même sans ces preuves, le lecteur est enclin à admettre, s'il admet la vérité de ce portrait, qu'une telle âme est forcément mortelle. Cicéron de même, avant ses preuves de l'immortalité de l'âme expose les diverses vues de sa nature [1], en soulignant celle de Platon [2]. L'âme qu'il nous présente est donc d'une substance fine et indéfinissable, un peu comme cette quatrième partie sans nom dont parle Lucrèce ; seulement, tandis que même cette partie, malgré le mystère qui l'entoure, reste, selon Lucrèce, toujours matérielle, l'âme figurée par Cicéron a tendance à monter au-dessus des choses terrestres pour trouver une sorte d'équilibre spirituel dans le haut domaine des astres. Si le lecteur accepte, au moins provisoirement, cette peinture de l'âme, il est encore plus disposé à admettre l'enchaînement des raisons avancées par Cicéron.

ARGUMENTATIO (417-829).

(Animam nativam et mortalem esse.)

Les preuves qui suivent peuvent être réduites à un seul syllogisme :
Prémisse majeure : Le corps (la matière) est mortel.
Prémisse mineure : L'âme est du corps.
Conclusion : L'âme est mortelle.

La conclusion est irréfragable pour celui qui accepte la prémisse mineure — et c'est ordinairement la prémisse mineure d'un syllogisme qui offre le véritable champ de bataille pour l'argumentation. On peut traiter ces 27 preuves comme des variations sur un seul et même thème, en trouvant peut-être que six ou sept sont plus que suffisants. Mais ce n'est pas le meilleur moyen d'apprécier la force de la démonstration de Lucrèce. Les groupements suivants sont forcément tentatifs et sujets sans doute à quelque amélioration. Je suis convaincu pourtant que Lucrèce a quelque arrangement semblable en tête [3].

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE (417-424).

Le poète ne veut pas mentionner toujours et *l'animus* et l'*anima*, parce que la nature des deux est identique. Une démonstration de l'immortalité de l'*anima* suffit donc pour celle de l'*animus*.

---

1. *Disp. Tusc.*, I, 2, 18 — 11. 23.
2. *Ibid.*, 12, 39 — 21, 49.
3. Heinze (p. 44) bien qu'il déclare que le poète « entsagt geflissentlich *jeder* auffälligen Gruppirung » admet que « bei näherer Betrachtung die Argumente in zwei Reihen Zerfallen » et que « bei schärferem Zusohen entdeckt man, wie planvoll und überlegt der Dichter von einem zum anderen fortschreitet ». Je ne veux qu'un peu préciser la vérité de cette dernière remarque.

CONFIRMATIO (425-633)

A. L'âme dans le corps.

[I. (425-444). L'âme est composée d'atomes plus fins que ceux de l'eau. Tout comme une jarre brisée ne peut plus contenir les éléments plus fins de l'eau, ainsi le corps brisé ne peut plus contenir les éléments plus fins de l'âme.

II. (445-458). L'âme et le corps naissent ensemble. (ANIMAM ET CORPVS SIMVL NASCI ET CRESCERE ET SIMVL INTERIRE).

III. (459-525). L'âme et le corps sont sujets aux mêmes effets.

1. (459-462). L'âme est sujette à la tristesse tout comme le corps à la douleur.

2. (463-473). L'âme est affectée par la douleur ou la maladie du corps[1].

3. (476-486). L'âme est affectée par l'ivresse du corps[2].

4. (487-525). L'âme est affectée et par la maladie et par la guérison du corps. *a*). (487-509). Par une maladie, telle que l'épilepsie. *b*). (510-525). Par la guérison du corps.

B. *L'âme au moment de la mort* (526-547). Le corps meurt de bas en haut, par morceaux, en déchirant l'âme (*anima*). Car :

1. (533-539), elle ne peut pas se contracter dans les parties supérieures du corps, où :

2. (540-547), même en supposant qu'elle puisse le faire, elle perdrait la connaissance peu à peu.

C. *L'âme en dehors du corps.* (548-633).

I. (548-579) Puisque l'âme (*animus*) est une partie fixe du corps

1. (548-557), elle ne peut pas exister en dehors du corps tout comme, par ex., un œil ne le peut.

---

1. Les vers 474-475 sont nécessairement rejetés par les éditeurs, 474 = 510 (*et quoniam mentem sanari corpus ut aegrum.*) Probablement dans quelque ancêtre de notre archétype le scribe avait omis pour un instant ou une page ou un feuillet de 34 ll. (476-509). Il écrivit 510, découvrit l'erreur, ajouta peut-être les signes pour supprimer la ligne, et copia 576 sqq. Un successeur négligea les signes. Un autre fit un essai malheureux pour corriger le non-sens, en écrivant ou entre les lignes ou en marge : *et pariter mentem sanari corpus inani*, ce qu'un autre encore inséra dans le texte. C'est une assez longue histoire, déjà ancienne quand fut copié l'archétype de *O, Q, G-V.*

2. La particule *denique* qui introduit cet argument veut dire souvent chez Lucrèce non pas 'enfin', mais simplement 'et puis' (= *praeterea*). Voyez Merrill à I, 17.

2. (558-579). Elle ne peut pas fonctionner à part du corps. Autrement : *a*) (573-575), l'air serait un animal, ayant des parties tout comme le corps. (*Reductio ad absurdum*).

II. (580-614). Puisque le corps est corrompu au moment du départ de l'âme, l'âme aussi doit être corrompue à ce moment-là. Car :

1. (592-606) même quand l'âme se trouve dans le corps, elle est parfois gravement dérangée, (par ex., quand on s'évanouit). Combien elle sera plus faible quand elle sera dépourvue de la protection du corps !

Cet argument n'est pas simplement une répétition de A. III, 2. (463 sqq). Lucrèce y emploie la matière de cet argument pour établir une preuve *a fortiori*[1].

a) (607-614) Car l'homme mourant ne sent pas son âme s'échapper dehors comme une entité ; elle s'en va par morceaux.

La matière de cet argument aussi a été déjà employée (§ B 526 sqq.), mais Lucrèce la présente encore, de son nouveau point de vue — la contemplation de l'âme quand elle est déjà en dehors du corps. Quel doit être son état là-bas après son expérience dans le corps ?

III. (615-633) L'*animus* ne peut pas fonctionner en dehors de son habitat fixe.

1. Placé dans une partie définitive du corps il a besoin de cette partie pour fonctionner normalement. *a*) (621-622). Exemple : Le feu ne peut être produit dans un milieu étranger.

Nous voyons encore l'emploi de la même matière, mais d'une nouvelle açon. Dans C. I, 2 (558 sqq.) il souligne particulièrement le *fonctionnement* fen dehors du corps; ici il considère le *milieu* dans lequel l'âme aurait à évoluer.

2. (624-633) Elle aurait besoin des cinq sens pour fonctionner[2], comme : *a*) (629-630) le reconnaissent tous les poètes fabuleux dans leurs mythes d'Hadès.

Maintenant, nous nous trouvons devant une petite difficulté. Dans les passages suivants (634-669), Lucrèce démontre la mortalité de l'âme par le fait qu'on peut la couper — quand, par ex., les membres des guerriers sont coupés dans la bataille, et quand on coupe le corps d'un serpent en petits morceaux, et par conséquent son *anima*. Si mon analyse est correcte, cette partie s'accorderait mieux avec la division B. (526-547) où il discute l'âme dans le corps[3].

---

1. Heinze dans son commentaire, lignes 592-606, note la relation des deux passages, bien que son explication ne soit pas tout à fait la même que celle que j'ai proposée. Il rejette à juste titre les différentes transpositions adoptées par Christ et Munro.

2. Le titre De sensibvs animae et animi est assez plat et général.

3. Heinze note encore (sur 634-669) la relation des deux passages, mais il donne encore une explication tout à fait différente de la mienne.

Mais considérons maintenant le passage 670-678, qui est évidemment une critique de l'argument de Plato sur l'ἀνάμνησις de l'âme. Et il y ajoute d'autres réponses au point de vue platonicien. Cette partie a donc l'air d'une *refutatio*.

Alors, où commence cette refutatio ? D'abord nous pouvons maintenant interpréter le passage 633-668 comme une réponse à l'argument platonique qui voulait prouver l'immortalité de l'âme par la simplicité, l'indivisibilité de sa substance [1]. Mais demande Lucrèce : « Que devient cette simplicité divine si l'on peut couper l'âme en petits morceaux ? »

Or, il est évident que le sujet commencé à la l. 634 n'est pas bien lié avec celui qui précède. On doit permettre à Lucrèce dans cette forme préliminaire de son poème [2] quelques irrégularités. On pourrait supposer que l'idée lui vint soudain de peindre cette vive scène de bataille et celle du serpent coupé comme une preuve nouvelle. Mais dans ce cas nous n'attendrions pas un *et* comme conjonction. D'ailleurs, comme nous venons de le remarquer, le passage est fort bien lié à tout ce qui suit. J'en arrive à la conclusion que nous avons perdu entre les lignes 634 et 635 un assez grand morceau de texte dans lequel Lucrèce avait annoncé sa *refutatio* et commencé la première réponse (contre la simplicité de l'âme) dans des mots tels que les suivants :

« Maintenant bien que j'ai déjà fourni une preuve incontestable de la mortalité de l'âme, je sais que certains philosophes sont d'un autre avis. Ils se trompent tous. Par exemple, quelqu'un — peut-être nomme-t-il Platon à ce point-ci — conçoit l'âme comme un être simple, indivisible, immortel, qui entre dans le corps du dehors, en y restant comme dans une prison pendant l'existence de ce corps. Mais tout cela est absolument ridicule. » D'abord (*Principio*) il présente la première de ses réfutations (qui est perdue pour nous) et puis (*Et quoniam*) suit la division qui commence à la l. 634.

Selon cette hypothèse nous aurions :

REFUTATIO (634-829).

I. (634-668) L'âme n'est pas indivisible, mais divisible.

a) (La partie perdue devant la l. 634).

b) (634-656). L'âme est coupée quand les membres des soldats sont coupés dans la bataille.

c) (657-668). Elle est coupée quand un serpent est coupé en plusieurs morceaux.

II. (670-678). L'âme est insérée dans le corps au moment

---

1. J'ai fait cette observation il y a bien des années, et maintenant, je lis avec beaucoup de plaisir le commentaire de M. Robin sur les ll. 640 sq. : « C'est le principe même sur lequel Platon dans le *Phédon* fonde une des raisons de croire au contraire à l'immortalité de l'âme, attendu que celle-ci est une substance simple, tandis que le corps est une substance composée. »

2. Cf. plus haut, p. 252, N. 3.

de la naissance, pourquoi n'a-t-elle nulle réminiscence de sa vie antérieure[1].

III. (679-712). Si l'âme est insérée dans le corps, elle ne doit pas agir comme si elle croissait avec lui — elle doit vivre dans une espèce de caverne[2].

1. (698-712). Si elle vient du dehors, mais si elle s'infiltre dans le corps, elle se dissout dans ce procédé — alors elle périt.

IV. (713-740). Comment expliquer [selon la doctrine platonicienne], la génération spontanée des petits animaux, des insectes, de la matière insensible. Lucrèce considère comme un fait cette génération spontanée et pose au platonicien un dilemme :

Dans le cadavre d'où proviennent ces petites créatures nouvelles, *ou* des atomes de l'âme restent, *ou* il n'y en a pas.

1. (714-721). S'il y en a, l'âme a perdu une partie d'elle-même, et par conséquent elle est mortelle.

2. (722-740). Si par hasard les nouvelles âmes passent du dehors dans le corps, Lucrèce propose un autre dilemme (727-729) :

ou a) elles cherchent des éléments d'insectes pour leur façonner des corps ; *ou b*) elles occupent de petits corps qu'elles trouvent déjà faits.

a) (730-737). Première alternative. Mais de telles âmes [il veut dire telles âmes comme les platoniciens se les imaginent] : i) n'ont aucune *envie* de se soumettre à la corruption du corps, et : ii) (735) même si elles le veulent, elles ne sauraient guère comment elles pourraient faire ces petits corps.

M. Robin demande à juste titre (à la l. 728) : « Est-ce une transposition de l'idée développée par Cébès dans le *Phédon* (87 a-88) ? ». Il ajoute : « Quoi qu'il en soit de l'origine de l'idée, elle est introduite ici d'une façon assez imprévue et sous une forme peu explicite. » Je pense peut-être que Lucrèce, en connaissant très bien son affaire, s'y permet pour une fois un peu de plaisanterie.

b) Seconde alternative (738-740). Ces âmes ne pou-

---

1. Heinze reconnaît (sur 670 sq.) malgré son principe (voyez plus haut, p. 263, N. 3) que c'est un nouvel ordre d'arguments qui commence : « Hiermit beginnt die zweite Argumentenreihe, die sich in ersten Linie gegen die Präexistenz der Seele wendet. L. deutet durch nichts an, dass er zu etwas Neuen übergehe. »

2. Voyez la note de M. Robin sur 679 sq. Le titre : DIE NATALI ANIMAM NON ESSE PRIVATAM qui se trouve avant la l. 711, c'est-à-dire près de la fin d'une division, a l'air non d'un vrai titre mais plutôt d'une remarque ajoutée par un lecteur en voyant quelque point d'intérêt n'importe où dans le texte.

vaient être insérées dans des corps déjà faits, parce qu'elles ne s'y adapteraient pas.

V. 741-757) Contre la théorie de la métempsychose, l'idée que des âmes humaines entrent dans les corps des animaux.

Les animaux ont des qualités distinctes et différentes parce qu'ils sont composés de différents atomes. S'il existait une transmigration d'âmes humaines immortelles, les animaux montreraient çà et là des traits humains.

« Argument d'école dirigé contre les pythagoriciens et d'une façon générale contre toutes les doctrines de l'âme, celle de Platon, par ex. (Robin, sur l. 741).

VI. 760-783). Contre la théorie, qui est strictement platonicienne, que des âmes humaines entrent dans des corps humains.

1. (761-764). Pourquoi existe-t-il des traits fixes pour les jeunes et les vieux?

2. (765-768). S'il se trouve un développement, un ajustement, il y a du changement et par conséquent la mort.

3. (769-771). Comment l'âme peut-elle s'accommoder exactement avec le corps pendant qu'il se développe jusqu'à sa maturité à moins qu'elle ne soit née avec lui ?

4. (772-775). Pourquoi une âme immortelle doit-elle craindre de rester dans sa maison délabrée ? Les choses immortelles ne doivent avoir nulle crainte.

Encore une plaisanterie. Platon répondrait qu'au contraire l'âme se réjouit de s'échapper de sa prison.

5. (776-783). Au moment de la naissance, est-ce qu'il y a une troupe d'âmes dans l'attente qui se disputent le droit d'entrer dans le corps nouveau-né, ou acceptent-elles la règle ; « le premier venu est le premier servi ? »

Le ton est encore plaisant.

VII. (784-799). Puisque l'âme, comme les autres parties de la nature, a besoin d'un habitat spécial à l'intérieur du corps, *a fortiori* elle ne peut exister tout à fait en dehors du corps.

Il a déjà présenté cet argument dans sa *confirmatio* (548-554 [1]. Maintenant il l'adapte à sa *refutatio* du Platonicisme.

---

1. Noté aussi par Heinze (sur 784-805 et sur 728-805). Il était d'abord un peu enclin à poser ce passage après l. 623, mais conclut enfin que le poète avait choisi cette position originairement, mais qu'il avait après fait la transposition lui-même. Je dirai que les positions originaires des deux passages sont celles que nous trouvons dans le texte.

VIII. (800-805). Il est absurde de supposer une union de substances diverses comme le mortel de l'immortel.

IX. (806-818). L'âme ne remplit aucune des trois qualités essentielles d'un objet immortel, à savoir : 1. la solidité, l'impénétrabilité, comme celle des atomes ; 2. l'intangibilité, l'immunité contre les effets des coups, comme celle du vide ; 3. l'immunité contre les attaques du dehors parce que la substance n'est pas entourée de quelque autre chose, comme celle de l'univers.

Lucrèce répète ces vers, comme il répète souvent ses belles choses, au v. 351-363. Ils sont utiles, je pense, dans les deux contextes[1].

Ici, peut-être, il commence une *refutatio* de quelque doctrine maîtresse de Platon — comme par exemple, la preuve de l'immortalité de l'âme à cause de sa capacité à se mouvoir — et pour guider le lecteur dans cette *refutatio* il expose d'abord cette triple définition de la véritable immortalité, afin de montrer que le cas de l'âme n'y est pas compris. Je suis enclin à accepter avec Giussani, une lacune à 818, mais non pas pour ces raisons, qui sont réfutées par M. Robin (sur 806-818).

X. (819-829) *Refutatio* de l'argument que l'immortalité de l'âme est assurée par certaines qualités vitales qu'elle possède.

Vitalibus ab rebus munita (l. 820) ne veut pas dire (à mon avis) ' protégée *contre* des choses destructives '. La signification de *vitales*, comme ' vital ', ce qui *conserve* la vie ', est déterminée par plusieurs passages chez Lucrèce[2], et l'emploi de l'ablatif avec *ab* au lieu du simple ablatif est assez fréquent chez lui[3].

Dans la lacune — que tout le monde accepte, à cause de l'interruption de la construction — Lucrèce aurait pu spécifier ces facultés — celles que Cicéron[4] a appelées ' divines ' — comme la mémoire et l'invention, et peut-être aussi la capacité de l'âme à se mouvoir, de suppléer la force originale de son mouvement.

Mais, tout cela est faux, dit Lucrèce, parce qu'en vérité l'âme est une chose très faible. Elle souffre des maladies du corps, et d'ailleurs, elle est tourmentée par la conscience, elle est agitée par la folie, par la perte de la mémoire (naguère une faculté

---

1. Heinze croit (sur 806-829) que le passage du Ve livre est l'original. Il rejette forcément l'idée d'une addition faite en cet endroit par cette personne mythologique, le *lector philosophus* de Lachmann — bien qu'il voie « zweiffellos » ses traces ailleurs (à i. 44 sqq. — passage qu'à mon avis, les éditeurs ont mal détaché du texte) — mais il pense que Lucrèce après avoir écrit le Ve livre s'aperçut que le passage était nécessaire pour le contexte présent, et par conséquent, il l'y transféra. Supposition inutile.

2. Pour la preuve, voyez Heinze l. 819. La conjecture de Lambin — *letalibus* — est particulièrement malheureuse.

3. Voyez Ernout, sur i. 813.

4. *Disp. Tusc.* i, 24, 56 — 26, 65.

divine), et enfin elle se plonge souvent dans les noires ondes de la léthargie.

C'est une belle conclusion de ces arguments. Au lieu de rappeler au lecteur quelques principes abstraits il peint un portrait de l'âme assez décourageant, et il demande : « Voulez-vous en effet appeler une telle chose immortelle ? »

PERORATIO

Le philosophe, tout comme l'orateur, bien qu'il ait convaincu la raison de son lecteur, ne veut pas s'arrêter là. La satisfaction de la raison doit être absorbée par le sentiment. Lucrèce veut purger par l'effet de ces arguments l'âme du lecteur de cette fausse crainte de la mort décrite dans son *exordium* (31-94). *Nil igitur mors est* sont les premiers mots. Après la démonstration certaine de la mortalité de l'âme qu'il a présentée, le poète soulage nos esprits par cette certitude. Le premier réconfort que nous donne le poète est que l'homme n'a rien à craindre après la mort parce qu'il ne peut rien sentir[1].

I. (830-930). L'homme n'a aucune sensation après la mort.

1. (823-869). Pour sentir une chose, il faut exister au moment où cette chose a lieu.

a) (832-842). Tout comme nous ne sentions rien à l'époque de quelque désastre du passé, par ex., les guerres puniques, de même nous ne sentirons rien au moment de quelque catastrophe de l'avenir, même dans la destruction de notre monde présent.

b) (843-846). Même si le corps a alors quelque pouvoir de sensation, nous n'en sentirons rien, parce que notre existence dépend de l'*union* de l'âme et du corps, qui sont séparés par la mort.

c) (847-861). Même si les atomes de notre corps et de notre âme sont combinés en tout de la même façon, les formations qui constituent notre personnalité présente ne pourront réaliser cette combinaison future parce que la chaîne de notre connaissance sera rompue. Parce que :

---

1. On voit dans l'argument de la *peroratio* quelques rapports entre Lucrèce et Cicéron qui sont bien discutés par Ernout et Robin dans leur commentaire. Pour les rapports aux ll. 830 sqq. entre le premier livre des *Disp. Tusc.* et Posidonius, voyez le bel article du regretté Roger M. Jones (*Classical Philology*, XVIII [1923], 202-228) qui réduit l'influence directe de ce dernier à des proportions assez modestes. Je pense que l'œuvre de Cicéron est d'une inspiration essentiellement platonicienne. Il commence par les arguments de Socrate dans l'*Apologie* et le *Criton*, auxquels il a ajouté d'autres arguments de Platon ; mais quand il considère la mort comme un bien *même* si l'âme n'est pas immortelle, il se souvient de son Lucrèce, dont il a édité le poème. Peut-être a-t-il pensé parfois à l'Axiochos ou à Posidonius, mais la composition entière est de lui.

i) (852). Nous n'avons nulle connaissance de telles combinaisons formées autrefois. Car :

a) (854). Dans l'étendue infinie de l'espace et du temps, il est certain que parmi les nombreux mouvements et combinaisons la nôtre a déjà été faite. Et

b) (859). entre ces deux existences il y a eu cessation de vie.

Lucrèce ne dit pas (855-856) que les *mouvements de la matière* aussi soient infinis. Les variétés des atomes en grandeur, figure et poids son *limitées*, alors leurs modes de se combiner, leurs mouvements, bien que nombreux (*multimodis*) sont finis — pas infinis. Si nous avions une possibilité infinie de combinaisons, il serait moins probable que la même combinaison puisse se répéter. Mais avec un nombre limité de combinaisons dans un *espace* infini (le vide) et à travers un *temps* infini, il est presque certain, selon Lucrèce, que nos formations d'aujourd'hui existaient autrefois.

d) (862-865). Pour sentir (par ex., pour sentir la douleur) il faut exister au moment même où cette douleur a lieu.

e) *Conclusion.* (866-869). Nous n'avons aucune douleur à craindre après la mort, parce que nous ne sentirons rien quand nous n'existerons pas.

2. (870-930). Crainte irrationnelle des douleurs qui suivront la mort, même de la part d'un homme qui croit qu'il n'aura plus de sensation après la mort.

a) (870-893). Crainte de la torture du corps exposé aux oiseaux et aux bêtes sauvages.

Dans ce passage Lucrèce a purgé l'âme d'un homme de ses fausses craintes, en soulignant plusieurs fois cette erreur pour la rendre absolument évidente, et à la fin, en la montrant ridicule également. C'est un *reductio ad absurdum* [1].

b) (894-930). Crainte de la perte des plaisirs de la vie.

i) (894-911) Plaisirs de la vie de famille.

Mais, (*refutatio*) : L'homme mort n'a plus de désir pour ces choses. Il est libéré de toute douleur. Ce sont les siens qui sentent une tristesse profonde à son départ, mais cette détresse est irrationnelle, parce que la fin de cet homme est un sommeil et un repos éternel.

---

1. L. 871, *putescat* : une des émendations certaines d'Avancius pour *putes* des manuscrits. S'il avait vu la correction inférieure de Marullus (*putrescat*) dans quelque exemplaire corrigé par ce dernier, il la rejeta. Ce petit détail est de valeur, parce qu'il montre qu'Avancius avait étudié quelque autorité ancienne comme Nonius (qu'il mentionne dans sa préface) et que son procédé était admirablement critique. Lachmann attribue faussement la leçon *putrescat* à Avancius, en citant correctement Pius pour *putescat*. Il ignora, évidemment, que le texte de Pius est basé tout bonnement sur celui d'Avancius.

Ce passage, qui atteint un des sommets de la poésie de Lucrèce et de toute la poésie latine, possède la qualité du grand style, au sens dans lequel Matthew Arnold emploie le mot — l'expression du tragique ou le sublime en termes d'une simplicité sévère. George Santayana traduit le sombre double sens de Lucrèce en termes chrétiens dans un des plus nobles sonnets de nos jours — celui qui commence : « Have patience, it is fit that in this wise. » Son essai sur Lucrèce dans le livre *Three Philosophical Poets* (Lucrèce, Dante, Goethe) ajoute beaucoup à notre connaissance du poète.

ii) (912-918). Plaisirs du banquet. Mais : les convives n'auront dans la mort ni de la soif ni aucune envie de la convivialité.

iii) (919-930). Un argument *a fortiori* est fourni par le sommeil, dans lequel l'homme perd toute connaissance, bien que les forces de la sensation ne soient pas beaucoup éloignées de l'*anima* à ce temps-là. Par conséquent (926), encore moins aurons-nous dans la mort le pouvoir de sentir, lorsque et l'âme et le corps seront dissous.

Cette partie de l'argument, ou de la *peroratio* n'est pas bien lié à ce qui précède. Nous pourrions peut-être supposer encore une lacune, quelque scribe ayant perdu pour nous une transition nette avec un développement de la pensée assez brièvement exprimée dans les lignes 912-918. Heinze observe bien que le lecteur ' eben erst aus dem Folgenden sieht, dass er 920 *sopita quiescunt* in eigentlichen Sinne zu fassen hat : unerträglich würde dieser Misstand, wenn die Verse unmittelbar auf 910-911 folgten, wo *somnus atque quies* die Ruhe des Todes bedeutet. ' Voilà encore une raison de supposer l'omission de quelque phrase introductrice, dans laquelle le poète parla clairement du sommeil ordinaire. *Ou* nous devons admettre que Lucrèce n'avait pas mis la dernière main à son œuvre, *ou* encore, qu'il était poète après tout, ne voulant pas ajuster l'essor de sa pensée aux conditions que mon analyse lui impose.

II. (932-977). Allocution de la Nature (Prosopopée). La Nature montre que l'envie de la mort est naturelle pour tous.

Sur cette allocution de la Nature voir le beau commentaire de M. Robin. Tous les exemples qu'il cite ne sont que des prédécesseurs de l'emploi le plus étendu qu'on ait jamais fait, qui se trouve dans la *Consolatio Philosophiae* de Boèce, où non seulement Philosophia fait une allocution mais elle est la protagoniste d'un drame philosophique.

Il y a un autre aspect de cette apparition de la Nature qu'on doit souligner. Dans une *peroratio*, où l'orateur attache son argument prouvé à quelque idée générale, *locus communis*, τόπος, il y a un moyen facile de produire cet effet en élevant la scène d'action du niveau humain au monde des dieux. Il laisse parler un dieu, ou, comme Cicéron dans le premier livre des *Tusculanes*, il cite des mythes pour montrer que les dieux ont déclaré que la mort était un bien. Maintenant, Lucrèce pourrait faire la même chose, comme il a invoqué Vénus au début de son poème. Seulement le moment est trop sérieux pour un seul langage, qui n'est que figuratif, comme il l'avait déjà expliqué. Ainsi il fait appel à *Natura* qui joue très bien pour lui le rôle d'une déesse. C'est une substitution naturelle qui satisfait à son

honnêteté. Semblablement, à i. 858 il veut affirmer solennellement la vérité de sa preuve. *Testor deos*, il dirait, s'il pouvait sincèrement appeler les dieux à son aide. Au lieu de cela cet homme de science a écrit : *Testor res ante probatas.*

1. (933-934). Pour un homme prospère et joyeux, qui doit laisser le banquet de la vie en pleine satisfaction[1].

2. (940-945) Pour un homme triste et sans succès, qui doit laisser sa détresse, parce qu'il ne peut pas espérer une amélioration de son destin — *eadem sunt omnia semper*[2].

3. (946-949). Pour un jeune homme, parce que la prolongation de sa vie à un moment quelconque n'ajoutera rien à son expérience.

Conclusion. — A toutes ces sortes de mortels la Nature intente un juste procès.

4. (952-971). Pour un homme âgé, parce que : *a*) (956). il a gagné toutes les récompenses d'une longue vie. *b*) (957). Dans sa convoitise, il a mené toujours une vie imparfaite, qu'il ne pourrait jamais rendre plus parfaite. *c*) (961). Il doit donc céder sa place à ceux qui savent mieux se servir de la vie[3]. *d*) (964). La Nature a besoin de ses atomes pour en faire de nouvelles combinaisons[4].

5. (972-975). L'éternité du temps qui ne nous concerna pas avant notre naissance est un miroir de l'éternité qui ne nous concerne pas après notre mort.

---

1. Sur cette image — le convive laissant satisfait le banquet de la vie — voir le commentaire de M. Ernout. Entre autres il cite Hor. Sat. i, I. 118 : *vita | cedat ut conviva satur.* Horace aussi bien que Virgile a étudié son Lucrèce et il imite de deux façons les passages de satire morale qui se trouvent chez Lucrèce. Il les adapte au ton familier de ses satires qu'il appelle bien des conversations — *Sermones* — ou il les met dans la haute poésie de ses odes.

2. L. 943. On trouve le même sentiment, comme on pourrait s'y attendre chez Euripide, *Heracleidae*, 590. Mais Sophocle l'a aussi, en exprimant peut-être les sentiments des personnages de ses drames plutôt que le sien. *Antigone* 463 : ὅστις γὰρ ἐν πολλοῖσιν ὡς ἐγὼ κακοῖς | ζῇ, πῶς ὅδ' οὐχὶ κατθανὼν κέρδος φέρει; *Trach.* 1173 : τοῖς γὰρ θανοῦσι μόχθος οὐ προσγίγνεται. L. 945. Sur ce sombre *eadem sunt omnia semper*, le dernier mot du pessimisme, on peut ajouter aux mots bien connus de l'*Ecclésiaste* (i, 9) cités par M. Bergson, ceux de Thomas à Kempis (i 20, 7) d'un autre point de vue : *quid potes alibi videre quod hic non videas? Ecce caelum et terra et omnia elementa ; ex istis namque omnia sunt facta.*

3. L.962. En risquant d'ajouter une mille et unième aux mille conjectures pour le *magnis* des manuscrits, j'avais pensé il y a bien des années de *gnaris*, en le basant sur l'imitation évidente d'Horace, *Epist.* ii, 2. 213 : *vivere si recte nescis discede peritis.* Je préfère quelque peu ce mot à *gnavis*, conjecture de Woltger, accepté par Diels.

4. La Nature ménage sa matière. Comme la bonne française elle aime faire de petites économies. Lucrèce semble oublier pour le moment que la Nature a à sa disposition des ressources infinies de matière.

6. (976-977). — *Conclusion*. Il n'y a rien à craindre dans lesommeil paisible de la mort.

Le passage 972-977) n'ajoute rien à l'argument. Il en répète une partie (830-842). Mais la répétition n'est point à blâmer. Elle aide l'effet. La Nature a cessé de parler directement à la ligne 962. Mais les mots suivants semblent encore sortir de son admonition. Elle corrobore ainsi ce que le poète avait déjà dit. Cette considération lèvera peut-être les doutes soulevés dans la note de Heinze (sur 972-977). Il dit lui-même à juste titre (sur 974) : « Die Personification der Natura wirkt hier nach. » Mais il considère assez curieusement contre tous, ou presque tous les éditeurs, que le passage 972-977 forme une introduction à ce qui suit et non pas une conclusion à ce qui précède. Le savant ancien qui composa les titres a mieux fait en mettant avant 977 : QUAE AD INFEROS DICANTUR EA VITAE VITIA ESSE [1].

III. (978-1023). Le véritable Enfer est celui que l'âme crée de ses craintes et de ses punitions dans cette vie.

Un passage étonnant. Ce n'était pas l'habitude des Épicuriens d'allégoriser les mythes. C'était plutôt les Stoïciens qui essayaient ainsi de sauver les mythes en montrant leurs valeurs spirituelles. Voyez dans le commentaire de Robin et Ernout les exemples cités de Cicéron, dont on trouve des passages analogues chez Chrysippe. Mais Lucrèce était un peu épris de cette sorte d'interprétation. Voyez sa description des rites de Cybèle (ii 600 sqq.); pour chaque détail il trouve une interprétation allégorique. Ici il n'a pas évidemment l'intention stoïque de sauver les mythes, mais de les anéantir.

1. (980-983). Tantale, craignant la chute du rocher n'est qu'une allégorie de la crainte irréelle des dieux et de la mauvaise fortune.

Voilà un traitement assez cruel d'un mythe, employé pour démontrer la fausseté de la mythologie. Cette explication, j'ose le dire, ne s'était jamais trouvée chez aucun auteur avant Lucrèce. Le rocher symbolisait les vaines craintes des hommes (v. Heinze sur 964) mais non pas (que je sache) la crainte superstitieuse des dieux.

2. (984-994). Tityos, qui ne pourrait pas fournir aux vautours assez de matière pour les repaître pendant une éternité symbolise la victime de l'amour ou de quelque autre passion déchirante.

3. (995-1002). Sisyphe, roulant le rocher au sommet de la colline seulement pour le voir toujours descendre rapidement à la plaine, c'est le politicien, luttant pour un vain pouvoir.

4. (1003-1010) Les Danaïdes versant l'eau dans les jarres percées représentent notre soif jamais satisfaite des plaisirs de la vie.

---

1. C'est le seul titre qu'on note après 710 a, et il ne s'en trouve aucun après celui-ci jusqu'à la fin du livre. Evidemment l'archétype n'a conservé qu'un assez petit nombre de ces titres.

<5. (1010 +) Ixion sur sa roue symbolise la vie remuante d'un marchand>.

La présence d'une lacune me semble être démontrée par Munro. Dans l'édition de Vérone (1486), *egestas* fut corrigé en *egenus* pour s'accorder avec *Tartarus*, correction acceptée par les éditeurs suivants (Wakefield excepté, mais Lachmann compris) jusqu'à Munro. Pour donner une construction à la phrase, Marullus changea *qui* (1013) en *haec*, Lachmann préférant *quid* ? (ce qui n'est pas justifié par les passages cités par lui). Or on peut inférer d'une note de Servius sur Virgile (*Aen.* vi 596) que Lucrèce (mentionné par Servius) a parlé aussi d'Ixion, en le considérant comme type des marchands. Je suis complètement d'accord avec Ernout à penser que cette note « s'applique évidemment à Lucrèce, et non à Virgile, comme l'a prétendu Bernays. » La description d'Ixion pourtant ne se trouve pas après 1011. Il apparut dans le passage précédent avec les autres grands criminels. Je voudrais donc supposer la lacune après 1010, où nous aurions trouvé la légende d'Ixion allégorisée, et puis une ligne ou deux qui diraient quelque chose comme : *Nec magis a stultis merito stupidisque timentur*, le verbe ayant pour sujets *Cerberus et Furiae iam vero et lucis egestas, Tartarus. Iam* (fortifié par *vero*) « précisément, justement », joue le rôle de particule affirmative (Ernout sur ii, 430). Heinze (sur 111) veut laisser le passage tel qu'il est, mais son explication, je pense, n'est pas convaincante.

6. (1011-1019). Les punitions de l'Enfer, fournies par Cerbère, les Furies, les ombres, le Tartare, ne sont que des fables des réels instruments de torture — prison, verges, poix, fer rougi, torches — ou des tortures qu'une âme coupable s'inflige [1].

7. (1020-1023). Voilà donc l'Enfer que les sots mènent sur la terre.

IV. (1024-1052). Exemples de grands hommes qui malgré leur éminence trouvèrent la mort ; Ancus, Xerxès, Scipion ; les inventeurs des sciences et des arts ; les poètes, même Homère ; les philosophes, même Démocrite — ou même Epicure.

Tels exemples sont un puissant argument *a fortiori* pour l'homme ordinaire, qui n'est qu'un épouvantail animé, tourmenté de vaines superstitions, dont la vie est une mort vivante [2].

---

1. *Aestus* (1012) veut dire, je pense, non pas « flammes » mais « vapeurs », les gaz méphitiques qui sortent des soi-disant entrées de l'Enfer. Cf. par ex. vi. 816, où son terme est *aestus*. Voyez Heinze (p. 190).

2. L'idée de *Sponte sua* (1041) est répétée et renforcée par et *obvius* et *optuli* et *ipse*. Ce n'est pas une tautologie répréhensible. C'est une accumulation d'effets encore renforcée par la diérèse bucolique dans le 4e pied — ce qui donne aux mot *obvius* et *optulit* le même espace dans le vers —, et aussi par la répétition de la même syllabe, *ob*.

Aerius (1044) *O Q*. Le fait que Lucrèce dit *aetherius sol* quatre fois dans le 5 livre et que Lactance cite le vers avec *aetherius* a poussé la plupart des éditeurs à le lire. Mais Avancius, Wakefield, et Bailey retiennent *aerius*, je pense à juste titre. On doit permettre au poète de varier ses phrases surtout quand le vers avec

V. (1053-1075). L'inquiétude humaine et sa véritable cause.

Le fardeau d'ennui n'est pas à rejeter par le désir fiévreux de changer de place, d'échapper à soi-même. Le seul remède est d'analyser le véritable état de l'âme, en se préparant pour l'éternité[1].

VI. (1076-1094). Les derniers coups.

L'aveugle désir de la vie, causé par l'espoir que ce que nous désirons surpasse tout le reste. L'incertitude de l'avenir. En essayant de prolonger cette vie, nous ne pouvons raccourcir notre séjour dans l'anéantissement. Bientôt l'homme qui finit sa vie avec la lumière du jour présent cessera d'être pour aussi longtemps que celui qui l'avait précédé de beaucoup de mois, de beaucoup d'années dans la mort.

Dans ce dernier passage, tout comme dans celui qui termine l'*argumentatio* (824-829), au lieu d'arranger sa matière en nettes divisions, le poète peint les traits successifs d'un morne tableau. A la fin, je ne sais pas si notre esprit doit être accablé par la certitude des preuves de Lucrèce ou impressionné par l'immortalité de l'âme d'un penseur qui peut nous émouvoir si profondément. Il y a un risque à subjuguer l'art d'un poète au genre d'analyse que j'ai présenté ici. C'est plutôt une analyse du procédé de sa pensée, qui fonctionnait en conceptions claires et logiques. J'accepte essentiellement le conte de sa vie, donné par saint Jérôme, qui lui fut transmis, je pense, dans le *De Viris Illustribus* de Suétone. L'âme de Lucrèce, comme celle de Pascal, comme celle de Ruskin, était pleine d'humeurs contradictoires. Son poème manifeste des symptômes d'un esprit farouche et dérangé, mais aussi d'un esprit passionné pour la vie de raison. Si nous pouvons admettre qu'il écrivait son poème *per intervalla insaniae*, ce fut dans un intervalle bien lucide qu'il composa son troisième livre.

E. K. Rand.

---

tant d'*s* et tant de *t* réclame la présence de quelque voyelle liquide. Quant à Lactance, les manuscrits sont en général un meilleur guide au texte exact que ne l'est un homme de lettres.

1. 1061. Les ms. *O* et *Q*, et par conséquent leur archétype, ont omis le verbe à la fin. Politien a ajouté *revertit*, qui se trouve dans un manuscrit de Florence, contenant ses notes (v. Munro). Mais Avancius l'a conjecturé aussi, et c'est de la première Aldine que cette leçon a passé aux autres éditions. C'est un *cas crucial* dans le problème de *Avancius versus Marullum*. Il est presque impossible qu'Avancius ait vu ce manuscrit de Florence, et Marulle a autre chose, *reventat*, qui se trouve aussi dans quelques mss. des Itali. Pontano a *revertens*. Avancius travaillait donc indépendamment — ici et ailleurs.

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE

XXXIV. — Épigrammes.

W. Peek a publié naguère une inscription du Musée de Smyrne qu'il a cru inédite (*Ath. Mitt.*, 56 (1931), 124, n. 8) :

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Καὶ προγόνους καὶ πάντας ὁμοῦ νίκησε πολείτας
Εὐστέφιος παρέχων πατρίδι τῇ σφετέρῃ,
ἴχνεσι τοῖς ἰδίοις δ' ἐδιδάξατο παῖδας ἕπεσθαι,
πάντα πολιτίης τῆς ἰδίης τελέσας,
ὧν ἕνεκεν πάντες ναέτη δοκίμοιο πόληος
στήσαμεν ἀντ' ἀγαθῶν μ[ι]κρὰ χαριζόμενοι.

Ad. Wilhelm [1] et moi-même [2] avons déjà fait remarquer qu'il fallait écrire, au vers 6 : ναέτη Δοκίμοιο πόληος, « les habitants de la ville de Dokimos » [3], et que cela montrait que la pierre venait de Dokimeion, ville de Phrygie. Ad. Wilhelm a rapproché cette épigramme (*CIG*, 6861 ; Kaibel, 666) :

Ἐνθάδε γῆ κατέχει νέον ἀνέρα ᾧ πατρὶς ἦεν
καλὴ χθὼν Δοκίμοιο κτλ.

Je citerai aussi une autre épigramme, de Dokimeion même [4] :

Χρυσείην πάτρ[ην] ἀείσωμεν Δοκίμειον
ἣν κτίσε μοι Δόκ[ι]μος,

et les monnaies de Dokimeion, datant de l'époque impériale, qui portent la tête, imberbe et laurée, du fondateur Dokimos, général d'Antigonos, avec la légende : ΔΟΚΙΜΟΣ [5]. La pierre vient donc, on peut l'assurer d'après le vers 6, du site de Dokimeion,

1. *Sitzungsber. Akad. Berlin*, 1932, 851.
2. *REG*, 1932, 203, note 2.
3. Cf., entre bien des exemples, l'inscription Le Bas-Waddington, III, 55 ; Kaibel, *Epigr.*, 904, où Erythrai est appelée ἡ διασημοτάτη Ἐρύθρου πόλις.
4. Ramsay, *AM*, VII (1882), 134 ; Mordtmann, *Syllogos de C/ple*, ιε' (1884), παρ., p. 51.
5. *Inv. Coll. Waddington*, 5949-5950 ; Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, 222, n. 6 ; pl. VII, 18 ; 223, n. 7 ; *BMC*, *Phrygia*, 189.

à Içi Karahisar, non loin d'Afion Karahisar. Or, lorsque, dès qu'eut paru l'article de W. Peek, je fis part de ce résultat à M. P. Roussel, celui-ci se souvint avoir déjà lu cette épigramme et l'avoir signalée récemment dans son Bulletin épigraphique [1]; en effet il retrouva et me communiqua cette première publication : H. P. Voutiéridis, Βιβλιοθήκη νεοελληνικῆς λογοτεχνίας, Δελτίο, I, janvier 1927 (Athènes), pp. 25-26, avait publié cette inscription, copiée dans un cimetière d'Afion Karahisar pendant l'occupation grecque et qui, au dire des gens, avait été apportée là de Içi Karahisar ('Ιντζε Καραχισάρ), comme beaucoup d'autres marbres [2]. L'éditeur grec avait parfaitement reconnu que Δοκίμοιο était un nom propre et il l'avait bien interprété [3].

Est-il nécessaire de dire que W. Peek a eu tort de croire, d'après le vers 3, qu'Eustephios avait été gymnasiarque « oder ähnliches » ? Le sens n'est-il pas clair ? Eustephios, qui l'a emporté en générosité et sur ses concitoyens et sur ses ancêtres (καὶ προγόνους — νίκησε) [4], a enseigné à ses enfants à marcher sur ses traces [5]. Pour πολιτίης, au vers 5, cf. Ad. Wilhelm, *Glotta*, XIV, 79 sqq.

L'inscription de Dokimeion faussement attribuée à Smyrne est la huitième d'une série de 22 épigrammes étudiées par W. Peek dans un même article et dont dix-neuf sont données comme inédites. Je ne puis pas ne pas présenter quelques remarques sur certains de ces textes.

N. 1. Stèle de marbre au Musée d'Athènes. Au-dessus d'un relief représentant un homme debout prêt à écrire, on lit cette épigramme :

---

1. *REG*, 1928, 381.

2. Pour les pierres de Dokimeion à Afion Karahisar, cf. par exemple Ramsay, *Cities*, 738; A. Körte, *Anatolische Skizzen*, 1896, 90.

3. On ne saurait reprocher à W. Peek d'avoir ignoré la publication de Voutiéridis; les inscriptions publiées dans des recueils ou des revues de ce genre peuvent légitimement passer pour inédites. Je déplore seulement qu'il n'ait pas compris le sens de l'épigramme et lui ait attribué une fausse provenance.

4. Tout chez les Grecs prend facilement la forme de l'ἀγών. Un exemple des plus typiques à rapprocher de notre inscription est l'ἀγών de l'ἀριστοπολιτεία à Sparte et en Messénie; cf. *IG*, V 1, 476 : Τ. Φλάουιον Χαρίξενον πολειτευόμενον καλῶς, ὑπό τε τοῦ δήμου προκριθέντα καὶ μετὰ τὸ ἀνανεωθῆναι τὸν τῆς ἀριστοπολειτείας ἀγῶνα νεικήσαντα καὶ πρῶτον λαβόντα τὰς τῆς ἀριστοπολειτείας τιμὰς κατὰ τὸν νόμον; cf. Brandis, dans Pauly-Wissowa, *s. v.* ἀριστοπολιτεία, 1008 sqq.

5. Cf. à Istros, *Sylloge*[3], 708, 4 sqq. : πατρὸς γεγονὼς ἀγαθοῦ καὶ προγόνων εὐεργετῶν —, καὶ αὐτὸς στοιχεῖν βουλόμενος καὶ τοῖς ἐκείνων ἴχνεσιν ἐπιβαίνειν.

Στήλη, τίς σ' ἔστησεν ἀριπρεπέως ἐσοράσθαι ;
μήτηρ Τειμοκράτους, ἵν' ἔχῃ παραμύθιον αὐτῇ,
μνήσκεσθαι ζῶσα ἑοῦ τέκνοιο πρόσωπον,
ἐκκεχαραγμένον οὔνομα ἠδ' ἐτέων (τὸν) ἀριθμόν,
εἶχε γὰρ εἰκοστόν τε καὶ ἕνατον ὀρθογραφῶν τὸ πάρος.

« Schlechte Verse auf einen Schreiber ». A l'insu de W. Peek cette inscription était déjà publiée dans le *Rheinisches Museum*, 66 (1911), 147/149, par Th. Birt, *Orthographie in Athen*, d'après Lambros, *Comptes rendus Congrès arch. d'Athènes*, 1905, 192 sqq. Birt a soigneusement décrit le relief et interprété le mot ὀρθογράφος, grammairien et professeur d'orthographe. Dans les pages suivantes, 150 sqq., A. Brinckmann a donné une photographie de la stèle (on voit qu'il y a, au vers 5, εἶχεν γὰρ), a étudié minutieusement la tablette à écrire que porte Teimokratès et en a rapproché le relief avec épigramme grecque du tachygraphe Asteris de Salone (*CIL*, III, 8899).

N. 3. Épigramme de Mykonos. Sur le contre-sens commis sur les vers 7-8, cf. P. Roussel, *REG*, 1933, 273/276 : *Les fuseaux des Moires*. Comme il semblerait d'après les lignes 2-3 qu'Apollôs et Isias étaient à la fois frère et sœur et mari et femme, W. Peek en conclut qu'ils étaient égyptiens, « wohl jüdischer Abkunft ». Je ne crois pas que le mariage entre frère et sœur soit une pratique juive [1].

N. 6. Inscription de Smyrne. Avant de publier comme inédites des inscriptions du Musée de Smyrne, il serait utile de feuilleter le Μουσεῖον de l'École Évangélique de Smyrne, où ont été publiées un si grand nombre d'inscriptions de l'Anatolie occidentale, conservées à Smyrne ou connues des savants grecs de Smyrne par des copies ou des estampages. L'épigramme inédite de W. Peek se trouve dans le tome II (1878), p. 64, n. 151, sans restitutions, mais avec une différence de lecture au vers 6 : παρέχον, au lieu de γὰρ ἔχον de W. Peek. Surtout on apprend la véritable provenance, qui n'est pas Smyrne, mais Erythrai.

N. 9*a*. Dans l'épigramme de Milet publiée par Th. Wiegand, *Abhandl. Ak. Berl.*, 1908, p. 48 « ist in v. 2 der Name verkannt ; statt νηπίην χοροῦ⟨ν⟩ ist νηπίην Χοροῦν zu lesen ». Le nom Χοροῦν

1. Y aurait-il quelque confusion avec le lévirat ? Il semble qu'on constate déjà semblable confusion chez un polémiste anti-juif du IVe siècle ; cf. J. Juster, *Les Juifs dans l'empire romain* (1914), II, 51, note 2 ; 211, note 1.

a déjà été rétabli par Ad. Wilhelm, *Beiträge*, 325 ; Wilamowitz, *Gött. Gel. Anz.*, 1914, 109 ; Vollgraff, *Mnemosyne*, 50, 255 sqq. (*SEG*, I, 435) ; l'épigramme est encore citée avec le nom Χροῦν dans F. Cumont, *After Life in Roman Paganism* (1922), 99, note 22.

N. 9 *e*. W. Peek reprend une épigramme de Smyrne d'après *Arch. Anz.*, 1904, 186. Malheureusement il lui a échappé, comme au « premier éditeur », que l'inscription avait déjà été publiée par A. Fontrier, *Rev. Ét. Anc.*, II (1900), 358-359 ; elle avait été trouvée « en creusant les fondations du local dit Aghio Tafitico ». Au vers 6, W. Peek a cru reconnaître sur la photographie :

ἃ [τ]έκος ἔκτινα[ν] καὶ πατρὸς ἀχθομένου.

Il vaut la peine de signaler que Fontrier lisait sur la pierre :

αὐγῆς ἀκτῖνα[ς] καὶ πατρίους θαλάμους.

N. 10. Épigramme de Thèbes. Des vers 5-6

πολλὰ μεθ' ἁδυβόα δόνακος κυκλίοις ἐν ἀγῶσι[ν]
ἄνακτα μέλψαντα ἐν χόροισι Εὔιον,

je ne crois pas qu'on puisse conclure avec assurance qu'il s'agit d'un aulode, c'est-à-dire d'un chanteur accompagné par la flûte [1], plutôt que d'un aulète. Il est ingénu d'écrire : « κύκλιοι ἀγῶνες nennt die Inschrift *OGI*, 213, 38 [pourquoi cet unique texte plutôt que des dizaines d'autres ?] ; sie heissen nach den κύκλιοι χοροί, bei denen die Auloden [et les aulètes, et les citharistes !] aufspielen : κυκλικοὶ αὐληταί, Luk. salt. 2 [pourquoi ce rappel des κυκλικοὶ αὐληταί, et cet unique texte de Lucien, alors que les κύκλιοι αὐληταί sont fort connus (cf. J. Frei, *loc. cit.*, 67 sqq.), sinon parce qu'on a dû emprunter cette référence à un dictionnaire élémentaire ?].

N. 16 [2]. Au Musée de Stamboul. Épitaphe de Ἀπολλόδωρος Θύρσου, provenant de Kyzique. La provenance exacte est connue par F. W. Hasluck, *Cyzicus* (1910), 278, n. 25 ; c'est le village d'Aksakal, à environ 25 km. au Sud de Panderma, et à l'Est du

1. Cf. J. Frei, *De certaminibus thymelicis*, Diss. Bâle, 1900, 33/34.

2. Sur la ponctuation du n. 12, cf. Ad. Wilhelm, *Sitzungsber. Ak. Berl.*, 1932, 813. — N. 13. A. Koerte, E. Preuner (cf. W. Peek, *Ath. Mitt.*, 57 (1932), 59/60) et R. Herzog, *Berl. Ph. Woch*, 1933, ont montré que ce n'était pas l'épitaphe d'un noyé enterré près d'une source, mais une épigramme relative à un dauphin servant de fontaine ; E. Preuner et R. Herzog ont indiqué qu'elle était déjà publiée et sa provenance exacte. — L'épigramme n. 14 est-elle inédite ?

lac Manyas; sur le site antique voisin d'Aksakal d'où proviennent beaucoup d'épitaphes, voir provisoirement L. Robert, *Rev. Arch.*, 1934, I.

N. 17. Au Musée de Stamboul, provenant de Milet.

Τὴν ὁσίην χαίρειμ πολιήτιδες εἴπατε Βάκχαι
ἱρείην · χρηστῇι τοῦτο γυναικὶ θέμις ·
ὑμᾶς κεἰς ὄρος ἦγε καὶ ὄργια πάντα καὶ ἱρὰ
ἤνεικεμ πάσης ἐρχομένη πρὸ πόλεως ·
τοὔνομα δ' εἴ τις ξεῖνος ἀνείρεται, Ἀλκμε[ι]ω[νὶ]ς
ἡ Ροδίου, καλῶμ μοῖραν ἐπισταμένη.

« Zu Z, 4 verweist mich Hiller von Gaertringen auf die Heiligtümer des Dionysos πρὸ πόλεως *IG*, XII 3, 420.522 (Thera), Inschr. v. Magnesia, 215, 35. Der Name Ἀλκμειωνίς scheint neu. Elegantes Gedichtchen bester hellenistischer Zeit. » L'inscription, trouvée dans les fouilles allemandes de Milet, avait été publiée par Th. Wiegand, *IV*[er] *Bericht*, p. 547, et elle avait fourni le sujet d'un article de B. Haussoullier, *REG*, 1919, 256/267 : *Bacchantes Milésiennes*. B. Haussoullier avait commenté en détail ce texte riche de sens, réunissant les témoignages sur le culte de Dionysos à Milet et indiquant dans quelle région du territoire milésien les bacchantes allaient à la montagne célébrer les saintes orgies. Nulle part peut-être n'apparaît mieux l'insuffisance des publications de W. Peek, qui ne s'attache qu'à juger d'un mot la valeur littéraire d'une épigramme et a, pour l'ordinaire, une grande insouciance et ignorance des « Realien ».

N. 21. Angora. Épigramme d'un gladiateur, d'un rétiaire. W. Peek n'a pas su qu'elle avait déjà été publiée par J. de Jerphanion, *Mélanges d'archéologie anatolienne*, *Mél. Univ. Beyrouth*, XIII (1928), 270/272, n. 45 et fig. 50 ; il a oublié la ligne 6, qui donne le nom du gladiateur, Καλλείδρομος, nom typique pour un rétiaire. Pour πρῶτος πάλος ῥητιαρίων, cf. *Rev. Arch.*, 1929, II, 40/41 ; pour θρασύς, *ibid.*, 34, note 7 ; contre-sens sur ὀγδοὸν πυκτεύων, cf. *ibid.*, 24 sqq.

N. 22. Angora.

Οἶσκος μοι πατρίς. Μεσσηνία Πειθέρωτει ἐκ τῶν ἰδίων μνήμης χάριν. Avait été publiée aussi par de Jerphanion, *loc. cit.*, 269/270, n. 44 et photographie pl. CXIX, 3. W. Peek a pris le gladiateur représenté sur la stèle pour un « Legionar in Rüstung mit Helm und Schild ». Il déclare catégoriquement : « Οἶσκος ist unbekannt. » Mais s'il ne savait pas que Οἶσκος était une ville de

Mésie, sur le Danube, il eût pu l'apprendre en ouvrant simplement le dictionnaire des noms propres de Pape-Benseler. Sur Οἶσκος, *Colonia Ulpia Oescus*, voir Wesseling, *Itin. Ant.*, 220/221 ; Kanitz, *Donaubulgarien*, II, 259/262 ; *CIL*, III, p. 141 ; p. 1175 (index) ; *Suppl.*, p. 2539 ; R. Kiepert, *FOA*, XVII ; J. Assmann, *De coloniis oppidisque romanis quibus imperatoria nomina — imposita sunt*, Diss. Iena, 1905, 113 ; R. Paribeni, *Optimus Princeps*, I, 336, note 109 ; J. Zeiller, *Origines chrétiennes dans les provinces danubiennes*, 16, 599.

XXXV. — Décret des Asklépiastes de Kolophon.

Je dois revenir sur le décret des Asklépiastes de Kolophon qui a été découvert et publié par R. Demangel et A. Laumonier, *BCH*, 1923, 374-376, que j'ai corrigé en partie *REA*, 1926, 5-9 et qui a été reproduit dans le *SEG*, IV, 566. J'ai en effet retrouvé dans la réserve du Musée de Smyrne cette inscription très difficile à lire[1] ; j'ai pu corriger plusieurs lectures des premiers éditeurs et j'ai constaté que les restitutions proposées ne tenaient pas un compte suffisant des lacunes Je donne ci-dessous le texte tel que je le lis et le restitue[2].

---

1. Ni photographie ni estampage ne peuvent servir pour le déchiffrement d'une telle inscription ; seule la lecture directe, en charbonnant la pierre, donne un bon résultat. — L'écriture est négligée ; les lettres sont collées les unes aux autres, mal alignées, comme titubantes : beaucoup de traits courbes, notamment dans les Σ, dans les Γ, dont la haste droite est plus courte que la gauche et dont la barre horizontale dépasse à droite et à gauche les hastes verticales ; les hastes du N sont inégales.

2. Je ne donne pas ci-après une annotation critique complète ; on se reportera pour la comparaison des détails à mon article de la *REA* et au *SEG*. Ces deux publications ont échappé à O. Jacob qui a donné, *Mélanges Glotz*, 474, note 2, un complément à la liste dressée par Pohl, *De Graecorum medicis publicis*, 19 sqq., de décrets pour des médecins ; aussi reproduit-il, *loc. cit.*, 7, l'hypothèse des éditeurs que j'avais réfutée *REA*, 1926, 8-9 : « le κοινόν confère à des personnages inconnus (médecins étrangers ?) des privilèges divers. » O. Jacob cite, sous le n. 9, un décret de « Ios, *SEG*, III, 599 ; Ad. Wilhelm, *Anz. Ak. Wien*, 1924, 133 » ; ce n'est pas un décret d'Ios, mais un décret de Chersonasos Taurique, publié *Ios PE*, I², 348 (*I(nscriptiones) o(rae) s(eptentrionalis) Ponti Euxini*). Il a oublié plusieurs décrets intéressants, notamment de Delphes (*BCH*, 1928, 172 sqq. ; *Fouilles de Delphes*, IV, 58), de Samos (*AM*, 1926, 29 ; cf. L. Robert, *BCH*, 1928, 178 ; Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, V, 48/50 ; je restituerai les lignes 16/18), de Perge et de Seleukeia du Kalykadnos (Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, IV, 53/60). Je montrerai que le fragment Maiuri, *Nuova Silloge*, 438 est un décret d'une ville étrangère pour un médecin de Kos, Hermeias. Les décrets d'Aptera, d'Iasos, d'une autre ville, du dème des Aigelioi pour des médecins de Kos, trouvés en 1902 (cf. R. Herzog, *Arch. Anz.*, 1903, 198 ; R. Pohl, *loc. cit.*, 19 et 21), sont toujours inédits ; combien de temps encore le resteront-ils ? On a trouvé récemment, à Kos encore, des décrets de Délos et de Gortyne pour des médecins de Kos (*Historia*, V (1931), 620-621).

..... ΝΗΣΗ .....
.....*ca 20/21 l.*..... Ρ . ΡΔΩ .....*ca 18/19 l.*.....
..*ca 17/18 l.*..... Λ ι Ι κατασκευασ . μ .... *ca 17 l.*.....
.*ca 8 l.*.. τὸ κοιν]ὸν τῶν Ἀσκληπιασ[τῶ]ν καὶ α .... *ca 15 l.*....
.....μ]ηνὸς τοῦ Κλαριῶ[νο]ς ἐν τῆι συνόδω[ι .. *ca 13 l.*....]
..μετ]ὰ τὸ δεῖπνο[ν]· τῆς δὲ ἀναγγελίας ἐπιμεληθ[ήτωσαν οἱ *ca 6 l.*]
οἱ ἐπιμηνιεύ[ο]ντε[ς]· δε[δό]σ[θ]αι δὲ αὐτοῖς ἐν τῶι ἑστιατο[ρίωι *ca 8 l.*]
καὶ. θέσιν ἑκάστωι [ἣν] ἂν ἕκαστος βούληται καὶ ὅταν τις α[ὐτῶν τελευ]-
τήσηι ἀναγγελλέσθ[ω] ὁ τετελευτηκὼς πατρόθεν ἐπὶ τοῦ τ[άφου ὅτι τὸ]
κοινὸν αὐτὸν τῶν Ἀσκληπιαστῶν στεφα[νοῖ θ]αλλοῦ στεφ[άνωι ἀρε]-
τῆς ἕνεκεν καὶ φιλοτιμίας ἣν ἔ[χω]ν διατελεῖ εἰς τὸ κοινὸν [τῶν Ἀσκλη]-
[π]ιαστῶν ὅπως ἂν εἰδῶσι πάντες ὅτι τοὺς φ[ιλ]οτ[ίμ]ους καὶ ..*ca 7 l.*
..κ]αταξίως τιμᾶι τὸ κο[ινόν]· τῆς δὲ ἀν[αγ]γελίας [τὴν ἐπιμέλειαν]
[ποιησάσθωσαν ὁ] γραμματεὺς καὶ ὁ ἀντιγραφεὺ[ς ....*ca 11 l.*.....]
..... *ca 15 l.*..... κ . ονου τοῦ Ἡγη.....
... *ca 12 l.*..... ΥΙΕΡΙΩΝΟΣ.....

Ligne 5. Selon les éditeurs, « le mois Κλαριών, connu à Éphèse et à Magnésie du Sipyle (Bischoff, *De fastis*, p. 403), apparaît ici pour la première fois ». Mais ils ont cité l'inscription *BCH*, VII (1883), 504 sqq., d'après Bischoff, qui dit : « Magnesia in Lydiae oppido ad montem Sipylum sito » ; s'ils s'étaient reportés à *BCH*, VII, 504 sqq., ils auraient vu que le texte avait été trouvé près de Magnésie du Méandre ; il est reproduit dans *I. von Magnesia*, 104. Mais on a prouvé que ce décret provient d'Éphèse (Hiller von Gaertringen, *Berl. Phil. Woch.*, 1915, 243)[1]. Le mois Κλαριών ou Κλαρεών n'est donc connu qu'à Éphèse et à Kolophon.

L. 6, à la fin, il faut un nom de fonction avant οἱ ἐπιμηνιεύοντες.

L. 8, au début : [τὴν] θέσιν edd. ; j'ai fait observer que l'article ne semble pas tolérable et que la restitution était suspecte ; θέσιν, Wilhelm ; [παρά]θεσιν, Klaffenbach, qui rapproche *IG*, XII 7, 515, 77 : παραθέτωσαν παράθεσιν ἐκ πυρῶν. La lecture est très difficile ; il y a place pour quatre lettres avant θέσιν ; les deux premières sont ΚΑ ; la troisième peut être Ι ou Γ ; la quatrième peut être Α ou n'a peut-être jamais été gravée ; donc, peut-être, καὶ . θέσιν (ou καταθέσιν ?). A la fin de la ligne 7, après ἐν τῶι ἑστια-

1. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, 723 a donc tort de dire : « E. Bischoff, Pauly-Wissowa, *RE*, *s. v. Kalender*, p. 1586, a omis à tort de mentionner l'existence du mois Κλαριών à Magnésie-du-Méandre ; cf. P. Foucart, *BCH*, VII, 1883, p. 504 sqq. (n° 10) ». — Nouvelle édition, d'après la pierre (au Musée de Stamboul), avec photographie, commentaire et restitutions, de W. H. Buckler, *Anatolian Studies Ramsay*, 30 sqq., 46-47 ; cf. *SEG*, IV, 512.

τορίωι, la lacune est de 7 à 8 lettres. J'ai pensé à [κλισίαν] | καὶ θέσιν : chacun des personnages honorés choisirait, au banquet, le lit de table (κλισία) sur lequel il s'étendra et, dans cette κλισία, la place de son choix. Cf. le décret d'une association égyptienne, trouvé à Délos, qui accorde ce privilège à des bienfaiteurs : κλισίαν ἔχ[ον]τας ἔντιμον (P. Roussel, *Cultes égyptiens à Délos*, p. 204, n. 216, l. 18) ; — le décret des Sarapiastes de Thasos (H. Seyrig, *BCH*, 1927, 220, 6 sqq.) : l'acheteur de l'éponymie ἕξει γέρα παρὰ τοῦ κοινοῦ τάδε · ἀνακείσεται ἐν τῆι κλισίαι τῆι ἱερᾶι, ἔχων στρόφιον λευκόν ; — le décret d'une association égyptienne de συγγεωργοί (*Sammelbuch*, IV, 7457, 12 et 27) : ὁμοίως δὲ καὶ κλισίαν ἔχειν αὐτὸν τὴν πρώτην διὰ βίου. Mais je reste indécis.

L. 9. Les premiers éditeurs lisaient ἀναγγέλλεσθαι τετελευτηκὼς, ce qui est difficile à concilier avec la grammaire. J'ai lu très nettement ὁ τετελευτηκὼς et entre le θ de ἀναγγέλλεσθ[αι] et le ὁ, non seulement je n'ai pu lire AI, mais il n'y a place que pour une lettre. — A la fin de la ligne, les éditeurs avaient lu ἐπὶ τῶι [τάφωι]. Pour ces honneurs funèbres, cf. H. Seyrig, *BCH*, 1929, 343/344.

L. 13, au début, les éditeurs lisaient et restituaient ὅπως ἂν εἰδῶσι πάντες ὅτι τοὺς κτλ. — [τιμῶν ἀξίως] φαίνηται τὸ κοινόν ; cf. ma critique dans *REA*, *loc. cit.*, 6.

L. 13-14. Devant la pierre j'avais calculé qu'il manquait environ 14 lettres à la fin de la ligne 13 et environ 11 au début de la ligne 14 ; ma restitution donne exactement 25 lettres.

L. 14. Il est certain qu'on lit γραμματεύς, et non, avec les éditeurs, γραμματεῖς ; ce qui est d'ailleurs bien plus normal (cf. *REA*, *loc. cit.*, 7).

L. 15. La lecture du début de la ligne est très incertaine. On ne peut restituer, avec E. Ziebarth : ὁ ἀντιγραφεὺ[ς μετὰ τοῦ διακ]όνου.

L. 16. Ma lecture est incertaine. Elle conduirait peut-être à [Ἀνθε]στηρίωνος.

XXXVI. — Épitaphe de Kolophon.

L'épitaphe d'un esclave (βέρνας), Stratonikos[1], courrier impérial (ταβελλάριος), mentionne à la fin les camarades de ce *tabellarius*. On a lu, lignes 18-19 :

1. Publiée par R. Demangel et A. Laumonier, *BCH*, 1923, 382, n. 15. Les éditeurs font de βέρνας un nom propre : « le tabellaire Bernas (= verna) et son épouse » ; le texte porte : Στρατόνικος βέρνας ταβελλάριος ἑαυτῷ καὶ Πλουσίᾳ τῇ συνβίῳ — Pour le terme πυρία, l. 11, les éditeurs renvoient à deux épitaphes de Téos, *CIG*, 3108 et 3113, où le sens n'est pas éclairci ; sur ce mot assez rare, cf. les exemples réunis par J. Keil et A. von Premerstein, *IIIe Reise*, pp. 77/78, leur bibliographie et leur discussion.

Οἱ δὲ κάταρ-
χοι καὶ ταβελλάριοι καὶ ν
. . . . . .

Les éditeurs voyaient dans le mot κάταρχοι un ἅπαξ. Hiller von Gaertringen, dans *SEG*, IV, 594, a reconnu qu'il fallait ainsi couper : Οἱ δεκάταρχοι κτλ., et j'ai rapproché l'inscription de Thyatire (*IGR*, IV, 1221) :

Διονύσιος
δεκαδάρχης
Πωλλίωνι
βέρνα
ταβελλαρίῳ
Καίσαρος
μνείας χάριν

cette épitaphe de Thyatire avait été publiée par J. Keil et A. von Premerstein, *IIe Reise in Lydien*, n. 75[1], qui ont parlé en détail des *decuriones et tabellarii et equites*[2]. Dans l'épitaphe de Kolophon, ce ne sont pas des courriers à cheval, *equites*, ἱππεῖς[3], qui sont mentionnés à la suite des ταβελλάριοι ; le mot commence par un N. Une inscription d'Éphèse[4] parle d'un *collegium Faustinianum commentaresium et decurionum et tabellariorum*. Il me semble que dans l'inscription de Kolophon aussi on retrouve la mention des greffiers ou des scribes. En effet la pierre ne portait pas seulement, à la fin de la ligne 19, un N. M. Ch. Picard avait, en 1913, pris de cette inscription une copie qui a été utilisée par les éditeurs ; mais ceux-ci n'ont pas relevé que cette copie, que M. Ch. Picard m'a communiquée avec toutes ses copies et ses estampages de Klaros, notait, au-dessus du N, un petit cercle ; donc νο —. Il me semble dès lors qu'on est amené à restituer : νο][τάριοι —][5], ces *notarii* étant soit, selon le sens premier du

1. J'ai vu cette inscription en 1932 dans le jardin du cinéma d'Akhisar.

2. Cf. l'inscription d'Éphèse : J. Keil, *Ephesos*, IV, 1, p. 89, n. 12.

3. Cf. J. Keil et A. von Premerstein, *loc. cit.* ; Calder, *Cl. Rev.*, XXIV, 1910, 11/13. Peut-être un ἱππεύς du *cursus publicus* dans *SEG*, VI, 40 ; un ταβελλάριος, *ibid.*, 76.

4. *CIL*, III, 6077 ; Dessau, 1505 ; citée notamment par J. Keil et A. von Premerstein, *loc. cit.*

5. Le seul mot auquel on puisse songer, outre νοτάριος, me paraît être νουμεράριος, *numerarius*. Il est fréquent à l'époque byzantine pour désigner un employé financier subalterne. Dans une inscription de Bithynie, qui remonte peut-être au IIIe siècle et a trait sans doute au *cursus publicus* (J. Keil, *Jahreshefte*, XXI-XXII, *Beibl.*, 261 sqq. ; *SEG*, II, 666), apparaissent, à côté des μουλίωνες, des στρατιῶται σπείρης ἕκτης ἱππικῆς οἱ ἐπὶ τῶν στατιώνων τῶν ἄκτων καὶ νουμέρων (cf. J. Keil,

mot, des sténographes[1], soit, comme il arrive dès l'époque impériale, des scribes[2]. Cf., dans l'Hellespont, l'épitaphe d'un νοτάριος, esclave impérial[3] : Σατορνῖνος νοτάριος[4] καὶ Καλὴ, Καίσαρος δοῦλ(οι), Δόξῃ ἰδίᾳ θυγατρὶ μνήμης χάριν.

XXXVII. — Inscription de Gerasa[5].

Dans les fouilles de Gerasa on a trouvé l'inscription suivante, qui a été publiée par le P. Abel, *Rev. Bibl.*, 1927, 252/253, n. 2; l'inventeur, A. H. M. Jones, a corrigé légèrement la première lecture et donné une photographie, *Palestine Expl. Found Q. S.*, 1928, 188, n. V, pl. II.

---

268 : « subalterne Kanzlei-und Rechnungsbeamte des Postdienstes »). Mais, avec νουμεράριος, le petit O placé au-dessus du N serait inexplicable.

1. Ceux-ci paraissent dans plusieurs inscriptions grecques sous le nom de σημειογράφοι ; par ex. à Eumeneia de Phrygie, *CIG*, 3902 d ; Ramsay, *Cities*, 379, n. 208 : Πο. Αἴλιος Ἀκτιακὸς σημειογράφος ; à Amisos, *Studia Pontica*, III, 3 a : Εὔλογος Ἀμισηνῶν σημειογράφος ζήσας ἔτεσιν κβ′. Sur les νοτάριοι, *notarii*, sténographes, voir H. Blümner, *Der Maximaltarif des Diokletian*, 117/118, avec les textes qu'il cite, notamment celui de l'empereur Julien, *Epist.*, 9 (=107, ed. Bidez-Cumont), et aussi H. Blümner, *Die römischen Privatalterthümer*, 320, note 10.

2. Le mot νοτάριος manque dans la récente édition de Liddell-Scott, bien qu'il soit déjà dans Herwerden, *Lex. Suppl.* Cameron, *AJ Phil.*, 211 (1931), *Latin words in the greek inscriptions of Asia Minor*, 251, en donne trois exemples. Le mot est extrêmement fréquent à l'époque byzantine, par exemple dans les papyrus (cf. Preisigke, *Fachwörter*, III, 136).

3. Th. Wiegand, *AM*, 1904, 314 ; *IGR*, IV, 235. L'édition de ce texte donne malheureusement une trop belle preuve de la confiance qu'on peut avoir dans les *IGR*. Dans ce recueil, il est classé à la Mysie et est donné comme provenant de Kepsut, village voisin de Balikesir (sur l'identification du site antique voisin de Kepsut, à Bey köy, voir, contre Munro, *JHS*, 1901, 232, qui veut y placer Hadrianoutherai, Th. Wiegand, *AM*, 1904, 315 et surtout les objections de F. W. Hasluck, *Cyzicus* (1910), 91, que, après avoir visité les lieux en 1932 (cf. *Rev. Arch.*, 1934, I,), j'approuve entièrement). Or il provient des Dardanelles ; Th. Wiegand l'a publié dans son article *Reisen in Mysien*, *loc. cit.*, entre deux inscriptions de Kepsut, mais à titre de comparaison pour une formule poétique, et il indique expressément que cette inscription se trouve dans la collection du Lyceum Hosianum de Braunsberg et qu'elle a été trouvée « in Madytos im thrakischen Hellespont ». Le savant qui a dépouillé l'article de Th. Wiegand pour la confection du tome IV des *IGR* devait être très pressé dans sa tâche de copiste et n'a pas lu les lignes d'allemand qui séparent les textes grecs et en indiquent la provenance. Je ne suis pas sûr que la pierre vienne précisément de Madytos ; c'est une indication que les marchands donnent fréquemment pour les pierres venant des Dardanelles ; mais, dans cette région spécialement, les pierres voyagent beaucoup (cf. par ex. P. Perdrizet, *BCH*, 1899, 595, n. 3 ; G. Seure, *ibid.*, 1912, 536 ; je l'ai vérifié pour les pierres de la collection Froehner que je suis chargé de rééditer), et celle-ci peut venir, aussi bien que de Madytos, d'un autre site de la Chersonèse ou de la côte asiatique des Dardanelles. — Naturellement le texte manque dans *IGR*, I, où serait sa place.

4. Le premier éditeur écrivait Νοτάριος.

5. J'ai expliqué une épitaphe de Gerasa dans les *Mélanges Bidez*, 793/794. Je corrigerai et commenterai les inscriptions agonistiques de Gerasa publiées avec bien de l'inexpérience dans *JRS*, XVIII (1928).

Αὐτοκράτο[ρα Καίσαρα θεοῦ Τραϊανοῦ]
Παρθικοῦ υἱόν, Νέρ[ουα υἱωνόν, Τραϊανὸν Ἁδριανὸν Σεβαστόν, δημαρ-
χικῆς]
ἐξουσίας τὸ ιδ', ὕπατον τὸ γ', πατέρα π[ατρίδος, ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
τῶν]
Γερασηνῶν διὰ παντὸς τοῦ χ[ρόνου.....]
καθίσαντα ἐνθάδε ἀγο[ρανόμους.....
Ἀγωνοθετοῦντος Φλαουίου Φλάκκου Δη[μητρίου.....]
Ψήφισμα ἐγένετο εἰσηγησ[αμένων.....]

L'inscription date de 130, elle est évidemment en rapport avec le passage d'Hadrien qui visita la ville en cette année[1]. La ligne 5 se distingue nettement des autres lignes, les lettres sont plus grandes. Le P. Abel la commente ainsi : « Ce décret de reconnaissance mentionne notamment l'institution par Hadrien des édiles, ou de la résidence des édiles (ἀγορανόμιον), si l'on tient à restaurer ce dernier mot, ce qui est moins plausible avec le verbe καθίζειν ». Mais la restitution ἀγο[ρανόμους] n'est pas moins inadmissible que le supplément ἀγο[ρανόμιον]. Les agoranomes sont en effet des magistrats qui ne peuvent manquer dans aucune cité grecque, et la cité des Géraséniens, des « Antiochéniens du Chrysorhoas » comme ils se nomment encore au IIe siècle de notre ère, fondation hellénistique, n'a certainement pas attendu l'époque d'Hadrien pour avoir des magistrats chargés de la surveillance des marchés et de l'approvisionnement ; de plus les agoranomes sont toujours des magistrats municipaux ; ils ne sont point nommés par l'empereur, et il n'est pas besoin d'une faveur impériale pour établir des agoranomes. Même le ἐνθάδε ne se comprend guère dans le contexte ainsi restitué. Bref il faut manifestement se mettre en quête d'un autre terme à restituer commençant par ἀγο —.

Je propose de compléter : καθίσαντα ἐνθάδε ἀγο[ρὰν δικῶν]. Ἀγορὰ δικῶν est la traduction de *conventus iuridicus*. Le terme se trouve dans les auteurs de l'époque impériale, comme Aelius Aristide[2] ou Lucien[3] ; et les inscriptions grecques appellent le *con-*

1. On connaissait déjà une dédicace des Géraséniens à Hadrien, datant de 130 : *OGI*, 624 ; cf. Weber, *Untersuchungen z. Gesch. d. K. Hadrianus*, 239/240. A une date indéterminée dédicace à Hadrien des *equites sing(ulares) eius qui hibernati sunt Antioch(i)ae ad Chrysorhoam* (*JRS*, IV (1914), 13).

2. Ἱεροὶ λόγοι IV (XXVI), 78 (p. 445, 6 Keil) : Σεβῆρος μὲν ἐκ τῶν ἄνωθεν χωρίων εἰς τὴν Ἔφεσον κατῄει δικῶν ἀγορὰν ἄξων ; 106 (p. 451, 26, Keil) ; à Pergame, ἀγορὰ δ' ἦν δικῶν.

3. Bis accus., 4 : Zeus donne ses instructions à Hermès : σὺ μὲν κήρυττε καταπτάμενος ὅτι ἀγορὰ δικῶν ἔσται κατὰ τάδε· πάντες ὁπόσοι τὰς γραφὰς ἀπενηνόχασιν ἥκειν τήμερον ἐς Ἄρειον πάγον, ἐκεῖ δὲ τὴν μὲν Δίκην ἀποκληροῦν σφίσι τὰ δικαστήρια κατὰ λόγον τῶν τιμημάτων ἐξ ἁπάντων Ἀθηναίων· εἰ δέ τις ἄδικον οἴοιτο γεγενῆσθαι

ventus soit ἡ ἀγόραιος, soit ἡ ἀγορὰ δικῶν; ainsi à Apameia de Phrygie[1], à Philadelphie de Lydie[2]. Une inscription de Thyatire mentionnant que Caracalla, lors de son passage dans la ville, accompagné du futur empereur Elagabale, a élevé Thyatire au rang de siège d'un *conventus iuridicus*, s'exprime ainsi : τὴν τοῦ κυρίου ἡμῶν [αὐτο]κράτορος Μάρκου Αὐρ. [Ἀντωνίνου Σεβ. μετὰ τοῦ σ]εβαστοῦ πατρὸς αὐτοῦ αὐτοκράτορος Ἀντωνίνου ἐπιδημίαν, ὁπότε ἐδωρήσατο τῇι πατρίδι ἡμῶν τὴν ἀγορὰν τῶν δικῶν[3]. Dans l'inscription de Gerasa, je ne crois pas qu'on loue l'empereur d'avoir transformé la ville en chef-lieu d'un *conventus iuridicus*. Je crois qu'il faut restituer à la ligne 4, διὰ παντὸς τοῦ χρ[όνου τῆς ἐπιδημίας αὐτοῦ]. Hadrien, durant tout son séjour dans la ville, y a tenu un *conventus*; on voit assez quel en était l'avantage pour la ville : les Géraséniens n'ont pas eu à se déranger pour le règlement de leurs procès au chef-lieu du *conventus*; de plus la session judiciaire a dû attirer des environs une foule de gens, dont le séjour a dû développer singulièrement l'activité commerciale dans la ville. On le voit bien par le passage connu de Dion Chrysostome dans son discours aux habitants d'Apameia-Kelainai en Phrygie (35, 15) : « De plus on juge les procès chez vous tous les ans et il s'y rassemble une foule innombrable : plaideurs, juges, avocats, magistrats romains, serviteurs, esclaves, soutenneurs, muletiers, marchands, filles de joie et artisans; aussi ceux qui ont des vivres les vendent au meilleur prix et rien n'est inoccupé dans la ville, pas même les charrettes, les maisons et les femmes, et cela ne contribue pas peu à la prospérité[4]. »

τὴν κρίσιν, ἐξεῖναι ἐφέντι ἐπ' ἐμὲ δικάζεσθαι ἐξ ὑπαρχῆς ὡς εἰ μηδὲ τὸ παράπαν ἐδεδίκαστο. — Voir encore les références aux textes données par Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*, VIII 1, 534; K. Buresch, *Aus Lydien*, 102-104; Kornemann, dans Pauly-Wissowa, *s. v. Conventus*, B, 1173 sqq.; Dittenberger, *OGI*, 517, note 7, notamment la lettre de P. Sulpicius Galba aux Milésiens (dans Josèphe, *Ant. Iud.*, XIV, 10, 21) : l'ambassadeur de Milet προσέλθων μοι ἐν Τράλλεσιν τὴν ἀγόραιον ἄγοντι; le passage des *Actes des Apôtres*, 19, 38 : à Éphèse, εἰ μὲν οὖν Δημήτριος καὶ οἱ σὺν αὐτῶι τεχνῖται ἔχουσίν τινα λόγον, ἀγόραιοι ἄγονται καὶ ἀνθύπατοί εἰσιν, ἐγκαλείτωσαν ἀλλήλοις, et *Digest.*, XXVII 1, 6, 2 : trois catégories de villes : τὰς μητροπόλεις τῶν ἐθνῶν, τὰς ἐχούσας ἀγορὰς δικῶν, τὰς λοιπάς.

1. Th. Mommsen, *loc. cit.*, 532; *IGR*, IV, 788; 789; 790 : γυμνασιαρχήσαντα δι' ἀγοραίας — ἀγορανομήσαντα δι' ἀγοραίας — γυμνασιαρχοῦντι — ἐν ᾗ (ἐξαμήνῳ) καὶ ἡ ἀγόραιος ἤχθη.

2. K. Buresch, *Aus Lydien*, 92 (document émanant d'un proconsul) : l. 11 : ἀγέτω τὴν ἀγορὰν τῶν [δικῶν]; l. 15 : ταύτῃ τῇ ἡμέρᾳ ἀγόραιον ἀγούσῃ; *IGR*, IV, 1638 (cf. L. Robert, *Rev. Phil.*, 1929, 140 sqq.; j'expliquerai πέψαντα παρ' ἑαυτοῦ (et ὑπὲρ πέψεως *ibid.*, 1637) dans mes *Études anatoliennes*) : ταμιατεύσαντα ἐν ἀγοραίᾳ.

3. *OGI*, 517; mieux dans J. Keil et A. von Premerstein, *IIe Reise in Lydien*, n. 116. Cf. W. Reusch, *Der historische Wert der Caracalla vita, Beiheft Klio*, 24 (1931), p. 39.

4. πρὸς δὲ τούτοις αἱ δίκαι παρ' ἔτος ἄγονται παρ' ὑμῖν καὶ ξυνάγεται πλῆθος ἀνθρώ-

XXXVIII. — Décret de Tralles.

Papadopoulos Kerameus a publié dans l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος ἐν Κ/πόλει, παράρτημα τοῦ ιε' τόμου (1884), 58/60, n. 5 un fragment d'un décret de Tralles pour un juge de Phocée. Cette publication a passé inaperçue; du moins je n'ai trouvé mentionné ce décret ni dans les études sur les juges étrangers, notamment la dissertation de E. Sonne[1], ni dans celles sur Tralles, ses inscriptions et ses cultes, ni dans celles sur les Attalides. Aussi m'a-t-il semblé utile de republier ce décret d'après la copie que j'en ai prise au Musée de Stamboul en avril et en juin 1932. La pierre a été trouvée à Phocée; au témoignage du premier éditeur, elle avait été envoyée au Musée par Baltazzi bey.

Stèle de calcaire; l'état de la pierre rend souvent la lecture assez difficile. Hauteur : 0 m. 85. Épaisseur : 0 m. 15. Largeur : 0 m. 62; mais à gauche la surface est enlevée sur un tiers environ de la largeur; la largeur de la surface lisible est de 0 m. 39. Hauteur des lettres : 10 à 12 mm. Extrémités des lettres appuyées ou avec *apices* légers : Α à barre brisée; Ε à branches inégales; petit Θ et Ο; les deux hastes verticales du Γ sont presque égales et la barre horizontale déborde à droite et à gauche.

2 .....Σ · τύχηι ἀγαθ[ῆι · δεδόχθαι · ἐπαινέσαι]
[μὲν τὸμ Φωκαιέων δῆμ]ον ἐπὶ τῆι εὐνοίαι κα[ὶ τῆι προαι]-
4 [ρέσει ἣν ἔχει πρὸς τὸ]ν δῆμον τὸν ἡμετέ[ρον] καὶ ἐ[πὶ τῶι]
[..... ἐπιμεληθῆναι] τοῦ ἐξαποσταλῆναι ἄνδρας ἀ[γαθοὺς]
[καὶ δικαίους πρὸς ἡμᾶς] καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν χρυσῶι στεφ[ά]-

---

πων ἄπειρον δικαζομένων, δικαζόντων, ῥητόρων, ἡγεμόνων, ὑπηρετῶν, οἰκετῶν, μαστροπῶν, ὀρεοκόμων, καπήλων, ἑταιρῶν τε καὶ βαναύσων · ὥστε τά τε ὤνια τοὺς ἔχοντας πλείστης ἀποδίδοσθαι τιμῆς καὶ μηδὲν ἀργὸν εἶναι τῆς πόλεως, μηδὲ τὰ ζεύγη μηδὲ τὰς οἰκίας μηδὲ τὰς γυναῖκας · τοῦτο δὲ οὐ σμικρόν ἐστι πρὸς εὐδαιμονίαν. Les δικάζοντες sont, je pense, les jurés provinciaux (sur eux, voir A. von Premerstein, *Z. d. Savigny-Stiftung*, 48 (1928), *Rom. Abt.*, 442/457, 473/478, à propos des édits d'Auguste à Cyrène); les ἡγέμονες sont le proconsul et les hauts fonctionnaires romains. K. Kornemann, *loc. cit.*, a tort de citer parmi les textes relatifs au *conventus* la phrase de Dion dans ce même discours, quelques lignes plus haut (14) : ἀγορὰν καὶ σύνοδον παρέχειν. Cela est nettement séparé des δικαί par un paragraphe relatif aux villages tributaires et le contexte montre le vrai sens : τῆς τε Φρυγίας προκάθησθε καὶ Λυδίας, ἔτι δὲ Καρίας, ἄλλα τε ἔθνη περιοικεῖ πολυανδρότατα, Καππάδοκές τε καὶ Πάμφυλοι καὶ Πισίδαι, καὶ τούτοις ἅπασιν ἀγορὰν ὑμεῖς καὶ ξύνοδον περέχεσθε τὴν αὐτῶν πόλιν; le *conventus* d'Apamée n'était point si vaste (cf. Pline, *HN*, 5, 106)! ἀγορά a ici son sens de « marché »; Dion célèbre l'importance commerciale d'Apamée et doit être commenté par l'étude de G. Hirschfeld sur la valeur hors pair de la situation d'Apamée : *Ueber Kelainai-Apameia Kibotos* (*Abhandl. Berl. Akad.*, 1875).

1. *De arbitris externis*, Diss. Göttingen, 1888.

[νωι · ἐπαινέσαι δὲ καὶ τὸ]ν δικαστὴν καὶ τὸν γραμματέα κ[α]λὸ-
[κἀγαθίας ἕνεκεν καὶ δικ]αιοσύνης ἧς ἔσχοσαν περὶ τὰς δίκας ·
[στεφανῶσαι δὲ τὸν μὲ]ν δικαστὴν χρυσῶι στεφάνωι, τὸν δ[ὲ]
[γραμματέα θαλλοῦ στ]εφάνωι · ἵνα δὲ καὶ ἡ ἀναγγελία τῶν
[στεφάνων γένηται πα]ρ' ἡμῖν ἐν τοῖς μουσικοῖς ἀγῶσιν τοῖς
[συντελουμένοις ὑπὸ το]ῦ δήμου βασιλεῖ Εὐμένει Σωτῆρι ἐπι-
[μέλειαν ποιησάσθω ὁ γ]ραμματεὺς τοῦ δήμου μετὰ στεφα-
[νηφόρον . . . *ca* 8 . . , ἐμ Φ]ωκαίαι δὲ ποιησάσθωσαν τὴν ἀναγγελ[ί]-
[αν ἐν τῶι ἐχομένωι ἔτ]ει · ὑπάρχειν δὲ τῶι δικαστῆι καὶ τῶι γραμματ[εῖ]
[προεδρίαν ἐν τοῖς ἀγῶσι πᾶ]σιν καὶ ἔφοδον ἐπὶ τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμο[ν]
[πρώτοις μεθ' ἱερά · εἶ]ναι δὲ αὐτοὺς καὶ τοὺς ἐκγόνους αὐτῶν προξέ-
[νους καὶ εὐεργέτας · εἶ]ναι δὲ αὐτοῖς καὶ ἔγκτησιν παρ' ἡμῖν καὶ ἀτελεί-
[ας τὰς ἐκ τοῦ νόμου? · ἵ]να δὲ φανερὰ γένηται ἔκ τε τοῦ δήμου τοῦ
[ἡμετέρου εὐχαριστία] καὶ ἡ τῶν ἐξαποσταλέντων ἀνδρῶν ὑπὸ
[Φωκαιέων ἀρετή, ἑλέσθ]αι πρεσβευτὴν ὅστις παραγενόμενος εἰς
[Φωκαίαν τό τε ψήφισμα] ἀποδώσει καὶ ἐπαινέσει τὸμ Φωκαέων [δ]ῆ-
[μον ἐπὶ τῆι εὐνοίαι τῆι π]ρὸς ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τῶι ἐξαποστεῖλαι [πρὸς]
[ἡμᾶς δικαστὴν καὶ γραμ]ματ[έ]α ἄνδρας ἀγαθοὺς καὶ δικαίους, παρ[α]-
[καλέσει δὲ αὐτὸν κα]ὶ εἰς τὸν λοιπὸν χρόνον διαφυλάσσειν τὴν
[προυπάρχουσαν φιλίαν] καὶ εὔνοιαν ἀμφοτέραις ταῖς πόλεσιν · ὅ-
[πως δὲ καὶ τὰ ἐψηφισμ]ένα τίμια ἐκφανῆ γένηται πᾶσιν ἀναγραφῆ-
[ναι εἰς στήλας λιθίνα]ς τόδε τὸ ψήφισμα καὶ στῆσαι μίαν μὲν π[α]-
[ρ' ἡμῖν ἐν τῶι ἱερῶι τοῦ] Διὸς τοῦ Λαρασίου Εὐμένου ἐν τῶι ἐπιφα-
[νεστάτωι τόπωι, ἐμ Φ]ωκαίαι δὲ οὗ ἂν ψηφί[σ]ωνται Φωκαιεῖς · π[ε]-
[ρὶ δὲ τῆς τῶν στηλῶν ἀ]ναθέσεως ἐπιμεληθῆναι τῆς μὲν πά-
[ρ' ἡμῖν μελλούσης ἀν]ατεθῆναι στηλῆς τοὺς ἐσομένους Ε[ιι].
[. . . . . ἐμ] Φωκαίαι δὲ οἷς ἂν ἐπιτ[ά]ξωσι Φωκαιεῖς · δοθῆ-
[ναι δὲ τῶι αἱρεθέντι πρ]εσβευτῆι μεθόδιον ἡμερῶν εἴκοσι. Πρεσ-
[βευτὴς ἡιρεθῆι] Δίων Δίωνος.

Les suppléments de Pap. n'ont prétendu qu'à indiquer le sens ; ils me semblent assez souvent assurés. Ci-après je signale mes restitutions divergentes, sans indiquer quelques lettres lues en plus çà et là ni les différences très minimes. — Ligne 1, Pap. a lu un E et quelques vestiges de lettres. L. 3/4, κα[ὶ φιλίαι ἣν | ἔχων διατελεῖ περὶ], Pap. Je restitue d'après le décret de Tralles (IIIe siècle), *Delphinion*, 143, 55 : ἐπηνῆσθαι Μιλησίους ἐπὶ τῆι εὐνοίαι καὶ τῆι προαιρέσει ἣν ἔχουσιν εἰς τὸν δῆμον. — L. 5, début, *supplevi* ; mais le verbe ἐπιμεληθῆναι ne suffit pas à remplir la lacune ; peut-être ἀξίως — L. 10 θαλλοῦ *supplevi* ; pour des décrets décernant la χρυσὸς στέφανος au juge et la θαλλοῦ στέφανος au secrétaire, voir *Annual Br. School Ath.*, XXIX (1927/1928), 65/66. — L. 13, *supplevi* ; ἐπι[μεληθῆναι], Pap., est trop court.

L. 13, μετὰ στεφά[νων θαλλοῦ ἐμ], Pap. Pour le stéphanéphore éponyme à Tralles, cf. le décret Μουσεῖον de Smyrne II (1876), 53, l. 1 : προνοησάτω ἡ ἐπὶ

στεφανηφόρου Μηνοδώρου βουλὴ; autres mentions du stéphanéphore à Tralles : Pappakonstantinou, Αἱ Τράλλεις, n. 31 : τὸν στεφανηφόρον καὶ γραμματέα τοῦ δήμου (époque impériale); *BMC*, *Lydia*, CXL, 334; Münsterberg, *Beamtennamen auf gr. Münzen*, 152/153. Sur le γραμματεὺς τοῦ δήμου à Tralles et son importance, v. *Annual Br. Sch.*, *loc. cit.*, 70-71 pour l'époque hellénistique, et, pour l'époque impériale, Münsterberg, *Beamtennamen auf gr. Münzen*, 152/154; *Papers Am. Sch. Ath.*, I, 93, n. 1; et l'inscription citée ci-dessous.

L. 17 : [ἐν ἑκάστωι ἔτ]ει, Pap.; mais la proclamation n'a lieu qu'une fois (ποιησάσθωσαν) et, pour la proclamation à Tralles, la ligne 12/13. J'avais pensé à : [— οἷς καθήκ]ει, les magistrats « dont c'est le rôle ». Mais il me semble qu'il faut restituer le mot ἔτει, d'après le passage du décret de Tralles pour un juge de Ténos, *IG*, XII 5, 869, 59 sqq., relatif à la proclamation des honneurs à Tralles et à Ténos; Hiller von Gaertringen a restitué :

ἵνα δὲ καὶ ἡ ἀ-
[ναγόρευσις τῶ]ν τιμῶν καὶ τῶν στεφάνων παρ' ἡμῖν μὲν Διο-
[νυσίων ἢ τῆι πρ]ώτηι ἡμέραι ἐπιμελὲς γενέσθαι τῶι ἐσο-
[μένωι ἄρχόντι ἐν τῶι ἐσομέ]νωι ἔτει, ἐν Τήνωι δὲ προνοηθέντων κτλ.

Ligne 62, je remplace ἄρχοντι par γραμματεῖ; sur le γραμματεύς à Tralles, voir ci-dessus. La longueur des lignes 60 et 61 est plus conforme à celle des autres et la phrase me paraît mieux aller si l'on écrit : ἵνα δὲ καὶ ἡ ἀ[ναγόρευσις γένηται τῶ]ν τιμῶν καὶ τῶν στεφάνων παρ' ἡμῖν μὲν Διο[νυσίοις κυκλίων (ou αὐλητῶν ou un mot similaire) τῆι πρ]ώτηι ἡμέραι. L. 62, la répétition de ἐσομένωι, avec γραμματεῖ et avec ἔτει, me paraît peu probable, et je restitue : [ἐν τῶι ἐχομέ]νωι ἔτει; cf. *BCH*, 1890, 97, l. 18 : τὴν δὲ ἐσομένην εἰς ταῦτα δαπάνην ἐξοδιασθῆναι ἐκ τοῦ λόγου τῆς πόλεως ὑπὸ τῶν εἰς τὸν ἐχόμενον ἐνιαυτὸν καταστα-θησομένων στρατηγῶν (Halikarnasse); *CIG*, 3641 b = Laum, *Stiftungen*, II, 66, 7 : τοῦ ἐχομένου ἔτους (Lampsaque); *IG*, XII 1, 155, *d*, l. 61 : ἐν τῶι ἐχομένωι μηνὶ (Rhodes); etc. Je ne crois pas que, dans le décret pour le juge de Phocée, on puisse écrire [ἐν ἐκείνωι τῶι ἔτ]ει, d'après, par ex., ce décret d'origine indéterminée pour un juge de Kos (*REG*, 1896, 416, l. 4-6; Herzog, *Koische Forschungen u. Funde*, p. 125, n. 190) : τῆς δὲ ἀναγορεύσεως τῶν στεφάνων ἐπιμεληθῆναι τοὺς ἐν ἐκεινῶ τῷ ἔτει στρατηγοὺς καὶ τὸν ἀγωνοθέτην. On est sans doute proche de la fin de l'année, lorsqu'est rendu le décret; en tout cas les fêtes en l'honneur du roi ont déjà été célébrées; aussi la proclamation à Tralles aura lieu l'année suivante, μετὰ στεφανηφόρον —; de même on prévoit que la proclamation aura lieu à Phocée l'année suivante, [ἐν τῶι ἐχομένωι ἔτ]ει.

L. 16, *supplevi*, d'après les décrets de Tralles : *Delphinion*, 143, 60 sqq. : ὑπάρχειν δὲ αὐτοῖς καὶ προεδρίαν ἐν τοῖς ἀγῶσιν πᾶσιν καὶ ἔφοδον ἐπὶ τὴμ βουλὴν καὶ τὸν δῆμον πρώτοις μετὰ τὰ ἱερά; *AM*, XIII, 411 : ἀτέλειαν — καὶ προεδρίαν ἐν ἅπασι τοῖς ἀγῶσι καὶ εἰσαγωγὴν καὶ ἐξαγωγήν κτλ.; *BCH*, 1879, 466, l. 5 : εἰς προεδρίαν ἐν τοῖς ἀγῶσι πᾶσιν *IG*, XII 5, 869, 64-66 (décret pour un juge de Ténos : ὑπάρ[χειν δὲ —] προεδρίαν τε ἐν τοῖς ἀγῶσιν [καὶ ἔφοδον ἐπὶ τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον] πρώτοις μετὰ τὰ ἱερά; Pap. : ἐμ πρυτανείοι σίτησιν; dans *BCH*, 1879, 466, on confère en effet la [σίτησιν ἐν τῶι πρυτα]νείοι καὶ ἔφοδον κτλ., mais le cas est différent; on confère au personnage honoré des τιμαὶ ἰσολύμπιοι, donc normalement la σίτησις au prytanée. — L. 19, restitution douteuse, ἀτέλει[αν πάντων καὶ προεδρίαν], Pap. *BCH*, 1879, 466 : [— αὐ]τῷ καὶ τὰς ἀτε-λείας τὰς ἐκ τοῦ νόμου; *AM*, XIII, 411 : ἀτέλειαν πάντων ὧν ἡ πόλις κυρία ἐστιν.

L. 19-20 : τοῦ [ἡμετέρου καὶ τοῦ Φωκαιέων] καὶ ἡ κτλ., Pap. — Le mot εὐχα-

ριστία ne peut manquer dans cette formule; Ad. Wilhelm l'a reconnu dans le décret de Tralles pour un juge de Ténos, *IG*, XII 5, 869, l. 68, où il a restitué (*Neue Beiträge*, VI, 11-12) : [ὅπως ἂν οὖν πᾶσι φανερὰ ᾖι ἡ τοῦ δήμου εὐχ]αριστία καὶ ἡ [τῶν ἀνδρῶν περὶ τὰς κρίσεις σπουδὴ καὶ φιλοτιμία]. On attendrait ἥ τε τοῦ δήμου, plutôt que ἐκ. Mais pour ἡ ἐξ αὐτοῦ εὔνοια, au lieu de ἡ αὐτοῦ εὔνοια, σπουδή, χάρις, κτλ., cf. des exemples épigraphiques rassemblés, à propos de τὴν ἐξ ἑαυτῶν σπουδὴν dans un décret de Tralles pour un juge de Mylasa : L. Robert, *Rev. Phil.*, 1927, 103; pour Polybe, cf. F. Krebs, *Die Präpositionen bei Polybius*, 63.

L. 21 : ὑπο[δοχή · δεδόχθαι τῶι δήμωι · αἱρεθῆν]αι κτλ., Pap. — L. 22 : εἰς [τὴν πόλιν τῶν Φωκαιέων] ἀποδώσει, Pap. Le complément de ἀποδώσει est indispensable. — L. 23 : [ἀρετῆς ἕνεκα καὶ εὐνοίας τῆς π]ρὸς ἡμᾶς, Pap. — L. 24 : [πρὸς ἡμᾶς], *supplevi*. — L. 26 : [τὴν ὁμόνοιαν καὶ φιλίαν] καὶ εὔνοιαν, Pap. — L. 27 : ἀναγεγραμμ]ένα τίμια, Pap. — L. 28-29 : μίαν μὲν ἐ[ν τῶι παρ' ἡμῖν ναῶι τοῦ] Διός, Pap. — L. 31 et 32 : *supplevi*. — L. 32/33 : τοὺς ἐσομένους ἐν τῶ[ι ναῶι ἐπιμελητάς], Pap. — L. 34-35 : ἡμερῶν εἴκοσι ἕω[ς | τριάκοντα. Ἱερέθη] Δίων Δίωνος, Pap.

Ce décret permet, je crois, d'améliorer la restitution du décret pour le juge de Ténos, *IG*, XII 5, 869, bien qu'il lui soit antérieur de plusieurs décades (pour la date approximative du décret pour le juge de Ténos (seconde partie du IIe siècle — première partie du Ier siècle), cf. L. Robert, *Rev. Phil.*, 1927, 107/108); les formules ne sont pas rigoureusement semblables, mais me semblent analogues. Je restituerais les lignes 64/69 de *IG*, XII 5, 869 :

ὑπάρ-
65 [χειν δὲ τῶι δικαστῆι καὶ τῶι γραμματεῖ] προεδρίαν τε ἐν τοῖς ἀγῶσιν
[πᾶσι καὶ ἔφοδον ἐπὶ τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον]πρώτοις μετὰ τὰ ἱερά ·
[εἶναι δὲ προξένους καὶ εὐεργέτας καὶ αὐτοὺς καὶ] τοὺς ἐκγόνους αὐ-
[τῶν · ἵνα δὲ φανερὰ γένηται ἡ τοῦ δήμου τοῦ ἡμετέρου ε]ὐχαριστία καὶ ἡ
[τῶν ἐξαποσταλέντων ἀνδρῶν ὑπὸ τοῦ δήμου τοῦ Τηνίων ἀρ]ετή, ἐ [λέσ]-
[θαι πρεσβευτὴν κτλ.].

Ce décret est le troisième document de Tralles attestant la venue dans cette ville de juges étrangers; on avait déjà un décret pour un juge de Ténos, trouvé à Ténos [1], et un décret pour un juge de Mylasa, trouvé à Mylasa [2]. Phocée, qui a envoyé un juge à Tralles, en avait envoyé aussi à Priène [3].

L. 34, pour μεθόδιον, au lieu du mot beaucoup plus répandu ἐφόδιον, cf. Liddell-Scott, *s. v.*, avec le texte épigraphique cité, décret de Smyrne, *OGI*, 229, 30/31. De plus, dans le décret d'Erésos, *Delphinion*, 152, 106, plutôt que : δότω δὲ καὶ τῶ ἀποκαταστάσοντι τοὶς δικάσταις — [κα]θόδια κατὰ τὰν κατάταξιν, il faudrait restituer, je crois : [με]θόδια. Les frais de voyage sont calculés

1. *IG*, XII 5, 869. Cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, VI, 11/12; L. Robert, *Rev. Phil.*, 1927, 109/112 et ci-dessus.

2. *BCH*, 1891, 543/544. Identifié comme décret de Tralles et restitué par L. Robert, *Rev. Phil.*, 1927, 102/109.

3. *I. von Priene*, 8, Cf. M. Holleaux, *BCH*, 1907, 382; Ad. Wilhelm, *Wien. Stud.*, 1907, 3; L. Robert, *Rev. Arch.*, 1926, 177.

pour vingt jours ; de même, pour un ambassadeur de Lampsaque à Thasos (*BCH*, 1928, 47, D)[1] : ἐφόδιον δὲ δοῦναι τῶι πρεσβευτῆι τοὺς ἐπὶ τῆι διοικήσει ἡμερῶν τριάκοντα ; cf. le commentaire et les textes cités, *ibid.*, 50 : *OGI*, 229, 31 sqq. : ambassadeur de Smyrne à Magnésie du Sipyle : τοῖς δὲ ἀποδειχθεῖσιμ πρεσβευταὶς δότω μεθόδιον Καλλῖνος ὁ ταμίας τὸ ἐκ τοῦ [νόμου] ἡμερῶν ὅσων ἂν ὁ δῆμος τάξηι ἀπὸ τῶν τῆς πόλεως προσόδων · ἡμέραι ἐτάγησαμ πέντε. πρεσβευταὶ ἀπεδείχθησαν Φανόδημος κτλ ; et *I. von Priene*, 108, 168 sqq. : Moschion, ambassadeur de Priène à Petra de Nabatène[2], πλείω διατρίψας χρόνον τοῦ ταγέντος ὑπὸ τῶν πολιτῶν — ἐπιδεξάμ[ενος αὐτ]ὸς τὸ πλεόναζον τοῦ ταγέντος εἰς [τὴν ἀποδημί]αν ἐφόδιον. Ajouter, pour des théores allant de Kos à Magnésie de Méandre, *I. von Magnesia*, 57[3], l. 30 sqq. : τοῖς αἱρεθεῖσι ἐπὶ μὲν τὰ[ν θεωρί]αν δραχμὰς τριακοσίας καὶ μισθὸν [τὸν ε]ἰς πο[ρεῖ]ον ἀμερᾶν τριάκοντα [διατετ]αγμένον. Le texte de Priène sur l'ambassade à Petra explique cette mention d'une inscription de Sparte (*Annual Br. Sch*,, XXVII, 234, l. 5/6) : Γάϊος Ἰούλιος Ἀρίων — συνθύτης ἰς Νέαν Πόλιν ὑπερχρονίαν μὴ λαβών ; Arion a été envoyé comme théore aux Sebasta de Naples ; le voyage et le séjour ont duré plus longtemps qu'on avait calculé ; Arion, comme Moschion à Priène, a pris les frais supplémentaires à sa charge, sans toucher une augmentation d'indemnité pour la durée plus longue du séjour.

La date du décret est heureusement fixée, au moins approximativement, par les lignes 11 et 12 : le règne d'Eumènes II (197-159). On peut encore préciser : d'une part, Tralles n'a été soumise à Eumènes qu'à partir de 188, lorsque à la paix d'Apamée les Romains attribuèrent la ville en δωρεά au souverain de Pergame[4]. D'autre part, on admet qu'Eumènes n'a été appelé Sôter qu'après ses victoires sur les Galates en 166. De ce titre de Sôter ce décret donne un exemple qui était resté ignoré[5]. Il daterait,

1. Je restitue les considérants de ce décret, d'après ma révision de la pierre, dans un article consacré à quelques *Inscriptions de Thasos*.

2. Cf. M. Rostovtzeff, *Archiv Papyrusf.*, IV (1908), 306, n. 1. Rapprocher le décret de Ténos pour Σαλαμένης Ναβαταῖος, P. Graindor, *Fouilles et recherches à Ténos en 1909*, p. 36. Ces deux décrets de Priène et de Ténos, si intéressants pour les relations des Nabatéens, ont échappé à A. Kammerer, *Petra et la Nabatène* (1929), dans son chapitre sur le commerce des Nabatéens (pp. 32/71). Il faut sans doute rapprocher la confrérie des Ξουσαριασταί, dans l'île de Chalké près Rhodes (*IG*, XII 1, 963), où Wilamowitz reconnaît des adorateurs de Dousarès (cf. van Gelder, *Gesch. d. alten Rhodier*, 344 ; F. Cumont, Pauly-Wissowa, *s. v. Dusares*, 1868). Sur les Arabes à Délos, cf. Clermont-Ganneau, *C. R. Acad. Inscr.*, 1908, 546 sqq. ; P. Roussel, *Délos colonie athénienne*, 88 ; F. Durrbach, *Choix*, p. 208 ; A. Plassart, *Les sanctuaires du mont Cynthe*, p. 264.

3. Cf. Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, IV *Beiblatt*, 29/30.

4. Pol., XXI, 46. Sur le palais des rois de Pergame à Tralles, v. Vitruve, 2, 8, 9 ; cf. O. Rayet, *Milet et le golfe Latmique*, 46, note 4 ; 66.

5. Ce décret est resté inconnu de Ernst Meyer, *Die Grenzen der hell. Staaten*,

si l'on accepte l'opinion générale sur la date où Eumènes a reçu ce surnom, des quelques années entre 166 et 159 ; sinon, de 182-159[1].

---

151 sqq., comme, je crois, de tous ceux qui ont traité de l'histoire des Attalides. Liste des inscriptions nommant Eumènes Sôter dans Dittenberger, *OGI*, 301, note 2 ; Cardinali, *Il regno di Pergamo*, 170 ; F. Stähelin, *Gesch. d. kleinas. Galater*[2], 69. note 3. Je classe ces textes de la manière suivante :

I. — Datant d'après la mort d'Eumènes. — 1 : décret de Pergame, *OGI*, 332, l. 22, 24/25 et 45, en l'honneur d'Attale III qui est appelé βασιλέα Ἄτταλον Φιλομήτορα καὶ Εὐεργέτην θεοῦ βασιλέως Εὐμένου Σωτῆρος.

2 : à Pergame, *AM*, 1902, 94, n. 86 : dédicace d'une association dionysiaque Βασιλεῖ Εὐμένει θεῶι σωτῆρι καὶ εὐεργέτηι.

3 : à Panion ; Dumont-Homolle, *Mélanges*, p. 407, n. 81 a : dédicace incomplète Ὑπὲρ βασιλέως Εὐμένους θεοῦ σωτῆρος καὶ εὐεργέτου καὶ —.

II. — Datant de son vivant. — 4 : décret d'une ville du royaume de Pergame sur l'acceptation des Leukophryena de Magnésie : *I. v. Magnesia*, 86, 16 : [ἐπὶ σωτηρίαι τοῦ τε] βασιλέως Εὐμένου Σωτῆρος καὶ Εὐεργέτου.

5 : décret d'Hierapolis rendu après la mort d'Apollonis ; *OGI*, 308 : Ἀπολλωνὶς — μητὴρ τοῦ βασιλέως Εὐμένου Σωτῆρος, et βασιλεῖ τε Εὐμένει Σωτῆρι.

6 : décret de Delphes rendu à la requête de la ville de Sardes : *OGI*, 305, l. 7 (cf. L. Robert, *REG*, 1929, 430/432), pour agréer les concours institués par Sardes, sans doute aussitôt après 166, βασιλεῖ Εὐμένει τῶι [Σωτῆρι].

7 : à Panion, *OGI*, 301 (fac-simile de E. Kalinka, *Jahreshefte*, 23, *Beibl.*, 152, n. 87 ; cf. L. Robert, *BCH*, 1928, 430, note 1) : dédicace à Zeus Sôter, Athena Nikephoros et Apollon Pythien d'un certain Διόδωρος Ἀρριδαίου (remarquer ce nom macédonien) ὑπὲρ βασιλέως Εὐμένου σωτῆρος καὶ εὐεργέτου καὶ κτίστου τῆς πόλεως. Dittenberger, note 2, estime qu'ici l'épithète de Sôter n'est pas « solennelle », mais que le roi n'est que le sauveur et le bienfaiteur, comme aussi le fondateur, de la ville de Panion ; Cardinali, *loc. cit.*, 171, note 4 ne croit pas que cette interprétation soit assurée.

8 : à Pergame ; *AM*, 1902, 95, n. 87 : Βασιλέως Εὐμένους Σωτῆρος. Il est vraisemblable que cette inscription date du règne d'Eumènes.

9 : le décret de Tralles republié ci-dessus.

1. On admet, depuis B. Haussoullier, *BCH*, V (1881), 386 (« ce fut peut-être à cette occasion [victoire de 166 sur les Galates] qu'Eumène reçut le surnom de Sôter, surnom qui lui est donné dans une inscription d'Elaea »), que, vraisemblablement, le titre de Sôter fût donné à Eumènes II depuis sa victoire sur les Galates en 166 ; cf. M. Fraenkel, *I. v. Pergamon*, I, p. 88 et 105 ; Niese, *Gesch. d. gr. u. mak. Staaten*, III, 201, note 5 ; Dittenberger, *OGI*, 299, note 2 ; 305, note 5 ; 308, note 3 ; Cardinali, *loc. cit.*, 166 ; F. Stähelin, *loc. cit.*, 69, note 3 ; M. Holleaux, *REG*, 1924, 310, note 2. Ainsi les inscriptions 4-6 et 8-9 seraient toutes à placer entre 166 et 159. Certes les victoires de 166 ont été un événement d'importance, qui a soulagé les villes grecques d'une grande anxiété ; ce n'est pas contestable ; que, à ce moment, les villes aient qualifié Eumènes de Sôter, c'est ce qui est bien naturel et trouve son expression dans le document de Sardes auquel se réfère le décret de Delphes sur les fêtes de Sardes. Mais déjà, en 183, les victoires d'Eumènes sur Prousias, le Galate Ortiagon et leurs alliés, avaient fait du monarque un triomphateur. On croyait autrefois qu'il y avait eu deux guerres successives, l'une contre Prousias, l'autre contre Ortiagon, et ce qu'on savait de la guerre contre Ortiagon, deux phrases d'une ligne chez Polybe et chez Trogue (cf. F. Stähelin, *loc. cit.*, 61), permettait difficilement d'en apprécier l'importance. Maintenant qu'on sait, par le décret de Telmessos (*Riv. Fil.*, 1932, 446), qu'Eumènes a eu à lutter à la fois contre ses adversaires, on devine mieux la gravité de la lutte, les appréhensions des fidèles de la monarchie attalide et le retentissement de la victoire ; on en prend une idée par la phrase initiale du décret βασιλεὺς Εὐμένης ὁ

Tralles célébrait des concours musicaux en l'honneur d'Eumènes II ; il est vraisemblable qu'ils portaient le nom d'Εὐμένεια, comme les concours de Pergame, de Sardes, de Delphes, d'Aigine

---

σωτὴρ καὶ εὐεργέ[της ἡμ]ῶν, ἀναδεξάμενος τὸν πόλεμον οὐ μ[όνον ὑπ]ὲρ τῶν ὑφ' αὐτὸν τασσομένων ἀλλὰ καὶ [τῶν ἀ]λλων τῶν κατοικούντων τὴν Ἀσίαν, ὑ[πέστ]η τὸν κίνδυνον καὶ παρακαλέσας τοὺς [θεο]ὺς καὶ διαγωνισάμενος πρός τε Προυσίαν [κα]ὶ Ὀρτιάγοντα καὶ τοὺς Γαλάτας καὶ τοὺς [συ]μμάχους αὐτῶν ἐνίκησεν ἐνδόξως καὶ καλῶς καὶ ὡς ἡμεῖς εὐχόμεθα τοῖς θεοῖς. Cela montre combien les sujets d'Eumènes ont apprécié sa victoire ; le retentissement qu'Eumènes lui-même a voulu lui donner nous est assez attesté, bien plus que pour les victoires de 166, par la création des Nikephoria comme concours ἱεροί et leur annonce dans le monde grec (cf. L. Robert, *BCH*, 1930, 332/346) ; dès lors, tous les deux ans, d'une foule de villes du monde grec, des théories sont venues sacrifier à l'Athéna qui avait apporté la victoire à Eumènes. Dès ce moment les sujets d'Eumènes l'ont appelé leur Sauver : leu décret de Telmessos le qualifie de ὁ σωτὴρ καὶ εὐεργέτης ἡμῶν. Certes σωτήρ n'est pas encore, dans ce décret rendu au lendemain même de la victoire, employé comme titre solennel, comme « surnom » royal. Mais ne serait-il pas étonnant que ce titre que l'on donnait ainsi spontanément à Eumènes, ne soit pas, pendant près de vingt ans, à l'époque la plus glorieuse du règne, devenu dès lors un titre régulier (sur la valeur des « surnoms » des rois de Pergame, les cas où il est ou n'est pas accolé au nom du roi, cf. Cardinali, *loc. cit.*, 163 sqq.) ? Il est vrai que des textes postérieurs à 182 appellent Eumènes simplement βασιλεὺς Εὐμένης (d'ailleurs, dans les documents émanant du roi, celui-ci ne porte pas de « surnom » ; de plus le « surnom » ne semble jamais de rigueur ; cf. Cardinali, *loc. cit.*). Je me demande si, plutôt qu'une différence de date entre les deux catégories de documents, ceux qui nomment Eumènes Sôter (cités plus haut ; plusieurs ne sont datés de la fin du règne que d'après la théorie sur la date de l'emploi de Sôter) et ceux qui nomment Eumènes, il n'y a pas une différence d'origine. Les textes nommant Eumènes Sôter émanent des villes de son royaume (Pergame, Panion, Hiérapolis, Tralles, ville indéterminée faisant partie du royaume (n. 5), Sardes). Ceux où n'apparaît pas le titre de Sôter émanent de villes en dehors du royaume (Athènes, Delphes, les Aitoliens, l'Amphictionie, Kalaureia, Iasos), et, dans ce groupe de documents, même après 166 Eumènes n'est pas qualifié de Sôter. Ainsi, dans le décret de Delphes, *Sylloge*[3], 671 B, postérieur à 166, on lit βασιλεὺς Εὐμένης. Le décret de Delphes sur les Panathenaia et Eumeneia de Sardes, *OGI*, 305 (cf. L. Robert, *REG*, 1929, 430 sqq.), G. Daux, *Mélanges Glotz*, 296, nomme Eumènes Sôter (l. 7), mais dans un passage où il reproduit les termes mêmes d'un document de Sardes (rapprocher L. Robert, *BCH*, 1930, 345/346) : τοὺς ἀγῶνας οὓς προκεχείρισται συντελεῖν ὁ δᾶμος ὁ Σαρδιανῶν τᾶι τε Ἀθανᾶι καὶ βασιλεῖ Εὐμένει τῶι [Σωτῆρι, καθὼς ἔγραψ]εν τᾶι πόλει αὐτός (αὐτός désigne, je pense, le δᾶμος de Sardes et non, comme entend G. Daux, le roi Eumènes), στεφανίτας ἰσοπυθίους. D'autre part le décret de Delphes, postérieur à celui-ci, par lequel la ville agrée l'adjonction d'un concours hippique aux fêtes de Sardes (G. Daux, *Mélanges Glotz*, 289) s'exprime ainsi : τοῖς ἀγώνοις οἷς συντελεῖ τᾶι τε Ν[ικαφόρωι Ἀθανᾶι καὶ βασιλεῖ Εὐμ]ένει, ἀποδέξηται κτλ. (l. 8/9) ; ἀγῶνας σ[τεφανίτας τᾶι τε] Νικαφόρωι Ἀθανᾶι καὶ βασιλεῖ Εὐμέν[ει μουσικόν τε] καὶ γυμνικόν (l. 14/16 ; pas de place pour Σωτῆρι) ; τᾶι προαιρέσει ἂν ἔ[χει πότι τὸν θε]όν καὶ βασιλῆ Εὐμένη, στεφανῶσαι κτλ. (l. 22/23) ; l. 13, τὰ ποτὶ τὸν βασιλ[ῆ Εὐμένη Σωτῆρα], le surnom est restitué. — Une remarque sur un passage de ce dernier document. Aux lignes 11-13, le décret rappelle que les Sardiens ont institué ces concours en l'honneur d'Athéna et d'Eumènes : ὁ δᾶμος ὁ Σαρ[διανῶν, εὐσεβῶς μὲν] καὶ ὁσίως διακείμενος ποτ[ὶ τὸν θεόν, εὐγνωμό]νως δὲ καὶ τὰ ποτὶ τὸν βασιλ[ῆ Εὐμένη] ; cf. 22/23 : ἐπαινέσαι τὸν δᾶμον τὸν Σαρδιανῶν ἐπὶ τᾶι προαιρέσει ἂν ἔ[χει ποτὶ τὸν θε]|όν (coupe syllabique) καὶ βασιλῆ Εὐμένη. Mais, dans un décret de Delphes, τὸν θεόν ne peut que signifier

et d'ailleurs[1]. On a un autre témoignage jusqu'ici méconnu sur les fêtes célébrées par Tralles[2] en l'honneur de ses maîtres. C'est un fragment de décret[3]:

[ἴσον ἑ]αυτὸν παρεχόμ[ενος πᾶσιν τοῖς δικαζομένοις καὶ]
τοῖς διαφερομένοις .... XIE .....
καθ'ὅλου τε ἐπιμελομέ[νοις] προσε .....
καὶ λυσιτελῆ περιεποίησεν τῇ πατρί[δι .....
ἀντεχόμενος ἀεὶ τῆς παρὰ τῶν πολιτῶν .....
μαν τοὺ(ς) ἀγαθοὺς τῶν ἀνδρῶν ὅπως καὶ οἱ .....
γίνωνται πρὸς τὸ τὸν δῆμον εὐεργετ[εῖν ....
καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν [εἰκόνι] χ[αλκῇ ἀρετῆς ἕνεκεν τῆς πρὸς τὴν]
πατρίδα, στῆσαι δὲ αὐτοῦ τὴν εἰ[κόνα ἐπὶ στυλίδος μαρμαρίνης]
.....πᾶσιν τὸν ἐν τῷ δω[.....ποιή]-
σασθαι τὴ[ν] ἀναγγελίαν τῆς εἰκό[νος τοὺς θυσιάζοντας ὑπὲρ?]
τοῦ δήμου τῷ βασιλεῖ, ἀναγράψαι [τὸ ψήφισμα τόδε εἰς στήλην]
[καὶ στῆσαι ἐν ἐπιφανεστάτωι τόπωι?]

L. 6/7, il faut sans doute [πολλὰ ou ἱκανὰ] καὶ λυσιτελῆ περιεποίησεν τῇ πατρίδι; cf. par ex. *Sylloge*[3], 707, 8/9; *IG*, IX 2, 1111, 16. — L. 9, je suppléerais : ἀντεχόμενος ἀεὶ τῆς παρὰ τῶν πολιτῶν [δόξης καὶ εὐφημίας]; pour ἀντέχεσθαι, cf. M. Holleaux, *BCH*, 1933, 57; pour εὐφημία, cf. les exemples que j'ai réunis, *REG*, 1927, 200, n. 1; *Rev. Phil.*, 1927, 100, n. 1; ajouter *Sardis*, VII, *Greek Inscr.*, 4, l. 14 et 29. — Venait ensuite la formule hor-

---

Apollon Pythien, dont la mention serait ici déplacée ; il faut, je crois, soit ποτὶ [τὴν θεόν], c'est-à-dire Athena Nikephoros qui a été nommée dans les lignes précédentes, soit mieux encore, je crois, τὸ θεῖον (cf. *BCH*, 1930, 350). — En somme, rien n'est venu confirmer l'hypothèse émise timidement par B. Haussoullier; elle fait pourtant figure de vérité établie, puisqu'on écrit : « Den Namen Σωτήρ erhält er [Eumenes II] nach dem Galatersieg 167, so dass seine Titulatur nun ist βασιλεὺς Εὐμένης Σωτήρ » (O. Weinreich, *Sitzungsber. Ak. Heidelberg*, 1919, *Abh.* 16, 49) ; cf. déjà Fraenkel, *loc. cit.* : « Haussoullier hat gewiss richtig vermutet — wir werden nicht zweifeln dass, wie schon Haussoullier vermutet hat, — ».

1. Sur les concours célébrés en l'honneur des souverains attalides, soit dans leur royaume, soit en dehors, cf. par ex. Cardinali, *loc. cit.*, 139 sqq. ; de cette liste supprimer les Philadelpheia d'Eumeneia et les Attaleia d'Aphrodisias qui, institués au IIe ou au IIIe siècle de notre ère, n'ont rien à voir avec les Attalides (pour les Attaleia d'Aphrodisias, fondées par un riche citoyen d'Aphrodisias, Attalos, qui nous est bien connu, cf. E. Ziebarth, *Aus dem gr. Schulwesen*[2], 48/49 ; B. Laum, *Stiftungen*, I, 14/16) ; supprimer aussi les Basileia de Nakrasa (cf. *Rev. Arch.*, 1933, II, 136) ; ajouter des Eumeneia à Athènes, *IG*, II[2], 2459.

2. J'étudierai ailleurs en détail les fêtes de Tralles d'après les inscriptions et les monnaies.

3. *BCH*, 1886, 326 (en majuscules) ; Sterrett, *Epigr. Journey in Asia Minor* (1888), *Papers Am. Sch. Ath.*, II, 330/331, n. 385 ; Pappakonstantinou, Αἱ Τράλλεις, Pl. η', n. 59. Cf. Ernst Meyer, *Die Grenzen der hell. Staaten*, 127 : « aus Tralles auch in einer anderen Inschrift (Sterrett, *EJ*, n. 385) wird der βασιλεύς erwähnt ».

tative : afin qu'on sache que le peuple sait [τι]μᾶν τοὺς ἀγαθοὺς τῶν ἀνδρῶν ὅπως καὶ οἱ [λοιποὶ ὁρῶντες τὴν τοῦ δήμου εὐχαριστίαν ζηλωταὶ] (la ligne a ainsi 73 lettres) γίνωνται πρὸς τὸ τὸν δῆμον εὐεργετ[εῖν · δεδόχθαι · ἐπῃνῆσθαι .....] καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν [εἰκόνι] χρυ[σῆι]. A la ligne 14, on retrouve une formule analogue à celle de notre décret [ἵνα — ἐκφανῇ? —] γένη[ται] πᾶσιν τὸν [— ποιή]σασθαι τὴν ἀναγγελίαν τῆς εἰκόνος.

La ligne 14 compte 70 lettres si l'on restitue : [ἐν τοῖς μουσικοῖς ἀγῶσιν τοῖς συντελουμένοις ὑπὸ] τοῦ δήμου τῷ βασιλεῖ · ἀναγράψαι δὲ κτλ. Je ne sais si ce décret remonte à l'époque séleucide, avant 189, ou date de l'époque attalide, après 188. Les éditeurs dans leur transcription en majuscules (Sterrett) ou leur fac-similé (Pappakonstantinou) ont indiqué des Σ à branches divergentes ; mais le premier donne des A à barres brisées et des Π à hastes égales, le second des A à barre droite et des Π inégaux [1] ; lignes 7 et 15, le *iota* semble manquer après τῇ et τῷ ; le style, autant qu'on en peut juger, me semble indiquer peut-être plutôt le IIe siècle que le IIIe.

Le décret pour le juge de Phocée doit être exposé dans le sanctuaire de Zeus Larasios Euménès. On a réuni à plusieurs reprises les nombreux témoignages, textes et surtout inscriptions et monnaies, qui montrent que Zeus Larasios était la grande divinité de Tralles, tant à l'époque hellénique qu'à l'époque impériale ; il suffit de renvoyer à la collection de documents de J. Schaefer, *De Iove apud Cares culto*, *Diss. Phil. Hal.*, XX (1912), 455/466, et aussi à A. B. Cook, *Zeus*, II (1925), 957-962 [2]. Mais ce décret, inconnu aussi des historiens de Zeus

1. On peut avoir plus de confiance dans le fac-similé de Pappakonstantinou que dans les majuscules de Sterrett.

2. Cf. aussi Hoefer, dans Roscher, II, 1067 sqq., *s. v. Larasios*, et Kock, dans Pauly-Wissowa, *s. v. Larasios*. — O. Rayet, *Milet et le golfe Latmique*, 54/55, croit, d'après Strabon XIV, 5, 19, que le temple de Zeus Larasios « était situé assez loin de la ville, sur la chaîne de la Mésogide, et l'emplacement n'en a pas encore été découvert ». Strabon a mentionné, dans la Mésogis, un bourg de Larisa ; le fait même qu'il conjecture que c'est peut-être de là que le Zeus de Tralles a tiré son nom montre que le sanctuaire de Zeus n'y était pas situé : ἴσως δὲ καὶ ὁ Λαρίσιος Ζεὺς ἐκεῖθεν ἐπωνόμασται. On a retrouvé à Tralles même toute une série de dédicaces à Zeus et de décrets qui avaient été exposés dans le sanctuaire de Zeus Larasios ; ce qui prouve que le sanctuaire n'était pas à la κώμη de Larisa, dans la Mésogis, à 30 stades de la ville. Il devait être situé sur le plateau même de Tralles, dans cette magnifique position, dominant la vallée du Méandre, face aux montagnes de Carie. Le bord sud du plateau, là où est actuellement l'école des Arts et Métiers d'Aïdin, a dû être occupé par des édifices importants, sanctuaires des dieux principaux ou palais ; en construisant l'école on est, paraît-il, tombé sur des bâtiments anciens. V. Schultze, *Altchristliche Städte u. Landschaften*, II *Kleinasien*, II, 128/130 raconte que le sanctuaire de Zeus Larasios fut détruit sous Justinien par Jean d'Éphèse, « le briseur d'idoles », et qu'il était situé haut dans

Larasios, offre pour la première fois le nom : Διὸς Λαρασίου Εὐμένου. Une dédicace de l'époque impériale [1] est faite : Διὶ Λαρασίῳ Σεβαστῷ Εὐμένει Κλαύδι(ο)ς Μελίτων ὁ ἱερεὺς ἀποκατέστησεν ; on y découvre une identification de Zeus Larasios avec Hadrien [2].

---

la montagne de la Mésogis. Mais l'auteur auquel il renvoie, *Die Kirchengeschichte des Johannes von Ephesus, aus dem Syrischen übersetzt von J. M. Schönfelder* (München, 1862), 133/134, ch. 36, ne souffle mot du sanctuaire de Zeus Larasios ; ayant parlé des 24 églises et des 4 couvents que bâtit Jean sur le territoire de Tralles, il conte que le plus grand de ces couvents fut bâti dans la montagne, sur l'emplacement et avec les débris d'un grand temple que détruisit Jean, en un lieu dit « Dariro ». « Dieses grosse [Kloster] wurde in einer Stadt auf den hohen Bergen, namens Dariro, erbaut mit einem berühmten und grossen Götzentempel der Heiden —. Als auf eine göttliche Offenbarung hin der obengenannte Johannes diesen bis auf seine Fundamente zerstört hatte, erbaute er an dessen Stätte dieses gewaltige sogenannte Kloster Dariro auf den steilen und hohen Bergen die zwischen all diesen Kirchen liegen, dann noch folgende drei andere Klöster ; eines oberhalb desselben auf den Bergen, und die zwei andere unterhalb desselben, indem er sie unter dessen Herrschaft stellte. Diess Kloster selbst aber baute er geraümig und weit, mit vielem Aufwande, der ihm von K. Justinian bestritten (gegeben) wurde, sowie zu allen anderen Kirchen und Klöstern. » Jean d'Éphèse donne sur le temple détruit des précisions ineptes (» Götzentempel der Heiden, unter dessen Herschaft, wie alte Leute aus ihnen uns erzählten, 1500 Götzentempel in allen Eparchien standen, die alle Jahre sich versammelten und von ihm das Gesetz vernahmen und holten, wie alle ihre Priester und alle heidnischen Völker an alten Orten sich zu betragen hätten ») ; mais il ne fait aucune allusion au dieu qui l'habitait ; V. Schultze tire de son crû que c'était Zeus Larasios, ce qui est non seulement privé de toute preuve, mais encore faux d'après ce que j'ai fait remarquer plus haut sur les trouvailles, à Tralles même, d'inscriptions exposées dans le sanctuaire de Zeus Larasios. — Il me semble que ce chapitre de Jean d'Éphèse (cf. aussi le chapitre 37, p. 134 : prétentions de l'évêque de Tralles qui veut s'approprier le couvent Dariro pour y passer tout l'été ; on voit par là que les habitants de Tralles fuyaient la chaleur malsaine de la plaine fiévreuse du Méandre et allaient chercher la fraîcheur dans la Mésogis, dans les « yaïlas ») suggère l'intérêt qu'aurait sans doute pour les antiquités chrétiennes une exploration de la chaîne de la Mésogis au-dessus de Tralles ; dans cette région peu peuplée, très retirée, il doit subsister des restes importants des couvents et des églises. La région est encore à explorer ; on peut toujours dire, comme K. Buresch en 1892 (*Aus Lydien*, 188), « so gut als ganz unbekannten Messogis ». Buresch avait reconnu à Karakilise, comme à Akschehir (noms évocateurs) près de la vallée du Kaystre et à Boz Köy, « des localités ou villes qui ont dû subsister au Moyen-Age ». Certains villages, qui n'ont jamais été visités et qui sont portés sur la carte de Kiepert (et celle de Philippson) de façon très approximative, d'après des renseignements d'indigènes, ont des noms prometteurs : ainsi Monastir au Nord de Köschk, et, au N.-O. d'Aïdin, Boli, qui, si le nom est transmis exactement, doit être un site antique.

1. Sterrett, *loc. cit.*, 327, n. 381 ; Pappakonstantinou, *loc. cit.*, 89 ; W. Weber. *Unters. z. G. d. Kaisers Hadrianus*, 222 ; Schaefer, *loc. cit.*, 456.

2. Voir les auteurs cités dans la note ci-dessus. Je ne vois pas sur quoi cela repose. En tout cas, on connaît à Tralles un Κλαύδιος Μελίτων, non pas sous Hadrien, mais sous les Flaviens : ἐπὶ Κλ. Μελίτωνος γρ(αμματέως) τὸ β' sur une monnaie à l'effigie de Domitia (Münsterberg, *Die Beamtennamen*, 88). On veut identifier le Κλ. Μελίτων prêtre de Zeus à un alytarque des Olympia connu par des inscriptions *Papers Am. Sch. Ath.*, I, p. 100, 102, mais ce dernier est appelé Πόπλιος Κλαύδιος Μελίτων. Sur la chronologie des Olympia de Tralles, cf. provisoirement L. Robert, *Rev. Phil.*, 1930, 33/35. Remarquer qu'il s'agit de la restau-

Des monnaies hellénistiques de Tralles portent au droit la tête laurée de Zeus, au revers un zébu, type traditionnel de Tralles comme d'autres villes de la région, avec la légende : Διὸς Λαρασίου καὶ Διὸς Εὐμένου [1]. J. Schaefer [2] remarquait justement : « Iovi Larasio non novum ad id alienum numen additum est, sed aliud tantummodo nomen illi aetati magis accommodatum, cui rei exempli causa admoneatur tituli Aphrodisiensis Διὸς Λαβραύνδου καὶ Διὸς Μεγίστου ». Le « nouveau » texte montre qu'en effet Εὐμένου est une épithète qui s'applique à Zeus Larasios : Διὸς Λαρασίου Εὐμένου. Quel en est donc le sens ? Selon Schaefer, c'est Zeus « bienveillant, clément ». Il faut avouer que cette épithète divine, bien qu'elle n'offre rien d'étonnant puisqu'on célèbre souvent l'εὐμενεία des dieux, est extrêmement rare [3]. Depuis l'étude de Schaefer, on en a trouvé un exemple épigraphique, à Philadelphie de Lydie, au IIe ou au Ier siècle avant notre ère : une confrérie adorait un groupe de dieux à la tête desquels se trouvait Διὸς Εὐμενοῦς [4]. A. B. Cook [5], à la suite d'Hiller von Gaertringen [6], a conclu que le roi Eumènes avait été divinisé après sa mort sous le nom de Zeus Euménès. Une chose me paraîtrait acceptable dans cette hypothèse : un rapport établi entre Zeus Euménès et le roi Eumènes. Car l'épithète Euménès qui n'est accolée, dans nos textes, qu'au héros Drimakos et, selon Hésychius, à Aphrodite, apparaît maintenant comme épithète de Zeus dans deux inscriptions, l'une de Philadelphie, fondation d'Attale II [7], l'autre de Tralles, qui, depuis Eumènes II, appartint aux Attalides lesquels ont dû se plaire à y séjourner

---

ration d'une offrande : ἀποκατέστησεν. — Cf. une dédicace d'Argos à un empereur : ἡ λαμπροτάτη Ἀργείων πόλις τὸν εὐμενέστατον αὐτοκράτορα (*BCH*, 1909, 450, n. 21).

1. Imhoof-Blumer, *Lyd. Stadtm.*, 169, n. 4. Un exemplaire au Cabinet de France, 889 A. Une autre monnaie (qui a échappé à Cook) porte au revers le zébu avec l'inscription Διὸς Λαρασίου καὶ Διὸς Εὐμένου, et au droit, non plus la tête de Zeus, mais, dans une couronne de laurier, Zeus Nicéphore assis (*Num. Chron.*, 1921, p. 22), type qui se retrouve sur les monnaies des Τραλλιανῶν du IIe/Ier siècles av. J.-C. (*BMC, Lydia*, p. 336, 57 ; Pl. XXXIV 2).

2. *Loc. cit.*, 465, note 2.

3. Voir O. Weinreich, *Sitzungsber. Akad. Heidelberg*, 1919, *Abh.* 16, 9/10.

4. J. Keil et A. von Premerstein, *IIIe Reise in Lydien*, 18, n. 18, l. 7 ; O. Weinreich, *loc. cit.* : *Stiftung u. Kultsatzungen eines Privatheiligtums in Philadelpheia in Lydien* ; *Sylloge*[3], 985.

5. *Loc. cit.*, 960.

6. *Sylloge*[3], 985, note 5 : Iuppiter Eumenes sane Divus Eumenes fuisse potest, sicut Eumeni mortuo pompa apud Coos ducta est, Hill., qui etiam θεοῦ βασιλέως Εὐμένου Σωτῆρος (*OGI*, p. 610) confert. — Les deux rapprochements signalés n'indiquent rien de semblable à une divinisation sous la forme de Zeus.

7. Sur l'influence pergaménienne dans les cultes de Philadelphie, voir le mémoire de Weinreich, *passim*.

puisqu'ils y firent construire un palais[1]. Le décret de Tralles montre l'épithète d'Euménès accolée au nom de Zeus Larasios précisément sous le règne d'Eumènes II, ce qui peut sembler un indice de plus d'un rapport entre Zeus Euménès et le roi Eumènes, mais détruit l'hypothèse d'Hiller von Gaertringen et de Cook sur une divinisation *post mortem* d'Eumènes sous la forme de Zeus ; Zeus Euménès n'est point *divus Eumenes*. Qu'il s'agisse d'autre part d'une assimilation entre Zeus et le monarque vivant, je ne le crois pas ; rien de ce que nous savons de la monarchie pergaménienne ne nous engage dans cette voie. On peut admettre tout au plus qu'il y a une flatterie des Tralliens donnant à leur Zeus une épithète ayant un sens en elle-même, Εὐμενῆς, « bienveillant », mais peu employée ordinairement, et qu'ils ont été choisir parce qu'elle rappelait le nom de leur maître, le roi Eumènes. On arriverait donc pour le Zeus Euménès de Tralles à la conclusion où inclinait O. Weinreich pour le Zeus Euménès de Philadelphie[2] : « Pergamenischer Herrscherkult scheint mir also in Διὸς Εὐμενοῦς und Ἑστίας unserer Inschrift nicht vorzuliegen. Es ist schon der wirkliche Zeus, nicht ein divus Eumenes II. Nur das eine möchte ich zugeben : für die Wahl des Beinamens dieses Zeus mag die Erinnerung an das ruhm-und segensreiche Regiment des Eumenes II, ein Anklang an den Gott gewordenen θεὸς Εὐμένης Σωτήρ vorliegen. »

La monnaie nommant Zeus Euménès a été publiée par Imhoof-Blumer dans une série qu'il attribue au IIIe siècle ; en effet plusieurs des monnaies qui portent d'un côté la tête de Zeus, de l'autre le zébu entouré d'un méandre, ont la légende : Σελευκέων, et datent donc d'avant 188, d'avant la fin de la domination séleucide[3]. Si les monnaies nommant Διὸς Εὐμενοῦ datent vraiment

1. Voir plus haut, page 283, note 4. H. Sitte a publié, *Jahreshefte*, XXVI (1930), 105/110 : *Ein Barbarenkopf aus Aïdin-Tralles*. Si vraiment cette tête a été trouvée à Aïdin, il faut supposer à Tralles un monument commémorant une victoire attalide sur les Galates.

2. *Loc. cit.*, 50.

3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, 169/169, nos 1-4 ; Pl. VII, 7. C'est lui qui a retrouvé le monnayage de Seleukeia-Tralles. Cf. aussi, du même, *Zur gr. u. röm. Münzkunde*, 1908, 134, n. 1, Pl. VI, 7. Sur Seleukeia-Tralles, cf. A. Rehm, *Delphinion*, n. 85 et 143, avec commentaire ; ce dernier décret, datant de 212-211, nomme Zeus Larasios (non Zeus Larasios Euménès). Je ne vois pas d'après quels indices le monnayage de Seleukeia-Tralles est attribué à la première partie du IIIe siècle plutôt qu'à la seconde. — Vers 260 avant J.-C., la Confédération Aitolienne confère la proxénie à — ἄντωι Μενοίτο[υ Σ]ε[λ]ευκεῖ ἀπὸ Μ — *ca 6 l.* — ο — (*IG*, IX, 1², 17, l. 100). Hiller von Gaertringen a proposé avec hésitation de suppléer : Σελευκεῖ ἀπὸ Μ[άργου ?]. Il me paraît hautement invraisemblable que nous ayons à reconnaître ici un habitant de Séleucie de Margiane (cf. E. Honigmann, *Byzantinisch-neugriechische*

du IIIe siècle, il est évident qu'il faut renoncer à maintenir un rapport avec Eumènes II. Mais précisément ces monnaies se distinguent des autres en ce qu'elles ne portent ni le Méandre ni le nom de la ville ; elles peuvent donc dater de l'époque où Tralles avait quitté son nom de Seleukeia, d'après 188, comme les monnaies qui portent la tête de Zeus et le zébu avec la légende Τραλλιανῶν. Si pourtant leur classement au IIIe siècle était assuré, il faudrait renoncer à établir aucun rapport entre Eumènes II et le Zeus de Tralles et de Philadelphie ; il n'y aurait qu'une rencontre due au hasard. Une étude d'ensemble du monnayage hellénistique de Tralles pourra seule résoudre la question.

XXXIX. — Un nom méconnu[1] et un faux-nom.

Un fragment de décret attique, de la fin du IVe siècle, conférant le droit de cité, a été récemment publié sous la forme suivante[2] :

[ἀρ-]
[ετῆς ἕν]εκα καὶ φ[ιλοτιμίας τῆς πρὸς το]-
[ὺς βασι]λεῖς καὶ τὸν δ[ῆμον τὸν Ἀθηναίων]
[καὶ στε]φανῶσαι χρυσ[ῶι στεφάνωι κατὰ τ]-
[ὸν νόμ.ο]ν · εἶναι δὲ ζωὴ[ν Ἀθήναιον καὶ αὐτ]-
[ὸν καὶ το]ὺς ἐκγόν[ους αὐτοῦ καὶ γράψασθ]-
[αι φυλῆς κτλ.].

L'éditeur commente ainsi sa lecture de la ligne 4 : « The word ζωήν in line 4 meaning « for life » is unusual, but it is difficult to suggest any other restoration unless Ζωη — is the beginning of some hithertho unknown name ». Évidemment il serait extraordinaire qu'on eût indiqué que le droit de cité était conféré « à vie », comme s'il pouvait être décerné pour un temps. Il est souvent difficile de décider si un nom propre grec est vraiment inconnu, tant sont dispersés les documents des études d'onomastique. Mais, dans le cas présent, il n'est que d'ouvrir, sinon le vieux recueil des noms propres grecs de Pape-Benseler d'où Ζώης est absent, du moins le répertoire classique de Bechtel,

Jahrbücher, VI (1927/1928), 210), de l'Oasis de Merv dans le Turkestan, d'autant que nous ne savons pas si cette ville a été appelée ἀπὸ Μάργου et que la restitution ne remplit pas la lacune. Il faut certainement : Σελευκεῖ ἀπὸ Μ[αιάνδρ]ο[υ], comme dans *Delphinion*, 85 : Ἀθηνάγορας Θέωνος Σελευκεὺς ἀπὸ Μαιάνδρου.

1. Je donnerai ailleurs une série de *Notes d'onomastique grecque*. Cf. déjà mon étude sur Κωμαῖος (*REG*, 1934, 26-30, où il faut corriger plusieurs erreurs d'accentuation).

2. O. Broneer, *Hesperia, Journal of the Am. Sch. Ath.*, II (1933), p. 402, n. 19. — Je montrerai que dans l'inscription publiée par J. H. Oliver, *ibid.*, 507, l. 3, il faut non pas : ἱερέως τῆς Ὀ[μπνίας τῶν Παν]ελλήνων, mais ἱερέως τῆς Ὀ[μονοίας].

Historische Personennamen der Griechen (1917), pour voir (p. 187) que le nom Ζώης n'est pas inconnu. Bechtel en cite un exemple à Mytilène, *IG*, XII 2, 476, 7 et un autre à Aspendos, Lanckoronsky, *Städte Pamphyliens*, I, 181, n. 84, 3. Par ailleurs on en trouve une série dans des ouvrages faciles à consulter : un architecte de la marine de Ptolémée Philadelphe s'appelait Πυργοτέλης Ζώητος (*OGI*, 39), un prêtre éponyme à Antioche de Perse s'appelait Ἡράκλειτος Ζωέους (*I. v. Magnesia*, 61, l. 5/6 ; *OGI*, 233) ; d'après un cadastre de Magnésie du Méandre, un domaine appartenait à un Ζωείου(ς) Σάρου (*I. v. Magnesia*, 122, f, 2)[1] ; un monétaire prytane à Éphèse s'appelait Ζώης (IIe siècle av. notre ère)[2] ; à Doura-Europos, on connaît Διοκλέους τοῦ Ζωοῦς[3] ; à Lesbos, cf. *IG*, XII 2, 337 et sans doute *SEG*, III, 691.

Les noms propres sont souvent méconnus ; mais il n'est pas moins fréquent que des éditeurs d'inscriptions fabriquent des noms monstrueux. Un exemple. P. Graindor a publié une inscription attique inédite de l'époque impériale, qui est, selon lui, une « dédicace à Aemilia Onaridô » (*BCH*, 1927, 292, n. 67). Dans ce nom Ὀναριδώ, je veux bien reconnaître la terminaison -ώ, fréquente dans les noms de femmes ; mais, pour tout le reste du mot, un brin de commentaire n'eût pas été inutile pour indiquer comment on s'en expliquait la formation. Il suffit de considérer un instant cette courte inscription, transcrite ainsi par P. Graindor :

Τελέσφορος
Αἰμιλίαν
Ὀναριδώ.

pour voir qu'il fallait écrire : ὄναρ ἰδώ[ν], « à la suite d'un songe ». Au reste c'est évidemment cette inscription « inédite », qui, connue par Koumanoudis et Henzen, a été reproduite par Dittenberger, il y a cinquante ans, dans le Corpus des inscriptions attiques, *IG*, III, 211 :

Τελεσφόρ[ῳ]
Αἰμιλιαν[ὸς]
ὄναρ ἰδώ[ν][4].

Louis ROBERT.

1. Cf. E. Nachmanson, *Laute und Formen d. magn. Inschr.*, 89 et 138.
2. *BMC*, *Ionia*, p. 61, n. 138 ; Münsterberg, *Beamtennamen auf gr. Münzen*, 85.
3. F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, 415, n. 61.
4. La restitution des *IG* ne soulève aucune difficulté ; on a une dédicace au dieu Telesphoros par Aemilianus. Si la lecture de P. Graindor à la ligne 1, Τελέσφορος, était exacte, ce qu'il n'y a peut-être pas lieu de mettre en doute, on aurait soit une dédicace à un dieu non désigné, par Telesphoros Aemilianus (double nom peu vraisemblable), soit la dédicace par Telesphoros de la statue d'une Aemilia, en tout cas après un songe.

UNE BORNE IONIENNE

Environ un an après la mort du si regretté Bernard Haussoullier cette revue publia (tome LIII, 1928, p. 191-199) un article portant sa signature, mais pieusement rédigé par ses élèves ; la préface eut soin d'avertir qu'aucune des « imperfections » qu'on pourrait y relever ne lui serait attribuable. En hommage d'affectueux respect à sa mémoire, je me permets de reprendre la « loi inédite » du Louvre commentée dans cet article, nullement avec la prétention de l'étudier à fond, mais seulement afin d'en rectifier la traduction, d'en préciser autant que possible la date et d'indiquer quelques conclusions qui paraissent en découler. Voici la transcription du texte [1] et la traduction ; pour le texte en fac-similé, voir *loc. cit.*, p. 193.

μὴ συνελεο-
ρῆν τὸν αὐτὸ-
ν μηδε γράφ-
εν δέκ' ἐτέω-
ν · ἢν δὲ μή, ὀ-
φελέτω στ-
ατῆρας πέν-
τε, δίωξιν δ'
ἔναι τῶι βο-
λομένωι καὶ
ἢγ καταλάβ-
ηι ἔναι τῶμ-
υσυ το διώξ-
αντος, τὸ δ' ἥ-
μυσυ Πεπρω-
ίων. ταῦτα ἐ-
ψηφίσθη ἐπὶ
Πόσιος ἐλε-
ορέοντος.

« Aucun membre ni aucun greffier du collège des gardiens des marécages ne pourra exercer la même fonction qu'après dix ans révolus ; quiconque enfreindra cette défense devra payer cinq statères. La poursuite sera permise à tout venant et le poursuivant qui réussit recevra la moitié de l'amende, l'autre moitié revenant aux Péproiens. Ce règlement fut voté dans l'année où Posis était gardien des marécages. »

Traduction. I. Le mot inconnu πεπρωιων (ll. 15-16) se reconnaît à trois indices comme un nom propre. D'abord, il paraît intra-

1. Cité par Haussoullier, *Rev. Phil.*, 1909, p. 11 ; cf. *S. G. D. I.*, IV, p. 880. Signalé par Wilamowitz, *Nordion. Steine, Berl. Abh.*, 1909, p. 31, note. Réimprimé, *Glotta*, XIX, 1930, p. 164.

duisible ; l'explication qu'en proposent les éditeurs n'est guère acceptable, car aucune « parenté », ni avec πιπράσκω, ni avec πέρνημι, n'est démontrée et la forme en demeure « problématique » [1]. Ensuite πεπρωιων n'est point accompagné de l'article τῶν ; parmi les mots s'employant de la sorte se trouvent précisément les ethniques et noms propres analogues [2]. Enfin, notre « loi » réserve à πεπρωιων le solde de l'amende. Or celle-ci « revient, sauf la part du dénonciateur, soit à l'état, soit à un temple » [3], et à Erythrées l'on connaît déjà au Ve siècle avant J.-C. la formule τῶι καταλαβόντι τὤμισυ, τὸ δ' ἥμισυ τῆς πόλεως. [4]. Évidemment πεπρωιων est ici le génitif pluriel remplaçant ce génitif singulier τῆς πόλεως ; au lieu de « la ville », c'est-à-dire Erythrées, l'on y a inscrit le groupe politique — phratrie, dème ou village — auquel revenait l'amende ; les gens formant ce groupe s'appelaient par conséquent (οἱ) Πεπρώϊοι.

II. Que signifient les verbes inédits συνελεορεῖν (ll. 1-2) et ἐλεορεῖν (ll. 18-19), où le mot ἕλεα, « marécages », se combine avec la terminaison « être gardien », et quelles fonctions exerçait le « gardien des marécages » ? Les éditeurs de cette « loi » admettent pour ἕλεα une acception bien plus rare que celle de « marais » [5] et traduisent « gardien des forêts ». Mais dans notre document celle de « forêt » paraît inadmissible, d'abord parce qu'on ne la trouve que chez des glossateurs et des auteurs de basse époque, tels que Suidas, Hésychius, Cédrénus, et surtout parce qu'il y a près d'Erythrées un exemple presque contemporain de ἕλος « marais ». Dans l'île de Chios vers 350 avant J.-C. la phratrie des Clytides donne à ferme, sans doute comme pâturage, « un marais et un étang » [6], [τ]ὸ ἕλος καὶ τὴν λίμνην [7]. L'hypothèse qu'à la même époque l'acception de « forêt » aurait eu

1. Cf. P. Wahrmann, *Glotta*, XIX, 1930, p. 165.

2. Kühner-Gerth, *Ausf. Gramm.*, II, 1, p. 598 ; Brugmann-Thumb, *Gr. Gramm.*, (1913), p. 485. Il en est de même pour les phratries ; cf. les Démotionides, *I. G.*, II², 1237, les Labyades, *S. G. D. I.*, 2561, et les Clytides, *S. G. D. I.*, 5661. Pour les dèmes, même usage ; cf. par exemple, *I. G.*, II², 1202.

3. Ch. Lécrivain, Dar.-Sagl.-Pottier, V, 1044 *a*.

4. *S. G. D. I.*, IV, p. 879, n. 60, 5-8. Cette seconde moitié s'attribue presque toujours à une collectivité politique : τοῦ δημοσίου, *I.G.*, II², 412, ou τῶν συμμάχων *Syll*³., 147, 46, ou τῆς πόλεως, *S. G. D. I.*, 5043, 9 (Crète) ; *Syll*³., 578,56 (Téos), ou τᾶν πόλεων, *S. G. D. I.*, 5040, 51. Le mot exprimant la collectivité est toujours au génitif.

5. Le sens « forêt » n'est pas cité au *Lexicon* (New Ed., 1925) de Liddell et Scott.

6. Traduction de Haussoullier, *B. C. H.*, II, 1879, p. 251.

7. *S. G. D. I.*, 5661.36. λίμνη = « étang marécageux », comme on le voit par le contrat de desséchement d'Erétrie où λίμνη se traduit « marais » ; Dareste, Haussoullier, Reinach, *Rec. inscr. jurid. gr.*, I, p. 143 ; II, p. 357.

cours dans cette même région ne paraît guère vraisemblable [1]. Pour bien se rendre compte de la valeur des marais il faut avoir vu, parsemées de bétail, les prairies marécageuses de l'Anatolie, où depuis Homère [2] le ἕλος est terrain de pâture par excellence [3]. Ainsi dans la péninsule d'Erythrées, sur les bords de l'Alisargöl, grand bassin mi-lac mi-marais, J. Keil releva auprès des cabanes de bergers modernes les restes de six établissements anciens et découvrit un οὖρος du ve siècle avant J.-C. [4]. Parmi les pâtres et les propriétaires de troupeaux non moins qu'entre ceux-ci et les cultivateurs, la jouissance des droits de pâturage suscite partout disputes et querelles; l'homme chargé de la contrôler devient de ce fait personnage de marque. « Être membre du collège des gardiens des marécages » (συνελεορεῖν) et « être leur greffier » (γράφειν) — sans doute pour enregistrer leurs actes —, ce furent évidemment chez les Péproiens des charges importantes, et celles du gardien en chef lui valut l'honneur de l'éponymie. Au cas fort possible où, pour jouir des pâturages, l'on ait dû s'acquitter d'un impôt (ἐπινόμιον ou ἐννόμιον) [5], nos gardiens en auraient certainement surveillé, sinon effectué, la perception.

Date. Les éditeurs estiment notre document antérieur à la « loi concernant les juges », expliquée et datée par Wilhelm [6], donc, plus ancien que 465 avant J.-C. L'antiquité semblera exagérée à quiconque aura mis en regard notre fac-similé et celui de cette loi; les différences sont frappantes, surtout dans les formes de E, N, Σ, Υ, dont les nôtres sont sûrement les plus modernes; seraient-elles, non du ve, mais du IVe siècle? Comparons-les avec ces fac-similés de textes du IVe siècle et de provenance érythréenne [7] :

1. Liste de dons (?); *I. B. M.* 1018, avec fac-similé. Date, en raison de la ponctuation, avant 375.

---

1. La traduction de MM. Héron de Villefosse et Michon, « décret relatif aux gardiens des marais » (*Bull. Soc. antiq. de Fr.*, 1905, p. 365, n. 5), est donc exacte.
2. Pour pâturage de chevaux et de bétail, v. *Iliade*, XV, 631 et XX, 221.
3. La mention par Pline (N. H., V, 117) de Helos près Erythrées semble une erreur provenant de l'*Iliade*, II, 594; cf. H. Gäbler, *Erythrä*, 8; J. Keil, *Jahresh.*, XIII, 1910, *Beibl.*, 22.
4. *Jahreshefte*, XV, 1912, *Beibl.*, 58-59, avec carte.
5. Thiel a étudié les contributions pour droit de pâturage, *Klio*, XX, 1926, p. 54 s.
6. *S. G. D. I.*, IV, p. 879, n. 60; date établie par Wilhelm, *Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 237; cf. Busolt, *Gr. Staatskunde*, I, p. 459, note 1.
7. Les textes de la loi d'Apellias, du décret de Mausole (*S. G. D. I.*, 5687) et du règlement cultuel d'Apollon et d'Asklépios (*S. G. D. I.*, IV, p. 882-84, n. 61, 62) ne sont pas publiés en fac-similé.

2. Inscription topographique ; *S. G. D. I.*, 5690 *a* ; fac-similé : Bechtel, *Inschr. d. ion. Dial.*, *Götting. Abh.*, XXXIV, 1887, n. 201, Taf. 4. Date un peu avant celle du n. 202 (360 environ), c'est-à-dire vers 365.

3. Fragment de décret honorifique ; *S. G. D. I.*, 5688 ; fac-similé : Bechtel, *op. cit.*, n. 203, Taf. 5. Date, environ celle du n. 202, c'est-à-dire vers 360.

4. Loi d'amnistie, conservée en fragments de deux exemplaires, chacun avec fac-similé : (*a*) à Erythrées, 20 lignes, *Jahreshefte*, XIII, 1910, *Beibl.*, 25, fig. 2 (= *S. G. D. I.*, IV, p. 884, n. 63) ; (*b*) à Chios, 13 lignes, Ἀρχ.Δελτ., 1927-28, Παραρτ., 22 ; identité de leur contenu démontrée par Wilhelm, Ἑλληνικά IV, 1931, p. 15 s. Date, vers 350.

5. Traité avec Hermias ; Michel, *Rec.* 12 ; *S. G. D. I.*, 5689 ; fac-similé : *I. B. M.*, 1017. Date, avant 342.

6. Règlement du culte des Kyrbantes ; *S. G. D. I.*, IV, p. 885, n. 64 ; fac-similé : *Jahreshefte*, XIII, 1910, *Beibl.*, 29, fig. 3. Date, vers 325.

7. Fragment de règlement rituel ; *S. G. D. I.*, IV, p. 887, n. 65 ; fac-similé : *Jahreshefte*, XIII, 1910, *Beibl.*, 32, fig. 4. Date, après 325.

Pour faciliter la comparaison, relevons les traits saillants de quelques-uns de nos caractères (lignes indiquées par les chiffres). Les vingt-et-un E ont la barre du milieu plus courte que les autres, avec trois exceptions : 1 (une), 5, 18 (une). Les six M ont les jambages extérieurs d'égale longueur, sauf en deux exemplaires (1, 5) où celui de droite est plus court que celui de gauche. Dans les douze N les jambages sont verticaux, le second plus court que le premier, mais en trois cas (5, 10, 19) l'un des jambages est légèrement incliné à droite. Les angles des huit Σ ne sont très ouverts que dans deux exemplaires (1, 18). Aucun des six Υ ne ressemble à V ; la tige en est partout bien marquée.

A part les exceptions signalées, tous ces traits se trouvent et d'autres ressemblances avec notre graphie se remarquent dans les fac-similés des numéros 2, 3, 4, 5 ci-dessus, c'est-à-dire dans des inscriptions d'environ 360 à 350. Notons aussi que dans le numéro 2, ainsi que dans les documents à peu près contemporains d'Apellias et de Mausole, l'E et l'O s'emploient comme diphthongues. Le résultat de notre enquête est donc de faire placer notre texte auprès des numéros 2-5, soit vers 360-350 av. J.-C.

Conclusions. — La traduction et la date proposées entraînent, si elles sont exactes, à modifier l'histoire de ce monument telle

que les éditeurs l'ont tracée. Ce n'est pas une « loi d'Erythrées », mais un règlement décrété par les Péproiens, dont le magistrat éponyme, chef des « gardiens des marécages », n'exerçait probablement aucune fonction dans cette ville. Celle-ci ne l'a donc point remplacé comme éponyme, selon l'hypothèse des éditeurs, par le ἱεροποιός que l'on connaît aux IVe et IIIe siècles[1]. Voilà des conclusions négatives ; en formuler de positives est une tâche bien autrement difficile.

D'abord, que sont ces Péproiens, et ont-ils fait partie de la ville d'Erythrées ? Ces questions ne peuvent se trancher de façon définitive, car la pauvreté de notre documentation laisse l'organisation des villes ioniennes, sauf celle d'Éphèse, dans une obscurité presque totale[2]. Voyons quelques noms de villes ou de tribus analogues à celui de Πεπρώϊοι. Les citoyens de cinq villes voisines d'Erythrées s'appelaient Πολιχναῖοι, Σιδούσιοι, Βουθειῆς, Ἐλαιούσιοι, Πτελεούσιοι[3] ; à Éphèse trois tribus parmi les cinq de la ville s'appelaient Βεμβεινᾶιοι (ou Βενναῖοι), Καρηνᾶιοι, Τήϊοι[4]. Mais ce dernier nom était porté aussi par les citoyens de Téos ; cet exemple suffit seul à démontrer que malgré leur nom à tournure ethnique les Πεπρώϊοι ne peuvent être classés sûrement ni parmi les divisions de ville, φυλαί, φρατρίαι, συγγένειαι, πάτραι, γένη, ni parmi les groupes politiques plus ou moins indépendants tels que πολίχνια, κῶμαι, κατοικίαι. La signification de tous ces termes collectifs semble d'ailleurs avoir varié selon les localités ; parfois même, par un changement volontaire, des φυλαί prenaient le titre nouveau de συγγένειαι[5]. Ainsi le nom des Πεπρώϊοι[6] ne sert nullement à indiquer s'ils étaient tribu ou phratrie d'Erythrées, ou bien s'ils habitaient un village hors du territoire érythréen.

La seconde de ces hypothèses paraît toutefois la plus vraisemblable parce que notre décret se trouve daté par un magistrat dont le titre est inconnu à Erythrées ; si les Πεπρώϊοι en eussent

---

1. Cet éponyme est connu notamment par *S. G. D. I.*, IV, p. 882, n. 61 (IVe siècle), et Michel, *Rec.* 503 (IIIe s.).

2. A propos de Téos, la pénurie des renseignements sur ce sujet est soulignée par Y. Béquignon, *R. arch.*, 1928, I, p. 195 s.

3. *I. G.*, II², 196, III, 28-31 ; pour ce texte dans sa dernière forme, v. Tod., *Gr. Hist. Inscr.* (1933), 38.

4. P. W., *R. Enc.*, V, 2798.

5. Michel, *Rec.*, 476, 8-9 (Olymos) : τῶν τριῶν πρότερον μὲν φυλῶν καλουμένων, νῦν δὲ συνγενειῶν.

6. La terminaison est ionienne ; cf. ἐπιθώϊος (Chios), *S. G. D. I.*, IV, p. 874, n. 50 *b*, 6-7. Le nom rappelle ceux des Παρπάριοι ou Παρπαριῶται (cf. Strab. 607 : Περπερηνή) et des Πεπαρήθιοι ; Tod., *op. cit.*, index I.

été partie constituante, il faut croire que, pour dater leurs décrets, ils auraient nommé le ἱεροποιός éponyme de la ville. Du fait qu'ils prennent pour éponyme le « gardien des marécages » nous nous les figurons habitant une bourgade non sujette de la ville voisine, bourgade dont l'industrie principale était l'élevage et où ces contrôleurs du pâturage auraient tenu le premier rang.

Dans les ténèbres qui cachent les origines de notre texte il y a pourtant deux faibles lueurs dont l'une en éclaire le fond historique. Le règlement fut évidemment décrété pendant la domination de la démocratie dans la péninsule d'Erythrées ; les éditeurs disent avec raison (p. 198) : « Les interdictions qu'on y trouve marquent les progrès de la démocratie. » Il paraît donc devoir être compté parmi les rares vestiges de l'époque vers 355-345 où la ville maintenait dans son sein et aux alentours le régime démocratique et s'assurait le concours du dynaste Hermias pour la lutte commune contre le « grand roi »[1]. L'utilité publique de la gravure de l'inscription est également facile à entrevoir. Comme la stèle de Poiessa signalée par Haussoullier et ses collaborateurs[2], la pierre du Louvre dut être à la fois tableau d'affichage et borne[3], sans doute l'une de celles qui marquaient les limites des marécages. Les passants ne pouvaient se méprendre sur l'esprit de l'annonce qui dit clairement : « Pâturages gardés ! Défense d'y faire paître le bétail sans la permission des gardiens autorisés conformément à la loi ! ».

W. H. Buckler.

---

1. Cf. J. Keil, *Jahreshefte*, XIII, 1910, *Beibl.*, 26 s.
2. Dareste, Haussoullier, Reinach, *Rec. inscr. jurid. gr.*, I, p. 254.
3. Les dimensions de la section horizontale, 0 m. 40 × 0 m. 45, sont celles d'une borne solide.

NOTES ET DISCUSSIONS

Hans Drexler, *Plautinische Akzentstudien*; I Band VIII-247 pp. II B. VIII-375 pp., Registerband 71 pp. in-8° ; Breslau, M. & H. Marcus, 1932-1933.

1. L'intention de M. Drexler était de fournir de nouveaux matériaux pour la question de la nature de l'accent latin (II 349, 1). Il espérait les trouver en analysant le rapport qui existe entre l'ictus et l'accent dans les vers de Plaute et de Térence. Aussi est-ce à l'étude de ce rapport qu'est consacré son ouvrage.

La question de l'ictus et de l'accent a été discutée à plusieurs reprises, dernièrement dans le grand livre de M. Ed. Fraenkel *Iktus und Akzent im latein. Sprechvers*, 1928. La manière de voir de M. D. concorde en général avec l'opinion de M. Fraenkel, c'est pourquoi il s'est dispensé de présenter l'état actuel de nos connaissances en cette matière, en renvoyant le lecteur au livre de M. Fraenkel (I 2). Il est une chose au moins qu'il devait pourtant énoncer expressément : c'est ce qu'il entend par les mots *accent* et *ictus*, et ce qu'il considère comme évident dans la question discutée.

Quand on parle du rapport entre l'ictus et l'accent, il y a à fixer la place et la qualité de ces deux éléments. En ce qui concerne l'accent, sa place est considérée comme connue (I 4 ; 3 n. 1) : il faut en tirer cette conclusion que M. D. parle de l'accent régularisé suivant la loi de la pénultième. La qualité de l'accent est à retrouver (II 349, 1). Quant à l'ictus, on en cherche en vain la définition dans le livre de M. D. On lit dans la note de la p. 3 du premier volume qu'un véritable ictus n'est que celui qui ne peut pas s'expliquer comme l'accent du mot ou de la phrase. L'ictus est donc ce qui caractérise le temps fort d'un pied, en l'opposant au temps faible. Pour M. D. ce doit être un élément dynamique, car il ajoute que, si la caractéristique du temps fort n'était qu'un élément musical, elle ne mériterait pas le nom d'ictus (II 349-350. C'est de la même manière que M. Schmitt définit l'ictus dans sa brochure *Probe eines Wörterbuchs der sprachwissenschaftlichen Terminologie*, 1933, p. 40, en renvoyant à l'ouvrage de M. D. : l'ictus est un renforcement dynamique

« dynamische Hervorhebung » du temps fort du pied en tant qu'il n'est pas identique avec l'accent du mot, d'un groupe des mots, ou de la phrase). La place de l'ictus est déterminée par la métrique.

En remplaçant le terme *ictus* par ce qu'il signifie dans le livre de M. D., nous pouvons réduire la question principale à la forme suivante : quel est le rapport entre le temps fort du pied et l'accent ? Si nous pouvions montrer que toute syllabe forte, au point de vue métrique, portait l'accent, et que, au contraire, toute syllabe faible restait inaccentuée — nous y trouverions la preuve d'un rapport étroit qui liait le rythme des vers latins avec l'accent.

Cette constatation, il faut le souligner dès l'abord, ne permettrait pas encore de conclure, quelle était la nature de l'accent latin. L'auteur l'a indiqué lui-même (II 349-350) : on peut supposer que l'accent, de même que le temps fort du pied, était caractérisé par l'élévation musicale de la voix ; ou bien, si l'accent n'était pas de la même nature que ce qui caractérisait le temps fort, le temps fort pourrait attirer l'accent. Il est vrai que M. D. cite ces suppositions pour les rejeter comme invraisemblables.

Sans doute, si on pouvait identifier les syllabes fortes au point de vue métrique avec les syllabes accentuées, on pourrait affirmer que le rythme des vers latins est fondé sur l'accent. La nature de cet accent serait naturellement encore à déterminer ; nous reviendrons plus loin sur cette question. Nous examinerons d'abord les arguments que présente M. D. pour prouver que le temps fort du pied comportait toujours une syllabe accentuée et que les syllabes accentuées ne pouvaient pas se trouver au temps faible. C'est à ce problème que sont consacrés les trois volumes du travail de M. Drexler.

2. Du premier coup d'œil il devient évident qu'il y a discordance dans les textes en question entre l'accent du mot, conforme à la loi de la pénultième, et les temps forts du pied : le temps fort peut être rempli par une syllabe normalement inaccentuée ; parfois, tout un mot peut se trouver dans la place faible au point de vue rythmique ; d'autre part, un mot long peut contenir deux ou même trois syllabes formant les temps forts. Pour expliquer cette discordance, M. D. pose l'hypothèse que, si l'ictus ne concorde pas avec l'accent du mot, il peut concorder avec l'accent de la phrase (I 3). M. D. suit ainsi la théorie de Skutsch (*Forschungen* I p. 147, v. Drexler I 2-3) et de M. Ed. Fraenkel.

Il est à remarquer que, si on nie la valabilité des lois de l'accent du mot dans les considérations sur l'ictus des vers, on perd

en même temps le support que peuvent nous fournir les grammairiens latins. Nous savons d'après la tradition antique quelle était en latin l'accentuation des mots, mais nous ne possédons à peu près aucun témoignage sur l'accent de la phrase. On pourrait peut-être tirer certaines indications des textes des grammairiens, qu'a relevés M. D. dans le résumé de sa thèse inaugurale, parue dans Glotta 13 (1924), p. 42-64, sous le titre *Plautinische Beobachtungen zum lateinischen Akzent* (v. surtout p. 57 et 59). Mais ces textes n'ont pas grande importance et, dans son ouvrage principal, M. D. les passe sous silence. Nos conclusions dans cette matière sont par conséquent fondées principalement sur l'analyse immédiate des textes métriques. L'unique méthode possible est dans ce cas celle de l'étude syntactique ; la syntaxe, seule, peut nous renseigner sur l'accent de la phrase (cf. I 4 ; 31 ; 147 ; II 82 etc.).

M. D. a posé, comme point de départ de son étude, l'hypothèse que voici : si les différences de l'ictus restent en rapport avec certaines différences de la structure syntactique, l'ictus doit être de nature linguistique, c'est-à-dire, il doit être identique avec l'accent, ou du moins il doit refléter cet accent (I 3) ; il s'agit, naturellement, de l'accent de la phrase.

Le principe de l'explication de l'ictus par l'accent du groupe a été déjà appliqué plus d'une fois aux faits latins ; il suffit de rappeler ici les travaux de M. Lindsay, notamment son *Early Latin Verse*, que cite M. D. p. ex. II 55, 1. Ce n'est donc pas la méthode de recherches qui prête ici à discussion. On pourrait même indiquer que la méthode de M. D. est plus sûre et plus scientifique que ne l'était la méthode de M. Fraenkel, qui s'occupait uniquement des cas où l'ictus tombait à la fin du mot. Pour M. D. le point de départ de son analyse est un groupe de mots défini, p. ex. le groupe formé par l'adjectif possessif *meus*, *tuus*, *suus* avec le substantif. Il a donc à rechercher les conditions syntactiques qui déterminent l'emploi de telle ou telle partie du groupe dans le temps fort du pied. Malheureusement, en appliquant cette méthode, on n'arrive pas à épuiser la question, même dans un ouvrage aussi volumineux que celui de M. D. Dans le premier tome on a examiné les groupes formés par l'adjectif possessif et le substantif (I 26-121), et les groupes contenant un verbe de structure iambique (I 122-247) ; dans le deuxième tome — les cas où se rencontrent deux monosyllabes (II 5-134), et les groupes à pronom *ego* (II 135-291).

3. Le défaut principal du travail de M. D. consiste en ce qu'il n'explique pas ce qu'il entend par groupe. Ses recherches

sont entièrement fondées sur la notion de groupe syntactique, et pourtant on en cherche en vain la définition. Ce défaut se fait sentir d'autant plus, que M. D. en donnant la critique de l'ouvrage de M. Fraenkel lui fait justement le reproche de ne pas avoir défini la notion de « Wortbild » (I 22) — la notion qui correspond, à ce qu'il paraît, au « groupe » de M. D. Nous lisons dans ce passage de la critique qu'il faut définir les membres d'un groupe en se servant des catégories grammaticales les plus simples : le substantif et l'attribut, le verbe et le sujet ou le complément, le verbe ou l'adjectif et l'adverbe, etc. Or, M. D. n'applique pas une définition pareille au cours de son étude.

Ce défaut ne se fait pas sentir au commencement de l'ouvrage, car, comme l'a justement remarqué M. D. (I 27), le rapport syntactique réciproque du substantif et de l'adjectif possessif est dans les cas examinés toujours le même : toujours également étroit (cf. I 178). Mais, déjà à la p. 31 du volume I, il y a la question des emplois du substantif et de l'adjectif formant un groupe, et des emplois où les mêmes mots ne font pas un groupe. Ce qui fait des deux mots un groupe, c'est qu'ils doivent être étroitement liés l'un avec l'autre, et qu'ils ne doivent pas entrer dans d'autres groupes syntactiques dans la même phrase : « allein aufeinander angewiesen » (I 31 ; I 127). Cette définition, qui ne permet pas de préciser les détails, est visiblement insuffisante. Aussi, les difficultés qui en sont les conséquences, apparaissent mainte fois au cours des recherches. Lorsque p. ex., dans la 2e partie du 1er volume, sont analysés les groupes renfermant une forme verbale, à chaque instant on est dans l'incertitude : est-ce un groupe ou non ? A la p. 127 nous rencontrons la remarque qu'il est impossible de tracer une limite exacte entre un groupe réel et accidentel, cf. p. 128 ; la notion du groupe « dans un sens plus large » est introduite à la p. 135 avec le renvoi à la p. 127. On a insisté sur la valeur syntactique du groupe à la p. I 147 et III 64, sans pourtant préciser les conditions où les mots peuvent être considérés comme membres du groupe. Jusqu'à quel point la notion du groupe syntactique est obscure, on le voit surtout d'un passage du vol. I, p. 178 : M. D. y a souligné que chaque membre d'une proposition entre en relations syntactiques avec tous les autres membres : il s'agit donc seulement de décider quels mots, dans l'intérieur d'une phrase, sont liés le plus étroitement. La solution de cette question n'est pas toujours possible. Je ne vois pas, par conséquent, dans quelles limites la notion de groupe syntactique serait plus claire que celle de « Wortbild » de M. Fraenkel, que condamne M. D. Le sens de la phrase, donc

un élément de caractère accidentel, y joue un rôle principal. Des faits relevés par M. D. on pourrait conclure que le groupe syntactique ne comporte pas une définition purement grammaticale, indépendante du sens de la phrase (cf. II 343). Si c'est en effet le cas, une grande partie des matériaux de M. D. ne se prête pas à une analyse scientifique : on peut parler d'un groupe syntactique si on ne considère que certains mots concrets (les groupes renfermant l'adjectif possessif, les groupes à pronom *ego*), mais il est illicite d'appliquer la même méthode aux notions purement métriques, comme les verbes de structure ïambique ou les monosyllabes.

4. Dès le commencement de son travail M. D. introduit « la loi de l'accentuation crétique ». Cette loi est formulée d'une manière précise à la p. 10 du vol. I : mots crétiques et dactyliques doivent avoir l'accentuation crétique ; c'est-à-dire, un mot comme *omnibus* ne peut apparaître dans le vers que sous la forme *ómnibús*. En remplaçant dans cette hypothèse la notion de l'accent par son corrélatif métrique, on arrive à la conclusion que les mots de structure crétique ne peuvent pas subir l'abrégement ïambique. — Le principe de l'accentuation crétique sert à M. D. à expliquer les discordances entre l'ictus et l'accent des mots à chaque page de son travail ; c'est un des résultats qu'il considère les plus évidents. Il faut donc préciser sur quoi est fondée cette hypothèse.

M. D. prend pour base les lois qui définissent la structure des anapestes dans les vers ïambiques (« zerrissene Anapäst »). La première brève de l'anapeste, ou les deux brèves, ne peuvent pas, on le sait, être remplies par la partie finale d'un mot long. Or, si un mot comme *omnibus* était employé avec sa valeur métrique dactylique, un anapeste de structure défendue devrait apparaître : *ómnibus*⏑–, ou *omnĭbŭs*⏑⏑–. Il s'en suit que les mots comme *omnibus* ne peuvent entrer dans les vers ïambo-trochaïques que dans la forme crétique : *ómnibús*. Cette observation permet à M. D. de constater l'existence d'un accent accessoire à la fin des mots de structure crétique.

Que les mots de structure crétique peuvent être employés dans le rythme ïambique-trochaïque uniquement sous leur forme crétique, c'est une chose bien connue, voir p. ex. Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 46. Il me semble pourtant que cette restriction ne permet de tirer aucune conclusion pour ce qui concerne l'accent d'un mot crétique. Il faut mettre en évidence que la loi de la structure des anapestes est valable non seulement pour les vers latins, mais, au même degré, pour les vers grecs, v. Havet,

Métrique gr. et lat. 6, (1924), § 255 ; Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 90. Qui veut donner l'explication linguistique à cette particularité métrique, doit la chercher dans ce qu'il y a de commun entre le grec et le latin. Or, si l'emploi crétique des mots comme *ómnibûs* pourrait être en accord avec les règles de l'accentuation latine, il ne peut pas concorder avec l'accent grec. Si on ajoute encore que l'accent crétique n'explique pas l'interdiction des anapestes du type *ádde gradûm*, comme l'a remarqué M. D. lui-même (I 10, 2), on conclura que la structure des anapestes ne peut pas suffire pour justifier l'hypothèse de l'accent crétique.

Il y a encore une objection : si M. D. suppose que les mots crétiques ne peuvent pas subir, dans leur syllabe finale, l'abrégement ïambique, il doit expliquer les faits qui prouvent le contraire. Déjà Skutsch a indiqué la possibilité de l'abrégement ïambique dans les mots de structure métrique crétique (Γέρας, p. 108 et s., v. Leo, *Plaut Forsch.*[2] p. 318, 2) ; M. Lindsay cite plusieurs exemples de ce changement (*Early Lat. Verse*, p. 40 et s.) ; il suffit de rappeler ici les formes qui dans leur isolement ne pouvaient pas subir l'influence de l'analogie, comme *commŏdă* « prête-moi » (Catulle 10, 26), qui s'oppose à *amābō* « je t'en prie » (Catulle 32, 1). Ces faits sont d'autant plus significatifs que dans les mots de structure anapestique l'abrégement ïambique ne se rencontre pas, v. Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 46, 1 : il n'y a pas de formes comme **sĭmŭlă* à côté de *commŏdă* ; il n'y a pas de **ăbĕrŏ* à côté de *dīxĕrŏ*. On est tenté par conséquent d'expliquer la différence dans le traitement des mots crétiques et les mots anapestiques par la tendance à introduire les formes à rythme binaire, tendance, dont a parlé M. Niedermann, *Mélanges de Saussure*, p. 43-57, et, après lui, M. Burger, *Études de Phonétique et de Morphologie Latines*, p. 1-81.

Ainsi le principe de l'accentuation crétique des mots de structure crétique ne peut pas passer pour prouvé.

5. Il y a encore un autre principe d'accentuation, appliqué par M. D, plusieurs fois pour rendre compte de la place de l'ictus. C'est que les groupes de mots de structure anapestique doivent avoir l'accent anapestique. Il est difficile de préciser ce qu'il faut comprendre sous cette formule. On a parlé de l'accent anapestique descendant (◡◡-) à la p. 39 du 1er vol. ; de même à la p. 51 est cité « fallend-anapästisches Betonungsgesetz anapästischer Gruppen ». En appliquant la même loi aux groupes spondaïques, M. D. parle du rythme descendant des groupes spondaïques (II 5). — D'autre part, le type *quid agís*, dont le rythme est montant, n'est pas non plus considéré comme contredisant la

règle de l'accentuation anapestique, propre à tous les groupes de cette structure rythmique (I 136 ; I 146). Les deux cas (les types *quíd agis* et *quid agís*) doivent par conséquent représenter, d'après M. D., un type unique d'accentuation.

Quoi qu'il en soit, M. D. considère l'accent initial des groupes anapestiques comme normal ; c'est ce qui apparaît dans l'emploi de ces groupes, indépendant par rapport aux autres membres de la phrase. Ce principe est naturellement en accord avec l'accentuation réglée d'après la loi de la pénultième. Dans les groupes syntactiques analysés par M. D. l'ictus tombe en effet, dans la majorité des cas, sur la syllabe initiale : les types normaux sont : *méam rem* (I 38 ; cf. I 27), *quíd agis* (I 126), *négat quis* (I 229 et s.), *ád me* (II 12).

Il reste pourtant encore un nombre considérable des cas qui présentent l'accentuation différente. Les groupes comme *meam rém*, *quid agís* se rencontrent assez souvent. Tous ces cas sont considérés dans l'ensemble comme exemples de l'accentuation « inverse », conditionnée par l'influence syntactique des mots qui précèdent ou qui suivent (I 36 ; « konjunkte Betonung »). Mais les conditions dans lesquelles cette accentuation inverse est légitime ne sont pas connues : M. D. l'avoue lui-même ; on ne sait pas non plus si ces conditions sont de nature linguistique (I 56 ; II 19. J'ai déjà indiqué que pour M. D. ces cas ne sont pas de simples exceptions qu'on pourrait négliger, v. I 136).

Un détail encore mérite d'être relevé : c'est la question de savoir ce qu'on peut considérer comme l'élément rythmique fort dans le cas où une syllabe longue est remplacée par deux brèves. On peut se demander si c'est seulement la première des brèves qui est en quelque sorte renforcée, ou bien si ce sont les deux brèves considérées comme un ensemble. Du point de vue strictement métrique, l'élément fort du rythme est formé dans ce cas par l'ensemble des deux syllabes, non pas par la première prise isolément. Ainsi, p. ex., dans le groupe *quíd agis* deux syllabes : *quĭd* et *ă-* font ensemble le temps fort. Les considérations de rythme ne permettent pas de parler de l'accent sur *quid* ; y avait-il un renforcement expiratoire sur *quid* ou non, y avait-il en général une différence d'accent entre *quid* et *a-*, c'est ce que nous ne pouvons pas juger d'après les données que nous apportent les grammairiens anciens. Ainsi la théorie de M. D. peut être présentée dans la formule suivante : dans les mots ou dans les groupes de structure rythmique anapestique, ce sont les deux premières syllabes ensemble, ou seule la dernière syllabe qui peuvent remplir le temps fort d'un

pied ; au contraire, les deux dernières syllabes — l'une brève, l'autre longue, — ne peuvent pas ensemble former le temps fort. Il s'agit maintenant de déterminer quel est le rapport entre l'accent et la formule métrique proposée ci-dessus. La question ne comporte naturellement pas une solution définitive. Il est impossible pourtant de séparer l'observation de M. D. de la règle que les mots anapestiques ne subissent pas l'abrégement ïambique. Car ce n'est que dans le cas de l'abrégement ïambique que le groupe formé d'une syllabe brève et une syllabe longue peut remplir un seul temps fort. Or, nous avons déjà indiqué que l'absence de l'abrégement ïambique dans les mots de structure anapestique reste en rapport avec le rythme quantitatif propre au latin : c'est un des résultats de la tendance à introduire le rythme binaire (v. p. 304). Nous pouvons de cette manière réduire les observations de M. D. aux faits purement rythmiques. Sa loi de l'accentuation anapestique de groupes anapestiques peut s'expliquer par les particularités du rythme latin, sans recourir à l'influence de l'accent.

6. Au chapitre III du 2e vol., M. D. tente de justifier encore un principe d'accentuation ; il affirme que les groupes ïambiques composés des deux monosyllabes ont l'accent sur la première syllabe : ainsi, p. ex., un groupe comme *quid est* a l'accent sur *quid* (p. 54-134, cf. p. 82). Nous pouvons nous dispenser cette fois d'une analyse détaillée, car le nombre d'exemples qu'a allégués M. D. pour prouver son hypothèse ne permet de tirer aucune conclusion : l'ictus tombe sur la première syllabe 59 fois, sur la deuxième 49 fois, v. les matériaux de la p. 80 et s. Encore, les groupes dont on fait la comparaison ne sont pas homogènes au point de vue syntactique : ce sont p. ex. les formules *quid est*, *mea est*, *sat est*, *ubi est* etc.

7. La question de l'abrégement ïambique a été touchée par M. D. à plusieurs reprises — c'était inévitable dans ce genre d'études — quoique M. D. souligne avec raison que ce n'est pas l'objet propre de son travail (I 244). On s'accordera également avec M. D. pour reconnaître que le problème de l'abrégement ïambique mérite d'être présenté dans son ensemble dans un travail monographique (I 242, 1) ; on pourrait seulement ajouter que les matériaux pour une pareille étude sont déjà pour une grande partie ramassés dans l'ouvrage de A. Brenot : *Les mots et groupes ïambiques réduits dans le théatre latin*, Paris, 1923.

En ce qui concerne la nature de cet abrégement, M. D. le considère comme un changement phonétique ; il rejette avec raison les tentatives d'expliquer ce phénomène comme une parti-

cularité purement métrique (II 350, 1). La cause du changement consiste pour M. D. dans l'accent (II 90), qui est un accent expiratoire (II 350) ; il ne juge pas nécessaire d'apporter les preuves de cette théorie qui est pour lui évidente. Voici comment M. D. se représente l'action abrégeante de l'accent.

Il prétend d'abord qu'il y a une différence entre l'abrégement ïambique au temps fort du pied et l'abrégement au temps faible : au temps faible, le changement ne subit aucune restriction, ainsi il peut s'opérer même sur deux monosyllabes qui ne forment ensemble aucun groupe syntactique. Nous y rencontrons en effet une préposition et un pronom (*per hănc* Cist. 338), une conjonction et un pronom (*et ĭd gratum* Andr. 42), etc. Au contraire, au temps fort, de pareils groupes n'existent pas : deux monosyllabes doivent dans cette position être intimement liés, voir I 241, II 125 etc. Cette observation n'est pas exacte. Il est vrai qu'on peut citer un nombre considérable d'exemples qui confirment l'assertion (II 126-128), mais il y a également plusieurs cas qui ne permettent pas une pareille interprétation. M. D. analyse ces exemples aberrants aux pages 93-112 du IIe vol. (p. ex. Merc. 265 : *verum ád hoc exémplum*), et, dans la majorité des cas, il ne trouve pas la cause de cette accentuation (p. ex. II 94 ; 104 ; 106 etc.). On peut accorder à M. D. que les groupes « fortuits » des deux monosyllabes, subissant l'abrégement ïambique, sont plus rares au temps fort qu'au temps faible, mais ce n'est pas encore une preuve suffisante pour l'hypothèse de M. D. Par conséquent, M. D. n'a pas démontré que les conditions de l'abrégement ïambique dépendent de la place du groupe dans le pied.

Donc, pour M. D., l'abrégement ïambique doit toujours être un résultat de l'accent. Lorsque deux monosyllabes formant un groupe iambique se trouvent dans le temps fort, l'accent du premier monosyllabe, concordant avec l'ictus, produit l'abrégement du second. Pour que le premier des monosyllabes puisse porter l'accent, il est nécessaire que les deux mots forment un groupe syntactique, c'est-à-dire, qu'ils possèdent dans leur ensemble un seul accent. Si les monosyllabes ne forment pas un groupe syntactique, le premier ne porte pas l'accent et par conséquent ne peut pas provoquer l'abrégement du second. Dans ce cas-là c'est le mot qui suit les monosyllabes qui cause l'abrégement ; c'est pourquoi les monosyllabes qui ne forment pas un groupe syntactique ne peuvent être employés qu'au temps faible ; la cause de l'abrégement est alors l'accent du temps fort suivant. Ainsi, p. ex., dans le vers de Plaute Cist. 338 : *per hănc cúram*,

l'abrégement du mot *hănc* dépend de l'accent du mot *cūram*.

L'hypothèse de M. D. n'est pas invraisemblable en elle-même. Mais comme il n'est pas certain que l'abrégement iambique soit provoqué par l'accent, et d'autre part, comme M. D. n'a pas prouvé que les conditions de l'abrégement sont différentes au temps fort et au temps faible, nous nous voyons obligés de considérer son hypothèse comme un pur jeu d'esprit, très intéressant, il est vrai, mais dont la démonstration n'a pas été fournie.

L'influence de l'accent sur l'abrégement d'une syllabe — suivante ou précédente — est définie par M. D. d'un terme métaphorique : les deux syllabes se trouvent sous une même « ombre d'accent », Akzentschatten (voir p. ex. I 241 ; II 83 etc.). Cette ombre peut venir jusqu'à la troisième syllabe en avant (II 344) : dans le cas de l'abrégement iambique dans le temps fort, l'ombre de l'accent de la première brève atteint la syllabe qui se trouve au temps faible suivant, provoquant l'abrégement de la syllabe longue intermédiaire. Ce phénomène reste en rapport avec le fait que certaines syllabes à l'époque de Plaute peuvent exiger que l'accent tombe sur ces syllabes — c'est ainsi que s'exprime M. D. II 345. Si c'est la troisième syllabe (à partir de la fin du mot) qui exigeait l'accent, et si d'autre part l'avant-dernière syllabe était longue, cette longue devait subir l'abrégement et l'accent devenait conforme à la loi de la pénultième. — Il est clair qu'avant d'accepter ces hypothèses il faudrait en trouver les preuves, que M. D. n'a pas apportées.

Si l'explication qu'a donnée M. D. n'a pas de force probante, son travail peut pourtant, il faut l'avouer, être fructueux. Car M. D. insiste avec raison sur la nécessité d'analyser en même temps les cas où l'abrégement s'est produit et ceux où, dans les conditions semblables, la longue subsiste (I 242, 1). La comparaison de ces deux groupes de faits peut, seule, conduire à quelque résultat. Cette comparaison n'est pas faite jusqu'à présent. Voilà un champ nouveau de recherches.

8. M. D. procède d'une méthode simple et claire : il présente les matériaux d'un certain type de groupes de mots, en indique les exemples qu'il juge réguliers, c'est-à-dire conformes à une des lois d'accentuation qu'il a proposées, et, enfin, il tente d'expliquer les cas qui échappent à la norme. L'explication de ces exceptions consiste en ce que M. D. cherche une différence syntactique entre les cas réguliers et les cas aberrants. En général, c'est par l'influence des autres éléments de la phrase (ou du vers) sur le groupe en question, que s'explique le changement de l'ac-

centuation (« konjunkte Betonung », I 116). Dans les cas où la dépendance du groupe par rapport à autres mots n'est pas visible, on suppose une influence analogique des constructions syntactiques semblables, mais d'une structure rythmique différente (I 33 ; I 33, 2). Tous ces procédés ne soulèvent pas de graves objections ; c'est le principe d'explication des cas considérés comme réguliers qui ne satisfait pas. Les matériaux exposés d'une manière systématique seront sans doute utiles pour notre connnaissance de Plaute. M. D. en a tiré lui-même certaines conclusions. Ainsi p. ex. l'analyse des groupes de mots a conduit à la constatation que, dans le cas d'une liaison intime entre un monosyllabe et un mot ïambique, l'hiatus peut apparaître entre ces mots ; au contraire, lorsque ces mots ne font pas un groupe syntactique, la synalèphe est de règle (II 294). Nous pouvons ajouter que cette remarque trouve confirmation dans l'emploi de la conjonction *-que* dans l'hexamètre latin : *-que* apparaît souvent dans la coupe en subissant la synalèphe avec le commencement du second membre du vers, ainsi p. ex. Verg. G. 2,414 :

Caeditur, incultiqu(e) exercet cura salicti.

On pourrait donc présenter l'observation de M. D. sous la formule que voici : la synalèphe n'est pas une marque de liaison syntactique des mots entre lesquels elle apparaît.

9. Il s'agit maintenant de déterminer ce que M. D. a apporté de réellement nouveau par ses études. Nous ne pouvons pas considérer comme démontrée aucune de ses grandes lois, concernant l'ictus et l'accent. Ni la loi de l'accentuation des mots et groupes crétiques, ni celle de l'accentuation des anapestes et spondées, ne sont définitivement prouvées. La faute principale de l'auteur consiste en ce que M. D. tire les mêmes conclusions des observations faites sur certains groupes syntactiques exactement définis, et observations faites sur les groupes dont la structure métrique seulement est la même. Ainsi quand M. D. affirme que, dans le rythme ïambo-trochaïque l'emploi des groupes du type *rem tuam* est normal sous la forme d'un crétique, il a raison. Mais il n'a pas le droit de généraliser cette observation sur tous les groupes de mots de la même structure rythmique, sans en analyser les détails de structure syntactique, comme il le fait à la p. 39 du 1er vol. (« l'adjectif possessif n'a été choisi que *exempli gratia* ».) Ce sont par conséquent les chapitres qui traitent des groupes exactement définis qui auront une valeur durable : le chap. I du 1er vol., sur l'adjectif possessif *meus*, *tuus*, *suus* groupé avec un substantif,

et le ch. IV du IIe vol., sur les groupes à pronom *ego*. Ces chapitres apportent en effet plusieurs observations nouvelles concernant l'ordre des mots dans l'intérieur d'un vers. Au contraire là où M. D. introduit la notion d'un groupe syntactique, dont la définition n'est pas bien déterminée, les résultats sont beaucoup plus douteux.

En ce qui concerne la nature de l'ictus, il faut d'abord regarder quels arguments apporte M. D. pour prouver l'identité de l'ictus et de l'accent. Cette question se pose naturellement à chaque pas, au cours de l'interprétation des vers que l'on cite ; pour nous les passages qui ont de la valeur sont surtout ceux où l'on fait l'abstraction d'un texte concret ; où l'on donne une règle générale. Dans l'index (III 3), M. D. fait rappeler deux passages pareils. Le premier est à la p. 129 du IIe vol. : M. D. y voit la confirmation de l'identité de l'ictus et de l'accent dans la différence de la structure du temps fort et du temps faible ; l'abrégement ïambique dans le temps fort serait soumis aux restrictions qui n'ont pas de valeur pour le temps faible. Nous avons déjà indiqué (v. p. 307), que cette observation ne se justifie pas. — L'autre passage (II 138) concerne les exemples de l'alternance *quíd ego núnc* au commencement des vers trochaïques, et *quid núnc ego* au commencement des vers ïambiques. Dans les deux cas le pronom *ego*, en tant qu'un mot enclitique, est évité dans le temps fort. — Quoi qu'on puisse dire de cette alternance, il faut souligner que ce n'est pas un argument nouveau : M. D. lui-même cite le titre de quatre travaux où cette alternance est analysée (p. ex. Lindsay, *Early Latin Verse*, p. 18 ; 23). Nous devons donc conclure : Comme les lois de l'accentuation crétique anapestique et spondaïque ne sont pas prouvés ; que les restrictions concernant l'abrégement ïambique sont apparentes et qu'enfin M. D. ne fournit aucun autre nouvel argument pour confirmer l'identité de l'ictus et de l'accent, le travail de M. D., sur ce point-là, n'élargit pas nos connaissances positives.

Nous sommes obligés de porter le même jugement en ce qui concerne les remarques de caractère général sur la nature de l'accent latin que nous trouvons à la fin du IIe vol. (p. 343-357). M. D. y cite trois phénomènes linguistiques propres au latin qui ne s'expliquent selon lui qu'en supposant l'existence d'un accent d'intensité (II 349) : c'est la loi de *brevis brevians*, l'abrégement dans l'enclise (« Kürzung durch Tonanschluss »), et l'apocope. Ces phénomènes sont bien connus, et M. D. ne les analyse pas dans les détails. Mais il ne présente pas non plus de faits nouveaux de sa part.

Ses remarques concernant la théorie générale du rythme (II 332-337) sont très intéressantes et très instructives. Mais elles sont parfois poussées trop loin. Ainsi nous lisons à la p. 355 que l'auteur ne connaît aucune métrique où l'ictus ne joue pas de rôle ; c'est un argument pour le caractère expiratoire de l'ictus latin. Nous pouvons admettre avec M. D. qu'un certain renforcement de la voix, peut-être même concordant avec les temps forts du pied, pouvait en effet apparaître à l'époque de Plaute au cours de la récitation des vers ; du moins, rien ne contredit cette hypothèse. Mais il s'agit de déterminer quel élément linguistique constituait le *principe* du rythme des vers de Plaute. Rien n'indique que ce soit l'accent. En d'autres mots, la question se pose si l'accent expiratoire était un élément du système phonologique du latin archaïque : nous ne voyons pas la possibilité de répondre à cette question affirmativement. — On peut comparer l'état du latin de Plaute avec celui de l'allemand moderne ; en allemand, les différences de quantité sont clairement visibles ; et pourtant personne ne dira que les vers allemands ont un rythme quantitatif. Pour le rythme allemand, la quantité n'est pas un élément phonologique. Pour le rythme du latin archaïque, l'intensité ne l'était pas.

Relevons enfin un détail historique.

Au vol. II, p. 346-347, M. D. tente de rendre vraisemblable l'hypothèse que l'accent latin de l'époque de Plaute représente étape intermédiaire entre l'intensité initiale et l'accent normalisé d'après la loi de la pénultième. La preuve en est, selon M. D. la productivité de l'abrégement ïambique à cette époque : si la quantité pouvait subir le changement sous l'influence de l'accent, cet accent ne pouvait pas être entièrement dépendant de la quantité ; c'est dans les groupes syntactiques que l'accent initial pouvait se manifester encore dans ce temps-là ; de même les mots de structure procéleusmatique comme *béneuolús* (avec l'accent sur la première syllabe) reflètent l'accent initial. — Il va sans dire que cette hypothèse est fondée sur l'interprétation de l'abrégement ïambique dont la raison est pour M. D. l'accent. Nous avons montré que cette interprétation n'est pas certaine. Ici, nous pouvons rappeler un fait linguistique qui semble prouver positivement que les changements dus à ce qu'on appelle l'intensité initiale ne se produisaient plus à l'époque de Plaute.

Il est très vraisemblable que l'accent roman des mots comme *intégrum*, *tenébrae* a ses origines dans le latin de l'époque prélittéraire. M. Baehrens a montré dans son Commentaire à l'Appendix Probi (Halle, 1922, p. 9-10), que rien ne contredit l'hypothèse

de l'existence de l'accent sur la pénultième de ces mots encore à l'époque où cette syllabe était fermée, et par conséquent longue. Or nous savons que, dans les temps où agissait l'intensité initiale, l'avant-dernière syllabe des mots en question était fermée ; c'est ce que prouve la persistance de la voyelle -*ĕ*- dans une syllabe intérieure. D'autre part, la métrique de Plaute nous enseigne qu'à la fin du troisième siècle av. J.-C. ces syllabes étaient déjà ouvertes ; dans Plaute, elles ont la valeur d'une brève, v. Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 76. Donc le changement de la limite syllabique, qui s'est opéré *après* la normalisation de l'accent d'après la loi de la pénultième, est antérieur à Plaute.

10. Dans une note, M. D. s'adresse directement à ceux qui écriront le compte rendu de son ouvrage (II 349, 1). Il y souhaite que son livre puisse soulever une discussion scientifique — une discussion qui devrait remplacer « l'apologétique », appliquée jusqu'à présent. Ce compte rendu peut en effet paraître une apologie de l'interprétation dite française de l'accent latin, comme l'était également mon compte rendu du livre de M. Ed. Fraenkel (Rev. de Phil., 1929, p. 195-199). Je ne crois pas pourtant qu'il y ait de ma part un défaut de méthode. Car les matériaux qui sont à notre disposition, en ce qui concerne la grammaire latine, consistent en la tradition, représentée principalement par les grammairiens latins, et en ces données que l'on peut tirer directement des textes. Si les deux sources nous donnent un témoignage concordant, et si aucun autre fait ne contredit ce témoignage, nous pouvons considérer nos conclusions comme à peu près sûres. — Or, en matière d'accent latin, la tradition des grammairiens concorde avec les données de la métrique. L'école française accepte ce point de vue traditionnel, elle n'a pas, par conséquent, besoin d'apporter de nouvelles preuves pour confirmer sa théorie ; au contraire, qui veut démontrer le caractère expiratoire de l'accent latin, doit présenter des faits qui ne peuvent en aucune manière être conciliés avec la tradition ancienne. Ainsi il suffit de montrer que les faits allégués par M. D. et, avant lui, par M. Fraenkel *peuvent* être expliqués sans recourir à la supposition de l'accent expiratoire, pour que l'hypothèse de la nature linguistique de l'ictus des vers latins devienne de nouveau douteuse.

Jean Safarewicz.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

M. Tullius Cicero, 45 : *De Natura deorum*, edd. O. Plasberg, ed. II cur. W. Ax ; xx-240 pp. in-12°. Leipzig, B. G. Teubner, 1932.

Le texte et la préface de cette seconde édition, reproduits mécaniquement, ne diffèrent guère de la première. Mais, M. Ax a, dans un volumineux appendice (pp. 161-217) ajouté quantité de matériaux qui proviennent soit de ses propres recherches, soit des notes laissées par Plasberg. Ce supplément est destiné à compléter non seulement l'editio minor parue en 1917, mais aussi l'editio maior publiée en 1911, et que les circonstances ne permettront sans doute pas de rééditer d'ici longtemps. On sent tout le prix de ces additions : non seulement elles apportent à la critique du texte des matériaux nombreux et importants — notamment la collation d'Hadoard par Mollweide — mais elles fournissent à son exégèse un apport considérable tant au point de vue de la langue que de la pensée : on y trouve notamment signalées toutes les sources de Cicéron, autant qu'il est possible de les restituer, et tous les passages de ses imitateurs. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, l'information de M. Ax est abondante et sûre; et, sous l'apparence modeste d'un appendice, c'est un véritable commentaire qu'il a écrit.

A. Ernout.

Oskar Hezel, *Catull u. das griechische Epigramm* (Tübinger Beitr. z. Altertumswissenschaft, 16. H.): 80 pp. in-8°. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1932. Pr. 4 M. 50.

M. O. Weinrich, en 1926, avait publié une longue étude sur les distiques de Catulle; la présente en est le complément. M. Hezel l'a divisée en deux parties : l'élément grec dans Catulle (pp. 1-56); l'élément romain dans Catulle (pp. 56-69) ; une conclusion d'ensemble (Zusammenfassung, pp. 69-72), qui au reste ne forme pas un chapitre spécial, dégage les résultats auxquels l'auteur aboutit. Ce que Catulle a emprunté aux Grecs ce sont motifs d'inspirations (poèmes sur le *passer*, le *phaselus*, les *basia* ; lettres d'invitation ; voyages, plaintes funèbres ; critique littéraire ; invectives ; motifs érotiques); ce qu'il y a en lui de spécifiquement romain, c'est la *diffamatio* qui se rattache au vieil usage italique de la *flagitatio*, la notion de *fides* et de *foedus* introduit dans les rapports amoureux, et la conception particulière de l'*amicitia*, qui est avant tout un fait social : « Amicitia it in diesen Kreisen ein nicht vorwiegend seelisch, sonder gesellschaftlich begründetes Verhältnis... » (p. 66). L'analyse de M. Hezel est subtile, parfois contestable à force de raffinement. Mais cet effort, pour discerner les éléments complexes qui entrent dans l'inspiration de Catulle, permet de mieux comprendre certains aspects de son talent : il est certain par exemple que la pièce 76 s'interprète plus facilement si on y voit à la base cette notion romaine du « do ut des », qui doit intervenir même dans les rapports amoureux. L'épigramme est extrêmement significative : elle

déconcerte un moderne qui ne lit pas d'abord sans étonnement l'éloge que le poète fait de sa pureté et de sa piété :

Si qua recordanti benefacta priora uoluptas
Est homini, cum se cogitat esse **pium**

.....

Me miserum aspicite et uitam si **puriter** egi

.....

O di, reddite mi hoc pro **pietate** mea.

Elle devient plus claire, si on voit qu'elle est dominée par l'idée du contrat auquel les deux parties doivent demeurer fidèles ; le v. 3 est significatif :

Nec sanctam uiolasse **fidem**, nec **foedere** in ullo
Diuom ad fallendos numine abusum homines.

Or ce contrat, sanctionné par les dieux, Catulle l'a observé, et Lesbie ne s'y est pas tenue :

Nam quaecumque homines bene cuiquam aut dicere possunt
Aut facere, haec a te dictaque facta que sunt :
Omnia quae ingratae perierunt **credita** menti

.....

Non iam illud quaero, **contra** ut me diligat illa.

C'est, transporté dans le domaine amoureux le principe spécifiquement romain de la réciprocité des engagements, et du lien solidaire qui unit les parties contractantes.

A. Ernout.

Sex Propertii, *Elegiarum libri IV*, tertium edd. Carol Hosius ; xxx-190 pp. in 12°. Leipzig, B. G. Teubner, 1932.

Cette troisième édition est une reproduction mécanique du texte de la précédente, qui elle-même reproduisait la première. Il est regrettable que les éditeurs en soient réduits à recourir à ce procédé, qui si perfectionné soit-il, limite singulièrement la possibilité des changements dans le texte et dans l'apparat ; l'adjonction de préfaces et d'appendices ne remédie que d'une façon partielle à ce gros inconvénient. On sait qne M. Hosius avait enrichi son texte comme M. Vollmer l'a fait pour Horace, d'index utiles : index nominum, index metricus et prosodiacus, index grammaticus. Cette fois pour apporter une nouvelle contribution à l'exégèse du poète il donne l'indication des imitations, rencontres ou réminiscences que l'on trouve chez les écrivains postérieurs ; il y a là les éléments d'une histoire posthume de Properce et de son influence dans la littérature. On regrettera avec M. Hosius lui-même qu'il ait dû se contenter de références et de chiffres sans avoir la place de citer les textes eux-mêmes. Néanmoins ce supplément suffit à marquer un progrès sensible sur l'édition précédente.

A. Ernout.

Dr. Heinrich Hoppe, *Beiträge z. Sprache u. Kritik Tertullians* (Skrifter utg. av Vetensk.-Societ. i Lund, 14), 168 pp. in-8°. Lund, C. W. K. Gleerup, 1932.

Le livre est un bel exemple de collaboration internationale, qu'on voudrait voir s'étendre à d'autres domaines que la philologie. M. Hoppe avait

depuis deux ans ce livre en manuscrit, sans pouvoir, en raison des circonstances économiques, trouver un éditeur en Allemagne. Grâce à l'intervention de M. Einar Löfstedt, il a pu le publier dans la collection de la Société scientifique et littéraire de Lund. Et M. Löfstedt, à mis en outre à la disposition de M. Hoppe toutes les ressources de son érudition et de sa compétence. Si l'on se rappelle que M. Löfstedt est le maître incontesté des études concernant le latin tardif et la langue de l'Eglise, qu'il a publié entre autres, des travaux importants sur le texte de l'Apologétique[1] et sur la langue de Tertullien[2], on imaginera facilement le prix d'une pareille collaboration. M. Hoppe n'est pas non plus un débutant en la matière. Il a fait paraître en 1903, le premier ouvrage d'ensemble sur la *Syntaxe et le style de Tertullien*, et depuis il n'a jamais cessé de s'occuper de son auteur. L'étude qu'il nous donne est issue de recherches faites sur le texte de l'Apologétique, en vue d'établir quelle est la tradition authentique — celle du *codex Fuldensis* aujourd'hui perdu, ou celle de la vulgate. On sait les recherches auxquelles Waltzing s'était livré à ce sujet. M. Hoppe conclut, avec G. Thörnell[3], qu'il est impossible de se prononcer, et que les deux rédactions ont chance de remonter l'une et l'autre à Tertullien. Mais, chemin faisant, il a eu l'occasion d'approfondir mainte question touchant la langue ou le texte et c'est le résultat de ces observations qu'il nous livre — en attendant que des conditions favorables lui permettent de publier sur des bases nouvelles le texte de l'Apologétique lui-même.

Le principe dont est parti M. Hoppe est celui qu'a posé M. Löfstedt dans ses Arnobiana : « Tertullien est non seulement à expliquer, mais aussi à corriger par lui-même. Autrement dit, c'est l'étude du vocabulaire, du style, de la syntaxe, des procédés de composition et d'exposition qui doit guider l'éditeur et l'interprète de Tertullien : les corrections et les interprétations a priori sont de mise ici moins qu'ailleurs encore. Ceci a amené l'auteur à examiner, à propos de passages contestés ou difficiles, quantité de questions relatives : 1° à la langue : emploi des cas, des modes et des temps ; 2° au style : ellipse, constructio ad sensum, asyndète, clausules ; 3° au vocabulaire : substantifs, adjectifs, adverbes, pronoms, conjonctions et particules, négations ; néologismes (substantifs, adjectifs et participes, adverbes, verbes). Un dernier chapitre traite de passages isolés (*einzelne Stellen*). Il est impossible de rendre compte dans le détail de l'ouvrage, à la fois très varié et très dense de M. Hoppe. Mais ses recherches apportent des contributions importantes à la connaissance et de Tertullien, et de la langue latine. Le chapitre traitant des *Neubildungen* est particulièrement instructif. M. Hoppe signale qu'il a compté 509 substantifs, 284 adjectifs, 28, adverbes, et 161 verbes, au total 982 néologismes, dont 438 sont des ἅπαξ λεγόμενα, inégalement répartis dans les divers traités : le *De anima* en contient 79 — c'est lui qui en a le plus. Viennent ensuite *Aduersus Marcionem* avec 69 néologismes. *Aduersus Valentinianos* (42), *De carnis resurrectione* (32) *Ad nationes* (19). Une place à part doit être faite au *De pallio* qui, malgré ses petites dimensions, contient 32 formes nouvelles — et l'on sait qu'ici les innovations en matière de vocabulaire s'allient à

1. *T's Apologeticum textkritisch untersucht*, Lund, 1915, *Kritische Bemerkungen Zu T's Apologeticum*, Lund, 1918.
2. *Zur Sprache Tertullians*, Lund, 1920.
3. G. Thörnell, *Kritiska Studier till T's Apologeticum* (Eranos, 1916, 82 sqq.) Studia Tertullianea I-IV. Upsala, 1918-1926.

des difficultés particulières de style, le traité passant pour le plus obscur de Tertullien ; et à l'*Apologétique*, qui a 34 néologismes : ici c'est le soin tout particulier que Tertullien a mis à polir son ouvrage qui explique la proportion excessive des créations. De ces créations il en est peu qui aient survécu. Tertullien a été peu lu, en tout cas peu utilisé par les Pères de l'Église, en dehors toutefois de Lactance et de saint Jérôme, après que saint Augustin l'eut compris dans la liste des hérétiques. Le Moyen Age l'a moins connu encore ; des 438 mots dont le latin est ou semble lui être redevable, le dictionnaire de Du Cange n'en mentionne que 34 qui soient encore attestés dans le latin médiéval. Encore peut-il s'agir là de créations faites indépendamment de Tertullien. Car si l'on parcourt les listes dressées par M. Hoppe, on est frappé du caractère normal de ces formations nouvelles. Tertullien évite certains types qui se trouvent chez Apulée, Arnobe, Aulu-Gelle (comme les substantifs en *-men*, de type archaïque et poétique, les diminutifs comme *diutule*, *timidule*, — ces diminutifs convenant peu à sa fougue passionnée, les adverbes tels que *auiditer*, *nauturalitus*, *imitus*, dont la forme anomale répugnait sans doute au sentiment qu'il avait de la langue). En revanche il crée abondamment des composés ou des dérivés, dont l'aspect permet de reconnaître immédiatement le sens : abstraits en *-tio* auxquels correspondent des noms d'agents en *-tor* et en *-trix*, adjectifs dérivés en *-lis* ou en *-bilis*, composés négatifs avec *in-* (type *incontemptibilis*). Presque tous les verbes nouveaux sont des composés ou des dénominatifs. Beaucoup de ces créations trahissent l'influence du grec — je ne sais si M. Hoppe a marqué suffisamment ce trait, ou même s'il l'a indiqué du tout : la plupart des adjectifs privatifs en *in-* font penser à des modèles grecs en ἀ-. Dans les verbes, cette influence se manifeste également, certaines formes sont de purs hellénismes transcrits dans l'alphabet latin : *allegorizo*, *christianizo*, *rhetoricor*, *sabbatizo* ; d'autres sont des calques transparents : *angelifico*, *concorporifico* etc. Deux traits caractérisent principalement cette langue : la tendance à l'abstraction qui multiplie les formations dont le grec fournit le modèle, et le besoin d'expressivité, qui amène à créer les composés, les dérivés, et aussi à recourir aux types populaires. M. Hoppe se contente de donner les listes ; on eût souhaité qu'il les interprêtât pour en dégager les conclusions qu'un premier coup d'œil permet de saisir en gros.

A. Ernout.

H. F. Muller et Pauline Taylor, *A Chrestomathy of vulgar latin*, xvii-315 pp. in-8°. Boston, D. C. Heath and Co, 1932.

M. H. F. Muller s'est déjà signalé aux romanistes par d'importants travaux sur le latin vulgaire, en particulier par une chronologie qui rénove les idées admises sur la naissance des langues romanes. La chrestomathie qu'il présente avec la collaboration de Me Taylor n'est pas moins neuve puisqu'elle sert dans une certaine mesure à l'illustrer la thèse qu'il a soutenue dans sa chronologie. Elle comprend trois parties correspondant à trois périodes : I° époque précédant les invasions barbares, où l'on parlait et écrivait le latin classique, mais où l'on pouvait observer des formes vulgaires ou familières dans la langue ; II° époque de prédominance du latin vulgaire ; III° époque postérieure à la différenciation établie entre le latin vulgaire et le latin classique, grâce à la renaissance carolingienne, et à laquelle apparaît le roman. La seconde époque, qui est la plus importante pour l'histoire des langues romanes, est celle dont M. Muller a extrait le plus

grand nombre de textes; mais les autres sont représentées suffisamment et le choix des extraits est en général bien fait : toutefois je n'ai pas compris la présence dans le recueil du conte de la matrone d'Éphèse de Pétrone. Le récit est écrit dans une langue aussi correcte qu'élégante, et qui n'offre aucun trait vulgaire. Une introduction historique, une petite grammaire, un glossaire complètent heureusement cet excellent recueil.

A. Ernout.

Symbolae Osloenses, Fasc. XI, 114 pp. in-8°. Oslo Brøgger, 1932.

Voici le sommaire de ce fascicule qui ne le cède pas en intérêt aux précédents : O Brendel, Statuetten-Torso in Oslo, p. 1 ; S. Eitrem, Zur Apotheose, p. 11 ; Lyder Brun, Die Berufung der ersten Jünger Jesu i. d. evangel. Tradition, p. 35 ; Eiliv Skard, Epigraphische Formeln bei Dionys von Halicarnass, p. 55 ; G. Rudberg, Ein spätlateinisches Wort, p. 61 ; Hjalmar Frisk, *Celetrum*, κελέτρα und Vervandtes, p. 64 ; K. Weierholt, Zum Ausdruck οἱ περί τινα i. d. Macchabäerbüchern, p. 69 ; R. Ulmann, La prose métrique dans l'ancienne historiographie romaine, p. 72 ; H. Mørland, Aeque mit dem Ablativ, p. 77 ; Nic. Stang, Philosophus philosophia bei Cicero, p. 82 ; H. P. l'Orange, Le statue di Marte e Venere nel Tempio di Marte Ultore sul Foro di Augusto, p. 94 ; S. Pantzerhielm Thomas, Hermeneutica, p. 100 ; G. Rudberg, Palaeographica, III, p. 105 ; S. Eitrem, Varia, p. 112. — Comme on le voit, le recueil demeure aussi varié, et tous les aspects de l'antiquité y sont examinés. L'étude de M. Stang sur *philosophia philosophus* dans Cicéron fait apparaître l'urgente nécessité d'une étude d'ensemble sur la création du vocabulaire philosophique à Rome.

A. Ernout.

Bidez (J.), *La cité du monde et la cité du soleil chez les Stoïciens* (Collection d'Études anciennes publiée sous le patronage de l'Association G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1932. In-8°, 53 p.

« Les révoltes prolétariennes qui faillirent arrêter dans son essor la puissance romaine ne peuvent s'expliquer uniquement par les horreurs du travail servile. Pour tirer les opprimés de leur inertie apathique, il fallut un grand élan de mysticisme dont les missionnaires stoïciens se firent les propagateurs ». Telle est la thèse que soutient, avec une érudition habile, M. Bidez.

En voici les points essentiels : les maîtres de l'Ancien Stoïcisme, à commencer par Zénon, ne se sont point désintéressés de la Politique ; ses adeptes ont parfois tenté de réaliser la cité idéale : ce fut probablement le cas de Sphairos, conseiller de Cléomène de Sparte ; ce fut sûrement celui de Blossios de Cumes, au siècle suivant ; Blossios a eu pour élève Tiberius Gracchus, après la mort duquel il s'est rendu chez Aristonicos qui avait appelé à la révolte les esclaves du royaume de Pergame. L'État égalitaire qu'on promettait à ceux-ci était une « cité du Soleil ». Et c'est également une cité du Soleil que décrivait le roman géographico-politique de Iambulos, une espèce d'utopie que nous fait connaître Diodore, où l'on a pu relever des influences stoïciennes. Or la conception du Cosmos, chez les Stoïciens, est orientée dans le sens d'une religion astrale : le rôle historique du stoïcisme, ç'a été d'abord d'introduire dans la conscience grecque une représentation nouvelle du monde dont les ori-

gines orientales sont indéniables. Au sommet de cette représentation sont les puissances célestes et bienfaisantes : on conçoit que l'idée métaphysique de la Cosmopolis ait pu être transposée à l'occasion dans l'utopie communiste d'une cité de « Solariens ».

Le grand intérêt de cette étude suggestive, c'est de nous faire voir le stoïcisme sous un jour assez nouveau. Et dans l'ensemble, la thèse peut être retenue. Il y aurait, je crois, deux réserves à faire. D'abord, l'exposé de M. B. pourrait laisser l'impression qu'il y a eu, dans le stoïcisme ancien, une doctrine socialiste assez arrêtée, en rapports définis avec les principes cosmologiques de la secte, et dont certains essais de communisme n'auraient été que l'application. Or même s'il n'y avait pas lieu d'objecter — l'objection serait discutable, en effet — l'attitude bien connue de certains maîtres du Portique à l'égard des royautés contemporaines, les faits, par ailleurs, ne semblent pas s'accommoder d'une conception systématique comme celle-là. Ce que nous savons de la Πολιτεία de Zénon — œuvre de début et, pour une large part, d'inspiration cynique — ne nous autorise pas à penser qu'il y ait eu un lien, dans la pensée du philosophe, entre l'utopie sociale et quelque chose comme une religion astrale. L'expression même de Cité du Soleil ne conviendrait que par exception à la Cosmopolis stoïcienne : M. B. cite Cléanthe, naturellement : mais c'est précisément une originalité de Cléanthe d'avoir localisé l'ἡγεμονικόν dans le soleil — et nous ne savons rien de sa « Politique ».

En second lieu, si l'utopie sociale a pu être ravivée à l'époque hellénistique — ou enjolivée ? — par une certaine cosmologie orientale, il convient de ne pas oublier qu'il y a, derrière, une tradition grecque invétérée et qu'en fin de compte, le roman de Iambulos lui-même, c'est du vieux neuf.

Louis Gernet.

Kleinasiatische Sprachdenkmäler, zusammengestellt von Johannes Friedrich, Berlin, W. de Gruyter, 1932. In-12, viii-157 pages. (Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen, herausgegeben von Hans Lietzmann, n° 163).

M. Friedrich complète très heureusement son petit livre sur les langues de l'Asie Mineure, annoncé précédemment, par un recueil de textes asianiques. Il a réuni en un volume commode les monuments qu'on a tant de peine à retrouver soit dans des publications coûteuses et parfois épuisées, soit dans des périodiques. Il donne l'ensemble des textes lyciens, lydiens, cariens et phrygiens ; pour les langues écrites en cunéiformes, luwi, protohatti, subaréen, chalde, un choix des inscriptions les plus importantes. Outre des témoignages d'attribution incertaine, comme la stèle d'Ördek-burnu ou le marbre d'Uyujik, le recueil comprend aussi tous les textes égéens lisibles : stèle de Lemnos, inscriptions étéocypriotes, étéocrétoises, bilingue crétoégyptien d'un papyrus médical de Londres. Il s'achève par l'inscription thrace de l'anneau trouvé à Ezerovo. Un appendice reproduit même les vocabulaires suméro-subaréens de Ras-Šamra que M. Thureau-Dangin a publiés en 1931. Rien d'important n'y manque à ce jour. M. Friedrich ne s'est pas contenté de reproduire soigneusement les éditions antérieures. Il a collationné à nouveau sur les originaux ou sur estampages plusieurs séries de textes cunéiformes. — Quant à l'interprétation, l'auteur s'en est abstenu de parti-pris. De brèves notices renseignent sommairement sur l'état de chaque problème et une excellente bibliographie aide à retrouver pour

chaque texte les études dont il a été l'objet. On sera reconnaissant à M. Friedrich de n'avoir pas plaint sa peine pour nous procurer un instrument de travail aussi utile que sûr.

E. Benveniste.

Ferdinand Sommer, *Die Aḫḫijavā-Urkunden* (Abhandlungen der bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historiche Abteilung, Neue Folge. 6). München, Beck, 1932. In-4°, xiv-463 pages et 9 planches.

On n' a pas oublié le bruit que fit, il y a quelques années, une publication de M. Forrer, annonçant qu'il avait retrouvé dans les documents hittites de Boghaz-Köy la mention des Grecs achéens, sous la forme *Aḫḫiyawā*, des noms tels que ceux d'Alexandre, d'Etéocle, d'Andreus, des localités comme Troie ou Lesbos. Admises ou repoussées, ces identifications provoquèrent un débat où s'affrontèrent, souvent avec véhémence, des opinions contradictoires, et auquel participèrent notamment, outre M. Forrer lui-même, MM. Friedrich, Götze, Hrozný et Kretschmer. Même ceux qui s'accordaient sur la plus tentante des équations, *Aḫḫiyawā* = Ἀχαῖϝᾱ (ion. Ἀχαιίη), ne s'entendaient pas sur le site de cette « Achaïe ». On la plaçait à l'intérieur de l'Asie Mineure, sur divers points de la côte ou même à Rhodes. En somme le problème entier restait incertain, étant controversé dans chacune de ses parties.

C'est ce qui a poussé M. Sommer à le reprendre de fond en comble. L'éminent linguiste, dont la sévère méthode a tant contribué à donner aux études hittites leur rigueur actuelle, a conçu sa tâche avant tout en philologue. Il publie et traduit l'ensemble des textes ou fragments hittites relatifs à la question et les commente avec une minutie qui ne juge superflu aucun détail. On ne s'étonnera pas que ces textes et commentaires occupent à eux seuls 350 pages. Il s'agissait non seulement d'assurer la restitution de tablettes souvent très mutilées et l'interprétation de nombreux termes importants, mais aussi de dégager l'exacte valeur historique de chaque texte. Ce parti-pris d'acribie, de vérification exhaustive, entraînait une discussion de toutes les hypothèses proposées sur les peuples, les personnages ou les régions. M. Sommer a eu souvent à critiquer, non sans âpreté, les combinaisons de M. Forrer, tout en lui donnant raison ça et là contre ses adversaires. Viennent ensuite des chapitres consacrés plus spécialement au détail phonétique des comparaisons entre noms hittites et noms grecs, et une conclusion générale. Un glossaire des mots hittites et plusieurs index détaillés aident à inventorier le contenu de l'ouvrage, qui est d'ailleurs touffu et d'une lecture difficile.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur ses mérites au point de vue de la philologie hittite, mérites de précision, d'investigation approfondie et objective, qui marquent les publications de M. Sommer. Les lecteurs de cette Revue souhaiteront plutôt connaître la position de l'auteur dans le débat historique et géographique. On peut résumer ses conclusions comme suit. La contrée d'Ahhiyawā doit être nécessairement localisée en Asie Mineure, sur la côte sud ou sud-ouest, à proximité du royaume d'Arzawā et peut-être non loin d'Amurru. Elle avoisinait le pays de Lazpaš, qui n'a rien de commun avec l'île de Lesbos et doit être aussi placé en Asie-Mineure. Ahhiyawā apparait comme un royaume indépendant, qui, suivant les époques et les souverains, a été en amitié ou en hostilité avec les Hittites et dont le roi se dit « frère » du grand roi hittite. Les données

hittites sur ce pays et sur son histoire n'appuient pas l'opinion qu'il ait été habité par des Grecs : les noms indigènes présentent pour la plupart un caractère asianique. On doit penser plutôt aux Ἀχαιοί et Ἴπαγαιοί barbares, qui seraient les *ḫkjwš* connus par les Egyptiens. Quant aux prétendus noms grecs comme *Tawagalawaš* et *Antarawaš* qui répondraient à Ἐτεοκλῆς et Ἀνδρεύς respectivement, l'examen n'en laisse rien subsister. Il ne reste, comme preuves possibles d'un contact, que les noms d'*Alakšanduš*, de *Viluša* et de *T(a)ruiša* qui peuvent reproduire ceux d'Alexandre, d'Ilion et de Troie. Mais aucun de ces noms n'étant grec, leur attestation dans des textes hittites n'a rien de surprenant. Au total rien n'autorise à croire que les Hittites aient connu des Grecs achéens installés en Asie Mineure au XIVe siècle.

Conclusion entièrement négative, mais qui a le mérite de se fonder sur analyse complète et serrée de toutes les sources. Tant que de nouveaux documents ne modifieront pas les données du problème, on devra s'en tenir aux résultats de cette étude, modèle de forte et rigoureuse critique.

E. Benveniste.

Johannes Lohmann, *Genus und Sexus*. Eine morphologische Studie zum Ursprung der indogermanischen nominalen Genus-Unterscheidung. (Ergänzungshefte zur Zeitschrift für vergl. Sprachforsch., n° 10). Gottingen, Vandenhoeck et Rupprecht, 1932, in-8, 95 pages.

Formé par le maître original qu'est M. Wilhelm Schulze, M. Lohmann se classe au petit nombre des comparatistes qui manient avec aisance un matériel étendu et savent poursuivre ingénieusement une démonstration délicate. Il s'est appliqué à un sujet difficile : l'origine de la distinction morphologique du genre en indo-européen, et l'a fait progresser à maint égard.

Le substantif indo-européen ne portant par lui-même aucune marque de genre grammatical, seule la forme de l'adjectif peut renseigner sur le genre du substantif. M. Lohmann montre d'abord les points de contact entre les adjectifs et les neutres : plusieurs formations de neutres s'expliquent par une thématisation d'anciens radicaux consonantiques et par l'emploi substantivé d'adjectifs. Le même procédé a permis d'utiliser des adjectifs pour la constitution de féminins employés comme neutres, noms d'objets ou abstraits. Ainsi la catégorie des pluriels neutres en *-ā*, qui est en réalité singulier collectif. Ces échanges entre adjectifs et féminins tiennent à ce que le féminin marque lui même, vis-à-vis du masculin, un rapport de dépendance. En outre la « motion » se marque plus fortement dans les féminins en *-ī*, *-īḫ* qui appartiennent à des thèmes en *-e/-o*. Ceux-ci étaient donc susceptibles de fournir à la fois des féminins en *-ā* et en *-ī*. L'auteur essaie de le prouver par la flexion arménienne des thèmes en *-ā* et surtout par celle des thèmes en *-ī* et en *-ā* en celtique. Il examine ensuite le rapport en slave des types masc. *sądi* et fém. *mlnĭ-* pour établir que *sądi* « juge » est à *sądŭ* « jugement » comme véd. *rathī-* m. « conducteur de char » à *ráthaḥ* « char », tandis que les féminins proprement dits en slave comportent cette formation en *-ī* suivie d'un suffixe diminutif en *-ki*. Le morphème *-ī* fournit donc deux classes de dérivés qui l'un et l'autre marquent un rapport d'appartenance. En élargissant cette conclusion, il devient possible de relier directement le féminin en *-ī* et le génitif en *-ī* latin et celtique, qui a lui-même des correspondants dans des formes

adverbiales sanskrites en *-ī*. On aurait donc dans cette communauté d'emploi le point de départ de la distinction ultérieure entre masculins en *-ī* et féminins en *-i*. Dans une conclusion générale, M. Lohmann rattache le résultat de ses recherches aux observations de M. Meillet sur la notion de genre.

Sans résumer ni discuter les nombreux développements dont l'auteur a étayé sa démonstration, on se contentera de signaler ici l'intérêt de son étude pour la grammaire comparée des langues classiques.

E. Benveniste.

Viktor Burr, *Nostrum mare*. Ursprung und Geschichte der Namen des Mittelmeeres und seiner Teilmeere im Altertum (*Würzburger Studien zur Altertumswissenschaft*, IVtes Heft), Stuttgart, Kohlhammer, 1932, in-8, x-141 pages. Prix : 6 marks.

On admet en général que l'expression *nostrum mare* désignait, à partir de la première guerre punique, la mer Tyrrhénienne et qu'elle s'est étendue ensuite à la Méditerranée entière. M. Burr, préoccupé de vérifier cette opinion, s'est vu entraîné à examiner d'abord l'ensemble des noms — classiques et orientaux — de la Méditerranée, puis les dénominations de chacune de ses parties. Il en résulte une étude qui se recommande par son abondante et sûre documentation et par l'allure méthodique — bien qu'un peu lente parfois — d'un exposé qui ne néglige aucun aspect du sujet.

La première partie est consacrée aux « Teilmeere » : mer Egée ; Hellespont et mers adjacentes ; golfes d'Asie Mineure ; mers centrales (du golfe Libyque au *mare superum*) ; mers occidentales (du *mare inferum* à la mer Ibérique). Le nom de chacune d'elles donne lieu à une confrontation des textes classiques, éclairés d'ailleurs par des cartes sommaires. On y gagne, sur l'histoire et la valeur des différentes désignations, de notables précisions. Ce périple s'achève dans une seconde partie, qui traite cette fois de la Méditerranée dans son ensemble. Tour à tour les dénominations égyptiennes, accadiennes et hébraïques, assez imprécises du reste, sont appelées en témoignage. Passant aux Grecs, l'auteur montre comment ils ont opposé à l'ὠκεανός d'abord mythique qui encercle l'univers, la conception d'une mer dont ils avaient de bonne heure reconnu les limites. Ils l'appellent ἡ μεγάλη θάλασσα, ou ἥδε ἡ θάλασσα pour la distinguer de ἡ ἑτέρη θάλασσα qui remplace ὁ ὠκεανός. Il disent ensuite ἡ παρ' ἡμῖν θάλασσα, plus précisément ἡ ἐντὸς Ἡρακλείων στηλῶν θάλαττα, qui s'abrège en ἡ ἐντὸς θάλαττα, ou encore ἡ καθ' ἡμᾶς θάλαττα à partir de Polybe. C'est sur cette dernière locution qu'est calqué le *nostrum mare* des Romains. *Nostrum* y est pris dans le même sens qu'il a dans *noster orbis* : il contient d'abord la notion de la mer qui avoisine le territoire romain, puis il s'applique naturellement à l'étendue d'eau qui borde l'ensemble des contrées où s'exerce l'autorité romaine. Mais jamais — M. Burr y insiste avec raison — *nostrum mare* n'a exprimé un impérialisme de la mer : les ambitions romaines n'étaient pas sur l'eau. Beaucoup plus tard apparaît *mare magnum*. Quant à l'adjectif *mediterraneus*, Solin l'emploie pour la première fois, mais seulement pour dépeindre, en homme du continent, la situation de cette mer intérieure. C'est avec Isidore de Séville que *mediterraneum mare* se fixe et acquiert désormais la valeur d'un terme géographique.

Quelques détails à reprendre. Dans la discussion de Αἰγαῖον πέλαγος etc. (p. 8 sq.), l'auteur ne conclut pas clairement sur l'origine du radical, faute d'avoir reconnu l'indice net que Αἰγεύς en particulier fournit en faveur

d'une provenance préhellénique : M. Debrunner a insisté sur ce caractère des noms en -εύς dans son article *Griechen* du Reallexikon d'Ebert. — P. 32, l'article du *Globe* n'est pas de F. de Saussure, mais de L. de Saussure — P. 37, 40, il est regrettable que, à propos de Καρμπαλούκ, nom scythe de la Maeotide, l'auteur ait ignoré l'article de J. Marquart, *Keleti Szemle*, XI, 1910, p. 1-25. — P. 90. L'identification de *Arunaš* à *Varuṇaḥ* qui est admise d'après M. Kretschmer se heurte à de graves difficultés (cf. *Rev. hitt. et asian.*, 1932, p. 206 sq.). En outre l'auteur propose sans preuves d'y comparer אֲרַוְנָה, nom d'un Jebusien (II Sam. XXIV, 22-24), ce qui convainc d'autant moins qu'on en a la variante Oran dans I Chron. XXI, 28 et II Chron. III, 1.

E. Benveniste.

Hérodote, *Introduction* et *Histoires*, *Livre I*, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand (collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres 1932, 2 volumes in-8°, 246 pages et 204 pages en majeure parties doubles.

M. Ph.-E. Legrand, dont l'édition de Théocrite se recommande par des mérites éminents, a accepté de donner à la collection Budé un Hérodote dont il vient de publier deux volumes, l'introduction et le livre premier.

On est d'abord frappé de la richesse de matériaux mis en œuvre par le nouvel éditeur et qui ont donné matière à une ample introduction dont on ne saurait trop le remercier. S'il n'a pas vu lui-même les manuscrits (ce qui n'apparaissait pas indispensable après les collations de Stein et de Hude), il a étudié personnellement les variantes ; un examen raisonné l'a conduit à apprécier d'une manière nuancée la valeur de la famille romaine et de la famille florentine, à montrer l'unité apparente de la tradition et l'opportunité de l'éclectisme.

Pour se former une opinion sur le dialecte d'Hérodote, M. Legrand n'a pas manqué de confronter avec les variantes des manuscrits les données épigraphiques et de recourir aux grands traités de Hoffmann et de Bechtel. Il a abordé franchement le problème de l'authenticité des formes dialectales que nous livre la tradition. Il explique au lecteur d'après quels principes il a dû unifier légèrement l'orthographe du texte[1]. On pourra, sur tel ou tel point de détail, hésiter à se ranger à l'avis du nouvel éditeur. Il écarte, par exemple, la plupart des formes en -εο-, -εω-, dans la flexion des verbes en -άω, du type φοιτέοντες etc... ; il ne laisse subsister que quelques-unes de ces formes, toujours avec le groupe -εω-, et il insinue que nous pourrions avoir affaire à une orthographe vicieuse et à une sorte de barbouillage dialectal. Il ne faut pas oublier pourtant que des formes de ce type sont attestées chez Homère et dans les inscriptions de plusieurs parlers. — Sur d'autres points on aimerait à connaître de façon plus explicite l'opinion de M. Legrand. Il indique brièvement le flottement entre ἔοικα / εἰκώς / οἶκα / οἰκώς et semble adopter dans son texte d'une part ἔοικα (I, **39**, 8) d'autre part οἰκώς (I, **27**, 15) ; j'incline, pour ma part, comme M. F. Hartmann dont M. Legrand n'a pu connaître l'article (*K. Z.* 60, 1932, p. 69) qu'après la correction des épreuves, à trouver les formes οἶκα, οἰκώς fort suspectes.

La partie la plus suggestive de l'introduction vise à définir l'originalité

1. A signaler, pp. 223-235 la note de M. Meillet sur certaines particularités du dialecte et spécialement sur l'absence du ν éphélcystique.

d'Hérodote, son caractère, la nature de son talent. M. Legrand connaît les données des problèmes (qu'on lise par exemple, les pages où il justifie la leçon Θουρίου au début du premier livre, celles où il discute des voyages d'Hérodote), mais il sait surtout juger par lui-même. Il a su allier avec un talent d'exposition peu commun les ressources d'une érudition qu'on ne prend pas en défaut. Sur la vie d'Hérodote, sur ses voyages en Orient, sur ses rapports avec Athènes, sur son impartialité et sa « malignité », M. Legrand a écrit des chapitres neufs et personnels [1].

Le tome premier, qui contient le livre premier, vaut par les mêmes qualités qui font le prix de l'introduction. L'éditeur a établi le texte avec prudence, mais sans hésiter à apporter une solution neuve là où la tradition lui paraissait gâtée. Signalons seulement, en **199**, 14, la correction excellente ἔσω pour ἔξω des manuscrits : tout se passait dans les dépendances du temple, les femmes qui s'offraient aux visiteurs étaient des hiérodules et il s'agit d'un acte religieux. Il serait aisé de multiplier les exemples de conjectures ingénieuses. Si l'on était tenté d'adresser une critique à M. Legrand, ce serait d'avoir par excès de scrupule gonflé l'appareil d'une part en y introduisant les éléments d'un commentaire, d'autre part en relevant toutes les variantes, y compris des fautes qu'il aurait pu omettre sans inconvénient.

Il resterait à apprécier la traduction : exacte et précise elle donne une idée juste de la phrase d'Hérodote avec ses sinuosités et ses repentirs : elle permettra au public lettré de goûter le charme d'un style que M. Legrand a si bien analysé et qu'il a su s'approprier.

P. Chantraine.

R. Herzog, P. Dittrich, K. Listmann, *Vox Graeca, Griechisches Lesebuch.* Band I, *Der Hellenistische Mensch.* Leipzig, Dieterich 1932, in-8° x-122 pages et huit planches avec quinze illustrations.

La maison d'édition Dieterich, parallèlement à la *Vox Latina* qui a reçu le bon accueil que l'on sait, entreprend la publication d'une *Vox Graeca*, recueil de morceaux choisis destiné aux classes supérieures des gymnases, aux étudiants et aux « amis de l'humanisme ». Ce peut être une bonne idée de donner dans le premier volume des extraits de la littérature hellénistique, plus proche de nous que les œuvres du siècle de Périclès ou que l'épopée homérique. Le malheur est que la langue des écrivains hellénistiques est moins connue des élèves que celle de l'époque classique, et il y a peut-être des inconvénients à leur faire lire des textes vulgaires comme les lettres sur papyrus qui terminent le volume. D'autre part l'établissement du texte pose parfois des problèmes difficiles (pour Hérondas et Ménandre par exemple). Les auteurs, qui sont de bons philologues et de bons humanistes, ont su faciliter l'intelligence des textes choisis par des notes brèves, sans prétention à l'érudition, mais qui donnent l'essentiel. La présentation matérielle du livre a été particulièrement soignée. Huit planches groupées à la fin du volume font voir aux lecteurs des bustes

1. P. 59, à propos des sources d'Hérodote, on pourrait marquer plus nettement combien le plagiat était chose normale dans l'antiquité quand il s'agissait d'œuvre historique ou scientifique. Quant à la description du crocodile, il n'est pas sûr qu'Aristote l'ait empruntée à Hérodote ; certains détails font croire qu'ils se sont inspirés l'un et l'autre d'une source commune, en l'espèce Hécatée de Milet.

d'écrivains, des masques comiques, des œuvres d'art qui illustrent les textes choisis.

Les étudiants de nos universités tireraient grand profit de cette anthologie. Quant aux élèves de nos lycées, il faut souhaiter qu'ils disposent d'un ouvrage aussi attrayant, et qu'ils sachent assez de grec pour l'utiliser.

P. Chantraine.

W. Kraus, *Testimonia Aristophanea, cum scholiorum lectionibus* (Akad. der Wissensch. in Wien, Philosophisch-historische Klasse, LXX, 2). Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 1931, 60 pages in-4°.

La tradition indirecte est une source particulièrement importante pour un écrivain comme Aristophane qui a été beaucoup cité. M. Coulon a consacré aux citations de Suidas un important mémoire (*Quaestiones criticae in Aristophanis fabulas*, Argentorati, 1908). On a pu pourtant lui reprocher (von der Mühl, *Gnomon* I, 318) d'avoir fait dans l'apparat de son édition une part trop petite à la tradition indirecte : il est souvent malaisé en pareille matière de distinguer ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas.

Quoi qu'il en soit, M. Kraus a relevé toutes les citations fournies par les écrivains anciens ou par les scholies même d'Aristophane. Ce recueil établi avec diligence rendra de grands services pour l'établissement du texte.

P. Chantraine.

A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte*, erster Teil, zweite erweiterte Auflage von E. Kieckers (Indogermanische Bibliothek, Grammatiken, VIII, 1). Heidelberg, Winter, 1932, xvi-321 pages, in-8°.

Le soin d'établir une seconde édition du *Handbuch der griechischen Dialekte* de Thumb a été confié à M. Kieckers. Le manuscrit était prêt depuis quelque temps déjà, mais des difficultés diverses ont prolongé l'impression. Il en résulte que le premier fascicule qui vient de paraître appelle déjà des rectifications et des compléments bibliographiques : la quatrième édition du petit recueil de Solmsen revu par E. Fraenkel, qui date de 1930, n'a pu ainsi être citée qu'à partir du § 183.

A quelques détails près, la diligente révision de M. Kieckers offre une mise au point exacte du manuel de Thumb. A cette révision, le volume a sensiblement grossi. A 204 pages de la première édition répondent dans la seconde 320 pages. Il en résulte que sous sa forme nouvelle l'ouvrage est divisé en deux fascicules. Le premier, qui vient de paraître, contient l'Introduction (généralités, bibliographie, groupement des dialectes etc...) et les dialectes doriens et du nord-ouest. Un second fascicule traitera des autres dialectes et contiendra les compléments que la lenteur de l'impression pourra rendre nécessaire. Mais la numérotation des paragraphes a été maintenue, ce qui facilitera l'usage de la nouvelle édition.

On aperçoit vite que si le livre a été élargi et mis au courant, il n'a pas subi de modifications profondes. Le plan est naturellement resté le même : les dialectes sont étudiés successivement, ce qui entraîne un certain nombre de redites, et, malgré l'introduction et les nombreux renvois d'un passage à un autre, ne permet pas toujours d'apercevoir aisément les limites d'une particularité dialectale. On sera peut-être aussi un peu déçu de ne trouver qu'un minimum d'indications sur la syntaxe et sur le vocabu-

laire, alors que l'étude de ces deux domaines est maintenant largement amorcée : sur ce point M. Kieckers renvoie au grand manuel de Bechtel, mais tous ses lecteurs ne pourront peut-être pas se le procurer aisément.

A confronter les deux éditions du *Handbuch*, on mesure ce que la nouvelle rédaction doit aux soins de M. Kieckers : § 95 l'auteur indique avec raison qu'il est impossible de dater avec précision la prononciation σ du θ en laconien, et, sur l'authenticité des formes en σ chez Alcman et dans les passages en laconien chez Aristophane et Thucydide, il s'exprime avec plus de prudence que Thumb qui les condamnait toutes en bloc.

Les corrections les plus importantes concernent naturellement des dialectes dont des inscriptions récemment découvertes ont renouvelé l'étude. Il est tenu compte pour le locrien du bronze de Pappadakis et, surtout, pour le dialecte de Cyrène, des textes mis au jour par les fouilles italiennes. Parfois on pourrait être tenté de présenter sous un jour un peu différent les textes qui sont cités : § 148, 13, c les formes cyrénaïques du type ποιησες etc... doivent être rapprochées non seulement des formes comparables qu'offrent le cypriote et le dialecte de Théocrite mais aussi de l'indication d'Eustathe, 1872, 46, qui attribue cette flexion au parler de Théra. Il eût été bon aussi de signaler que cette particularité archaïque montre la liberté d'emploi des désinences secondaires, même à un temps primaire.

Une des commodités du manuel de Thumb était de donner une bibliographie riche et précise qui orientait le lecteur. M. Kieckers a réussi à mettre au point cette bibliographie et à fournir l'essentiel sans l'encombrer d'articles inutiles. Relevons seulement comme oubli important, E. Bourguet, *Le Dialecte Laconien*, Paris, Champion, 1927, Collection Linguistique XXIII que M. Kieckers a dû omettre par mégarde : il signale du même auteur un bref article, *Sur le dialecte laconien* (et non dorien !) publié dans les *Mélanges Vendryes* en 1925.

P. Chantraine.

Æschylus, *The Prometheus Bound*, edited with Introduction, Commentary and Translation by George Thomson, Cambridge, University Press, 1932, in-8° viii-184 pages.

M. Thomson, auteur de l'ouvrage *Greek Lyric Metre* où il a tenté de préciser l'*éthos* des divers mètres grecs, publie une édition commentée avec traduction du *Prométhée Enchaîné*. L'objet de cette édition est d'aider le lecteur à goûter la grandeur de l'œuvre d'Eschyle, à en comprendre l'importance littéraire, à entrevoir la structure de la trilogie. L'introduction expose les problèmes et en indique la solution probable. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur de n'avoir pas insisté sur l'importance de l'innovation introduite par Eschyle dans la légende en identifiant Gê la mère de Prométhée avec Thémis et en faisant de Prométhée le dépositaire du secret qui menace Zeus. La notice se termine par une brève discussion où M. Thomson écarte avec raison les objections qui ont été opposées à l'authenticité du *Prométhée* et situe la tragédie parmi les dernières œuvres d'Eschyle et même postérieurement à l'*Orestie*.

Pour l'établissement du texte, l'édition nouvelle, nettement conservatrice, ne prétend à aucune originalité. On remarque seulement que M. T. a admis dans son texte quelques corrections qui avaient été proposées par son maître Headlam (v. 370 = 354 chez Wilamowitz et Mazon, v. 707 = 680, v. 1063 = 1031).

Le commentaire envisage quelques-unes des difficultés qui ont embarrassé les philologues. Une longue note, p. 173, discute de la sortie des Océanides à la fin de la tragédie. D'autres sont élémentaires, comme celle qui constate au vers 13 que l'omission de la copule n'est pas rare. En réalité l'auteur n'a pas prétendu faire œuvre nouvelle. Il propose au public une élégante édition d'humaniste qui sera certainement bien accueillie.

P. Chantraine.

Catharine Saunders, Vergil's primitive Italy, in-8°, 226 pages. New-York (Oxford University Press), 1930. Prix : 3 dollars.

Mlle Saunders s'est mise au courant, pendant son séjour à l'École américaine de Rome, des fouilles italiennes et a étudié le « matériel » abondant qu'elles nous ont livré et par quoi s'éclairent partiellement les débuts du premier millénaire avant notre ère. Elle a eu l'idée d'en faire profiter l'explication de l'*Énéide*. On pourrait supposer qu'elle y a été engagée, par les célèbres travaux d'Helbig sur l'armement archaïque, élucidé d'après les trouvailles d'Étrurie : mais elle ne le dit nulle part (voir, pourtant, p. 132, n. 7). Et son travail est de projet plus vaste. Les chapitres, sans lien apparent, portent sur : les Grecs dans l'Italie primitive de Virgile ; la cité de Latinus ; le Catalogue du chant X ; les Volsques ; les Sacrifices humains ; crémation et inhumation ; guerre et armement ; la relation du chant III au reste du poème. Fragments divers, qui touchent successivement aux trois méthodes que la science recommande : topographie, archéologie, exégèse, mais d'une façon peut-être un peu scolaire. La topographie, en particulier, aurait dû, plutôt que se perdre en détails, poser le problème du « sentiment » plus ou moins juste que le poète a eu des diverses régions italiques ; et, plutôt que grouper les notions données par les livres, nous apporter la vision et la réflexion personnelle de l'autrice.

Dans son premier chapitre (p. 1-52), Mlle Saunders rassemble avec grand soin tout ce que nous pouvons savoir sur les sites grecs d'Italie mentionnés dans l'*Énéide*, même quand visiblement ils ne représentent pour Virgile que des noms. On songe parfois à certaines notes des éditions des XVIe-XVIIe siècle, qui disent tout à propos de n'importe quoi : ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Mais, pour les purs « Virgiliens », ils iront tout de suite aux pages qui traitent de Cumes, Ardée la cité arcadienne du Palatin, Agylla-Caeré. Même là, l'autrice donne bien des renseignements précieux... et superflus. Mais on retiendra certaines de ses conclusions : sur la prudence de Virgile qui a su ne pas décrire un habitat grec à Cumes et qui a modifié l'aspect angustéen de la grotte de la Sibylle (p. 28 s.), par exemple. Après une discussion vraiment très impartiale, elle ne peut sentimentalement se résoudre à refuser toute historicité à l'établissement des Arcadiens aux bords du Tibre : je consentirais volontiers avec tous « les amoureux de l'*Énéide* » qu'elle eût raison ; mais... Elle cherche bien loin de quoi expliquer le rôle accordé à Agylla (p. 50) : l'alliance *historique* Rome-Caeré suffirait (et cf. l'article de M. J. Gagé, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1929). Pour la cité de Latinus, Mlle Saunders suit — elle ne pouvait mieux — M. J. Carcopino. A propos des peuples et des villes de l'Italie Centrale, ce qu'elle dit des Ligures et de Mantoue est intéressant, tout en laissant insatisfaites certaines curiosités. Les chapitres sur les sacrifices humains et les modes de sépulture

sont fort bons, bien qu'ils exagèrent, je crois, les connaissances archéologiques de Virgile : avait-il sondé, comme nous, les *fosse*, les *camere*, les tombes préhistoriques et étrusques (cf. p. 142) ? Quelques lignes très franches (à propos de *humare*, e. 126) invitent à ne pas toujours accorder à son vocabulaire une précision technique : je pense que la leçon est bonne à méditer (cf., p. 170, sur *scutum* et *clipeus*).

« Guerre et armes » : Mlle Saunders ignore le livre de P. Couissin (sa bibliographie de langue non-anglaise est insuffisante à partir de 1925). Elle discute de son mieux les termes virgiliens que les fouilles, hélas ! élucident encore bien mal ; une connaissance précise et intelligente des belles terres-cuites de Satricum et de Faleri Veteres y supplée dans une certaine mesure (par ex., p. 181). On notera que, pour les vers VII, 664 s., elle croit avec Meyer à la double identité *pilum* = *veru Sabellum* et *dolo* = *teres mucro*. Deux très justes suggestions : sur les boucliers à pendants mobiles destinés à faire un bruit effrayant (p. 173 s.) ; sur le double sens (baudrier et ceinture — μίτρη) de *balteus* (p. 187 s.).

Le dernier Chapitre essaie de réduire la part des inconséquences qui ont assuré au chant III de l'*Énéide* une place de choix dans l'exégèse chronologique du poème. Les arguments de Mlle Saunders sont inégaux (cf., par ex., *Lydius Thybris* considéré comme pouvant être interprété « Trojan Tiber », p. 196), mais ne valent pas moins, dans l'ensemble, que les raisonnements contraires. Il faut avouer cependant que par sa rapidité, sa contexture, son « faire » artistique, ce chant tranche vivement sur les autres et doit au moins contribuer plus que les autres, par la comparaison, à l'étude du développement de l'esthétique virgilienne dans l'épopée.

En résumé, on recourra avec plaisir au livre de Mlle Saunders pour le commentaire des détails historiques de l'*Énéide*. On y trouvera souvent à la fois plus et moins qu'on ne désirerait, mais les détails groupés avec conscience et clarté. L'utilité n'en sera pas minime pour les étudiants. L'index est bon, mais omet quelques mots essentiels.

Jean Bayet.

Corso Buscaroli, *Virgilio, Il libro di Didone*, un vol. in- 8° de 524 pages. Milano-Genova-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri, 1932.

Il est un peu effrayant de se trouver devant un « commentaire perpétuel » de cette étendue, même lorsqu'il s'agit de Virgile et de Didon. Mais c'est l'œuvre d'un humaniste et traducteur très cultivé, et elle a été couronnée par l'Institut royal Lombard des Sciences et des Lettres. On l'ouvrira donc avec confiance et on le parcourra avec plaisir et profit.

Vient d'abord le texte avec la traduction en face. L'italien a cette bonne fortune de pouvoir à la perfection suivre la souplesse du latin et d'en suggérer le chant, au moins dans ses parties douces et passionnées ; on sait de reste ses mérites dans le « rendu » des détails descriptifs. Mais M. Buscaroli s'est en outre astreint à la brièveté la plus scrupuleuse et a fui avec beaucoup de conscience les approximations si faciles lorsqu'il s'agit de langues aussi proches l'une de l'autre. Sa traduction me semble donc fort bonne : mais c'est à ses compatriotes surtout de l'apprécier.

Le commentaire, très peu critique, est surtout littéraire. Il est conçu à l'ancienne mode des humanistes : recueil de tout ce qui a pu être dit d'intéressant sur chaque vers. Mais ce qui était encore possible à la fin du XVIIe siècle serait aujourd'hui une tâche surhumaine. M. Buscaroli a beau-

coup lu, et de tout un peu pêle-mêle, éditions savantes et scolaires traductions, ouvrages d'ensemble, articles : il n'a pu tout lire. Du moins cite-t-il surtout (et amplement) de bonnes autorités : Pascoli, Lejay, Cartault, Bellessort... ; mais presque point Heinze ! Il échelonne aussi clairement les avis divers. Mais c'est surtout de sa sensibilité littéraire que son commentaire tire sa valeur (voir, par ex., aux vers 95. 384...) : sa culture l'a ici bien servi ; tel rapprochement de poète italien ou français même (Racine est souvent cité, et avec bonheur) peut, en effet, comme il le pense, faire pénétrer à l'occasion plus loin dans la compréhension d'une expression que maintes connaissances lexicographiques. Mais, au surplus, son labeur immense et soigneux doit rendre de grand services ; il tient ouverts pour ainsi dire devant nos yeux, et à la fois, maints livres qu'on peut ne pas avoir à sa disposition ou qu'on a la paresse d'entasser sur sa table. Qu'il en soit donc vivement remercié.

Jean Bayet.

Arnold Reichenberger, *Studien zum Erzählungsstil des Titus Livius*, Diss. d'Heidelberg, 52 p. in-8°. Karlsruhe, 1931.

Travail consciencieux, mais scolaire. L'auteur examine successivement une douzaine d'épisodes bien délimités, choisis surtout dans la première décade, et propres à faire apprécier d'abord la composition formelle, puis la puissance affective (« Ethos ») de Tite-Live. Chaque analyse, s'aidant des rapprochements nécessaires avec Polybe, Denys, Diodore, Plutarque et avec ce qu'on peut deviner des annalistes romains, est bien conduite. Les conclusions ne sont pas neuves (concentration, simplification artistique, choix du personnage caractéristique, sentiment national, : le plus original consiste à avoir saisi que les « discours » de Tite-Live font partie intégrante du récit dont ils scandent les étapes et accentuent ou modèrent la valeur émotive selon qu'ils sont écrits au style direct ou indirect.

Jean Bayet.

Emanuele Cesareo, *Le tragedie di Seneca*, un vol. in-4° de 115 pages (plus 13 pages d'extraits de récensions critiques sur d'autres volumes de l'auteur). Palermo, 1932.

Ce commentaire littéraire, qui parcourt les tragédies de Sénèque groupées par sujets, ne manque pas d'aisance ni de goût. Mais il ne pose aucun problème inédit et n'apporte aucune solution nouvelle. Les rapprochements avec des passages de Virgile sont parfois fort peu probants, et il n'en doit aucune doctrine d'ensemble : c'est pourtant de ce côté que M. Cesareo aurait pu être le plus utile à ses lecteurs. On notera une critique assez poussée (p. 30 ss.) de l'*Hercule sur l'Œta*, retiré à Sénèque : mais ceci non plus n'est pas nouveau.

Jean Bayet.

Em. Panaitescu, *Monumente inedite din Largiana*, une brochure in-8° de 45 pages (Résumé en français) avec figures. Cluj, 1932.

Largiana, en transylvanie, correspond au camp romain de Zutor, qu'occupait un mystérieux N. M. O. (*Numerus militum Osrhœnorum ?* ou *Numerus Maurorum Optatianorum ?*) M. Panaitescu fait connaitre deux monuments funéraires qui y ont été trouvés : une inscription (d'une signifère du

N. M. O.) contenant des noms d'origine sans doute thrace ; deux montants latéraux sculptés d'un édicule. Il en rapproche le relief central d'un autre édicule funéraire (trouvé à Cluj), figurant le couple des défunts la femme tenant une pomme et une colombe.

L'intérêt religieux de ces monuments est le suivant : 1° Sur les montants latéraux figurent, l'un au-dessus de l'autre une femme tenant colombe et pomme (Vénus-funéraire Dea-Syria ?) et un cavalier non caractérisé. M. Panaitescu donne un sens symbolique funéraire à la figure féminine et me semble avoir raison ; il le refuse au cavalier, qui représenterait seulement la profession du défunt : j'en doute.

2° Les attributs de la morte sur le relief de Cluj sont les mêmes que ceux de la « déesse » sur les montants de Largiana. Doit-on se contenter, avec M. Panaitescu, de donner à la colombe la valeur d'un symbole d'amour conjugal (cf. un joli rapprochement avec Pétrone, 71), ou se demander si la défunte n'est pas intentionnellement rapprochées d'une déesse chthonienne ?

Jean Bayet.

Geoffrey Neale Cross, *Epirus, a study in Greek constitutional development.* Cambridge, 1932, University Press, viii-137, p., 1 carte. Prix 6 sh.

M. G. N. C. a réuni en cent pages tout ce qu'on sait de l'Épire. On n'ignore pas combien nos sources sont pauvres sur ce sujet : à part le règne de Pyrrhus, si malmené lui-même par les annalistes romains, nous n'avons que de maigres indications chez les historiens, et quelques inscriptions, en général difficiles à dater. Et, qui pis est, l'Épire ne participe de façon continue aux événements du monde hellénique qu'à partir du moment où ceux-ci, après la mort d'Alexandre, sont eux-mêmes pleins d'obscurités et d'hypothèses incertaines. On ne doit savoir que plus de gré à M. G. N. C. d'avoir marqué les moments principaux de l'histoire de l'Épire (prédominances des Molosses sous le règne d'Alcétas—constition de la symmachie épirote sous le règne d'Alexandre le Molosse, grâce à l'influence de son beau-frère Philippe de Macédoine lequel, selon une conjecture ingénieuse de M. C., se propose d'utiliser l'Épire unifiée en Occident comme il veut utiliser la ligue de Corinthe en Orient — règne de Pyrrhus [1] — dissolution de l'État épirote vers 232). — D'utiles discussions viennent en appendice [2]. Elles n'apportent pas toujours une solution définitive aux questions que pose la généalogie embrouillée des Épigones.

J. Hatzfeld.

---

1 M. C. a fait un effort méritoire pour traiter les campagnes italiennes de Pyrrhus « du point de vue épirote. » Il me paraît néanmoins bien indulgent pour Pyrrhus, militaire excellent, cela ne fait pas de doute, mais homme d'État médiocre, hésitant entre l'Occident et la Grèce, et dont il reste toujours à savoir si, au moins dans sa politique macédonienne, il ne fut pas l'instrument de la diplomatie de Ptolémée II (hypothèse qui aurait mérité une discussion plus serrée que celle qu'on trouve p. 121).

2. M. C. n'est pas seul à croire (p. 103) que dans Syll.[3] 154, le personnage désigné sous le nom d'Αλκέτο τοῦ Λεπτίνο Συρακοσίο doit être confondu avec le roi des Molosses Alkétas ; j'avoue que sa discussion ne m'a pas convaincu.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

E. A. Lowe, *Codices latini antiquiores, Part I The Vatican City* ; XII-44 pp. in-f°, Oxford, at the Clarendon Press, 1934. Pr. 50 sh. net.

Kourat Ziegla, *Das hellenistische Epos* ; 55 pp. in-8° ; Leipzig u. Berlin, B. G. Teubner, 1934. Pr. 2 M. 80.

Platon, *Œuvres complètes*, tome VII, 3 ; *la République*, livres VIII-X ; texte ét. et tr. par E. Chambry ; 123 pp. doubles. Pr. 22 fr.

Xenophontis Opuscula, rec. Ginus Pierleoni ; XCIII-316 pp. in-8° ; Rome, Typis Regiae Officinae Polygraphicae, 1933-XII.

A. Delatte, *Le troisième livre des Souvenirs socratiques de Xénophon* ; étude critique (Bibl. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Un. de Liège, fasc. LVIII) ; 191 pp. in-8° ; Liège, Fac. de Philos. et Lettres ; Paris, E. Droz, 1933.

V. Krieg, *De Euripidis Oreste* ; 81 pp. in-8° ; Halis Saxonum, Imprim. Gebauer-Schwetschke.

Rud. Seligsohn, *Die Uebersetzung d. ps.-aristotelischen Problemata durch Bartholomaeus v. Messina* ; 164 pp. in-8° ; Berlin, Dr. Emil Ebering, 1934.

Werner Matthes, *Prosopographie d. ägyptischen Deltagaue auf Grund d. Griech. Urkunden von 300 a. Chr. — 600 p. Chr.* ; 158 pp. in-8° ; Halle a. Sacle, Ed. Klinz, 1932.

Grete Rosenberger, *Griechische Privatbriefe* (*Papyri Jandanae*, f. VI), pp. 216-258 + 4 pl. (XVII-XX) ; Leipzig. Teubner, 1934. Pr. 4 M.

Campbell Bonner, *A papyrus codex of the shepherd of Hermas* ; 136 pp. in-4° + 5 pl. ; Ann Arbor. Univ. of Michigan Press, 1934. Pr. 3 $.

Titi Livi, *Ab Vrbe condita*, libri XLI-XLV, rec. Caesar Giarratano ; 370 pp. in-8° ; Rome, Typis Regiae Officinae polygraphicae, 1933-XII.

Sénèque, *L'Apocoloquintose du divin Claude*, texte ét. et tr. par R. Waltz ; X-17 pp. doubles + pp. 19-26 de notes ; Paris, Les Belles-Lettres, 1934. Pr. 9 fr.

Heinz Hafter, *Unters. z. altlateinischen Dichtersprache* (*Problemata*, H. 10) ; 153 pp. in-8° ; Berlin, Weidmann, 1934. Pr. 10 M.

Erich Burk, *Die Erzählungskunst des T. Livius* (*Problemata*, H. 11) ; 244 pp. in-8° ; Berlin, Weidmann, 1934. Pr. 16 M.

Tertullianus, *De cultu feminarum*, met Inl., Vertaling en Commentar door W. Kok ; 200 pp. in-8° + index ; Dokkum, J. Kamminga, 1934.

G. Drioux, *Les Lingons*, textes et inscriptions antiques ; 200 pp. in-18 ; Paris, Les Belles-Lettres, 1934. Pr. 20 fr.

Wiener Studien, LI. B. ; 1933 ; I u. II^{s} Heft ; 158 pp. in-8° ; Wien, Buchh. O. Höfel's Witwe, 1934.

Hector Bolisani, 1° *Luciliana* (Estr. d. Annuar. d. R. Liceo di Padova, 1933) 14 pp. in-8°; 2° *Satura ante Lucilium ab Ennio praesertim exculta qualis fuerit* (Atti d. R. Ist. Veneto di Sc. Lett. ed Arti, 1932-3, XCII, 965-982); 3° *Riflessi filosofici in Lucilio* (ibid. 1930-31, XC; 669-694); 4° *Sul luogo natale di Cornelio Nepote* (Atti d. R. Acad. di Padova, 1933-4 XII, vol. L, 24 pp. in-8°.

J. Gagé, *Recherches sur les jeux séculaires* (Coll. d'Ét. latines, XI), 120 pp. in-8°; Paris, Les Belles-Lettres, 1934.

G. Mickwitz, *Die Systeme der romischen Silbergeldes im IV Jhdt n. Chr.*; 69 pp. in-8° (Soc. Scient. Fennica, Commentat. Human. Litter. VI, 2); Helsingfors; Akad. Buchhandl., 1934.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch, 3e neu bearb. Aufl.*, Lief. 15; pp. 897-960; Heidelberg, Winter, 1934.

Licurgo, *L'orazione contra Leocrate*, introd. e comm. di Piero Treves; 186 pp. in-8°; Milan, C. Signorelli, 1934. Pr. 8 L.

G. Colle, *Le divin Platon*; 19 pp. in-8°; Bruxelles, École des Sc. philos. et religieuses.

Gerh. Richter, *De mutis personis quae in tragoedia atque comoedia Attica in scaenam proferuntur*; 80 pp. in-8°; Halis Saxonum, Gebauer-Schwetschke, 1934.

Études de Papyrologie, t. II; 72 pp. in-8° + planche; Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1933.

Hans Diller, *Wanderarzt u. Aitiologe* (Philologus Supptbd XXVI, H. 3); 120 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich, 1934. Pr. br. 7 M. 60; rel. 9 M.

L. J. Elferink, *Lekythos*, archäologische, sprachliche u. religionsgeschichtliche Unters.; 96 pp. in-8° + 8 planches; Amsterdam, N.V. Noord-Hollandsche Uitgevers-Mij, 1934.

M. Tullius Cicero, I *Brutus* recogn. P. Reis, XII-120 pp. in-12°; II *Orator*, recogn. P. Reis, XVI-106 pp. in-8°; Leipzig, B. G. Teubner, 1934. Pr. M. 4,60 et 4.

Arthur Z. Wheeler, *Catullus and the traditions of ancient poetry*; 291 pp. in-8°; Berkeley, Univ. of California Press, 1934. Pr. 3 $.

Emanuele Ciaceri, *Tiberio, successore di Augusto*; 335 pp. in-8°; Milano-Genova-Roma-Napoli, Soc. Anon. editi. Dante Alighieri; 1934-XII. Pr. L. 30.

Erik Wistrand, *Vitrivius-studier* (Doctorsavhandl. i latinsk Filologi vid Göteborgs Högskola VIII); 176 pp. in-8°; Göteborg, Eranos' Förlag, 1933. Pr. 5 Kr.

Tönnes Kleberg, *Värdshus och Värdshusliv i d, romerska Antiken*; Doctorsavh. i Latinsk filologi vid Göteborgs Högskola); 152 pp. in-8°; Göteborg. Eranos' Förlag, 1934. P. 5 Kr.

Mnemosyne Tertia series, Vol. I, fasc. II; pp. 81-100; Lugduni Batavorum, E. J. Bull. 1933-4.

Léon Vaganay, *Introduction à la critique textuelle néotestamentaire*; 138 pp. in-12°; Paris, Blond et Gay, 1934.

Ernst Kornemann, *Staaten, Völker, Männer aus d. Geschichte d. Altertums*; VIII-160 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh., 1934. Pr. br. 6 M.; 7 M.

A. F. Van Katwijk, *Lexicon Commodianeum* ; xxvii-188 pp. ; Amsterdam, M. J. Portiejle, 1934.

Karl Mras, *Macrobius' Kommentar zu Ciceros Somnium* (Sonderausg. aus d. Stbz. d. Preuss. Ak. d. W., Phil.-Hist. Kl., 1933, VI ; 55 pp. in-4° ; Berlin, Verlag d. Akad. d. Wissensch., in Kommission bei W. de Gruyter. Pr. 3 M. 50.

Giovanni Pavano Amato, *La rivolta di Catilina* ; 158 pp. in8° ; Messine, G. Principato, 1934-xii. Pr. 10 L. 50.

Chari Gustavo Przychocki, *Charisteria a discipulis oblata* ; xvi-364 pp. in-8° ; Varsovie, Gebethner et Wolff, 1935. Pr. 28 fr. 60.

Eduard Schwyzer, *Griechische Grammatik*, 1e Lief., Allgemeiner Teil u. Lautlehre ; xxvi-416 pp. in-8° ; Münich, Beck, 1934. Pr. br. 22 M.

R. W. Moore, *Comparative greck and latin Syntax* ; xiii-224 pp. in-8° ; Londres, Bell a. sons Ltd, 1934. Pr. 6 sh.

Dr. C. J. Vooys, *Lexicon Philodemeum*, Pars I ; viii-179 pp. in-8° ; Purmerend, J. Muusses, 1934. Pr. 2 fl. 90.

Ingemar Düring, *Ptolemaios u. Porphyrios Ueber die Musik* (Göteborgs Högskolos Årsskrift XL, 1934, 1) ; 296 pp. in-8° ; Göteborg, Wettergren et Kerbers Förlag, 1934. Pr. 10 Kr.

Erich Ulbricht, *Kristische u. exegetische Studien z. Menander* ; 54 pp. in-8° ; Würzburg, Konrad Triltsch, 1934.

Alexander Turyn, *Symbolae ad recensionem Pindaricam pertinentes* (Extr. des Mélanges Przychocki. pp. 210-219) ; Varsovie, Gebethner et Wolff, 1934.

Sofocle, *Aiace*, introd. e comm. di M. Untersteiner ; 321 pp. in-8° ; Milan, Carlo Signorelli, 1934. Pr. 10 L.

N. Lewis, *L'industrie du papyrus dans l'Égypte gréco-romaine* ; xiii-186 pp. in-8° ; Paris. L. Rodstein, 1934.

Ludwig Voit, ΔΕΙΝΟΤΗΣ, *Ein antiker Stilbegriff* ; 158 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1934. Pr. br. 7 M. ; rel. 8 M. 50.

J. Marouzeau, *L'Année philologique*, tome VII, 1932 ; xxiv-484 pp. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1934. Pr. 65 fr.

J. D. Demiston, *The greek particles* ; lxxxii-600 pp. in-8° ; Oxford, The Clarendon Press, 1934. Prix 20 sh.

Friedr. Schwenn, *Die Theogonie des Hesiodos* ; v-148 pp. in-8° ; Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchh., 1934. Pr. 5 M.

H. J. Rose *A Handbook of greek Literature, from Homer to the age of Lucian* ; ix-454 pp. ; Londres, Methuen, 1934. Pr. 21 sh.

Nils Eriksson, *Studien z. den Annalen des Tacitus* ; x-135 pp. in-8° ; Lund, Gleerupska Univ.-Bokhandeln, 1934.

Transactions and proceedings of the American Philological Association ed. by J. W. Hewitt, vol. LXIV, 1933 ; vi-244 + 4 pl. ; et cl pp. ; Middleton, Connecticut.

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIV.

A. S. HUNT

Le *Times* du 20 juin 1934, en nous annonçant la mort de A. S. Hunt, nous apportait une nouvelle qui devait susciter l'émotion la plus vive chez les collaborateurs de notre revue. Il n'aura survécu que huit ans à B. P. Grenfell, dont le souvenir restera toujours lié au sien. Pendant près de 12 ans Grenfell et Hunt ont ensemble exploré les villes et les nécropoles gréco-romaines d'Égypte pour y chercher les débris de leurs archives sur papyrus. Les noms de ces deux Oxoniens dominent l'histoire de la papyrologie pendant la période qui s'étend de 1892 à 1914: leurs découvertes ont rendu manifeste la valeur d'une science encore jeune, et ce sont leurs admirables publications, qui à peu près en même temps que les travaux de F. Kenyon et de H. I. Bell au Bristish Museum, d'U. Wilcken et ses disciples en Allemagne, du regretté C. Wessely en Autriche, de notre illustre et vénéré doyen G. Vitelli en Italie, de G. Lefèbvre, Jean Lesquier et Paul Collart en France, ont le plus contribué à la constituer définitivement. Jusqu'aux environs de l'année 1890, la recherche des papyrus était, en effet, laissée à l'initiative trop souvent funeste des fouilles clandestines. Mais quand, en 1890, le grand archéologue anglais Flinders Petrie eut découvert à Gourob un cimetière grec, dont les momies étaient enveloppées de carapaces anthropoïdes en carton bariolé et que dans les Mémoires de l'Académie de Dublin J. P. Mahaffy (aidé plus tard de J. G. Smyly) eut fait connaître les paperasses dont le carton était composé, ce fut une surprise, une attention, un enthousiasme universels. Les philologues pouvaient lire, sur des monuments datant du IIIe siècle avant notre ère, des morceaux du Phédon ou du Lachès et des vers inédits de l'Antiope d'Euripide. Les historiens avaient à leur disposition des documents éclairant d'un jour nouveau la vie de la plus ancienne Egypte ptolémaïque. Un tel succès ravivait l'éclat d'anciennes et merveilleuses trouvailles, et ajoutait à l'étonnement que provoquait l'apparition de l'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote, d'après un papyrus parvenu au Musée Britannique et édité par F. Kenyon. L'*Egypt Exploration Fund* créait alors une *græco-roman Branch* pour l'étude de l'Égypte gréco-romaine et la recherche des papyrus, et B. P. Grenfell fut chargé de cette

mission. Presque tout de suite il appelait à lui son camarade de Queen's College, A. S. Hunt. On vit alors, tous les hivers pendant 11 ans, leur modeste campement, — deux ou trois tentes blanches, — se poser sur tous les sites où l'on avait quelque chance de trouvailles, et ce fut tout d'abord au Fayoum, d'où provenaient déjà tant de documents de Vienne, de Berlin, de Londres, de Paris. Les ruines situées sur le pourtour du lac Karoun furent explorées et identifiées : Kôm Oushim (Caranis), Oum-el-Atl (Bacchias) Ouadfa (Philotera), Dimeh (Soknopaeonèse), Kasr-el-Banat (Euhémeria), Batn-Harit (Théadelphie), Kasr-Karoun (Dionysias). Puis les deux fouilleurs se transportèrent au S. O, dans le le bassin de Gharaq, à Oum-el-Baragat ou Totoun, l'ancienne Tebtynis, qui leur réservait une de leurs plus belles victoires : tandis que les maisons du village leur livraient des documents d'époque romaine, ils trouvaient, dans les momies des crocodiles sacrés, les papiers du scribe Menchès, comogrammate de Kerkeosiris au IIe siècle, et, dans les cartonnages de momies humaines, des textes du IIIe siècle av. J.-C., parmi lesquels figurent les instructions d'un diœcète du temps d'Évergète, document dont l'édition récente sera une des dernières œuvres de A. S. Hunt (en collaboration avec Rostovtzeff). En même temps que les villes du Fayoum, Grenfell et Hunt visitaient les villes de Moyenne-Égypte : Hibeh, l'ancienne Ancyrônpolis, dont les momies fournissaient un lot particulièrement intéressant de textes du IIIe siècle avant notre ère... et il est superflu d'insister sur l'importance des fouilles d'Oxyrhynchos. Chaque année, à la fin du printemps, laissant la pioche et le couffin, la touriah et le simbil, Grenfell et Hunt rentraient à Oxford, et, dans leur petit appartement de Queen's Collège, donnant le spectacle d'une rare amitié, dont heureusement on trouverait d'autres exemples dans l'histoire de la papyrologie, ils étudiaient les résultats de leur campagne ; chaque année (ou presque) l'*Archæological Report* publiait un rapport signé de leurs noms, et ce qui est plus étonnant, chaque année voyait paraître, sous son commode cartonnage gris, irréprochablement imprimé par la Clarendon Press, un recueil de textes sobrement et pleinement commentés, et ces volumes ont depuis servi de modèle à tous les ouvrages de ce genre. Grenfell et Hunt n'ont jamais eu le temps — je le dis parce qu'on l'a remarqué — d'écrire, comme il est arrivé à leurs collègues d'Allemagne, d'Italie ou de France, un livre qui traitât d'une question doctrinalement. Je ne pense pas qu'ils l'aient regretté, et ils n'avaient point à le regretter. Qu'on parcoure, même d'un coup d'œil rapide, les trente tomes de documents que nous ont laissés ces éditeurs impeccables :

quels problèmes n'ont-ils pas abordés, renouvelés, et quelquefois définitivement résolus? Tel commentaire est aussi riche qu'un long mémoire et tels appendices sont à eux seuls aussi abondants et aussi méthodiquement composés que le serait ce livre, que l'on regrette de ne pas les avoir vu écrire et publier à part. Théodore Reinach a donc eu raison de dire, à une époque où la collection des *Oxyrhynchus Papyri*, qui compte 17 volumes, n'en comprenait encore que quatre, que ces magistrales publications étaient « le modèle et le bréviaire de tous les papyrologues ». Le nombre des documents ainsi publiés s'élève à plusieurs milliers et il est bien rare qu'un volume de Grenfell et de Hunt n'apporte pas une nouveauté importante. On a surtout célébré la résurrection des œuvres littéraires perdues : sentences de Jésus, Évangile non canonique, fragment de Sapho, d'Alcée, de Pindare, de Ménandre, de Callimaque, Hypsipyle d'Euripide, Ichneutes de Sophocle, fragments d'historiens, et tant d'autres. On doit s'émerveiller aussi de la multitude de pièces d'archives qui ont renouvelé notre connaissance de l'Égypte hellénistique.

Dans cet immense labeur, notre curiosité aimerait à discerner quelle fut la part propre de Hunt. Cette curiosité risque fort de n'être jamais satisfaite. C'est le secret des collaborations parfaites, et A. S. Hunt était en toute chose d'une telle discrétion, que ce mystère ne sera jamais pénétré. Grenfell, plus voyageur et plus répandu, nous a révélé dans ses conférences et ses conversations l'étendue de son érudition, la justesse de ses intuitions brillantes. Ceux qui ont le mieux connu Hunt nous ont parlé de la sûreté et de la finesse de son jugement, des triomphes de sa ténacité acérée. En fait parmi les volumes publiés par la *Græco-roman Branch* de l'*Egypt Exploration Fund*, B. P. Grenfell a signé seul, ou avec d'autres collaborateurs que Hunt, les tout premiers de la série. A. S. Hunt a signé seul ou avec d'autres collaborateurs que Grenfell, les Papyrus Rylands, les papyrus de Théocrite, et le tome XVII des Oxyrhynchus Papyri, le tome III des Tebtunis Papyri. Partout nous retrouvons les mêmes qualités, la même richesse d'information et de vues, la même probité d'une science hardie et assurée dans ses démarches, mais prudente dans ses affirmations.

Comme la plupart des œuvres humaines l'œuvre de Grenfell et de Hunt reste inachevée. Les « Villes du Fayoum, » et les « Hibeh Papyri » devaient comporter plusieurs volumes, le tome III des Papyrus de Tebtynis n'a paru qu'à moitié et les 17 volumes des « Oxyrhynchus Papyri » sont bien loin d'avoir épuisé les matériaux apportés à Oxford par nos deux illustres et regrettés amis.

Certes l'Angleterre, où plus qu'ailleurs, heureusement ! on a gardé le culte des disciplines classiques, n'aura aucune peine à continuer l'œuvre de B. P. Grenfell et de A. S. Hunt ! Mais pourtant on ne peut s'empêcher de penser avec une tristesse redoublée que nous venons de faire une perte irréparable. Hunt n'avait que 63 ans ! que pouvions-nous encore attendre de son incomparable expérience !

L'analyse complète de ce qu'il nous a laissé est à peu près impossible. Mais puisque, depuis qu'il avait quitté le terrain de la papyrologie militante, j'entends celle qui travaille la pioche autant que la loupe à la main, elle semble être entrée dans une autre voie, le lecteur me permettra de dire un mot de la méthode que Grenfell et Hunt ont pratiquée, et qui a produit de si brillants résultats. Ils l'ont eux-mêmes décrite dans leurs « Villes du Fayoum » :

« La méthode pour chercher les papyrus présente quelque analogie avec l'exploitation des mines d'or. Le chercheur d'or suit la veine de quartz : le chercheur de papyrus doit suivre une couche ou une veine de ce que les indigènes appellent *afsh*, un de ces mots passe-partout (one of those convenient blank-cheque words) qui dans le vocabulaire limité des fellahs peut prendre diverses significations. Le chercheur d'or ne s'attend pas à trouver de l'or là où il n'y a pas de quartz, de même le chercheur de papyrus peut pratiquement négliger toute autre sorte de terre que l'*afsh*. L'*afsh* est une terre mêlée de débris, etc.. »

Pour être juste dans son ensemble, ce principe n'en est pas moins un peu exclusif. On n'a pas été long à constater, et bien entendu Grenfell et Hunt le savaient eux-mêmes, qu'une telle manière de procéder ne pouvait épuiser un site, même en papyrus, et que si, d'autre part, elle mettait parfois à jour des monuments intéressants — et Grenfell et Hunt en ont déblayé plusieurs — elle nous laissait ignorer presque tout du cadre où se déroulait la vie que les papyrus nous révélaient. Rostovtzeff est, à notre connaissance, le premier qui ait proclamé, dans la préface de son livre bien connu « *A Large Estate* », la nécessité d'une exploration complète des villes greco-romaines. Son appel a été entendu. L'Université de Michigan a entrepris, et presque achevé, le déblaiement complet de Caranis. A Oxyrhynchos, à Tebtynis les Italiens, avec Breccia, Anti, Bagnani, Vogliano ont agi de même. Personne aujourd'hui ne consentirait à se dérober au devoir d'une fouille exhaustive, ne fût-ce que sur un emplacement limité. Mais qu'on veuille bien réfléchir que vers 1900, quand Grenfell et Hunt ont commencé leurs campagnes, les conditions du travail étaient tout autres. Les découvertes clandestines, qui

se multipliaient, rendaient urgente la tâche d'arracher à l'impéritie, à la cupidité, et, si je puis dire, aux ténèbres des pillages les documents qui risquaient d'être mutilés et dispersés. La méthode de Grenfell et de Hunt leur a permis, sans rien abîmer ni détruire, sur presque toute l'étendue du domaine où la papyrologie pouvait espérer faire sa moisson, de sauver des trésors, qui, sans eux, eussent été exposés aux pires dangers.

Depuis 1914 Grenfell et Hunt n'étaient plus revenus en Egypte. Ils occupèrent tous les deux la chaire de Papyrologie à Oxford. Hunt l'a tenue, à lui seul, depuis la mort de son ami, en 1926. La guerre avait interrompu son labeur. Il a servi en qualité d'officier dans un bataillon d'infanterie légère, puis au Service des renseignements, d'abord au War office, ensuite en France. Les années qui ont suivi, il les a, je crois, toutes passées à Oxford, dans sa famille et dans son Université, et les deuils les plus cruels ne lui ont pas été épargnés. Ces tristesses, le soin de sa santé devenue délicate, les soucis de l'enseignement n'avaient pas diminué son activité scientifique. C'est de ce temps que datent les derniers volumes des *Oxyrhynchus Papyri*, les Papyrus de Théocite, et une foule de contributions qu'il avait données à des publications diverses, comme celle qu'il nous avait envoyée pour le volume du Bulletin de l'Institut du Caire, dédié à Victor Loret (Lucius Silius Satrianus).

Hunt laissait peu de personnes pénétrer dans son intimité ; mais son commerce était d'un charme incomparable : le peu qu'il découvrait de son âme nous faisait deviner une sensibilité profonde, et l'on sait bien que les hommes de sa nation mettent une virile et exquise pudeur à cacher leurs sentiments. C'est sans doute par un excès de cette réserve que Hunt n'a pas paru aux trois Congrès de Papyrologie qui se sont réunis depuis 1930, à Bruxelles, à Leyde, à Munich. Les hommages qu'il y aurait reçus étaient de nature à offusquer sa modestie. Pourtant nous nous proposions bien d'aller les lui porter un jour à Oxford même. Pour moi, j'aurais pu lui dire, avec tout le monde, ce que la papyrologie tout entière lui devait, mais j'aurais surtout voulu lui marquer la reconnaissance de notre petit groupe français. Je ne puis oublier qu'en 1900 c'est auprès de lui et de Grenfell que j'ai été vraiment initié aux fouilles papyrologiques et les images des trop courtes journées passées avec eux à Kôm Oushim, à Oxyrhynchos, à Totoun, à Talit sont parmi les plus chers, et aujourd'hui les plus mélancoliques souvenirs de ma jeunesse.

Pierre JOUGUET.

REMARQUES SUR LE 1er COUPLET DE PHÈDRE DANS L'HIPPOLYTE D'EURIPIDE

(VERS 198-202)

On sait que le texte consacré par la tradition se présente sous la forme suivante :

Αἴρετέ μου δέμας, ὀρθοῦτε κάρα·
λέλυμαι μελέων σύνδεσμα φίλων.
Λάβετ' εὐπήχεις χεῖρας, πρόπολοι. 200
Βαρύ μοι κεφαλῆς ἐπίκρανον ἔχειν·
ἄφελ', ἀμπέτασον βόστρυχον ὤμοις.

Il y a dans ce texte trois impératifs pluriels : αἴρετε, ὀρθοῦτε, λάβετε, et deux impératifs singuliers : ἄφελ', ἀμπέτασον. Les trois premiers se comprennent comme s'adressant aux servantes de Phèdre, désignées au vers 200 par le vocatif πρόπολοι ; les deux derniers se rapportent à la nourrice.

Mais si la présence des servantes semble ressortir de ce texte, elle n'a pas été signalée par le chœur, alors que l'arrivée de la nourrice et de Phèdre a été expressément annoncée par lui aux vers 170-171 :

Ἀλλ' ἥδε τροφὸς γεραιὰ πρὸ θυρῶν
τήνδε κομίζουσ' ἔξω μελάθρων·

Ces mots prononcés par le chœur indiquent nettement l'attitude du groupe formé par Phèdre et sa nourrice. Celle-ci semble guider sa maîtresse hors du palais en la soutenant : κομίζουσα. Dans ce groupe il n'y a pas de place pour des servantes : la nourrice suffit largement à exécuter tous les caprices de sa maîtresse. D'ailleurs n'est-il pas un peu ridicule que Phèdre demande à plusieurs personnes à la fois qu'elles lui soulèvent le corps, qu'elles lui redressent la tête, qu'elles lui prennent les mains ? Essayez de réaliser un pareil tableau. Il ne paraît point vraisemblable.

Mais alors ? C'est bien simple. La lecture traditionnelle est peut-être erronée. Pourquoi ne pas faire des trois impératifs

pluriels αἴρετε, ὀρθοῦτε, λάβετε des impératifs singuliers, sans y introduire la moindre correction, en les coupant tout simplement d'une autre façon : αἶρέ τε, ὄρθου τε, λαβέ τε ? Nous y gagnerions d'abord que tous les impératifs de ce couplet s'adresseraient à la même personne, qui est la nourrice, et au surplus la psychologie même de Phèdre se trouverait enrichie du fait qu'elle accablerait de demandes successives et diverses toujours la même personne.

Mais, m'objectera-t-on, le vocatif πρόπολοι au vers 200 fait difficulté.

Nullement, répondrai-je. Car, tel qu'il est, ce vers 200 présente tout d'abord un ordre de mots suspect : l'oreille la mieux exercée ne peut qu'être choquée de la cacophonie du groupe εὐπήχεις χεῖρας. D'autre part qui ne voit que le trisyllabe proparoxyton qui termine ce vers brise l'évidente symétrie tonique de ce couplet dont 4 vers sur 5 se terminent par des dissyllabes paroxytons ?

Pour cette double raison il faut déplacer le substantif πρόπολοι et l'intercaler entre εὐπήχεις et χεῖρας ; d'autre part il faut le faire passer du pluriel au singulier, puisque nous avons fait des singuliers des impératifs pluriels, et l'écrire sous la forme πρόσπολε nécessitée par la métrique :

Λαβέ τ'εὐπήχεις, πρόσπολε, χεῖρας.

Mais s'il est permis de penser que tel est le texte véritable, comment expliquer la constitution du texte traditionnel ?

Voici comment à notre avis les choses ont pu et dû vraisemblablement se passer.

Un scribe négligent transcrit un manuscrit peu lisible, prend pour des pluriels les impératifs singuliers du 1er vers du couplet, continue à prendre pour un pluriel le singulier λαβέ τε du 3e vers, saute par mégarde le mot πρόσπολε de ce même vers, et, s'apercevant de son erreur après coup, l'ajoute à la marge sous la forme πρόσπολοι, pluriel nécessité par sa mauvaise lecture (πρόπολοι n'est qu'une correction de l).

Une transcription ultérieure de l'exemplaire ainsi obtenu place à la fin du vers l'addition marginale et voilà constitué le prototype de notre texte.

Maintenant sommes-nous autorisés à faire donner par Phèdre à sa nourrice le qualificatif πρόσπολε ?

Oui, assurément.

Nous n'ignorons pas que Phèdre, en s'adressant à elle, lui donne le nom affectueux de μαῖα (vers 243, 311) ; mais, en parlant d'elle au chœur, elle la désigne sous le qualificatif de πρόσ-

πολος au vers 582 et le chœur à son tour emploie le même mot au vers 681.

Dans ces conditions le mot πρόσπολος peut fort bien se rapporter à la nourrice.

Lisons donc sans remords, à la place du texte traditionnel, le texte suivant :

Αἶρέ τέ μου δέμας, ὄρθου τε κάρα.
λέλυμαι μελέων σύνδεσμα φίλων.
Λαβέ τ' εὐπήχεις, πρόσπολε, χεῖρας.
Βαρύ μοι κεφαλῆς ἐπίκρανον ἔχειν·
ἄφελ', ἀμπέτασον βόστρυχον ὤμοις.

Le sens n'est pas seul amélioré par ce nouveau texte. La symétrie tonique y gagne aussi considérablement. En effet non seulement à la fin de chaque vers il y a un dissyllabe paroxyton, mais ces dissyllabes paroxytons se trouvent précédés par des proparoxytons (ὄρθου τε du 1er vers équivalant à un mot trisyllabique). Cette symétrie tonique est trop évidente pour n'être pas voulue. Par ce qu'elle a de monotone, elle contribue à mettre en relief la fatigue de Phèdre. D'ailleurs elle ne s'observe pas seulement dans les derniers mots de ces vers mais aussi dans les premiers.

Conclusion.

Les modifications que nous proposons offrent un triple avantage. Elles nous permettent d'obtenir, en somme avec le minimum de frais :

1° la disparition des servantes dont la présence n'est pas mentionnée par le chœur et dont nous n'avons que faire ;

2° l'amélioration de la psychologie de Phèdre : son désordre moral apparaît dès le 1er vers et se manifeste plus nettement, si c'est à une même personne qu'elle demande tant de choses différentes. Sans doute, s'il est vrai que le désordre moral de Phèdre se marque dans le style par l'asyndète, les corrections que nous proposons diminuent le nombre des asyndètes (αἶρέ τε... ὄρθου τε... λαβέ τε) ; mais l'importance de ce procédé de style peut-être ressort-il mieux de cette façon : la présence d'une liaison dans un vers qui précède fait mieux remarquer l'absence de liaison dans le vers qui suit ;

3° enfin une symétrie tonique parfaite, destinée à souligner l'état d'âme du personnage.

L. Œconomos.

LES MANUSCRITS D'ASCLÉPIODOTE LE PHILOSOPHE

Φιλοσόφῳ δὲ οὐ πολεμητέον μέν, ἐπιστατέον δὲ καὶ πολέμοις καὶ στρατοπέδοις. PSELLOS.

On n'a jamais étudié l'ensemble des manuscrits de la Τέχνη ταχτική d'Asclépiodote le Philosophe. La liste même n'en a jamais été dressée d'une façon complète. Bien mieux, ce texte pourtant important et de peu d'étendue, puisqu'il n'a que douze chapitres, a si peu piqué la curiosité des philologues qu'il n'en existe jusqu'à ce jour que deux éditions[1], et encore sont-elles récentes. L'intérêt de ce traité est pourtant considérable. Si l'on excepte le *Commentaire* d'Énée le Tacticien, qui n'expose que le problème restreint de la manière de défendre une ville assiégée, nous avons dans la Τέχνη ταχτική le plus ancien traité de tactique proprement dite que nous aient laissé les anciens, la plus ancienne « théorie militaire ». En effet, l'auteur, Asclépiodote le Philosophe, est selon toute vraisemblance celui que Sénèque, dans les

1. Voici quelles sont ces deux éditions : H. Köchly-W. Rüstow, *Griechische Kriegsschriftsteller*, Leipzig, vol. II, première section : Introduction, texte grec, traduction en allemand, p. 128-197 (voir aussi p. 76 à 78) ; dans la seconde section, notes sur Asclépiodote insérées dans le commentaire général. — W. A. Oldfather, *Aeneas Tacticus, Asclepiodotus, Onasander*, London, New York, 1923 (The Loeb classical Library), p. 227-340, avec traduction en anglais par les membres de l'Illinois greek Club et un index des termes techniques. Le chapitre I et 9 paragraphes du chapitre II de la Τέχνη ταχτική avaient été édités par le cardinal Angelo Mai, *Spicilegium Romanum*, t. IV, Romae, 1840, p. 578-581. H. Köchly avait de même donné un spécimen de notre auteur en publiant les trois premières pages du chapitre I de la Τέχνη ταχτική dans l'*Index Lectionum in Literarum Universitate Turicensi* de 1853.

Avant cette date, Asclépiodote était resté pratiquement inconnu ; voici les seules mentions qui en avaient été faites, et encore, si l'on cite un Asclépiodote auteur d'une *Ars militaris*, y distingue-t-on mal l'Asclépiodote disciple de Posidonius d'un Asclépiodote disciple de Proclus : P. Lambecius, dans l'édition de *Georges Codinus*, Paris, 1655, p. 65. — Kollar, dans sa réédition de l'ouvrage de Lambecius, *Commentarii de bibliotheca graeca Caesarea Vindobonensi*, 1731, t. VII, col. 85 et 86. — Fabricius *Bibliotheca graeca*, 1a ed., t. II, p. 767, t. VI, p. 485. — G.-C. Harles, dans sa réédition de la *Bibliotheca graeca* de Fabricius t. III, 1793, p. 164 et 512 (à cette seconde référence, Harles parle d'Asclépiodote le Philosophe, mais ne mentionne pas la Τέχνη ταχτική). — Dans les catalogues qu'ils donnèrent successivement de la Bibliothèque Laurentienne (voir plus loin), Montfaucon et Bandini signalent le manuscrit archétype de notre auteur ; par mégarde, Montfaucon appelle notre tacticien : Asclépiodore.

Quaestiones naturales, désigne comme étant le disciple de Posidonius [1]. On sait d'un autre côté, par Élien, que Posidonius avait écrit une Τέχνη ταχτική [2]. Aurions-nous dans l'ouvrage conservé une adaptation par Asclépiodote de la τέχνη de son maître ? Je le croirais volontiers. Beaucoup d'œuvres de philosophes illustres ont été ainsi recueillies par leurs disciples, et la démarcation ne s'établit plus nettement entre le travail du maître et la part qu'il faut laisser à l'élève. Au reste, l'affaire importe peu ; l'essentiel est qu'on puisse fixer la date approximative de l'ouvrage : première moitié du 1er siècle avant J.-C. Dans notre traité, une place importante est faite à la phalange et à l'ordre de bataille macédonien, qui doivent céder désormais devant la légion romaine. A cet égard, la Τέχνη ταχτική est particulièrement instructive [3].

Il y a, à ma connaissance, 11 manuscrits présentant le texte du traité militaire d'Asclépiodote. Je les ai tous étudiés sur place. Ce sont [4] :

Florence...	F	*Laurentianus* LV-4
Paris.....	A	*Parisinus gr.* 2522
	B	*Parisinus gr.* 2435
	C	*Parisinus gr.* 2528
	D	*Parisinus gr.* 2447
	E	*Paris. Suppl. gr.* 83
	M	*Paris. Suppl. gr.* 1252
Leyde.....	L	*Vossianus gr. in-4°* 12
Rome.....	V	*Vallicellanus allatianus* VII-1
	W	*Vallicellanus allatianus* VII-2
	R	*Barberinianus* 246.

Il faudrait ajouter à cette liste un manuscrit copié en 1760 par Jean Théophile Cober ; mais ce volume est malheureusement aujourd'hui perdu.

Dans un excellent article de l'*American Journal of philology*,

---

1. *Quaest. nat.*, II, 26, 6 ; II, 30, 1 ; VI, 22, 2, etc. — Asclépiodote, avant de se ranger sous la discipline de Posidonius, aurait été le disciple de Panaetius.

2. Élien, Ταχτικὴ θεωρία, I, 3 : ὁ δὲ στωικὸς Ποσειδώνιος καὶ Τέχνην ταχτικὴν ἔγραψέν.

3. Sur Asclépiodote et son traité, on lira, outre les notices des deux éditions, l'excellent article de K.-K. Müller, dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, vol. II, 1, art. *Asklepiodotos*, n° 10, col. 1637-1642.

4. J'ai gardé les sigles des éditeurs pour les manuscrits qu'ils utilisent ; malheureusement, les lettres renvoyant aux mêmes manuscrits changent suivant qu'il s'agit de telle ou telle portion du volume. Par exemple, s'il s'agit d'Énée, on appelle A notre manuscrit B, et B notre manuscrit A.

intitulé *Notes on the text of Asklepiodotos* [1], W. A. Oldfather a consacré quelques pages à l'étude de la tradition manuscrite de notre traité. Mais le savant éditeur d'Asclépiodote a ignoré l'existence de quatre des onze manuscrits conservés : le *Vossianus*, le *Vallicellanus* VII-1, le *Barberinianus* et le *Parisinus Suppl. gr.* 1252. Faute d'avoir connu ces quatre témoins, dont deux sont très importants, W. A. Oldfather, quels que soient ses mérites, a été amené à commettre certaines erreurs d'interprétation ; son article n'est pas seulement incomplet, il est plus d'une fois à côté de la vérité, d'autant que l'auteur trop souvent table sur des collations anciennes qui sont insuffisantes [2].

Si l'on veut dès l'abord marquer les différences et les affinités qui séparent ou rapprochent les onze manuscrits conservés, on mettra à part l'archétype F, *Laurentianus*, du xe siècle. Deux manuscrits, les *Parisini* A et B, ont été copiés en Italie et transportés en France dès le xvie siècle. C'est en France, à la fin du xvie siècle et dans la première moitié du xviie qu'ont été écrits les *Parisini* C et D et le *Vossianus* L ; le codex C est de la main de Saumaise. Le manuscrit E a été copié par Huet à Stockholm, en 1652 : c'est le seul de toute la série qui soit daté avec précision. Des trois manuscrits romains, deux sont de la main de Luc Holste, le troisième est dû à Leone Allacci ; ils se situent tous les trois dans le deuxième quart du xviie siècle. Enfin, c'est vers le milieu du xixe siècle que le Grec Minoïde Mynas copia, à Paris, le *Parisinus* M.

Cette tradition de onze manuscrits n'est pas la seule source que nous ayons à utiliser pour éditer la Τέχνη τακτική. On sait qu'Élien, à son tour mis à contribution par Arrien, a reproduit dans son Περὶ στρατηγικῶν τάξεων des passages entiers d'Asclépiodote ; on peut même dire que le traité d'Asclépiodote est presque en entier passé dans celui d'Élien, souvent avec les mêmes termes. C'est là une source indirecte précieuse pour l'éditeur, notamment aux endroits où le texte d'Asclépiodote souffre d'une lacune. On peut de même utiliser le *Lexicon militare*, composé sans doute vers le xe siècle, ouvrage qui, d'une part appa-

1. T. XLI (1920), p. 127 à 146. Cet article est antérieur à l'édition donnée par le savant américain.

2. W. A. Oldfather n'a pas vu lui-même les manuscrits collationnés par ou pour Köchly et Rüstow. Or les collations de nos éditeurs zurichois comportent d'assez nombreuses inexactitudes. Je n'en citerai qu'un exemple, qui atteint un élément, critique essentiel de la démonstration : à la note critique de I, 4 (p. 136) ils écrivent « Die Worte ἄσκησιν-παρατάξεως καὶ fehlen in AB ». C'est une erreur ; ces mots ne manquent que dans A. On voit quels dangers on court en fondant un classement sur des données aussi inexactes.

renté au lexique de Suidas, a fait d'autre part de nombreux emprunts à Asclépiodote, à Élien et à Arrien [1].

*
* *

Laurentianus LV-4, F. — L'archétype de la Τέχνη ταχτική d'Asclépiodote est le fameux manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, réunion de traités relatifs à l'art militaire, dont plusieurs ne sont connus que par cet exemplaire. Le volume entra dans la collection des Médicis dès la seconde moitié du xve siècle. Il figure, en 1495, dans l'inventaire que dressèrent de cette collection Barthélemy de Ciais et Janus Lascaris [2]. Selon le témoignage du *Vaticanus gr.* 1412 (fol. 48) le manuscrit serait un des quatre volumes grecs dont Janus Lascaris fit l'acquisition à Phères, en Thessalie, lors d'un des deux voyages qu'il fit, à la requête de Lorenzo de Médicis, pour recueillir en Orient les manuscrits qui sont aujourd'hui l'ornement principal de la Laurentienne [3]. Notre manuscrit, fort connu des humanistes du xvie et du début du xviie siècle, perd ensuite de sa vogue. Jacques Gronov l'utilise en 1675 [4], Montfaucon le signale au passage dans sa *Bibliotheca bibliothecarum* [5]. Le volume ne retrouve de notoriété qu'en 1761, quand Bandini lui consacre une importante notice [6]. Pourtant, ce n'est que tardivement que les philologues l'utilisent dans leurs travaux, à telle enseigne que les éditeurs zurichois d'Asclépiodote, qui connaissent pourtant l'existence de notre *Laurentianus*, établissent leur texte à l'aide de manuscrits de Paris [7].

---

1. Ἑρμήνεια τῶν ἐπὶ στρατευμάτων καὶ πολεμικῶν παρατάξεων φωνῶν éditée par H. Köchly et W. Rüstow, *Griech. Kriegsschrifssteller*, II, 2, p. 217-233.

2. Ce catalogue a été publié par Enea Piccolomini, *Archivio Storico italiano*, Serie terza, t. XX (1874), p. 51 à 94 ; la mention qui nous intéresse est p. 83, au n° 783.

3. K.-K. Müller, *Centrablatt für Bibliothekswesen*, t. I, (1884), p. 380.

4. Jacques Gronov tira de ce manuscrit les suppléments qu'il apporta au texte d'Énée le Tacticien, que Casaubon avait publié en 1609 à l'aide d'un manuscrit tout à fait défectueux. Les collations de Gronov ont été publiées par lui dans *Supplementa Lacunarum in Aenea tactico, Dione Cassio et Arriano de Expeditione Alexandri*, Leiden. 1675.

5. *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Parisiis, 1739, t. I, p. 344 E.

6. A.-M. Bandini, *Epistola de celeberrimo cod. Tacticorum bibl. Laurentianae*, Florentiae, 1761 (étude reprise dans son *Catalogus codd. mss. graecorum bibl. Laur.*, Florentiae, t. I, 1768, col. 218-238).

7. Voici la liste des principales études d'ensemble consacrées à ce manuscrit : Fr. Haase, *De militarium scriptorum graecorum et latinorum omnium editione instituenda narratio*, Berlin, 1847, p. 28-30. — A.-C. Lange. *De Aeneae commentario Poliorcetico*, Berlin, 1878, p. 58-65. — K.-K. Müller, *Ein griechisches Fragment über Kriegswesen* (Sonderabdruck aus der Festschrift für L. Urlichs,

W.-A. Oldfather eut le mérite d'utiliser pour la première fois le codex de Florence [1].

Notre manuscrit, écrit sur parchemin, semble dater du milieu du xe siècle. L'écriture, très régulière, est une belle minuscule sans mélange de lettres onciales : il y a 32 lignes par page pleine. Le format est de 325 mm. sur 250 mm. Le volume, transcrit d'une seule main, est la copie de plusieurs corpus distincts. La partie qui nous intéresse est un corpus de tactique ancienne, comportant les œuvres d'Asclépiodote, d'Élien, d'Énée, d'Arrien et d'Onésandros.

J'ai signalé dans mes études précédentes que l'archétype ancien recueilli à cette date par le copiste du *Laurentianus*, devait être passablement détérioré. Pour le traité d'Asclépiodote pourtant, le texte paraît moins corrompu que pour ceux d'Énée et d'Arrien. On relève cinq lacunes correspondant chacune à la chute d'une ligne environ; ces cinq lacunes doivent remonter à un archétype ancien [2]. L'usage de notre scribe en effet est de reproduire rigoureusement ce que lui offre son modèle : quand une lettre est altérée, quand un fragment a été arraché à l'original, il laisse en blanc l'espace voulu, ou copie littérale-

---

Würzburg, 1880, p. 106-111). — W.-A. Oldfather, *American journal of philol.* t. XLI (1920), p. 127 sqq (l'article porte précisément sur le texte d'Asclépiodote). — A. Dain, *Les manuscrits d'Onésandros*, Paris, Belles-Lettres, 1930, p. 42-45. — *Les manuscrits des Traités tactiques d'Arrien*, dans *Mélanges Bidez*, Bruxelles, 1934, t. I, p. 158-160.

Il faudrait ajouter à cette liste la mention de toutes les éditions qui ont utilisé le *Laurentianus* LV-4, notamment celles d'Énée, d'Arrien, de Jules Africain, de Léon, des *Adaptations* de Polyen, etc.

1. Oldfather connaît le manuscrit par des photographies : les parties difficiles à déchiffrer sur une photographie, comme les légendes qui accompagnent les vignettes, ont été lues pour lui par E. Rostagno, l'éminent conservateur de la bibliothèque Laurentienne. Je note que certaines de ces légendes, devenues presque indéchiffrables aujourd'hui, se lisaient encore au xvie siècle, et que le plus simple, dans ce cas, serait de se référer aux deux copies anciennes, les manuscrits A et B. On y voit par exemple que les deux lettres enlevées par le couteau du relieur au bas du dessin X-11 sont ξ et ν.

2. Les lacunes se situent aux passages suivants : II, 3 ; VI,3 ; XII, 7; XII, 10 ; XII, 11. Ces lacunes sont trop peu nombreuses, et d'ordinaire trop éloignées les unes des autres pour qu'on puisse espérer en tirer quelque résultat par une recherche stichométrique. On peut imaginer, à la grande rigueur que les trois dernières lacunes affectant le dernier chapitre, peuvent correspondre à un accident qui serait survenu, dans un archétype ancien, au bas des deux derniers folios du traité, genre d'accident qui se rencontre fréquemment à la fin d'une œuvre, dont les derniers folios souffrent toujours plus que le reste du volume : il faudrait admettre dans cette hypothèse que les deux derniers paragraphes de l'ouvrage occupaient le verso du dernier folio et n'allaient pas jusqu'au bas de la dernière page (car l'altération de deux folios entraîne quatre lacunes) ; les deux derniers paragraphes en question ne sont pas assez longs pour constituer une page pleine.

ment les lettres qu'il lit, en omettant l'accent et en laissant un blanc correspondant au nombre de lettres qu'il ne déchiffre pas. Ce cas se trouve seulement deux fois pour le traité d'Asclépiodote : τὸν ἐμεν... pour τὸν ἔμπροσθεν (X, 9), κλῖναι ἐπιδου.... pour κλῖναι ἐπὶ δόρυ (XIII, 11) ; cette dernière correction eût été pourtant bien simple, puisque la même ligne porte la même expression, après inversion de l'ordre des mots, ἐπὶ δόρυ κλῖναι [1].

En tout cas, par une bonne fortune singulière, la Τέχνη τακτική d'Asclépiodote est un des rares textes du *Laurentianus* qui n'ait pas été mutilé, auquel notamment on n'ait pas arraché la page initiale du traité ou sa page finale, de sorte que notre texte se présente avec son début, sa fin, et même avec une table des chapitres. Voici au reste la place qu'occupe notre traité dans l'ensemble du volume.

Quoique la Τέχνη τακτική soit le premier traité d'un corpus contenant six œuvres de tactique ancienne (il y a deux traités pour Arrien), qui formaient manifestement un ensemble, rien dans le manuscrit ne décèle au premier abord le début d'une nouvelle série. A la ligne 4 du folio 132^{r}, s'achève un court texte qui, sous le nom de γνωμικὰ, donne quelques extraits du traité militaire de Mauricius. Immédiatement au-dessous se lit la liste des douze chapitres de notre traité, sous le titre Ἀσκληπιοδότου Φιλοσόφου τακτικὰ κεφάλαια. Une légère partie en blanc restant au bas de la page, au haut de la page suivante (fol. 132^{v}) se trouve d'abord un bandeau peint, puis le titre du traité, Τέχνη τακτική. L'ouvrage se termine sans explicit au folio 142^{v}.

A l'intérieur du texte ont été insérés douze diagrammes ou figures, destinés à montrer la disposition des troupes, dessins souvent accompagnés de légendes. Au reste, dans l'état où ils nous sont parvenus, ces diagrammes sont parfois nettement erronés. Le mérite de H. Köchly et W. Rüstow a été de les restituer d'après le contexte, autant que faire se pouvait.

Le *Laurentianus* est l'archétype de toute la tradition d'Asclépiodote. C'est un fait admis par les éditeurs zurichois eux-mêmes, qui pourtant n'avaient pas eu en main le manuscrit de

1. En raison même du soin méticuleux apporté à la copie, je ne puis admettre que le copiste même du *Laurentianus* pourrait être responsable des cinq chutes d'une ligne que j'ai signalées : dans tout le manuscrit, qui est fort gros, on ne le voit jamais se rendre coupable d'une aussi grave négligence. Du reste, et pour autant que le texte d'Élien permet de reconstituer avec sûreté les lignes omises, on ne voit aucune raison critique qui puisse expliquer aucune des cinq lacunes. Force est de recourir à un accident matériel et étranger aux erreurs de copie, accident remontant sans doute assez haut dans la tradition du texte.

Florence. Nous avons partout le même texte avec les mêmes bévues comme ὑπεράσως au lieu de ὑπερκεράσεως, (X, 2) faute qui ne sera corrigée par conjecture que dans une partie de la tradition. L'examen des diagrammes est à cet égard particulièrement instructif : le copiste du *Laurentianus* ne sait pas dessiner ; or toutes ses gaucheries d'exécution sont scrupuleusement maintenues dans la tradition [1] ; bien mieux, la place des légendes, la coupure des mots quand ils sont écrits sur plusieurs petites lignes, sont fidèlement reproduites d'après le *Laurentianus* dans les différents chefs de lignée de notre tradition.

*
* *

Parisinus 2522, A. — Le *Parisinus* 2522 est la plus ancienne des copies du *Laurentianus* LV-4. C'est un manuscrit de petit format (215 mm.×131 mm.) ; l'écriture, à l'encre brunâtre pour le texte, rouge pour les titres des traités et des chapitres, est droite et régulière, ne manquant pas d'élégance ; la reliure, ancienne, est en parchemin souple, les tranches étaient dorées et ciselées [2]. La Τέχνη τακτική d'Asclépiodote occupe les folios 52^{v} à 77^{v}.

Les catalogues situent la copie du manuscrit au XVe siècle. C'est, à n'en pas douter, le vieillir. J'ai déjà indiqué dans d'autres études que le volume ne saurait remonter au delà des premières années du XVIe siècle. La marque de l'ancre dans un cercle surmonté d'une étoile [3], si fréquente dans les papiers italiens, et notamment vénitiens pendant plus d'un demi-siècle, ne présente aucun exemplaire que l'on puisse dater avant 1499. Le type d'écriture étant assez ancien, c'est sans doute peu d'années après cette date qu'a été copié notre volume.

L'histoire du manuscrit n'est qu'imparfaitement connue. Qu'il ait été copié en Italie, à Florence ou à Rome [4], le fait n'est pas

---

1. Ainsi, dans la vignette X, 21, les deux parties du dessin qui portent la légende δεξιά et ἀριστερά devraient être symétriques : or, la grossière asymétrie qu'elles présentent s'est maintenue dans toute la tradition.

2. *Catalogus codicum mss. Bibliothecae regiae*, t. II, 1740, p. 316. — H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 277. — Le manuscrit a été décrit sommairement par H. Köchly et W. Rüstow, *Grieschische Kriegsschriftsteller*, vol. II, 1re section, p. 3 et 4. — A. Dain, *Les manuscrits d'Onésandros*, p. 57 à 61. — *Les manuscrits d'Arrien*, dans les *Mélanges Bidez*, t. I, p. 161 et 162.

3. Briquet, *Les filigranes*, Genève, 1907, nos 477 à 532.

4. L'incertitude sur le lieu de copie du *Parisinus* A tient à l'incertitude sur sa date de copie. En 1508, les manuscrits que le cardinal Jean de Médicis avait pu récupérer à Florence, parmi les dépouilles de la collection familiale pillée en

douteux. D'autre part, il est sûr que Vergèce eut notre codex en main, à Paris, en 1549. C'est à cette date en effet que le calligraphe crétois, alors au service d'Henri II, écrivit ce beau volume contenant les traités d'Élien, d'Onésandros et d'Énée, devenu le *Parisinus* 2443. Il se servit pour son travail de notre *Parisinus* A, sur lequel il reporta, dans les marges, les variantes et les conjectures dont il faisait une sorte d'apparat critique en vue de sa nouvelle copie. Vergèce ne copia jamais le texte d'Asclépiodote [1] ; mais il ne fut pas sans le lire, et l'on reconnaît son écriture dans les marges mêmes de la Τέχνη τακτική : il écrira par exemple à l'encre rouge, en marge, un mot important qu'il aura relevé dans le texte [2]. Il lui arrivera aussi de proposer une correction. Ainsi, le mot fautif ὑπεράσως (X, 2) est corrigé en marge, par Vergèce, en ὑπερκεράσεως. Plus curieuse est la correction qu'on lit au début du traité (I, 4) : le texte des éditeurs est Εἰσὶν οὖν αἱ πᾶσαι τῶν τάξεων διαφοραὶ [αἵδε] ὧν ἑκάστη κ.τ.λ. ; le mot qui suit διαφοραὶ, manquant dans l'archétype, manque aussi dans nos copies. Or Vergèce, après avoir placé dans le texte le signe Λ désignant un mot passé, écrit en marge θ′, marquant par là qu'il a compté, d'après Asclépiodote, neuf manières de disposer les troupes (fol. 54[r]) [3].

Au moment où Ange Vergèce l'eut en main, le manuscrit A devait être la propriété de quelque érudit français, sans doute parisien. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on en retrouve la trace : le volume fait alors partie de la bibliothèque de Colbert (n° 409) ; c'est par cette voie qu'il devait, en 1732, entrer dans la bibliothèque du Roi (*Regius* 3220-3) : il reçut, quelques années après, lors de la rédaction du grand catalogue de la bibliothèque royale, le n° 2522, qu'il porte encore.

Le *Parisinus* 2522 n'est qu'une copie partielle de l'archétype florentin ; qui plus est, les textes qui ont été l'objet de ce choix ne se présentent pas dans le même ordre que dans l'archétype. J'ai eu l'occasion dans d'autres études de montrer la parenté

1495, avaient été envoyés à Rome, à la Villa Médicis ; ils y restèrent jusqu'en 1521, date à laquelle mourut Jean de Médicis, devenu pape sous le nom de Léon X. Je croirais volontiers que le *Parisinus* a été copié à Rome peu après 1508.

1. Peut-être en eut-il un moment le dessein : le *Parisinus* 2443 porte, à la fin, des folios laissés en blanc, mais pourvus de leur réglage, et en tout cas en nombre assez grand pour permettre la copie de la Τέχνη τακτική.

2. Ainsi les mots κλίσις et μεταβολή, aux folios 65 et 66 (X, 2 et 3).

3. Au total, les corrections apportées en marge sont très rares. Je ne sais s'il faut attribuer à Vergèce la correction de ἐπίδου en ἐπὶ δόρυ (fol. 76[v]) XII, 11. En tout cas, c'est une main toute récente et malhabile qui a porté en marge la numérotation des chapitres.

étroite qui unissait le *Parisinus* B et le *Laurentianus* F, à propos des textes d'Énée, d'Onésandros et d'Arrien. Certains signes extérieurs, résultant notamment des mutilations, m'ont servi à montrer cette parenté. Les marques extérieures sont moins nettes pour le cas d'Asclépiodote, vu qu'il n'y a pas cette fois de mutilation et que le copiste reproduit son modèle avec un soin scrupuleux. On pourrait cependant déceler çà et là ce petit signe qui indique le contact direct entre le copiste et l'original, comme le soin qu'il apporte à ne pas interpréter les mots difficilement lisibles dans l'original, qui est passablement effacé. Ainsi, au lieu de ἐπὶ δόρυ (XII, 11), il écrit, sans accent, ἐπιδου suivi d'un léger blanc ; tel est encore le cas de la légende du dernier dessin du chapitre X (§ 21) : sur le côté gauche, faute d'avoir pu lire le mot τετράγωνος, notre scribe écrit, verticalement, en cinq lignes et sans accent comme dans le modèle, la forme τε|τρα|γω|νε|→, imitant scrupuleusement ce qu'il voyait sur l'original [1]. D'une manière générale, la disposition des signes et des légendes est exactement la même, quoique les mots soient parfois coupés en plusieurs tronçons. Au reste il n'y a qu'un archétype et nous avons affaire à la plus vieille copie, qui en reproduit les leçons fidèlement. Il en faut bien moins pour justifier la parenté que nous voulons établir.

Faite avec beaucoup de soin, la copie n'est cependant pas exempte de fautes. Les plus importantes, celles qui me serviront dans la suite de ma démonstration, sont des lacunes. Je signale d'abord une omission d'une ligne, dès le début, correspondant aux mots que je mets ici entre crochets : πρὸς τὴν ἐφήμερον γυμνασίαν τε καὶ [ἄσκησιν τῆς πορείας καὶ στρατοπεδεύσεως καὶ παρατάξεως καὶ] πρὸς τοὺς ἐπ' ἀληθείας ἀγῶνας (I, 4). Omission plus longue encore, facilement explicable elle aussi, dans le milieu de l'ouvrage ; je l'indique de nouveau par des crochets : δύο γὰρ ἀναστροφαῖς ἀποκαταστήσεται, τῇ τε εἰς τὸ $\overline{\beta\epsilon\iota\eta}$ καὶ τῇ εἰς τὸ $\overline{\beta\alpha\delta\gamma}$, [καὶ δύο ἐπιστροφαῖς ἐπικαταστήσεται, τῇ τε εἰς τὸ $\overline{\beta\mu\nu\xi}$ καὶ τῇ εἰς τὸ $\overline{\beta\alpha\delta\gamma}$] (X, 10).

Le *Parisinus* A est à la base de l'édition de H. Köchly et W. Rüstow. Les collations, selon toute vraisemblance, furent fournies à nos éditeurs par Huntziker. Ce n'est que plus tard que H. Köchly devait avoir en main, à Paris même, le volume en question.

---

1. Comme on le voit, déjà dans l'original le mot est informe et l'abréviation irrégulière.

W. A. Oldfather ne connaît notre *Parisinus* A que par l'édition des savants zurichois. Dans l'étude qu'il publie dans l'*American Journal of philology* en 1921, il ne consacre que quelques lignes à notre volume. C'est à juste titre qu'il y voit une copie très fidèle du *Laurentianus*. Le philologue américain a tort cependant d'imaginer un intermédiaire perdu entre l'archétype et le *Parisinus*. Il n'apporte d'ailleurs aucune preuve et n'avance même aucun argument. Mais on comprend, en étudiant la suite de son article, qu'il admet l'existence d'un archétype intermédiaire commun aux *Parisini* A, B, C et D, en raison de lacunes communes et de corrections nouvelles : le malheur pour notre savant est que ces lacunes et que ces corrections n'existent pas, comme il le croit, dans les quatre témoins en question. Cette erreur grave tient à l'inexactitude des collations dans l'édition de H. Köchly et W. Rüstow. Je vais en faire état dans la suite de ma démonstration. Constatons ici simplement que nous avons dans le manuscrit A la plus ancienne des copies faites du *Laurentianus* F, arrivé depuis peu de temps en Italie. Bien mieux, des deux centaines de manuscrits de stratégie gréco-byzantine copiées en Occident, nous avons là, à ma connaissance, l'exemplaire le plus ancien, et d'une manière notable.

*
* *

Parisinus 2435, B. — La seconde des copies faites du *Laurentianus* en Italie, à la Renaissance, est le *Parisinus* B [1]. Dans une étude menée parallèlement à celle-ci et consacrée à Énée le Tacticien, j'ai eu l'occasion d'étudier avec tout le détail voulu cet important manuscrit [2]. On me permettra d'être bref ici et de n'apporter que la conclusion de mes recherches générales, me réservant de m'étendre seulement sur le cas de la Τέχνη ταχτική d'Asclépiodote.

Le volume est composé de trois sections distinctes, les deux premières étant écrites de la même main, tandis que la troisième, d'une main différente, est écrite sur le même papier que la première partie. Le filigrane de la première et de la troisième section, l'ancre inscrite dans un cercle surmonté d'une étoile, marque

1. *Catalogus codicum mss. bibliothecae regiae*, t. II, p. 502. — H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 261.

2. A la date où j'écris ces lignes, je ne peux savoir si mon étude sur les *Manuscrits d'Énée le Tacticien*, qui doit paraître dans la *Revue des études grecques*, aura déjà été publiée.

déjà signalée à propos du *Parisinus* A, est trop connue pour pouvoir fournir un élément de datation précise. En revanche, le filigrane de la seconde section, échelle posée en pal dans un écu multilobé surmonté d'une étoile, désigne un papier italien utilisé dans le deuxième quart du XVIe siècle; cette marque, pour ce qui est de la tradition des tacticiens grecs, se retrouve dans des manuscrits très importants, le *Bernensis* 97 et les *Vossiani gr. in-fol.* 34 et 35, sortis du même atelier de copie. Qui mettrait bout à bout le *Vossianus* 34, la partie centrale de notre *Parisinus* 2435, la seconde moitié du *Bernensis* 97, enfin le *Vossianus* 35, obtiendrait la copie complète du *Laurentianus* F. Bien mieux, la première main du *Parisinus* 2435 est la même que la première main du *Vossianus* 34. Il y a une étude fort curieuse à faire, qui montrerait comment cette copie complète du *Laurentianus*, jointe à des copies des principaux autres archétypes de tactique grecque, se trouve aujourd'hui répartie en quatre manuscrits différents. Je ne manquerai pas de donner bientôt cette démonstration; mais il ne peut s'agir ici que du *Parisinus* 2435.

La première partie du volume nous présente le texte du corpus de tactique ancienne, œuvres d'Athénée, de Biton, d'Héron, d'Apollodore, d'un anonyme sur l'*hélépole*, et de Philon : c'est la copie, faite sans doute à Florence, d'un manuscrit du XIe siècle qui est devenu le *Parisinus* 2442. C'est aussi à Florence [1] que fut copiée la seconde partie du manuscrit, celle qui nous intéresse ici et qui ne comporte que le texte d'Asclépiodote et celui d'Énée : je vais montrer plus bas comment cette section dérive du *Laurentianus* LV-4. La troisième partie enfin, qui comprend le traité anonyme *De obsidione toleranda* et les paragraphes 5 à 14 de la cinquième *Constitution tactique* de Léon le Philosophe, a été copiée, sans doute à Rome, sur un manuscrit qui appartenait alors à l'humaniste Colocci, et qui est maintenant le *Vaticanus* 1164.

Dans notre manuscrit, la Τέχνη ταχτική d'Asclépiodote commence au folio 75^r^ avec la table des chapitres; le texte débute au folio 75^v^ et se poursuit, sans autre accident que les fautes de copie, jusqu'au folio 85^v^. Il n'y a pas d'explicit. L'écriture, soignée, de teinte brun clair pour le texte comme pour les titres, comporte 32 lignes par page pleine. Le format est de 340 mm. sur 240 mm.

1. Comme je l'ai indiqué plus haut, c'est en 1521, donc selon toute vraisemblance, antérieurement à la date de copie de notre *Parisinus* B, que les manuscrits de Léon X, et parmi eux notre archétype, le *Laurentianus*, quittèrent la Villa Médicis pour retourner à Florence.

Notre actuel *Parisinus* 2435 figure sous le n° 129 dans la liste d'environ cent cinquante manuscrits grecs que le Crétois Zacharie Scordilis dressa, vers 1562, dans la bibliothèque de Jean Hurault, seigneur de Boistaillé, alors ambassadeur à Venise [1]. Il passa de cette collection dans celle de Philippe Hurault, comte de Chiverny, voie par laquelle il entra, en 1622, dans la bibliothèque du Roi. Peu de temps après, Saumaise eut notre livre en main, ainsi qu'en témoignent les corrections marginales apportées par lui au texte d'Asclépiodote. Le volume reçut plus tard une reliure en plein maroquin rouge aux armes de Louis XIV. Il porta le n° 220 d'après le récolement de Nicolas Rigault, puis 2175 d'après celui de Clément, enfin 2435 dans le grand Catalogue de la Bibliothèque du Roi, imprimé en 1740 [2]. Le *Parisinus* B fut utilisé par les éditeurs zurichois ; ils en devaient la collation à J. Hunziker.

Que le *Laurentianus* soit la source du *Parisinus* 2435, B, pour la partie centrale correspondant aux œuvres d'Asclépiodote et d'Énée, il est facile de le prouver. Pour le cas d'Énée, on se reportera à l'étude que je consacre à cet auteur. La preuve ne sera pas moins nette pour ce qui est du traité d'Asclépiodote. On constate d'abord que le contenu de chaque page du *Parisinus* correspond exactement à la matière portée par la page correspondante du *Laurentianus*. Cela et si vrai que s'il arrive qu'un mot ait dans le *Laurentianus* quelques lettres écrites au bas d'un folio, et les autres au haut du folio suivant, la même disposition se retrouve dans le *Parisinus* : je citerai ἀνα | λαβεῖν (135ᵛ-136ʳ dans le *Laurentianus*, 78ᵛ-79ʳ dans le *Parisinus*) et ὡσαύ | τως (136ᵛ-137ʳ dans le *Laurentianus*. et 79ᵛ-80ʳ dans le *Parisinus*) : la barre verticale mise au milieu du mot marque l'endroit où l'on passe d'un folio à l'autre dans chacun des deux manuscrits. Cette preuve montre amplement la parenté des deux volumes, et on ne peut en fournir de plus décisive. Aussi tout se ressemble dans nos deux témoins [3]. On voit notamment que la disposition des diagrammes est la même ici et dans le *Laurentianus*. Il n'en allait pas ainsi dans le *Parisinus* 2522, A, précédemment étudié ; ce manuscrit étant de petit format, le copiste avait été amené à présenter les dessins d'une façon différente : ainsi le premier groupe de dessins du chapitre XI est sur trois registres et sur

1. *Serapeum*, t. XIX, (1858), Intelligenz Blatt, p. 169.

2. Il y a au bas du folio 1 un chiffre 36 qui est peut-être un numéro porté par le manuscrit dans un des classements antérieurs à son entrée dans la Bibliothèque royale.

3. J'aurai à parler dans une autre étude de l'atelier dont provient le *Parisinus* B ; un des procédés de cet atelier consiste à reproduire le modèle page pour page.

deux pages différentes, tandis qu'il est sur un seul registre et sur la même page dans notre manuscrit B, comme dans le *Laurentianus*.

L'examen du texte conduit aux mêmes conclusions. On retrouve l'ensemble des leçons du *Laurentianus* ; bien mieux, en cas de difficulté, le scribe reproduit la graphie du modèle ; on a, comme dans le manuscrit A, la leçon τε | τρα | γω | νε | — pour la légende du dessin X, 11. Pourtant, notre scribe est beaucoup plus négligent que son confrère : les fautes sont plus nombreuses. S'il est vrai que nous ne relevons pas ici les deux lacunes d'une ligne et plus signalées pour le manuscrit A (I, 4 et X, 10), on constate, à la fin du paragraphe 21 du chapitre X, la chute des mots λαιὰ δὲ ἡ τὸ λαιόν. Ce simple trait du reste suffirait, s'il en était encore besoin, à marquer les rapports de A et de B : comme les deux copies anciennes présentent chacune des lacunes importantes distinctes, force est qu'elles soient indépendantes l'une de l'autre et qu'elles dérivent toutes deux directement de l'original commun.

En comparant dans son article de l'*American Journal of philology* les *Parisini* A et B, le savant W. A. Oldfather n'a pas manqué de signaler que la première copie du *Laurentianus* était très fidèle, tandis que la seconde comportait un nombre plus grand de « grosses bourdes ». Mais il imagine que les deux manuscrits dérivent de l'archétype par un intermédiaire commun. Cette erreur paraîtrait singulière si on n'en voyait les raisons. La nécessité de cet intermédiaire commun, l'érudit américain la déduit de particularités communes aux deux manuscrits, lacunes identiques ou nouveautés de même ordre. Mais qu'il s'agisse de lacunes ou de nouveautés, c'est chaque fois un exemple gravement inexact qu'avance W. A. Oldfather, erreurs qui s'expliquent par l'insuffisance des collations fournies par les éditeurs zurichois. Ainsi, la lacune due au saut de βαγὸ à βαγὸ (X, 10) n'existe que dans le seul *Parisinus* A ; de même, c'est dans ce seul manuscrit que se lit la faute οὐκ ἔστιν pour οὐκέτι (VI, 1) [1]. Qui se fie à des collations imprimées pour dresser le stemma d'une tradition manuscrite est presque fatalement voué à l'erreur [2].

---

1. Les éditeurs zurichois ont par erreur signallé la faute οὐκ ἔστιν comme commune aux deux manuscrits A et B. En revanche, pour le cas de la lacune (X, 10) les premiers éditeurs se contentèrent de dire sans précision que cette lacune est dans la vulgate (sigle Cc) ; ils mettent d'ailleurs toute la phrase prétendue omise entre crochets, c'en était assez pour induire en erreur l'éditeur américain.

2. W. A. Oldfather, dans les paragraphes consacrés au *Parisinus* B, n'invoque

Non moins inexacte est l'argumentation que W. A. Oldfather présente à propos des notes marginales que porte le manuscrit B. Le savant américain, à juste titre, en a noté l'intérêt, et il se pose la question de savoir quel en est l'auteur, critique qu'il estime « très avisé ». Le nom de Saumaise est rejeté pour les raisons suivantes : une des corrections marginales du manuscrit B n'a pas été admise par Saumaise lorsqu'il prit la copie de ce manuscrit qui est devenu notre *Parisinus* C ; une autre a été modifiée par lui. De plus, les corrections en question n'apparaissent guère que sur un peu plus de la moitié de l'étendue de l'ouvrage, tandis que Saumaise copia par la suite l'ensemble de l'œuvre. W. A. Oldfather estime qu'on doit penser à Casaubon[1] ; à ses yeux, le fait de n'avoir corrigé qu'une partie du manuscrit « est assez dans la manière primesautière de Casaubon[2] ». Mais une si belle argumentation s'effondre devant la réalité des faits. Il n'est pas besoin d'être paléographe pour reconnaître que les notes marginales du *Parisinus* B et le texte de C sont de la même main. Le jour, peut-être encore lointain, où l'on possédera un répertoire des écritures grecques et latines des humanistes et des philologues, beaucoup d'erreurs seront évitées. Mais on ne sera jamais dispensé de recourir aux originaux pour trouver la solution de pareils problèmes[3].

---

pas le cas de la lacune ἄσκησιν..... παρατάξεως καί (I, 4), mais un peu plus loin (p. 134), à propos du manuscrit D, il se fonde sur cette lacune pour prouver que le codex D est issu d'un même ancêtre que les manuscrits A B et C : comme je le dirai en son lieu, cette lacune ne se trouve que dans A et D, ce qui du reste justifie leur parenté. L'apparât de Köchly met par erreur cette lacune au compte des manuscrits A et B.

Aucun des exemples avancés par Oldfather n'est exact : si le manuscrit A écrit la forme insolite πήκται (XI, 2) et B la forme non moins étrange ὀπηκται (*sic*), c'est que le *Laurentianus* porte bien οπηκται (*sic*) et non pas ἔπηται, comme le croit notre américain. Si nos deux *Parisini* ont ἀρτιακεις (sic) au lieu de ἀρτιάκις (II, 7), c'est que cette leçon ἀρτιακεις est déjà dans le *Laurentianus*, contrairement à ce que croit Oldfather. Même erreur de collation dans le cas de οὐκέτι pour οὐκ ἐστιν (VI, 1).

1. Je signale pour ma part que Casaubon a édité le *Commentarius poliorceticus* d'Énée le Tacticien à l'aide de notre *Parisinus* 2435 : je suis donc loin de nier que Casaubon ait eu en main notre volume.

2. « The restriction of the corrections to a portion of the Ms is just what one might expect of the somewhat desultory habits of Casaubon ».

3. J'ai cherché jusqu'ici en vain un spécimen authentique de l'écriture de Robert Estienne, qui a dû pourtant mettre plus d'une note importante en marge de nos *Parisini*.

Les philologues s'attachent d'ordinaire avec un soin scrupuleux à distinguer les différentes mains des manuscrits qu'ils utilisent pour leurs éditions, et ils ont raison ; encore faut-il indiquer, autant que faire se peut, ce que sont ces mains nouvelles. Une correction faite au XVIIIe siècle, sur un manuscrit du Xe, peut être excellente, mais dans un cas de ce genre, le lecteur aimerait à savoir que la leçon A^1 ou A^2 qu'on lui présente ne saurait remonter à une tradition de l'antiquité.

En fin de compte, les deux importants manuscrits que je viens de décrire, *Parisinus* 2522, A, et *Parisinus* 2435, B, étant deux copies anciennes et distinctes du *Laurentianus*, ont surtout pour intérêt de nous aider à déchiffrer l'original, pour les parties dont la lecture est devenue difficile. C'est le cas notamment pour les légendes qui accompagnent les diagrammes, qui, après un millénaire d'existence, ne se laissent plus distinguer qu'avec beaucoup de peine dans le *Laurentianus*.

*
* *

Parisinus 2447, D. — Le *Parisinus* 2447 n'a pas la même importance que les manuscrits précédents [1]. On a relié sous une couverture de parchemin souple deux séries de cahiers ne comportant en tout que 31 folios écrits. La première partie (fol. 1^{r} à 16^{v}) présente en deux quaternions la Τέχνη τακτική d'Asclépiodote, la seconde a recueilli onze opuscules ou paragraphes d'alchimie dont je n'ai pas encore reconnu l'origine [2]. L'écriture est soignée et élégante, du type répandu en France dans la seconde moitié du XVIe siècle. Le format est assez grand, 305 mm. sur 215 mm. ; chaque page pleine porte 30 lignes d'écriture.

L'origine du manuscrit n'est pas difficile à établir. L'écriture répond au type qui s'est développé en France sous l'influence d'Ange Vergèce, « Grec à la gentille main », comme disent les vers de Baïf, « qui nous a enseigné tous à écrire », comme on lit encore dans une lettre d'Henri de Mesmes. Ce trait, joint à l'examen du papier et à celui du filigrane, qui porte comme marque le pot pour les deux quaternions de la Τέχνη τακτική, la lettre gothique P pour les autres quaternions et les feuilles blanches, permet de situer la confection du manuscrit au troisième quart du XVIe siècle. La date est en tout cas postérieure à l'année 1549, à laquelle nous voyons Vergèce prendre en main le *Parisinus* 2522, A, pour lui apporter les corrections marginales dont j'ai déjà parlé.

---

1. *Catalogus codicum mss. Bibliothecae regiae*, t. II, 1740, p. 504. — H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 263.

En raison de la seconde partie, consacrée à l'alchimie, notre volume figure dans le *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*, t. I, *Les Parisini* (1924) par H. Lebègue, n° 3, p. 226-228. Seuls les folios 17 à 31 sont relatifs à l'alchimie.

2. Le manuscrit présente deux séries de deux quaternions numérotées à part, au total 32 folios, dont le dernier est blanc, puis quinze folios laissés en blanc (au début, 7 folios blancs). Les deux parties du volume sont de la même main, mais ni de la même plume, ni de la même encre.

Notre manuscrit dérive en effet incontestablement du *Parisinus* A. Non seulement il donne le texte de ce modèle, sans jamais présenter les fautes du *Parisinus* B, mais il adopte les corrections portées en marge par Vergèce ; c'est ainsi qu'on lit ὑπερκεράσεως et non ὑπεράσως ; bien mieux, le chiffre θ', que Vergèce propose en marge dans A avec un signe de renvoi au texte, est introduit ici dans le texte : εἰσὶν οὖν αἱ πᾶσαι τῶν τάξεων διαφοραὶ θ' (I, 4). Bien entendu, on retrouve ici la lacune d'une ligne, ἄσκησιν κ. τ. λ. (I, 4), signalée dans le seul *Parisinus* A, ce qui confirme bien la parenté que j'indique.

Dans l'article qu'il a publié dans l'*American Journal of philology*, W. A. Oldfather qui ne connaît de notre volume que les photographies de trois folios spécimens [1], aboutit à des conclusions partiellement différentes. Comme moi-même, W. A. Oldfather estime que notre *Parisinus* dérive originairement du *Laurentianus* : il a été admis en effet par tous les savants que le *Laurentianus* est l'archétype commun de toute la tradition. Le philologue américain estime en outre que notre *Parisinus* D est issu d'un codex intermédiaire, qui serait en outre la source commune des manuscrits A B et C. L'argument de l'auteur repose sur une lacune qu'il croit commune aux quatre manuscrits, passage déjà signalé, d'ἄσκησιν à παρατάξεως καὶ (I, 4). Il y a là une erreur grave qui remonte à une faute de collation des éditeurs zurichois. Seuls les manuscrits A et D souffrent de cette lacune, et c'est entre ces deux seuls manuscrits qu'il faut agiter le problème d'une parenté commune [2].

Si mon éminent confrère, au lieu de quelques photographies seulement du manuscrit D et de la collation incomplète ou inexacte du manuscrit A, avait eu en main les deux *Parisini* A et D, il eût vu leur véritable parenté. La plupart des prétendues nouveautés de ce dernier témoin se trouvent dans son modèle [3] : tel ce chiffre θ' que le savant américain trouve singulier à juste titre, mais dont, par l'insuffisance des collations anciennes des éditeurs zurichois, il ne connaît pas la présence en marge du *Parisinus* A, où Vergèce l'avait placé quelques années avant que ne fût écrit le *Parisinus* D. Il a manqué à W. A. Oldfather

1. Folios 1, 4 et 5.

2. A vrai dire, les éditeurs zurichois n'ont pas dit que le codex C présentait cette lacune, qu'ils ne signalent que pour A et B : mais ils laissent entendre par ailleurs que C dérive de A.

3. W. A. Oldfather estime que le manuscrit D, apparenté étroitement à A B C, ne dérive directement d'aucun d'eux, mais il juge inutile d'en donner la preuve : « it is unnecessary to present the complete evidence ».

de connaître les lieux d'origine et les dates approximatives de nos différents manuscrits : c'est un résultat que l'examen des photographies sera toujours incapable de fournir pour les témoins de la Renaissance. Il demeure que W. A. Oldfather a bien vu le médiocre intérêt que présentait le *Parisinus* D et s'est rendu compte que son auteur « avait peu de talent pour la correction »[1].

Le *Parisinus* 2447 ne présente pas au début la table des chapitres de la Τέχνη τακτική ; c'est le seul des onze manuscrits d'Asclépiodote où cette table manque : on en conclut que notre manuscrit ne peut être l'ancêtre d'aucun des témoins qu'il reste encore à étudier. Les dessins s'insèrent aux places habituelles, suivant l'exemple du manuscrit A.

Notre volume, comme son modèle, se trouvait, à la date qui nous intéresse, la propriété de quelque érudit ou collectionneur français : comme son modèle aussi, il passa plus tard dans la collection de Colbert, où il figure sous le n° 1813, puis dans celle du Roi, en 1732, où il reçut le n° 1739-4, changé très peu de temps après (1740) en 2447.

*
* *

Parisinus 2528, C. — Le *Parisinus* 2528 est de la main de l'érudit français Claude de Saumaise. Ce n'est au fond qu'une copie cursive, pourvue d'une reliure en parchemin souple. Le manuscrit comporte en tout 18 folios écrits ; il présente le seul texte de la Τέχνη τακτική d'Asclépiodote[2]. Encore est-il qu'au moment où l'on recueillit, pour les relier, les papiers de Saumaise, on oublia, ou l'on ne trouva pas, la dernière feuille du texte, si bien que notre traité est tronqué, s'arrêtant sur les mots παράσθητι ἐπὶ τὰ ὅπλα (XII, 11), une quinzaine de lignes avant la fin (folio 18ᵛ)[3]. Le manuscrit, de mauvaise qualité, est d'écriture très négligée. La main de Saumaise y est facilement reconnaissable, et une tradition ancienne rattache du reste ce manuscrit à l'érudit en question[4]. C'est d'ailleurs le papier et le genre de reliure des manuscrits de notre érudit.

---

1. « The three folios examined show no indication of an ability in emendation ».

2. *Catalogus codicum mss. Bibliothecae regiae*, t. II, 1740, p. 516. — H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 278. — W. A. Oldfather, *American Journal of philology*, t. XIX (1920), p. 132-133.

3. C'est à tort qu'un lecteur a écrit au bas du dernier folio : *desunt nonnulla*. Il ne manque que quelques lignes, et c'est parce que ces quelques lignes seulement étaient écrites sur un cahier nouveau, qu'elles se sont perdues.

4. Le bibliothécaire Sevin a écrit sur le premier folio de garde : *Codex Papyr. recens Claudij Salmasij manu exscriptus*.

On sait que Saumaise s'occupa de la manière la plus assidue à étudier les traités de tactique ancienne. Son ouvrage, *De re militari Romanorum*, publié en 1657, est un des plus beaux monuments d'érudition qui soient[1] ; il y est fait constamment appel aux traités en langue grecque, ce qui ne constitue pas un mince mérite, étant donné que la plupart de ces textes étaient alors inédits. Au reste, Saumaise possédait lui-même, dans sa bibliothèque manuscrite, un certain nombre de volumes de tactique grecque. Je signale les *Parisini* 2446, 2529, 2539 qui lui ont appartenu. Notre *Parisinus* C, comme les autres manuscrits grecs de Saumaise, passa aux mains du conseiller au parlement de Bourgogne Delamare ; il reçut alors le n° 557. De là il passa par voie d'acquisition, en 1719, dans la Bibliothèque du Roi, où il reçut le n° 3219,5, changé en 2528 lors de la confection du grand catalogue imprimé, en 1740.

Le *Parisinus* C a certainement été écrit dans la première moitié du XVIIe siècle, Saumaise, né en 1588, étant mort en 1658. Ce n'est que d'une manière assez hypothétique que l'on peut essayer de donner plus de précision. Il faut sans doute remonter assez haut dans le siècle. Une copie du manuscrit de Saumaise, le *Vossianus* qui sera étudié dans la notice suivante, se trouvait à Stockholm en 1652 et y était sans doute depuis quelques années. D'autre part, Saumaise s'étant retiré à Leyde en 1631, il y a quelque chance que son manuscrit, copié en France, l'ait été avant cette date. Peut-on arriver à une précision dans l'autre sens ? On sait que Saumaise montra une précocité étonnante. L'écriture toutefois, s'il est permis d'invoquer ici cet argument[2], n'est ni celle d'un adolescent, ni même celle d'un jeune homme : elle présente des traces évidentes de la fatigue et de la négligence qu'apporte l'âge. Il est fort probable que la copie n'a pas été exécutée avant que Saumaise fût revenu de son séjour dans les Universités allemandes, vers 1616. Je rappelle que Saumaise avait reporté à même sur l'original qu'il se proposait de reproduire un certain nombre de corrections. Cette liberté n'est pas le fait d'un homme qui n'aurait pas encore atteint une certaine notoriété. Si l'on pouvait prouver que cette révision a été faite alors que le manuscrit était déjà entré dans la Bibliothèque du Roi, où il était facilement accessible, on obtiendrait une date

1. *A. Salmasii De re militari Romanorum liber*, Lugd. Bat., ap. J. Elzevirum, 1657.

2. Il y a à Leyde des manuscrits qui n'ont pu être écrits que par Vossius encore jeune ; l'écriture sent l'application et le métier de copiste est fait avec des marques certaines d'enfantillage.

postérieure à 1622. On ne peut malheureusement ici, faute de répertoires s'étendant jusqu'à cette date, invoquer le secours que donne jusque vers l'an 1600 l'examen des filigranes. La marque de l'aigle à deux têtes portant le sceptre est d'un type très commun, dont on n'a pas encore étudié les aires d'extension et les dates au XVIIe siècle. Il semble toutefois qu'on ne s'écartera pas beaucoup de la vérité en fixant comme date approximative de la copie du manuscrit les années 1620 à 1630.

Saumaise prit donc comme modèle le *Parisinus* 2435, B. Il en reproduit le texte, mais négligea souvent de placer sur les vignettes les légendes que porte le modèle [1]. Comme on pouvait s'y attendre, Saumaise reproduit dans son texte les corrections que, de sa main, il avait portées sur le modèle. Je prendrai comme exemple le folio 81^v^ du *Parisinus* B, où je relève les corrections marginales suivantes : (X, § 8 à 10) ἐπιστροφῶν au lieu de περιστρέφων ; συνεχῶν au lieu de συνέχων ; κινήται (*sic*) au lieu de γίνηται (*sic*) ; στροφῶν au lieu de ἀναστροφῶν ; μοναχῶς au lieu de μονάχω ; στροφὴν au lieu de ἀναστροφήν. Toutes les leçons marginales de cette page se retrouvent intégralement dans le manuscrit de Saumaise, et toutes ont été adoptées par les éditeurs, tant il est vrai que c'est l'édition d'Asclépiodote revue par Saumaise que nous continuons de lire [2].

L'attention de Saumaise porta non seulement sur le texte mais aussi sur les vignettes ; au besoin, il avait corrigé à même sur le *Parisinus* B, les lettres qui accompagnent les schémas : tel est le cas notamment pour l'important dessin où Asclépiodote a essayé de montrer comment une compagnie pivote sur elle-même (X, 11) : les modifications portées par Saumaise sur le codex B se retrouvent évidemment dans notre manuscrit C [3].

---

1. Parfois au contraire il ajoute un mot aux légendes des vignettes : ainsi le mot λοξή joint aux mots δεξιά ou ἀριστερά (dernière vignette du chapitre X) ; l'adjectif λοξή est en effet celui qu'on doit sous-entendre : oblique à droite, oblique à gauche. De même il ajoute ὀρθία aux mots δεξιά ou ἀριστερά (premier dessin du chapitre XI).

2. W. A. Oldfather a adopté à l'exception d'une seule toutes les corrections proposées par Saumaise pour l'ensemble du traité.

3. Une remarque accessoire, relative à la vignette en question, prouverait, s'il en était encore besoin, la parenté de B et de C. Dans B comme dans l'archétype, la vignette occupe le bas de la page, mais seulement sur sa partie droite ; la partie gauche porte les dernières lignes du texte. Les copistes récents, vu l'exiguïté du format de leurs manuscrits, n'ont pas adopté ce dispositif et ils ont dessiné leurs vignettes à la suite du paragraphe qu'elles servent à illustrer. Dans le cas précis, ils la mettent après les mots πλευρὰν τῆς φάλαγγος qui terminent le paragraphe 11. Mais d'après la disposition que j'ai décrite pour B (et qui est calquée sur celle de l'archétype) le sommet du dessin se trouve sous le mot νοείσθω, qui

Il n'y a qu'un seul endroit où Saumaise n'a pas reproduit dans son manuscrit la correction qu'il avait indiquée en marge de son modèle (V, 2). En revanche, il faut relever un cas important où Saumaise a introduit une correction dans son texte, en négligeant de la porter sur son modèle. On se rappelle que le *Parisinus* B présente une lacune à la fin du paragraphe 21 du chapitre X. Le texte étant ...ἡ λοξή..., δεξιὰ μὲν ἡ τὸ δεξιὸν προβεβλημένη, λαιὰ δὲ ἡ τὸ λαιόν, les cinq derniers mots furent omis par le scribe. Comme le μέν appelait un δέ, et qu'au reste cette formule finale, ou des formules entièrement comparables, se trouvent à plusieurs reprises un peu plus haut, Saumaise n'eut pas grand mal à voir qu'il fallait combler une lacune ; mais au lieu de calquer le second membre de phrase sur le premier, il écrivit, se contentant d'une formule libre, λαιὰ δὲ τὰ λαιά, au lieu de λαιὰ δὲ ἡ τὸ λαιόν. Mais comme Saumaise à cet endroit, peut-être parce qu'il faisait une conjecture libre, ne prit pas le soin de porter la correction sur son modèle, il en résulte que les nouveaux descendants du manuscrit B que j'aurai à étudier, porteront bien l'ensemble des corrections de Saumaise, mais présenteront encore la lacune en question [1].

A tout prendre, le manuscrit de Saumaise n'est pas une chose précieuse. L'érudit avait cherché avant tout à avoir sous la main, en vue de ses études sur l'art militaire ancien, un texte du traité d'Asclépiodote. La copie, d'écriture négligée comme je l'ai dit, fut faite rapidement. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir de nouvelles fautes s'ajouter aux anciennes. La plus grave est le saut de τέταρτον à πέμπτον (V, 5), d'où la perte de tout un élément de phrase. L'exemple donné par des savants si sérieux, outre qu'il apporte un nouveau témoignage à qui veut établir les lois psychologiques de tout travail de copie, doit nous consoler à notre tour des lapsus qu'il nous arrive de commettre.

(*A suivre.*)

A. DAIN.

---

est à l'intérieur du paragraphe 11. C'est à ce mot que Saumaise interrompt son texte : il place au-dessous le dessin et écrit ensuite seulement la fin du paragraphe.

1. Je signale, au passage, à ceux qui s'occupent de classer les manuscrits, que le cas d'une lacune comblée est un des écueils les plus dangereux qu'ils puissent rencontrer dans leurs travaux, surtout lorsque, comme il arrive ici, rien ne laisse entrevoir au premier examen qu'il s'agit d'une lacune comblée.

ΧΕΙΡΟΤΕΧΝΙΟΝ

Un décret de Delphes, gravé sur le mur polygonal et publié pour la première fois par Wescher et Foucart, *Inscriptions recueillies à Delphes* (Paris, 1863) n° 8, est ainsi conçu[1] :

Θεοί. Ἁ πόλις τῶν Δελφῶν ἔδωκε Τεισιμάχωι Λεοντίου ἀτέλειαν πάντων ὡς καὶ τοῖς ἄλλοις πολίταις, καὶ αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις, καὶ γᾶς καὶ οἰκίας ἔμπασιν· ἀντὶ δὲ τοῦ χειροτεχνίου τὸ προσκάνιον ἱστάτω Ἡρακλείοις. Ἄρχοντος Καλλικλεῦς, βουλευόντων Δαμαίου, Εὐρυμήδευς, Ξενοδάμου, Στράτωνος, Κράτωνος.

La date exacte de l'archonte Καλλικλῆς n'est pas connue ; à quelques années près il se situe vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C.[2]. Le personnage à qui l'on accorde l'atélie est un enfant naturel : on donne non pas son patronyme, mais le nom de sa mère. Un décret contemporain (de la même année, mais de l'autre semestre) gravé immédiatement au-dessus concerne également deux νόθοι[3] et présente le même formulaire, moins la phrase qui est l'objet de cette note et qui a été entendue de façons diverses.

August Mommsen a proposé dans ses *Delphika* (1878) p. 320, n. 1, l'explication suivante : « Die Worte ἀντὶ δὲ κ.τ.λ enthalten etwas, worin sich die Anerkennung der dankbaren Stadt ausdrücken soll... Der Sinn von ἀντὶ τοῦ χειροτεχνίου ist mir unklar ; vielleicht : er soll dem (seinem ?) Atelier gegenüber das Proscenium aufschlagen. Ἀντί in dieser Bedeutung ist selten. » Baunack, en note à *GDI* 2607, déclare ne pas comprendre cette interprétation, mais n'en propose pas d'autre : « Was meint denn : An den Herakleien hat er das Vorrecht, vor seinem Atelier das Proscenium aufzustellen ? » ; et dans ses *Hesychiana. Philologus*

1. Le texte est reproduit *GDI* 2607 (par J. Baunack qui a revu la pierre), Michel 276, *SIG*³ 481.

2. Deux archontats de ce nom sont attestés au IIIe siècle ; sur leur date respective et la répartition des textes, cf. les conclusions provisoires de R. Flacelière, *BCH* 52, 1928, pp. 195-201.

3. Wescher-Foucart n° 7, *GDI* 2606, etc... : « Ἁ πόλις ... ἔδωκε Μένωνι καὶ Φίλωνι τοῖς Πολύας υἱοῖς κ. τ. λ. ». Πολύας est le génitif d'un nom féminin Πολύα (c'est aussi l'opinion de A. Nikitsky, *Geogr. Liste*, p. 5, n. 2), comme Λεοντίου de Λεόντιον. Il importe de distinguer, dans les textes de Delphes, entre les noms masculins en -ᾱ, génitif -ᾱς (pour ces formes je me contente de renvoyer à E. Bourguet, *FD* III 5, p. 61 et à *IG* IX 1² index, p. 125) et les « matronymes » Λεοντίου, Πολύας, probablement aussi Δικαίας (*GDI* 1732).

73 N. F. 27, 1914, p. 22, il invoque « die lokale Grundbedeutung von ἀντὶ... « vor », die das Delphische erhalten hat (*GDI* 2607, 4 ἀντὶ τοῦ χειροτεχνίου « vor dem Atelier ») ».

Si τὸ χειροτέχνιον désigne « l'atelier » (de Teisimachos), la préposition ἀντί a le sens « rare » mais suffisamment attesté de : « devant, par devant, en face de ». En crétois, à Gortyne comme à Cnossos, cet emploi est bien connu : « ἀντὶ μαιτύρων » (*GDI* 4986, 4, 10 etc. et 5072 b 10, cf. index p. 1108) ; la loi locrienne publiée par N. G. Pappadakis dans l' Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς de 1924, p. 119 sqq[1] a fait connaître un nouvel exemple, et non moins assuré, de cette valeur locale de ἀντί : l. 20 ἀντὶ τᾶ ἀρχᾶ. En attique on signale notamment un texte de Xénophon, *Anabase* IV 7, 6 « πίτυσι ...ἀνθ' ὧν ἑστηκότες ἄνδρες τί ἂν πάσχοιεν » (sapins... contre lesquels, à l'abri desquels) et l'inventaire *IG* II² 1534 l. 98 « ἱάσ[π]ιδες τρεῖς, ἐν αἷς ἕνι ἱππεὺς καὶ ὁπλίτης καὶ Μίν[ως ἑστὼς] ἀντὶ τοῦ Μινωταύρου ».

Le sens d'atelier pour χειροτέχνιον et, pour ἀντί, le sens local dans l'expression ἀντὶ τοῦ χειροτεχνίου — les deux interprétations sont solidaires — ont été généralement acceptés. Sans parler de Baunack, déjà cité, je trouve χειροτέχνιον avec le sens de ἐργαστήριον dans les deux éditions du lexique de van Herwerden. On lit dans Kühner-Gerth I, p. 453 : « ἀντί ... Grundbedeutung : angesichts, vor, gegenüber, [et en note] inschriftlich auch im Kretischen und Delphischen ». R. Günther, *Die Präpositionen in den griechischen Dialektinschriften*, *IF* 20, p. 70, traduit ἀντὶ δὲ τοῦ χειροτεχνίου par « seinem Atelier gegenüber », et E. Fraenkel *IF* 45, p. 90 « gegenüber, vor dem Atelier ». J. Wackernagel, *Hellenistica* (1907), étudiant (pp. 4 sqq.) les exemples de ἀντί « gegenüber » en crétois et en attique (avec, sur ces derniers, de justes réserves), y joint notre inscription de Delphes : « gerade auch aus Delphi ist das durch ἔναντι vorausgesetzte ἀντί « gegenüber » bezeugt (Coll. 2607... vgl. Günther...) ». Fr. Bechtel, *Die griechischen Dialekte* II (1923), écrit p. 144 (*der phokische Dialekt* § 115) : « Neben ἀντί in der Bedeutung « gegenüber » besitzt das Delphische die Zusammensetzung ἔναντι in der gleichen Bedeutung : ἔναντι τῶν ἱερέων Coll. 2072_{26} »[2]. Buck, *Greek Dialects*[2]

1. = Solmsen[4], 46 ; Buck[2], p. 321.

2. Chose étrange, il ne précise nulle part sur quel exemple se fonde cette affirmation concernant ἀντί, mais elle n'a de sens que si elle se rapporte au décret d'atélie pour Teisimachos. A la page 771 (*der kretische Dialekt* § 190) Bechtel dit : « Die Präposition ἀντί hat ihre älteste Bedeutung « im Angesicht von » bewahrt. Man begegnet ihr in der Formel ἀντὶ μαιτύρων... In Vaxos entspricht ἴναντι im gleichen Sinne... In Delphi entspricht ἔναντι (Phok. Dial. § 115) » : il n'est plus question ici de ἀντί à Delphes.

(1927), est très affirmatif, p. 102 : « The original local meaning, *before*, *in front of*, occurs in an Attic and in a Delphian inscription » ; il ne peut s'agir que de notre décret et de *IG* II², 1534.

Pourtant il est aisé de montrer que la phrase en question ne peut signifier ce que A. Mommsen prétendait lui faire dire. Teisimachos dresserait le proskénion « *devant son atelier* ». Mais l'emplacement du proskénion ne peut varier et cette précision topographique apparaît pour le moins comme inutile ; de plus, comme ἀντὶ δὲ τοῦ χειροτεχνίου porte l'accent de la phrase, on ne saurait y voir un complément secondaire, on ne saurait soutenir, par une exégèse désespérée, que l' « atelier » pouvait se trouver à côté de l'emplacement destiné au proskénion et que « devant l'atelier » équivaudrait à : « à l'endroit habituel » ; dans cette hypothèse le complément de lieu devrait être relégué dans le corps ou à la fin de la phrase : « τὸ δὲ προσκάνιον ἱστάτω... » ou « ἱστάτω δὲ τὸ προσκάνιον ». Pour donner à ἀντὶ τοῦ χειροτεχνίου, dans le contexte où il se présente, un sens local, il faut ou bien admettre un proskénion voyageur ou bien méconnaître le mouvement de la phrase : il faut heurter la logique ou la grammaire.

Hiller von Gärtringen a eu raison, *SIG*³ 481 B, d'écarter la version de Mommsen, mais celle qu'il propose n'est pas davantage recevable[1]. Sans nous y attarder, il suffira d'indiquer que la clause ἀντὶ δὲ τοῦ χειροτεχνίου τὸ προσκάνιον ἱστάτω Ἡρακλείοις constitue certainement une obligation et non un privilège (« nobile proscaenii pangendi officium » !). Dès 1869 B. Büchsenschütz, *Besitz und Erwerb im griechischen Altertume*, p. 333, n. 2, citant notre inscription, indiquait : « χειροτέχνιον ... lässt wohl keine andere Deutung als auf eine Gewerbesteuer zu ». E. Szanto a signalé à l'article χειροτέχνιον du Pauly-Wissowa, tome 3, l'interprétation de Büchsenschütz[2] et l'on s'étonne, dans

1. La note à *SIG*³ 481 B a été rédigée par H. Pomtow : « Ad Baunackii miram versionem... Hi. observat, non ἀπέναντι τοῦ ἐργοστασίου dictum esse, sed ἀντὶ τοῦ χειροτεχνίου, ut hoc artis laudem significet, non officinam notet ; cf. ἀντὶ καλῶν ἔργων, ἀντ' εὐεργεσίης in carminibus. Itaque intellegendum : Tisimacho arte sua (sc. χειροτεχνίῳ) bene merito concessum est nobile proscaenii pangendi officium ». Mais ἀντί, nous l'avons vu, se rencontre avec le sens local et le mot χειροτέχνιον, par sa formation, est apte à exprimer la notion d'atelier : le suffixe -ιον est abondamment attesté pour désigner des emplacements ou des édifices (δικαστήριον, Ἀρτεμίσιον, etc. cf. par exemple P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien*, 1933, p. 55 sqq.) ; ἀντὶ τοῦ χειροτεχνίου, isolé du contexte, pourrait le mieux du monde signifier « devant son atelier ». La critique ne porte pas. Au contraire je ne vois pas comment τὸ χειροτέχνιον pourrait être l'équivalent de ἡ χειροτεχνία.

2. *RE* III 2225, *s. v.* χειροτέχνιον : « Ein Wort von zweifelhafter Bedeutung, das einmal in einer delphischen Ehreninschrift bei Wescher-Foucart Inscr. de Delphes nr-8 in der Verbindung ἀντὶ δὲ τοῦ χειροτεχνίου τὸ προσκάνιον ἱστάτω

ces conditions, qu'elle ait échappé à tant de savants et en particulier aux éditeurs de la *Sylloge*[3]. Ad. Wilhelm a relevé le fait, *Anzeiger* 1922, p. 8; il traduit ainsi la phrase litigieuse : « statt das χειροτέχνιον, die Gewerbesteuer, zu zahlen, soll Teisimachos jedesmal an dem Feste des Herakles das προσκάνιον aufstellen, die Arbeit leisten und ihre Kosten tragen ». Mais il y a longtemps que ce sens était passé dans le *Dictionnaire des antiquités*; à l'article *Artifices*, tome I, p. 445, on lit sous la signature de E. Caillemer : « ... le χειροτέχνιον exigible des artisans proprement dits [note : Wescher, *Inscriptions*... n° 8]. Ce χειροτέχνιον doit avoir beaucoup d'analogie avec le χειρωνάξιον... », et à l'article *Prosodoi*, tome IV, p. 703, sous la signature de Ch. Lécrivain : « 6° Les impôts sur différentes professions... le χειρωνάξιον...; un χειροτέχνιον inconnu à Delphes [note : Wescher-Foucart... 8] ».

Or une autre inscription de Delphes, inédite, confirme de façon décisive l'interprétation de Büchsenschütz et de Caillemer. F. Courby a étudié et décrit (*Fouilles de Delphes. La Terrasse du Temple*, pp. 220-226, fig. 177 et 178) la « niche » située vers l'extrémité Est du mur de soutènement (dit ἰσχέγαον) qui protégeait le temple d'Apollon au Nord. Il a signalé cinq inscriptions ayant appartenu au mur de fond de cette niche : « chacune d'elles est un décret de la cité de Lilaia accordant les honneurs et les privilèges de la proxénie... à des mercenaires du roi Attale qui tenaient garnison dans la ville » (p. 223). En réalité quatre seulement des textes mentionnés par F. Courby répondent à cette définition[1]. Le cinquième (qu'il désigne par la lettre C) est un décret de Delphes, daté de l'archontat de Φιλαίτωλος, c'est-à-dire des dernières années du IIIe siècle av. J.-C.; il comporte six lignes, banales — sauf la mention du χειροτέχνιον dont je vais

---

Ἡρακλείοις vorkommt, also wohl eine Leistung bezeichnet, die dem Genannten zukam, von der er aber gegen die Verpflichtung, ein (hölzernes) Proskanion zum Fest jedesmal aufzustellen, befreit wurde. Büchsenschütz Besitz und Erwerb 333 hält dafür, dass eine Gewerbesteuer gemeint sei ».

1. Cf. un résumé de ces quatre textes, d'après les notes de M. Holleaux, *C A H* VIII, p. 594-595. — Les cinq décrets, de Lilaia et de Delphes, avaient été déchiffrés avant la guerre par G. Blum, mort pour la France; je les ai revus à la demande de M. Holleaux, en 1921. — Un des décrets de Lilaia a été publié par F. Courby, *l. l.*, p. 224, non sans quelques erreurs de lecture, particulièrement dans la liste des noms. Ad. Wilhelm a proposé par conjecture, *Anzeiger* 1931, p. 84, des rectifications qui concordent pour une part avec les lectures que j'ai faites sur la pierre il y a treize ans. Toutefois l'édition fautive dont partait Ad. Wilhelm ne pouvait toujours lui permettre, il le signale lui-même, de retrouver le texte original; ligne 4 en particulier, après δικαίως on a tout simplement « ἔ[δ]οξε τᾶι πόλει τῶν Λιλ[αιέων τόν τε etc... » et le « εὐ[εργ]έται τᾶι πόλει etc... » de Courby est un regrettable lapsus de copie.

m'occuper —, et des clauses additionnelles (huit lignes) fort curieuses, où l'on retrouve notamment une liste de monuments delphiques [1] analogue à celle que l'on connaissait déjà par un décret étolien du IIIe siècle, rendu en l'honneur d'un Delphien de marque (Wescher-Foucart 1, *GDI* 1409 A, *SIG*[3] 479, *IG* IX 1[2], 172).

Mais je ne veux retenir ici que ce qui concerne le χειροτέχνιον. Les Delphiens accordent à l'entrepreneur Phidon l. 2 προξενίαν, [προ]μ[α]ν[τεί]αν l. 3 προεδρίαν, προδικίαν, ἀσυλίαν, ἀτέλειαν ; après ce mot G. Blum a lu ΤΟΥ.... ΟΤΕΧΝΙ.. et moi-même ΤΟΥ... ΡΟΤΕΧΝΙ.. ; ces lectures faites devant la pierre sans préjugé sont confirmées par l'estampage. On restituera : ἀτέλειαν τοῦ [χει]ροτεχνί[ου].

Le mot χειροτέχνιον se rattache à une série de composés bien connus par l'attique et par la κοινή : χειροτέχνης [2], χειροτεχνία, χειροτεχνικός ; le suffixe -ιον est fréquent dans les dérivés qui servent à désigner des impôts ou des taxes (μετοίκιον, χειρωνάξιον εἰσηλύσιον..., à Delphes même ἀμμόνιον). Le mot, à en juger d'après sa formation, semble recouvrir exactement la même notion que χειρωνάξιον ; les deux termes ont pu être en concurrence à un moment donné dans le monde grec. Il est possible aussi que le sens de χειροτέχνιον soit plus restreint que celui de χειρωνάξιον. De toute façon nous n'avons aucune raison de tenir χειροτέχνιον pour une forme spécifiquement delphienne.

Phidon est un étranger, Tisimachos un bâtard [3]. Il est possible, mais non pas assuré, que la patente ait frappé seulement les non-citoyens.

La mention du χειροτέχνιον delphique aurait dû trouver place dans l'article τέλη de Walther Schwahn [4], *RE*, *2te Reihe*, V A 1. Nous sommes assez bien renseignés sur les χειρωνάξια de l'Égypte ptolémaïque et romaine ; mais pour le reste du monde grec, W. Schwahn écrit p. 253 : « Gewerbesteuern (χειρωνάξια) sind in den griechischen πόλεις selten ... ». N'est-ce pas plutôt la nature de nos sources qui nous prive, pour la Grèce, d'indications com-

1. E. Bourguet et Ch. Picard ont fait allusion à cette liste inédite, *FD* III 5, p. 178 et *REA* 1932, p. 232, n. 5.

2. Cf. une association de χειροτέχναι à Chios au Ier siècle av. J.-C. (Louis Robert, *REG* 1929, p. 36).

3. Tisimachos, fils de Leontion, Ménon et Philon, fils de Polya, peuvent être des affranchis, des fils d'affranchie, des νόθοι *ex cive*, des « μητροξένοι ». Quelle que soit leur situation juridique et celle de Phidon, la place tenue par les non-citoyens dans les métiers à Delphes semble avoir été importante.

4. Qui a utilisé l'étude de Büchsenschütz, mais a laissé échapper la juste remarque concernant le χειροτέχνιον.

parables à celles que nous livrent pour l'Égypte les papyrus? Voilà en tout cas bien attestée à Delphes, par deux documents, la patente artisanale.

C'est avec ce sens que χειροτέχνιον devra prendre place dans les lexiques. Du même coup il n'y a plus d'exemple en delphien de la préposition ἀντί « devant » avec valeur locale.

Georges Daux.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS
SUR LA
DATE DU *VATIC.* 3868 (C), TÉRENCE.

Ces considérations ne se trouvent basées que sur l'examen des facsimilés (noir sur blanc, dimensions naturelles) des ff. 78-92 du *Vatic.* 3868 (C), facsimilés que l'auteur doit à l'extrême amabilité de M. le Professur W. M. Lindsay. Il s'agit de plusieurs observations paléographiques suggérées par la confrontation de ces facsimilés avec les Mss. corbéiens des VIIIe-IXe ss. que l'auteur a eu l'occasion d'étudier dans la Bibliothèque Publique de Leningrad et dont il prépare la description [1]. Il constate, dans le C, les traits suivants :

I. *a*) Les jambages des *m* et *n*, aiguisés en bas et tournés à gauche, ont cet aspect indécis qui est très habituel aux Mss. de Corbie de la fin du VIIIe et du début du IXe siècle.

b) L'*r*, également aiguisé, descend au-dessous de la ligne, trait caractéristique à la même époque, mais qui ne l'est plus au IXe siècle avancé.

c) Les hastes des *b*, *d*, *h*, *l* dénoncent très souvent ce ductus archaïque au « fouet » (le « whip » de Lindsay ; cf. dans *Palae. Lat.*, I, 12, § 10), un fouet franc ou latent qui est une survivance de l'époque précaroline.

L'explication de ces archaïsmes serait (cf. notre article dans les « Mélanges Lot », p. 691 sqq.) la suivante. L'emploi du calame de plus en plus abandonné à cette époque, la *penna avis* n'a pas encore acquis, dans les mains du scribe, la fermeté de la veille de l'époque « gothique », au nord de la France.

II. *a*) Si rares qu'elles soient dans C, certaines formes et combinaisons cursives s'y révèlent, survivance du VIIIe siècle. Ce sont *a*, *re*, *ri* cursifs : *ais*, fol. 89, ligne 3, *geta* et *getam*, 78, 7 ; 80, 1 ; *parens* 82, 3 ; *priora*, 80, 2 (d'en bas) *fratris* 88, 16.

b) D'autre part, l'*r* rond après *o*, tout en se frayant chemin :

---

1. L'histoire du *Scriptorium Corbeiense* de 651 à 850, reflétée dans les *Corbeienses Leninopolitani*. A publier dans les éditions de l'Acad. des Sciences de l'U. R. S. S.

uxorem 86, 6 ; *ignora* 89, 10 (d'en bas) n'y apparaît qu'à la fin de la ligne. C'est différent au IXe siècle avancé.

III. *a*) Le spectacle des abréviations est très curieux. Très sobre (à l'égal du *Leninopol.* F. Cl. lat. v. 1. *Columellae*, *De Re rustica*, Ms. corbéien du début du IXe siècle, les deux Mss. imitant sans doute des originaux très anciens), le C ignore toute espèce d'abréviations, sauf de rares *b.* et *q.* Notons tout de même que notre Columelle, à l'égal des *Corbeienses* du IXe siècle avancé (vers 830) se sert, et ceci avec une ardeur croissante, de 9 (*us*) et ꝛ (*ur*)[2]. Or, on sait, après les investigations de Miss Bains[1], que tous les ꝛ peu nombreux du C se sont révélés comme surajoutés. Nous n'avons qu'à répéter ses observations sur ce point ainsi que sur *us* dans *eius* et aussi dans *mus* (*m* avec un trait incliné), si propre aux *Corbeienses* de la fin du VIIIe siècle et du début du IXe.

IV. La ponctuation est très curieuse et peut dérouter le lecteur. Bien qu'il soit imprudent de se prononcer d'après des facsimilés, l'auteur croit pouvoir affirmer qu'il n'y a que le point (.) qui est inhérent au Ms. La virgule qui le complète souvent en bas et le signe de deux arcs qui s'y ajoute en haut pour former le (?) sont intercalés d'une façon gauche, l'espace leur manquant. Des signes (˙.˙), (.,.), (˙.ʾ) etc., dont se sert le correcteur corbéien, aucune trace dans le C. L'auteur hésite à fixer l'époque et peut-être l'atelier où cette correction, uniforme et maigre, a eu lieu.

En résumé : l'ensemble de ces considérations nous fait attribuer au Ms. mystérieux[2]) la date du IXe siècle *in.* Et comme les faits très probants, établis par MM. Jones and Morey[3], rattachent ce *Codex* à Corbie (*Corbeia antiqua*), c'est avant l'exode du groupe des moines corbéiens à Korwey (en 822), que la copie du C aurait eu lieu.

Olga Dobiaš Rožděstvenskaïa.

---

1. The Class Review, Vol. XLVI, N° 4.
2. Et beaucoup discuté ! Cf. la polémique suscitée par l'œuvre magistrale de L. W. Jones and C. Morey, The Miniatures of the Ms. of. Terence, 1930-1932.
3. *Ibid.*, p. 51.

LA FRÉQUENCE ET LA DISTRIBUTION DES FORMES NOMINALES DU VERBE EN GREC ET EN LATIN

Dans ce travail je me suis proposé d'étudier la statistique du participe et de l'infinitif dans les langues classiques et d'examiner s'il y a un rapport entre leur fréquence, leur distribution et le genre littéraire.

J'ai commencé par examiner des textes grecs, puisque parmi les langues envisagées, c'est le grec qui fait l'usage le plus varié des formes verbales en question. J'ai vérifié ensuite la loi dégagée par la comparaison d'un grand nombre d'auteurs grecs dans quelques auteurs latins.

Du point de vue de la méthode, le grec présentait peu de difficultés : l'infinitif n'y a servi à aucune époque, à former des temps composés, le participe très peu. Ces participes n'ont pas été comptés. En ce qui concerne le latin, la question est plus compliquée. D'une part, le participe et l'infinitif ne sont pas les seules formes nominales du verbe dans cette langue ; j'ai donc compté à part le gérondif et l'adjectif verbal en *-ndus*. D'autre part, les ellipses de l'auxiliaire *esse*, très nombreuses en latin, risquent d'introduire des confusions dans la statistique. Voici comment j'ai procédé pour les éviter :

Les participes passés qui sont isolés par l'ellipse d'une forme de *esse*, dans des cas comme « *omnia deinde arbitrio militum acta* » qu'on rencontre fréquemment chez Tacite, n'ont pas été comptés parmi les participes, parce qu'il s'agit là en réalité de parfaits, de plusqueparfaits etc. Les participes présents au contraire, traités de cette manière, ont été comptés, parce que, à aucune époque, le tour périphrastique du participe présent avec une forme de *esse* n'est entré dans la conjugaison régulière du verbe. Ce cas est beaucoup plus rare que le précédent.

De même, dans les propositions infinitives, j'ai compté un infinitif, et non un participe, lorsqu'un participe passé se trouvait isolé par l'ellipse de *esse*, comme dans le cas « *occisum a se Othonem exclamavit* », où *exclamavit* exige l'infinitif. Le cas est nettement différent dans des exemples comme « *maioribus nostris hoc ita visum intellego* » ; « *quod se classe hostium circum*

fusos viderant », *Tusc* 8 et 66, où après des verbes indiquant la perception, nous pouvons admettre que nous sommes en présence de réels participes.

Le supin latin et les adjectifs verbaux en -τός et -τεός du grec, trop rares pour prêter à la statistique, n'ont pas été comptés.

La statistique a été faite sur des étendues de textes assez grandes pour que les résultats obtenus puissent être considérés comme caractéristiques pour l'auteur ou pour le genre. J'ai conservé dans la plupart des cas la distribution des formes étudiées suivant les pages ; ces nombres se groupent autour d'une moyenne, et cette oscillation autour d'une valeur centrale, rendue sensible par les représentations graphiques que j'ai ajoutées à l'étude statistique, montre que la fréquence moyenne évaluée pour chacune des deux formes impersonnelles correspond à une réalité stylistique qui caractérise un texte. La certitude de cette correspondance a été singulièrement augmentée, dans quelques cas, par la constatation des mêmes fréquences — ou sensiblement des mêmes — en des passages semblables quant au genre littéraire, mais très éloignés l'un de l'autre dans l'œuvre d'un même auteur. Ainsi, Thucydide IV, 7-13, donne 82,5 participes et 36,9 infinitifs pour 1000 mots ; le même auteur V. 1-17, donne 81,6 participes et 34,8 infinitifs. Dans les deux cas, le texte présente le même caractère : narration coupée par des allocutions ou de petits discours. Mais si un auteur change de genre littéraire sur une partie considérable du texte, il faut établir une statistique à part : dans le grand discours funèbre que Thucydide prête à Périclès, la statistique donne des fréquences assez différentes des précédentes, les infinitifs y étant en plus grand nombre, les participes y ayant diminué. Le changement des fréquences suivant le genre traité par l'auteur et suivant le style mis au service du genre, est particulièrement accusé chez Platon qui tient, pour cette raison, une place considérable dans ce travail.

Quant à la méthode adoptée pour les graphiques, le problème qui se posait avant tout, pour suivre la variation de la fréquence du participe et de l'infinitif en fonction de l'évolution du texte, était celui des unités d'abscisse et d'ordonnée. En ce qui concerne la première, l'unité adoptée devait comporter un nombre de mots suffisamment grand pour marquer une progression nette des idées ou des événements ; elle devait donc avoir au moins l'étendue d'une période ; mais en le choisissant de cette dimension la courbe obtenue aurait présenté trop de sinuosités, puisqu'il n'est pas rare de trouver des périodes soit surchargées soit entièrement dépourvues de participes ou d'infinitifs sans qu'on

puisse tirer de ce fait, trop isolé, une conclusion décisive. Il fallait donc découper le texte en morceaux plus grands. Mais, d'autre part, l'unité choisie ne devait pas dépasser certaines limites : le dénombrement des formes verbales en question sur une trop grande étendue de texte risquait, par nivellement statistique, de nous cacher leur accumulation en des endroits remarquables mais limités. J'ai réalisé ce juste milieu en adoptant comme unité d'abscisse la page imprimée dans des éditions dont l'homogénéité numérique n'est pas compromise par des annotations ou un appareil critique variable de page en page. Cette unité d'abscisse une fois adoptée, la façon la plus simple de procèder pour l'unité correspondante était de compter directement le nombre de participes et d'infinitifs par page et de le porter en ordonnées. Il est vrai que ces nombres ne permettent pas de suivre l'écart des différentes pages de la moyenne sur 1.000 mots établie précédemment ; mais étant donnée la fin que nous poursuivrons à l'aide de ces représentations graphiques, il suffira de suivre page par page la fréquence relative. D'ailleurs, dans beaucoup de cas l'indication du nombre moyen des mots par page que j'ai ajoutée à l'étude de plusieurs textes permettra, si l'on s'y intéresse, de faire rapidement la réduction à 1000.

Ces principes de méthode posés, passons aux faits en commençant par les auteurs grecs. Avant de les classer en vue d'une interprétation, je donnerai les résultats de mes recherches dans le détail.

État grec.

J'ai examiné deux chants de l'*Iliade*, les chants XXII et XXIV. Le premier contient, sur 515 vers, 189 participes et 60 infinitifs. Le chant XXIV contient 800 vers, 233 participes et 92 infinitifs.

Hérodote, VIII,1-VIII, 61 contient sur 22 pages à 250 mots par page, 381 participes et 135 infinitifs.

Dans l'*Antigone* de Sophocle, les parties dialoguées comprennent 888 vers, 325 participes et 199 infinitifs qui se répartissent comme l'indique ce tableau :

Vers	P	I	Vers	P	I
1-99	31	23	*Report* : 594 vers	211	151
162-331	72	42	767-780	6	4
384-525	50	32	882-928	19	10
531-580	15	13	988-1114	43	22
631-765	43	41	1155-1260	46	12
A rep. : 594 vers.	211	151	888 vers	325	199

Les vers de Sophocle contenant en moyenne sensiblement 6,2 mots, la partie de la tragédie que nous avons examinée comprend 5.500 mots environ.

Thucydide a été examiné, comme je l'ai déjà indiqué, à plusieurs endroits de son œuvre :

Th. IV, 7-13 contient 1272 mots, 105 participes, 47 infinitifs.

Th. V, 1-17 contient 2926 mots, 238 participes et 102 infinitifs.

Th. II, 35-46 (discours funèbre de Périclès) contient 1980 mots, 121 participes, 77 infinitifs.

En ce qui concerne l'œuvre de Platon j'ai étudié des passages dans 9 de ses dialogues.

Le *Ménéxène*, qu'il fallait examiner presqu'en entier en vue d'une comparaison avec Thucydide II, 35-46 et avec Lysias Epitaphios, contient, 236 D-249 C (discours funèbre) : 4.128 mots environ, 288 participes, 161 infinitifs.

L'*Apologie de Socrate* contient au total 8.730 mots, 397 participes, 431 infinitifs.

Le mythe géographique du *Phédon*, 108 E πέπεισμαι τοίνυν —, 114 C καλὸν γὰρ τὸ ἆθλον καὶ ἐλπὶς μεγάλη, s'étend sur 2100 mots avec 100 participes, 36 infinitifs à fonction réelle d'infinitif et 50 infinitifs de style indirect. La fréquence du participe est ici de 47,6, celle de l'infinitif est de 17 sans tenir compte du style indirect ; elle se hausse à $\frac{86}{2,1} = 40,9$ en comptant aussi les infinitifs du style indirect.

Dans le mythe du séjour des âmes après la mort qui se trouve à la fin du *Gorgias*, 523 A-527 E, il y a sensiblement 1654 mots, avec 101 participes et 55 infinitifs.

La *République* de Platon dans un développement d'ordre métaphysique qui se trouve 514 A-534 C, contient sur 6.400 mots 290 participes et 289 infinitifs.

Dans le mythe d'Er qui se trouve au dixième livre du même dialogue, *Rep. X*, 614 B jusqu'à la fin, on constate 3.040 mots, 160 participes, 39 infinitifs sans ceux qui proviennent du style indirect, 155 infinitifs, ces derniers compris. Les fréquences sont de 52,8 pour le participe, de 12,8 respectivement de 51 pour l'infinitif.

Le mythe du char dans le *Phèdre*, 244 A-257 B, comprend 4460 mots, 311 participes, 105 infinitifs.

Dans le même dialogue le discours ironique de Socrate 231 A-234C, s'étend sur 1090 mots contenant 102 participes, et 66 infitifs. Le participe y atteint donc la très haute fréquence de 92,8, l'infinitif celle de 60.

Parménide, 127E-143B, passage contenant des développements d'un caractère abstrait, utilise 5724 mots environ avec 214 participes et 228 infinitifs (en n'y comptant pas 3 infinitifs provenant du style indirect).

Dans le *Cratyle* de Platon, le passage 421C-435C s'étend sur 4760 mots contenant 124 participes et 237 infinitifs.

Dans le *Timée* enfin le récit de Solon sur l'Atlantide, 21E-25D contient 1334 mots avec 74 participes, 15 infinitifs sans compter ceux qui sont déterminés par le style indirect de ce récit, 27 infinitifs avec ces derniers. La fréquence du participe est donc ici de 55,4, celle de l'infinitif de 11,2 respectivement de 20,2.

Dans l'œuvre de l'orateur Lysias, j'ai étudié 4 discours.

L'*Invalide* contient 1328 mots, avec 89 participes et 77 infinitifs.

L'*Eratosthène* contient 4.800 mots avec 348 participes et 237 infinitifs.

Dans l'*Agoratos*, le nombre des mots est le même 4.800. De même pour les infinitifs dont la somme est de 234, tandis qu'il n'y a que 226 participes.

Le discours funèbre (ἐπιτάφιος τοῖς Κορινθίων βοηθοῖς) s'étend sur 4.000 mots et contient 380 participes et 168 infinitifs.

La *deuxième Philippique* de Démosthène contient 2.000 mots 119 participes, 84 infinitifs.

Chez Polybe, au livre III, chap. 20-49, il y a 7.700 mots avec 500 participes et 255 infinitifs.

Le second livre des Macchabées contient 10.500 mots, dont 950 participes et 372 infinitifs.

Diodore de Sicile, Bibl. Hist. II, 4-8, contient 1970 mots avec 140 participes et 47 infinitifs.

Dans l'évangile de Marc, il y a 12.000 mots, 554 participes et 206 infinitifs.

Classons ces résultats dans un tableau en faisant la réduction des données statistiques à 1000 mots :

Auteur	Œuvre	P	I	
Homère	Chant XXII	49	15,6	
—	Chant XXIV	39	15,3	
Hérodote	Hist. VIII	69	24,5	
Sophocle	Antigone	57	35	
Thucydide	Hist. IV	82,5	36,9	
—	Hist. V	81,6	34,8	
—	Disc. funèbre	61	38,8	
Platon	Ménéxène	69,7	39	
—	Apol. Socr	45,8	49,2	
—	Phédon	47,6	17	resp. 40,9

Platon	Gorgias	61	33,2	
—	Rép. VII	45,3	45,3	
—	Rép. X	52,8	12,8	resp. 51
—	Phèdre 244 sq.	69,7	23,3	
—	Phèdre 231 sq.	92,8	60	
—	Parménide	37,3	39,8	
—	Cratyle	26	49,8	
—	Timée	55,4	11,2	resp. 20,2
Lysias	L'Invalide	67,6	58	
—	Ératosthène	72,5	49,3	
—	Agoratos	47	48,7	
—	Épitaphios	95	42	
Démosthène	II. Phil.	59	42	
Polybe	Hist. III	65	33	
—	II. livre Macch.	90,4	35,4	
Diodore de Sic.	Hist. II	71	23,8	
—	Ev. Marc	46	17	

De ce classement par auteurs et par ordre historique il ne se dégage aucune tendance ni pour le participe ni pour l'infinitif. L'exemple des auteurs qui figurent par plusieurs de leurs œuvres dans ce tableau, celui de Platon ou de Lysias, montre combien il serait vain de vouloir caractériser un écrivain par la fréquence des formes nominales du verbe, et d'autre part nous constatons que des auteurs presque contemporains diffèrent considérablement, alors que des textes séparés dans le temps par un intervalle de 1000 ans, comme l'*Iliade* et l'*Evangile*, se rejoignent sous le rapport de ces fréquences.

Parmi les faits grammaticaux qui, à priori, semblent être susceptibles d'avoir une influence sur la distribution des formes verbales étudiées, examinons par exemple le style indirect. La plus grande complication de la syntaxe de subordination en style indirect pourrait déterminer une tendance à éviter la subordination dans les textes écrits en ce style, ce qui augmenterait la fréquence surtout du participe ; d'autre part, ce style comportant un certain nombre d'infinitifs qui remplacent des indicatifs dans les phrases déclaratives principales et quelquefois même subordonnées, ces infinitifs pourraient influer sur le développement des infinitifs à fonction propre, soit en limitant leur nombre pour éviter le déséquilibre en faveur d'une seule forme du langage, soit au contraire, en favorisant leur évolution par un phénomène d'attraction. Or, l'examen comparé des mythes de Platon, dont certains sont écrits en style direct, quelques-uns en style indirect, nous montre que le style indirect n'augmente sûrement pas le nombre des participes. Nous y constatons au contraire, que ceux de ces

mythes qui sont écrits en style indirect contiennent moins de participes que les autres. Dans les mythes du *Phèdre* et du *Gorgias* écrits en style direct, le participe atteint des fréquences de 69,7, respectivement de 61, alors que les mythes du *Phédon*, du dernier livre de la *République*, et le mythe de l'Atlantide dans le *Timée*, écrits tous les trois en style indirect et contenant chacun un grand nombre d'infinitifs obliques ont des fréquences de participes de 47,6 ; de 52,8 et de 53,4 respectivement. Les infinitifs de style indirect, au nombre de 50 sur un total de 86 infinitifs dans le mythe du *Phédon*, au nombre de 27 sur un total de 42 infinitifs dans celui de l'Atlantide, et qui atteignent la proportion prodigieuse de 155 sur un total de 194 soit 80 % dans le mythe d'Er dans la *République* n'entrainent donc pas une augmentation du nombre des participes.

Quant à la seconde hypothèse, celle d'une diminution du nombre d'infinitifs par le style indirect, elle semble se vérifier de prime abord : au lieu de 33,2 ou de 23,3 infinitifs sur 1000 mots, chiffres qui représentent les fréquences de ce mode dans les mythes du *Gorgias* et du *Phèdre*, nous n'avons plus que les densités 17 , 12,8 et 11,2 respectivement dans les mythes du *Phédon*, de la *République* et du *Timée*, en ne tenant compte que des infinitifs à fonction propre.

Mais en examinant ces nombres de près, nous constatons autant de différence numérique entre les mythes du *Phèdre* et du *Timée*, par exemple qui sont tous les deux composés en style indirect, qu'entre ceux du *Phèdre* et du *Phédon*, dont le premier est en style direct, le second en style indirect. Le petit nombre d'infinitifs semble donc être plutôt un trait caractéristique du genre littéraire des mythes en général qu'une conséquence du style indirect.

Cette première enquête sur les causes possibles des variations numériques auxquelles les fréquences du participe et de l'infinitif sont sujettes est donc restée sans résultat. Mais en faisant apparaître l'importance qu'a peut-être le genre littéraire des textes dans cette question, elle oriente les recherches dans une nouvelle direction.

Nous chercherons donc en second lieu, si et dans quelle mesure l'hypothèse d'une corrélation entre la densité des formes impersonnelles du verbe et le contenu des textes se vérifie. Pour cela, cherchons d'abord à caractériser brièvement les textes que nous avons choisis comme fondement de cette étude.

Les deux chants de l'*Iliade* que nous avons examinés présentent les caractères généraux de l'épopée : action suspendue

parfois par des dialogues. Il y a cependant une légère différence entre le chant XXII et le chant XXIV : ce dernier, la « rançon d'Hector », coupé de nombreux dialogues, accorde à l'élément moral une plus grande place que le premier, la « mort d'Hector », qui reste plus strictement confiné dans le domaine de l'action physique.

Hérodote ne montre pas seulement des affinités de langue avec Homère ; son histoire a beaucoup de traits en commun avec l'épopée, surtout une prédilection pour la description anecdotique : les faits historiques que contient sa chronique étant presque tous heureux pour les Grecs, les événements ne sont pas groupés, comme chez Thucydide, de façon à converger vers une catastrophe, et l'auteur prend le temps de s'arrêter au pittoresque qu'il rencontre en chemin. Les discours chez Hérodote ont ainsi avant tout une valeur pittoresque. J'ai choisi pour cette étude le début du VIIIe livre comprenant les événements à la veille de Salamine et très caractéristique pour la manière d'Hérodote.

A côté de celui d'Hérodote, le style de Thucydide est empreint d'une concision tragique : chez lui la catastrophe finale détermine de loin déjà le rythme des événements qui la précèdent. Cet idéal tragique que poursuit Thucydide, la direction ferme et presque téléologique qu'il impose aux événements ne lui permet de s'arrêter aux détails et aux anecdotes qu'autant qu'ils peuvent expliquer une action en caractérisant une situation ou un personnage. Un des moyens les plus fréquents de Thucydide pour caractériser des généraux par exemple sont les discours par lesquels il introduit toute action importante et même la plupart des événements secondaires. Ces particularités de l'art et du style de Thucydide se traduiront numériquement dans les fréquences de cet auteur comparées à celles d'Hérodote par exemple ; nous verrons notamment de quelle façon remarquable et presque mathématique le rythme que détermine dans la pensée du lecteur cette alternance d'actions et de discours se traduit dans la variation de chacune des deux formes impersonnelles étudiées. Quant au grand discours funèbre de Périclès, il se distingue des autres discours de Thucydide, en dehors de son étendue, par le résumé très condensé d'histoire athénienne qu'il contient au milieu de considérations morales ; il fait de l'histoire dans l'histoire, ce qui donne, comme nous verrons, au graphique de ce morceau un aspect très caractéristique.

Les textes que nous avons choisis dans l'œuvre de Platon appartiennent aux genres les plus différents et témoignent, par

la variété des styles dans lesquels ils sont écrits, de la souplesse avec laquelle le grand penseur grec variait ses procédés d'écrivain suivant la portée, le degré d'abstraction ou d'élévation de la pensée qu'il voulait exprimer. Dans les mythes, la pensée est enveloppée dans des récits qui rejoignent certaines parties des évangiles par la simplicité voulue de leur langage. Ces mythes, dont Platon accentue souvent le caractère mystique d'antiquité et de lointain en les faisant raconter par des personnnes qui les doivent elles-mêmes à d'autres — procédé qui y introduit le style indirect avec de nombreux infinitifs supplémentaires — constituent ce qu'il y a de moins abstrait dans l'œuvre de Platon. De la simplicité des mythes nous nous élevons successivement, à travers la philosophie morale de l'*Apologie* et la métaphysique imagée du VIIe livre de la *République*, au *Parménide* et au *Cratyle*, qui, avec leurs considérations ontologiques et leurs recherches étymologiques, atteignent le sommet de l'abstraction. Le *Ménéxène* et le passage 231 sq du Phèdre occupent une place spéciale dans l'œuvre du philosophe, parce que l'auteur y imite le style d'autres écrivains, ironie que nous verrons se traduire numériquement dans la statistique de ces textes.

Le discours en général et celui de Lysias et de Démosthène en particulier constitue, du point de vue des considérations qui nous occupent, un genre intermédiaire entre la morale et l'histoire, entre l'abstrait et le concret. Il est moral et abstrait en ce qu'il prépare des actions à venir ou qu'il réclame la substitution de l'action raisonnable ou juste à l'état réel des choses ; il est historique et concret quand il se laisse aller à la considération du passé pour en tirer argument. L'aspect d'un discours dépendra donc de la proportion dans laquelle s'y trouvent mêlés ces deux éléments : historique et moral. Il y a ainsi plus d'histoire dans l'*Eratosthène* que dans l'*Agoratos* de Lysias, et dans l' « épitaphios » de cet orateur, l'histoire prime absolument toute autre considération. Toute l'histoire d'Athènes, modifiée selon les besoins de la circonstance, y passe devant nos yeux avec une telle rapidité que cet opuscule peut être considéré comme un prodigieux résumé d'histoire athénienne.

Dans le texte que nous avons choisi chez Polybe et qui contient une partie de la guerre d'Hannibal, cet auteur nous fait avec probité le récit d'événements dont il était contemporain, quelquefois témoin. Son goût pour le raisonnement des faits donne à son histoire une nuance d'abstraction.

L'auteur du second livre des Macchabées présente les faits d'histoire juive, qui se rattachent au nom des Macchabées, sous

une forme excessivement concentrée, non pour des raisons de style, mais parce que ce livre, comme l'auteur lui-même l'indique, est le résumé d'un ouvrage d'histoire plus grand qui s'est perdu.

Diodore de Sicile, dans sa « Bibliothèque d'Histoire », rejoint Hérodote par une absence de finalité historique et stylistique qui, voulue chez le grand chroniqueur ionien, se ramène à une réelle impuissance dans l'œuvre du compilateur. L'épisode de Sémiramis dont traite le texte que nous y avons choisi n'est pas sans analogie avec les histoires orientales d'Hérodote.

Quant à la tragédie de Sophocle que nous avons examiné du point de vue statistique, la partie dialoguée de l'*Antigone*, tantôt retrospective et historique, tantôt éthique, constitue, comme le discours classique, un genre intermédiaire entre l'histoire et la morale.

Après avoir caractérisé ainsi les textes du point de vue du plus ou moins d'abstraction qu'ils contiennent, classons-les par fréquences décroissantes du participe :

Classement des textes par fréquences décroissantes du participe.

Auteur	Texte	Fréquence
Lysias	*Epitaphios*	95
Platon	*Phèdre* 231 sq	92,8
—	IIe *Macch*	90,4
Thucydide	IV, 7-13	82,5
—	V, 1-17	81,6
Lysias	*Eratosthène*	72,5
Diodore de Sic.	*Hist.* II, 4-8	71
Platon	Disc. fun. du *Ménex.*	69,7
	Mythe du char	69,7
Hérodote	VIII, 1-61	69
Lysias	*L'Invalide*	67,6
Polybe	III, 20-49	65
Platon	Mythe du *Gorgias*	61
Démosthène	*IIe Philipp.*	59
Sophocle	*Antigone*	57
Platon	Mythe de l'Atlant.	55,4
—	Mythe d'Er	52,8
Homère	*Il.* chant XXII	49
Platon	Mythe du *Phédon*	47,6
Lysias	*Agoratos*	47
—	Ev. S. Marc	46
Platon	*Apol. Socr.*	45,8
—	*Rép.* VII 514-534 C	45,3
—	*Parmén.* 127 E — 143 B.	37,2
—	*Cratyle* 421 C — 435 C.	26

Ce tableau met en évidence les faits suivants : si nous faisons abstraction de Platon, *Phèdre* 231 sq, endroit où cet auteur parle « à la façon de Lysias » et sur lequel nous reviendrons, les textes qui présentent les plus hautes fréquences sont ceux que nous avons caractérisés tout à l'heure comme les plus « historiques » ; ce sont ceux dont les auteurs, pour des raisons matérielles ou stylistiques, écrivent d'une façon très concentrée en faisant passer beaucoup d'événements en peu de mots : l'épitaphios de Lysias, le second livre des Macchabées, Thucydide au 4e et 5e livre. Ils sont suivis des deux discours *Contre Eratosthène* et *Pour l'Invalide* de Lysias, du discours funèbre dans le *Ménexène*, tous les trois très riches en évocations historiques, et des trois historiens Diodore de Sicile, Hérodote et Polybe. On peut dire que la moyenne de 65 qui caractérise Polybe marque la limite inférieure des fréquences dans ce premier groupe de textes dont le caractère est nettement historique. Un second groupe de textes, caractérisé par des fréquences comprises entre 61 et 47 comprend les mythes de Platon, la seconde Philippique de Démosthène, l'*Agaratos* de Lysias, l'*Antigone* de Sophocle et le chant XXII de l'*Iliade*. La fin de la liste, avec des fréquences du participe descendant de 46 jusqu'à 26, est occupée par des textes ayant un caractère nettement abstrait. Pour les quatre derniers textes du tableau, tous de Platon, on peut même dire que l'ordre qu'ils occupent dans ce tableau, c'est-à-dire leur ordre par fréquences décroissantes du participe, correspond exactement à l'ordre dans lequel ils se suivraient si on les classait d'après leur degré d'abstraction : la leçon de morale qu'est l'*Apologie de Socrate* est moins abstraite que la métaphysique du VIIe livre de la *République*. La métaphysique de ce livre, où Platon s'adresse souvent à notre imagination — dans l'allégorie de la caverne et dans d'autres images — est plus humaine que celle qu'il enseigne dans son *Parménide* qui demande un plus grand effort à notre pouvoir d'abstraction. Les recherches étymologiques du *Cratyle*, enfin, l'emportent en abstraction sur les spéculations ontologiques du *Parménide*.

De cet ensemble de faits, nous pouvons conclure ceci : alors qu'une classification par auteurs nous révèle des divergences parfois très grandes chez un même écrivain, comme celle qui existe entre Platon, *Phèdre* 231 sq avec une fréquence de 92,8 et Platon, *Cratyle*, où la fréquence est de 26, la fréquence du participe décroît d'une façon presque continue si l'on passe de l'histoire à la philosophie. La décroissance est particulièrement régulière aux deux extrémités du tableau ; les historiens qui ont

la plus haute fréquence sont ceux chez qui le mouvement du récit est le plus rapide ; et, d'autre part, les textes de philosophie ont des fréquences du participe d'autant plus basses que leur contenu est plus dépourvu d'action et plus abstrait.

Employons maintenant le même procédé de classement pour l'infinitif.

Classement des textes par fréquences décroissantes de l'infinitif.

Auteur	Texte	Fréquence de l'Inf.
—	—	—
Platon	Phèdre 231 sq.	60
Lysias	L'Invalide	58
Platon	Cratyle	49,8
Lysias	Eratosthène	49,3
Platon	Apol. Socr	49,2
Lysias	Agoratos	48,7
Platon	Rép. VII	45,3
Démosthène	IIe Philipp.	42
Lysias	Épitaphios	42
Platon	Parménide	39,8
—	Ménéxène	39
Thucydide	Or. funèbre	38,8
—	IIe Macch.	35,4
—	V, 1-17	34
Platon	Mythe du Gorg.	33,2
Polybe	III, 20-49	33
Hérodote	VIII, 1-61	24,5
Diod. Sic.	Hist. II	23,8
Platon	Mythe du Phédon	17
—	Ev. S. Marc	17
Homère	Iliade XXII	15,6
Platon	Mythe d'Er	12,8
—	M. Atlandide	11,2

Ce nouveau classement, — dans lequel je n'ai pas tenu compte des infinitifs de style indirect dans les mythes de Platon —, met d'abord en évidence une tendance directement opposée à celle que nous avait révélée le classement par densités décroissantes du participe : nous voyons que les textes historiques, qui avaient occupé, tantôt, le premier rang, figurent ici vers la fin de la liste en se suivant de très près, tandis que le *Cratyle* de Platon, qui terminait le classement du premier tableau, occupe ici la troisième place. En dehors de ce renversement d'ordre qui met en évidence, d'une façon frappante, une opposition fondamentale entre les fonctions du participe et de

l'infinitif, ce dernier tableau nous fait reconnaître une prédilection très prononcée du discours pour l'infinitif : les textes du début de la liste, sauf le *Cratyle* de Platon, sont ou bien des discours de Lysias ou bien des morceaux de Platon affectant la forme du discours. Les textes qui suivent dans la liste, jusqu'aux historiens exclusivement, sont, à deux exceptions près, également de forme oratoire. Les mythes de Platon, dévêtus de leurs infinitifs obliques, sont à la fin du tableau. Ce fait n'est pas en contradiction avec la tendance générale qui se dégage de ce classement, tendance qui fait de la fréquence des infinitifs une fonction croissante de l'abstraction des textes, si l'on se souvient que ces mythes expriment sous forme symbolique et concrète les vues philosophiques de leur auteur et font par conséquent partie, quant à leur forme, d'un genre plutôt narratif de littérature.

Ce double fait que, d'une part, la fréquence du participe croît jusqu'à un maximum empirique de 95 et que celle de l'infinitif, d'autre part, décroît à partir d'un maximum empirique de 60 en fonction du caractère historique des textes se trouve confirmé par la constatation que la proportion entre les participes et les infinitifs d'un même texte est en faveur des premiers quand il s'agit d'histoire, en faveur des derniers quand il s'agit de textes plus abstraits, et qu'il y a équilibre numérique entre ces deux formes impersonnelles dans les textes appartenant à un genre littéraire intermédiaire. La valeur du rapport entre la fréquence du participe et celle de l'infinitif décroîtra donc en général avec le caractère historique des textes. Le tableau suivant, où j'ai calculé ce rapport pour quelques auteurs, montre que son maximum, atteint par Homère, est de 3,1 ; que le rapport qui caractérise les textes historiques est compris entre 2 et 3 ; que ce rapport s'approche de 1 dans les textes d'une abstraction moyenne, et qu'il tombe considérablement au-dessous de l'unité dans le *Cratyle*, auquel nous avons reconnu un genre très abstrait.

Auteurs et Textes	Rapport entre le nombre de participes et le nombre d'inf.	Auteurs et Textes	Rapport entre le nombre de participes et le nombre d'inf.
Homère, *Il.* XXII.....	3,1	Polybe.....	1,9
Platon, *Phèdre* 231 sq.	2,9	Platon, *Ménéxène*.....	1,7
Diodore de Sic.....	2,9	Sophocle, *Antigone*...	1,6
Hérodote.....	2,8	Platon, *Républ.* VII...	1
Ev. S. Marc.....	2,7	Platon, *Apol. Socr*....	0,9
*II*e *Macch*.....	2,5	Lysias, *Agoratos*.....	0,9
Thucydide V.....	2,3	Platon, *Cratyle*.....	0,5
Lysias, *Epitaphios*....	2,2		

TROIS COURBES CARACTÉRISTIQUES POUR TROIS GENRES DIFFÉRENTS.

1. HISTOIRE. — Thucydide, V, début. (Teubner, Hude, 1930.)

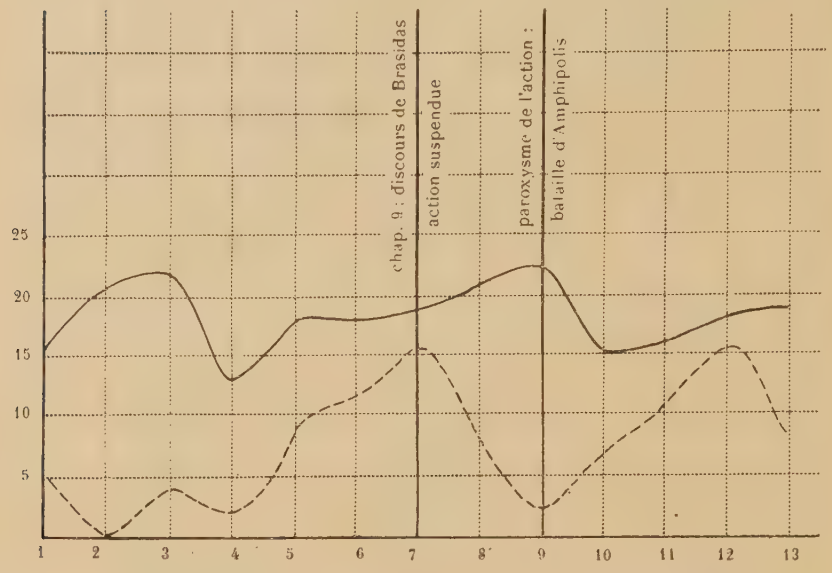

Graphique caractérisé par la séparation nette des deux courbes, celle du participe restant constamment en-dessus.

p....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
P ...	16	21	22	13	18	18	19	21	22	15	16	18	19
I....	5	0	4	2	9	12	16	8	3	7	11	16	8

2. MORALE ET MÉTAPHYSIQUE. — Platon, *Parménide*, 127 sq. (Teubner, C. F. Hermann, 1874.)

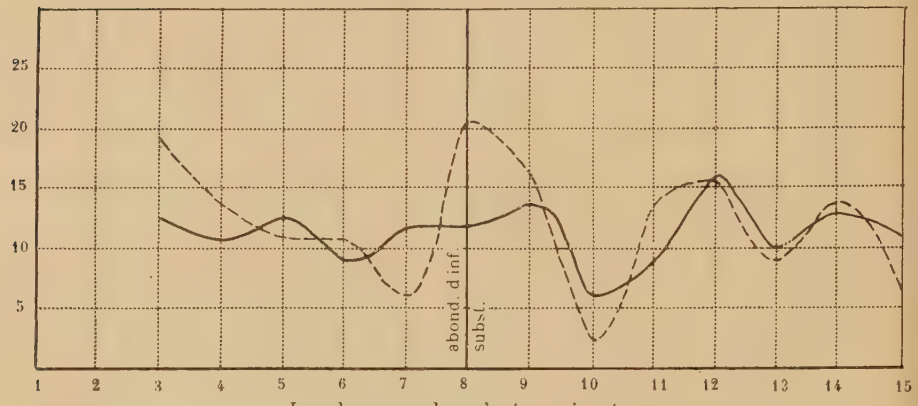

Les deux courbes s'entrecroisent.

p....	2,3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
P ...	13	11	13	9	12	12	14	6	9	16	10	13	11
I....	19	14	11	11	6	21	16	3	14	16	9	14	6

3. Etymologie. — Platon, *Cratyle*, 421 C sq. (Teubner, C. F. Hermann, 1874.)

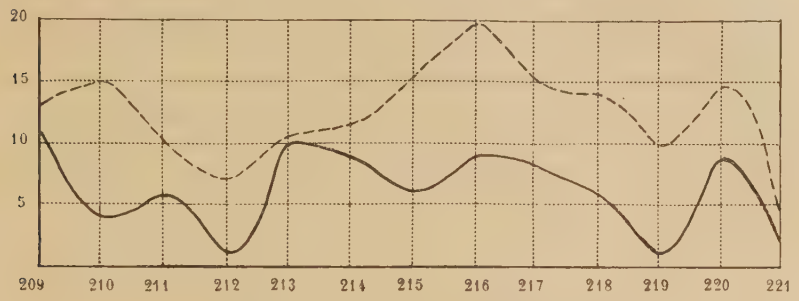

Les deux courbes sont de nouveau séparées.
Mais cette fois c'est la courbe de l'infinitif qui domine.

p...	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221
P..	11	4	6	1	10	9	6	9	8	6	1	9	2
I...	13	15	10	7	11	12	16	20	15	14	10	15	4

Figure I.

J'ai essayé de rendre ces résultats sensibles par un procédé graphique. A cet effet, j'ai tracé dans un même système de coordonnées et en prenant les unités indiquées au début de cette étude, les deux courbes qui représentent la variation des deux fréquences, du participe et de l'infinitif, pendant une dizaine de pages d'un texte. J'ai appliqué ce procédé à trois textes différant entre eux par les caractères qui nous préoccupent ici, par leur degré d'abstraction : à un texte historique tiré de Thucydide, au *Parménide* de Platon et à une discussion étymologique dans le *Cratyle*. Pour le contrôle, j'ai indiqué à côté de chaque courbe l'édition dont je me suis servi pour faire ce relevé et un tableau indiquant les pages avec le nombre de participes et d'infinitifs par page.

Ce qui caractérise alors, du point de vue graphique, les textes historiques, c'est la séparation nette des deux courbes, celle du participe, dessiné en noir, dominant constamment la courbe de l'infinitif, dessinée en pointillé. C'est cette position relative des deux courbes qui correspond à un rapport entre les fréquences supérieur à l'unité.

L'abstraction croissant, les courbes se rapprochent d'abord, puisque celle du participe descend en même temps que le graphique de l'infinitif monte. Les sinuosités des deux graphiques s'entrelacent ainsi pour les textes traitant de sujets moraux ou métaphysiques. Cet aspect traduit graphiquement un rapport des fréquences voisin de l'unité.

Enfin, l'abstraction s'accentuant encore, la courbe du parti-

cipe descend davantage, celle de l'infinitif monte, de façon que pour ce genre de textes, les deux lignes sont de nouveau séparées; mais cette fois, c'est la ligne de l'infinitif qui domine.

L'écart qui existe entre la courbe du participe et celle de l'infinitif est donc une mesure du degré d'abstraction d'un texte. Cet écart correspond donc à une réalité relative au fond et à la pensée d'un texte. Dans l'*Apologie de Socrate*, par exemple, où

Platon, *Apologie de Soc.* (Teubner, C. F. Hermann, 1914.)

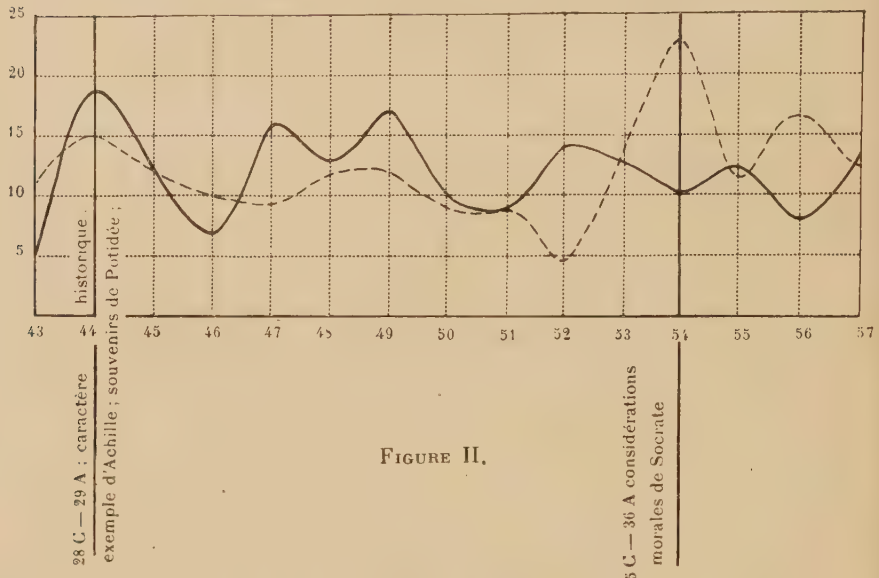

FIGURE II.

p.....	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57
P.....	5	18	12	7	16	13	17	10	9	14	13	10	13	8	14
I.....	11	15	12	10	9	12	12	9	9	4	14	23	12	17	13

les deux courbes ont des saillants très accentués et se pénètrent d'une façon particulièrement violente, l'aspect tourmenté du graphique, fig. II, est l'image des nombreuses vicissitudes et des péripéties de ce discours, qui va du récit à la pensée, de l'anecdote à l'exhortation morale. Je me suis borné ici à tracer les graphiques du phénomène étudié pour quelques pages seulement. Les courbes continueraient généralement à conserver la même allure si on les prolongeait dans un sens ou dans l'autre ou dans les deux sens. La figure II représente ainsi un morceau découpé au milieu d'une bande ayant une longueur à peu près double.

Chacune de ces courbes prises individuellement oscille autour d'une moyenne qu'on déduirait facilement de celle que nous

avons calculée pour chaque fréquence en prenant comme base 1.000 mots. Les sinuosités de ces courbes représentent page par page les écarts dont le texte s'éloigne de cette moyenne par défaut ou par excès. Ces divergences sont quelquefois notables : nous voyons sur le premier graphique de la figure I que l'infinitif, à la page 2, descend jusqu'à zéro, et que, quelques pages plus loin, cette forme est représentée 16 fois. Il peut donc y avoir, chez Thucydide, des vides, où pendant près de 250 mots, il n'y a pas d'infinitif, vides qui sont de nouveau suivis par des endroits où la densité de l'infinitif est très élevée. De même, sur le second graphique de la figure I, dans l'intervalle de 4 pages, l'infinitif passe de 6 à 21 pour retomber à 3. Ces sinuosités sont-elles dues au hasard, ou est-il possible de les interpréter en fonction du sens du texte, à la manière dont nous avons interprété la distance entre les deux courbes tracées pour un texte, ou le rapport numérique entre les deux fréquences? C'est ce que nous allons étudier maintenant.

(*A suivre.*)

Ch. Mugler.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Charles Rallé, *Initiation à l'art grec.* Paris, éditions Picard, 1934, gr. in-4°, 306 p., illustration non numérotée : 38 fig., 16 pl., et nombre de frontispices, lettrines, culs de lampe en blanc, rouge, noir, composés par l'auteur ainsi que 2 aquarelles. Prix (tous les 600 exemplaires sont numérotés) : 100 fr.

Avant de se présenter comme néophyte pour l'initiation, le candidat lecteur fera sagement de se renseigner sur le célébrant. Quel grade occupe-t-il lui-même parmi les ministres de cette religion de l'art grec qu'il s'est donné mission de révéler une fois de plus ?

Notre informateur sera M. Landowski, Membre de l'Institut, Directeur de la Villa Médicis, qui a accepté de préfacer le livre. Faisant la part d'une présentation obligatoirement indulgente et flatteuse, nous lisons les renseignements suivants : « Charles Rallé, ingénieur, fils de la Science inquiétante, architecte formé par l'étude des problèmes positifs de l'urbanisme et du confort moderne, ... laissant là ses calculs du ciment armé et des armatures de fer, est parti à son tour vers la Grèce. Ses émotions, ses méditations, les questions qu'il s'est posées après tant d'autres, ses réponses, il a éprouvé un besoin d'artiste de nous les transmettre ».

L'auteur, de son côté, déclare dans l'Introduction, au sujet de son livre : « Il ne s'adresse pas aux spécialistes... Les archéologues avertis, les hellénistes distingués n'y trouveront sans doute rien de nouveau. Nous nous en excusons auprès d'eux : cet ouvrage n'a pas été écrit à leur intention. »

Nous nous dispenserons donc de parler du fond de l'ouvrage, en nous bornant à donner à l'auteur quelques avis urgents sur la forme, pour le cas où il composerait une autre œuvre, ou même, par impossible, donnerait une réédition de celle-ci, à laquelle (nouvelle invraisemblable !) l'Institut aurait décerné une récompense.

Mais, auparavant, nous devons adresser un reproche à l'Imprimerie Oberthur, qui a terminé le livre par un orgueilleux *Achevé d'imprimer* qui ne lui fait pas honneur. Car, malgré une couverture prétentieuse imitant le marbre veiné et poli, malgré un choix de papiers aux noms rares et même ignorés des professionnels, malgré un emploi de caractères agréables et une mise en pages soignée, le livre est irrémédiablement gâté par des défauts matériels inexcusables. En échange d'une impression fort coûteuse, on aurait dû conseiller à M. Rallé de passer, autrement que pour un simple dépôt, par un éditeur sérieux, dont l'expérience aurait pu lui donner d'indispensables conseils, dont voici les trois principaux.

Le premier conseil aurait été relatif aux illustrations. Non seulement il fallait les choisir de manière qu'elles eussent avec le texte un rapport certain et une place contiguë au passage qu'elles éclaircissent, mais il fallait les prendre récentes et dignes de la présentation qu'on voulait faire de l'ouvrage. — On trouve au contraire, reproduites, des photographies banales du commerce (presque toutes italiennes : de chez Alinari, Brogi, Anderson) ; certaines périmées (vues du Parthénon datant de plus de 20 ans,

avant la reconstruction exécutée par Balanos). Toutes les autres images sont des *zincs* que l'auteur s'est fait prêter (on ne peut imaginer, après tant de dépenses, que ce soit par économie) par la Maison Larousse. Or ces zincs reproduisent des dessins simplifiés et vulgarisateurs destinés à une publication essentiellement populaire. Beaucoup d'entre eux ne correspondent plus aux connaissances actuelles; tous sont non seulement schématiques, mais étriqués, afin de se restreindre aux mesures modestes des colonnes du *Nouveau Dictionnaire* ; ils se trouvent noyés dans les vastes dimensions du format 28×22. Du reste certains sont (pour illustrer des paysages artistiques !) d'un rendu incroyablement primitif (p. ex. vue de l'Acropole prise du Théseion) ; d'autres sont usés à force d'avoir passé sur les presses, et l'encre bave lamentablement dans les creux émoussés (p. ex. frise des Panathénées) ; d'autres enfin sont des croquis dignes de l'enseignement primaire (schéma du Sarcophage des neuf Muses, avec numéros d'ordre réservés dans l'image même).

Le second conseil aurait eu trait aux citations, pour lesquelles il existe des règles. — Les références doivent indiquer la page : l'auteur l'a fait au cours d'un chapitre et négligé partout ailleurs. — Les titres ne doivent pas être cités avec un libellé fantaisiste : ainsi l'œuvre de Perrot, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité* (et non : *de l'Antiquité*, p. 11) est appelée tantôt *l'Art dans l'Antiquité* (p. 224), tantôt *l'Architecture antique* (p. 138, 225), tantôt *l'Art en Grèce* (p. 266). — Les noms d'auteurs défunts ne doivent plus être précédés du titre de Monsieur : il est ridicule de citer « M. Winckelmann » (p. 9), mort en 1768 ; encore plus « M. le Marquis de Nointel » (p. 284), ambassadeur de Louis XIV, mort en 1685.

Un dernier conseil, qui prendrait la forme d'une obligation, aurait concerné l'absolue nécessité de ne pas donner le bon à tirer avant d'avoir assuré la correction des épreuves, surtout dans un texte rempli de noms propres et de termes grecs. A qui n'a pas la patience ou la compétence pour pareil travail, les imprimeurs ou les éditeurs peuvent et doivent fournir des correcteurs qualifiés. Faute de cette précaution indispensable, un livre, surtout un livre cher, devient une monstruosité typographique.

C'est malheureusement le cas de la publication qui nous occupe. Les *Errata* avoués à la p. 306 sont au nombre de 12 : en réalité il y en a des centaines. En voici un certain nombre, sans garantie même approximative qu'il n'en reste pas encore davantage.

D'abord ce sont les fréquentes et inévitables *coquilles* d'un prote peu instruit et peu soigneux, qui sur un manuscrit peut-être mal lisible, déchiffre des mots qu'il ne comprend pas :

Page 10, Telchèdes = Telchines ; 17, Laéonie = Laconie ; Méléagres = Méléagros, Glorikos = Glaukos ; 24, les Parthéniens = le Parthénon ; 45, Sumos = Samos ; 47, *gamosis* = *ganosis* ; 49, Egène = Egine ; 52, houtisses = boutisses ; 56, Kanak = Karnak ; 57, Calkhoécos = Khalkœcos ; 76, Gnosse = Cnossos, Kersiphron = Khersiphron ; 80, 87, 95, 108, 286, Bassac à Phigalle = Bassae à Phigalie ; 85, la Tour de Vénus = la Tour des Vents ; 86, Calliamachos = Callimaque ; 87, Asclapléion = Asclépéion ; Thorgélios = Thargélios, Louvens = Laurens ; 119, Erechtéios (p. 120 Erechtnios) = Erichthonios (121, Erechtéion à côté d'Erechthée), Pandroséas = Pandrosos ; 123, hydréphores = hydrophores ; 128, [à Florence] orth. d'Office, de Farnèze ; 133, Analatos ? et Analatus, 234 ; 137, Roccos et Théodoras = Rhoecos et Théodoros ; 146, Austomédon = Aristomédon, Ganachos = Kanakhos ; 149, Assas = Assos ; 150, Perrithous = Peirithoüs ; 152, tyrannactones = tyrannoctones ; 153, Vesta Gustinia = Giustiniani ;

154, Hagélodas = Agéladas ; 155, Dom = Dion ; 159, Anadoumène = Anadyomène ; 164, Irès = Iris ; 174, Chassérian = Chassériau ; 180, Trielle = Tralles ; 188, Lérupis = Sérapis ; 191, 309, 301, 46, Greck = Greek ; 194, Xénophantas = Xénophanès ; 195, oipé = olpé ; 200, oénichoé et énochoé = œnochoé ; 201, styphas = skyphos ; 236, Klitios = Clitias ; 255, Canossa = Cnossos ; 272, Perraceus le ryparagraphe = Piraeicus le rhyparographe ; 274, noces Aldibrandines = Aldobrandines ; Mars Ludovici = Ludovisi ; 285, Ephasteion = Ephestion ; toureau = taureau ; 291, Inuchus = Inachos ; 292, tétropole = tétrapole ; 294, aurège = aurige, Crétios = Critios ; 295, Pansinos = Panaios ; 296, 154, Parthénias = Parthénos ; 297, Lysistrate = Lysicrate ; 298, Trasylosa = Thrasyllos.

Ensuite, ce sont les fautes imputables à l'auteur lui-même :

— Erreurs sur les genres : 68, 131, *le* taenia ; 206, *le* sépia ; 200, *un* oenochoé, *un* péliké, *le* kalpis, *le* kélébé ; *le* thaulos (= tholos !) d'Epidaure ; — Erreurs sur les pluriels : 230, les hydros, les déinos (= *dinos* !) ; 195, les lagynos (= *lagynas* !) ; 114, des régulas ; — Erreurs sur les Y : 1° déplacés : 183, Lybiens ; 227, Dypilon ; 2° ajoutés : 166, Tryptolème ; 3° supprimés : 96, 107, Bisance ; 104, sistyle ; 121, 285, 304, Cariatide (correct 123 ; mais c'est dans une citation) ; — Erreurs sur les H : 17, Therpsichore ; 120, Ephaistos (et Héphestios, 181 ; l'un et l'autre = Héphaistos) ; 105, Eraklès (cf. 149, Héraklès, 181, Héraclès) ; — Erreurs d'orthographe : 24, 90, 112, Pallas Athénée ; 140, kouros (cf. 146, 166, couros et 140, coré) ; 64, 104, Santa Maria della Collone (= delle Colonne) ; — Erreurs de langue : 48, surfaces jointeuses (= jointives) ; 298, monument chorégraphique (= choragique).

Ajouter des indications incompréhensibles : 146, l'Athéna *du pilier de l'Acropole* (?) ; 131, des boucliers *reliés par des lettres de métal* (?) ; — et ce que Salomon Reinach, avec une politesse ironique, avait coutume d'appeler « des opinions téméraires » : p. 171, « la Vénus de Capoue, la Vénus de Milo, la Vénus d'Arles », datées de « cinquante ans plus tard [que le ve siècle] ».

Terminons, puisque nous en sommes aux Vénus, sur cette perle de la p. 182 : « Vénus et Aphrodite ont été, par les Grecs, considérées comme les déesses de l'amour et de la volupté ».

Georges Seure.

A. G. Drachmann, *Ancient oil mills and presses*. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1932, 1 vol. in-8° de 181 p. avec 41 fig. Prix, broché : 7 couronnes 40.

Ce Mémoire est conçu et présenté plutôt selon les méthodes américaines que sous la forme des dissertations allemandes. Il inaugure, dans la vieille revue scientifique danoise intitulée *det Danske Videnskabernes Selskab*, une nouvelle série consacrée aux travaux qui touchent à l'archéologie et à l'histoire de l'art : ce sont les *Archaeologisk-Kunsthistoriske Meddelelser*. Saluons-y, avec plaisir, l'apparition d'une coutume qui deviendra, il faut le souhaiter, générale dans les publications nordiques : à savoir l'emploi d'une langue européenne facilement accessible au public savant.

L'auteur, grâce au concours qui lui fut prêté par l'Institut Archéologique Suédois à Rome, a pu voir et étudier sur place *les moulins à huile et les pressoirs antiques* dont les vestiges subsistent en Italie. Il ne paraît pas avoir eu une vue directe, mais il possède du moins une parfaite connaissance, livresque et documentaire, des fragments récemment retrouvés dans les fouilles de Dalmatie (Salone) et de Cyrénaïque (Tripoli).

Il insiste avec raison — et ce n'est pas nous qui le contredirons —, sur la difficulté presque insurmontable de faire coïncider l'explication des textes antiques avec la reconstitution des monuments. Ici, on avait affaire aux descriptions pseudo-techniques d'écrivains anciens prétendûment spécialisés. Ce sont l'agronome Caton, le polygraphe Pline, le physicien Héron. Encore les *Mechanica* de ce dernier ne nous sont-elles connues que par une traduction arabe, retraduite en français il y a 40 ans, puis un peu plus tard en allemand. Notre savant commentateur s'y reporte ; mais il étudie en outre le texte arabe. Nous le félicitons, si vraiment il connaît aussi cette langue : mais on ne peut s'empêcher de trouver hardie et douteuse, et sans doute inutile, l'entreprise par laquelle il essaie de restituer les termes originaux dont peut-être Héron se serait servi. Il y en a une douzaine, qu'on retrouvera soigneusement classés par ordre alphabétique grec dans l'Index n° 2. Car ce petit livre ne contient pas moins de trois Index. Et les images sont aussi, pour la plupart, l'œuvre de l'auteur.

Celui-ci nous prie, dans sa préface, de remarquer — et nous l'eussions fait même si l'on ne nous en eût pas prié — une disposition typographique par laquelle il espère avoir résolu « le problème de placer les références à une place où elles soient facilement accessibles à qui les cherche ; mais sans s'imposer à personne. La solution a été adoptée depuis longtemps dans toutes les éditions ordinaires qui ont un appareil critique : les lignes sont numérotées [ici, en marge, 3 par 3] et les références sont fournies au bas de la page à côté du numéro de la ligne ». En fait, la référence, telle que la réalise M. Drachmann, se réduit à un chiffre. Ce chiffre indique la page, ou le chapitre, d'un ouvrage dont le titre est fourni, une fois pour toutes, dans une liste bibliographique spéciale classée alphabétiquement par nom d'auteur. Quant au nom de cet auteur, il est obligatoirement cité dans chaque phrase qui va amener un renvoi à son œuvre.

Il n'y a pas besoin d'insister, pour montrer que ce n'est pas encore, hélas ! la solution pratique, définitive, et surtout universelle.

Georges Seure.

A. S. Hunt et C. C. Edgar, *Select Papyri* (*translated by*). W. Heinemann, London ; G. P. Putnam's Sons, New-York, 1932, xx-452 pp. (*Loeb Classical Library*).

S'il fallait en croire le titre de l'ouvrage, les deux éminents papyrologues qui l'ont composé n'auraient d'autre mérite que d'avoir traduit les textes. Leur modestie nous excusera de proclamer, d'abord, que, même s'il était seul, ce mérite serait de premier ordre. La variété des textes papyrologiques est si grande, les problèmes d'interprétation sont parfois si compliqués et si obsédants, la nécessité de donner une version à la fois scrupuleuse et accessible à des lecteurs, qui sont loin d'être tous initiés, peut se révéler parfois si gênante, bref, les difficultés de toute sorte sont telles qu'il fallait toute la science, toute l'expérience, toute la souplesse ingénieuse des deux collaborateurs pour mener à bien une telle entreprise.

Mais, avant de les traduire, ils ont eu d'abord le mérite de choisir les textes. Dans la masse des documents papyrologiques (il ne s'agit ici que des documents privés, les documents officiels sont réservés pour un second volume), dans ce trésor immense de textes, ils sont allés chercher avec une sûreté infaillible les plus curieux ou les plus instructifs, les plus amusants ou les plus émouvants. Ils ont admis 200 textes répartis en 14 groupes.

I. *Actes et contrats* (pp. 1-209, nos 1-71) : mariage ; divorce ; adoption ; affranchissement d'esclaves ; apprentissage ; engagement d'ouvriers ou d'artistes ; vente de meubles, d'immeubles, d'esclaves, d'animaux ; baux et propositions de location ; cessions et divisions de terrain ; partages après décès ; accords variés ; hypothèques ; prêts ; dépôts. II. *Reçus divers* (pp. 210-235, nos 72-81). III. *Testaments* (pp. 236-261, nos 82-86) ptolémaïques, romains et byzantins, émanant de personnes appartenant à des conditions sociales différentes. IV. *Acte de désaveu* daté de 562 (pp. 262-267, no 87). V. *Lettres* pp. 268-395, nos 88-169), qui surprendront agréablement les non initiés par l'absence de toute prétention, par la variété des correspondants, par la multiplicité et parfois par l'humilité des sujets traités, par la délicatesse naïve des sentiments, par mainte révélation sur les petits côtés de la vie quotidienne, par la pauvreté ingénue du style et de l'orthographe. VI. Deux *Requêtes* adressées à Zénon (pp. 396-399, nos 170-171). VII. D'amusantes *Invitations* à des dîners ou à des fêtes (pp. 400-403, nos 172-176). VIII. Deux *Ordres de paiement* (pp. 404-407, nos 177-178). IX. Deux feuillets fébriles d'*Agenda* de Zénon (pp. 408-411, nos 170-180). X. *Comptes*, *listes*, *inventaires*, choisis avec une judicieuse variété (pp. 412-435, nos 181-192). XI. *Questions à des oracles*, qui montrent la confiance spontanée des âmes pieuses dans l'intervention protectrice des dieux (pp. 436-439, nos 193-195). XII. Deux *Prières chrétiennes*, dont le ton n'est guère différent des textes précédents (pp. 440-41, nos 196-197). XIII. Un *Charme gnostique* pour obtenir la victoire (pp. 442-443, no 198). XIV. Deux des multiples *Horoscopes*, qui nous sont venus d'Égypte (pp. 444-445, nos 199-200). Il y a même dans le nombre, un papyrus inédit de Michigan (no 184), obligeamment communiqué par le Professeur Boak et qui a servi à deux fins : le recto porte un curieux relevé de comptes, le verso un exercice d'écriture.

Il faut ajouter que les deux auteurs ont écrit une *Préface* très dense, où ils exposent la formation des collections papyrologiques, l'intérêt de la papyrologie et énumèrent les grands recueils. Ils ont rédigé aussi, comme les questions de date et d'argent reviennent dans la plupart des textes, des *Notes explicatives* préliminaires sur les calendriers et les monnaies employés en Égypte, et sur leur méthode de publication, avec énumération des recueils où ils ont puisé. Chaque texte est précédé d'un titre, de sa provenance, de sa date, et suivi d'un petit apparat critique avec, si besoin est, des notes concises. A la fin du livre, il y a un commode *Glossaire des termes techniques*, qui évite des explications répétées au cours de l'ouvrage et un *Index des sources*, qui sera consulté avec empressement même par les papyrologues.

Disons d'un mot, pour ne pas offenser davantage la modestie, bien connue de nous, de MM. H. et E., qu'ils ont merveilleusement adapté leur science aux besoins du public et que les *Select Papyri* sont certainement un des joyaux de la Collection Loeb.

Paul Collart.

Karl Jax, *Die weibliche Schönheit in der griechischen Dichtung*, Universitäts-Verlag Wagner, Innsbruck, 1933, 216 pp. in-8°.

Mieux vaut le dire tout de suite, puisque aussi bien M. J. a répondu d'avance à la critique en invoquant dans sa courte préface l'argument invincible des mesures économiques (*unter dem Zwang unvermeidlicher Sparmassnahmen*) : on éprouve, en feuilletant le livre, la déception de n'y pas trouver d'images. Si un sujet appelait la confirmation du texte par la

reproduction de peintures et de statues, c'est bien celui qu'il a choisi. Si évocatrices que soient les jolies pages consacrées par le jeune savant d'Innsbruck à l'étude de « la beauté féminine dans la poésie grecque », on aurait aimé voir les descriptions des poètes illustrées par les réalisations des artistes. D'autre part, quand on a lu le livre avec intérêt, parce qu'il est instructif, et avec plaisir, parce qu'il est agréable, on regrette vraiment, et plus amèrement encore que l'absence d'images, l'absence d'index. Voilà un travail sérieux, une documentation copieuse, qu'on ne pourra pas consulter commodément et rapidement, parce que l'auteur n'a pas dressé d'index où auraient été signalées avec références les parties du corps féminin célébrées par les poètes, les épithètes imaginées par eux, les bijoux, les auteurs cités.

Ces réserves faites, il faut féliciter M. J. d'avoir entrepris et réussi cette étude. La méthode consiste naturellement à réunir et à classer les louanges que les poètes et les romanciers, aussi hyperboliques souvent les uns que les autres, ont trouvées pour la beauté féminine, louanges d'ensemble louanges de détail, description totale ou partielle ou même simple épithète laudative. Chaque chapitre est suivi de notes qui contiennent les pièces justificatives, références très nombreuses et réflexions de l'auteur. L'ouvrage s'ouvre par une introduction consacrée à des considérations d'esthétique générale et à un exposé de la façon dont M. J. a conçu son sujet Neuf chapitres suivent, qui traitent : I. du cycle homérique et d'Hésiode (pp. 5-35), II. du lyrisme à ses débuts, de l'épopée ancienne, de l'épigramme (pp. 36-58), III. de la tragédie et de la comédie, de l'épopée tardive (qu'il aurait peut-être fallu rapprocher du roman), des *Idylles* et des *Hymnes* (pp. 59-120), IV. de l'*Anthologie* et des *Anacréontiques* (pp. 121-140), V. des *Inscriptions* (pp. 141-143), VI. de la poésie byzantine (pp. 144-159), VII. du roman (pp. 160-178). Le chapitre VIII est une vue d'ensemble (pp. 179-194) ; le chapitre IX est, en somme, une étude de l'évolution, une histoire des diverses conceptions de la beauté féminine à travers les âges et chez les différents peuples. Serait-il pédant, tout en louant l'étendue des informations de M. J., de lui signaler que les épithètes contenues dans les très nombreux signalements des contrats égypto-grecs sur papyrus lui auraient peut-être fourni des rapprochements intéressants ?

Paul Collart.

E. Drerup, *Das Generationsproblem in der griechischen und griechisch-römischen Kultur*. F. Schöningh, Paderborn, 1933, 160 pp. in-8°.

Le savant professeur de Nimègue nous avertit, dans une brève *Préface*, qu'on trouvera réunies dans son livre des études, éditées ou inédites, mais celles qui ont paru sont peu accessibles pour des raisons diverses) relatives au problème qui le préoccupe depuis quelques années. Ce problème est celui de « la culture de l'antiquité grecque classique », auquel il consacre ici le premier cahier du tome XVIII des *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*. Il nous explique son sujet dans une *Introduction au problème* (pp. 9-25). Le point de départ, c'est l'innocent Hérodote. qui nous dit en passant (II, 142) qu'un siècle est la durée de trois générations. Hécatée, Hellanicos et Éphore ont donné leur avis, concordant ou divergent, sur cette question, que les critiques de la fin du siècle dernier, d'après l'historique de M. D., ont ressuscitée. Hélas ! en la ressuscitant ils l'ont compliquée d'éléments nouveaux, si bien que sur ce problème, qui était, à l'origine, spécifiquement chronologique, se sont greffées des

considérations de toutes les sortes, particulièrement des considérations philosophiques. Il n'est, pour l'apprendre, que de lire l'*Introduction* de M. D. On verra, par les nombreuses citations qu'il fait des ouvrages de ses prédécesseurs — il n'en est pas responsable — à quel point le pédant et chez nous désuet jargon philosophique a enlaidi et embrumé ces questions si intéressantes et, au fond, si simples.

Les critiques, sauf Wolf Aly, par une allusion dans sa *Geschichte der griechischen Literatur*, se sont surtout posé le problème pour les littératures modernes. Le mérite de M. D. est de l'avoir posé à propos de l'antiquité classique dans son ensemble, mais d'y discerner l'apport des générations successives, les courants intellectuels qui y circulent pour les séparer ou pour les unir, la série d'actions et de réactions, d'ordre historique ou moral, qui ont créé la caractéristique de chaque génération et qui font que tantôt elle continue une tradition en la marquant de son empreinte, tantôt elle s'y oppose et la répudie, pour lui en substituer une autre. Au fond, bien que M. D. ne parle aucunement de la littérature française, il y a beau temps que nos critiques parlent, par exemple, de la génération de Louis XIII, de la génération de Louis XIV, ou encore, ce qui revient au même (car une école, c'est une génération) de l'école romantique, de l'école parnassienne, de l'école symboliste. Il y a beau temps aussi que l'idée d'évolution spirituelle, culturelle, de génération en génération, circule dans nos livres d'histoire et de littérature.

M. D. marque fort bien dans son *Introduction* ce que son entreprise peut avoir de hasardeux. D'une part, nous sommes loin de connaître toutes les œuvres, même peut-être toutes les œuvres essentielles de la littérature grecque. D'autre part, il y a dans chaque génération des attardés, des égarés, des devanciers. Du moins faut-il dire à sa louange qu'il a bien senti et fait sentir qu'en changeant de point de vue, on pouvait élargir l'horizon. Les six chapitres, qui sont une étude « par tranche » de la culture gréco-romaine, ne sont pas artificiels et contiennent parfois des aperçus nouveaux. Il étudie donc successivement. I, *Les générations politiques*, c'est-à-dire Péloponnèse, Sicile, Athènes (pp. 26-35); II, *Le drame attique* : poésie ancienne, drame attique, comédie attique (pp. 36-49); III, *La littérature classique en prose chez les Grecs*, ainsi divisée : premiers philosophes, premiers historiens, sophistes, génération de la guerre du Péloponnèse, première génération suivante, deuxième et troisième génération du IVe s., les trois générations qui suivent Alexandre le Grand, la poésie hellénistique (pp. 50-79); IV, *Résumé et transition*, traités plus sommairement (pp. 79-86); V, *La littérature en prose gréco-romaine*, long chapitre où sont surtout examinés, avec leurs caractéristiques chronologiques, les progrès de l'évolution et le déclin de l'éloquence et de la seconde sophistique (pp. 87-130); VI, *Conclusion* (pp. 131-138). VI, Vient ensuite uue dissertation, faite d'abord sous forme de conférence par radio et imprimée il y a deux ans dans la *Philologische Wochenschrift*, conférence destinée surtout au grand public sur *La beauté classique de l'ancienne poésie grecque* (poésie au sens large de création).

On saura grand gré à M. D. d'avoir fait suivre son curieux et attachant travail d'un *Index des noms* très complet, qui permettra de le consulter commodément.

Paul Collart.

Properzio, *Elegie scelte e commentate da Nicola Terzaghi*, 172 pp. in-8°. Napoli, Francesco Perrella, 1933.

Petit volume destiné aux jeunes gens des lycées — peut être aussi à ceux des Universités et aux personnes cultivées qui n'ont point perdu le goût de la poésie latine : aussi l'éditeur s'est-il gardé de faire une édition érudite. Il a supprimé l'introduction générale, se contentant d'écrire pour chacune des élégies qu'il a choisies une préface, où il en indique la pensée directrice, les circonstances qui l'expliquent, les phases et les thèmes du développement. Le commentaire est surtout explicatif, et supprime tous les rapprochements d'expression qui tiennent ailleurs une si grande place. Le texte est celui d'Hosius, sauf quelques modifications, peu nombreuses, signalées dans la préface[1] (p. 4, n. 1). Au lieu de suivre l'ordre traditionnel des manuscrits, M. Terzaghi a rangé les élégies sous en certain nombre de chapitres : 1, Il poeta (*a*) Il sogno del poeta ; *b*) il poeta amoroso ; 2, Il romanzo di Properzio ; 3, Il poeta e l'arte figurata ; 4, Il poeta civile ; 5, La vita ; 6, Roma ed Augusto. Ces divisions ne vont pas sans quelque arbitraire : on se demande par exemple pourquoi l'élégie dite de Cornélie (IV, 11) est rangée dans la *uita* plutôt que dans *Roma*. Mais le volume donne une idée juste de la variété d'inspiration du poète.

A. Ernout.

A.C. Juret, *Système de la Syntaxe Latine*, 2e édition entièrement refondue. Paris, Les Belles Lettres, 1933, 466 pp. in-8°.

Cette seconde édition d'un ouvrage difficile à lire constitue pour l'auteur la meilleure récompense de son effort considérable vers l'originalité. Le livre que M. Juret présentait en 1926 était en effet une syntaxe ni descriptive ni historique, ni dérivée de la morphologie. Partant des idées brillamment illustrées dans la *Pensée et la Langue* de M. F. Brunot, il s'était efforcé d'établir le « système » des faits syntaxiques latins dans leurs rapports avec la pensée.

L'œuvre de synthèse ainsi conçue rompait nécessairement avec la méthode historique ; et, afin de prévenir ou de dissiper tout malentendu, M. Juret le rappelle en termes fort nets dans l'Avant-Propos de cette nouvelle édition. Comme l'enquête allait de Plaute à Tacite inclusivement, la fixité, relative d'ailleurs, de la langue littéraire au cours de cette période, rendait possible et, dans une certaine mesure, justifiait la tentative. Mais le principe ne pouvait être poussé à l'extrême. Même en un ouvrage de ce genre, à l'intérieur du cadre qu'elle ne dirigeait pas, l'histoire de la langue devait trouver sa place, si l'auteur ne voulait pas courir le risque de donner une idée inexacte des choses en identifiant sur le plan logique des tours différents et pour l'emploi et pour la fréquence. De là, la nécessité reconnue par M. Juret (p. 3) de ne pas « faire abstraction totale de l'évolution », et la part — dont personne ne lui fera grief — accordée aux données de la syntaxe historique dans cette révision de l'ouvrage.

Ce n'est, en effet, ni par l'esprit, ni par l'ordonnance que cette deuxième édition diffère de la première. Le plan, trop fortement conçu pour prêter à modifications, est demeuré intact avec ses trois grandes parties, et l'arma-

---

1. M. Terzaghi maintient dans l'Élégie 1 du livre 1, le v. 12 le

Ibat et hirsutas ille videre feras.

où je persiste à croire, avec tant d'autres, que *uidere* n'offre aucun sens raisonnable.

ture de chacune d'elles n'a subi que des retouches minimes. De même, les changements de doctrine sont rares, sauf là où une correction était indispensable, par exemple p. 73, sur la place de l'adjectif prédicat. Tout au plus noterons-nous quelques compléments importants (p. 65-66) sur des cas de « temps relatif [1] » de concordance temporelle allions-nous dire, si ce terme trop mécanique n'était pas rigoureusement banni de tout l'ouvrage; des précisions également, que pouvait suggérer la thèse récente de M. Perrochat, ont été apportées (p. 81 et seq. aux emplois de l'infinitif. Mais cette rareté de vues nouvelles s'explique au fond très naturellement, si l'on songe que la syntaxe a depuis longtemps livré la plupart de ses secrets et que, dans un ouvrage aussi fermé sur lui-même que celui de M. Juret, la présentation et l'interprétation des faits, valant par l'ensemble et en tirant leur originalité, n'avaient pas à varier, si la doctrine de l'auteur ne variait pas.

Aussi n'est-ce pas spécialement dans ce sens mais dans celui d'une plus grande précision du détail que le livre a été revu. Il faudrait pouvoir confronter page par page cette deuxième édition avec la première; on verrait alors avec quelle rigueur, parfois excessive [2], avec quelle minutie M. Juret retouche çà et là une phrase, corrige une expression défectueuse [3], déplace, supprime, ajoute des exemples, apporte des rapprochements suggestifs [4]. N'ayant pas à modifier la teneur de l'ouvrage ni son aspect essentiel, il a consacré toute son attention à cette poussière des faits, qui n'est jamais examinée de trop près, surtout dans un travail de ce genre, où l'auteur est porté à s'intéresser et par suite à s'attacher de préférence au « système ». Cet effort pour enrichir le contenu des ressources offertes par la syntaxe descriptive ou historique, paraît être la marque la plus frappante de la nouvelle édition.

Voici quelques divergences personnelles que nous soumettons à M. Juret : P. 20 dans Cic. Tusc. 1, 23 et Cael. 7 *posset* et *assolet* sont des impersonnels auprès desquels il est inutile de sous-entendre *fieri*. — P. 48 : peut-on parler à propos des formes d'impératif en *-to* de « survivances analogues de l'aoriste » ? — P. 76 : dans Hor. Sat. I, 9, 54 *quae* paraît difficilement pouvoir être interprété comme un prédicat (*telle* est ta valeur). On a plutôt ici une expression non analysable, faite sur le modèle de *qua virtute es*. — P. 80 : *infitias ire*, *infitiari* sont attestés chez Plaute et chez Cicéron. — P. 132 : La différence d'accord des relatifs chez Cic., Rep. 6, 21, ne prouve pas une différence de nature des relatives et s'explique par le fait que les Latins disaient *Atlanticum Mare*, *Mare Magnum*, mais *Oceanus* seul. — P. 144 : Cic., Fam. 5, 1, 2 : « Je croyais que tu n'étais pas ». — P. 185-6 : peut-on dire que le tour *vitam exsulis vivere* exprime l'aboutissement du processus ? — P. 277 : *cumperorare* paraît bien mal attesté. —

---

1. On eût souhaité que M. Juret ne reprît pas à son compte la théorie chancelante, infirmée par les exemples mêmes, qu'il cite, du rôle joué dans le cas du présent historique, par sa place vis-à-vis du verbe subordonné.

2. Une phrase comme (p. 61) « c'est que le temps absolu (présent, passé, avenir) de ces aspects y est déterminé par celui d'une autre proposition » n'est guère intelligible sans le texte de la 1re édition.

3. Y avait-il, toutefois, avantage à remplacer (p. 2) l'expression consacrée de *valeur affective* par le tour négatif, nécessairement imprécis : « valeur non intellectuelle » ?

4. Cf. p. 403 l'opposition des deux passages de Cicéron (Attic. 6, 2, 8, et Att. 6, 1, 6), qui jette une vive lumière sur l'emploi du subjonctif parfait dans les consécutives.

P. 296, dans Cic., Fin. 5, 7, 19 et Phil. 5, 6 le gérondif n'est pas, à vrai dire, déterminé par un génitif : car le génitif en question est un cas d'attraction analogique, mécanique presque, due au mélange des 2 constructions : *agros condonandi* et *agrorum condonandorum*. — P. 338 : les cas où un *qui* (relatif) est remplacé en vieux latin et en latin populaire par *quis*, *quid* ne sont rien moins que sûrs. — P. 346 : Cat., ad fil. fr. I : pourquoi n'aurions-nous pas dans *quod bonum* un interrogatif adjectif? — P. 381 : l'exemple de Cic., Fam. 16, 1, 1 ne semble pas devoir être rangé dans les finales.

Les fautes d'impression sont relativement rares, étant donné les dimensions du volume [1]. La présentation matérielle des divisions et paragraphes a été améliorée par l'emploi de signes plus nets.

En somme, on peut contester certaines interprétations, on peut n'être pas du même avis que M. Juret sur divers points de détail. Mais l'originalité de l'ouvrage, placée plus haut, n'en sort pas atteinte et, après ce sérieux travail de révision, sera pour lui longtemps encore un gage d'intérêt et de succès.

F. Thomas.

Il Libro di Catullo, introduzione testo e commento di M. Lenchantin de Gubernatis, xci-286 pp. in-8°. Torino, Chiantore, 1933.

La couverture du Catulle publié en 1928 portait seulement en sous-titre *testo e commento* ; la couverture actuelle y ajoute *introduzione*. C'est qu'en effet l'introduction de cette seconde édition se trouve enrichie des chapitres VI-XI qui en constituent la nouveauté ; M. Lenchantin de Gubernatis a profité, et a voulu faire profiter ses lecteurs, des fragments de la *Chevelure de Bérénice* publiés dans les papyrus d'Oxyrrhincus (N° 1793, cf. Pfeiffer, *Callimachi fragm.* ed. mai. 1923, n° 6) et dans les *Studi italiani di filologia classica*, VII, I (1922), par G. Vitelli. Nous avons donc une édition de ces fragments (pp. lxiv-lxxv), puis l'examen des questions qu'ils posent et des solutions qu'ils apportent dans l'exégèse du texte de Catulle (VII, I frammenti della Chioma di Callimaco e il testo di Catullo ; VIII, l'arte di tradurre di Catullo ; IX, Il « bonum facinus » di Berenice). Enfin la préface se termine par deux chapitres sur « Catullo ed Archiloco » (X), et sur la « Colore ipponatteo della poesia catulliana » (XI). On voit l'importance de ces additions : les plus considérables sont celles qui visent l'établissement du texte : ainsi le ἐν ἠέρι de Callimaque amène M. de Gubernatis à préférer dans le texte de Catulle *in limine* au *numine* ou au *lumine* entre lesquels se partagent les éditeurs. Le reste du volume ne m'a pas paru modifié.

A. Ernout.

M. Tvllivs Cicero, vol. VI, 1, *Oratio de imperio Cn. Pompei* recogn. P. Reis ; *Orationes pro A. Cluentio ; De lege agraria ; Pro C. Rabirio perduellionis*

---

1. Voy. par ex. p. 60 forme *in*temporelle ; p. 174 Bel *Cit.* ; p. 195 « construisent » pour « se construisent » ; p. 269 *ilico*<**in-sloco* ; p. 287 *diversusi* ; p. 322 que le Pirée *fùr* une ville ; p. 355 « *sur* un ordinal » pour « *soit* un ordinal ». Quelques références ont été laissées en blanc, p. 147 et p. 356. — P. 361 on cherche vainement le 2e *cas* correspondant au « 1er cas » de p. 360. — M. Juret p. 353 écrit *itemst* alors que partout ailleurs il adopte la graphie *-m st* (cf. *longum st* et *etiam st* p. 371). Signalons enfin une mauvaise ponctuation p. 86 : *omnibus idem animus lingua, hospitium.*

reo recogn. L. Fruechtel, vol. VI, 2, *Orationes in L. Catilinam IV; pro Archia poeta* recogn. P. Reis ; *pro L. Murena, pro P. Sulla* rec. H. Kasten ; *pro L. Flacco* rec. L. Fruechtel, XIV-247 et XXX-256 pp. in-12°. Leipzig, Teubner, 1933.

Ce volume VI de la nouvelle édition des œuvres de Cicéron entreprise par la librairie Teubner contient quelques-uns des plus importants discours. Les éditeurs ont utilisé judicieusement les travaux parus depuis C. F. W. Mueller, notamment ceux de Clark, auquel la critique cicéronienne doit tant, et de Nohl, qui a rectifié ou complété Clark sur plus d'un point. L'apparat démontre qu'ils sont au courant des toutes dernières études, même de celles qui ne concernent pas directement Cicéron (cf. par ex. la note sur *sed uero* dans le Pro Cluentio § 18, p. 45, l. 21 et le renvoi au Catulle de Kroll, 115,8) ; le texte adopté est souvent justifié par des renvois à des passages parallèles de Cicéron lui-même, et les leçons difficiles sont expliquées en quelques mots (ainsi *alligatum* du même *pro Cluentio* § 39, p. 56, 20). On regrette seulement que, pour économiser de la place, la tradition indirecte, et les citations diverses faites de Cicéron par les grammairiens et les rhéteurs n'aient pas été isolées de la tradition directe. Conformément à l'usage suivi dans les autres volumes, on n'a pas recouru à l'italique pour indiquer les passages corrigés : c'est dommage. Le texte prend ainsi un aspect de sécurité uniforme, souvent trompeur : il est indispensable, à mon avis, que dans une édition critique, le lecteur soit averti de la présence d'une leçon conjecturale, si légère que soit la modification apportée. Chaque tome est complété par un *index nominum et rerum aliquot memorabilium* qui comporte, le cas échéant, un renvoi à la Real Encyclopädie de Pauly-Wissowa : c'est là un appoint utile [1].

A. Ernout.

Heinz Stubbe, *Die Verseinlagen im Petron* (Philologus Suppbd. XXV, H. II). XIV-186 pp. in-8°.

Le volume se compose essentiellement de l'édition, avec introduction, texte et apparat critique, commentaire explicatif et traduction, des deux poèmes de la prise de Troie et de la Guerre civile, introduits par Pétrone dans son roman. M. Stubbe y a joint deux chapitres préliminaires sur « la personnalité de Pétrone », « le mélange des genres » (Die Kreuzung der Gattungen) dans le roman de Pétrone. Ce sont là problèmes souvent débattus, et sur lesquels il est difficile d'apporter du nouveau, comme il n'est pas aisé non plus de les résoudre avec certitude. M. Stubbe croit que le mélange des genres s'explique par le dessein qu'avait Pétrone « d'élever jusqu'à la sphère d'un art littéraire un genre populaire, par l'adjonction d'éléments reconnus comme appartenant à la littérature [2] ». C'est peut-être prêter à Pétrone des intentions bien subtiles, et je crois que le Satiricon

1. Tome 1, p. 9, l. 27, *pecuae* est à corriger, j'imagine, en *pecua* ; tome 2, p. 83, je n'ai pas compris la note de l'apparat qui renvoie à la ligne 20 : confixerit *Quint. 8, 3, 22* confixit *Quint.* Clark imprime *confixerit* sans mentionner de variante dans son apparat. Le Quintilien de Bonnell porte *confixit.*

2. « Ich glaube dass die Gattungskreuzung in der Absicht geschah, ein volkstümlich-unliterarisches Genos durch die Rezeption von Elementen eines literarisch anerkannten in die Geltungsphäre literarischer Kunst zu erheben » (p. 17).

s'explique simplement par une contamination du roman grec et de la ménippée latine. Il serait imprudent de vouloir préciser davantage.

Outre les deux poèmes principaux, M. Stubbe a donné aussi le chapitre 118, dans lequel Eumolpe expose sa conception de la poésie; le petit poème 132

Quid me constricta spectatis fronte Catones?

Enfin, un dernier chapitre, sorte de *Satura* lui aussi, réunit des « remarques littéraires sur l'ensemble de l'œuvre de Pétrone, avec des interprétations et des traductions des autres fragments poétiques ». Tout ceci témoigne d'une information solide, et fournit les éléments d'un bon commentaire. J'aurais été curieux de savoir comment M. Stubbe expliquerait le : « sed per ambages deorumque ministeria et *fabulosum sententiarum tormentum* praecipitandus est liber spiritus », où l'expression que j'ai mise en italiques est pour moi inintelligible. M. Stubbe a cru s'en tirer en corrigeant *tormentum* en *commentum* : correction qui me semble doublement malheureuse, parce que l'expression *fabulosum commentum* n'est pas beaucoup plus claire que l'autre, et que, paléographiquement, je ne vois pas comment *c̃mentum* aurait pu s'altérer en *tormentum* : il ne suffit pas de dire que « *c* et *t* permutantur saepius », puisqu'il faut sûrement partir d'une forme où le préfixe *com-* était écrit en abrégé par *c̃* : dès lors, la confusion de *commentum* et de *tormentum* est inexplicable.

A. Ernout.

Albert Yon, *Ratio et les mots de la famille de reor*, contribution à l'étude historique du vocabulaire latin, XII-290 pp. in-8°. Paris, Ed. Champion, 1933.

Ratiō est le substantif verbal de *reor*, comme *nōtiō* de *noscō*, ou *nātiō* de *nāscor*. Cette parenté originelle ne fait pas de doute, et même un latin cultivé, pour peu qu'il réfléchît, n'était pas sans apercevoir qu'il y avait entre *ratus* et *ratiō*, le même lien qu'entre *nātus* et *nātiō*. Ce lien morphologique s'est même pendant quelque temps accompagné d'un lien sémantique : de même que *ratiō* signifie (en gros) « compte », *ratus* a le sens de « compté » et *irritus* de « non compté, tenu pour rien ». Il suffit de citer le vers 951 du Phormion :

Quod dictum indictumst, quod modo erat ratum irritumst;

et dans l'expression *pro ratā parte*, *ratā* a bien le sens de « calculé ». Mais *reor* a eu le même sort que beaucoup de ses synonymes qui ont perdu le sens précis et technique qu'ils avaient à l'origine pour être pris dans une acception plus vague et plus banale en pénétrant dans la langue commune : qu'on songe à l'évolution sémantique de *aestimō* et *existimō*, *arbitror*, *censeō*, *putō* (cf. *rationēs putāre* et *computō*), *iūdicō*, et autres. En fait *reor* ni *rătus* au sens actif n'apparaissent jamais dans les textes avec le sens technique de « faire un compte ou un calcul ». Ils peuvent signifier « compter », mais avec le sens vague que le mot a en français dans une phrase comme « J'ai plus d'ouvriers que je ne comptais » qui traduit le vers 356 de la *Casina* de Plaute :

Plus artificumst mihi quam rebar

ou *rebar* pourrait tout aussi bien être remplacé par *crēdēbam* ou *putābam* ou l'un quelconque des verbes d'opinion. De plus, pour des raisons mul-

tiples qui se laissent plutôt entrevoir que préciser : anomalie de la conjugaison alternante *reor, ratus sum*; caractère déponent du verbe; brièveté de la forme, et cacophonie de certaines personnes et de certains temps, comme *rēris, rēre; rērer, rērēris, rērēre*, le verbe est tombé rapidement en désuétude. Le tableau d'emploi dressé par M. Yon, p. 20, est instructif à cet égard : défectif de tout temps, tout au moins dans l'usage, sinon dans sa nature, César l'a rigoureusement éliminé de son vocabulaire; et l'usage qu'en fait Cicéron « ne peut passer que pour un laisser-aller familier ou pour une grâce d'archaïsant qui va chercher dans Plaute le témoignage de la latinité ».

Il est résulté de ce fait que *ratiō* s'est détaché de son verbe et a vécu sa vie propre. Et, si le substantif a, lui aussi, tendu à se banaliser dans la langue commune, et à prendre des sens aussi vagues que ceux de *rēs*, ou de *causā* (*qua ratiōne* alterne avec *quārē, quam ob rem, quam ob causam*) ; comme *rēs* et *causa*, il a conservé son sens précis de « compte, calcul », cela depuis les débuts de la littérature jusqu'à l'époque impériale. En outre, quand le latin a voulu se créer un vocabulaire scientifique, *ratiō* s'est trouvé employé à exprimer des notions abstraites compatibles avec son sens premier, et à désigner des « opérations de l'esprit » que M. Yon groupe de la manière suivante (p. 167) :

1) calcul ou réflexion que l'on fait en vue de l'action, d'où :
   intention, dessein, projet, plan ;
   moyen, procédé, manière ;
   méthode ;
2) compte que l'on tient d'une chose, d'où :
   considération, égard ;
3) compte que l'on rend d'une chose, d'où :
   explication, cause, prétexte, raison.

Entrant dans la terminologie philosophique et scientifique, il a servi à traduire le grec λόγος dont la communauté de sens devait nécessairement le rapprocher, comme *causa* avait été rapproché de αἰτία, il s'est chargé d'un nouveau sens, celui de « raison » (c.-à-d. « faculté de raisonner propre à l'intelligence humaine ») ; et de même que λόγος avait un dérivé λογικός, *ratiō* s'est enrichi de *ratiōnālis*. Enfin, *ratiō* figurait, du reste altéré et méconnaissable, dans un composé, *portiō* « rapport, proportion », dont le nominatif semble issu d'un emploi à l'ablatif d'une locution *prō ratiōne* ou **por ratiōne*. *Portiō* à son tour a fourni la locution *prō portiōne* « à proportion » ; de ce *prō portiōne* a été de nouveau tiré un nominatif *proportiō* qui a servi à traduire ἀναλογία et s'est spécialisé dans le sens de « proportion », tandis que *portiō* dont les éléments composants n'apparaissaient plus, a tendu à se rapprocher de *pars*, dont il n'est souvent, à l'époque impériale, qu'un équivalent plus étoffé, de même que nous disons indifféremment « une part », et « une portion ».

Telles sont les grandes lignes du développement du couple *reor, ratiō*. J'ai négligé des faits accessoires comme l'évolution de *ratus, inritus*, la création de *ratiōcinor* et de ses dérivés qui n'ont pas influé sur la marche du groupe. L'étude de M. Yon a de cette évolution complexe donné une histoire qui se recommande par la sûreté de son information comme de sa critique. Importante pour l'histoire du latin, elle intéressera aussi quiconque s'intéresse à l'histoire des langues par les comparaisons et les réflexions qu'elle ne manquera pas de suggérer. Elle apporte une nouvelle

preuve que, pas plus qu'à l'intérieur de langues issues d'une même origine, la notion de parenté n'est sentie par les sujets parlants, à l'intérieur d'une même langue, le sentiment d'une origine commune et la notion de famille de mots ne jouent nécessairement un rôle dans l'évolution sémantique. M. Yon a écrit un chapitre sur l'étymologie, du reste incertaine, de *reor* : ce chapitre, il l'a fait à dessein très bref : il aurait pu même s'en dispenser. Que *reor* remonte ou non à une racine *re-* « énoncer », le fait n'a eu aucune influence sur la vie de *reor* en latin ; et d'autre part le sentiment plus ou moins net de la parenté de *reor* et de *ratio* n'a pas empêché que chacun de ces mots n'ait évolué chacun de son côté, de façon tout à fait indépendante. Chaque mot a en réalité son histoire, et les familles de mots auxquels se complaisent les étymologistes et les historiens des langues, ne sont le plus souvent que des groupements artificiels dont l'unité échappe au sujet parlant. Celui-ci, en revanche, est capable de former des groupements secondaires, comme celui de *pars* et de *portio*, qui, condamnés par l'étymologiste, n'en ont pas moins une réalité dont il faut tenir compte. La thèse de M. Yon illustre par un exemple frappant le caractère singulier des faits du langage.

A. Ernout.

Cicéron, *Traité du destin*, texte établi et traduit par A. Yon, LXIV + 25 pp. doubles + 26-47 pp., Paris, Les Belles Lettres, 1933.

La disposition même du livre est éloquente ; alors que le texte même et la traduction du *de Fato*, comprennent 25 pages chacun, l'introduction en a 65, et l'appendice et l'index en ont 20. Cette abondance des préliminaires et des notes complémentaires indique a priori que M. Yon ne s'est pas contenté de donner une simple version du texte latin, et qu'il a voulu fournir aux lecteurs tous les éléments d'information et d'interprétation possibles. La tâche était nécessaire ; elle était difficile aussi. Il n'y a pas de traité philosophique de Cicéron qui soulève plus de problèmes, et de plus ardus. Sans se piquer de philosophie, M. Yon, avec une remarquable connaissance des doctrines antiques, a su nous donner de la théorie du destin chez les modèles grecs de Cicéron un exposé lumineux et pénétrant. Il a débrouillé avec la même sagacité toutes les questions que pose le traité lui-même : date de la composition, état dans lequel il nous est parvenu, étendue des lacunes, valeur de la tradition manuscrite ; plan suivi par Cicéron, attitude prise par lui dans le débat, etc. La traduction est faite avec le même soin : elle ne ruse pas, elle n'escamote pas, et s'efforce de rendre toutes les nuances de la pensée, préférant sacrifier une élégance plus facile à une sûre exactitude. Si l'on peut chicaner l'auteur sur quelques détails, on ne peut que louer en général l'heureuse réussite de son effort[1]. L'apparat critique est ce qui prête le plus à la

1. Voici quelques points où je le chicanerais : ch. IV, 7 *locorum naturas* « climats » : la traduction est à mon gré trop précise pour le vague de l'expression latine ; *multaque sunt alia quae inter locum et locum plurimum differant*, « et il y a bien d'autres caractères qui mettent entre tel et tel lieu une grande différence » ; je traduirais : « et il y a bien d'autres traits qui diffèrent d'un lieu à l'autre » ; *itaque pingues Thebani et ualentes* « aussi les Thébains sont-ils gras et forts » ; je crois que *pingues* s'applique à l'esprit et veut dire « d'esprit épais » ; ch. X, 22 il y a une certaine incertitude dans la traduction des termes *pulsa*, *pelli*, *depellatur* :

critique : il est à la fois incomplet et obscur. Au lieu de renvoyer à la ligne, il renvoie aux paragraphes, et comme ceux-ci sont assez longs, il faut pour retrouver la variante un effort de recherche qui ne va pas sans incertitude ; de plus, l'auteur ne mentionne que fort incomplètement l'origine des variantes et des corrections ; il lui arrive aussi de réunir sous un même lemme plusieurs unités critiques, contrairement à l'excellent principe formulé par L. Havet, ce qui aboutit à des confusions inextricables. Ce sont là des défauts de présentation, qu'avec un peu plus d'expérience, M. Yon corrigera facilement. Il suffit qu'il se pénètre davantage soit des *Règles pour éditions critiques* de L. Havet, soit des *Conseils et recommandations* dans l'emploi des signes critiques et dans la disposition de l'apparat publiés par l'Union Académique internationale. M. Yon a, je crois, l'intention d'étudier d'autres traités philosophiques de Cicéron : on ne peut que l'en féliciter. L'édition qu'il nous offre pour ses débuts est du plus heureux augure.

A. Ernout.

Velleivs Paterculvs, edidit G. Stegmann de Pritzwald, xii-176 pp. in-12. Leipzig, Teubner, 1933.

La préface de la première édition, de Velleius Paterculus, publiée par Halm dans la collection Teubner, date du mois de septembre 1875. Depuis, la connaissance du texte a fait des progrès dont témoignent entre autres les éditions données par Ellis en 1918, et Bolaffi en 1930. Venant après ces dernières, celle de M. Stegmann ne pouvait manquer de bénéficier des améliorations qu'elles ont apportées. Elle a aussi utilisé tous les travaux parus — et la bibliographie qui s'étend sur cinq pages, deux colonnes, montre que le nombre en est grand : l'éditeur signale que depuis l'édition de Halm, plus de 1500 conjectures ont été proposées. L'apparat critique est copieux, sans être écrasant (M. Stegmann a écarté en effet toutes les variantes sans intérêt et les conjectures inutiles), et nous fournit, étant donné l'incertitude de la tradition, les témoignages contradictoires et les éléments essentiels d'un jugement ; il est en outre complété par un appendice où figurent des variantes ou des conjectures qui n'ont pu trouver place au bas des pages ; artifice typographique du reste fort incommode. Un bon index rerum, qui manque à l'édition d'Ellis, termine utilement l'édition.

A. Ernout.

M. Tvlli Ciceronis, *Pro M. Caelio oratio*, ed. by Roland G. Austin, xx-131 pp. in-8°. Oxford, Clarendon Press, 1933.

Outre le texte du discours qui occupe 40 pages, l'édition de M. Austin comporte une introduction qui nous renseigne sur la vie et la personne de Caelius, et une note sur la tradition manuscrite, un commentaire

---

§ 23 « ôter » me paraît faible pour *auellere* ; ibid. *Cum enim concessissent motum nullum esse sine causa non concederent omnia, quae fierent, fieri causis antecedentibus.* « En concédant qu'il n'y a pas de mouvement sans cause, ils ne concéderaient pas que tout ce qui arrive est l'effet de causes antérieures ». J'aurais aimé voir rendue l'opposition des temps *concessissent... concederent* ; et pour ma part je traduirais « Après avoir concédé... ils n'avaient qu'à ne pas concéder que » ...

abondant (pp. 41-107) suivi d'une série d'appendices traitant de questions particulières : date et lieu de naissance de Caelius (M. Austin adopte l'année 82 et Interamnia dans le Picenum) ; relations entre Catulle et Caelius ; questions relatives au procès, aux charges, aux poursuivants ; le cas d'Antoine ; l'état actuel du discours. Des index détaillés terminent le volume. Il est inutile de rappeler l'intérêt que présente ce plaidoyer, tant en raison des personnages qu'il met en cause que des événements mêmes qui le motivèrent. Le commentaire de M. Austin, bien informé et judicieux, et qui a bénéficié de plusieurs concours appréciables, parmi lesquels il faut citer en première ligne celui de M. Cyril Bailey, fournit au lecteur la solution des principales difficultés du texte, en même temps qu'il en marque bien la composition générale et les développements.

A. Ernout.

Rvtilivs Clavdivs Namatianvs, *De reditu suo* hrsg. u. erkl. v. R. Helm, viii-60 pp. in-8°. Heidelberg, C. Winter, 1933.

Ce petit livre porte le n° 7 d'une collection de textes latins et grecs commentés que dirige M. Y Geffcken. Les six premiers volumes sont consacrés à des œuvres grecques : Plutarque, Tiberius et Caius Gracchus ; Hésiode, Théogonie : Épigrammes grecques ; La lettre à Diognétos ; Historiens et chroniqueurs byzantins ; Poésie byzantine. L'édition de M. R. Helm inaugure la série latine. Comme on le voit, il s'agit de faire connaître des auteurs et des œuvres rarement expliqués, et qui sortent de l'antiquité strictement classique. Il n'est pas sans intérêt de publier le poème inachevé de ce haut magistrat du ve siècle que fut Rutilius Claudius Namatianus, et qui est si représentatif d'une culture et d'une époque. M. Helm s'est attaché surtout dans son commentaire abondant à signaler les imitations ou réminiscences dont abonde le *De reditu* ; le commentaire explicatif est assez bref, et on eût aimé à voir éclaircis davantage les points obscurs ou litigieux : il n'en manque pas. J'ai relevé une conjecture personnelle, v. 421

Cognomen uersu *ueneror*, carissime Rufi

au lieu du *ueneris* des mss., que défend M. Carcopino, malgré la faute de quantité. Il est regrettable que M. Helm ne signale pas dans sa bibliographie l'article de M. P. de Labriolle, *Rutilius Claudius Namatianus et les moines*, et celui de M. J. Carcopino, *A propos du poème de Rutilius Claudius Namatianus*, parus l'un et l'autre dans la *Revue des Études Latines* de 1928, et qui éclairent si heureusement la personne et la chronologie de Rutilius.

A. Ernout.

Ch. Fr. Bauer, *The latin perfect endings -ere and -erunt* (Language Dissert. publ. by the Linguistic Soc. of America, XIII), 79 pp. in 8°. Linguistic Society of America, Univ. of Pennsylvania, Philadelphia, 1933.

G. Kleppinger Strodach, *Latin diminutives in ello/-a and illo/-a* (Language Dissert. publ. by Linguistic Soc. of. America, XIV), 98 pp. in 8°. Linguistic Soc. of America, Univ. of. Pennsylvania, Philadelphia, 1933.

Ces deux dissertations ont été l'une et l'autre entreprises sur les conseils et sous la direction de M. Roland G. Kent, dont on connaît l'heureuse

influence sur les études linguistiques aux États-Unis. Œuvres de jeunes gens, l'une et l'autre, elles ont l'avantage de viser un sujet nettement délimité, ne comportant pas de recherches excessives, et dont les conclusions doivent demeurer précises comme les dépouillements mêmes qui les justifient. Enfin, elles dépendent autant de la philologie que de la linguistique

L'étude de M. Bauer se fonde surtout sur le dépouillement des formes. dans Plaute et dans Térence. Sans modifier les conclusions généralement admises elle apporte dans le détail des éclaircissements et des rectifications. Il est curieux par exemple que chez Plaute, autant que la chose se laisse apercevoir, *-ērunt* soit plus fréquent que *-ĕrunt* ; que *-ēre* soit souvent une forme élidée ; que les désinences non contractés du type *-āuerunt* l'emportent sur le type contracte (cf. p. 44). Ceci montre les restrictions que comporte l'idée que l'on doit se faire du caractère populaire de la langue de Plaute.

M. Strodach a repris la question si controversée de l'origine des formations diminutives en *-ello* et *-illo*. Les explications phonétiques que l'on a données pour expliquer la répartition des suffixes se sont révélées forcées et insuffisantes ; la différence est bien phonétique à l'origine, mais, semble-t-il, l'analogie n'a pas tardé à entrer en jeu et à troubler l'action des lois phonétiques. De plus, la langue, au cours de son évolution, a tendu a faire prévaloir les formes en *-ello* ; les statistiques de l'époque impériale comparées à celle de la période républicaine sont significatives à cet égard. On trouvera dans le travail de M. Strodach des listes complètes d'exemples, et un index alphabétique utile ; on aurait aimé avoir aussi un index des finales qui eût fait apparaître la variété des origines. M. Strodach n'a pas abordé non plus le problème de la répartition des formes du type *querela/querella*. C'est dommage : une bonne statistique critique nous eût peut-être apporté quelque lumière sur ce point [1].

A. Ernout.

Michel Honnorat, *Démonstration de la parenté des langues indo-européennes et sémitiques*, 398 pp. in-4°. Paris, Geuthner, 1933.

Ce livre dépasse le domaine de la Revue de Philologie et la compétence de son directeur.

A. Ernout.

Tertullien, *De Spectaculis*, et Pseudo-Cyprien, *De spectaculis*, texte établi par A. Boulanger ; 114 pp. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1933.

Ce volume inaugure une collection de *textes d'étude* que la Faculté des Lettres de Strasbourg, dont l'activité est inlassable, va publier à côté de sa collection *initiation-méthode*. Suivront ensuite les *Res gestae divi Augusti*, et les œuvres de Salluste autres que le Catilina et le Jugurtha. Ce n'est pas un mauvais choix que le *De spectaculis*. Tertullien est, depuis une trentaine d'années, l'objet d'études souvent excellentes qui ont contribué à dissiper l'obscurité légendaire de sa pensée et de sa langue ; et le *De spectaculis*, outre l'intérêt historique général qu'il offre par les renseignements qu'il nous fournit sur les jeux et les spectacles de Rome, a l'avan-

1. P, 63 : c'est à tort qu'il est dit que *turbellas* est la leçon de Plaute, Ps. 110. *A* et Festus ont *turbelas* ; *turbellas* ne figure que dans les Palatins.

tage aussi de ne pas introduire le lecteur dans le domaine un peu hermétique de la théologie. L'introduction de M. Boulanger instruit brièvement le lecteur de ce qu'il faut savoir de Tertullien, de son œuvre, et en particulier du *De spectaculis* ; elle lui fournit en outre une bonne bibliographie [1]. Le commentaire ne comprend que l'indication des passages des livres saints, et un apparat critique. L'avant-propos de l'édition indique que la collection doit comprendre des textes « à l'occasion accompagnés de commentaires » c.-à-d. de commentaires explicatifs. M. Boulanger estime-t-il que « l'occasion » ne se présentait pas pour ce traité, et que, malgré sa facilité, toute relative, dans l'œuvre de Tertullien, le *De spectaculis* n'appelle pas d'explications ? Heureux les professeurs de Strasbourg si leurs étudiants de licence peuvent lire Tertullien avec le seul secours d'un apparat critique [2] !

A. Ernout.

Gerhard Assfahl, *Vergleich und Metapher bei Quintilian* (Tübinger Beitr. z. Altertumswissenschaft, XV), xvii-144 pp. in-8°. Stuttgart, Kohlhammer, 1932.

Catalogue consciencieux et complet des comparaisons et métaphores qu'on trouve chez Quintilien. L'auteur, qui est sans doute un débutant, a d'abord classé de son mieux sa matière en cinq groupes : I l'homme ; II les animaux ; III les plantes ; IV les éléments ; V divers. L'adjonction de ce cinquième groupe montre assez combien il est difficile de trouver une classification parfaite. Dans une seconde partie assez brève (pp. 139-158), il a de ses dépouillements essayé de tirer des conséquences grammaticales et stylistiques ; enfin dans une conclusion d'une page et demie, il résume en dix paragraphes les résultats essentiels de son enquête : le dernier paragraphe est significatif. « Dans l'emploi des métaphores, on reconnaît sa façon d'écrire ; il se rattache à Cicéron « sans pourtant tomber dans une imitation servile [3] ». Il n'y a pas là grande nouveauté. Néanmoins l'étude un peu mécanique, est faite avec soin, et pourra être utilisée soit dans une enquête plus générale du style imagé et métaphorique en latin (pour laquelle le livre de M. Assfahl fournit une bibliographie précieuse), soit dans un travail d'ensemble sur le style de Quintilien lui-même.

A. Ernout.

Felix Peeters, *A Bibliography of Vergil*, 92 pp. in-8°, The Service Bureau for classical teachers maintened by The American Classical League. New-York University, Bull. XXVIII, 1933.

---

1. P. 35, dans *Langue et styte*, rétablir en tête du paragraphe le nom de F. Hoppe dont l'omission rend inutilisables les deux indications qui suivent, et ajouter les *Beiträge z. Sprache u. Kritik Tertullians* du même auteur, parues à Lund en 1932. Il eût fallu mentionner aussi les éditions publiées dans le *Florilegium Patristicum*, notamment celles de Rauschen.

2. Dans le texte sont enfermés entre des demi-crochets droits les passages qui ne sont plus lisibles dans *A*. Pour ma part, je ne sais rien de plus incommode et de plus fatigant pour les yeux qu'un texte ainsi constamment interrompu, avec des espacements irréguliers qui dénaturent complètement l'aspect ordinaire des mots.

3. Am Gebrauch der Metaphern lässt sich seine Schreibart erkennen ; er schliesst sich an Cicero an « ohne jedoch in sklavische Nachahmung zu verfallen. » Les derniers mots entre guillemets sont une citation de Schanz).

Ce n'est pas chose aisée à faire qu'une bibliographie de Virgile. Les influences que le poète a exercées, les éditions les commentaires auquels il a donné lieu sont à la fois si multiples et si divers qu'il convient d'abord de réunir une documentation aussi variée qu'abondante, pour ensuite faire un choix et dresser un plan. Tout ceci, M. Peeters l'a réalisé avec bonheur. On trouvera dans les différents chapitres de sa bibliographie : biographie, œuvres, commentaires et traduction, influence de Virgile dans la littérature et l'art, les ouvrages essentiels choisis avec discernement [1]. Le livre a sa place marquée dans les bibliothèques des philologues, auxquels il indiquera ce qui a été fait — et ce qui reste à faire.

A. Ernout.

Tertvlliani, *Apologeticum*, rec. adn. praef. est J. Martin (Florilegium Patristicum, fasc. VI), 176 pp. in-8°. Bonn, Peter Hanstein, 1933.

L'éditeur joint à une compétence toute spéciale en ce qui concerne Tertullien — c'est lui qui a réédité après Rauschen le *De praescriptione haereticorum* — une connaissance approfondie de la littérature patristique latine dont témoignent ses éditions de l'*Octavius* de Minucius Félix, et du traité *de Lapsis* dû à saint Cyprien, qui figurent également dans le Florilegium Patristicum. Aussi, venant après les éditions de Waltzing et de S. Colombo, après les études critiques de Löfstedt et de Hoppe, son travail ne pouvait-il manquer de nous apporter les résultats les plus sûrs des recherches critiques et exégétiques dont l'Apologétique a été l'objet dans ces dernières années, comme aussi le fruit de ses réflexions personnelles. Car M. Martin ne s'interdit pas de penser par lui-même : on le voit par la préface de son édition où, dans la question si controversée des rapports entre le codex Fuldensis et la vulgate, il prend une position qui n'est ni celle de Waltzing, ni celle de Löfstedt, ni celle de Hoppe, ni celle de Thörnell. Il est dommage toutefois que, pas plus que Hoppe, il ne nous ait donné une collation du *codex Petropolitanus*, qui est si imparfaitement connu, et qui, étant donné sa date, mériterait mieux qu'une mention et un renvoi au catalogue de Staerk. — Le commentaire est abondant, et comporte surtout des rapprochements soit avec Tertullien lui-même (notamment avec le *ad nationes*), soit avec des auteurs, sacrés ou profanes, grecs et latins. Les explications grammaticales et lexicographiques sont, par contre, peu nombreuses et très brèves : pour ma part, je les eusse souhaitées plus amples. Tertullien n'est pas un auteur qui se lit sans aide, et à ce point de vue, le commentaire de Waltzing demeurera très utile, même après celui de M. J. Martin. Peut-être celui-ci n'a-t-il pas voulu être accusé de redite ou de plagiat : scrupule honorable sans doute, regrettable aussi : une édition doit se suffire à elle-même, et la chose est ici d'autant plus nécessaire que le commentaire de Waltzing est, si je ne m'abuse, épuisé et introuvable.

A. Ernout.

---

1. Une petite erreur que j'ai relevée en passant : Le Cours élémentaire de métrique grecque et latine est édité, non chez Klincksieck, mais chez Delagrave (p. 38). — D'une manière générale j'aurais préféré que le nom de l'éditeur — au moins pour les livres modernes — fût donné partout. M. Peeters se contente souvent d'indiquer le lieu et la date, ce qui est insuffisant.

Einleitung in die Altertumswissenschaft hrsg. v. A. Gerke. u. Ed. Norden III Bd 2. Ht : *Römische Geschichte* 3e aufl. v. J. Vogt u. E. Kornemann, 186 pp. in-8°, Leipzig, Teubner, 1933.

La première édition du manuel d'histoire romaine qui figure dans *l'Einleitung* désormais classique de la maison Teubner a été tenue au courant des progrès de la recherche, comme on pouvait s'y attendre avec MM. Vogt et Kornemann. La république occupe 54 pages — moins d'un tiers de l'ouvrage ; proportion raisonnable si l'on songe à la rareté des documents que nous possédons jusqu'au second siècle avant l'ère chrétienne ; et si l'on se souvient que l'histoire si riche et relativement si bien connue de l'Empire, est poursuivie jusqu'en 640 après J.-C. L'ouvrage s'ouvre par un bon exposé des conditions de peuplement de l'Italie primitive ; et en ce qui concerne les origines de Rome, M. Vogt a bien mis en valeur l'importance de l'influence étrusque. Le tableau des premiers siècles de la cité en fait saillir les traits dominants dans un résumé vigoureux. La bibliographie, ancienne et moderne, est bien au courant, et va même jusque dans le détail : elle indique aussi les lacunes qu'il conviendrait de combler ; enfin, chose qu'il m'est agréable de signaler, elle fait aux ouvrages français leur part légitime : je n'ai toutefois pas vu citer l'ouvrage sur *Virgile et le mystère de la IVe Eglogue* de M. J. Carcopino, dont M. Vogt connait les livres sur *Sylla* et sur *le temps des Gracques*.

A. Ernout.

Giovanni di Garlanda, *Integumenta Ovidii* a cura di Fausto Ghisalberti, 79 pp. in-8°. Messine et Milan, Gius. Principato, 1933.

Ce petit poème didactique du XIIIe siècle sort à proprement parler du cadre de la Revue de Philologie, qui s'interdit d'entrer dans le latin médiéval. Mais il intéresse Ovide, et témoigne de l'influence considérable que le poète exerça pendant tout le moyen âge, et à ce titre mérite-t-il au moins d'être mentionné ici. M. Ghisalberti a édité ce texte souvent bizarre et contourné avec un soin qui lui fait honneur : l'introduction et le commentaire le montrent aussi bon médiéviste que latiniste.

A. Ernout.

Fausto Ghisalberti, *Arnolfo d'Orléans, un cultore di Ovidio nel secolo XII* (Mem. d. R. Ist. Lombardo di Sc. c. Lett., Vol. XXIV, XV della Serie III, fasc. IV pp. 157-234). Milan, Hœpli, 1932.

Cette étude se rattache au même cycle que la précédente. C'est en même temps qu'un chapitre de l'histoire d'Ovide au moyen âge, la reconstitution d'une curieuse figure de cette école d'Orléans qui brilla d'une si vive lumière et qui, comme le dit M. Ghisalberti, « tenne vivo e diffuso il culto della latinità, facendo dei poeti antichi il segnacolo in vessillo della sua battaglia delle Arti contro il tiranneggiante scolasticismo. » Mais quel fatras dans le commentaire de cet Arnolf ! Pour en citer un exemple, voici l'explication de l'aventure d'Acis et de Galatée : « *Galatea, Poliphemum contempnens, Acim amabat. Sed Polifemus Acim obruit, itaque in amnem sui nominis fuit mutatus. Galatea, quae interpretatur candida deitas Acim i. curam amat a cis quod interpretatur cura. Poliphemum vero contempnit*

qui plurium est feminarum a pollonis quod est pluralitas et femos quod est corruptum a femina. Divinis siquidem vacantes pluralitatem feminarum contempnunt et curis vacant. Sed Poliphemus i. pluralitas feminarum tandem Acim interficit i. defluere facit curam, unde dicitur Acis in aquam mutari. » Ce mémoire et l'édition des *Integumenta Ovidii* fourniront une aide précieuse à l'homme courageux qui se présentera un jour pour donner au *Vergilio nel medio evo* de M. Comparetti un *Ovidio* qui en est le correspondant nécessaire.

A. Ernout.

Marcus N. Tod, *A selection of greek historical inscriptions to the end of fifth century B. C.* Oxford, 1933, 256 p. in-8°.

Le *Manual of greek historical inscriptions* de Hicks et Hill, paru en 1901, étant épuisé, les éditeurs ont eu l'heureuse idée de charger M. M. N. Tod d'une refonte de ce livre. M. Tod, plutôt que de se borner à le mettre à jour, a eu raison de se décider à composer un livre nouveau. Le premier volume contient 96 textes, s'échelonnant des environs de 608 à la fin du ve siècle ; les plus récents sont les décrets d'Athènes pour les Samiens en 405. Étant donné la période embrassée, la plupart de ces inscriptions sont attiques. Chaque texte est précédé d'un *lemma* sommaire, où on ne remonte pas au delà du *Manual* de Hicks et Hill ou de l'*editio minor* des *Inscriptiones Graecae* ; la bibliographie postérieure à ces éditions, considérées comme fondamentales, a été, on le voit à maint détail, l'objet des soins attentifs de M. Tod. L'orthographe est modernisée ; ce système se défend parfaitement dans un livre destiné aux étudiants ; je crois pourtant qu'il a de réels inconvénients. Le commentaire donne avant tout une analyse clairement disposée, parfois, lorsqu'il est nécessaire, une traduction, puis un certain nombre de rapprochements et de renseignements bibliographiques. Il est naturellement sommaire, mais la substance en est choisie avec tact ; on y reconnaît la main d'un homme qui a une longue expérience de sa matière. J'ajouterais, p. 29, à la bibliographie sur l'imprécation dans le droit grec l'article de R. Vallois, APAI, *BCH*, 1914, 250-271 ; à celle de l'inscription de Sélinonte, n. 37, le commentaire très développé de L. Pareti, *Studi siciliani e italioti* (1914), 227-272, qui a échappé aussi aux autres récents éditeurs, tel Schwyzer ; p. 43, à celle sur les listes attiques de soldats tués, la dissertation de J. Mälzer, *Verluste und Verlustlisten im griechischen Altertum bis auf die Zeit Alexanders des Grossen*, Iena 1913 ; p. 61, pour ᾧ ὕδωρ ῥεῖ ou ὡς ὑδάτων ῥοαί, cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, I, 15.

Il est agréable de relire ces textes ainsi rassemblés par un savant aussi considérable que M. Tod. Mais, prenant occasion de la publication de ce nouveau choix d'inscriptions, je me permettrai de soumettre aux épigraphistes quelques réflexions qui me venaient à l'esprit concernant le travail à faire actuellement en épigraphie grecque. Est-ce que nous n'avons pas maintenant assez, largement assez, de *Sylloge* et de *Choix* d'inscriptions, d'ampleur et de méthodes différentes, pour répondre à tous les besoins des divers publics auxquels ils s'adressent ? Ce sont, à peu de chose près, toujours les mêmes textes qui reparaissent dans ces choix d'inscriptions ; le commentaire en est forcément étriqué ; ce ne sont que des εἰσαγωγαί qu'il n'est pas utile de multiplier. N'y aurait-il pas intérêt, pour le progrès de nos études, à employer ses forces à un autre genre de travail ? L'élaboration des *Corpus* nécessite des voyages qui ne sont

pas possibles sans le secours d'académies ou autres associations savantes. Mais il me semble qu'il est un autre genre de recueils épigraphiques dont la publication n'offre pas de difficultés insurmontables à un individu et qui rendrait d'immenses services ; je veux parler des recueils d'inscriptions de même type ou de même sujet. Les *Leges Sacrae* de von Prott et de Ziehen, par exemple, ou le *Recueil des inscriptions juridiques grecques* montrent l'intérêt considérable de ce type de recueils. Même lorsqu'il sont mal exécutés, comme les *Stiftungen in der griechischen und römischen Antike*, t. II, de B. Laum (1914) ou les *Regum hellenisticorum epistulae* de Fr. Schroeter (1931), ils rendent beaucoup de services. Je ne dirai rien des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*; j'aurais bien trop à faire. L'auteur d'un tel travail, s'il creuse suffisamment son sujet, est assuré de trouver du nouveau dans les restitutions et l'interprétation, par le simple rapprochement des textes. Celui qui, ayant à publier une inscription de tel ou tel type, aurait la série complète des inscriptions similaires, du moins jusqu'à une certaine date, réunie en un même volume, s'éviterait beaucoup de faux-pas et d'erreurs. Actuellement, étant donné qu'une inscription se comprend et se restitue par la comparaison avec des inscriptions de même type, chacun de nous, pour donner un fondement solide à son travail, doit d'abord, en somme, pour chaque texte qu'il entreprend d'améliorer ou de publier, se créer, pour son propre usage, des dossiers qui doivent contenir l'essentiel de ces recueils dont je rêve. Comme notre travail serait allégé, et donc plus fructueux, si nous avions un certain nombre de ces *Corpus* ! C'est pourquoi je vois là, à tort ou à raison, une des tâches essentielles des épigraphistes, — à côté de la création des *Corpus* topographiques qui sont naturellement indispensables et dont le progrès, je pense aux *Inscriptiones Graecae*, est un stimulant si puissant des études sur l'antiquité, tandis que leur stagnation, je pense à l'Asie Mineure, retarde si déplorablement l'avancement de nos recherches. Je crois que, pour avoir leur pleine utilité, ces recueils doivent remplir trois conditions : d'abord être, si possible, complets, contenir même les fragments qui peuvent paraître insignifiants, ne pas être une collection des textes les plus importants et les plus complets ; — en second lieu, offrir des éditions critiques, avec des *lemmata* et un apparat aussi complet que possible, rendant *cuique suum* et permettant de suivre les progrès réalisés dans la constitution du texte depuis la première édition, ne pas être une reproduction de l'édition la plus récente; — enfin comporter de riches *indices*, sur le modèle des *Inschriften von Magnesia* ou des *Inschriften von Priene*. J'espère qu'un assez proche avenir verra paraître plusieurs travaux de cette sorte. M. C. Bradford Welles fait imprimer un Recueil des lettres des rois hellénistiques ; un élève de M. Holleaux prépare un Recueil des documents épigraphiques relatifs aux Attalides. J'ai préparé un Recueil des documents relatifs aux juges étrangers; il est terminé, mais j'en dois différer la publication, d'abord parce que l'étude historique qui doit l'accompagner n'est pas achevée, ensuite parce que je veux attendre la mise au jour des fantômatiques inscriptions de Kos : parmi les documents exhumés à l'Asklepieion de Kos entre 1902 et 1905 par R. Herzog se trouvent, dit-on, deux décrets pour des *dikastagôgoi*, type de documents jusqu'ici inconnu (cf. *BCH*, 1928, 417, n° 5 ; 1929, 158, n. 2), un décret sur le réglement des affaires de Télos par des juges de Kos et toute une série de décrets de diverses cités pour des juges de Kos, qui, outre l'intérêt qu'ils peuvent avoir par eux-mêmes, peuvent fournir de nouvelles restitutions pour les décrets de ma collection. J'ai réuni une part importante des éléments d'un autre recueil relatif à la vie

agonistique (concours, et aussi exhibitions et conférences). Il serait utile de réunir les lettres d'empereurs et de magistrats romains; L. Lafoscade, *De epistulis imperatorum magistratuumque romanorum*, 1902, a été méritoire, mais devrait être repris; le groupe de documents reproduits en appendice au livre de Abbott et Johnson, *Municipal Administration in the Roman Empire*, 1927, ne peut suffire; aussi ai-je conseillé à un de mes étudiants d'entreprendre ce recueil. Il y aurait lieu de réunir par exemple les décrets pour des médecins, — les inscriptions relatives au commerce du blé, (décrets pour des marchands de blé, des sitophylaques, des agoranomes, σιτῶναι, évergètes qui ont donné du blé en cas de disette) et, d'une façon générale, au commerce, — les documents financiers (emprunts, etc.), — les inscriptions relatives à la propriété foncière, — les décrets relatifs aux pirates et aux rachats de captifs, — les documents relatifs aux gymnasiarques, éphébarques, paidonomes, etc., — les décrets en l'honneur des prêtres et d'administrateurs du culte, — les documents militaires, — les documents relatifs à la construction ou à l'entretien des murailles, — les décrets pour des architectes, des entrepreneurs ou des épistates de travaux publics, les devis de travaux, et, en général, toutes les inscriptions décrivant des édifices et relatives à l'architecture, — les décrets παραμυθητικά (cf. *Rev. Phil.*, 1930, 59), — les documents concernant l'asylie, — les arbitrages internationaux (le recueil contenu dans l'ouvrage vieilli de V. Bérard, *De arbitrio inter liberas graecorum civitates*, 1894, pp. 5-80, a toujours été très insuffisant; sans doute M. Tod pense-t-il à nous donner ce Corpus, cf. *Sidelights on greek history*, 1932, 40). Ad. Wilhelm faisait remarquer, il y déjà vingt ans, que les inscriptions honorifiques consacrées, à la basse époque romaine, à de hauts fonctionnaires, auraient mérité depuis longtemps d'être rassemblées (*Wiener Studien*, 1912, 345). Enfin il faudrait bien qu'on pensât à nous donner, non pas un nouveau choix d'inscriptions métriques, dont on n'a que faire, mais le recueil complet des inscriptions métriques; l'entreprise demande un gros effort, mais n'est pas impossible.

Louis Robert.

Heinz Winkler, *Rom und Aegypten im 2 Jahrhundert v. Chr.* Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der hohen philosophischen Fakultät der Universität Leipzig, C. et E. Vogel, Engelsdorf-Leipzig, 1933, 73 pp.

L'intéressante dissertation de H. Winkler n'est qu'un fragment d'un ouvrage plus étendu, qui traitera des rapports de Rome et du royaume Lagide jusqu'en 30 avant J.-C. Pour le moment elle laisse de côté le IIIe siècle, pour lequel elle nous renvoie aux études d'Holleaux, et elle s'arrête aux environs de 138, époque de la mission de Scipion Émilien en Orient. Espérons que la suite du travail éclairera la période si mal connue et si obscure des règnes de Soter II et d'Alexandre Ier. Un des mérites de W. est le souci de marquer les liens entre la politique orientale du Sénat et l'état intérieur de Rome. Il y est aidé par les travaux de M. Gelzer et de Fr. Münzer sur la *nobilitas*. Nous ne sommes malheureusement pas aussi bien informés sur les événements intérieurs de l'histoire égyptienne, qui durent bien avoir leur influence sur l'attitude des Rois. C'est à la mort de Philopator que la politique romaine commence à vouloir exercer une action sur l'Égypte. W. adopte généralement les vues d'Holleaux. Mais je ne lui vois pas reprendre, pour expliquer les origines de la seconde guerre de

Macédoine, l'hypothèse mise en avant par le si regretté savant français, sur la crainte qu'aurait inspirée au Sénat une coalition entre Philippe V et Antiochus III. W. admet que la politique romaine en Orient n'a pas été alors déterminée par un désir de conquête, mais par un désir d'influence et la volonté d'affaiblir des états voisins, qui auraient pu devenir dangereux. Sur la période qui va jusqu'à la fin de la guerre de Rome contre Antiochus III, signalons ce qui est dit de la légende de la tutelle, légende certainement, mais dont la fausseté ne doit pas faire rejeter l'hypothèse d'une sorte de patronage de M. Aemilius Lepidus sur la famille royale, hypothèse présentée par W. avec de bons arguments. Les heureux effets de ce patronage se seraient d'ailleurs manifestés plus tard, en 169, à l'égard de l'ambassade venue alors pour demander appui contre Antiochus IV, et à laquelle Lepidus aurait évité la faute de proposer au Sénat une médiation dans le conflit avec Persée. Peut-être regrettera-t-on que la politique de l'Égypte au temps de la guerre contre Antiochus III n'ait pas été plus étudiée. Quels rapports, par exemple, ces événements ont-ils pu avoir avec le remplacement d'Aristomène par Polycratès?

Le groupe d'événements, qui se déroulent entre la fin du règne d'Épiphane et l'ambassade de Popilius, fait le sujet du second chapitre. C'est le temps de la troisième guerre de Macédoine. La politique alexandrine est alors inspirée par la crainte de l'expansion romaine, et sa connexion avec celle de Rhodes est mise en lumière par W. Elle ne pouvait naturellement être couronnée d'aucun succès, et l'Égypte, sauvée d'Antiochus IV par l'intervention de Popilius, entre dans la clientèle romaine.

La seconde partie de la dissertation nous conduit jusqu'aux débuts du règne d'Évergète II. Après avoir divisé l'Égypte, durant tout le règne de Philométor, Rome rétablit l'unité du royaume sous l'autorité d'Évergète II. Pourquoi ce changement dans l'attitude de Rome? C'est qu'avant 145 elle avait redouté la monarchie séleucide sous Antiochus IV et Démétrius I, et la possibilité d'une coalition entre une Syrie forte et une Égypte unifiée. Mais en 145 la Syrie est en morceaux, l'Égypte subit une crise économique, Évergète II est une créature des Romains, et l'on a eu probablement bien soin de lui imposer un renoncement formel à la Cœlé-Syrie. Au contraire, avant 145, les Romains ont été hostiles à Philométor, qui tentait d'arrêter la décadence (ce qui nous suggère que le règne de Philométor serait particulièrement intéressant à étudier). Et, même alors, l'inquiétude que leur causait la Syrie sous Démétrius I explique le peu d'ardeur que Rome a mis à soutenir la prétention de Ptolémée le jeune sur Chypre. Comment risquer de s'aliéner tout à fait Philométor, dont on pouvait avoir besoin contre Démétrius, et qui n'a pas pris un parti contraire à la politique romaine, quand il a soutenu Alexandre Bala? Après son revirement en faveur de Démétrius II, la mort du roi d'Égypte, à la bataille de l'Œnoparas, a dû délivrer les Sénateurs de quelques soucis. Telle est, si je ne me trompe, la pensée de H. Winkler. Dans le détail, je signalerai l'explication qu'il donne de la φιλία καὶ συμμαχία mentionnées par l'inscription de Cyrène (testament de Ptolémée le jeune). Ce serait un traité particulier conclu entre les Romains et le prince, après le partage de 162, partage d'ailleurs où, selon W., les Romains n'auraient eu aucune part. Il ne s'agirait donc pas des « rapports de traditionnelle amitié » entre Rome et la dynastie, et que désignerait au contraire la συμμαχία ἡ πρὸς τὸν πρεσβύτερον (Philométor) rompue par le Sénat en 161 et dont parle Polybe XXXI, 20, 3, d'après un Sénatus-consulte. Mais la possibilité est-elle exclue d'un traité précis avec l'aîné des rois comme avec le cadet, ou même d'un seul traité avec les deux

princes? Le jeune se vante d'y être resté fidèle pour laisser entendre que l'aîné l'a trahi. Naturellement W. est amené à étudier le fameux testament. Son interprétation repose sur le sens général (empfehlen, ans Herz legen) et « non juridiquement technique » qu'il attribue à παρακατατίθεμαι. On ne saurait parler de *fidei commissum*, disposition qui ne peut avoir son effet qu'après la mort du testateur. W. se range résolument au côté des commentateurs qui attribuent une portée immédiate à la recommandation (παρακατατίθεμαι) de Ptolémée : c'est pour le moment même qu'il confie son royaume aux Romains et demande leur protection, non pour le temps, qui risque d'ailleurs d'être définitivement ajourné par la naissance d'un fils, où ils seront entrés en possession de l'héritage. Pour cette époque à venir une recommandation de ce genre n'est-elle pas superflue? Et l'on ne peut nier que dans le texte tout ne soit calculé pour préparer la démarche dramatique que le roi de Cyrène va faire à Rome, comme le prouve surtout l'allusion au complot réel ou supposé, du frère aîné. La difficulté de cette interprétation c'est qu'elle détruit l'unité juridique du document, qui ne saurait alors être considéré comme un pur testament. Renvoyons sur ce point au mémoire de L. Wenger, *zum Testamente des Ptolemaios neoteros von Kyrene*, dans les *Mélanges Riccobono*, p. 529 et suivantes, notamment p. 546 où il soutient, contre W. Schubart, qu'un testament ne peut contenir que des dispositions exécutables après la mort du *de cujus*. Winkler d'ailleurs semble bien admettre qu'à partir de la l. 17, il s'agit d'autre chose que d'un testament (mais non d'un dépôt comme le pense W. Schubart). Ceux qui tiennent pour l'unité de l'acte ont à expliquer comment un testament, destiné à n'être connu qu'après la mort du testateur, a pu produire les effets immédiats que Ptolémée en attendait à Rome. Il aurait fallu que le contenu en fût révélé plus ou moins confidentiellement au Sénat. Il n'est pas impossible que ce soit ainsi que les choses se soient passées. On remarquera que le jeune Ptolémée n'avait aucun intérêt à publier à Cyrène un acte qui ne pouvait manquer de le rendre impopulaire chez ses sujets et à Alexandrie. Et nous voilà amenés à envisager avec plus de faveur que ne le fait Wickler l'hypothèse de Wilcken, qui pense que c'est plus tard, et dans d'autres circonstances politiques, que l'inscription a été gravée, et dressée sur la piazzale della Fonte di Apollo.

Le dernier chapitre est surtout intéressant pour ce qui est dit de la politique personnelle de Scipion Emilien.

Pierre Jouguet.

Joseph Laurent, *Essais d'histoire sociale.* I, *La Grèce antique.* (Annales de l'Est), 212 pages. Paris, 1933, Les Belles Lettres.

M. L. a tracé à grands traits[1] l'évolution sociale de la Grèce, en l'étudiant du point de vue juridique, religieux et moral, puis du point de vue

1. A bien grands traits, et souvent on ne discerne pas les faits que ses affirmations recouvrent. A quelle époque est-il vrai (p. 206) que « la démocratie athénienne fut précipitée par l'égoïsme... de sa majorité de prolétaires dans une succession dangereuse de querelles intestines et de révolutions intérieures »? On croit comprendre qu'il s'agit du IVe siècle, puisque M. L. oppose cette période « aux grands débats de jadis » : c'est dans ce cas une opinion assez surprenante. — Qui sont les « pacifistes à outrance » qui gouvernaient Athènes au temps de la conquête macédonienne (p. 207)? S'il s'agit d'Eschine, le jugement est singulier.

économique. Sa conclusion est que « la classe moyenne est l'élément essentiel et nécessaire de l'équilibre d'une société ». Et, pour M. L., la classe moyenne a manqué d'autorité en Grèce, et c'est sa faiblesse qui a amené la chute des démocraties helléniques. Pourtant, à Athènes, dans la période décisive qui va de la fin de la guerre du Péloponnèse à la conquête macédonienne, des hommes comme Thrasybule, Callistratos, Eubulos, Démosthène, qui ont tenu les leviers de commande, appartenaient, si les mots ont un sens, à la classe moyenne : on ne voit quand même pas qu'ils aient su empêcher leurs pairs d'organiser la fuite devant le service militaire et la fuite devant l'impôt. Serait-ce donc que la classe moyenne ne possède pas nécessairement les vertus dont M. L. veut bien la parer[1] ?

Jean Hatzfeld.

Gaston Colin, *Xénophon historien, d'après le livre II des Helléniques* (Annales de l'Est). Paris, 1933, Les Belles Lettres.

M. Colin avait autrefois (*Rev. Ét. gr.*, XXXII, p. 79 et suiv.) pris la défense de Xénophon, trop durement jugé, à son sens. Aujourd'hui il montre, par contre, beaucoup de sévérité pour Xénophon historien. A vrai dire, parmi les reproches qu'il adresse aux *Helléniques*, il en est un qui ne me paraît pas devoir être retenu : revenant sur les accusations portées il y a plus d'un siècle par Niebuhr, il fait le procès du mauvais patriote Xénophon. Le dosage du patriotisme chez un auteur ancien est chose malaisée ; et, au reste, faut-il demander à un historien autre chose que d'être exact, complet, et impartial ? Sur ces trois derniers points, du reste, il y a, à propos de Xénophon, beaucoup à dire, et l'on doit savoir gré à M. C. d'avoir, même en se bornant au livre II, montré, plus minutieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les lacunes du récit des *Helléniques*. Par contre, je ne crois pas pouvoir accepter la chronologie qu'il adopte, et où il donne la préférence au récit d'Aristote (Ἀθην. Πολ., XXXVII, 2) sur celui de Xénophon. Dans ce système, il s'écoule cinq mois entre l'arrivée de Thrasybule à Phylé et la bataille de Munychie, qui lui assure définitivement la possession du Pirée. Il est difficile d'admettre un si long délai : le coup d'audace de Thrasybule ne pouvait réussir que s'il était rapidement exécuté, et surtout l'on aura peine à croire, malgré Nepos (*Thras.*, 2, 2-4), que les Trente aient vu d'un œil indifférent Thrasybule à Phylé, aient attendu plusieurs semaines avant de l'y relancer, et, après un premier échec, soient restés trois mois avant de faire une nouvelle tentative. Et je crois, avec Xénophon, et avec la plupart des historiens, qu'il faut, non seulement placer au début de l'hiver (attique) l'occupation de Phylé (date sur laquelle Xénophon et Aristote sont d'accord) — mais encore que c'est très peu de temps après qu'ont eu lieu les batailles d'Acharnes et de Munychie. M. C. fait grand état d'un passage où X. raconte que, moins de dix jours après leur installation au Pirée, les gens de Thrasybule faisaient des sorties, προνομὰς ποιούμενοι καὶ λαμβάνοντες ξύλα καὶ ὀπώραν, opérations qui ne peuvent, dit M. C., se faire en hiver. Au risque de me faire taxer de « parti pris singulier », je crois, avec Beloch, que ὀπώρα veut dire bonnement *fruit*, et aussi bien fruit dans le

1. Quelques références surprennent. Il est peut-être inutile de citer le *Correspondant* du 10 mai 1919 pour rappeler les circonstances de la fondation d'Antioche (p. 167), et il vaudrait mieux indiquer (p. 61), Platon, *Protagor.*, 337, c-d., que Platon dans la *Cité antique*, p. 419.

cellier que fruit sur l'arbre; au reste, on ne voit pas en quoi la chronologie de M. C. facilite les choses, car enfin, l'ὀπώρα qu'on peut récolter dans la banlieue d'Athènes, c'est essentiellement la figue, l'olive et le raisin, tous fruits qui ne sont mûrs ni en mai ni en juin, date à laquelle il faudrait, d'après lui, placer ces expéditions de fourrageurs.

Il reste que Xénophon est un historien, sinon inexact (c'est rare), du moins incomplet. Il ne se trompe pas souvent, mais il néglige — volontairement ou involontairement — beaucoup de faits. Et M. C., s'il veut les y chercher, trouvera des lacunes autrement surprenantes dans la dernière partie des *Helléniques* que dans la première[1].

Jean Hatzfeld.

Elizabeth Hazelton, *Haight Romance in the latin elegiac poets*, xii-243 pp. in-8°. New-York, Longmans, Green and Co, 1932.

Le livre est ainsi défini par l'auteur lui-même : a study of the Latin elegiac Poets with restores to readers of poetry the half-forgoten love-poets of the Augustan age. This volume demonstrates the modernity of the Latin elegists. » Il ne s'agit donc pas de recherches techniques ; étude des sources et des thèmes d'inspiration, mais simplement de définir pour le public lettré ce qu'il faut entendre par roman, et par « poésie élégiaque », puis d'examiner comment ces définitions s'appliquent aux élégiaques latins de Catulle à Ovide, en passant par Gallus — dont l'œuvre ne nous est pas parvenue — Tibulle, Properce et Ovide ; un court chapitre sur Pétrone et Apulée termine le livre. L'auteur est bien informé et son livre, fait surtout d'analyses entremêlées de traductions en vers, se lit avec agrément.

A. Ernout.

The Catholic University of America. Patristic Studies. Vol. XXXIV. Thasci Caecili Cypriani. *De Habitu Virginum.* A commentary with an Introduction and Translation. A Dissertation... by Sister Angela Elisabeth Keenan, M. A. of the Sisters of Namur. Washington, 1932. Un vol. in-8° de xiv-188 p.

Disons-le sans ambages : le choix du *De Habitu Virginum* comme thèse de doctorat en « philosophie » ne s'imposait pas, et l'on s'étonne que le professeur Deferrari, qui dirige à l'Université catholique de Washington cette collection de *Patristic Studies*, l'ait suggéré à la sœur Angela Elisabeth Keenan.

Le texte de cet opuscule de saint Cyprien a été édité par Hartel dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum latinorum* en 1868-1871 : la sœur Keenan reproduit purement et simplement ce texte de Hartel, en y introduisant quelques menues corrections, naguère proposées par von Soden pour les citations bibliques. — Le latin du traité n'offre ni difficultés spé-

1. Il y aurait des réserves à faire sur la manière dont M. C. se représente la composition des *Helléniques*. Il fait revenir Xénophon à Athènes entre 399 et 396 pour y écrire les deux premiers livres : je persiste à croire que Xénophon n'a pas quitté l'Asie jusqu'en 394, et qu'il a conservé jusqu'en 395 le commandement de l'ancien détachement des Κύρειοι (cf. *Hell.* III, 2, 7 ; 4, 20, que les passages *Anab.*, V, 3, 5 ; VII, 7, 57, n'infirment pas).

ciales ni particularités notables de vocabulaire et de syntaxe, étant entendu que l'on connaît déjà la langue de la Bible latine et celle de Tertullien. On ne voit guère à relever que le diminutif *lupana* (courtisane) qu'on ne rencontre ailleurs que dans les glossaires. — Enfin la technique littéraire y est conforme aux procédés traditionnels de la rhétorique romaine.

Alors que tant d'œuvres de la littérature latine chrétienne auraient besoin d'un bon commentaire pour élucider les difficultés de sens et les allusions historiques — par exemple, certains traités de Tertullien, les ouvrages de saint Hilaire, les poèmes de Prudence, etc... — c'est économiser un peu trop son effort que de choisir un texte aussi facile. Cette série de dissertations, fort inégale, mais qui renferme de très bonnes pièces, perdrait beaucoup à s'orienter vers les exégèses de tout repos.

Cela posé, convenons ce que sermon ou, si l'on veut, cette « diatribe » chrétienne, ne manque pas de piquant. Saint Cyprien l'écrivit à Carthage, vers le début de son épiscopat, quelques mois avant la persécution de Dèce, — sans doute en 249. Il s'y adresse aux « vierges », c'est-à-dire à des personnes qui avaient fait au Christ l'offrande d'elles-mêmes et qui — sans se lier irrévocablement, sans revêtir un habit spécial, sans même renoncer à l'usage de leur fortune — s'engageaient par un vœu privé à ne pas se marier.

L'évêque n'est point satisfait de l'attitude d'un certain nombre parmi elles. Une longue période de paix avait détendu les énergies : deux ans plus tard, quand la rafale aura passé sur l'Église d'Afrique, Cyprien rappellera par quelles compromissions, par quels abandons d'élémentaires devoirs, tant de défaillances en face des rigueurs officielles, ont été dès longtemps préparées.

Que reproche-t-il à ces « vierges » ? Ses griefs sont d'une inégale gravité ; mais il n'en est aucun dont il consente à édulcorer l'importance.

Il leur reproche d'arborer de luxueuses toilettes ; de disposer artistement leur chevelure ; de porter au cou des colliers formés de pierres précieuses montées sur or, parfois même de plusieurs rangs de perles ; d'ajuster des bracelets à leurs bras et à leurs chevilles ; de souligner leurs paupières d'un trait noir et d'aviver de rouge leurs joues ; enfin de teindre en roux leurs cheveux.

Mais ce n'est pas tout. Il en est qui s'assoient aux repas de noces, où foisonnent propos inconvenants et couplets graveleux ; il en est qui se baignent dans les bains publics, communs aux deux sexes ; il en est même qui, d'imprudences en imprudences, se mettent dans le cas de perdre ce qui justement faisait leur gloire, et deviennent, par ces chutes lamentables, les « adultères du Christ ».

A ces divers abus, l'évêque oppose des textes de l'Écriture et des raisonnements. L'argument spécifiquement chrétien est celui-ci : nul ne doit, en conscience, affronter la tentation sensuelle, ou y exposer son prochain. Un autre argument s'y associe, en ce qui concerne surtout les raffinements du *cultus* et de l'*ornatus*, et celui-là est de la veine antique, mais Cyprien le transpose sur un plan nouveau. L'idéal de conformité à la « nature » devient le devoir de respecter en soi l'œuvre divine, qu'altèrent et corrompent les retouches mensongères des pâtes, teintures et autres ingrédients de beauté.

Ce paradoxe avait déjà été hasardé par Tertullien dans un de ses traités, le *De Cultu feminarum*. Cyprien exploite largement son illustre devancier ; il lui emprunte des idées et des expressions — sans le nommer toutefois (Tertullien, mort en dehors du giron de l'Église, était traité en suspect). —

Ce qui lui appartient en propre, c'est un ton par endroits plus paternel ; c'est aussi une certaine malice, qui perce parmi les exhortations grondeuses. Élargissant jusqu'aux femmes mariées ses remarques désapprobatrices sur la coquetterie féminine, il remarque que celles-ci sont un peu bien promptes à alléguer la nécessité de plaire à leurs maris, alors qu'en fait ce sont elles qui leur persuadent qu'ils ne les aiment que parées et pimpantes.

La sœur A. E. Keenan n'a donc pas perdu toute sa peine en mettant ce traité en pleine valeur. Sa traduction rend bien le sens. Son commentaire — tout en donnant une impression de « déjà lu » à quiconque a suivi les volumes de cette collection — renferme des éléments intéressants. Notons seulement qu'il n'est pas de bonne méthode de citer, sans les traduire, de longs morceaux de grec : la plupart des lecteurs en veulent un peu à qui leur lance cette manière de défi, quand ils ne sont pas en situation de le relever ! Ici et là, une note douteuse. Ainsi (p. 12) la sœur Keenan traite Cyprien de *tactful artist*. On peut bien appeler Cyprien un grand orateur, un admirable conducteur d'hommes, un psychologue clairvoyant, mais un « artiste », non pas. Appliqué à saint Augustin (l'Augustin des *Confessions*), une telle qualification se justifierait en une large mesure. En décorer saint Cyprien, c'est une de ces petites bévues de goût dont se divertissait malignement Sainte-Beuve.

Pierre de Labriolle.

A. Severyns, *Bacchylide. Essai biographique*. Faculté de Philosophie et Lettres. Liège, E. Droz. Paris 1933. 181 pp. in-8° et 1 planche.

M. S. a le goût des tâches minutieuses et délicates. Il l'a montré naguère dans son *Aristarque*. Le livre qu'il nous offre aujourd'hui, fascicule VI de *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, est encore un travail de mosaïste. C'est un vrai puzzle chronologique et philologique, tant il a fallu réunir de petits faits épars, chercher et rapprocher des dates approximatives, pour présenter aux lecteurs une biographie cohérente de Bacchylide. Le premier mérite de M. S. est de très bien savoir qu'il y a dans son travail une part d'hypothèse, il ne le dissimule pas dans son *Avant-Propos*. Son plus grand mérite est d'avoir composé de la vie de Bacchylide un tableau plein de vraisemblance, sinon même de vérité. Une bibliographie raisonnée précède l'ouvrage, qui ne comprend que trois chapitres : les débuts, la maturité, le déclin. Les renseignements, par lesquels on datait jusqu'à ce jour la naissance de Bacchylide, étaient tirés de la *Chronique* d'Eusèbe, de la *Chronographie* de Georges le Syncelle et du *Chronicon Paschale*. C'est aussi le point de départ de M. S. Mais tout autour par surcroît, il groupe un certain nombre de dates accessoires et un texte inaperçu de Suidas ; après quoi, comme par un tour de prestidigitation, il découvre et nous propose la date de naissance : 518/517. Bacchylide serait contemporain de Pindare et, dès lors, d'un bout à l'autre de leur vie, les deux poètes auraient rivalisé de talent et de zèle pour se disputer les commandes des athlètes vainqueurs ou de leurs cités. Le poète de Céos, dans ce duel, a même pu être servi parfois par la gloire éclatante et les influences de son oncle Simonide. Dès le début, comme il appert de leurs œuvres, les deux poètes sont face à face en Thessalie, en Macédoine, à Égine. Plus tard, ils ont « travaillé » pour Athènes ; ils ont même pu s'y rencontrer comme à Égine. Il est certain que Pindare l'emporta sur Bacchylide à Athènes, mais sans y éclipser Simonide. La période sicilienne

(Gélon et Hiéron), marque l'apogée de leur carrière à tous les deux par le nombre et la beauté des poèmes. Les faits imposent ici une conclusion ; en 476 et en 470, pour deux victoires d'Hiéron, les deux rivaux reçoivent simultanément la commande d'une ode, mais en 468, Bacchylide seul est appelé à célébrer la victoire du quadrige du tyran : triomphe éclatant. Ce n'est pas le chant du cygne, mais c'est l'annonce du déclin. Il comprend une période d'exil, mentionnée par un texte de Plutarque, qu'on ne peut ni récuser ni corroborer par un autre, et la fin de la vie passée à Céos. Comme on manque de dates précises dans cette dernière partie, M. S. pour la commodité de sa démonstration, ne respecte pas « l'ordre des faits » et commence par la fin. Il s'agit de dater les œuvres céennes. C'est pour lui l'occasion d'une nouvelle jonglerie chronologique avec les noms d'athlètes contenus dans l'inscription d'Iulis, qu'une planche reproduit ; c'est d'une adresse prestigieuse. Le classement des athlètes de Céos vainqueurs détermine le classement des œuvres céennes, et, comme ces œuvres céennes n'ont pas dû — principe à admettre — être composées pendant l'exil imposé au poète par ses compatriotes, la date et la durée de l'exil se trouvent par là approximativement déterminées. Pour finir, après avoir subtilement posé tant de jalons, M. S. donne une vue d'ensemble de la vie de Bacchylide, toujours mise en parallèle avec celle de Pindare. Il y ajoute une histoire du poète, presque complètement éclipsé par son rival dans l'opinion de beaucoup d'anciens, puis totalement disparu au VIe siècle, pour ressusciter glorieusement à partir de 1897, grâce aux papyrus et, en premier lieu celui du *British Museum* publié par Kenyon. Deux appendices : *Sur l'âge des concurrents aux Grands Jeux* et *Calendrier des Grands Jeux pour la période 504-448*, sont appelés à rendre de bons services. On appréciera aussi les trois *Index*, celui des noms propres et des mots techniques (très détaillé), celui des mots grecs et latins, celui des textes cités.

Les questions de dates forment certainement l'essentiel de ce livre ; aussi n'a-t-on pas pu mentionner ni tant d'aperçus ingénieux, ni tant de jugements délicats, de traductions heureuses, par quoi l'auteur a su agrémenter l'aridité chronologique — souvent rebutante, on le devine — de ses longues recherches.

Paul Collart.

Christian Jensen, *Ein neuer Brief Epikurs* (*Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philol. hist. Kl.* 3e F. n° 5). Berlin, Weidmann, 1933, 94 pp. in-8°.

M. J. s'est occupé déjà avec bonheur des papyrus d'Herculanum. En même temps qu'il éditait, en 1911, chez Teubner, le dixième livre du Περὶ κακιῶν de Philodème, il a démontré dans un article de l'*Hermes* (*Ariston von Keos bei Philodem*, XLVI p. 393 sqq.) que les quatorze dernières colonnes de cet ouvrage contiennent une longue citation empruntée au traité du péripatéticien Ariston, Περὶ τοῦ κουφίζειν ὑπερηφανίας. Mais la teneur de ces colonnes dont les trois premières, au moins, n'étaient dans l'édition de 1911 qu'« un tas de lettres mutilées » et qui, toutes, sont tronquées de leurs dix premières lignes, cette teneur demeurait une énigme, dont M. J. nous devait la solution. Il nous l'apporte aujourd'hui. On ne peut malheureusement exposer en détail dans un compte rendu les acheminements successifs qui l'ont conduit au but ; c'est un chef-d'œuvre de patience, d'ingéniosité, de pénétration. Voici du moins l'essentiel : le résultat.

Les premières colonnes contiennent la « nouvelle lettre d'Épicure »

annoncée dans le titre. Au début, Épicure s'adresse à un dieu, qui représente pour lui tous les autres, et qui est le dieu d'Épidaure : Asclèpios Σωτήρ. De VII 10-13, où se trouve rapporté un mot de Métrodôros, à VIII 14, où se lit l'interpellation ὦ παῖ, Épicure explique à son correspondant comment les mêmes hommes peuvent passer tantôt pour orgueilleux, tantôt pour humbles. A partir de là jusqu'à la citation d'Ariston, il donne aux philosophes, qui arrivent d'autres communautés à Athènes et y font l'impression d'être orgueilleux, des conseils sur la façon d'éviter cette apparence.

Changer « un tas de lettres mutilées » en un texte suivi, un texte précieux d'Épicure, cela passerait pour de la prestidigitation, si M. J. ne nous donnait toutes les justifications désirables. Il a conçu son édition de la façon suivante : les pages de gauche montrent, si on peut dire, deux états du papyrus, autrement dit, elles donnent les reproductions dessinées par G. Casanova (1798) ou Ant. Lentari (1806) ou celles de l'édition de Naples ou celles d'Oxford (1824), avec un apparat critique en bas. Les pages de droite contiennent, côte à côte, le texte restitué dans son entier par les compléments de M. J. ou ceux de ses prédécesseurs, avec un apparat critique en bas, et une traduction de M. J. A la suite de cette publication, l'éditeur propose du texte une explication détaillée, c'est-à-dire un commentaire avec des remarques philosophiques et philologiques ; la question du rythme, si importante pour Épicure, y est traitée avec le soin qu'elle mérite. C'est encore, en somme, un beau et utile travail à l'actif de M. J.

Paul Collart.

Piero Treves, *Demostene et la libertà greca*, xi + 202 p. petit in-8° ; Bari, 1933.

L'originalité du livre de M. Treves vient de ce qu'il porte moins sur la période la plus connue de l'activité de Démosthène que sur la dernière partie de sa vie, plus difficile à connaître et par conséquent à apprécier. « La défaite survenue, il s'effaça. » C'est contre ce mot d'un de ses prédécesseurs, que M. Treves proteste. Les seize années qui vont de 338 à l'automne de 322, date de la mort de Démosthène, semblent, nous dit-il, « un long intervalle vide, comme si l'astre de Démosthène pâlissait peu à peu, dans une demi-lumière de crépuscule, avant de se plonger dans les ténèbres. » Il veut montrer qu'il y a là un préjugé injustifié ; que la journée de Chéronée n'a pas « mis la fin au drame de l'histoire grecque, ni marqué le début de la nouvelle hégémonie », que les Grecs sont restés « animés, au cours de ces seize années, d'une robuste et ferme conscience patriotique, de la volonté décidée et générale d'être libres ». — Au fond, son dissentiment avec ses prédécesseurs est surtout affaire de nuances ; il sera toujours possible, à propos d'une période de transition, d'insister sur ce qui la relie à ce qui précède ou sur ce qui conduit au dénouement. Le nouvel examen auquel procède M. Treves est d'ailleurs précis et insinuant. L'esprit qui l'anime est un esprit libéral ; « j'adhère plutôt à Niebuhr qu'à Droysen, à Grote qu'à Beloch », nous dit l'auteur. Nous ne pouvons que nous féliciter de trouver dans son œuvre l'influence sensible de De Sanctis, dont il est l'élève.

A. Puech.

P. Xaver Simeon, *Untersuchungen zu den Briefen des Bischofs Synesios von Kyrene* (18e fascicule des *Rhetorische Studien*, publiées sous la direction de E. Drerup), 85 p. in-8°. Paderborn, 1933.

L'auteur part du concept que se font de la *lettre* les rhéteurs et les épistographes grecs : ὁμιλία τις ἐγγράμματις ἀπόντος πρὸς ἀπόντα γιγνομένη (entretien d'un absent avec un absent par le moyen de l'écriture) ; cette définition est d'origine péripatéticienne ; l'*absence* est pour Aristote (*Eth. Nic.*, 1157 b 17) l'un des plus grands dangers qui menacent l'amitié ; la lettre doit y parer, et cette considération explique pour une bonne part la théorie antique de l'art épistolaire. Mais il faut tenir compte aussi des besoins divers auxquels une correspondance doit satisfaire. M. S. classe d'abord les lettres de Synésios en lettres officielles (publiques ou non), et en lettres privées (lettres de convenance, ou lettres intimes). Il examine ensuite en quelle mesure Synésios se conforme aux règles relatives à la brièveté, au choix des matières, à l'emploi de la rhétorique, à l'adaptation au destinataire. Dans un dernier chapitre, il recherche ce que la correspondance de Synésios révèle de réalité concrète, et prend en particulier pour exemple les lettres 4, 104 et 148. La conclusion est celle à laquelle ont abouti, avec des nuances, toutes les études antérieures sur Synésios : Synésios connaît bien les procédés de la rhétorique, et en fait usage ; toutefois l'homme d'action, l'homme sincère et naturel apparaissent assez dans son œuvre pour qu'elle en tire le principal de son intérêt. On ne trouve donc et on ne pouvait trouver rien de bien nouveau dans cette étude, mais elle est méthodique et judicieuse.

A. Puech.

Dr A. Maurizio, *Histoire de l'alimentation végétale depuis la préhistoire jusqu'à nos jours* (traduit par le Dr F. Gidon), un vol. in-4° de 644 pages avec 82 figures dans le texte. Paris, Payot, 1932.

Nulle question certes de pareil intérêt, et pour les historiens de l'Antiquité plus encore que pour les sociologues. Sans nous arrêter à toute la diversité de la tâche immense qu'a assumée le savant professeur de Lwow, conduisant jusqu'au temps présent l'étude de la meunerie et de la confection du pain (couronnement, à son sens, d'une évolution d'antiquité presque fabuleuse), il sera utile d'indiquer ici les idées directrices essentielles et quelques points qui doivent susciter la réflexion des philologues.

Les progrès de la civilisation, nous dit le Dr Maurizio, sont dus aux agriculteurs, non aux purs éleveurs (p. 20). Mais il cite lui-même les Yakoutes qui, de *hardis pasteurs* de chevaux, sont, en 30 ou 40 ans, devenus de prudents producteurs de céréales, mais en passant par un stade sans gloire : « *lourds végétariens* », nous dit-on. Il importerait peut-être d'étudier de près (du point de vue psychologique et moral) les peuples à lents déplacements, nomades-agriculteurs, tels que ceux qui, une fois stabilisés, donnèrent naissance aux États indo-européens. Des repères importants sont fournis ici : difficulté de distinguer les plantes cultivées des plantes simplement ramassées (p. 121), passage insensible du ramassage à la culture par semis naturel des « mauvaises herbes » sur le fumier des habitations (p. 122 s.), introduction d'espèces nouvelles, venues d'Orient (?) avec les céréales (p. 191 ss.), et le fait singulier que les peuples deviennent agriculteurs malgré eux (p. 194 s.)...

De même n'est-il pas un peu dangereux de séparer avec trop de rigueur l'alimentation végétale de l'alimentation animale, surtout avant qu'une population soit fixée à la glèbe ? On sait que les « graisses » les plus nécessaires à la vie sont empruntées aux végétaux dans le midi, aux animaux chez les peuples septentrionaux (cf. p. 318 ; 322 s.). Mais soit le stade

du « ramassage », sur lequel insiste M. Maurizio ; par rapport à cette pratique toute primitive, la chasse représente déjà une « civilisation » (p. 35) : mais peut-on séparer les deux techniques ? La découverte et le pillage par les hommes des provisions de certains animaux (p. 28 s.), est-ce ramassage ou chasse ? Et, les femmes parcourant la lande avec leur « bâton à fouir », les mâles ne développaient-ils pas, en même temps, l'art de prendre et tuer les animaux ? ... Et quand, des soupes, on fut passé aux bouillies (avant, dit M. Maurizio, d'accéder aux galettes, puis au pain : p. 508), tandis que les femmes mettaient au point la technique de la poterie et l'art de la bouillie, les chasseurs n'inventaient-ils pas la « grillade», aussi bien celle des grains que celle des viandes (cf. p. 290) ?... Il semble y avoir là des possibilités de collaboration (cf. p. 353) sur lesquelles on voudrait bien avoir l'avis d'un auteur aussi documenté. Ajoutons que certaines des recherches les plus originales de cet ouvrage, sur les aliments de famine (cf. p. 39, 142) ou de guerre comme révélateurs des stades préhistoriques, montrent que le ramassage ne cesse, en fait, de coexister avec l'agriculture, l'élevage et la chasse.

Ces aspects sont donc moins loin de nous, et *a fortiori* des peuples de l'antiquité, qu'il ne semblerait au premier abord. Les classiques grecs et latins, parlant des moissons qui « nourrissent l'homme sans labourage » ont sauvegardé sous le nom « d'âge d'or », l'idéal de populations qui se livraient au ramassage (p. 187). Les rites des Romains, M. Maurizio l'a bien noté après tant d'autres, conservent le souvenir du temps où le pain était inconnu ; leur littérature et leur langue sont pleines de survivances instructives (cf., par exemple, sur la nourriture de glands, p. 52 et 91 s. ; sur les céréales des Latins, p. 372, 374, 495 s. : mais l'épeautre est-il si récent que le dit l'auteur ?). Si, d'autre part, l'on doit admettre que « plus une espèce est ancienne comme plante de culture, plus ses exigences quant au sol sont grandes » (p. 196), les botanistes offrent aux philologues un moyen assez sûr de recouper les données des textes et de la linguistique pour mieux se représenter la vie des anciens : mais il va de soi que la pratique en est fort délicate.

Je voudrais enfin (et surtout) que les historiens des religions pussent tirer partie de ce trésor de faits et d'observations. Si les néolithiques ont adoré une déesse de la mort et de la culture (ou du « ramassage organisé »), il est difficile de l'affirmer. « Démèter », en tout cas, devait être féminine plus sûrement encore que maternelle, puisque la femme maniait la houe (p. 278) et cuisait la bouillie ; elle devait aussi se perpétuer immanquablement au milieu des catastrophes humaines : car le massacre des hommes d'une tribu ne faisait, comme la pratique de l'exogamie, que transférer en d'autres milieux les femmes captives avec leurs précieuses techniques (cf. p. 291 s.). Mais sa fille « Perséphone » n'est-elle pas sensiblement plus récente, ou du moins son mythe classique, s'il est vrai que c'est par la culture que des plantes vivaces sont devenues annuelles (p. 194 s ; cf. p. 286 s.)?... M. Maurizio n'avait pas à noter de telles hypothèses, et sa réflexion religieuse n'est d'ailleurs pas exempte de confusion à en juger d'après son chapitre III. C'est ce qui est encore sensible pour la question, si importante à nos yeux de l'origine des boissons enivrantes (ou du culte de « Dionysos »). M. Maurizio, adversaire de l'alcoolisme, cherche à retirer cette invention aux populations vivant du ramassage, pour lesquelles il a de la tendresse, et à une bonne part de celles qui se livrent à la culture. Mais il me semble avoir noté (p. 188) un phénomène essentiel, qui devrait l'amener à reviser son jugement : « Après la fermentation, écrit-il, ces

bouillons de céréales pouvaient devenir légèrement alcooliques. Pour moi, c'est ainsi que débuta l'usage des boissons enivrantes » (cf. p. 217). De là se suit fort bien la lignée par le breuvage acide de millet (le plus ancien?) et les bières plus ou moins parfaites ; d'autre part les boissons miellées (le mélange indo-européen liturgique de miel et lait doux existe encore en Russie) et les hydromels. Noter encore, comme références, la « bière à manger » des Babyloniens (p. 451, 513), que je rapprocherais volontiers de l'ambroisie des dieux homériques ; et le respect quasi-religieux pour la cuve à levain (p. 510), le levain lui aussi dérivant des soupes. La fermentation, plus ou moins complète, mais toujours mystérieuse, semble, religieusement comme scientifiquement, à la base de l'alcoolisme...

Bien entendu, je n'ai fait qu'effleurer certains aspects de ce savant et précieux ouvrage, auquel le Dr Gidon a encore ajouté quelques compléments pleins de finesse. Mais on serait surpris, si on voulait s'entretenir avec un botaniste érudit et humaniste, de tous les curieux aperçus dont s'enrichirait l'histoire des mœurs, et même l'histoire tout court de l'Antiquité.

Jean Bayet.

Emanuele Cesareo, *La poesia di Calpurnio Siculo*. Un vol. grand in-4° de 220 pages. Palermo, 1931.

M. Cesareo donne ici la première étude littéraire d'ensemble sur Calpurnius Siculus ; il ne discute pas à fond ni sur nouveaux arguments les questions historiques que peuvent poser les *Églogues*. Il admet que les pièces purement bucoliques furent les premières écrites et que celles qui font des allusions fort vagues, à un empereur apollinien (Néron) vinrent ensuite. Les prenant l'une après l'autre, il en donne un commentaire détaillé, mais languissant, pour en faire ressortir les beautés, les faiblesses, noter les imitations (de Virgile, Tibulle, Horace, Properce), etc... Quelques pages reprennent de façon un peu plus concentrée les idées maîtresses rencontrées le plus souvent en chemin.

La sympathie d'un compatriote, celle qui se gagne aussi à vivre trop longtemps dans l'intimité d'un talent de deuxième ordre, mais aimable, ont conduit, il me semble M. Cesaero à surfaire Calpurnius. Son talent descriptif ne sort pas de l'ordinaire, et ses grâces rustiques sont d'un agrément bien banal ; il est, quoi qu'en pense son commentateur, peu dramatique au fond. S'il mérite une étude, c'est pour son art singulier d'imiter ses grands modèles, Virgile surtout, sans reprendre leurs mots de sorte que l'imitation est à la fois, pour ainsi dire, éclatante et insaisissable. Qu'il s'agisse là d'un « genre », je n'en doute pas : le classement des procédés nous apprendrait peut-être quelque chose sur les goûts du public auquel s'adressait le poète. Comme on voit sous sa main (N. Cesareo l'a bien montré) le genre amœbée se transformer et, au lieu d'un jeu d'épigrammes diverses, se fixer dans chaque pièce sur un thème déterminé. Mais ici encore, l'aspect artificiel voulu de cette poésie eût dû être mis plus pleinement en valeur.

Quelques notes très nourries donnent une bibliographie complète de l'auteur (p. 8-12) ou présentent l'état de la discussion sur des points essentiels (par exemple, p. 160-164, le personnage que représente allégoriquement le Mélibée de l'*Églogue* IV). L'ouvrage de M. Cesareo rendra donc des services.

Jean Bayet

Emmanuele Ciaceri, *Storia della Magna Grecia*, III. Un vol. in-4° de 351 pages, avec une carte. Milano-Genova-Roma-Napoli, 1932.

En achevant son ouvrage sur la Grande-Grèce, M. Ciaceri ne peut se défendre d'une profonde mélancolie. Et ce sentiment sera partagé par bien des lecteurs : on ne quitte pas sans regret ces belles régions. Du moins le savant professeur de Naples leur a-t-il élevé un monument durable auquel on se référera avec plaisir et fruit.

Ce troisième volume traite de « la décadence et la fin des États italiotes ; et de la romanisation de l'Italie méridionale depuis le milieu du IVe siècle avant J.-C. jusqu'au VIe siècle après ». Matière sans unité et d'une étendue déconcertante. Pratiquement, depuis la fin du règne d'Auguste, où elle se survit un peu par sentimentalité littéraire et par goût artistique (je songe à l'imitation de certaines monnaies et aux reliefs de terre-cuite et de stuc, la Grande-Grèce a cessé d'exister. M. Ciaceri a bien indiqué dans sa préface les causes de sa ruine : arrière-pays insuffisant ; inégalités économiques et sociales, poussée de l'élément indigène, d'autant plus dangereuse que les Lucaniens et les Bruttiens, déjà pénétrés de culture hellénique, étaient parfois reçus ou même appelés par certains groupes politiques des cités grecques. Le premier chapitre décrit, de façon assez confuse, les interventions étrangères (Archidamos, Alexandre le Molosse, Cléonyme, Agathocle), par lesquelles la Grande-Grèce essaya de se sauver militairement ; il me semble que les conditions géographiques, bien mises en valeur et aidées de croquis et de cartes (celle de la fin du volume n'indique même pas le relief !), auraient expliqué le décousu de ces tentatives et les causes de leur échec : la Grande-Grèce pouvait vivre comme annexe de la Sicile, mais l'orgueil tarentin s'y opposait ; ou par la Constitution d'un État gréco-indigène appuyé sur la Campanie (nécessité de vie absolue) : Alexandre l'essaya, mais périt trop tôt. Rome, dès lors, et par la Constitution même de l'État romano-campanien, s'assura l'avenir.

Sa lutte avec Tarente est décrite en détail, avec d'abord un peu de partialité pour la cité tibérine, mais ensuite une tendre indulgence pour Tarente. La politique romaine dans le Midi, avant Pyrrhus, semble avoir été d'une habileté cauteleuse qu'on ne retrouvera pleinement qu'au IIe siècle, en face du monde grec encore : et les Tarentins semblent avoir bien calculé le moment où il convenait de prendre une position ferme contre cette emprise (cf. p. 39, 44, 76). Guerre de Pyrrhus, première et deuxième guerres puniques mêlent trop étroitement l'histoire des Italiotes à celle des Romains, pour qu'il soit utile d'y revenir. M. Ciaceri met bien en valeur l'importance du contingent marin de Grande-Grèce dans les succès de Rome, et celle des luttes de partis dans les cités qui se donnent (parfois bien gauchement) à Hannibal ou aux Romains. On devrait voir aussi se dessiner l'activité des « clans » indigènes autour des villes grecques : mais notre documentation est fort insuffisante. On notera que M. Ciaceri croit avec de bonnes raisons à l'appui, que les Bruttiens, loin d'être ravalés, furent fort ménagés par les Romains.

Les deux derniers chapitres, sur la civilisation de la Grande-Grèce à partir du milieu du IVe siècle A C. et son influence sur Rome rassemblent bien notre documentation, mais sans effort de nouveauté, et (me trompé-je ?) avec quelque lassitude. Il est vrai que, sur ces questions, *tout* reste à faire. Ce n'est que par des monographies serrées et de nouvelles fouilles qu'on résoudra le problème des origines de l'art italique et qu'on reconnaîtra les voies de la propagande religieuse. M. Ciaceri paraît ignorer

MM. Altheim, Wuilleumier..., il accepte, les yeux fermés, l'origine soi-disant tarentine des jeux séculaires au *Teretum* et se laisse entraîner par là à des hypothèses bien dangereuses (p. 312 ss.). Et a-t-il raison de confondre la propagande dionysiaque avec le mouvement orphique ?... et de voir de l'orphisme dans les peintures de la Villa Item à Pompéi ?...

Tout cela se précisera, mais à partir de son grand ouvrage : et voilà pourquoi nous ne saurions trop le remercier de son labeur. Et que maintenant la *Società Magna Grecia* multiplie ses efforts, déjà si heureux, pour fouiller et faire connaître les sites helléniques et helléno-indigènes de l'Italie Méridionale !

Jean Bayet.

Gösta Säflund, *Le mura di Roma Repubblicana saggio di archéologia romana* (*Acta Instituti romani regni Sueciae, I*). Un vol. grand in-4° de 278 pages avec 28 planches et 72 figures dans le texte. Lund, Gleerup, 1932.

Les publications du nouvel *Institut Suédois de Rome* ne pouvaient plus brillamment s'annoncer : le travail de M. Säflund, à la fois plein de conscience et vraiment compréhensif de l'histoire, constituera une des bases essentielles des études topographiques romaines. La première partie traite avec une extrême minutie[1] « des restes et des fouilles ». Les « témoins » des fortifications sont suivis sur le terrain puis classés par techniques et matériaux de façon à permettre de fixer une chronologie, enfin mis en rapport avec la constitution *originelle* du sol (ce chapitre très suggestif) et les fouilles avoisinantes. La deuxième partie : « Le problème des murs du point de vue historico-topographique », suit sur le terrain les témoignages des textes, de façon à permettre de retracer d'abord la première enceinte *continue* (des années 378 et suivantes), puis celle de 87, qui comportait à la fois remise en état des anciennes fortifications et compléments : surtout la jonction du Janicule au reste de la ville. Les témoignages littéraires et épigraphiques sont ensuite rassemblés et cités intégralement, en heureuse contre-partie des données archéologiques. Une dernière division (la connexion historico-archéologique des restes) est une sorte de conclusion très développée qui fait la synthèse des données des fouilles et des textes avec des essais prudents de reconstruction.

L'ouvrage de M. Säflund est révolutionnaire sur bien des points, mais mainte fois à bon escient. Ne parlons pas de la légende périme d'une enceinte servienne (il serait amusant que Tite-Live se la soit figurée non pas même comme celle du IVe siècle, mais comme le rempart post-syllanien (cf. p. 189 !) : dans la plus ancienne Rome, des collines fortifiés et habitées par l'aristocratie dominaient les vallons plébéiens ; tout au plus un *agger* couvrait-il les approches de l'agglomération au Nord et à l'Est Les vestiges en *cappelaccio* (tuf de Rome même) ne remontent pas au VIe siècle, mais à la seconde enceinte, faite en hâte entre la prise de Rome par Sylla et le blocus de Marius. Ainsi la chronologie se gardera-t-elle de se fonder sur la provenance plus ou moins lointaine des matériaux ; car le mur entrepris dix ans après l'invasion gauloise était construit en tuf de Grotta-Oscura (territoire de Véies). Sur ces points la discussion de

1. Cependant M. H. I. Marrou a retrouvé un vestige antique qui avait échappé à M. Säflund : cf. *RÉL.* 1932, p. 275, note.

M. Säflund, souvent subtile, semble pourtant convaincante (noter qu'en conséquence les deux bases de *grotta oscura* sous la pierre noire du forum seraient de la même date ; mais la stèle archaïque ? p. 115). — Il parait aussi avoir raison de mettre en rapport la grande entreprise en *grotta oscura*, dont seuls les blocs portent des signes alphabétiques grecs (p. 120 236 sq.), avec l'introduction en Occident (par les Carthaginois) de nouvelles méthodes de siège et le vaste développement consécutif, sous Denys l'Ancien d'abord, de la fortification en Sicile, puis en Italie : de là l'hypothèse, vraisemblable, qu'un où des entrepreneurs siciliotes dirigèrent les travaux de la première enceinte de Rome vers 378.

On attachera encore la plus grande importance au tracé proposé pour cette enceinte entre Capitole et Palatin, Palatin et Aventin, qui laissait sans défense jusqu'au Tibre le Forum Boarium. On sait que M. Piganiol a le premier, orienté les recherches en ce sens. Le pillage de Pyrgi par Denys (non pas, comme le dit M. Säflund, p. 172, ami de Rome, mais ennemi de ses plus solides alliés ! Mais cela même renforce sa thèse) aurait engagé les Romains à se protéger du côté du fleuve (l'importance, *ancienne*, de l'Aventin, me semble sous estimée p. 175). La porte Trigemina se trouverait près de l'angle Nord-Ouest du Grand Cirque, côté Aventin ; la porte Carmentale, au pied du Capitole, en pendant à la porte Flumentane, voisine de San-Teodoro. Ces localisations sont très tentantes (il subsiste cependant des difficultés) ; et certains des embarras où l'on s'engage quand on étudie le culte ancien d'Hercule à Rome s'en trouveraient notablement simplifiés.

Ces quelques notations suffiront à suggérer l'intérêt et la portée de l'ouvrage de M. Säflund. De belles photographies, des planches, dont beaucoup reproduisent des dessins de Lanciani, mais dont d'autres, d'un détail et d'une précision admirables, seront à la base de toute nouvelle recherche sur ce sujet, complètent le livre ; on dirait qu'elles l'enrichissent s'il n'était par lui-même, si nourrissant.

Jean Bayet.

André Oltramare, *Spurius Cassius et les origines de la démocratie romaine* (*Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, V, 4). Une brochure in-8° de 18 pages. Genève, 1932.

M. Oltramare abonde dans le sens de J. Beloch. Mais il cherche à reconstruire l'histoire des années 376-370, où se trouve reportée l'activité de Spurius Cassius. Cela ne va pas sans raisonnements parfois un peu aventureux (p. 12 s.), tout en présentant un degré de vraisemblance très suffisant. On corrigera (p. 10) l'erreur matérielle qui date de 510-509 la date traditionnelle de la mort de Tarquin (cf. v. II, 21, 5).

Jean Bayet.

Leandro Zancan, *Sul possesso dell' « ager publicus »* (*Atti della reale Accademia delle scienze di Torino*, LXVII), un fascicule in-8° de 28 p., Torino, 1932.

Selon M. Zancan : « la propriété de l'*ager publicus* n'est pas précaire, mais stable (*privata possessio*) ; et elle est stable non par une consolidation postérieure, mais parce qu'elle remonte à une concession souveraine ; elle est protégée comme légitime et inscrite au cens ». Conclusions d'une extrême gravité, mais qui reposent sur une discussion vraiment bien subtile. Car la *privata possessio* dont il s'agit n'est ni la *possessio privata*

optimo iure ni la *p.p. optima condicione*. Et la discussion d'un texte d'historien (Appien) par des textes d'avocat politique (Cicéron) demanderait encore plus de précautions que n'en a apportées l'auteur. Ajoutons que, dans certains cas, le sens de mots comme *aequitas* (p. 6, § 3) ou *possessiones* (p. 17, § 9) semblent dangereusement précisés. Quoi qu'il en soit, la condition des terres de l'*ager publicus* ne devait pas être d'une netteté parfaite pour qu'elle ait permis les remaniements que l'on sait pendant un siècle...

Jean Bayet.

Plaute, *Comédies*, Tome I (Amphitryon, Asinaria, Aulularia), texte établi et traduit par Alfred Ernout, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Un vol. in-8° de xliv-203 (doubles) pages. Les Belles Lettres, 1932.

Par sa connaissance tout exceptionnelle de l'ancienne langue latine et de ses aspects familiers ou populaires, le savant auteur du *Dictionnaire Etymologique de la langue latine*, l'éditeur de Lucrèce et de Pétrone, était tout désigné pour nous donner un Plaute utile et savoureux. Voici le premier tome vivement attendu : il nous rendra plus impatients encore des suivants.

L'introduction, sobre et claire, donne, en notes, les textes anciens relatifs à Plaute et l'essentiel d'une bibliographie bien élaborée ; elle avertit que l'orthographe ne sera pas arbitrairement vieillie (comme le font encore Gœtz et Schœll). L'établissement du texte s'inspire de la même sagesse. Conservateur le plus possible, n'hésitant pas à dresser partout où il le faut les croix sinistres, M. Ernout a cependant trop pratiqué les méthodes de L. Havet pour s'interdire la réflexion sur le texte transmis. Ni pour nous l'interdire... : l'apparat critique contient tout l'essentiel noté avec une précision et une netteté qu'apprécieront les usagers de l'édition Teubner. Voici quelques points notés au passage : retour au mss. : *Amph.* 488 s. (très heureux), 542, 549, 828 ; *Aul.* 199 ; — corrections : *Amph.* 550 (Havet) ; *Asin.* 157 (Guyet) 306 ; *Aul.* 48 (Kampmam), 146, 262 (Brix), 715, (Peters). Le vers 33 de l'*Asinaria* n'aurait-il pas dû être plus nettement condamné ?

La traduction est charmante. M. Ernout a repris celle de Naudet, à laquelle il rend un juste hommage, mais en lui donnant une vie actuelle et parfois même fort moderne. Quelques notes la précisent, çà et là (par ex. p. 39 sur *numquid uis* ? ; p. 49 sur le jeu de mots *mălum*, *mālum*, qui se retrouve, on le sait, plus concentré, dans l'épigramme des Metelli contre Naevius ; p. 94, sur *frugi*, qui correspond en effet, semble-t-il, assez souvent à la locution dialectale française « à profit »), p. 53, sur *cerritus*, on aura avantage à se reporter au *Dictionnaire Étymologique*, qui corrige ce que l'affirmation a de trop absolu.

L'impression, fort jolie et très correcte dans l'ensemble, achève de donner tout son agrément à ce précieux volume. A la fin, un tableau des mètres. Comme on ne craint pas la peine des autres, on souhaite d'avoir le plus vite possible dans sa bibliothèque tout ce Plaute : ce sera un délice.

Jean Bayet.

Bernhard Rehm, *Das geographische Bild des alten Italien in Vergils Aeneis* (*Philologus Supplementband* XXIV, Heft II). Un vol. in-8° de 112 p., Leipzig, 1932. Prix : broché 7 marks ; relié 8 m. 50.

Un plan évidemment arbitraire (*Landeskunde — Volk und Land — Die Form der geographischen Abschnitte; Quellen*) permet cependant à M. Rehm d'exprimer le détail de son enquête sans trop de répétitions. Rien de bien nouveau ; mais une excellente information, une bibliographie très au courant [1], de la clarté d'esprit et du bon sens : cela suffit pour recommander ce « précis », dont de bonnes tables facilitent la consultation.

On sait que deux tendances se partagent les « Virgiliens » d'aujourd'hui : les uns attribuent aux vers du poète le maximum de précision et une valeur éminente comme source historique ; les autres n'y voient que combinaisons artistiques subtiles, dont il importe avant tout de retrouver les sources. M. Rehm appartient nettement à la seconde école : « Les données topographiques de Virgile, écrit-il, maintes fois manquent de clarté et sont pleines de contradictions ; ses descriptions de la nature dépassent rarement la convention ». Ce qui ne l'empêche pas, au contraire, de se montrer séduit par la première. Ainsi, discutant la thèse de M. Carcopino, dont il n'admet pas toutes les conclusions, il n'en essaie pas moins, par l'épreuve « réaliste » des données virgiliennes, de restaurer un « Laurentum » aux alentours de Castel Porziano ; et il doit bien convenir, par ailleurs, que Virgile connaît et représente bien certaines parties du Latium et du cours du Tibre. Mais le plus intéressant de son travail consiste à montrer comment le poète a utilisé des sources livresques : curiosités et poncifs ethnographiques (p. 56 ss.), descriptions géographiques plus ou moins généralisées, τόποι des poèmes homériques ou de l'épopée alexandrine. Quelques données curieuses s'ajoutent ainsi à ce que nous savions ou devinions de la « cuisine » littéraire d'où est issue l'*Énéide*. Seulement il faudra aussi tenir compte des tendances générales de l'art descriptif à cette date : des paysages *vus* peuvent être banalisés (et, par suite, se prêter à maints rapprochements... inadéquats) autant par obéissance à un goût du moment que par imitations combinées d'auteurs anciens. Au surplus, M. Rehm admet bien que Virgile eut le sens profond de l'Italie et qu'il sait nous le communiquer : le pourrait-il si une vision directe n'avait accompagné son labeur de cabinet?

Jean Bayet.

---

1. Il ignore pourtant (p. 10 et 13) l'important article de M. Gagé sur *les Etrusques dans l'Énéide* (*Mélanges de l'École de Rome*, 1929) ; et (p. 31 s. et 34) ceux, bien connus, d'E. Pais sur Amunclae et Abella.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Lvcretivs, *De rerum natura*, edd. J. Martin ; xiii-300 pp., in-12 ; Leipzig, Teubner, 1934. Prix br. 7 M. 40 ; rel. 8 M. 60.

Longus, *Pastorales* (*Daphnis et Chloé*), texte établi et traduit par Georges Dalmeyda, ix et 115 pages ; Paris, Société d'Édition « Les Belles-Lettres, 1934, Prix fr. 18.

J. W. H. Atkins. *Literary criticism in antiquity, a sketch of its development* ; 2 vol. in-8° ; xi-199 et xi-363 pp. ; Cambridge, At the University Press, 1934. Pr. 10 et 15 sh.

Nicolae I. Barbu, I. *Les procédés de la peinture des caractères et la vérité historique dans les biographies de Plutarque* ; 242 pp. in-8° ; II. *Les sources et l'originalité d'Appien dans le IIe livre des Guerres Civiles* ; 100 p. in-8° ; Paris, Nizet et Bastard, 1933.

Johannes Geffcken, *Griechische Literaturgeschichte, IIe Bd, von Demokritos bis Aristoteles* ; viii-246 pp. ; Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1934. Pr. br. 20 M. ; rel. 23 M. 50.

Pierre Maxime Schuhl, I. *Essai sur la formation de la pensée grecque* ; viii-466 pp. in-8° ; II. *Platon et l'art de son temps* ; 122 pp. in-8° ; Paris, Félix Alcan, 1934. Pr. 50 fr. et 20 fr.

Engelbert Drerup, *Der Humanismus in s. Geschichte, s. Kulturwerten u. s. Vorbereitung i. Unterrichtswesen d. Griechen* ; 164 pp. in-8° ; Paderborn. Ferd. Schöningh, 1934. Pr. fr. 7 M. 60.

M. Wellmann, *Marcellus von Side als Arzt u. die Koiraniden des Hermes Trismegistos* (*Philologus*, Suppbd XXVII, H. 2) ; 50 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1934. Pr. 4 M. 50.

Inez Sellschopp, *Stilische Untersuchungen z. Hesiod* ; 123 pp. in-8° ; Hamburg, Druck v. O. Schneider. Mainz, 1934.

Usener u. Wilamowitz, *Ein Briefwechsel*, 1870-1905 ; 70 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1934. Pr. 3 M. 60.

Aug. Köster, *Studien z. Geschichte des antiken Seewesens* (*Klio*, 32^s Beih.) ; 155 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1934. Pr. br. 10 M. ; rel. 11 M. 60.

Adolf Krueger, *Quaestiones Orphicae* ; 77 pp. in-8° ; Halis Saxonum, Impr. Ehrhardt Karras, 1934.

Pierre Guérin, *L'idée de justice dans la conception de l'univers chez les premiers philosophes grecs* ; 115 pp. in-8° ; Paris, Alcan, 1934. Pr. 10 fr.

Benjamin Dean Meritt et Allen Brown West, *The Athenian Assessment of 425 b.C.* vii-112 p. in-4° ; Ann. Arbor, University of Michigan Press, 1934.

J. van Herten, Θρησκεία Εὐλαβεία Ἱκέτης ; 105 pp. in-8° ; Amsterdam, H. J. Paris, 1934.

Fritz Fischer, *Nereiden u. Okeaniden in Hesiods Theogonie* ; 157 pp. in-8° ; Halle a. d. Saale, Ostdeutsche Druckerei, 1934.

Giuseppina Lombardo, *Cimone, ricostruzione della biografia e discussioni storiografiche* ; 174 pp. in-8° ; Roma, Istituto Poligrafico dello Stato, 1934-XII.

Rose Zahn, *Die erste Periklesrede* (Thukydides I 140-144) ; 116 pp. in-8° ; Borna-Leipzig, Robert Noske, 1934.

Bacchylides. *Carmina*, edd. B. Snell., 55 et 153 pp. in-12° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1934.

R. Hennig, *Die Geographie des homerischen Epos* , 101 pp. in-8° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1934. Pr. 4 M. 80.

C. Zijderveld Jr. Τελετή; 109 pp. in-8°; Purmerend, J. Muusses, 1934.

Publii Papinii Stati, *Thebaidos liber I*, texte trad. et commenté par H. Heuvel; 278 pp. in-8°; Zutphen, Impr. Nauta et Co, 1934.

M. Tvlli Ciceronis, *Tusculanarum Disputationum libri V*, a revised text with Introd. a. Comment. a. a Collatio of numerous Mss. by Th. W. Dougan a. R. M. Henry; vol. II, L. III-V; lv-308 pp. in-8°; Cambridge, University Press, 1934. Pr. 21 sh.

Cornelivs Tacitvs, edd. Halm-Andresen, I, 1 *Annales* I-VI, ed. Er. Köstermann; 199 pp. in-12°; Leipzig, Teubner, 1934. Pr. 4 M. 20.

Fr. de Ruyt, *Charun, démon étrusque de la mort*; xii-305 pp. in-8°; Bruxelles, H. Lamertin, 1934. Pr. 40 fr.

Richm. Fred. Thomason, *The priapeia and Ovid: a study of the language of the poems*. 100 pp. in-8°; Nashville, Tennessee, G. Peabody College for teachers, 1931.

R. H. Barrow, *A selection of latin Inscriptions*; vi-91 pp. in-12°; Oxford, At the Clarendon Press, 1934. Pr. 5 sh.

N. H. Romanes, *Notes on the text of Lucretius*; 62 pp. in-12°; Oxford, B. H. Blackwell, 1934.

M. K. Pope, *From latin to modern french with especial consideration of anglo-norman*; xxix-571 pp. in-8°; Manchester, University Press, 1934. Pr. 10 sh. 6.

Martial. *Épigrammes*, tome II, 1re partie, livres VIII-XII; 2e partie, livres XIII-XIV; texte établi et traduit par H. J. Izaac, xii-191-254 pp. doubles + 256-354 pp. de notes et index; Paris, Les Belles Lettres, 1934. Pr. 25 et 20 fr.

Ettore Paratore, *Il Satyricon di Petronio*, I, Introduzione, 211 pp. in-8°; II Commento, 444 pp. in-8°; Firenze, F. Le Monnier, 1933. Pr. 25 et 50 L.

Arthur L. Wheeler, *Catullus a. the Traditions of ancient poetry*; VIII et 291 pp. in-8°; Berkeley, Univ. of California Press, 1934. Pr. $ 3.

Maria Torrini, *L'Octavia*; 91 pp. in-8°; Pisa, Tipografia edit. U. Giardini, 1934-XII.

Max Pohlenz, *Antikes Führertum, Cicero de Officiis u. das Lebensideal des Panaitios*; 148 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1934. Pr. 7 M. 60.

Eduard Norden, *Alt-Germanien*; x-325 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1934. Pr. br. 14 M., rel. 16 M.

Wilhelm Hoffmann, *Rom u. die griechische Welt im 4. Iahrhundert* (*Philologus* Suppbd. XXVII, H. 1); viii-144 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich, 1934. Pr. br. 7 M. 50: rel. 9 M.

R. Cohen, *La Grèce et l'hellénisation du monde antique*; xlv-657 pp. in-8°, Paris, Les Presses Universitaires, 1934. Pr. 45 fr.

Léon Vaganay, *Initiation à la critique textuelle néotestamentaire*; 188 pp. in-12°; Paris, Bloud et Gay, 1934.

The Catholic University of America, Studies in Medieval and Renaissance Latin I *Maphei Vegii Laudensis De Educatione liberorum et eorum claris moribus libri Sex*; a critical text of books I-III by sister Maria Walburg Fanning; xxv-127 pp.; II *The vocabulary of the letters of Saint Gregory the great*, by J. F. O'Donnell; xix-209 pp. III *The syntax of the variae of Cassiodorus*, by Rev. B. H. Skahill; xxiii-271 pp. in-8°; Washington, D. C., The Catholic Univ. of America, 1934.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches Etymol. Wörterbuch*, 3e Aufl., L. 16; pp. 961-1024; Heidelberg, Winter, 1934. Pr. 2 M. 50.

A. Delatte, *Les conceptions de l'enthousiasme chez les philosophes présocratiques*; 79 pp. in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1934.

Mnemosyne, *Tertia Series*, vol. I, fasc. III; Lugduni-Batavorum, E. J. Brill, 1934.

TABLE DES MATIÈRES

T. W. Allen. — Adversaria 237
Denis van Berchem. — Note sur les diplômes honorifiques du IVe siècle à propos de la Table de patronat de Timgad 165
Henri Bornecque. — La façon de désigner les figures de rhétorique dans la Rhétorique à Hérennius et dans les ouvrages de rhétorique de Cicéron 141
W. H. Buckler. — Une borne ionienne 293
A. Dain. — Les Manuscrits d'Asclépiodote le Philosophe 341
Georges Dalmeyda. — Henri Estienne et Longus 169
Georges Daux. — XEIPOTEXNION 361
A. Ernout. — Notice nécrologique sur Émile Chatelain 5
R. Flacelière. — Plutarque, de Pythiae Oraculis. 409 B-C 56
Al. Graur. — Notes sur quelques gloses latines 54
Pierre Jouguet. — A. S. Hunt 333
Ch. Mugler. — La fréquence et la distribution des formes nominales du verbe en grec et en latin 369
L. Oeconomos. — Remarques sur le premier couplet de Phèdre dans l'Hippolyte d'Euripide (vers 198-202) 338
G. de Plinval. — Recherches sur l'œuvre littéraire de Pélage 9
E. K. Rand. — La composition rhétorique du troisième livre de Lucrèce 243
Louis Robert. — Diodore, XIV, 84, 3 43
Louis Robert. — Études d'épigraphie grecque (XXXII. — Épigramme de Kolophon) 49
Louis Robert. — Études d'Épigraphie grecque (XXXIV. — Épigrammes) 267
Olga Dobiaš Rožděstvenskaïa. — Quelques considérations sur la date du Vatic. 3868 (C), Térence 367
Roger Texier. — Aphrodite Ainéias à Leucade 150

Notes et Discussions.

E. Cavaignac. — Le Cens romain aux IIIe et IIe siècles av. J.-C 72
A. Ernout. — Albrecht von Blumenthal, die Iguvinischen Tafeln .. 67
Louis Gernet. — Wilamowitz Möllendorf (U. von), Der Glaube der Hellenen 191
Pierre Jouguet. — Le Temple d'Aghourmi dans l'Oasis d'Ammon : der Orakeltempel in der Ammonsoase, v. G. Steindorff, Herbert Ricke und Hermann Auhin 182
Jean Safarewicz. — Hans Drexler, Plautinische Akzentstudien 299

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Aeschylus. — The Prometheus Bound, edit. with Introd. Comm. a. Transl. by George Thomson (**P. Chantraine**) 325
Gerhard Assfahl. — Vergleich und Metapher hei Quintitian (**A. Ernout**) 403
Ch. Fr. Bauer, — The latin perfect endings *-ere* and *-erunt* (**A. Ernout**) 401
Norman H. Baynes. — Constantine the Great and the chritsian Church (**Jacques Zeiller**) 134
J. Bidez. — La cité du monde et la cité du soleil chez les Stoïciens (**Louis Gernet**) 317

A. Bielmeier. — Die neuplatonische Phaidros interpretation, ihr Werdegang und ihre Eigenart (**A. Diès**) 207
Dr. F. X. Bill. — Beiträge zur Lex Porsoniana (**P. Chantraine**) 99
Ettore Bolisani. — Lucilio e i suoi frammenti (**A. Ernout**) 115
Carl Darling Buck. — Comparative grammar of Greek and Latin (**A. Ernout**) 105
Viktor Burr. — Mare nostrum. Ursprung und Geschichte der Namen des Mittelmeeres und seiner Teilmeere, im Altertum (**E. Benveniste**) 321
Corso Buscaroli. — Virgilio, Il libro di Didone (**Jean Bayet**) 327
G. Cammelli. — Note critiche alle Coefore (**P. Chantraine**) 98
Catullo. — (Il Libro di) introduz., testo e comm. di M. Lenchantin de Gubernatis (**A. Ernout**) 395
Emanuele Cesareo. — La poesia di Calpurnio Siculo (**J. Bayet**) 419
Emanuele Cesareo. — Le tragedie di Seneca (**Jean Bayet**) 328
Arthur Christensen. — Les Kayanides (**E. Benveniste**) 136
Emunuele Ciaceri. — Storie della Magna Grecia, III (**Jean Bayet**) ... 420
M. Tvllivs Cicero. — Vol. VI, 1, Oratio de imperio Cn. Pompei recogn. P. Reis ; Orationes pro A. Cluentio ; De lege agraria ; Pro C. Rabirio perduellionis reo recogn. L. Fruechtel, vol. VI, 2, Orationes in L. Catilinam IV ; pro Archia poeta recogn. P. Reis ; pro L. Murena, pro P. Sulla rec. H. Kasten ; pro L. Flacco rec. L. Fruechtel (**A. Ernout**) 295
M. Tvllivs Cicero. — De Natura deorum, edd. O. Plasberg, ed. II cur. W. Ax (**A. Ernout**) 313
M. Tvllivs Cicero. — Pro Caelio oratio, ed. by Roland G. Austin (**A. Ernout**) 400
M. Tvlli Ciceronis ad Atticum Epistularum libri XVI, rec. H. Sjögren, Fasc. tertius, libros IX-XII continens (**A. Ernout**) 117
Cicéron. — a) Rhétorique à Hérennius ; b) De l'invention ; c) Discours pour Sestius, contre Vatinius, pour Célius, sur les provinces consulaires ; trad. nouv. de H. Bornecque (**A. Ernout**) 119
Cicéron. — Traité du destin, texte établi et trad. p. A. Yon (**A. Ernout**). 399
Gaston Colin. — Xénophon historien, d'après le livre II des Helléniques (**Jean Hatzfeld**) 411
Geoffrey Neale Cross. — Epius, a study in Greek constitutional development (**J. Hatzfeld**) 329
Hellfried Dahlmann. — Varro und die hellenistische Sprachtheorie (**A. Ernout**) 116
A. Dain. — Les Manuscrits d'Onésandros (**P. Chantraine**) 99
A. Delatte. — La catoptromancie grecque et ses dérivés (**Paul Collart**) 221
Franz Dornseiff. — Die archaische Mythenerzählung. Folgerungen aus dem homerischen Apollonhymnos (**Louis Gernet**) 228
A. G. Drachmann. — Ancient oil mills and presses (**Georges Seure**) .. 388
E. Drerup. — Das Generationsproblem in der griechischen und griechisch-römischen Kultur (**Paul Collart**) 391
W. Erichsen. — Faijumische Fragmente der Reden des Agathonicus Bischofs von Tarsus (**Paul Collart**) 219
Estudios Virgilianos, Homenaje de la Compañia de Jesus en el Ecuador al poeta latino en el bimilenaro de su nacimiento (**A. Ernout**). 118
Francis H. Fobes. — Benner Greek (**Paul Collart**) 219
Perceval Frutiger. — Les Mythes de Platon, Étude philosophique et littéraire (**A. Diès**) 203
Anders Gagnèr. — Studien zur Bedeutung der Präposition apud (**A. Ernout**) 231

A. Gercke u. Ed. Norden. — Einleitung in die Altertumswissenschaft III. Bd, 2. T. : Römische Geschichte, 3e Aufl. v. J. Vogt u. E. Kornemann (**A. Ernout**) 405
Fausto Ghisalberti. — Arnolfo d'Orléans, un cultore di Ovidio nel secolo XII (**A. Ernout**) 405
A. E. Giffard. — Précis de droit romain, tome I (**A. Ernout**) 109
Giovanni di Garlanda. — Integumenta Ovidii a cura di Fausto Ghisalberti (**A. Ernout**) 405
Dr. G. Goldschmidt. — Manuscrits d'Allemagne, d'Autriche, de Danemark, de Hollande et de Suisse (**Paul Collart**) 93
Grèce (Les Guides Bleus), édition refondue et revisée par Yves Béquignon (**Jean Bayet**) 127
Greece and Rome : vol. I, n° 3 (mai 1932) ; vol. II, n° 4 (octobre 1932) (**A. Ernout**) 125
O. Guéraud. — ΕΝΤΕΥΞΕΙΣ, Requêtes et plaintes au roi d'Égypte au IIIe siècle avant J.-C., II (**Paul Collart**) 90
R. K. Hack. — God im Greek Philosophy to the time of Socrates (**A. Diès**) 215
Elizabeth Hazelton. — Haight Romance in the Latin elegiac poets (**A. Ernout**) 412
Ajalmar Hedfors. — Compositiones ad tingenda musiva (**A. Ernout**) .. 123
Hérodote. — Introduction et Histoires, Livre I, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand (**P. Chantraine**) 322
R. Herzog, P. Dittrich, K. Listmann. — Vox Graeca, Griechisches Lesebuch, Band I ; Der hellenistische Mensch (**P. Chantraine**) 323
Oskar Hezel. — Catull und das griechische Epigramm (**A. Ernout**) ... 313
M. Hombert. — Bulletin papyrologique, V et VI (**Paul Collart**) ... 95, 222
Michel Honnorat. — Démonstration de la parenté des langues indo-européennes et sémitiques (**A. Ernout**) 402
Dr. Heinrich Hoppe. — Beiträge zur Sprache und Kritik Tertullians (**A. Ernout**) 314
Henri Hubert. — I : les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène ; II : les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique (**A. Ernout**) 106
J. Humbert. — Histoire illustrée de la Littérature latine (**A. Ernout**). 109
A. S. Hunt et C. C. Edgar. — Select Papyri (translated by) (**P. Collart**) 389
Karl Jax. — Die weibliche Schönheit in der griechischen Dichtung (**Paul Collart**) 390
Edgar B. Jenkins. — Iudex verborum Terentianus (**A. Ernout**) 113
Christian Jensen. — Ein neuer Brief Epikurs (**Paul Collart**) 415
Leslie Webber Jones. — The script of Cologne from Hildebald to Hermann (**A. Ernout**) 123
Leslie Webber Jones & C. R. Morey. — The miniatures of the manuscripts of Terence prior to the thirteenth century. I : The Plates ; II : The Text (**A. Ernout**) 114
Paul Junghannes. — Die Erzählungstechnik von Apuleius Metamorphosen und ihrer Vorlagen (**A. Ernout**) 121
A. C. Juret. — Système de la syntaxe latine, 2e édition entièrement refondue (**F. Thomas**) 393
Ture Kalen. — Berliner Leihgabe griechischer Papyri (**P. Collart**) ... 224
Frederic G. Kenyon. — Books and readers in ancient Greece and Rome (**Paul Collart**) 218
Roland G. Kent. — The sounds of Latin, a descriptive and historical phonology (**A. Ernout**) 109
W. Kraus. — Testimonia Aristophanea, cum scholiorum lectionibus (**P. Chantraine**) 324

Carrie May Kurrelmeyer.—The economy of actors in Plautus (**A. Ernout**) 112
Joseph Laurent. — Essais d'histoire sociale, I : La Grèce antique (**Jean Hatzfeld**) 410
Bruno Lavagnini. — Nuova antologia dei frammenti della lirica greca (**A. Ernout**) 104
Herman Ljungvik. — Beiträge zur Syntax der spätgriechischen Volkssprache (**P. Chantraine**) 101
Gonzales Lodge. — Lexicon Plautinum, 2 vol. (**A. Ernout**) 232
Johannes Lohmann. — Genus und Sexus (**E. Benveniste**) 320
M. Manilii. — Astronomica, rec. A.E. Housman, editio minor (**A. Ernout**) 120
J. Marouzeau. — L'année philologique, bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine, tome VI = 1931, publ. avec la coll. de Mlle J. Ernst (**A. Ernout**) 229
J. Marouzeau. — Lexique de la terminologie linguistique (**A. Ernout**). 229
Dr. H. Maurizio. — Histoire de l'alimentation végétale depuis la préhistoire jusqu'à nos jours (trad. p. le Dr. F. Gidon) (**J. Bayet**). 417
Georges Méautis. — L'âme hellénique d'apr. les vases grecs (**A. Ernout**). 105
Othmar Meisinger. — Vergleichende Wortkunde. Beiträge zur Bedeutungslehre (**A. Ernout**) 107
W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches Wörterbuch, 3e neu bearb. Aufl., Lief. 3-12 (**A. Ernout**) 124
Gunnar Mickwitz. — Geld und Wirtschaft im römischen Reich des vierten Jahrhunderts n. Chr. (**Maurice Besnier**) 129
Mnemosyne. — N.S., vol. LX, p. II-III (**A. Ernout**) 126
Henning Mørland. — Die lateinischen Oribasiusübersetzungen (**A. Ernout**) 121
Max Muehl. — Untersuchungen zur altorientalischen und althellenischen Gesetzgebung (**Georges Mathieu**) 97
H.F. Muller & Pauline Taylor. — A Chrestomathy of vulgar Latin (**A. Ernout**) 316
André Oltramare. — Spurius Cassius et les origines de la démocratie romaine (**J. Bayet**) 422
Em. Panaitescu. — Monumente inedite din Largiana (**Jean Bayet**) 328
Felix Peeters. — A Bibliography of Vergil (**A. Ernout**) 403
Mario A. Pei. — The language of the eight-century texts in northern France (**A. Ernout**) 124
Michele Pellegrino. — La poesia di S. Gregorio Nazianzeno (**A. Puech**). 103
Platon. — Œuvres complètes, t. V, 1re partie, Ion-Ménexène-Euthydème, texte établi et traduit par L. Méridier ; 2e partie, Cratyle, texte établi et traduit par L. Méridier (**A. Diès**) 209
Platon. — La République I-III, texte & trad. par E. Chambry, introd. p. Aug. Diès (**Paul Collart**) 220
Platone. — Apologia di Socrate, introduz. testo critico e comm. di G. Cammelli (**P. Chantraine**) 97
Plaute. — Comédies, tome I (Amphitryon, Asinaria, Aulularia), texte établi et trad. p. Alfred Ernout (**Jean Bayet**)) 423
Plavti Mercator, ed. P. J. Enk, tome I, Prolégomènes et texte, tome II, commentaire (**A. Ernout**) 111
Plavti Pseudolus, ed. by Edg. H. Sturtevant (**A. Ernout**) 112
J.U. Powel. — New chapters in the history of Greek Literature. Third series. Some recent discoveries in Greek poetry and prose of the classical und later periods (**Paul Collart**) 86
Karl Preisendanz. — Papyrusfunde und Papyrusforschung (**Paul Collart**) 226
Zum Problem der Foruminschrift unter dem lapis niger. I : zwei

neuere Lösungsvorschläge, von Franz Leifer. II : Deutungsversuch, von Emil Goldmann (**A. Ernout**)..... 110
Sex. Propertii. — Elegiarum libri IV, tertium edd. Carol Hosius (**A. Ernout**)..... 314
Properzio. — Elegie scelte e commentate da Nicola Terzaghi (**A. Ernout**)..... 392
Prosopographia imperii romani saec. I, II, III, pars I, iter. cur. edd. Em. Groag et Art. Stein (**A. Ernout**)..... 231
Pseudo-Cyprien. — De spectaculis, voir : Tertullien, De spectaculis. 104
Charles Rallé. — Initiation à l'art grec (**G. Seure**)..... 386
Otto Regenbogen. — Lukrez, seine Gestalt in seinem Gedicht. Interpretationen (**A. Ernout**)..... 117
Bernhard Rehm. — Das geographische Bild des alten Italien in Vergils Aeneis (**Jean Bayet**)..... 423
Arnold Reichenberger. — Studien zum Erzählungsstil des Titus Livius (**Jean Bayet**)..... 328
Revista istorică romana, vol. I, fasc. 1 (**A. Ernout**)..... 126
Aug. Rostagni. — Virgilio minore, saggio sullo svolgimento della poesia virgiliana (**A. Ernout**)..... 118
Horst Rudiger. — Sappho. Ihr Ruf und Ruhm bei der Nachwelt (**Paul Collart**)..... 223
Rvtilivs Clavdivs Namatianvs. — De reditu suo hrsg. u. erkl. u. R. Helm (**A. Ernout**)..... 401
Gösta Säflund. — Le mura di Roma Repubblizana ; saggio di archeologia romana (**Jean Bayet**)..... 421
Catharine Saunters. — Vergil's primitive Italy (**Jean Bayet**)..... 326
R. Scoon. — Greek Philosophy before Plato (**A. Diès**)..... 202
Hans Schaefer. — Staatsform und Politik, Untersuchungen zur griechischen Geschichte des VI. und V. Jahrhunderts (**Georges Mathieu**)..... 93
Sœur Marie Hilarine Seiler. — Anne de Marquets, poétesse religieuse du xvie siècle (**P. de Labriolle**)..... 133
Sénèque le Rhéteur. — Controverses et suasoires, nouv. éd. revue et corr. p. H. Bornecque (**A. Ernout**)..... 119
H. Severyns. — Bacchylide. Essai biographique (**Paul Collart**)..... 414
P. Xaver Simeon. — Untersuchungen zu den Briefen des Bischofs Synesios von Kyrene (**A. Puech**)..... 416
Rosa Soeder. — Die apokryphen Apostelgeschichten und die romanhafte Literatur des Antike (**A. Puech**)..... 228
Ferdinand Sommer. — Die Aḫ̣ḥijavā-Urkunden (**E. Benveniste**)..... 319
Kleinasiatische Sprachdenkmäler, zusammengestellt von Johannes Friedrich (**E. Benveniste**)..... 318
Dr. Arthur Stein. — Römische Inschriften in der antiken Literatur (**A. Ernout**)..... 110
K. Stranbergs. — Horaz. Studien z. Entwickelungsgesch. d. römischen Dichtkunst d. Augustäischen Zeit (**A. Ernout**)..... 118
G. Kleppinger Strodach. — Latin diminutives in *ello* | *-a* and *illo* | *-a* (**A. Ernout**)..... 401
Ladislaus Strzelecki. — Quaestiones Verrianae (**A. Ernout**)..... 119
Heinz Stubbe. — Die Verseinlagen im Petron (**A. Ernout**)..... 396
Studi Etruschi, I. Indici, volume I-V ; II, volume VI (**A. Ernout**)..... 230
Wiener Studien, XLIX. Bd., Jahrgang 1931. I & II. Heft (**A. Ernout**). 127
Studies presented to F. Ll. Griffith (**Paul Collart**)..... 84
Dr. H. Stürenberg. — Relative Ortsbezeichnung. Zum geographischen Gebrauch der Griechen und Römer (**P. Chantraine**)..... 102

Erich Swoboda. — Octavian und Illyricum (**Maurice Besnier**)..... 129
Symbolae Osloenses, auspiciis Societatis greco-latinae edd. S. Eitrem et Gunner Rudberg, fasc. X et XI (**A. Ernout**)..... 126 317
Symbolae philologicae O.A. Danielsson octogenario dicatae (**A. Ernout**) 104
Tertvlliani, Apologeticum rec. adn. praef. est J. Martin (**A. Ernout**). 404
Tertullien. — De Spectaculis, et Pseudo-Cyprien, De spectaculis, texte établi p. A. Boulanger (**A. Ernout**)..... 402
Hermann Throm. — Die Thesis, Ein Beitrag zu ihrer Entstehung und Geschichte (**Paul Collart**)..... 89
A. Thumb. — Handbuch der griechischen Dialekte, Teil I, 2e erweiterte Auflage von E. Kieckers (**P. Chantraine**)..... 324
Marcus N. Tod. — A selection of Greek historical inscriptions to the end of fifth century B.C. (**Louis Robert**)..... 406
Piero Treves. — Demostene e la libertà greca (**A. Puech**)..... 416
A. Turyn. — De codicibus Pindaricis (**A. Puech**)..... 103
B.L. Ullman. — Ancient writing and its influence (**A. Ernout**)..... 111
B.L. Ullman. — Classical authors in mediaeval florilegia (**A. Ernout**). 125
Union académique internationale. — Emploi des signes critiques, disposition de l'apparat dans les éditions savantes de textes grecs et latins. Conseils et recommandations (**A. Ernout**)... 107
The Catholic University of America. — Patristic Studies, vol. XXVIII : the Life of the North Africans as revealed in the Sermons of Saint Augustine... by sister Marie Madeleine Getty (**P. de Labriolle**)..... 131
The Catholic University of America, Patristic Studies, vol. XXIX ; Vergil in the works of St. Ambrose... by sister Mary Dorothea Diederich. M.A. (**P. de Labriolle**)..... 130
The Catholic University of America. — Patristic Studies, vol. XXXIV. Thasci Caecili Cypriani De Habitu Virginum, A commentary with an introd. & transl... by Sister Angela Elisabeth Keenan (**P. de Labriolle**)..... 412
Velleius Patercvlvs, edidit G. Stegmann de Pritzwald (**A. Ernout**).. 400
Dr. Carl Wendel. — Die Ueberlieferung der Scholien zu Apollonios von Rhodos (**P. Collart**)..... 89
W.L. Westermann-C.W. Keyes. — Tax lists and transportation receipts from Theadelphia (**P. Collart**)..... 91
H.E. Wilhelm. — De codice B Plautino (**A. Ernout**)..... 112
Gerhard Wiman. — Textkritiska Studien till Arnobius (**P. de Labriolle**). 131
Heinz Winkler. — Rom und Aegypten im II. Jahrhundert v. Chr. (**Pierre Jouguet**)..... 408
Hélène Wuilleumier. — Étude sur l'emploi et la signification des signa (**A. Ernout**)..... 122
Albert Yon. — *Ratio* et les mots de la famille de *reor* (**A. Ernout**)... 397
Leandro Zancan. — Sul possesso dell' « ager publicus » (**Jean Bayet**). 422
Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte... — Romanistische Abteilung. — Generalregister zu den Bänden I-L, bearb. v. Erich Sachers (**Paul Collinet**)..... 135
C.O. Zuretti. — Catalogue des manuscrits alchimiques grecs, VIII : Alchemistica signa (**Paul Collart**)..... 94
C.O. Zuretti. — Catalogus codicum astrologorum Graecorum, XI, 1 : Codices Hispanenses (**Paul Collart**)..... 94

Le Gérant : F. Klincksieck.

. MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIV.

BIBL. LONDIN. UNIV.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET **A. ERNOUT**

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME VII (59e DE LA COLLECTION)

1re Livraison (Janvier 1933)

SOMMAIRE

Philippe Fabia, *Tite Live*, XXV, 24, 1, p. 5. — Max Niedermann, *Contributions à la critique et à l'explication de textes latins (Caton l'Ancien, César, Celse, Corpus inscriptionum Latinarum, Corpus glossariorum Latinorum)*, p. 11. — Paul Collart, *Les Papyrus de l'Iliade (2e article)*, p. 33. — L. Laurand, *Sur l'évolution de la langue et du style de Cicéron*, p. 62. — Paul Henry, s. j. *Pour un lexique de Plotin, recherches de style et de vocabulaire sur Enn.*, IV, 7-6, 3-11, p. 73. — *Bulletin bibliographique*, p. 92. — *Derniers ouvrages reçus*, p. 136.

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1933

TOUS DROITS RÉSERVÉS

*Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à PARIS, VIIe*

Récemment paru :

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DE LA

LANGUE LATINE

HISTOIRE DES MOTS

PAR

A. ERNOUT
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études.

ET

A. MEILLET
Membre de l'Institut.
Professeur au Collège de France.
Président de la Section historique de l'École des Hautes Études.

Fort volume in-8° raisin de XIX + 1108 pp. Cart. pleine toile, **net : 250 fr.**

Expédition *franco* contre paiement *d'avance* de :

255 fr. **net** pour la France et ses colonies.
257 fr. **50 net** pour les pays accordant la réduction de 50 % sur le tarif des imprimés.
263 fr. **50 net** pour les autres pays.
par chèque postal (c. c. Paris 734-94), mandat-poste ou valeur à vue sur Paris.

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

Chèq. Post. Paris 734-94 11, RUE DE LILLE — PARIS-7e R. C. Seine 184-434

Récemment paru :

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

XXVIII

PRÉCIS
DE
PHONÉTIQUE HISTORIQUE
DU LATIN

PAR

MAX NIEDERMANN

Professeur à l'Université de Neuchâtel (Suisse).

AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR

A. MEILLET

Professeur au Collège de France, Membre de l'Institut.
Président de la Section historique de l'Ecole des Hautes Études.

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

Volume in-12 de XVI+279 pages, cart., pleine toile ..... 25 fr.

BULLETIN DES ACQUISITIONS ÉTRANGÈRES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ET DES

PRINCIPALES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS

Nouvelle série, 8e année. — 1933..... 25 fr.

Prix de l'abonnement annuel : *Paris*... 15 fr. — *Départements* 20 fr.
Étranger ..... 25 fr.

J. DESCROIX

LE TRIMÈTRE IAMBIQUE DES IAMBOGRAPHES A LA COMÉDIE NOUVELLE

Volume in-8 raisin de XVI + 366 pages..... 50 fr.

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

Chèq. Post. Paris 734-94 — 11, RUE DE LILLE — PARIS-7e — R. C. Seine 184-434

VIENNENT DE PARAITRE :

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM

AB ACADEMIA INSCRIPTIONUM ET LITTERARUM HUMANIORUM CONDITUM ATQUE DIGESTUM

PARS IV

INSCRIPTIONES HIMYARITICAS ET SABAEAS CONTINENS

Tomus III, fasciculus 2.

Volume in-4° (pages 219 à 376) et Atlas en portefeuille (Tabulae LIII-LIX). Prix ..... 150 fr.

LA MAISON DES FRESQUES DE DOURA-EUROPOS

PAR M. ROSTOVTZEFF ET A. LITTLE

Brochure in-4° de 30 pages avec 4 figures ..... 15 fr.

ÉTUDE HISTORIQUE SUR L'EMPLOI ET LA SIGNIFICATION DES SIGNA

PAR Mlle H. WUILLEUMIER

Brochure in-4° de 138 pages avec tableaux ..... 60 fr.

MÉMOIRES DE CHARLES CLAUDE FLAHAUT COMTE DE LA BILLARDERIE D'ANGIVILLER

NOTES SUR LES MÉMOIRES DE MARMONTEL,
PUBLIÉS D'APRÈS LE MANUSCRIT PAR L. BOBÉ

Beau volume grand in-8° de XXXV-219 pages avec 8 portraits. 40 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIII.